This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Library
of the
University of Wisconsin

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

COCHINCHINE RELIGIEUSE

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER

Digitized by Google

LA COCHINCHINE RELIGIEUSE

PAR

L.-E. LOUVET

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

TOME SECOND

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, DE L'ÉCOLE DU LOUVRE,

28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

117430
APR 7 1908
DG6878
.L93
2

CHAPITRE PREMIER

TRENTE ANNÉES DE PAIX (1800-1830)

Situation politique (1800-1802). — Au moment où s'ouvre le XIXe siècle, l'interminable guerre des Tay-son touchait à sa fin, et le roi légitime était à la veille de dominer sur tout l'Annam, ce qui n'avait encore été donné à aucun de ses prédécesseurs.

La main de Dieu s'étendait visiblement sur les misérables qui avaient persécuté son Église et versé à flots le sang des saints : ce grand mandarin, dont j'ai parlé précédemment, et qui, après s'être emparé du prêtre annamite Dominique, avait exigé des fidèles une rançon énorme pour le relâcher, ne jouit pas longtemps du fruit de ses rapines; il était tombé très gravement malade et vomissait le sang. Il fit appeler un des plus célèbres sorciers du pays et le pria de tirer son horoscope, afin de savoir s'il devait guérir ou non. Quand cet homme eut fait plusieurs simagrées, il lui dit :

— Grand homme, quelle réponse voulez-vous que je vous donne ? Si je parle conformément à vos désirs, ce ne sera peut-être pas selon la vérité; si, au contraire, je m'exprime avec franchise, vous en serez offensé et il m'en coûtera la vie.

— Ne crains rien ; il ne t'arrivera aucun mal. Si je dois vivre,

Digitized by Google

dis-le moi, afin que je sois tranquille ; s'il me faut mourir, ne me le cache pas, afin que je mette ordre à mes affaires.

— Eh bien, vous me ferez ce qu'il vous plaira ; mais, puisque vous l'exigez, je vous dirai la vérité : vous avez trop maltraité les chrétiens et les maîtres de religion ; à cause de cela, vous mourrez certainement.

Quelques jours après, le persécuteur était mort.

C'était l'opinion générale en Cochinchine que les Tay-son étaient perdus, du moment qu'ils s'attaquaient à la religion. Un grand mandarin, oncle du prince Canh-thanh, le roi des rebelles, ne craignit pas de se faire publiquement l'écho de ce sentiment. Allant un jour à la cour, il aperçut, dans les environs du palais, une troupe nombreuse de prisonniers à la cangue : « Où donc, demanda-t-il d'un air surpris, a-t-on pu prendre tant de voleurs à la fois ? » On lui dit que c'étaient des chrétiens. « Comment, s'écria-t-il avec indignation, on les condamne parce qu'ils sont chrétiens ! Quel crime ont-ils commis contre le gouvernement ? Ne paient-ils pas les impôts comme les autres ? Ne s'acquittent-ils pas des corvées comme tout le monde ? Ne portent-ils pas les armes, ne marchent-ils pas au combat avec nous ? Ils suivent nos drapeaux du nord au sud ; que pouvez-vous exiger de plus ? Que nous importe qu'il soient ou ne soient pas chrétiens, pourvu qu'ils soient bons et fidèles sujets ? »

Ces sages réflexions ne purent arrêter la persécution, mais elles en montraient l'insanité. Dieu lui-même allait intervenir pour venger les souffrances et la mort de ses serviteurs. A la fin de 1799, le roi légitime avait réussi à s'emparer de Quinhon, où il avait laissé un de ses meilleurs généraux, nommé Vo-thanh, pour garder la place. Au mois de janvier 1800, quelques semaines après les funérailles de l'évêque d'Adran, Nguyen-anh apprit que des troupes nombreuses venues de Hué bloquaient de nouveau la place, pour la faire rentrer au pouvoir des Tay-son.

Digitized by Google

Dès que la mousson le permit (avril 1800), le roi, laissant le prince Canh à Saïgon, avec le titre de régent, reprit la mer, tandis qu'une armée s'avançait par terre au secours de la ville menacée. Cette fois, la lutte fut acharnée; les deux partis sentaient que l'issue en serait décisive. Pendant que l'armée de terre s'avançait lentement dans l'espace étroit qui s'étend entre la mer et les montagnes, enlevant une à une toutes les positions de l'ennemi, le roi avec sa flotte essayait, sans y réussir de débloquer Qui-nhon. A la fin de la mousson, il n'avait encore remporté aucun avantage décisif. Contre son habitude, Nguyen-anh ne retourna pas passer l'hiver en basse Cochinchine; il voulait en finir de cette fois et ne rentrer à Saïgon qu'en vainqueur.

Dans la nuit du 1er mars 1801, on réussit à capturer quelques barques des Tay-son et à s'emparer du mot d'ordre. Grâce à cette circonstance, des brûlots purent s'avancer dans le port et s'engager entre les navires de l'ennemi. Tout à coup, le feu éclata en dix endroits à la fois. En même temps, la flotte du roi, qui était demeurée en arrière, s'avança en bon ordre, fermant tous les passages. Les Tay-son, pris entre deux feux, abandonnèrent leurs jonques à l'incendie et se réfugièrent à terre. Le lendemain matin, il ne restait plus rien de la flotte formidable des Tay-son.

Pendant ce temps l'armée de terre, tournant la place de Qui-nhon, avançait toujours, et s'emparait du chef-lieu de la province de Quang-nam.

Mort du prince Canh (février 1801). — Une triste nouvelle vint tempérer la joie de ses succès. Le roi apprit que le prince Canh, son héritier, venait de mourir à Saïgon. C'était une grande perte pour le royaume; quant à l'Église de Cochinchine, elle voyait s'évanouir par là toutes les espérances qu'elle avait fondées sur l'élève de l'évêque d'Adran. On ne peut savoir, d'une manière certaine, ce qu'il

Digitized by Google

eut été sur le trône ; mais il paraît bien difficile de supposer qu'il fût jamais devenu persécuteur. Au fond, malgré les entraînements d'une jeunesse abandonnée à elle-même, ce jeune prince était resté chrétien dans le cœur. La foi se réveillant en lui, aux approches de la mort, il profita d'un moment qu'il était seul avec un de ses domestiques chrétiens, pour demander et recevoir le baptême. Du haut du ciel, le pieux évêque d'Adran veillait sans doute sur l'enfant qu'il avait élevé avec tant d'amour, et il dut l'accueillir avec joie, le jour qu'il échangea une couronne terrestre contre celle de l'éternité bienheureuse.

Au mois de mai suivant, le malheureux Nguyen-anh perdait encore son second fils, le prince Hi, âgé de vingt ans à peine, qui donnait peut-être plus d'espérances que le prince Canh, par sa bravoure et son application aux affaires.

Ce double coup semble avoir, pour quelque temps, accablé l'infortuné père. Il eut une de ces heures de découragement morne, auquel les âmes les plus fortes n'échappent pas toujours. On put croire, un moment qu'il renonçait à continuer la guerre et à revendiquer plus longtemps un trône sur lequel il ne pourrait plus faire asseoir ses fils. Il écrivit, sous cette impression, au fidèle Vo-thanh, qui, depuis quatorze mois tenait toujours bon dans Qui-nhon, d'abandonner la place et de venir le rejoindre avec son armée.

Vo-thanh, pour toute réponse, demanda à rester à son poste. Afin de relever le moral de son maître, il lui conseilla généreusement de le sacrifier, et de profiter de ce que l'armée des Tay-son était retenue tout entière devant Qui-nhon, pour aller s'emparer de Hué, la capitale du royaume.

Ce conseil fut suivi ; le roi, laissant seulement cinq mille hommes devant Qui-nhon, pour observer et retenir l'ennemi, marcha sur Hué, après s'être emparé des forts de Tourane. Le roi des Tay-son, Canh-thanh, paya de sa personne et défendit bravement sa capitale ; mais il fut vaincu et forcé de s'en-

Digitized by Google

fuir, en abandonnant à son adversaire ses munitions, ses approvisionnements et son armée, qui mit bas les armes et se soumit au vainqueur. Le 13 juin 1801, Nguyen-anh rentrait dans le palais de ses pères, dont sa dynastie était exilée depuis vingt-sept ans.

Ce succès fut acheté par la reprise de Qui-nhon. Depuis quinze mois que le siège durait, tous les approvisionnements étaient épuisés. Vo-thanh, voyant qu'il lui était impossible de tenir plus longtemps, écrivit au général ennemi, pour lui recommander ses soldats; puis, ayant revêtu ses habits de cérémonie, il monta stoïquement sur un bûcher, auquel il mit le feu de sa main, ne voulant pas survivre à sa défaite. Les Tay-son honorèrent sa fidélité, en lui faisant de magnifiques funérailles, et en respectant son armée, comme il l'avait demandé.

La prise de Qui-nhon ne changeait pas grand'chose à la situation. Désormais, cette place restait seule aux mains des rebelles, et elle était dépourvue de toute espèce de provisions. Après sa défaite, le prince Canh-thanh s'était enfui au Tong-king. Pour conjurer le sort, il avait superstitieusement changé de nom; mais la fortune ne devait pas lui revenir. Du Tong-king, il avait écrit à l'empereur de Chine, pour demander du secours; sa demande fut repoussée.

Au mois de mars 1802, la garnison Tay-son ne pouvant tenir dans Qui-nhon, abandonna la place de nuit et se réfugia au Laos. Toute la Cochinchine était purgée de la présence des Tay-son.

C'est alors que Nguyen-anh, rétabli dans ses états héréditaires, prit définitivement le titre de roi, avec le nom de Gia-long, sous lequel je le désignerai désormais. (Juin 1802.)

Son ambition n'était pas satisfaite. Les Trinh, au Tong-king avaient disparu dans la tourmente; la famille royale des Lê avait perdu le trône, et le dernier roi d'Annam, Lê-chieû-thông, était allé mourir en Chine. La place était donc vacante; il n'y avait qu'à chasser les derniers débris des Tay-son vain-

Digitized by Google

cus; ce fut l'affaire d'un mois. Parti au mois de juin, quelques jours à peine après son couronnement, Gia-long entrait solennellement à Ha-noi, vers le milieu de juillet, et tint audience au palais de Kinh-thiên[1].

Le malheureux Canh-thanh fut écartelé par cinq éléphants; la fille de Quang-trung (le second des Tay-son) et trente une personnes de la même famille périrent de l'horrible supplice de la mort lente; le cadavre de Quang-trung fut décapité et son crâne exposé ignominieusement.

Ainsi finit cette terrible guerre civile, qui désolait le pays depuis trente ans. Avec elle, prit fin la persécution, qui avait commencé sous Vo-vuong, en 1750. Trente années de paix furent données à l'Église de Cochinchine, pour panser ses blessures et se préparer à de nouveaux combats.

La famille des Nguyen sortait singulièrement agrandie de cette longue lutte : de simples Chua, seigneurs de Cochinchine, sorte de maires du palais gouvernant le pays, sous l'autorité nominale des Lê, ces princes arrivaient au pouvoir suprême et devenaient rois de tout l'Annam. En Cochinchine, où depuis longtemps on ne connaissait que les Nguyen, ce changement de dynastie fut bien accueilli. Il n'en fut pas de même au Tong-king; les Lê y comptaient beaucoup de partisans, qui croyaient bonnement d'abord que Gia-long, en combattant les Tay-son, travaillait, comme il l'avait annoncé dans ses proclamations, à rétablir les Lê sur le trône. Quand on vit qu'il s'y installait à leur place, le mécontentement fut très vif dans le pays. Les Tong-kinois, privés de la présence de la cour, qui s'établit à Hué, la capitale de la Cochinchine, se regardèrent dès lors comme un peuple conquis et ne cessèrent de conspirer, pour recouvrer leur indépendance et rétablir à Ha-noi un des descendants de l'ancienne dynastie nationale.

1. C'est le palais des rois de la dynastie des Lê, qui subsistait encore il y a quelques mois. Il vient d'être brûlé par les Pavillons-Noirs.

Digitized by Google

Chaque fois qu'un aventurier s'est présenté, comme représentant plus ou moins authentique des Lê, il a vu aussitôt de nombreux partisans se ranger sous ses drapeaux.

Cet antagonisme perpétuel entre le Tong-king et la Cochinchine, s'il avait été mieux connu en France, lors de l'expédition franco-espagnole, eût singulièrement favorisé notre tâche. Malheureusement, on connaissait très mal l'état de la question, et, comme je le dirai ailleurs, on se gardait bien d'écouter les missionnaires, qui seuls alors étaient en situation de donner des renseignements utiles.

Le roi Gia-long, une fois bien assis sur le trône, envoya une ambassade en Chine, pour offrir des présents à l'empereur et demander d'être reconnu officiellement. Selon l'habitude chinoise d'accepter toujours les faits accomplis, sans trop s'inquiéter de leur légitimité, le fils du ciel lui envoya, en 1804, l'investiture impériale. Vers la même époque, Gia-long notifiait son avènement au trône au gouverneur général des Philippines, au gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde, au vice-roi portugais de Goa[1]. Chacune de ces puissances le reconnut officiellement comme souverain de tout l'Annam.

Nos bons amis les Anglais essayèrent même de profiter de l'occasion pour substituer leur influence à la nôtre. La Compagnie des Indes demanda, modestement d'abord, puis avec une certaine acrimonie, à faire un tout petit établissement dans la baie de Tourane[2]. C'était, bien entendu, dans l'intérêt des deux pays. Le roi Gia-long devina le piège et eut le bon esprit d'envoyer promener ces dangereux alliés. « Qu'ai-je à faire des Anglais? disait-il à M. Chaigneau. Je n'en ai pas besoin, et, avec vous, je ne crains rien de ces étrangers. » Dans cette circonstance, le roi Gia-long, sans bien s'en rendre compte peut-être, se montra l'allié fidèle et reconnais-

1. Voir aux pièces justificatives.
2. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

sant de la France, qui, distraite par les grandes guerres de l'Empire, ne songeait guère alors à faire respecter ses droits antérieurs sur la Cochinchine.

Situation religieuse (1800). — Revenons à la mission de Cochinchine. Mgr Labartette, devenu, par la mort de Mgr d'Adran, le chef de la mission, écrivait, au mois de novembre 1800 :

« Vous avez déjà su la grande persécution qu'on nous a suscitée, il y a environ deux ans et demi. Aujourd'hui, grâces à Dieu, nous sommes un peu plus tranquilles. Ce n'est pas qu'on nous aime plus qu'auparavant, mais c'est plutôt qu'on est occupé à autre chose.

« Notre très cher et très vénérable prélat, Mgr l'évêque d'Adran, nous a quitté. Oh ! que ç'a été un rude coup pour la mission de Cochinchine ! Comme rien n'arrive que par la très sainte volonté de Dieu, nous nous y soumettons avec résignation ; mais nous ne pourrons oublier de longtemps la perte que nous avons faite.

« ..... Je vous conjure tous très instamment de vouloir bien me communiquer vos lumières, afin que je puisse conduire dans des voies droites le troupeau dont Dieu a daigné me confier le soin, malgré ma grande faiblesse et mon indignité. Ne manquez pas, s'il vous plaît, de me faire part de tout ce que vous jugerez être utile pour la plus grande gloire de Dieu, dans ces pays infidèles. Veuillez bien surtout m'obtenir de Dieu la grâce de me rendre digne, de jour en jour, de la vocation à laquelle Dieu infiniment miséricordieux m'a appelé.

« † Jean, év. de Véren. »

A cette époque, la mission de Cochinchine fut encore cruellement éprouvée par la mort. Quelques mois à peine après les funérailles de Mgr d'Adran, la tombe se rouvrait

Digitized by Google

pour M. Le Germain, un jeune missionnaire arrivé depuis deux ans en basse Cochinchine. Dans cette même année 1800, mourut aussi M. Paul, ce prêtre indigène qui avait suivi Mgr d'Adran de Poulo-way à Pondichéry. Comme il était très bien vu du roi, auquel il avait eu occasion de rendre des services signalés, c'était lui qu'on employait le plus souvent pour traiter les affaires délicates avec les mandarins de la cour. Sa mort, venant après celle de l'évêque d'Adran, ôtait un grand appui à la mission.

L'année suivante, février 1801, ce fut au tour du supérieur des franciscains, le R. P. Camille de Lloréa. Enfin, au mois d'avril de la même année, M. Lelabousse, le dernier survivant de la petite troupe apostolique ramenée par Mgr d'Adran, quitta, à son tour, la terre d'exil. Sa mort faisait un grand vide en basse Cochinchine : formé à l'école de l'évêque d'Adran, qu'il n'avait presque pas quitté, il connaissait à fond les provinces du Sud, et le nouveau vicaire apostolique, Mgr de Véren, comptait surtout sur lui pour relever cette mission si éprouvée et l'initier au caractère des chrétiens de ces provinces, où il n'avait jamais mis les pieds. Déjà même, il l'avait choisi pour son coadjuteur, mais la mort l'empêcha de lui conférer la consécration épiscopale.

Toutes ces morts réduisaient à neuf le nombre des missionnaires de notre société travaillant en Cochinchine. Il faut ajouter trois ou quatre franciscains, dont l'un, le R. P. Clément, venait d'être mis à la tête du séminaire de *Lai-Thieu* et seize prêtres indigènes, dont plusieurs déjà avancés en âge. Tel était, à cette époque, le personnel de la mission; le nombre des fidèles s'élevait à 60,000 environ.

Dispositions du roi. — La mort de l'évêque d'Adran semble avoir réveillé les dispositions favorables du roi, qui se montra, pendant deux ou trois ans, très bon pour les missionnaires. Comme il avait besoin de l'emplacement de l'église

Digitized by Google

de Thi-nghe, pour bâtir des greniers à riz, il donna une somme d'argent pour la transporter auprès du tombeau de l'évêque d'Adran, ou la chrétienté demeura fixée jusqu'à l'arrivée des Français. En 1800, ce district qui comprenait, à l'exception de Cho-quan, tous les chrétiens dispersés au nord de Saïgon, du point A à la ville chinoise, comptait environ 600 chrétiens.

Le roi laissa aussi au provicaire, M. Liot, la jouissance de la maison qu'il avait donnée à Mgr d'Adran, près du pont de l'Avalanche, avec la garde épiscopale de 100 miliciens. Il fit écrire sur une pièce de damas l'éloge funèbre, ou brevet, de l'évêque d'Adran, pour être envoyé à la famille du prélat, à la première occasion.

Fidèle à l'amitié jusqu'au delà de la mort, Mgr Pigneaux de Béhaine avait choisi parmi les souvenirs qu'on lui avait donnés en France, les objets les plus précieux, pour être offerts au roi, au prince Canh, son élève, et aux principaux mandarins de la cour[1]. Il y avait beaucoup d'argenterie, un service de table complet, et une tabatière d'or, enrichie de diamants, que Louis XVI avait donnée au prélat, avec son portrait, lors de la conclusion du traité. Mgr d'Adran se proposait surtout, par cette riche offrande, de concilier à la mission la bienveillance du roi et des principaux mandarins.

Ce fut M. Liot qui offrit à Gia-long ces beaux présents; le prince parut vivement touché de ce dernier gage d'attachement. Il prit entre ses mains le portrait de Louis XVI et le considéra d'un air attendri. Peut-être il comparait dans son esprit sa destinée et celle de cet infortuné prince ! En vain, M. Liot essaya d'attirer son attention sur plusieurs belles pièces d'argenterie, il revenait toujours au portrait de Louis XVI. Il voulut le faire voir lui-même à la reine et aux

1. Voir aux pièces justificatives la liste de ces objets, qui doivent être encore à Hué, pour la plupart.

Digitized by Google

dames de la cour, en leur disant : « Celui-ci est mon bienfaiteur, mais il n'a pas été si heureux que moi. Grâces à lui, j'ai recouvré mes États, et lui, dans le même temps, a perdu le trône et la vie. »

Ensuite le roi dit à M. Liot : « Maître, voilà de bien belles choses, et qui me sont d'autant plus précieuses qu'elles me viennent d'une main bien chère ; mais tout cela ne me tente guère, je l'avoue. Après le portrait du grand Louis XVI, mon cœur ne désire plus rien que celui du grand maître[1]. Si vous pouvez m'en procurer un de la même grandeur, pour le porter toujours sur moi, je suis content. »

Les missionnaires n'avaient à lui donner qu'un grand portrait peint sur toile. Le roi le fit richement encadrer et suspendre dans son palais, où il resta jusqu'à sa mort. Il est probable que ses successeurs l'auront détruit.

La politique s'unissait à la reconnaissance pour engager Gia-long à témoigner de la bienveillance aux missionnaires. C'était prendre le contre-pied de ce qu'avaient fait les Tayson, ses adversaires. Aussi, dès qu'il se fut emparé de Hué, il alla, le premier, visiter le nouveau supérieur de la mission, Mgr Labartette, évêque de Véren, qu'il ne connaissait pas encore, et le traita avec beaucoup de distinction. Celui-ci, qui, depuis son entrée dans la mission en 1774, n'avait guère connu que la persécution, et qui se tenait encore soigneusement caché, fut bien surpris de ces égards extraordinaires, auxquels on ne l'avait pas habitué ; il crut, un peu trop vite peut-être, à la sincérité du roi de Cochinchine. Voici ce qu'il écrivait, au sujet de ce prince, au mois de juillet 1802 :

« Quant aux dispositions actuelles du roi en faveur de notre sainte religion, elles ne peuvent être plus désirables. Il est si pénétré de reconnaissance des services rendus à sa personne et à toute sa famille par Mgr l'évêque d'Adran, que, toutes

1. Mgr d'Adran.

Digitized by Google

les fois qu'il en parle, aussitôt les larmes lui viennent aux yeux. C'est par un effet de cette reconnaissance qu'il a voulu, l'an passé, aussitôt après son arrivée triomphante à la capitale de Cochinchine, me visiter en personne, dans les endroits où je me tenais caché depuis plus de trois ans; faveur signalée, qu'il n'accorde jamais, même au premier mandarin du royaume. Aussi cela a bien étonné tout le monde. Quelques jours auparavant, sous la domination des rebelles, nous étions comme l'opprobre des hommes; tout le monde nous recherchait pour nous mettre à mort, et voilà que, dans un moment, la scène a changé, à la grande admiration de tous. »

Après la conquête du Tong-king, le roi reçut avec honneur, au palais de Kinh-thien, Mgr Longer, évêque de Gortyne, vicaire apostolique du Tong-king occidental, avec M. Eyot, son provicaire, et les assura de sa protection. La suite devait montrer qu'il y avait peu de fond à faire sur ces belles protestations d'amitié; mais, pour le moment, les pauvres chrétiens, si longtemps opprimés et traités en parias, étaient tout entiers à la joie et à l'espérance.

Synode (1803). — En 1803, Mgr de Véren, profitant de la paix et de la liberté rendue à son Église, réunit en haute Cochinchine tous ses prêtres en assemblée synodale, afin d'arrêter en commun les résolutions que nécessitait la nouvelle situation de la mission. Il désirait aussi se choisir un coadjuteur, et, ne connaissant encore aucun des missionnaires de la basse Cochinchine, dont la guerre l'avait tenu séparé, il voulait les voir tous avant d'arrêter son choix, « de peur, comme il l'écrivait alors, de manquer à la justice distributive. » On se sépara cependant, sans avoir rien décidé sur ce point, et ce ne fut qu'en 1808 que le vicaire apostolique sacra Mgr Jean-André Doussain, en qualité de coadjuteur, avec le titre d'évêque d'Adran; mais ce prélat mourut, l'année suivante, et Mgr Labartette resta seul à la tête de la mission de Cochinchine.

Digitized by Google

Dispositions des chrétiens. — Les chrétiens, de leur côté, profitaient de la paix pour réparer les ruines qu'avaient faites cinquante années de persécution et de guerres civiles. Comme je l'ai dit, tout était à refaire ; aussi le long épiscopat de Mgr de Véren gardera, dans l'histoire religieuse de la mission, le caractère d'une époque de restauration plutôt que de conquête. Le petit nombre des missionnaires, les besoins spirituels des chrétiens si longtemps négligés, ne permettaient pas aux hommes apostoliques de se livrer, comme ils l'eussent désiré, à l'évangélisation des infidèles. A peine cent cinquante à deux cents adultes se présentaient annuellement au baptême, ce qui est bien peu pour toute la Cochinchine. Aussi de 1800 à 1830, le nombre des chrétiens demeura à peu près stationnaire, mais s'ils ne se multipliaient pas, ils se fortifiaient dans la foi et la pratique des vertus chrétiennes : ils étaient mieux instruits, mieux dirigés, admis plus régulièrement à la fréquentation des sacrements ; les habitudes de la piété prenaient une place plus étendue dans leur vie ; en un mot, ces trente années de paix furent pour l'Église de Cochinchine une période de ferveur intime et de récollection spirituelle, qui devait, dans les desseins de Dieu, la préparer aux rudes épreuves de l'avenir.

Si les espérances légitimes que l'évêque d'Adran avait formées sur la conversion du roi de Cochinchine ne se réalisèrent pas, il recueillit au moins ce fruit de ses travaux que la religion chrétienne jouit, pendant un quart de siècle, d'une liberté qu'elle n'avait jamais connue en Annam. L'exercice du culte y était aussi public et mieux respecté qu'en France ; partout on bâtit des églises, des presbytères, des couvents de religieuses ; les saints mystères se célébraient avec honneur, et les païens se pressaient en foule pour assister à nos cérémonies ; ils entendaient la prédication de la loi évangélique et, s'ils ne se convertissaient pas encore, du moins ils perdaient beaucoup de leurs préjugés.

Digitized by Google

Un des reproches que l'on faisait le plus souvent aux chrétiens, c'était de manquer de piété filiale et de ne pas honorer leurs parents défunts. Tant que les fidèles avaient été forcés de vivre dans les catacombes, cette calomnie avait beau jeu ; maintenant que l'on jouissait de la liberté et que l'on vivait au grand jour, les enterrements se faisaient avec tout le cérémonial de la liturgie catholique. Un grand mandarin chrétien, qui avait rang d'amiral, étant mort à Cai-nhum, le roi, avec toute sa cour, voulut assister à ses obsèques, qui se firent avec toute la solennité possible. Tout le monde fut forcé d'avouer que les chrétiens, en laissant de côté les superstitions ridicules dont les gens éclairés sont les premiers à rire, savaient encore mieux honorer leurs morts que ne le faisaient les païens, et la calomnie fut forcée de se taire.

Les fidèles se montrèrent généralement dignes de la liberté qui leur était rendue. Les mandarins les plus hostiles étaient obligés de reconnaître que les chrétiens valaient cent fois mieux que les païens. Un d'eux disait un jour : « Les chrétiens ne sont ni libertins, ni joueurs, ni voleurs. Ils se contentent chacun d'une femme et n'osent toucher à celle des autres. Ils sont droits et simples, et ne voudraient faire de tort à personne. Une religion qui corrige ainsi les mœurs est vraiment meilleure que la nôtre. »

Une lettre d'un de nos confrères, M. Grillet, écrite en 1803, raconte plusieurs traits édifiants, qui font bien connaître que ces éloges n'avaient rien d'exagéré.

« Je connais une veuve qui n'a qu'une jeune fille qui la nourrit de son travail. Elles demeurent dans un village tout païen; leur maison est à plus de trois lieues de la chrétienté la plus voisine mais il est rare que l'une ou l'autre n'y aille pas, les dimanches et les fêtes, assister à la prière commune. Quand le prêtre vient dans cette chrétienté, elles y restent plusieurs jours, et ne sortent pas de l'église qu'elles n'aient fait leurs dévotions. Elles récitent chez elles leurs prières, le

Digitized by Google

matin et le soir, et observent exactement les préceptes de l'Église, malgré tous les assauts qu'elles ont à soutenir de la part des païens, dont plusieurs sont leurs parents.

« J'ai vu un homme et une femme d'une conduite non moins édifiante : ils étaient nouvellement baptisés et n'avaient pour parents que des païens. Aveugles l'un et l'autre, leur seule ressource pour ne pas mourir de faim, était d'aller mendier. Mille fois on leur a offert de les nourrir et entretenir, s'ils voulaient retourner à l'idolâtrie; mais ils ont mieux aimé mourir dans leur misère. J'ai enterré l'homme, l'an passé; il reçut les derniers sacrements avec une foi, une charité et une confiance dont j'ai peu vu d'exemples. La femme vit encore et sa ferveur augmente à proportion qu'elle approche du tombeau.

« Je connais encore un jeune homme orphelin, tout difforme à la vérité, mais d'une pureté angélique, et d'une foi si vive qu'il attend la mort avec empressement. Il peut avoir vingt-cinq à trente ans, mais je ne crois pas qu'il ait jamais perdu la grâce de Dieu. »

Le missionnaire continue en énumérant plusieurs faits du même genre, que je supprime à regret, pour abréger, et il termine sa lettre par cette exclamation : « O quelle consolation pour le missionnaire de rencontrer de pareils chrétiens! »

Il semble que de telles vertus auraient dû trouver grâce devant l'hostilité la plus acharnée. Les chrétiens se montraient partout les sujets les plus soumis; ils supportaient sans se plaindre, le lourd fardeau des impôts publics, aggravé, le plus souvent, des exactions des mandarins; ils ne réclamaient aucune exemption, aucun privilège en échange des services rendus; ils ne demandaient que la liberté de professer leur foi, sous la protection du droit commun. Qui sait? Ce furent peut-être leurs vertus mêmes qui indisposèrent contre eux. Au milieu de la corruption générale, ces vertus modestes tranchaient trop fortement et devenaient gênantes; comme Aristide à

Digitized by Google

Athènes, on se fatiguait de les entendre appeler des justes, parce qu'on n'avait pas le courage de les imiter. Quoiqu'il en soit, fanatisme stupide ou basse jalousie, la haine des grands mandarins sembla se réveiller à cette époque, et la reconnaissance pour tant de bienfaits reçus commença à peser à Gia-long : « Le cœur des Annamites est bien changeant, » avait-il dit lui-même, un jour, en causant à l'évêque d'Adran; l'Église de Cochinchine allait en faire la douloureuse expérience.

Édit injurieux contre le christianisme (1804). — En montant sur le trône, après avoir définitivement triomphé de ses ennemis, Gia-long avait solennellement promis aux deux vicaires apostoliques de la Cochinchine et du Tong-king de donner un édit pour défendre aux villages païens de molester les chrétiens, au sujet des contributions superstitieuses qui se font pour les sacrifices et pour l'entretien des temples. C'était, on doit se le rappeller, une source intarissable de vexations pour les fidèles. Deux mois après l'entrée du roi légitime au Tong-king, les païens d'un village de la province de Bo-chinh avaient tué un chrétien à ce sujet; au Nghe-an, toujours sous le même prétexte ils avaient voulu jeter plusieurs fidèles à l'eau; le gouverneur de cette province, bien que païen, prit parti pour les disciples de Jésus-Christ et plaida leur cause au conseil du roi. Gia-long, qui n'était pas encore bien affermi sur le trône et qui avait besoin de nous, rendit alors une ordonnance, par laquelle il défendait à ces villages de molester davantage les chrétiens au sujet des contributions idolâtriques : « Les chrétiens, y est-il dit, ne forment-ils pas une partie de notre peuple ? ne paient-ils pas les tributs comme les autres ? Si certaines gens croient aux Esprits et les honorent, à la bonne heure; on ne le leur défend pas. Que les esprits secourent leurs adorateurs; mais il ne paraît pas juste de forcer à contribuer à ce culte ceux qui ne croient pas aux esprits. » (Septembre 1802.)

Digitized by Google

Cette déclaration était quelque chose, mais ce n'était pas assez. Outre qu'elle renfermait un simple conseil, au lieu d'une défense positive d'inquiéter les chrétiens, la malice des mandarins la regardant comme une réponse particulière et non comme une ordonnance générale portée pour tout le royaume ; ils se gardèrent bien, pour la plupart, de la publier dans leurs provinces, et les vexations au sujet des contributions superstitieuses continuèrent comme par le passé. Les vicaires apostoliques se concertèrent donc pour faire une démarche collective auprès du roi et lui demander, selon la promesse qu'il en avait faite, de donner un édit en faveur des fidèles. Cette grave affaire était une de celles qu'on avait discutées au synode de 1803. En conséquence, Mgr de Véren, vicaire apostolique de la Cochinchine, Mgr de Castorie, coadjuteur du Tong-king, et M. Liot, provicaire de la Cochinchine, vinrent à la cour, et présentèrent un placet au roi.

Le prince, selon son habitude, les reçut très bien et promit tout; mais il porta la pétition au grand conseil, qui se récria très fort contre l'outrecuidance des chrétiens ; plusieurs grands mandarins se répandirent même en invectives contre cette religion perverse qui défendait d'honorer les ancêtres, et l'un d'eux déclara qu'il fallait s'opposer, au plus vite, aux progrès du christianisme, si on ne voulait pas voir le peuple se convertir en entier; un autre alla jusqu'à conseiller au roi de recommencer les persécutions et de renvoyer tous les missionnaires en Europe. Gia-long, enchanté de voir ses mandarins dans de si belles dispositions, répondit à M. Liot qu'il était impossible d'accorder ce que les vicaires apostoliques demandaient.

Tout à coup, vers la fin de 1803, le bruit se répandit que le roi allait signer un édit contre le christianisme. Sur ces entrefaites, Gia-long étant venu à Ha-noi, pour recevoir les ambassadeurs chinois qui lui apportaient l'investiture impériale, le vicaire apostolique du Tong-king, Mgr de Gortyne, profita de

Digitized by Google

l'occasion pour se présenter à l'audience du prince. Il fut reçu, mais avec beaucoup de froideur; on était loin des gracieusetés et des promesses de 1802. Gia-long, tout le temps de l'audience, se tint sur la plus grande réserve, et il fut impossible de dire un mot de la question religieuse.

Aussitôt après avoir reçu les ambassadeurs chinois, il repartit pour Hué. Enfin, le 4 mars 1804, parut le fameux édit, dont chacun parlait depuis trois mois. Il n'était pas particulier au christianisme : le prince, s'érigeant en souverain pontife, s'arrogeait le droit de régler à sa façon la question religieuse dans ses États.

Cet édit traite d'abord des fêtes et des réjouissances publiques qui se célèbrent annuellement dans les villages, ainsi que des contributions que les notables ont le droit d'ériger à cette occasion. Passant ensuite à ce qui regarde directement la religion, il défend de gaspiller l'argent des communes pour les temples du Bouddha et les sacrifices aux génies protecteurs. En conséquence :

1° Il défend de construire de nouvelles pagodes en l'honneur du Bouddha ;

2° De réparer les anciennes pagodes, sans une permission écrite du gouverneur de la province ;

3° De construire de nouveaux temples en l'honneur des génies tutélaires et même de réparer les anciens sans permission.

4° Arrivé à la religion chrétienne, l'édit s'exprime en ces termes méprisants :

« Quant à la religion des Portugais, c'est une doctrine étrangère, qui s'est introduite furtivement et maintenue jusqu'à présent dans le royaume, malgré tous les efforts qu'on a faits pour déraciner cette superstition. L'enfer, dont cette religion menace, est un mot terrible dont elle se sert pour épouvanter les imbéciles; le paradis qu'elle promet est une expression magnifique pour amorcer les niais. Cette doctrine

Digitized by Google

s'est insinuée peu à peu parmi les hommes grossiers et ignorants, qui l'embrassent et la suivent comme des insensés. Un grand nombre de nos sujets sont déjà infectés de cette mauvaise doctrine et tout à fait accoutumés à en observer les pratiques et les lois, qu'ils suivent comme des gens ivres, sans réfléchir à rien, et comme des aveugles que l'on ne peut ramener de leur égarement.

« C'est pourquoi, dorénavant, nous ordonnons que dans tous les cantons et villages où il y a des églises, appartenant aux chrétiens, il soit défendu de réparer ou de reconstruire celles qui tombent en ruines, avant d'avoir présenté une requête au gouverneur de la province et d'en avoir obtenu la permission. Quant à construire de nouvelles églises, dans les endroits où il n'y en a pas encore, nous le défendons absolument. »

Ainsi donc, voilà à quoi devaient aboutir tant d'efforts et de dévouement ! Voilà la reconnaissance du roi Gia-long, pour ceux qui lui avaient sauvé la vie et rendu le trône : des imbéciles et des niais, ces chrétiens qui, à l'heure où tous l'abandonnaient, lui étaient restés obstinément fidèles ; des aveugles, ces missionnaires qui, pour soutenir sa cause avaient souffert la persécution et vu la ruine de leurs églises ; des insensés aussi, ces généreux français qui, sur l'appel de l'évêque d'Adran, avaient quitté leur pays, pour venir construire ses flottes, exercer ses armées et finalement lui rendre le trône; insensé encore cet illustre évêque, que, dans un jour d'expansion, il avait appelé le *père du royaume* et auquel il avait confié l'éducation de son fils aîné. Oh ! oui, ils eussent été vraiment insensés, tous ces hommes de cœur, s'ils avaient compté sur la gratitude d'un roi idolâtre ! mais non; ils avaient fait chacun leur devoir, sans trop se préoccuper des suites, sans trop espérer de trouver leur récompense en ce monde. Gia-long pouvait les calomnier, pour se débarrasser de ce fardeau de la reconnaissance, qui pèse si lourd aux âmes

Digitized by Google

basses; il ne dépendait pas de lui de les déshonorer, et ces grossières injures retombaient de tout leur poids sur l'ingrat monarque qui ne rougissait pas d'afficher son mépris pour ses bienfaiteurs, maintenant qu'il croyait n'en avoir plus besoin.

Cet édit mécontenta également chrétiens et païens, car les bouddhistes n'étaient guères mieux traités que les catholiques, puisqu'aux uns comme aux autres on défendait d'élever de nouveaux temples et même de réparer les anciens, sans une permission écrite du gouverneur de chaque province, permission qui, bien entendu, ne devait s'accorder que contre espèces sonnantes.

Quelle était donc la doctrine religieuse du prince, puisqu'il témoignait mépriser également le christianisme, le bouddhisme et le culte des génies?

Au fond, comme la plupart des lettrés, Gia-long était un sceptique et ne croyait à aucune religion; seulement, par politique, il était très opposé à toute doctrine venue de l'étranger, et très attaché au culte de Confucius et des ancêtres. Quant au christianisme, il était trop intelligent pour ne pas apercevoir son immense supériorité doctrinale; ses conversations avec l'évêque d'Adran, ses rapports fréquents avec les missionnaires l'avaient mis à même de mieux connaître la religion que la plupart de ses sujets; il avait souvent assisté à nos cérémonies, il avait entendu nos prédications, il ne pouvait donc prétexter l'ignorance. S'il repoussait le christianisme, c'était d'abord par orgueil national : cette doctrine était étrangère, or rien de bon peut-il venir de l'étranger? C'était surtout par dépravation du cœur; le Décalogue le gênait, particulièrement le sixième et le septième précepte. Lui-même, dans l'intimité, ne faisait pas difficulté d'en convenir cyniquement : « Cette religion est fort belle, mais elle est joliment sévère; qui pourrait l'observer! » Un autre jour, parlant des cinq religions connues dans le pays, celle des lettrés, le

Digitized by Google

bouddhisme, le culte de génies, le mahométisme[1] et la religion du seigneur du ciel, il laissait échapper cet aveu significatif : « La religion du Seigneur du ciel est la plus conforme à la raison, mais elle est trop stricte sur la pluralité des femmes. Pour moi, ajoutait-il en riant, il me serait impossible de me contenter d'une seule, bien qu'il me soit plus facile et moins laborieux de gouverner tout mon royaume, que de maintenir l'ordre dans mon sérail. »

Habemus confitentem reum ! Nous avons le secret de l'aversion de Gia-long et de ses mandarins contre le christianisme. Il est impossible de faire en quelques mots un éloge plus complet de la religion. On peut, après cela, se consoler facilement de se voir traité, dans une proclamation publique, d'insensés et d'aveugles que rien ne peut éclairer. Les insensés et les aveugles ici sont ceux qui, s'abandonnant aux satisfactions grossières des sens, ne rejettent le christianisme et ses magnifiques espérances, que parce qu'il contrarie leurs passions et commande la vertu.

Du reste, l'édit injurieux de Gia-long contre le christianisme ne changea pas grand'chose à la situation des fidèles. Les villages qui étaient bien disposés continuèrent à s'arranger à l'amiable avec eux, pour l'exemption des contributions superstitieuses; ceux qui tenaient à molester les chrétiens en profitèrent pour leur extorquer de grosses sommes d'argent; les gouverneurs, de leur côté, se firent grassement payer l'autorisation de restaurer les églises et même d'en construire de nouvelles, car la défense expresse du roi à ce sujet ne fut nullement respectée. Cette vénalité des mandarins fut toujours ce qui sauva l'Église d'Annam, même aux jours de la persécution sanglante; avec un certain nombre de barres

1. Le mahométisme n'existe en Cochinchine que le long des côtes du golfe de Siam, chez les Malais établis dans les provinces de Ha-tien et de Chau-doc.

Digitized by Google

d'argent[1], il n'est presque rien qu'on ne puisse obtenir de ces messieurs.

Mort de missionnaires. — De nouvelles morts vinrent encore éclaircir les rangs des hommes apostoliques. Mgr Doussain, que l'évêque de Véren avait pris pour coadjuteur en 1808, ne vécut guère qu'un an après son sacre; il mourut, le 14 décembre 1809, trompant ainsi les espérances que la mission de Cochinchine avait formées sur son zèle et ses grandes qualités. M. Gire et M. Izoard l'avaient précédé dans la tombe; le provicaire, M. Liot, puis MM. Grillet et Girard le suivirent de près. En 1812, la mission de Cochinchine était réduite à trois missionnaires européens : le vicaire apostolique Mgr Labartette, le provicaire M. Jarot, et M. Audemar.

Ce qui rendait plus triste la pénurie des ouvriers apostoliques, c'est qu'il n'en venait plus de France. Notre pays, tout occupé à panser les plaies que lui avait faites la Révolution, souffrait cruellement lui-même de la disette de prêtres et ne pouvait plus comme dans le passé, envoyer de sa surabondance aux Églises de l'Extrême-Orient. D'ailleurs la persécution s'était étendue de nouveau sur le séminaire de Paris. Lors du voyage de Pie VII en France (1802), l'empereur Napoléon, sur la demande du souverain pontife, avait reconnu cet établissement, en même temps que le séminaire du Saint-Esprit et les Lazaristes. Un instant, son génie universel avait paru comprendre l'importance des missions étrangères, au simple point de vue de la politique française[2]. Mais plus tard, était venue la lutte entre le vicaire du Christ et César voulant asservir l'Église. « Qu'ai-je à faire d'évangéliser les sauvages ? » écrivait alors l'empereur, avec sa grossièreté solda-

1. La barre d'argent vaut environ quatre-vingts francs.
2. Voir aux pièces justificatives, la lettre de Bonaparte au pape Pie VII.

Digitized by Google

tesque. « Je ne veux pas de vicaires apostoliques; je ne connais que mon clergé et mes évêques. » M. Desjardins, alors supérieur du séminaire des Missions étrangères, coupable de fidélité au successeur de saint Pierre, avait été déporté, d'abord à Fénestrelle, puis à Verceil, où il demeura interné jusqu'en 1814. Dans ces tristes circonstances, l'envoi de nouveaux missionnaires, même s'il s'en était présenté, était devenu impossible. Ce fut peut-être la période la plus lamentable de l'histoire de notre chère Société. Plus d'hommes, plus de ressources! Les missions semblaient condamnées à s'éteindre les unes après les autres, avec leurs derniers ouvriers, au milieu de l'indifférence universelle du monde catholique. O les tristes temps ! et fasse le ciel que le triomphe de la franc-maçonnerie en Europe ne nous prépare pas encore de pareils jours, dans un avenir prochain !

L'Église d'Annam, plus heureuse que la plupart des Églises orientales, put encore traverser, tant bien que mal, cette crise, grâce à son clergé indigène, qui se composait alors de vingt prêtres pour la Cochinchine et de quatre-vingt-dix pour le Tong-king. Pourtant, il ne faut pas oublier que ce clergé indigène aura besoin longtemps encore d'être dirigé ; laissé à lui-même, il serait évidemment au-dessous de sa tâche.

Voici en quels termes Mgr de Véren exposait, en 1812, la situation de sa mission :

« Tout va son train ordinaire dans les deux missions du Tong-king et de la Cochinchine, qui sont maintenant sous la domination d'un même souverain. Le roi, se souvenant toujours des bienfaits qu'il a reçus de Mgr l'évêque d'Adran, l'ancien [1], nous laisse pleine liberté d'aller partout où nous voulons et d'exercer nos fonctions, sans que personne ose nous en empêcher. Tandis qu'il sera en vie, il y a lieu d'espérer que

1. Mgr Pigneaux de Béhaine est ainsi désigné, pour le distinguer du coadjuteur défunt, Mgr Doussain, qui avait porté après lui le titre d'évêque d'Adran.

Digitized by Google

nous jouirons toujours de cette liberté; mais après sa mort, il y a fort à craindre que les choses ne changent. Il se fait encore des conversions d'idolâtres, mais pas autant que nous le désirerions. Le nombre des chrétiens dans cette mission, pourra aller toujours en croissant plus ou moins, tant qu'il y aura des missionnaires européens à la tête de la mission; mais s'ils viennent à manquer, il est bien à craindre que le nombre des chrétiens ne diminue. »

Parmi toutes les pertes que venait de faire la mission, celle du provicaire, M. Liot, était la plus sensible, au point de vue politique. C'était le dernier missionnaire qui eut été en rapport avec Gia-long, à l'époque de ses malheurs. Le prince, à qui il avait rendu alors d'importants services, lui témoignait toujours de l'amitié, et le recevait avec plaisir[1]. Après lui, il n'y eut plus de relations entre les missionnaires et la cour; seulement, chaque année, à l'époque du jour de l'an annamite, Mgr de Véren faisait offrir quelques petits présents au roi, par l'intermédiaire des mandarins chrétiens, et Sa Majesté ne manquait jamais de le faire remercier et de lui envoyer, de son côté, quelques menues monnaies, selon l'usage du pays, en signe que ses présents avaient été agréés.

En 1818, le vicaire apostolique se choisit un nouveau coadjuteur en la personne de Mgr Jean-Joseph Audemar, qu'il sacra le 29 mars, avec le titre d'évêque d'Adran. Ce prélat était encore jeune, puisqu'il était parti pour les missions en 1804, mais il trompa, lui aussi, les espérances du vieil évêque, qui comptait bien s'être préparé en lui un successeur; il mourut le premier, le 8 août 1821.

Mort de Gia-long (janvier 1820). — Le roi Giag-long, de son côté, touchait à la fin de sa longue carrière. Quelques

1. Par ordre de Gia-long, on éleva sur la tombe de M. Liot un riche mausolée qui subsiste encore. C'est le tombeau qui est à la droite de celui de Mgr d'Adran, quand on vient de Saïgon.

Digitized by Google

années avant sa mort, en 1817, il choisit pour lui succéder le prince Chi-dam, fils d'une de ses nombreuses concubines, en écartant du trône le fils du prince Canh, qui, d'après les lois du royaume, aurait dû être son héritier. Ce choix, qui fut très vivement blâmé par la plupart de ses mandarins, était un grand malheur pour le royaume et pour l'Église de Cochinchine. Le successeur de Gia-long devait prendre à l'extérieur, le contre-pied de sa politique; il détestait les étrangers et ne pouvait souffrir le christianisme. Décidé à l'isoler à tout prix de l'Europe et de sa civilisation, il allait lancer sa dynastie dans cette voie de persécutions sanglantes, qui devaient aboutir, au bout de quarante ans, à l'expédition française et au démembrement du royaume. Jamais le roi Gia-long ne fut plus mal inspiré que le jour où, malgré les représentations de ses meilleurs amis, il s'obstina à faire un pareil choix.

Ce prince mourut le 25 janvier 1820. Il avait régné vingt-trois ans comme prétendant plus ou moins heureux, et dix-huit ans, comme roi paisible et reconnu de tout l'Annam. Malgré ses fautes et son hostilité sourde contre le christianisme, on peut souscrire, sans hésiter, au jugement de Mgr d'Adran, qui déclare, dans une de ses lettres, que ce prince n'eût pas été déplacé sur un des premiers trônes de l'Europe.

Dans son testament, Gia-long recommandait à son fils ces deux points :

1° D'entretenir toujours une garde de cinquante hommes auprès du mausolée de Mgr d'Adran ;

2° De ne persécuter aucune des trois principales religions établies dans le royaume : la religion de Confucius, la religion de Phat (le bouddhisme) et la religion du Seigneur du ciel. (le christianisme). « Ces trois religions, disait le roi, sont également bonnes et les persécutions occasionnent toujours des troubles dans l'État, attirent des calamités publiques, et souvent font perdre la couronne aux rois. » Heureux le

Digitized by Google

royaume annamite, si le successeur de Gia-long, le roi Minh-mang, avait suivi les sages conseils de son père ! Il est à peu près certain qu'à cette heure la Cochinchine et le Tong-king jouiraient encore de toute leur indépendance.

Une épidémie de choléra d'une violence exceptionnelle vint, cette année et l'année suivante, désoler l'Annam[1]. Plusieurs milliers de chrétiens y perdirent la vie, bien que, selon la remarque de Mgr Labartette, « toute proportion gardée, le nombre des païens morts de l'épidémie fût beaucoup plus considérable que celui des chrétiens, parce que les premiers étaient plus soigneux de faire des diableries pour leur guérison que de se servir des remèdes de la médecine. » C'est du reste une observation qu'on a pu faire dans toutes les épidémies de ce genre, et encore tout dernièrement en 1882; les chrétiens, grâce aux conseils de leurs missionnaires, se tirent beaucoup mieux d'affaire que les païens, dans ces circonstances, et perdent beaucoup moins de monde, parce qu'ils se soignent d'une manière plus intelligente.

Néanmoins la mission de Cochinchine fit, à l'occasion du choléra, des pertes bien sérieuses, vu l'état de pénurie sacerdotale dans lequel elle se trouvait. Quatre prêtres indigènes furent successivement victimes de leur dévouement à assister les cholériques; mais la perte la plus sensible et la plus difficile à réparer, fut celle du provicaire, M. Jarot, qui fut emporté par l'épidémie, le 22 mai 1822. Désormais la mission n'avait plus, pour assister le vieil évêque de Véren, alors âgé de soixante-dix-sept ans, que trois jeunes prêtres, tout récemment arrivés de France, M. Thomassin, en 1819, MM. Tabert et Gagelin, en 1821.

1. Partie du centre de l'Indo-Chine, et non, comme on l'a faussement écrit de l'Inde, cette épidémie gagna Siam, la Birmanie, les Indes, d'où elle fut transportée en Russie, et fit sa première apparition en Europe, vers la fin de 1830. On se souvient encore en France du grand choléra de 1832, qui fit tant de victimes.

Digitized by Google

Mort de Mgr de Véren (août 1822).— Mgr Labartette ne tarda pas à se coucher à son tour dans la tombe. Voulant sonder les dispositions du nouveau roi, il s'était rendu à Hué, dans le courant du mois de juillet 1822, pour lui offrir ses présents et demander une audience, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de ce prince. Minh-mang accepta les présents, mais il refusa l'audience, en sorte que le prélat put facilement en conjecturer les mauvaises dispositions du nouveau roi, qui, du reste, n'étaient plus un secret pour personne. On entendait répéter partout que, désireux d'imiter l'exemple des empereurs du Japon, dont il connaissait parfaitement l'histoire, il s'était promis d'exterminer le christianisme dans ses États. « Nous détestons la religion des Européens, avait-il dit, quelques jours avant de monter sur le trône, nous la prohiberons et la poursuivrons jusqu'à entière extinction. » Il n'y avait plus qu'à se remettre, avec confiance et résignation, entre les mains de Dieu. A moins d'un miracle, l'ère des martyrs allait se rouvrir dans tout l'Annam.

Mgr de Véren, accablé de préoccupations douloureuses, se disposait à administrer la confirmation aux Chrétiens de la capitale et des environs, lorsqu'il tomba malade d'une dysenterie mêlée de symptômes cholériques, dans les derniers jours de juillet. M. Gagelin, qui se trouvait à quelques jours de là, se hâta d'accourir pour assister le vénérable malade. Il mourut, le 6 août, après avoir reçu tous les secours que la sainte Église réserve à ses enfants pour les derniers combats de la vie.

Ses funérailles, sans avoir le luxe royal de celles de l'évêque d'Adran, son prédécesseur, se firent solennement, au milieu des pleurs et des sanglots des chrétiens, qui semblaient mener le deuil de l'Église même de Cochinchine. En effet, l'avenir était bien sombre, à cette heure ; on sentait la persécution dans l'air, et pour faire tête à l'orage, il n'y avait que trois jeunes missionnaires, encore inconnus de la plupart des fidèles, ignorant eux-mêmes la langue et les usages du pays. Jamais

Digitized by Google

peut-être, depuis sa fondation, la mission de Cochinchine n'avait paru si près de sa ruine.

Le corps du vénérable prélat, revêtu des ornements pontificaux, resta exposé trois semaines, pendant lesquelles toutes les chrétientés des paroisses voisines vinrent prier auprès du cercueil de leur père bien-aimé. L'enterrement se fit le 25 août, au milieu d'un grand concours de fidèles. MM. Vannier et Chaigneau, les deux seuls Français demeurant de l'expédition de 1789, avaient demandé à Minh-mang l'autorisation d'assister aux obsèques, ce qui leur fut gracieusement accordé. A cette occasion, le roi leur parla en termes respectueux du vieil évêque, qu'il avait visité une fois avec son père, alors qu'il était tout jeune enfant; mais il ne leur fit aucune question sur les missionnaires qui restaient en Cochinchine, et ne laissa rien percer de ses intentions au sujet de la question religieuse.

Mgr l'évêque de Véren était vénéré de tous ceux qui l'approchaient. Voici le témoignage que lui rendait, en 1870, M. Duc Chaigneau, le fils de l'ancien mandarin de Gia-long, dans ses *Souvenirs de Hué*.

« Il y avait, à l'époque dont je parle, six évêques catholiques dans le royaume. Ces prélats, et surtout Mgr Labartette, évêque de Véren, respectable vieillard de soixante-seize ans, qui, depuis plus de quarante ans n'avait pas quitté le pays, étaient généralement vénérés, même dans les commencements de Minh-mang. J'ai passé quelquefois des mois entiers auprès de Mgr Labartette; j'ai eu occasion de voir des païens le prendre pour arbitre dans leurs querelles, et accepter toujours ses décisions comme un jugement sans appel. Je crois pouvoir avancer que la plupart des païens quitteraient volontiers leurs idoles, pour embrasser la foi catholique, s'ils avaient la certitude que le gouvernement ne les persécuterait pas, à cause de leur nouvelle croyance. Ce n'est pas ici seulement une opinion personnelle, c'est aussi celle de beaucoup d'indigènes. »

Mgr Labartette était entré dans la haute Cochinchine en 1775,

Digitized by Google

et pendant les vingt-cinq premières années de son apostolat, il avait connu toutes les horreurs de la guerre civile et de la persécution ; fait prisonnier, à deux reprises différentes, il avait porté la cangue et beaucoup souffert pour le nom de Jésus-Christ. Le caractère particulier de ce digne prélat était une piété très vive et très tendre, une douceur inaltérable, qui le faisait comparer à saint François de Sales, un abandon complet à la divine providence. Il s'était occupé tout spécialement de l'œuvre des sœurs indigènes connues sous le nom *d'Amantes de la Croix*. A sa mort, il laissait dans la mission seize couvents de religieuses, comptant en moyenne de vingt-cinq à trente sœurs, dix-huit prêtres indigènes, et environ soixante mille chrétiens.

M. Thomassin, supérieur (1822-1824). — M. Thomassin, comme le plus ancien des missionnaires français, prit alors la direction provisoire de la mission, en attendant que Rome nommât un évêque ; mais le P. Clément, supérieur des Franciscains de Cai-nhum (basse Cochinchine), refusa de reconnaître son autorité et prétendit, comme plus vieux missionnaire, prendre la direction du vicariat apostolique. La question fut portée à Rome et ne fut résolue qu'un peu plus tard, par la nomination de Mgr Taberd, en qualité de vicaire apostolique.

M. Thomassin ne fut qu'un peu plus d'un an à la tête de la mission. Il était d'un caractère doux et aimable, très charitable et très zélé pour la décoration des églises ; mais d'une santé très faible, qui ne lui permit pas de s'acclimater dans le pays. Il mourut, au mois de mai 1824, laissant deux missionnaires français dans la mission de Cochinchine, MM. Taberd et Gagelin. Deux autres de nos confrères, MM. Jaccard et Régereau, avaient été envoyés en 1823, mais ils n'avaient pas encore pu pénétrer dans la mission. Ce fut M. Taberd, comme plus ancien dans les ordres, qui exerça la charge de

Digitized by Google

supérieur, en attendant que la sacrée congrégation de la Propagande eût désigné un évêque.

Signes avant-coureurs de la persécution (1824). — La situation était toujours bien critique et le ciel chargé de nuages. L'intention où était le roi de persécuter la religion était devenue évidente pour tout le monde. On savait que plusieurs conseils s'étaient tenus à la cour à ce sujet, et que le prince n'hésitait que de peur de se créer des embarras, mais sa haine ne prenait même plus la peine de se dissimuler. Au jour de l'an 1824, les missionnaires lui ayant, selon l'usage, fait offrir leurs petits présents, il avait refusé de les accepter, ce qui est une grave injure, dans les idées du pays. A la même époque, il avait fait venir un des mandarins chrétiens de sa cour, et lui avait commandé de planter le nêu devant sa porte[1].

— Sire, répondit l'officier, du temps du roi votre père, jamais il ne m'a forcé à cela. Si Votre Majesté veut me faire donner des coups de rotin, je suis prêt à le souffrir de bon cœur, mais, pour élever la perche, je ne le ferai pas.

— Nous vous aimons, répondit le roi; à cause de cela nous ne voulons pas vous faire frapper; mais désormais, sachez que les maîtres européens ne pénétreront plus dans le royaume. Quant à ceux qui y sont déjà, passe; mais nous n'en voulons plus d'autres. Est-ce que notre royaume n'est pas assez grand et assez lettré? Vous nous faites déshonneur, en allant chercher des maîtres de doctrine en Europe.

Un peu auparavant, le frère cadet de Minh-mang se promenant à cheval dans les environs de Hué, rencontra un grand hangar vide, qu'il n'eut pas de peine à reconnaître pour une

1. Le dernier jour de l'année, les païens élèvent devant la porte de leurs maisons une grande perche et tracent sur la terre, avec de la craie, un arc tendu et une flèche, en mémoire d'une grande victoire remportée par le Bouddha sur le diable.

Digitized by Google

église; en furetant partout, il finit par trouver une caisse qui renfermait une statue de la sainte Vierge. Aussitôt il se répandit en blasphèmes et en malédictions contre les chrétiens. En s'en allant, il dit aux gens de sa suite et aux notables du village :

« Voilà une maison qui convient parfaitement pour y jouer la comédie ; faites-la préparer ; je vous amènerai dans quelques jours une troupe de comédiens. »

Les notables du village, qui étaient tous chrétiens, n'eurent d'autres ressources que de prendre la fuite et l'église fut changée en théâtre.

Le roi Minh-mang, qui se préparait par ces coups d'essai à ouvrir la persécution, et qui mérita, plus tard, par ses cruautés le surnom de Néron annamite, était loin d'être un homme vulgaire ; actif, intelligent, d'un caractère autoritaire et centralisateur, d'une volonté inflexible, il réussit, à force de sévérité, à unifier les deux royaumes du Tong-king et de la Cochinchine et à comprimer toutes les résistances qu'il rencontra, mais, quand il voulut appliquer à la religion ce despotisme centralisateur et ramener le culte à l'unité, il fut forcé de reconnaître, à ses dépens, que le christianisme a en lui-même une force intime, qui lui fait braver l'oppression et qui use à la longue toutes les tyrannies.

Plus lettré que son père, mais moins intelligent, Minh-mang ne comprenait que la civilisation chinoise et détestait l'Europe, ainsi que tout ce qui en vient; saisissant à merveille que la civilisation et les mœurs de l'Annam ne pouvaient tenir au contact des nôtres, il sentait que les peuples de l'Extrême-Orient n'ont qu'un moyen de défendre leurs institutions, c'est de s'isoler des Européens. Aussi il commença par fermer ses ports aux navires venus d'Europe, et interdire à ses sujets tous rapports commerciaux ou autres avec les barbares d'Occident.

Digitized by Google

Départ de MM. Vannier et Chaigneau (Décembre 1824). — Deux Français restaient, MM. Vannier et Chaigneau, seuls survivants de la petite troupe dévouée, qui était venue en 1789, rétablir son père sur le trône. Le roi Gia-long, pour récompenser leurs services, les avait élevés à la dignité de mandarins supérieurs et les avait admis dans son conseil; Minh-mang chercha l'occasion de les éloigner, car leur présence le gênait.

En 1818, profitant de l'arrivée du premier vaisseau français qui parut dans les eaux de Tourane, après ces longues guerres de l'empire, pendant lesquelles l'Océan nous était interdit, M. Chaigneau avait demandé et obtenu de Gia-long l'autorisation d'aller faire un voyage en France, pour revoir sa famille. Le roi Louis XVIII l'ayant mandé à la cour, l'entretint longuement de la Cochinchine et le renvoya en 1821, dans ce pays, avec le titre de consul[1]; le roi le chargea, en outre, d'apporter une lettre et des présents pour Gia-long. La monarchie héréditaire reprenait ainsi les vieilles traditions de notre politique coloniale, et cherchait à renouer avec la Cochinchine les relations entamées par Louis XVI, interrompues depuis par la révolution et les guerres de l'Empire.

A son retour en Annam, M. Chaigneau trouva la situation bien changée : Gia-long était mort, et Minh-mang, l'ennemi des étrangers, régnait à sa place. Il reçut néanmoins en cérémonie la lettre et les présents de Louis XVIII, mais il se refusa absolument à conclure un traité de commerce avec la France :

« A quoi bon, répondit-il à M. Chaigneau, un traité de commerce? La France est à une trop grande distance de notre royaume, pour que nos sujets puissent aller faire le commerce avec vos compatriotes. Si les Français désirent venir vendre leurs marchandises chez nous, nous les recevrons comme les

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

sujets des autres nations, pourvu qu'ils observent les lois et les usages du pays. »

Et comme M. Chaigneau, pour remplir la mission dont l'avait chargé le roi, insistait respectueusement, et faisait observer que ce refus ferait mauvaise impression en France, Minh-mang impatienté finit par lui dire.

« On ne peut pas nous en vouloir, parce que nous ne voulons pas signer un traité qui nous semble inutile. Du moment que nous ne gênons pas vos compatriotes dans leurs opérations commerciales et que nous les traitons convenablement, que peut-on exiger de plus ? D'ailleurs, n'êtes-vous pas ici pour surveiller leurs intérêts et nous faire connaître leurs réclamations ? »

Il était évident qu'on se heurtait au parti-pris et à un mauvais vouloir absolu. Néanmoins, comme M. Chaigneau s'était engagé auprès de Louis XVIII à conserver pendant cinq ans le poste de consul, il se résigna d'abord à en remplir les fonctions ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir, aussi bien que M. Vannier, que le roi désirait leur départ, et que leur présence à la cour était devenue impossible.

Sur ces entrefaites, M. Courson de la Ville-Hélio, commandant la frégate française la *Cléopâtre*, étant venu à Tourane, (1824) demanda, par l'entremise de M. Chaigneau, une audience qui lui fut sèchement refusée. L'année suivante, M. de Bougainville, commandant la *Thétis*, essuya le même affront. Le gouvernement anglais envoya, vers la même époque, un ambassadeur à Hué, pour établir des relations commerciales avec l'Annam ; il ne fut pas plus heureux que nos compatriotes et dut se retirer, lui aussi, sans avoir obtenu audience.

La présence d'un consul européen devenait donc parfaitement inutile, puisque le roi fermait ses ports aux étrangers et se refusait à entrer en relations avec l'Europe. MM. Vannier et Chaigneau, dégoûtés des mauvaises dispositions du prince, demandèrent leur congé, qui leur fut accordé avec empresse-

Digitized by Google

ment. Ils partirent, dans les derniers jours de 1824, et les missionnaires demeurèrent seuls et sans protection en présence du tyran qui avait juré leur perte.

Situation religieuse en 1825. — Ceux-ci, sans trop s'inquiéter des menaces de l'avenir, continuaient tranquillement leur œuvre, au jour le jour de la divine Providence. Par mesure de précaution, on avait fermé le séminaire de la haute Cochinchine, qui était trop près de la cour, pour le réunir à celui des basses provinces, à Lai-thieu. M. Gagelin était à la tête de cet utile établissement et rayonnait de là dans tout le Dong-naï, pour visiter les chrétiens. Les vieillards de ce pays ont gardé le souvenir de son zèle un peu sévère; il fit deux fois en douze ans la visite de toutes les chrétientés du sud de la mission.

M. Taberd, le supérieur de la mission, administrait en moyenne Cochinchine. En quelques mois, il venait de confirmer plus de quatre mille fidèles. L'heure était solennelle et l'on sentait qu'il fallait se hâter de fortifier pour la lutte les soldats du Christ.

Deux pères franciscains venaient de mourir à Cai-nhum, qui était, depuis plus d'un siècle, le principal centre de leur apostolat en basse Cochinchine. Il ne restait plus que le P. Odorico, qui fut le dernier fils de Saint-François appelé à travailler avec nos confrères en ce pays.

Ainsi tous se préparaient paisiblement aux combats de l'avenir. L'Église de Jésus-Christ est habituée depuis longtemps à ne s'étonner de rien et à poursuivre son œuvre, au milieu de tous les obstacles. Les indifférents ont peine à comprendre le secret de cette patience tranquille, qui ne se décourage jamais, qui ne s'effraye jamais, parce qu'elle a les promesses de la vie éternelle et qu'elle sait que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Ainsi, quand le vent souffle en tempête et que les vagues de la mer se soulèvent, on voit les

Digitized by Google

barques de pêcheurs, trop faibles pour braver l'effort de l'orage, se hâter de regagner la côte; mais un vaisseau de haut bord, monté par un équipage solide, ferme ses écoutilles, cargue ses voiles et se lance hardiment au large, se confiant aux flots irrités dont il est sûr de triompher; la tempête le berce sur les lames et les vents déchaînés ne font qu'accélérer sa course et le conduire plus rapidement au port.

Œuvre de la Propagation de la foi. — Un grand encouragement vint, à cette époque, soutenir et consoler, au milieu de leurs travaux et de leurs épreuves, les hommes apostoliques. Pour suppléer aux riches dotations sur lesquelles la Révolution avait mis sa main sacrilège, l'œuvre de la Propagation de la foi venait de s'établir à Lyon. L'humble sou par semaine des pauvres allait remplacer les offrandes royales de l'ancienne monarchie et, multiplié par la générosité et le zèle des fidèles du monde catholique, il allait en moins de cinquante ans, constituer à l'apostolat un budget bien supérieur à celui que la riche société du XVIIe siècle avait mis jadis au service des missionnaires. Désormais, les ouvriers apostoliques pouvaient se présenter sans crainte, pour travailler dans le champ du Père de famille; au soir de leur rude journée, ils étaient assurés de trouver, au moins, le pain quotidien nécessaire à leur subsistance[1], mais ce n'était là, qu'on me permette de le dire, que le petit côté de la question. Par la prière quotidienne, par la lecture des Annales de la Propagation de la foi, tous les fidèles entraient en communion de l'œuvre apostolique; le prédicateur de l'Évangile n'était plus seul, perdu au bout du monde, sans communications avec les fidèles; il se sentait soutenu, encouragé, fortifié dans ses épreuves et dans ses com-

1. Grâce à l'œuvre de la Propagation de la foi, les simples missionnaires reçoivent, en ce moment, six cent soixante francs et les vicaires apostoliques treize cents francs par an. C'est peu, mais c'est suffisant pour des hommes qui n'envient ni les riches traitements, ni le confortable des clergymans protestants.

Digitized by Google

bats; écrasé sous la cangue, enfermé au fond d'un cachot infect, avec des brutes et des scélérats, il pouvait se dire : « Il y a, à cette heure, des âmes chrétiennes qui prient pour moi, qui s'unissent à mes souffrances, qui sympathisent à mes peines; je ne suis pas seul; là-bas, sur tous les rivages du monde catholique, des milliers de frères demandent chaque jour à Dieu pour moi la persévérance et la force ! »

Aussi, à la première nouvelle de cette admirable fondation, ce fut, dans toutes les missions, un long cri de reconnaissance. « Quand je pense, écrivait M. Taberd, qu'en différents lieux on prie pour moi, cela me ranime et me console au milieu des difficultés que j'éprouve. » Et dans une autre lettre : « Je vous prie de me rappeler au souvenir de ces pieux chrétiens, si zélés pour la propagation de notre sainte religion. Veuillez bien leur donner connaissance de ce que j'ai l'honneur de vous écrire, quand vous le croirez capable de les intéresser. »

De son côté, M. Gagelin écrivait: « J'admire les progrès merveilleux avec lesquels s'est établie cette association et le zèle des évêques pour l'étendre. Nous comptons beaucoup sur les prières des bonnes âmes qui sont entrées dans cette association. Elles auront part à toutes les bonnes œuvres qui s'opéreront par leurs aumônes. »

Les missionnaires de la Cochinchine ne s'en tinrent pas à ces témoignages isolés de reconnaissance. Au mois de juin 1830, profitant d'un moment où ils se trouvaient réunis en basse Cochinchine, ils adressèrent la lettre suivante au conseil central de Lyon, et, par son entremise, à tous les associés de la Propagation de la foi :

« Messieurs,

« Le concours des circonstances ayant permis à cinq d'entre nous de se réunir à Mgr d'Isauropolis, Sa Grandeur nous a proposé d'adresser une lettre de remerciements au conseil

Digitized by Google

d'administration et à tous les associés de la Propagation de la foi. Nous acquiesçons avec empressement aux vœux de notre digne vicaire apostolique et nous nous unissons à lui avec plaisir, pour rendre mille actions de grâces aux âmes généreuses qui veulent bien s'intéresser et s'associer à l'œuvre des missions. Et pourrions-nous être insensibles à la charité sublime que vous exercez envers nous et envers nos chers néophytes? Ne serions-nous pas coupables d'ingratitude, si nous n'étions pénétrés de reconnaissance envers ceux à qui nous devons le succès de notre ministère? Car nous le reconnaissons bien sincèrement, Messieurs, ce sont les ferventes prières de l'association qui attirent les bénédictions de Dieu sur nos faibles travaux, et ce que nous faisons de plus solide et de plus durable est dû aux aumônes des associés.

« Nous devons aussi nous rendre les interprètes des sentiments de gratitude qui animent nos néophytes. Que ne pouvez-vous, Messieurs, lire dans les cœurs de ces bonnes gens! Ils savent apprécier la généreuse libéralité de leurs bienfaiteurs; mais dans l'impuissance où ils sont d'exprimer autrement leur reconnaissance, ils élèvent leurs mains suppliantes vers l'auteur de tout bien, pour le conjurer de vous combler de bénédictions[1]. La prière de tant d'âmes ferventes sera exaucée.

« Vous apprendrez sans doute avec plaisir l'usage que nous faisons de vos aumônes, et cette reconnaissance soutiendra votre zèle et, nous l'espérons, Messieurs, encouragera vos pieuses libéralités. »

Ici les missionnaires entrent dans un long exposé de toutes les œuvres de la mission. On peut résumer ainsi leur énumération.

Les aumônes de la Propagation de la foi sont employées :

1. D'après le règlement en usage dans nos missions chaque année, après la Toussaint, on offre le saint sacrifice, et les fidèles font, dans toutes les chrétientés, des prières solennelles pour les associés défunts de la Propagation de la foi.

Digitized by Google

1° A l'entretien des missionnaires;

2° A élever des jeunes gens pour le sacerdoce;

3° A établir des écoles;

4° A imprimer des livres de religion;

5° A bâtir et à entretenir des églises dans les chrétientés;

6° A baptiser les enfants infidèles en danger de mort;

7° A racheter les enfants chrétiens tombés au pouvoir des païens.

Après avoir exposé toutes ces différentes œuvres, et fait ressortir leur importance, les missionnaires de la Cochinchine concluent ainsi :

« Voilà, Messieurs, ce que nous avions à vous dire sur l'emploi des secours que vous daignez nous accorder; cela suffit pour vous donner une idée des grands biens que vous faites et que vous pouvez faire. Animez-vous donc, messieurs, d'un nouveau zèle; et tandis que vos pieuses largesses serviront à former de saintes entreprises, que vos saintes prières fassent violence au ciel pour attirer sur ces entreprises les bénédictions de Dieu. Nous vous en prions, au nom de Jésus-Christ que vous faites connaître et honorer, au nom de peuples nombreux auxquels vous procurez, non des biens trompeurs et passagers, mais des biens éternels, qui seuls rendent heureux, et au nom de vous-mêmes, Messieurs, car, en continuant ce que vous avez si heureusement commencé, vous vous rendez les dignes imitateurs de ces Églises primitives, si fameuses par leur charité et, après en avoir partagé la renommée sur la terre, vous en irez partager la récompense dans le ciel.

« Il nous reste, Messieurs, à vous expliquer pourquoi nous ne vous avons pas écrit plus tôt. D'abord nous étions certains que nos confrères de Paris se rendraient les interprètes de nos missions auprès des associés de la Propagation de la foi: en second lieu, les circonstances critiques où s'est trouvée notre mission, pendant ces dernières années, ne nous l'ont pas per-

Digitized by Google

mis. La mission pleurait encore la perte de la plupart de ses anciens missionnaires, lorsqu'elle perdit Mgr de Véren; la mort de M. Thomassin suivit de près celle de Monseigneur, et il ne resta plus que deux missionnaires, Mgr le vicaire apostolique actuel et M. Gagelin. Ces deux Messieurs furent bientôt pris et retenus captifs par le roi. Joignez à cela les embarras et les difficultés qui accompagnent et suivent un pareil état de choses, et vous reconnaîtrez l'impuissance où nous avons été de nous acquitter plus tôt de ce devoir.

« Jean-Louis, évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de la Cochinchine, Cambodge et Ciampa; Gagelin, miss. apostolique; J. Régereau, mission. apostolique; J. Bringol, miss. apostolique; E. Th. Guénot, misss. apostolique; Jos. Marchand, miss. apostolique. »

Soixante ans ont passé sur cette œuvre bénie de la Propagation de la foi. Il est facile aujourd'hui d'apprécier l'arbre à ses fruits: on peut dire, sans exagération, que le développement merveilleux des missions catholiques pendant ce siècle, ces trois cents nouvelles églises qui ont été fondées dans le cours des soixante dernières années, le chiffre des néophytes doublé, triplé, décuplé dans certaines missions, ces milliers de temples élevés au vrai Dieu, dans l'Amérique du Nord, les Indes, l'Indo-Chine, le Japon, les îles de l'Océanie et sur tous les rivages de l'Afrique, des centaines d'écoles, de collèges, d'hôpitaux, d'orphelinats, tout cela, et bien d'autres œuvres qu'il est impossible d'énumérer en détail, c'est la Propagation de la foi qui l'a fait, et qui permet de le maintenir. Puisse l'auteur de tout don parfait continuer à bénir et à propager cette œuvre incomparable ! Puisse-t-il surtout la défendre et la protéger contre les épreuves et les menaces de l'avenir! Le salut des missions, la conservation et le développement du travail apostolique pendant un siècle y sont attachés !

Digitized by Google

Premières mesures contre les missionnaires (1825). — Le roi Minh-mang, tout en continuant à montrer sa haine, prenait certaines précautions pour ne pas froisser l'opinion publique, en persécutant trop ouvertement les bienfaiteurs de sa famille. Il semble qu'il ait hésité longtemps, avant de s'engager dans la voie de la persécution sanglante. Un jour qu'un de ses grands mandarins lui citait l'exemple du Japon, où l'on avait détruit la religion chrétienne à force de supplices : « Laissez faire, dit-il d'un air sombre; j'ai mon plan qui est bien meilleur. »

Quel était le plan de Sa Majesté annamite? Il faut bien avouer qu'il était conçu avec une habileté diabolique. Il consistait en deux choses : fermer absolument l'entrée du royaume aux nouveaux missionnaires, et quant à ceux qui y demeuraient, en bien petit nombre, les mettre, sans violence, dans l'impossibilité de remplir leur ministère auprès des fidèles. Le roi comprenait à merveille qu'en enlevant les pasteurs, le troupeau serait vite dispersé.

La première partie de ce plan machiavélique ne semblait pas offrir de grandes difficultés; comme on ne peut guère pénétrer en Annam que par la voie de mer, il n'y avait qu'à fermer tous les ports aux navires de l'Europe, et faire une garde sévère pour empêcher l'introduction furtive des ouvriers apostoliques. Précisément, à cette époque, deux missionnaires, MM. Jaccard et Régereau, venaient d'arriver de France, et cherchaient à pénétrer en Cochinchine. Le procureur de Macao expédia M. Jaccard par la voie du Tong-king, où il eut le bonheur de débarquer en cachette, malgré la surveillance active des espions de Minh-mang. Quant à M. Régereau, il arriva à Tourane sur la frégate de Bougainville, dans les premiers jours de 1825. On a vu que cet illustre navigateur ne put entrer en relations avec le roi et fut obligé de se retirer, sans avoir pu monter à Hué. Pendant un mois que durèrent les négociations, M. Régereau avait été déposé furtivement à terre, et caché

Digitized by Google

dans une petite chrétienté située non loin de la côte. Malheureusement le missionnaire avait été dénoncé. Aussitôt le roi envoya ordre au gouverneur de la province de faire des recherches très exactes pour s'emparer de lui. Afin d'éviter de plus grands malheurs, il fut forcé de se rembarquer, essaya vainement de pénétrer en basse Cochinchine par la rivière de Saïgon, et, après un assez long séjour à Singapoure et à Macao, il finit par entrer, deux ans plus tard, par le Tong-king.

A cette occasion, Sa Majesté annamite lança un édit furibond, pour défendre l'entrée des missionnaires dans ses États. Je donne ici ce premier édit, qui devait être suivi, hélas! de tant d'autres.

« *Édit pour défendre l'introduction furtive des maîtres européens dans les provinces.*

« La religion perverse des Européens corrompt le cœur des hommes. Depuis longtemps plusieurs navires européens sont venus ici pour faire le commerce et ont laissé des maîtres de la religion européenne dans ce royaume. Les maîtres ont séduit et perverti le cœur des peuples et ont altéré et corrompu les bonnes coutumes. N'est-ce pas là véritablement une grande calamité pour notre royaume? C'est pourquoi il convient que nous nous opposions à ces abus, afin de ramener notre peuple dans le droit chemin. Ceci est l'édit du roi; respectez-le.

« A ces causes, nous, mandarin des lettrés, plein de respect et d'obéissance pour l'ordre du roi, nous envoyons au gouverneur de la province de Quang-nam[1] l'ordonnance royale, afin que, lorsque les navires français viennent dans le royaume, il ait soin de les faire surveiller et examiner avec la plus scrupuleuse attention. De plus, il faut veiller avec le même soin et la même exactitude dans les ports, sur les montagnes, à toutes les

1. Dans laquelle est situé le port de Tourane.

Digitized by Google

issues de terre et de mer, pour empêcher que quelque maître de religion européenne ne s'introduise furtivement, ne se mêle avec le peuple, et ne répande ainsi les ténèbres dans le royaume. Tous ces maîtres se succèdent les uns aux autres, sans interruption, et regardent cela comme une chose ordinaire.

« Du règne de Ming-mang, la sixième année et le premier jour de la première lune. (Février 1825.) »

(Place du grand sceau rouge.)

L'Annam étant ainsi fermé aux missionnaires, restait à exécuter la seconde partie du plan de Minh-mang : enlever à leur troupeau ceux qui travaillaient dans l'intérieur du pays et les mettre hors d'état de remplir leurs saintes fonctions, sans pourtant user de violences odieuses. Ici encore le roi procéda avec une astuce diabolique. Sous prétexte que, depuis le départ de MM. Vannier et Chaigneau, il n'avait plus d'interprètes, voulant d'ailleurs, disait-il, s'entourer au début de son règne d'hommes instruits dans les sciences de l'Europe, il fit appel au dévouement et aux connaissances des missionnaires et les manda à sa cour, où ils devaient trouver une position honorable[1] qui leur permettrait également de servir l'État de leurs lumières et d'aider les chrétiens de leur influence. Les missionnaires virent bien le piège qui leur était tendu, mais comment échapper aux recherches du tyran? Ceux du Tong-king, plus éloignés et moins connus, réussirent à se cacher, mais ceux de la Cochinchine furent pris successivement et conduits à Hué, où le roi, au mépris de sa parole, les retint prisonniers et leur interdit de communiquer avec leurs chrétiens. Au commencement de 1828, MM. Tabert, Gagelin et le P. Odorico étaient ainsi retenus dans une sorte de captivité honorable ; Minh-mang les employait à traduire pour son usage des livres européens. MM. Jaccard et Régereau, moins connus,

1. On leur offrit le grade de mandarin et des appointements qu'ils refusèrent, pour bien accentuer qu'ils étaient retenus à la cour contre leur volonté.

Digitized by Google

parce qu'ils venaient seulement d'arriver, avaient pu heureusement échapper à toutes les recherches et demeuraient cachés dans la misssion.

Intervention en faveur des chrétiens (1828). — Le vice-roi des basses provinces, nommé Lê-van-duyet, et dans les annales de la Propagation de la foi, Thuong-cong, était l'ami des chrétiens et des missionnaires. Tant qu'il vécut, les fidèles demeurèrent en paix, dans les six provinces du Dong-naï. Indigné de la fourberie et de la méchanceté de Minh-mang, il fit exprès le voyage de Hué pour plaider la cause des chrétiens.

« Quel crime, dit-il au roi, ont donc commis les chrétiens pour qu'on les poursuive? Comment! nous persécuterions les maîtres européens, dont nous mâchons encore, à l'heure qu'il est, le riz entre les dents? Qui donc a aidé le feu roi à recouvrer ce royaume? Il paraît que Votre Majesté a bien envie de le perdre de nouveau. Les Tay-son ont persécuté la religion et ils ont été détrônés; le roi de Pégu vient de perdre la couronne, pour avoir chassé les prêtres. C'en est fait du royaume, puisque le roi ne se rappelle plus des services des missionnaires, qui nous donnaient du riz, quand nous avions faim, et de la toile, quand nous étions nus et que nous n'avions rien pour nous couvrir. Est-ce que le tombeau du grand maître Pierre[1] n'est pas encore au milieu de nous? Non, tant que je vivrai, le roi ne fera pas cela; que Votre Majesté fasse ce qu'elle voudra après ma mort. »

Celui qui tenait à Minh-mang ce langage sévère était l'ancien ami de son père Gia-long, son bras droit dans la conquête du royaume et le plus respecté de tous ses grands mandarins. Devant cette réprobation indignée d'un honnête homme, le tyran s'arrêta un instant, hésitant et confus, et le 29 juin 1828, il laissait à regret échapper ses victimes, qui s'empressaient

1. Mgr d'Adran.

Digitized by Google

de retourner aux œuvres de leur ministère. Hélas! c'était la dernière fois que le souvenir de l'évêque d'Adran, évoqué par la reconnaissance publique, devait protéger son troupeau menacé!

Situation religieuse en 1830. — Au milieu de toutes ces difficultés, la mission de Cochinchine reformait ses cadres un moment dégarnis par la mort. De 1825 à 1830, six nouveaux missionnaires, MM. Noblet, Bringole, Cuenot, Marchand, Mialon et Viale avaient réussi, malgré toutes les précautions de la police annamite, à se glisser dans le pays. Les chrétiens, comprenant mieux que personne le grand besoin qu'ils avaient de pères spirituels, se faisaient les complices de la pieuse contrebande, et bravaient tous les périls pour introduire les nouveaux apôtres dans leur pays. Ainsi se trouvèrent déjouées, grâce au dévouement des missionnaires et au zèle des chrétiens, toutes les ruses du tyran et de ses espions. Trois cents lieues de côtes, des milliers d'arroyos pénétrant dans l'intérieur, rendaient le blocus du pays bien difficile. Plus heureuse que l'Église du Japon, l'Église d'Annam resta toujours en relations avec le dehors, et put en recevoir à temps de nouveaux pasteurs.

Cependant, depuis la mort de Mgr Labartette, la mission de Cochinchine n'avait plus d'évêque. En 1827 étaient arrivés les lettres pontificales conférant à Mgr Taberd la charge de vicaire apostolique, avec le titre d'évêque d'Isauropolis. A cause des difficultés du moment, il dut attendre jusqu'à la Pentecôte 1830, pour aller se faire sacrer à Siam par Mgr Brugnières, coadjuteur de cette mission.

Ainsi se termina le long veuvage de l'Église de Cochinchine. En 1830, à la veille de descendre dans l'arène, elle avait réparé en partie ses pertes : un vicaire apostolique, huit missionnaires européens, vingt prêtres indigènes, formaient l'état-major de l'armée apostolique, qui comptait plus de soixante mille soldats

Digitized by Google

préparés au combat. Satan pouvait désormais lui déclarer la guerre ; il était certain qu'il ne triompherait pas sans difficultés, et avec le secours de Diĉu, on pouvait même espérer qu'il serait honteusement vaincu. C'est l'histoire de cette lutte de plus de trente années que je vais retracer dans les chapitres qui suivront.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME

L'ÈRE DES MARTYRS (1830-1840).

Commencement des persécutions (1830). — Le roi Minh-mang, tout en persécutant la religion chrétienne, voulait se donner des airs de modération. Pour éviter de froisser trop vivement par son ingratitude la conscience publique et amener peu à peu les esprits à accepter la proscription du christianisme, il changea de batteries. Au lieu de prendre sur lui l'odieux de la persécution, il se la fit demander par ses principaux mandarins et parut n'avoir cédé qu'à leurs instances. Comment un si bon prince eut-il pu, en conscience, se refuser aux instances de ses plus sages conseillers, le suppliant de purger l'Annam de la superstition chrétienne ? La comédie fut jouée avec tout le sérieux convenable. Une première fois, en 1826, le grand mandarin Lê, qui avait le grade de *Bo*[1], présenta au roi, en pleine audience, une requête[2] « pour supplier Sa Majesté de défendre la religion perverse, afin de rétablir les anciens usages et les bonnes

1. C'est le mandarin chargé en chef de l'administration de la justice.
2. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

coutumes du royaume. » Le roi, sans vouloir encore se prononcer, avait répondu qu'il aviserait et avait remercié les mandarins de leur zèle pour la bonne doctrine.

Quelques semaines après avoir relâché, bien malgré lui, les missionnaires qu'il retenait à Hué, Minh-mang mit la main sur le provicaire de la mission, M. Jaccard ; celui-ci ne devait échapper à la captivité que par la mort. Voici comment il fut arrêté.

Ming-mang eut besoin d'un interprète pour traduire une lettre qu'il reçut, à cette époque, d'un capitaine de vaisseau français. On proposait d'envoyer la lettre à Tourane, où résidait alors un négociant français, M. Borel, de Bordeaux, venu en 1821 avec M. Chaigneau, quand un misérable apostat, qui, depuis plusieurs années, faisait à la mission tout le mal possible, dit aux mandarins ;

« Qu'est-il besoin d'aller à Tourane? N'avez-vous pas ici tout près, au collège le Thâg-ninh[1] ? Ne peut-il pas vous traduire votre lettre, sans tant de dérangements? »

Sur-le-champ, on donna ordre de se saisir de M. Jaccard et de le mener à Hué, où il fut retenu dans une demi-captivité, au service du roi. Il obtint néanmoins, dans les commencements, la permission d'habiter dans une chrétienté voisine de la capitale et refusa toute espèce de traitement, ainsi que le titre de mandarin, pour bien montrer qu'il était à la cour contre son gré. Le roi le traita d'abord avec égards et convenance et l'employa à faire des traductions.

Ce prince se préparant à célébrer avec beaucoup de solennité le quarantième anniversaire de sa naissance, M. Jaccard profita habilement de la circonstance et demanda l'autorisation de faire faire aux chrétiens des prières publiques pour Sa Majesté.

« Puisque les chrétiens veulent prier pour nous, répondit

1. C'était le nom annamite de M. Jaccard.

Digitized by Google

le roi, nous le leur permettons. Toutes les religions de ce royaume font des vœux pour nous; pourquoi les chrétiens n'en feraient-ils pas aussi? »

Heureux de cette reconnaissance quasi-officielle du culte catholique, M. Jaccard fit, pendant huit jours, des offices solennels, pour obtenir de Dieu les grâces temporelles et spirituelles dont Sa Majesté annamite avait grand besoin, pour bien gouverner son royaume. L'effet de cette manifestation religieuse fut excellent: les chrétiens vinrent en foule, pendant ces huit jours, à l'église faire des prières pour le roi; les païens, de leur côté, y accoururent par curiosité, et parmi eux on vit plusieurs mandarins supérieurs, un neveu de Minh-mang et sa sœur aînée. Tous furent forcés de reconnaître que les chrétiens étaient au moins aussi bons sujets que les autres et que leurs cérémonies, par l'ordre, la régularité et l'éclat extérieur, l'emportaient de beaucoup sur celles des païens.

D'autre part, quand on apprit dans les provinces que le culte catholique s'exerçait publiquement aux portes de la cour, on se dit que le roi avait sans doute changé d'avis et qu'il ne voulait plus persécuter le christianisme. Les missionnaires profitèrent de cet instant de trêve pour visiter toutes les chrétientés. Ils avaient raison de se hâter; c'étaient les derniers jours de paix et de liberté accordés à l'Église de Cochinchine et comme ce calme trompeur qui annonce souvent en mer l'approche d'une effroyable tempête.

Affaire du village de Duong-son (1831-1832). — Un incident, amené par la méchanceté des païens, donna le signal de la persécution. Le village de Co-lao, voisin de celui de Duong-son, où résidait M. Jaccard, cherchait depuis longtemps à s'emparer des terres de ce dernier village. Au mois de septembre 1831, pendant que les chrétiens de Duong-son faisaient tranquillement leurs rizières, les gens de Co-lao vinrent leur chercher querelle, les accusant de cultiver des terres qui

Digitized by Google

leur appartenaient. L'affaire fut portée au tribunal du chef de canton et les païens, se sentant appuyés en haut lieu, eurent la malice d'y impliquer M. Jaccard, l'accusant d'être venu, à la tête des chrétiens, pour piller leurs maisons. L'accusation était si absurde, si dénuée de toute apparence de preuves, que le juge, malgré sa mauvaise volonté, fut forcé de donner gain de cause aux chrétiens. Les païens ne se tinrent pas pour battus : ils portèrent la cause au grand conseil du roi. L'accusation changea alors de nature ; il ne fut plus question de la prétendue spoliation dont les païens se disaient victimes, mais du crime de professer le christianisme. Sur ce point, les accusateurs étaient sûrs de triompher, car les inculpés avouaient d'eux-mêmes. Là dessus, soixante-treize chrétiens du village de Duong-son furent jetés en prison, mis à la cangue et torturés avec une grande cruauté. Aucun ne faiblit dans les tourments. En conséquence, après des interrogatoires multipliés, les grands mandarins portèrent la sentence suivante, que le roi s'empressa de ratifier :

« M. Jaccard et le premier chef du village étaient condamnés à mort avec sursis, le second chef, à l'exil perpétuel; quatorze soldats, appartenant à la commune, furent dégradés et condamnés aux travaux forcés, après avoir été exposés deux mois au soleil, la cangue au cou, et avoir reçu chacun cent coups de bâton; le reste des hommes fut condamné à deux mois de cangue et cent coups de bâton, les femmes à cent coups de bâton seulement; les terres contestées étaient données au village de Co-lao, l'église de la chrétienté et les bâtiments du collège étaient confisqués. » (Juin 1832.)

Le roi, « voulant user d'indulgence envers le missionnaire français, » lui fit grâce de la vie, et le condamna simplement à servir comme soldat dans ses armées. Sa Majesté se déterminait à cet acte de clémence « parce que le maître européen n'était qu'un barbare, ne connaissant rien aux lois du pays, et qui n'était venu en Annam que pour gagner sa vie, en

Digitized by Google

trompant le peuple par la prédication d'une religion fausse. »

M. Jaccard fut alors forcé de venir résider à Hué, où sa situation, pendant quelques mois, ne fut pas autrement changée, le roi l'employant, comme par le passé, à des traductions. Dans le courant de septembre, Minh-mang lui ayant demandé l'explication de plusieurs gravures représentant des sujet tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, le pieux confesseur saisit avec empressement l'occasion de lui faire connaître les principaux points de la doctrine catholique : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses de l'autre vie, et il lui fit remettre l'abrégé de l'Écriture Sainte à l'usage des païens qui veulent s'instruire de la religion.

Sa Majesté très païenne se trouva fort offusquée de cette audace; après avoir fait copier le livre, elle le renvoya aux grands mandarins du conseil, et le ministre des cultes fit aussitôt comparaître devant lui M. Jaccard :

— Mettez-vous à genoux.

Le missionnaire, habitué jusqu'alors à certains égards, crut d'abord à une plaisanterie et ne se pressait pas d'obéir. Alors le grand mandarin lui dit, d'un air sérieux :

— Ce n'est pas une plaisanterie; c'est de la part du roi que je vous parle. Mettez-vous à genoux.

— Grand homme, j'obéis.

— Vous êtes venu dans les États de Sa Majesté pour prêcher le christianisme; vous avez été condamné à mort par le tribunal des causes criminelles; le roi vous a fait grâce. Comment osez-vous encore vous permettre de garder, de lire et de prêter des livres de religion même au roi? Vous vous êtes rendu coupable d'un nouveau crime. Cependant Sa Majesté très clémente vous fait encore grâce pour cette fois; mais n'y revenez plus. Je vais faire brûler votre livre. Avez-vous encore d'autres ouvrages de religion?

— Oui, certainement, j'en ai.

Digitized by Google

— Allez les brûler.

— Je m'en garderai bien.

— Si vous ne voulez pas les brûler vous-même, apportez-les moi ; je les brûlerai.

— Je ne puis pas plus vous livrer ces livres que les brûler moi-même. Quand vous me demanderez quelque chose que je puisse faire sans crime, je l'exécuterai sans réplique ; mais en fait de religion, vous n'obtiendrez jamais de moi que je fasse rien qui lui soit contraire.

— Au moins, cachez-vos livres et ne les prêtez à personne.

— C'est ce que je ne puis encore vous promettre. J'adore un seul Dieu ; je prêche la religion, et je la prêcherai tant que je vivrai.

Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir du missionnaire, le grand mandarin dit à un de ses gens :

— Allez ; annoncez au roi qu'il a obéi.

— Vous direz au roi ce que vous voudrez, répliqua aussitôt M. Jaccard, mais si vous dites que j'ai brûlé mes livres, c'est faux. Vous avez bien vu que je ne m'en suis pas mêlé.

Quelques jours après, nouvelle comparution au tribunal. Cette fois, il s'agissait de livrer les ornements et vases sacrés qui servent à l'oblation du divin sacrifice. Heureusement M. Jaccard, prévenu à temps, avait pu mettre sa chapelle en sûreté. Le mandarin lui demanda :

— Avez-vous des croix et d'autres objets servant au culte ?

— Oui, j'en ai.

— Livrez-les, pour qu'on les brûle.

— Il n'y a pas si longtemps que vous avez brûlé mon livre ; vous devez bien vous rappeler ce que vous ai dit alors. J'ai mis en sûreté les objets que vous me demandez et je ne suis nullement disposé à les livrer.

— C'est bon entre nous qui nous connaissons, mais vous devez savoir que ce n'est pas ainsi qu'on parle aux mandarins.

Digitized by Google

— Je ne connais pas d'autre manière de parler. J'ai pour les mandarins tout le respect possible; mais je ne crois pas qu'il y ait rien à reprendre dans ce que je viens de dire.

— Demain, vous paraîtrez au tribunal des causes criminelles. Ces messieurs ne se contenteront pas de cette réponse. Dites que vous avez renvoyé tous ces objets en Europe et que vous ne prêchez plus la religion.

— Vous savez qu'il est défendu de mentir; je dirai les choses telles qu'elles sont. Quant à ce que vous me suggérez de dire que je ne prêche plus la religion, cela n'est pas possible.

— Vous vous ferez condamner à mort.

— J'ai été condamné une première fois comme prédicateur de la religion; je ne demande pas mieux que de l'être une seconde fois. Je n'ai pas cessé et je ne cesserai de prêcher que quand cela ne me sera plus possible.

— Vous ne parleriez pas ainsi devant les grands mandarins du tribunal.

— Ce que je dis ici devant vous, je le dirai devant tous les tribunaux et même devant le roi.

— Au moins, si vous avez encore chez vous quelque objet suspect, faites-le disparaître. Vous ne craignez rien, c'est fort bien; mais moi, je crains beaucoup; si le tribunal trouve chez vous quelque effet de religion, c'est sur moi que retombera la faute.

Ainsi finit l'interrogatoire. En présence de cette intrépidité calme que rien ne pouvait ébranler, Minh-mang céda et commanda de laisser le missionnaire tranquille. Il fut seulement gardé plus étroitement, de peur que les chrétiens ne vinssent le visiter.

Bien que l'édit de persécution ne fût pas encore publié, les vexations se multipliaient sur tous les points, excepté dans les six provinces de la basse Cochinchine, où les chrétiens, protégés hautement par le vice-roi de Saïgon, demeuraient en

Digitized by Google

paix. Partout ailleurs, les mandarins, pour faire du zèle, ordonnaient d'abattre les églises, et les villages païens sûrs de l'impunité, après la monstrueuse iniquité commise au préjudice du village de Duong-son, s'emparaient sans plus de façon des terres des chrétiens qui étaient à leur convenance.

Dans le courant de décembre 1832, le colonel des gardes du roi fit signer à tous les soldats de son régiment un libelle d'apostasie. Douze soldats, ayant à leur tête un capitaine chrétien, nommé Paul Buong, demeurèrent fermes et refusèrent de signer. On les mit à la cangue et on les frappa avec tant de cruauté que leurs chairs tombaient en lambeaux; six cédèrent à la violence des tortures; les six autres, en compagnie de Paul Buong, furent inébranlables. Le roi, voulant à tout prix en faire des apostats, ne les condamna pas pour le moment à mort; il ordonna de les torturer tous les deux ou trois jours, de manière à ce que leurs plaies ne pussent se cicatriser, et que l'atrocité de leurs souffrances leur arrachât enfin un acte d'abjuration.

Ce prince et ses mandarins, habitués à ne jamais rencontrer de résistances, ne pouvaient s'expliquer cette héroïque obstination des chrétiens. « Comment, s'écriait le tyran en fureur, je commande à tous mes États et personne ne résiste à ma volonté. Il n'y aura donc que ces polissons de chrétiens dont je ne pourrai venir à bout! Qu'on frappe sans pitié, qu'on torture, qu'on mette en morceaux ces aveugles et ces endurcis, qui se refusent à fouler aux pieds la croix! »

Comme aux premiers jours du christianisme, comme à l'heure troublée que nous traversons, le despotisme s'étonnait de trouver des âmes qui eussent le courage de lui dire non en face et qui refusassent de se courber lâchement devant la tyrannie de la légalité triomphante. Les décrets du prince prohibaient le christianisme, et prêtres et fidèles ne s'empressaient pas d'obéir ! Conçoit-on pareille insolence? Le roi Minh-mang n'était pas au bout de ses étonnements et de ses décep-

Digitized by Google

tions. Il faut bien que la tyrannie, sous toutes ses formes, césarisme ou démocratie, paganisme ou franc-maçonnerie, se le tienne pour dit : jamais on ne triomphera de la conscience catholique ; jamais on ne mettra sous le joug l'Église du Christ ! A côté des lâches et des habiles, qui se rangent du parti du plus fort et soignent les intérêts de leur fortune, il y aura toujours parmi nous, des hommes de cœur et de convictions, qui sacrifieront tout pour garder l'intégrité de leur honneur et de leur foi ; on pourra les opprimer, on ne les fera pas céder ; si on les dépouille de leurs biens, le morceau de pain du pauvre leur suffit, il ne leur manquera jamais ; si on les chasse, ils reviendront ; on les a chassés tant de fois déjà, et ils sont toujours revenus, si on les tue... ah ! voilà, je l'avoue, un moyen radical d'en finir avec eux ; eh bien, si on les tue, ils ressusciteront ; ce n'est pas plus difficile que cela. Voilà dix-sept cents ans que Tertullien s'écriait : Le sang des martyrs est une semence ! et depuis dix-sept cents ans, chaque fois que cette rosée féconde a coulé sur la terre, elle y a fait germer toute une moisson de vertus. L'histoire du passé, je pourrais dire l'histoire d'hier, est là pour apprendre aux persécuteurs à ne pas se heurter à la conscience catholique, car ils sont bien certains d'avance d'être vaincus, et c'est un de mes étonnements de voir des hommes d'esprit recommencer tous les jours cette gageure insensée contre l'Église immortelle de Jésus-Christ.

Requête contre les chrétiens. — Le grand mandarin Thuong-cong, ce vice-roi du Dong-nai qui avait, en 1828, arrêté la persécution par ses représentations énergiques, venait de mourir à Saïgon, au mois d'août 1832. C'était le dernier appui des chrétiens qui leur manquait au moment le plus critique. Désormais Minh-mang n'avait plus d'opposition à craindre dans son conseil pour préparer les voies à l'édit de persécution générale, il eut soin de se le faire demander par

Digitized by Google

ses principaux mandarins. Les lettrés du tribunal des rites présentèrent donc au roi une requête en forme contre le christianisme.

Ces messieurs « prosternés humblement au pied du trône de Sa Majesté, demandaient la prohibition sévère de la religion de Dato[1], et la destruction des églises chrétiennes. De toutes les religions professées dans le royaume, la religion de Dato était certainement la plus mauvaise. La religion de Phat[2] et celle de Lao-quan[3] ne sont pas très bonnes, et ont beaucoup de superstitions, mais cependant elles sont encore bien meilleures que la religion du Seigneur du ciel[4]. Jadis les empereurs de Chine et les ancêtres de Sa Majesté ont sévèrement prohibé cette secte impie; mais, parce que la défense n'a pas été exécutée avec soin et que les mandarins ont été négligents à faire leur devoir, il en est résulté que cette religion perverse subsiste toujours et se multiplie continuellement dans le royaume. Il était réservé à sa très haute, très puissante et très éclairée Majesté d'en venir à bout et de détruire entièrement une fausse religion, qui n'a pour prosélytes que des imbéciles et des femmes idiotes.

« Les maîtres de cette religion ont divisé le royaume et en ont fait autant de gouvernements qu'ils ont voulu[5]. Les chrétiens ont un tel respect pour eux qu'ils leur obéissent au premier mot, et se communiquent en un clin d'œil toutes les nouvelles du royaume du Nord au Midi. Sa Majesté est donc suppliée de porter un édit pour prohiber cette mauvaise doctrine. On ne devra plus souffrir dans le royaume de ces hommes barbares qui viennent pour y prêcher, et l'on punira ceux qui leur donnent asile. On devra prohiber encore tous les

1. Jésus.
2. Le bouddhisme.
3. La religion des sorciers.
4. Le christianisme.
5. Allusion aux trois vicariats apostoliques qui se partageaient alors l'Annam, le Tong-king oriental, le Tong-king occidental et la Cochinchine.

Digitized by Google

livres écrits en caractères barbares[1]; on commandera d'apporter tous ces livres aux mandarins, et ils seront détruits. On défendra également la récitation des prières, même à voix basse et dans les maisons. Il faudra, en outre, faire prendre tous les catéchistes et les chefs de famille et les forcer à fouler aux pieds la croix. A cette condition, on pourra leur pardonner, pour la première fois.

« Nous autres, hommes vils et sans intelligence, nous présentons avec crainte cette requête. Si Sa Majesté daigne y faire droit, nous en aurons une reconnaissance éternelle et les générations à venir célébreront le nom du roi. »

(Suivent les signatures.)

Cette dernière phrase était affaire de protocole; les mandarins savaient trop bien qu'ils ne couraient aucun risque, et qu'en demandant la proscription du christianisme, ils servaient la haine du maître. Quand Minh-mang jugea l'opinion suffisamment préparée, tout à coup, le 6 janvier 1833, au jour de l'Épiphanie, fête patronale de notre société, il lança le premier édit de persécution générale. En voici le texte:

Premier édit de persécution générale (6 janvier 1833). — « Moi, Minh-mang, roi, je parle ainsi. Depuis de longues années, des hommes venus de l'Occident prêchent la religion de Dato, et trompent le bas peuple, auquel ils enseignent qu'il existe un séjour de félicité suprême et un cachot d'affreuses misères. Ils n'ont aucun respect pour le dieu Phat[2], et n'honorent pas les ancêtres. Voilà certainement une grande impiété. De plus, ils bâtissent des maisons de culte, où ils reçoivent un grand nombre de personnes, sans distinction de

1. Allusion aux livres écrits en caractères européens. Ce système d'écriture, qui rendait les livres accessibles à tous, choquait tout particulièrement l'orgueil des lettrés, jaloux de garder pour eux seuls le monopole de l'instruction.

2. Le Bouddha de l'Inde, appelé *fo* en chinois, et, en prononçant à la manière annamite, *phat*.

Digitized by Google

sexe, afin de séduire les femmes et les jeunes filles[1]; ils arrachent aussi la prunelle de l'œil aux malades. Peut-on rien imaginer de plus contraire à la raison et aux bonnes coutumes ?

« L'an dernier, nous avons châtié deux villages imbus de cette doctrine perverse; notre intention en cela était de faire connaître notre volonté, afin qu'on évite ce crime et qu'on revienne à de bons sentiments.

« Maintenant donc, voici ce que nous avons décidé : quoique le peuple qui, par ignorance, suit cette voie gauche soit déjà nombreux, il ne manque pas de bon sens, pour connaître ce qui convient et ce qui ne convient pas; il est encore facile de l'instruire et de le rendre bon. Il faut donc employer d'abord à son égard l'instruction et les avis, et s'il est indocile, les supplices et les peines.

« En conséquence, nous ordonnons à tous ceux qui suivent cette religion, depuis le mandarin jusqu'au dernier du peuple, de l'abandonner sincèrement, s'ils reconnaissent et redoutent notre puissance. Nous voulons que les mandarins examinent avec soin si les chrétiens qui se trouvent sur leur territoire se préparent à obéir à nos ordres, et qu'ils les contraignent de fouler, en leur présence, la croix aux pieds; après quoi, ils leur feront grâce pour cette fois. Pour les maisons de culte et les habitations des prêtres, ils devront veiller à ce qu'elles soient entièrement rasées, et dorénavant, si quelqu'un de nos sujets est reconnu coupable de professer ces coutumes abominables, il sera puni avec la dernière rigueur, afin de détruire dans sa racine la religion perverse.

« Ceci est notre volonté. Exécutez-la.

« Le douzième jour de la onzième lune, la treizième année de notre règne. »

(Place du sceau royal.)

1. Ces calomnies ignobles existaient dès le temps des catacombes; Sa Majesté annamite ne faisait que répéter des infamies vieilles de quinze siècles.

Digitized by Google

Toujours fidèle à son système d'hypocrisie, le persécuteur s'était bien gardé de dévoiler sa pensée toute entière. Il y avait un article secret contre les missionnaires et les prêtres du pays; il était ainsi conçu :

« La religion de Jésus est digne de toute notre haine, mais notre peuple imbécile et idiot l'embrasse en grand nombre et sans examen, dans tous les endroits du royaume. Il ne convient pas de laisser s'affermir et s'accroître cet abus. C'est pourquoi nous avons déjà daigné porter un édit paternel, afin d'apprendre à notre peuple ce qu'il doit faire pour se corriger.

« Nous considérons que cette multitude insensée est pourtant notre peuple; le nombre en est très grand, et ils sont obstinés dans l'erreur, en sorte que, corriger ce peuple de son aveuglement n'est pas une chose qui puisse s'exécuter en un instant. Si l'on voulait strictement se conformer aux lois, il faudrait en faire mourir des mille et des mille, mais cela coûterait trop à notre amour paternel pour ce peuple; il pourrait arriver aussi que plusieurs, qui sont disposés à se corriger, périraient avec les coupables.

« Il est bon d'ailleurs d'agir en cette affaire avec prudence, selon la maxime qui dit[1] : « Si tu veux détruire une mauvaise coutume, détruis-la avec ordre et patience; » et cette autre qui dit : « Si tu veux extirper la race des méchants, prends la cognée et frappe à la racine. » Suivons donc le conseil des sages, pour réussir certainement dans une affaire si importante.

« Nous ordonnons à tous les gouverneurs de province et à tous nos mandarins supérieurs :

« 1° De s'occuper à instruire sérieusement leurs inférieurs, qu'ils soient mandarins, soldats ou peuple, de manière qu'ils se corrigent et abandonnent la religion perverse.

« 2° De s'informer exactement de l'emplacement des églises

1. Dans les livres de Confucius.

Digitized by Google

et des maisons de religion dans lesquelles les maîtres réunissent le peuple, et de détruire tous ces édifices sans délai.

« 3° D'arrêter les maîtres de religion, mais en ayant soin d'user plutôt de ruse que de violence ; les maîtres européens, il faut les envoyer promptement à la capitale, sous prétexte d'être employés par nous à traduire des lettres ; les maîtres du pays, vous les retiendrez au chef-lieu de vos provinces, et vous les garderez strictement, de peur qu'ils ne s'échappent ou n'aient des communications secrètes avec le peuple, ce qui maintiendrait celui-ci dans son erreur.

« Vous, préfets et gouverneurs de province, conformez-vous à notre volonté ; surtout agissez avec précaution et prudence et veillez à n'exciter aucun trouble. C'est ainsi que vous vous rendrez dignes de notre confiance.

« Nous défendons de publier cet édit, de peur que la publication n'amène des troubles. Dès qu'il vous sera parvenu, vous seuls devez en prendre connaissance. Obéissez. »

Bien qu'on s'y attendît depuis longtemps, le décret de proscription tomba comme un coup de foudre au milieu des chrétiens épouvantés. Nos pauvres Annamites sont naturellement poltrons et habitués dès l'enfance à trembler devant l'autorité, trente ans de paix religieuse les avaient mal préparés d'ailleurs à subir la persécution. Il y eut un moment d'angoisses indescriptibles, et l'on put croire que c'en était fait de l'Église de Cochinchine : en quelques jours, les trois cents églises de la mission furent à terre, nos dix-huit couvents de religieuses se dispersèrent, le séminaire de Lai-thieu, qui comptait alors vingt-huit élèves, fut licencié, et l'Église annamite rentra, pour une période de trente années, dans les catacombes, d'où la reconnaissance de Gia-long l'avait fait sortir.

Dispersion des missionnaires. — Le vicaire apostolique et ses missionnaires étaient fort perplexes. Déjà le gouverneur de Bien-hoa avait envoyé à Mgr Tabert, qui résidait à Lai-thieu,

Digitized by Google

l'ordre de se rendre à pied à Hué, étapes par étapes, comme les soldats qui rejoignent leur corps. Le vicaire apostolique avait réclamé, à bon droit, contre un pareil traitement et demandé à faire la route par mer. Il avait montré au grand mandarin les lettres que Gia-long écrivait autrefois à l'évêque d'Adran, pour le remercier, dans les termes les plus humbles, de lui avoir rendu le trône et l'assurer d'une reconnaissance éternelle.

— Je ne suis pas plus l'ennemi du roi de Cochinchine que mon prédécesseur, avait ajouté le prélat; pourquoi donc veut-on me traiter en criminel?

— C'est vrai, répondit avec embarras le mandarin; autrefois les choses étaient ainsi, mais aujourd'hui elles sont bien changées. Je n'y puis rien.

Provisoirement il consigna Mgr Tabert au collège, en attendant d'avoir pris une décision sur son transfert à la capitale.

Pendant ces quelques jours de répit, les missionnaires tinrent conseil. Le personnel de la mission de Cochinchine se composait alors du vicaire apostolique, de huit missionnaires français, du P. Odorico, franciscain italien, et de dix-sept prêtres indigènes. A la rigueur, ceux-ci pouvaient rester cachés dans le pays, mais les missionnaires européens n'avaient pas cette ressource; connus depuis longtemps des autorités, à cause de leur situation officielle pendant la paix, où se refugier, au milieu de l'effarement général qui semblait avoir glacé tous les cœurs et fermé toutes les portes devant eux? Les chrétiens, ne consultant que leur intérêt du moment et ne soupçonnant pas peut-être toute la malice de Minh-mang, auraient voulu qu'ils se livrassent, pour les tirer d'embarras et ne pas irriter davantage le persécuteur; mais il était évident que c'était se mettre dans l'impossibilité de secourir ensuite les fidèles.

L'exemple de M. Jaccard, retenu depuis plus de deux ans à Hué, dans une captivité qui devenait chaque jour plus étroite,

Digitized by Google

montrait assez ce que l'on pouvait désormais attendre de Minh-mang.

Après avoir hésité quelques jours, Mgr Tabert se décida à prendre la fuite, avec MM. Vialle, Cuénot et Régereau, qui, récemment arrivés de France, auraient pu difficilement échapper aux recherches des persécuteurs. Le plan du vicaire apostolique était de se réfugier quelque temps à Siam, en attendant que les chrétiens, revenus de leur première panique, voulussent bien le recevoir de nouveau et le cacher chez eux.

M. Marchand s'était refugié dans la chrétienté de Mac-bac, d'où il écrivait, au mois de mai 1833 : « Je reste seul à battre en retraite; je suis décidé à garder la portion du troupeau que Monseigneur m'a confiée, dût-on me brûler les moustaches. »

M. Bringole était caché dans le Binh-dinh, M. Delamotte, dans la haute Cochinchine.

Le P. Odorico avait été arrêté à Cai-nhum, avec un prêtre indigène, nommé Dieû; moyennant treize barres d'argent[1], les fidèles obtinrent du gouverneur de Vinh-long la délivrance du prêtre annamite, mais le missionnaire européen fut dirigé sur Hué.

M. Gagelin, après avoir couru çà et là, de Saïgon à Qui-nhon, désespérant de trouver un asile, craignant surtout de compromettre inutilement les fidèles, prit le parti de se livrer lui-même aux mandarins du Binh-dinh, qui l'envoyèrent à Hué.

Quant au provicaire de la mission, M. Jaccard, j'ai déjà dit qu'il y était retenu depuis deux ans ; la mort seule devait le délivrer de sa captivité.

Ainsi, au début de la persécution, tout semblait sourire aux vues du tyran : les chrétiens étaient consternés et l'on pouvait

1. Environ 1040 fr. de notre monnaie.

Digitized by Google

croire qu'ils ne feraient pas une longue résistance; tous les établissements de la mission, églises, presbytères, couvents, séminaires, étaient renversés; le vicaire apostolique en fuite, avec trois de ses missionnaires, trois autres, prisonniers à Hué; seuls, MM. Delamotte, au nord, Bringole, au centre, Marchand, dans le sud, restaient, pour soutenir cette Église penchant déjà vers sa ruine. C'est l'éternelle histoire des persécutions. Afin de faire toucher du doigt la faiblesse des victimes, Dieu permet presque toujours le triomphe passager de la haine et la victoire du mal; puis, un jour, à l'heure marquée dans les décrets de sa miséricorde et aussi de sa justice, il jette à bas l'erreur qui se croyait triomphante et, lui mettant le pied sur la gorge, lui arrache, tôt ou tard, le cri de la rage impuissante : O Galiléen, tu as vaincu : *Vicisti, Galilæe.*

Martyre de M. Gagelin (17 octobre 1833). — L'ère des martyrs était ouverte! M. François-Isidore Gagelin, de la société des Missions étrangères, fut le premier qui descendit dans l'arène. J'ai dit plus haut que, pour ne pas compromettre plus longtemps les chrétiens, il avait pris, dans les derniers jours de juillet 1833, l'héroïque résolution de se livrer lui-même. Le mandarin, heureux de cette capture et voulant se faire valoir, se garda bien de dire, dans son rapport, que le missionnaire s'était remis volontairement entre ses mains. Il fit sonner bien haut l'habileté qu'il avait déployée pour s'emparer d'un malfaiteur si dangereux et l'achemina vers la capitale, en compagnie de ses deux servants; ceux-ci ayant pris la fuite, à la hauteur de Tourane, M. Gagelin fut mis aussitôt à la cangue et, à son arrivée à Hué, on le jeta dans la prison commune.

M. Jaccard, son confrère, qui était détenu assez honorablement, avec le P. Odorico, dans la maison des ambassadeurs, alla le voir aussitôt pour le consoler, et fut bien surpris de le trouver à la cangue :

Digitized by Google

— Eh! cher confrère, lui dit-il, en badinant, quel collier! vraiment, il ne vous manque plus que le coup de sabre.

— Mais cela pourra bien m'arriver.

— Comment, cela pourra vous arriver? Que voulez-vous dire?

— Vous ne savez donc pas mes affaires?

— Je ne sais rien, si ce n'est que vous vous êtes livré vous-même aux mandarins, et tout le monde dit que, dans peu de jours, vous allez nous être réuni dans la maison des ambassadeurs.

— Je le pense comme vous, mais qui sait?

Et là-dessus, les confesseurs de la foi se séparèrent en riant. Ils ne soupçonnaient pas qu'ils étaient tous les deux à la veille du martyre.

Du 23 août au 11 octobre, M. Jaccard et le P. Odorico purent, à tour de rôle, visiter M. Gagelin dans la prison. Cependant on ne se pressait pas de le faire sortir de la geôle, pour le réunir à ses confrères, comme on l'avait d'abord promis. Ce retard était de mauvais augure.

En effet, le 11 octobre, on mit des gardes à la porte du cachot de M. Gagelin et défense fut faite de laisser pénétrer qui que ce fût. Les martyrs de J.-C. ne purent plus communiquer que par lettres, grâce aux servants de M. Jaccard, qui portaient chaque jour des vivres au prisonnier. Cette correspondance a été conservée; elle rappelle les plus belles pages de l'antiquité chrétienne. En voici des extraits :

M. Gagelin à M. Jaccard, 12 *octobre* 1833.

« Depuis hier au soir, personne ne peut plus approcher de moi. De nuit, j'ai les ceps aux pieds. Il paraît qu'au premier jour, on m'enlèvera pour me mener en exil au Xu-doai[1], d'après la sentence la plus inique. N'en dites rien à personne. »

1. Province du Tong-king limitrophe de la Chine.

Digitized by Google

M. Jaccard à M. Gagelin, 12 octobre.

« J'ai reçu votre billet. J'avais déjà appris, par la personne qui vous a porté du riz ce matin, le mauvais traitement qu'on vous fait éprouver. J'espère que je saurai dans la journée ce que vous avez à espérer ou à craindre. A quelque peine que l'on vous condamne, ce ne sera que comme prédicateur de la religion. J'ai célébré ce matin la messe pour vous et récité l'oraison : *pro constituto in carcere*[1]. Je prie le bon Dieu de vous donner la patience et la résignation dont vous avez si grand besoin. »

M. Gagelin à M. Jaccard, 12 octobre.

« Je vous remercie d'avoir célébré la sainte messe pour moi. Je vous prie de faire au plus vite un placet au *Bo*[2], pour demander raison de l'injuste sentence prononcée contre moi, sans que l'on m'ait interrogé ni entendu. »

M. Jaccard à M. Gagelin, 12 octobre.

« Je crois devoir vous annoncer sans détour, bienheureux confrère, que nous avons appris que vous êtes condamné à mort, pour être sorti du Dong-naï, où le roi vous avait permis de rester, afin d'aller dans diverses provinces, pour y prêcher la religion. D'après ce que nous avons entendu, vous êtes condamné à mourir par la corde. J'espère que, si le bon Dieu vous accorde la grâce du martyre que vous êtes venu chercher si loin, vous n'oublierez pas votre pauvre confrère que vous laissez derrière vous. Mon plus grand regret est que je ne puisse aller vous voir. Je verrai si, avec de l'argent, je pourrai pénétrer jusqu'à vous. Le roi n'a pas encore assigné le jour de votre exécution; si je puis le connaître, je ne manquerai pas de vous le faire savoir. »

1. Pour un prisonnier.
2. C'est le mandarin chargé en chef de la justice.

Digitized by Google

M. Gagelin à M. Jaccard, 13 *octobre.*

« Je crois avoir mieux rencontré que vous. Je suis condamné à l'exil et c'est au Xu-doai qu'on doit me reléguer. Quand vous écrirez à M. Delamotte, remerciez-le pour moi et recommandez-moi à ses prières. Je regrette beaucoup de ne pouvoir lui répondre. »

M. Jaccard à M. Gagelin, 13 *octobre.*

« Je viens de recevoir vos deux billets. Vous pouvez être certain que vous êtes condamné à mort, et cela, pour avoir prêché la pure doctrine de l'Évangile et Jésus crucifié. Vous n'êtes pas condamné à l'exil, mais à la mort sans préambule, à moins que, par une espèce de miracle, le roi ne change votre sentence. Les choses, cher confrère, sont comme je vous le dis. Le roi vous condamne comme prédicateur de l'Évangile, il ne veut plus de chrétiens, ni de missionnaires; mon tour et celui du P. Odorico pourront venir aussi. J'ai fait parler au *Bo* cinq ou six fois par les voies les plus sûres. Tous ces messieurs ont répondu qu'il n'y a rien à faire. Je ne puis non plus, à mon grand regret, obtenir la permission d'aller vous voir. »

M. Gagelin à M. Jaccard, 14 *octobre.*

« Monsieur et très cher confrère,

« La nouvelle que vous m'annoncez que je suis irrévocablement condamné à mort me pénètre de joie jusqu'au fond du cœur. Non, je ne crains pas de le dire, jamais nouvelle ne me fit tant de plaisir; les mandarins n'en éprouveront jamais de pareil. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus*[1]. La grâce du martyre, dont je suis bien indigne, a été, dès ma plus tendre enfance, l'objet de mes vœux

1. Je me suis réjoui de ce qu'il m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. (Psaume.)

Digitized by Google

les plus ardents; je l'ai spécialement demandée, toutes les fois que j'élevais le précieux sang au saint sacrifice de la messe. Dans peu, je vais donc paraître devant mon juge, pour lui rendre compte de mes offenses, du bien que j'ai omis de faire et même de celui que j'ai fait. Si je suis effrayé par la rigueur de sa justice, d'un autre côté, ses miséricordes me rassurent, l'espérance de la résurrection glorieuse et de la bienheureuse éternité me console de toutes les peines et de toutes les humiliations que j'ai souffertes. Je pardonne de bon cœur à tous ceux qui m'ont offensé et je demande pardon à tous ceux que j'ai scandalisés. Je vous prie d'écrire à Monseigneur notre vicaire apostolique, que je respecte et aime bien sincèrement, ainsi qu'à messieurs nos autres confrères, que je porte tous dans mon cœur. Je me recommande à leurs prières, ainsi qu'à celles des prêtres du pays, des religieuses et de toutes les bonnes âmes. Je vous prie d'écrire à MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères, à M. Lombard, missionnaire à Besançon, mon cher père en Jésus-Christ et deux mots à mes parents. Je ne les oublierai pas dans le ciel, où nous nous réunirons tous, je l'espère. Je quitte ce monde, où je n'ai rien à regretter. La vue de mon Jésus crucifié me console de tout ce que la mort peut avoir d'amertumes. Toute mon ambition est de sortir promptement de ce corps de péché, pour être réuni à Jésus-Christ dans la bienheureuse éternité. *Cupio dissolvi et esse cum Christo*[1]. Je n'ai plus qu'une consolation à désirer, celle de vous rencontrer ainsi que le P. Odorico pour la dernière fois. »

« Fr. Gagelin. »

M. Jaccard à M. Gagelin, 15 octobre.

« Monsieur et bien vénéré confrère,

« Nous avons lu votre lettre avec la plus grande joie. Nous

1. Je désire voir mon corps se dissoudre, afin d'être avec le Christ. (Saint Paul.)

Digitized by Google

ne pouvons que remercier le Seigneur de vous donner tant de courage. Le P. Odorico en a pleuré de joie. Je ne puis encore vous assurer si je pourrai vous rendre une dernière visite. Je ferai tout mon possible pour cela, et dans le cas que je ne puisse y aller, je tâcherai au moins de vous procurer un prêtre annamite. J'aurai soin d'exécuter toutes vos commissions, je ne puis rien vous marquer davantage. Quand je saurai quelque chose qui pourra vous intéresser dans votre situation, je vous en ferai part. Adieu, cher martyr de J.-C. Priez pour moi. »

« Fr. Jaccard. »

Les deux confesseurs de la foi ne devaient pas se revoir sur la terre. Le 15 octobre, M. Jaccard et le P. Odorico furent mis sous la garde de quatre soldats, et le 17, au matin, le cortège funèbre, qui était chargé de conduire M. Gagelin au supplice, se présenta, vers les sept heures, à la porte de la prison :

— Me conduisez-vous à la mort?

— Oui, répond un des soldats de l'escorte.

— Eh bien! apprends que je n'ai pas peur.

On se mit aussitôt en marche; quatre soldats soutenaient les extrémités de la cangue; les autres, armés de piques, faisaient cortège de chaque côté, et deux mandarins à cheval fermaient la marche.

A la tête du cortège, un crieur public portait une planchette, sur laquelle était écrite la sentence de mort. Tous les cent pas, il s'arrêtait, frappait quelques coups sur le gong et lisait, à haute voix, l'inscription conçue en ces termes :

« L'européen Hoai-hoa[1] est coupable d'avoir prêché et répandu la religion de Jésus dans plusieurs provinces du royaume. A cause de cela, il est condamné à être étranglé. »

Païens et chrétiens se pressaient en foule sur les pas du martyr :

1. Nom annamite de M. Gagelin.

Digitized by Google

« Qu'a fait ce maître de religion? disait-on dans la foule. Pourquoi le roi fait-il mettre à mort des innocents? »

« A-t-on jamais vu, disaient les autres, quelqu'un aller à la mort avec si peu d'émotion? »

C'est qu'ils n'avaient encore vu personne aller au martyre. Mais le roi Minh-mang se préparait à leur donner souvent ce touchant spectacle et l'héroïsme des victimes allait bientôt fatiguer même l'admiration.

Arrivé au lieu du supplice, M. Gagelin, sans perdre un instant son sang-froid, s'assied sur une natte, que les chrétiens lui ont préparée par honneur; on lui attache fortement les bras à un pieu fixé derrière lui, on noue une corde autour de son cou et six soldats, placés à chacun des bouts, tirent, au signal donné; le martyr expire, sans faire un mouvement. Il était entre sept et huit heures du matin.

M. Gagelin, né à Montperreux, au diocèse de Besançon, le 10 mai 1799, était âgé de 34 ans et cinq mois seulement. Il était arrivé en mission n'étant encore que sous-diacre et avait été ordonné prêtre, en 1822, par Mgr de Véren, auquel, deux mois plus tard, il fermait les yeux. Il ne travailla donc que onze ans dans la mission de Cochinchine, mais il était du nombre de ces bons ouvriers dont le Saint-Esprit a dit qu'en peu de temps, ils achèvent beaucoup d'ouvrage. Il a été déclaré vénérable par Grégoire XVI, le 19 juin 1840. On conserve au séminaire de Paris ses ossements précieux, les deux montants de sa cangue et plusieurs lettres autographes.

M. Jaccard et le P. Odorico exilés à Ai-lao (novembre 1833). — M. Jaccard et le P. Odorico crurent alors que leur tour allait venir. Déjà les mandarins leur avaient fait savoir qu'ils étaient condamnés à mort et ils se réjouissaient d'aller célébrer la Toussaint au ciel. Leurs pieux désirs ne devaient pas sitôt être exaucés; sur les instances de sa mère et les représentations de quelques grands mandarins,

Digitized by Google

effrayés du mauvais effet qu'avait produit sur le peuple l'exécution de M. Gagelin, le tyran se ravisa et envoya les deux missionnaires en exil à Ai-lao, sur les frontières qui séparent la Cochinchine du Laos. C'était les condamner à une mort plus lente et plus douloureuse, car le climat de ce pays est si malsain qu'aucun étranger ne peut y vivre. Minh-mang comptait sur la fièvre des bois, *la meurtrière*, comme l'appellent les Annamites, pour le débarrasser, sans scandale et sans bruit, des prédicateurs de l'Evangile. Pour être plus sûr de son coup, il avait donné l'ordre secret de les laisser mourir de faim et défense expresse était faite de les approcher et de leur porter des vivres. Le dévouement des fidèles, la pitié même du mandarin devaient, au moins dans une certaine mesure, faire avorter ces ingénieuses précautions de la haine. Néanmoins le bon P. Odorico, épuisé de souffrances et de privations, ne put y tenir longtemps; il succomba le 25 mai 1834, inconsolable de n'avoir pu verser son sang pour Jésus-Christ.

Quant à M. Jaccard, il devait languir plusieurs années encore, avant de pouvoir saisir cette glorieuse palme du martyre, qui était aussi l'objet de ses vœux. On trouve, dans une lettre autographe de lui que l'on conserve comme une relique à la salle des martyrs, la description suivante de son lieu d'exil.

« Ai-lao, 12 juin 1834.

«..... Vous m'avez demandé la description d'Ai-lao, je vais vous satisfaire de mon mieux. Le *don*[1] d'Ai-lao est situé dans une petite plaine toute entourée de montagnes; le fleuve passe à une portée de fusil de l'enclos, et peut avoir un peu plus de la moitié de la largeur du fleuve de Duong-son[2]; ses eaux limpides et saines, pendant la saison sèche, coulent lentement

1. Forteresse.
2. La rivière qui passe à Hué.

Digitized by Google

sur un lit sablonneux; elles deviennent troubles et jaunes, pendant la saison des pluies, et dès lors, elles sont malsaines.

« Le don d'Ai-lao peut avoir deux portées de fusil en carré; il est environné d'un fossé planté de piquets et d'une palissade de bambous taillés en pointe par le haut et fortement liés ensemble. La plus grande partie de l'enceinte est plantée d'aréquiers et autres arbres fruitiers, comme dans la plaine... Plusieurs soldats ont leur maison dans le don, au milieu duquel est un autre enclos, qui renferme la maison principale et deux autres pour les soldats, sur les côtés de la principale; et par derrière celle-ci, un autre petit enclos qui environne notre prison. Cette prison, qui est comme les maisons ordinaires, n'a rien de particulier qu'une forte cloison de pièces de bois jointes ensemble, qui renforcent par dehors une faible muraille de terre.

« J'ai dans ce réduit, pour ma part, un coin qui, bien mesuré, peut avoir huit pieds en carré. Heureusement pour mes hardes, la muraille de deux côtés et une palissade des deux autres font que je suis chez moi. Une porte, que je ferme avec une espèce de claie et que l'on lie quelquefois, pendant la nuit, ou que je puis barricader par dedans, me met à l'abri des voleurs. Je n'ai perdu qu'une ligature[1] depuis que j'habite cet appartement. Avec un lit, la cuisine, l'eau, le bois, enfin toutes mes possessions et une colonne au milieu, vous sentez qu'on en ferait difficilement une salle de bal.

« Les autres prisonniers couchent pêle-mêle sur deux rangs. Quand ils se comportent bien, on ne les met pas aux ceps, mais quand ils font du bruit et quelquefois aussi, quand les gardes veulent faire les hommes d'importance, on les y tient depuis sept heures du soir jusqu'au jour. Quand on voit ces malheureux, la chaîne au col et aux pieds, nus pour la plupart

1. Environ un franc de notre monnaie.

Digitized by Google

remplis de gale, n'ayant souvent pas de riz à satiété ou décharnés par la fièvre, ressemblant à des spectres, on ne peut, dans les commencements, se défendre d'un mouvement de pitié; mais quand on les connaît, cette pitié diminue un peu. Voici un trait qui m'est arrivé : Dans le temps du vent du nort-est, qui est très froid, un de ces malheureux, malade, tout nu, n'ayant pas de riz à manger, me demanda un habit. Je ne pus le lui refuser. Vous croyez qu'il va bien le conserver? Le vent se radoucit pendant quelques jours, mon homme reçoit l'argent pour le riz que le roi leur donne; rien de plus pressé que d'aller jouer; il perd son argent et joue encore l'habit que je lui avais donné. Le vent recommence à souffler plus fort que jamais, mais il ne vint pas me redemander un autre habit, et il fit fort sagement.

« Il n'est pas nécessaire de vous dire les sales propos qu'ils tiennent, les chansons obscènes qu'ils chantent, les malédictions qu'ils vomissent les uns contre les autres pour la moindre chose. Beaucoup de soldats, qui se rechangent tous les mois, ne valent pas mieux qu'eux. »

C'est dans ce bagne, vraie image de l'enfer, que le confesseur de la foi passa quatre longues années, jusqu'au jour où Minh-mang le rappela à Hué, pour lui procurer enfin la palme du martyre. Quel supplice pour un missionnaire européen, à l'intelligence élevée, aux sentiments délicats, de se voir ainsi mêlé et perdu au milieu de pareils scélérats!

Martyre de Paul Buong (23 octobre 1833). — Les chrétiens annamites se montrèrent généralement dignes des beaux exemples qu'ils recevaient de leurs Pères dans la foi. On se rappelle ce capitaine des gardes du roi, Paul Buong, arrêté au mois de décembre 1832, et demeuré fidèle avec six soldats de sa compagnie, malgré toutes les tortures qu'on employa pour les vaincre. Pendant plus de dix mois, ils fatiguèrent la rage des bourreaux, sans qu'on pût leur arracher

Digitized by Google

un signe de faiblesse. Le *doi* (capitaine) Buong, se montra digne de commander à cette troupe héroïque. Un grand mandarin païen, qui, aux jours de sa fortune, était de ses amis, étant venu le visiter dans sa prison, lui demandait, en se moquant de lui, s'il ne voudrait pas bien changer ses chaînes :

« Apprends, lui répondit le martyr, que si je les change jamais, ce sera pour en prendre de plus lourdes. »

Une autre fois, il disait à ses visiteurs :

« Apportez-moi donc quelque chose pour rendre mes chaînes plus pesantes ; celles-ci sont trop légères. »

Son corps et celui de ses compagnons de captivité n'étaient plus qu'une plaie, car on les mettait à la torture de deux jours l'un. Cependant le saint confesseur trouvait, dans sa ferveur, que ce n'était pas encore assez :

« On ne nous frappe pas assez souvent, disait-il, j'aurais plus de plaisir, si on nous frappait davantage. »

C'est dans ces dispositions sublimes que la sentence du roi trouva les confesseurs du Christ : Paul Buong était condamné à être décapité, sur l'emplacement de l'église renversée de la chrétienté de Tho-duc, à une lieue de la capitale, ses six compagnons et un interprète, nommé Michel, dont le fils avait épousé la fille du *doi* Buong, furent condamnés à mort avec sursis.

La sentence royale arriva le 23 octobre 1833, six jours après l'exécution de M. Gagelin. A cette nouvelle, Paul, sans rien perdre de son calme et de sa gaieté, fait ses derniers adieux à ses compagnons de captivité qui pleuraient de voir leur martyre différé, et se livre de lui-même aux mains de ses anciens soldats chargés de le conduire au supplice. Il était cinq heures du soir et, comme on se pressait pour arriver au lieu de l'exécution, avant la nuit qui tombe si rapidement à cette époque de l'année, le confesseur, les mains liées derrière le dos, embarrassé d'ailleurs dans ses chaînes, avait peine à suivre :

Digitized by Google

« Camarades, dit-il en riant, n'allez pas si vite; je connais la route; nous ne nous égarerons pas. »

Au bout d'une demi-heure de course, on arrive au lieu de l'exécution, à la lueur des torches; le confesseur salue en passant la maison de sa fille située auprès même de l'église. On voulait s'arrêter au milieu de la nef, mais par un sentiment de piété, le martyr demanda à monter un peu plus haut, à la place où avait été l'autel, afin de répandre son sang au même endroit où pendant longtemps avait coulé le sang de l'Agneau. Arrivé là, il s'agenouille; le mandarin qui présidait au supplice s'approche alors et lui dit :

— Buong, tu n'es ni un voleur, ni un rebelle; tu n'as d'autre crime que ta religion. Abjure, le roi est prêt à te pardonner et même à t'élever en honneurs.

— Non, répond avec dignité le martyr. Je suis arrivé au terme; je ne veux point revenir sur mes pas.

Il demande alors à prier un instant, ce qu'on lui accorde. Il se prosterne la face contre terre, recommande à Dieu son dernier combat et, se relevant après quelques minutes, il dit :

« Ma prière est achevée. »

Au même instant, le bourreau qui se tenait derrière lui, détache sa tête d'un seul coup de sabre. Ce chef vénérable demeura pendant trois jours exposé à l'endroit même où s'élevait autrefois la croix de l'autel; le corps fut enterré au milieu de la nef.

Quelques années plus tard, Mgr Pellerin, alors vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, fit exhumer ces précieux restes, qui furent transportés au séminaire de Paris, où ils sont conservés dans un beau coffret annamite peint en rouge, laqué et doré. La salle des martyrs possède encore d'autres souvenirs du doi Paul Buong : deux morceaux de linge trempés dans son sang, un des anneaux de pied et le collier de sa chaîne, avec la corde qui liait ses mains pendant

Digitized by Google

l'exécution. Ce digne émule de saint Sébastien a été déclaré vénérable par Grégoire XVI, le 19 juin 1840.

Martyrs annamites (1833-1834). — Parmi les fidèles de Cochinchine, bien d'autres eurent pendant ces jours d'épreuves l'honneur de verser leur sang pour Jésus-Christ. Mais l'absence des missionnaires, la dispersion des chrétiens, la terreur qui planait sur tout le pays ne permirent pas de recueillir à temps les actes de leur martyre ; et leurs noms ne sont connus que de Dieu. Des centaines de chrétiens, de tout âge et de toute condition, furent ainsi jetés en prison, flagellés, torturés, condamnés à l'exil ou à la mort; dans la basse Cochinchine seule, d'après une lettre de Mgr Taberd, dix-huit chrétiens furent ainsi mis à mort pour la foi, dans les derniers mois de 1833. On peut juger approximativement de ce que fut la proscription dans tout le royaume, pendant ces deux années 1833 et 1834 qui marquent le début de la crise.

Cependant Sa Majesté annamite n'était pas encore satisfaite et les trois gouverneurs de Bien-hoa, de Saïgon et de My-tho reçurent des reproches sévères, pour s'être montrés, paraît-il, trop indulgents envers les chrétiens. Par contre, celui de Vinh-long, un apostat, et celui de Chau-doc méritèrent des éloges pour l'acharnement qu'ils manifestèrent contre les fidèles. Comme Chau-doc est situé à l'extrémité de la Cochinchine et sert de route pour passer au Cambodge et à Siam, ce grand mandarin fit une garde très sévère, pour empêcher les chrétiens de communiquer avec le vicaire apostolique et ceux de ses missionnaires qui s'étaient refugiés dans ces parages. Une vingtaine de chrétiens, plusieurs catéchistes et un prêtre indigène, chargés de lettres compromettantes, furent successivement arrêtés et traités avec beaucoup de cruauté.

Le gouverneur de Chau-doc inventa une nouvelle et barbare manière de porter la cangue. Au lieu d'en donner une à chaque prisonnier, il en fit faire plusieurs, longues comme des échelles,

Digitized by Google

qu'il passa au cou de sept ou huit personnes à la fois, en sorte que ces malheureux ne pouvaient faire un mouvement, sans mettre tous leurs compagnons au supplice. Dans cet état, il les tenait, jour et nuit, en plein air, exposés au soleil et à la pluie, leur refusant toute espèce de nourriture et les faisant, chaque matin, déchirer à coups de verges. D'autres fois, les soldats, prenant par les deux bouts ces longues cangues, traînaient de force les chrétiens sur la croix; ceux-ci se débattaient pour éviter cette profanation, pendant que le grand mandarin, buvant le thé et fumant sa cigarette, étendu sur un riche coussin, se tordait de rire, en voyant leurs larmes et leurs efforts impuissants.

Les Siamois ayant voulu profiter du trouble que la persécution jetait dans tout le pays, pour faire une expédition en basse Cochinchine, ce misérable, si fort et si courageux contre de malheureux prisonniers épuisés par la torture, se montra lâche, devant les ennemis de son pays et s'enfuit honteusement de Chau-doc; mais fidèle jusqu'au bout à sa haine diabolique, il donna ordre de mettre à mort les chrétiens qu'il détenait en prison, de peur qu'ils ne fussent délivrés par les Siamois. Comme le temps pressait et qu'on ne pouvait venir à bout d'ouvrir ces énormes cangues, il fit scier le cou à cinq chrétiens ainsi attachés ensemble, et prit la fuite, en commandant de mettre les autres à mort. Les bourreaux furent plus humains que le juge: ils ouvrirent les portes des prisons et dirent aux fidèles de pourvoir comme ils l'entendraient à leur sûreté. Ceux-ci tombèrent aux mains des Siamois qui ne leur firent pas de mal, mais les emmenèrent à Bang-kok, où ils demeurèrent prisonniers de guerre.

Mgr Taberd à Siam (1833-1834). — La fuite du vicaire apostolique et de trois de ses missionnaires à Siam avait surexcité, on le pense bien, la colère du persécuteur, furieux d'avoir manqué une si belle proie. Mgr Taberd avait profité

Digitized by Google

pour s'échapper des fêtes du jour de l'an annamite, pendant lesquelles tout ce qui n'est pas amusements, festins, comédies est comme suspendu. Parti de Thi-nghe, près Saïgon, le 19 février 1833, au soir, le vicaire apostolique arriva le 24 à la douane de Chau-doc et ne trouvant pas les guides qui avaient promis de la lui faire franchir, il fut forcé de redescendre sur Ha-tien, où il resta caché pendant quinze jours, dans une étable à buffles; enfin le 9 mars, il put s'embarquer sur un méchant bateau pour Chantobon, dans le royaume de Siam; il y arriva le 21 mars après avoir échappé à bien des périls.

On se rappelle que le gouverneur de Bien-hoa avait consigné Mgr Taberd au collège de Lai-thieu, en attendant qu'une décision fût prise sur son transfert à la capitale. Après la fuite de l'évêque, l'alarme fut grande dans la chrétienté, les notables redoutant d'être accusés d'avoir favorisé son évasion. Plusieurs prirent la fuite; les deux chefs de la chrétienté demeurèrent presque seuls, pour faire tête à l'orage. Le premier catéchiste, homme de foi et de courage, resta tranquillement dans sa maison en disant :

« Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! J'ignore où est allé monseigneur; mais s'il faut souffrir la mort pour lui, je la souffrirai de grand cœur. »

Le second catéchiste avait d'abord pris la fuite, mais la pensée de sa femme et de ses enfants qu'il abandonnait à toutes sortes de tracasseries, le ramena au logis et il s'abandonna pleinement à la Providence.

Du reste, les chrétiens prirent le meilleur moyen de fermer la bouche aux mandarins, ce fut de leur remplir la poche. Les notables des chrétientés avoisinant Saïgon, Cho-quan, Thi-nghe, Thu-duc et Lai-thieu se cotisèrent; on emprunta sur les terres de l'Église, et l'on finit par réunir vingt barres d'argent,[1] qu'on offrit aux grands mandarins de la province,

1. Environ 1600 fr. de notre monnaie.

Digitized by Google

moyennant quoi, on en fut quitte pour quelques coups de rotin; mais les mandarins envoyèrent dans les six provinces un mandat d'amener, avec le signalement du prélat[1], en sorte qu'il devint très difficile de voyager dans les basses provinces, les douanes arrêtant les voyageurs à chaque pas. Heureusement le vicaire apostolique et ses prêtres étaient déjà loin.

Il va sans dire que le pillage de la résidence épiscopale fut complet; le prélat n'avait presque rien emporté dans sa fuite précipitée ; les vases sacrés, les ornements pontificaux, crosse, mitres, etc., tombèrent aux mains des satellites. Quelque temps après, un prêtre du pays écrivait à Mgr Taberd :

« On danse sur les barques avec les ornements des missionnaires; on a même revêtu ceux dont se servait Votre Grandeur aux jours de fêtes. »

La belle église de Lai-thieu, qui couronnait la colline, fut démolie avec tous les bâtiments du collège, et transportée à la préfecture de Bien-hoa, où elle servit de prétoire aux mandarins jusqu'à l'arrivée des Français. Je l'ai encore vue au milieu du fort, en 1875; depuis, elle a été achetée par un entrepreneur, pour servir de magasin.

Mgr Taberd ne trouva pas à Siam la tranquillité qu'il était venu y chercher. Le roi de ce pays, dans des vues politiques, accueillit d'abord très bien les missionnaires; mais il essaya de se servir de leur présence pour attirer à sa cause les chrétiens de Cochinchine. Le vicaire apostolique ayant refusé, avec beaucoup de dignité, de se prêter à ses visées ambitieuses sur la basse Cochinchine et de pousser les fidèles à la révolte contre Minh-mang, leur souverain légitime, perdit entièrement les bonnes grâces de Sa Majesté siamoise, qui commença, pour se venger, à maltraiter très fort les quelques Annamites qui avaient suivi l'évêque. Au mépris du droit des gens, trois prêtres indigènes et une quinzaine de séminaristes,

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

qui se trouvaient dans ce cas, furent traités comme prisonniers de guerre, et il fallut toute la prudence de M. Cuenot, leur supérieur, pour leur permettre de s'échapper et de se réfugier à notre collège de Pinang, dans le courant de 1834.

La guerre était déclarée entre les deux royaumes; les Siamois firent une descente sur les côtes de Cochinchine, au commencement de janvier 1834, et s'emparèrent facilement des deux provinces de Ha-tien et de Chau-doc. Mais ils se débandèrent pour piller le pays, et se firent honteusement battre par les Annamites pourtant bien inférieurs en force, car l'armée d'invasion comptait soixante-dix mille hommes, tandis que les mandarins des basses provinces, surpris à l'improviste, n'avaient pas dix mille combattants à leur opposer.

Les Siamois s'en retournèrent donc chez eux plus vite qu'ils n'étaient venus, traînant à leur suite un riche butin et des milliers de captifs, dont près de quatre mille chrétiens, auxquels ils avaient promis la liberté religieuse, en leur disant faussement que le vicaire apostolique les engageait à se réfugier auprès de lui.

Cette malheureuse guerre rendit Mgr Taberd odieux et suspect aux deux peuples : aux Siamois, parce que, malgré toutes les instances du roi et de ses ministres, il se refusa toujours, comme il le devait, à pousser les chrétiens de Cochinchine à se révolter contre leur prince; aux Annamites parce qu'ils crurent, et il faut avouer que les apparences y étaient, que le prélat avait fait déclarer la guerre à leur pays[1]. Ne pouvant donc ni rentrer dans sa chère mission, où ces malheureux événements l'avaient rendu odieux même aux fidèles, ni accepter plus longtemps l'hospitalité compromettante du roi de Siam, le prélat se décida, dans le courant de 1834, à se réfugier à Singapoure.

1. Voir aux pièces justificatives, l'extrait du Journal asiatique et la lettre dans laquelle Mgr Tabert réfute les calomnies que les ministres protestants colportaient dans l'Inde, à ce sujet, contre les missionnaires catholiques.

Digitized by Google

Révolte de Saïgon (1833-1835). — Une autre complication vint achever de compromettre les chrétiens et les missionnaires; ce fut la révolte de Saïgon, qui eut lieu à cette époque. Le vice-roi de Saïgon, Thuong-cong, l'ami des chrétiens étant mort, comme je l'ai dit, au mois d'août 1832, avait été enterré au nord-est de Saïgon, près l'arroyo de l'Avalanche[1]. Minh-mang, débarrassé par la mort d'un honnête homme dont il redoutait l'influence et méprisait les conseils, se vengea bassement de l'opposition qu'il avait faite à ses desseins pervers, en faisant mettre sa tombe à la cangue et la faisant frapper de cent coups de bâton, peine excessivement infamante, dans un pays où le respect de la tombe est porté si loin.

Les anciens amis et les officiers du vice-roi défunt, outrés de tant d'ingratitude, prirent les armes, dans le courant de juillet 1833, pour venger la mémoire de leur maître. Comme Minh-mang par sa tyrannie et ses cruautés s'était attiré l'exécration de ses sujets, des païens aussi bien que des chrétiens, la révolte s'étendait vite, et les six provinces de la basse Cochinchine tombèrent au pouvoir de Khoi, le chef des rebelles, qui prit le titre de *Nguyên soai*, généralissime des armées.

Khoi était païen et n'avait nullement la pensée de se convertir au christianisme; mais par politique, il prit le contrepied de la conduite de Minh-mang, promit sa protection aux chrétiens et s'efforça d'en attirer le plus qu'il put sous ses drapeaux. La tentation était délicate pour de malheureux opprimés; quelques chrétiens privés des conseils de leurs Pères spirituels, les uns en prison à Hué, les autres en fuite au Cambodge et à Siam, y succombèrent. Ils envoyèrent à Chantobon une barque en forme d'ambassade au vicaire apostolique, pour lui demander de rentrer à Saïgon, où Khoi pro-

1. Son tombeau, qui subsiste encore et qui est entretenu aux frais de l'administration française, est situé en face de l'inspection de Binh-hoa, au milieu d'un beau bouquet d'arbres.

Digitized by Google

mettait de le recevoir avec tous les honneurs dus à son caractère.

Démarche imprudente et fatale, qui, faite à l'insu de tous les missionnaires, devait les compromettre et les faire passer pour les fauteurs de la rébellion! La barque qui portait les lettres des catéchistes à Mgr Taberd fut arrêtée à la douane de Hatien, les lettres furent saisies, les chrétiens massacrés, et il demeura évident, pour des gens qui n'y regardaient pas de près quand il s'agissait de calomnier l'Église, que les fidèles et leurs prêtres prêchaient la révolte contre le souverain légitime.

Aujourd'hui encore, après un demi-siècle, l'impression subsiste, et ce n'est pas sans une douloureuse surprise que, dans une histoire de la Cochinchine écrite par un de nos lettrés chrétiens, M. Petrus Ky, j'ai trouvé ces déplorables allégations Pour l'honneur de la vérité, je crois devoir protester. Il y eut, à cette époque troublée, quelques imprudences, bien excusables d'ailleurs, commises par un nombre assez restreint de chrétiens indigènes, trop peu dociles à suivre les conseils de leurs pasteurs légitimes; mais ni de la part du vicaire apostolique, ni de celle d'aucun de ses missionnaires, il n'y eut le plus léger encouragement donné à des tentatives aussi imprudentes que coupables.

Voici ce qu'écrivait, en apprenant ces fâcheuses nouvelles, Mgr Taberd :

« Il y a dans l'armée un certain nombre de soldats et d'officiers chrétiens; ils se laissèrent entraîner par le torrent, espérant ainsi être délivrés de l'oppression du roi, et pouvoir aussi délivrer leurs parents et leurs amis, car j'ai appris qu'au mois de juillet, Sa Majesté avait donné une nouvelle ordonnance qui enjoignait à ses mandarins de persécuter les chrétiens, depuis dix ans et au-dessus. Les rebelles, au contraire, firent paraître une circulaire qui permettait aux chrétiens de rétablir leurs églises comme ci-devant. La tentation était dé-

Digitized by Google

licate; j'ignore le nombre de ceux qui y ont succombé. Cependant je crois être certain que les chefs de cette conspiration étaient tous païens. »

Et un peu plus loin, après avoir raconté la capture de la barque envoyée à Chantobon, le prélat conclut ainsi :

« Cette arrestation et ces lettres suffiront, aux yeux des païens ennemis de la religion, pour mettre cette révolte sur le compte des chrétiens, quoique certainement ils n'en soient pas les auteurs. Mais qu'y faire? Nos chrétiens savent très bien que nous n'avons jamais prêché la révolte, mais toujours la soumission au prince, et que nous devons préférer d'être égorgés plutôt que de nous révolter. »

M. Marchand était toujours caché à l'extrémité des basses provinces, dans la chrétienté de Mac-bac. Khoi, le chef des rebelles, qui avait ses raisons pour faire croire que les chrétiens et les missionnaires étaient pour lui, le fit amener, avec des égards, dans la chrétienté de Cho-quan, aux portes de Saïgon. Le missionnaire y demeura deux ou trois mois, visitant les chrétiens des environs qui, depuis plus d'un an, n'avaient pas vu de prêtres. Mais il refusa toujours, avec énergie, de prêter aucun appui à la rébellion et s'occupa exclusivement des œuvres de son ministère.

Cependant la division s'était mise parmi les chefs; Khoi, abandonné de son principal lieutenant, se vit bientôt assiégé dans la citadelle de Saïgon, où il s'était renfermé; mais auparavant, il avait fait enlever M. Marchand, pour le garder sous sa main. Un matin, on avait vu arriver à Cho-quan plusieurs officiers à cheval avec un éléphant bien caparaçonné, pour servir de monture au missionnaire. Ne pouvant résister à la force, sachant d'ailleurs que si l'armée royale, qui était proche, mettait la main sur lui, il était perdu, M. Marchand se décida, bien à contre-cœur, à s'enfermer dans la citadelle avec les révoltés ; mais il continua à leur refuser son concours. Un jour, Khoi le fit venir chez lui et lui proposa de signer plu-

Digitized by Google

sieurs lettres à envoyer dans les principales chrétientés, pour appeler les fidèles à prendre les armes; le missionnaire rejeta cette proposition avec horreur et se levant, prit les lettres qui étaient toutes préparées sur la table et les jeta au feu, au risque de se faire de Khoi un ennemi mortel.

Enfermé pendant dix-huit mois dans la citadelle, sans pouvoir communiquer avec ses confrères, il épanchait les tristesses de son âme dans la lettre suivante écrite à son évêque. Cette lettre, que l'on conserve comme une relique au séminaire des Missions étrangères, est le seul souvenir qui nous reste de l'apôtre.

« Du fort de Saïgon, 24 septembre 1834.

« Monseigneur,

« Je suis soldat des révoltés, enfermé dans le fort avec trois ou quatre mille gens du Binh-thuan et autres; autour de la ville se trouvent je ne sais combien d'obsédants; ils n'osent encore s'approcher de la ville, mais ça viendra.... Ils massacrent les chrétiens *plus æquo*[1]. Minh-mang ayant ordonné, il faut combattre les révoltés et persécuter la religion.....

« Les chefs (des révoltés) m'ont demandé de leur indiquer la manière de faire des étendards semblables à celui de Constantin; je m'en suis excusé de toutes mes forces (c'est le P. Phuoc[2] qui leur a parlé du fameux *labarum* de Constantin), leur apportant pour raison que si la divine Providence n'a pas décidé en leur faveur, tout retournera au désavantage de la religion, et *cætera*. Ils disent que maintenant ils ont la foi en Dieu, que par conséquent il ne peut en résulter que du bien.

« Il y a aujourd'hui un mois, Monseigneur, que le prince envoya des ambassadeurs chrétiens à Siam, m'ayant d'abord

1. Plus que de raison.
2. Prêtre indigène qui était alors curé de Cho-quan.

Digitized by Google

chargé d'écrire à leurs Grandeurs de Siam et de Cochinchine de revenir en paix ici. Maintenant, j'ose prier Sa Grandeur et mes confrères de rester où ils sont, me laissant seul, intrigué et supportant tout le poids de la persécution et de la guerre.

« ..... On a détruit hier l'église de Cho-quan ; la guerre dans ce pays-ci est un brigandage. Il n'y a plus moyen de fuir ni de s'évader. Un de ces quatre matins, si le bon Dieu n'a pitié des siens, je vais peut-être finir mes jours et la religion les siens, *quod avertat Deus*[1] ! L'on dira que c'est moi qui en suis la cause : peu importe pourvu que l'on dise faux. »

Les tristes prévisions du martyr n'allaient pas tarder à se réaliser. Le 8 septembre 1835, au matin, fête de la Nativité de la sainte Vierge, M. Marchand célébrait une messe solennelle quand on entendit par tout le fort des cris de triomphe mêlés aux clameurs désespérées des assiégés. C'étaient les troupes royales qui pénétraient enfin dans l'enceinte, après deux ans et demi de siège, et qui massacraient tout ce qu'elles trouvaient sur leur passage. M. Marchand eut le temps d'achever l'auguste sacrifice; il déposait les vêtements sacrés, quand un capitaine pénétrant dans la chapelle avec une troupe de soldats, lui asséna sur les reins un coup si violent qu'il fut renversé! Aussitôt on se précipite sur le missionnaire, on le charge de fers et on l'enferme dans une cage d'un mètre de long, sur soixante centimètres de large et quatre-vingt centimètres de haut; en sorte qu'il ne pouvait s'y tenir que replié sur lui-même.

Massacre des chrétiens (septembre 1835). — Pendant les jours qui suivirent, on massacra dix-neuf cent quatre-vingt-quatorze personnes qu'on avait trouvées dans la citadelle. On avait tant dit que c'était une révolte des chrétiens qu'on

1. Ce dont Dieu nous préserve!

Digitized by Google

s'attendait à en rencontrer un grand nombre parmi les prisonniers; on fut bien surpris d'en trouver seulement soixante-six, dont une quarantaine de femmes et d'enfants, qui s'étaient refugiés dans la citadelle à l'approche des troupes royales.

Ces chrétiens appartenaient presque tous aux deux chrétientés voisines de Cho-quan et de Thi-nghe. Le curé de Cho-quan, M. Phuoc, qui avait suivi M. Marchand, était avec eux. Ils furent condamnés, comme rebelles, à être *lang-tri*, c'est-à-dire à avoir les membres coupés aux jointures avec la tête, et le corps fendu en quatre. Tous subirent courageusement ce supplice, à l'exception de quelques enfants dont les mandarins eurent pitié, malgré les ordres formels du roi, et auxquels ils permirent de s'enfuir.

Restaient les principaux coupables, ceux qu'on regardait comme les chefs de la rébellion; ils étaient au nombre de six, parmi lesquels on avait compris naturellement M. Marchand. Le roi avait là une occasion trop belle d'assouvir sa haine contre les prédicateurs de la religion, en faisant passer l'apôtre de l'Évangile pour rebelle et fauteur de rebelles; il se garda bien de la laisser échapper.

Afin d'imprimer partout la terreur, les six prisonniers furent promenés dans leur cage à travers toutes les provinces; ils n'arrivèrent à Hué que le 15 octobre.

A son départ de Saïgon, un trait touchant vint consoler le cœur de l'apôtre, en lui montrant l'attachement des Annamites pour leurs Pères spirituels. Comme tous les missionnaires, M. Marchand avait à son service deux ou trois jeunes enfants, pour prendre soin de ses affaires. Quand il fut enfermé dans sa cage et près de partir pour Hué, un de ces enfants, âgé de quinze ans environ, vint en sanglotant demander aux grands mandarins la permission de suivre son maître.

— Mais tu n'y penses pas, mon enfant, lui dit un de ces officiers; quand ton maître sera arrivé à la capitale, il sera certainement mis à mort.

Digitized by Google

— C'est précisément pour mourir avec le Père que je veux le suivre.

Le mandarin, plus touché qu'il n'eût voulu le faire paraître, fit semblant de ne pas entendre et lui tourna le dos; mais l'enfant le suivait tonjours, se prosternant à terre et demandant en grâce à mourir avec son Père. Il fallut le chasser à coups de rotin, pour se débarrasser de ses touchantes importunités.

Martyre de M. Marchand (30 novembre 1835). — Il faut se reporter aux pages les plus sombres des Actes des Martyrs, pour trouver l'équivalent des supplices atroces que la haine fanatique, combinée avec le désir d'épouvanter les missionnaires européens, fit infliger à l'innocente victime tombée, par un fatal concours de circonstances, aux mains de Minh-mang. Arrivé à la capitale, le 15 octobre, M. Marchand fut tiré, le 16 au matin, de la cage où il était renfermé depuis cinq semaines et conduit au tribunal des causes criminelles. Aussitôt l'interrogatoire commença ;

— Etes-vous Phu-hoai-nhon[1] ?

— Non, je ne le suis pas.

— Où est-il maintenant ?

— Je n'en sais rien.

— Le connaissez-vous ?

— Oui, je le connais; mais je ne l'ai pas vu depuis longtemps.

— Depuis combien d'années êtes-vous dans ce royaume ?

— Depuis cinq ans.

— Où avez-vous demeuré, pendant les premières années ?

— D'abord à Lai-thieu, puis chez différentes personnes qui sont mortes aujourd'hui.

— Avez-vous aidé Khoi à faire la guerre ?

1. C'était le nom annamite de Mgr Tabert.

Digitized by Google

— Non; Khoi m'a fait prendre de force et conduire à Saïgon. Je suis entièrement étranger à l'art de faire la guerre. Je ne me suis occupé qu'à prier Dieu et à célébrer la messe.

— Est-ce vous qui avez envoyé des lettres à Siam et aux autres chrétiens des environs de Dong-naï, pour les engager à venir au secours des rebelles?

— Khoi m'a ordonné de le faire, mais je m'y suis refusé, en lui déclarant que ma religion me le défendait et que j'aimerais mieux souffrir la mort que de consentir à de pareilles choses. Cependant Khoi m'apporta de ces lettres pour me les faire signer; mais je les ai prises et mises au feu devant lui.

L'interrogatoire en demeura là pour le moment; bien qu'on eût commencé par étaler sous les yeux du confesseur tous les instruments de torture, afin de l'effrayer; il ne subit, ce jour là, aucun mauvais traitement et fut reconduit dans sa cage.

On passa alors à l'interrogatoire des autres accusés; ceux-ci, lâches et menteurs, rejetèrent toute leur faute sur Khoi, qui était mort pendant le siège, et sur le missionnaire français, qu'ils détestaient, en leur qualité de païens, et auquel ils attribuaient en grande partie, et non sans raison, leur défaite, parce qu'il avait refusé de faire soulever les chrétiens. Ils forgèrent donc contre M. Marchand tout un roman qui, il faut bien l'avouer, ne manquait pas de vraisemblance, et qui était assez habilement tissé pour faire impression même sur des juges moins prévenus.

A les entendre, Khoi s'était révolté, à la demande du vicaire apostolique et des missionnaires, pour mettre sur le trône le prince An-hoa, neveu de Minh-mang et fils du prince Canh, l'ancien élève de l'évêque d'Adran (on se rappelle que c'est à ce jeune prince que la couronne eût dû revenir de droit). Ce prince, disaient-ils, avait promis de se faire chrétien, et M. Marchand n'était resté dans le pays que pour entraîner les disciples de J.-C. dans ce parti. C'était lui qui avait été l'âme de la révolte à l'intérieur, pendant que ses confrères étaient

Digitized by Google

sortis du royaume, comme avait fait autrefois l'évêque d'Adran, uniquement pour exciter les Siamois à faire la guerre au roi de Cochinchine, et peut-être même aller chercher des navires et des soldats en Europe.

En apprenant ce tissu de calomnies, la colère de Minh-mang fut grande : ses deux neveux, les fils du prince Canh, reçurent l'ordre de mourir; mais le tyran leur laissa gracieusement le choix du supplice; ils s'empoisonnèrent avec leur mère. Quant à M. Marchand, il fut décidé qu'on lui arracherait, à force de tortures, l'aveu de sa prétendue rébellion, crime irrémissible en Annam, où le roi étant regardé comme le père de la famille nationale, la révolte est assimilée au parricide. Quelle belle occasion de flétrir aux yeux du peuple la religion perverse, en déshonorant ses prédicateurs !

Dès le lendemain, dans la nuit du 17 octobre, M. Marchand, extrait de sa cage, fut ramené au tribunal des supplices. Un vaste brasier, au milieu duquel rougissaient de longues tenailles, jetait ses reflets lugubres autour de la salle d'audience. Les juges sommèrent le confesseur du Christ de reconnaître la vérité des accusations portées contre lui :

« C'est faux, » s'écria-t-il avec énergie.

A l'instant, les bourreaux, avec leurs pinces ardentes, lui déchirent la chair des cuisses; quand les tenailles sont refroidies, on renouvelle les interrogations : nouvelles dénégations, suivies aussitôt de nouvelles tortures. Cette scène affreuse dura toute la nuit, sans qu'on pût arracher au martyr un seul mot d'aveu. Pendant qu'on le tourmentait d'une manière si horrible, il tenait les yeux constamment levés au ciel, en laissant échapper quelques soupirs et quelques cris de souffrance. A l'aube, on le jeta mourant dans sa cage. Il reparut encore au tribunal, le 19 octobre, mais ne fut plus appliqué à la question: il importait à la haine de Minh-mang de le ménager, pour le grand jour du supplice.

Le roi tenait sa vengeance. En compagnie de trois de ses

Digitized by Google

prétendus complices et du jeune fils de Khoi, âgé de sept ans à peine, le prêtre de J.-C. fut condamné à l'horrible supplice de la mort lente ou des cent plaies. Afin que rien ne manquât à la solennité de cette fête lugubre, l'exécution fut remise au 30 novembre, et Sa Majesté eut la générosité de fournir à chacun des condamnés un franc par jour, pour sa nourriture, afin qu'il fût plus fort pour savourer les douleurs de sa lente agonie.

Le 30 novembre 1835, à cinq heures du matin, sept coups de canon réveillent les habitants de la capitale et les appellent à l'horrible fête qui se prépare. On tire de leurs cages M. Marchand, trois chefs de rebelles et l'infortuné fils de Khoi ; on leur fait ouvrir et abaisser leurs habits jusqu'aux reins et relever leurs pantalons jusqu'aux cuisses ; dans cet état, on les conduit, entre deux haies de soldats, non loin du palais. Le roi, entouré de sa cour, les attendait là, pour contenter ses yeux de la vue de ses victimes. Dès qu'ils sont arrivés en présence de Sa Majesté, les mandarins les saisissant par la peau de la poitrine, les font avancer, afin que le roi puisse les voir de près, puis ils les forcent à se prosterner cinq fois la face contre terre, pour saluer le prince. Celui-ci, les ayant considéré quelques instants d'un air indigné, laisse tomber un petit drapeau qu'il tenait à la main et tourne le dos aux condamnés. C'était le signe de les conduire à la mort.

Aussitôt les suppliciés sont ramenés au tribunal, dépouillés de leurs vêtements et solidement attachés sur des brancards. Afin de terrifier davantage les fidèles, l'endroit choisi pour le supplice était cette chrétienté de Tho-duc, où nous avons vu déjà exécuter le capitaine Paul Buong.

Mais les tortures raffinées de la mort lente ne suffisaient pas encore à assouvir la haine du persécuteur. Par une inconséquence que la Providence permit sans doute, afin de distinguer nettement la cause du missionnaire catholique de celle des chefs de révolte, auxquels la calomnie l'avait associé, le tyran

Digitized by Google

avait donné l'ordre secret de torturer d'une manière spéciale M. Marchand, en qualité de prêtre.

Arrivé devant la porte du tribunal des supplices, le cortège funèbre fait halte et le brancard sur lequel est lié M. Marchand est déposé en face de l'entrée. A peine le missionnaire a-t-il aperçu, au milieu de la cour le foyer où rougissent les fers qui, six semaines auparavant, ont brûlé ses chairs non cicatrisées, un mouvement involontaire d'horreur le fait tressaillir, il s'agite convulsivement sur son brancard, au milieu des risées de la populace, que ce spectacle semble vivement intéresser.

Au signal donné par le mandarin assis à l'intérieur du prétoire, deux bourreaux lui prennent fortement les jambes, qu'ils maintiennent étendues et immobiles; cinq autres saisissent chacun une grosse pince rougie à blanc et serrent à cinq endroits les cuisses et les jambes du patient. On entend un cri de douleur arraché à la victime, *o cha*, o Père ! et une fumée fétide s'élève des chairs comburées, sur lesquelles les fers sont maintenus jusqu'à ce qu'ils se refroidissent.

Alors seulement les bourreaux lâchent prise et courent replonger dans le feu leurs affreuses tenailles, pour la seconde question. Le mandarin criminel s'adressa à M. Marchand et lui demande :

— Pourquoi dans la religion chrétienne arrache-t-on les yeux aux moribonds ?

— C'est faux; jamais je n'ai vu faire pareille chose.

Suit une seconde torture, avec les mêmes circonstances de barbarie, et quand les fers sont de nouveau éteints, le mandarin pose une seconde question ;

— Pourquoi les futurs époux se présentent-ils devant le prêtre, au pied de l'autel ?

Le missionnaire rassemble ses forces et répond :

— Les époux viennent faire reconnaître et bénir leur alliance par le prêtre, au milieu de l'assemblée des chrétiens.

On passe à une troisième torture, qui imprime cinq nouvelles

Digitized by Google

cicatrices, ajoutées aux dix premières. Le mandarin demande alors :

— Ne se fait-il pas des abominations dans les festins que vous faites à l'église ?

— Non, répond M. Marchand d'une voix mourante, il ne se fait aucune abomination parmi nous.

— Mais quel est donc ce pain enchanté que vous donnez à ceux qui se sont confessés, pour qu'ils tiennent si fort à leur religion ?

Il fallut en rester là, de peur que le martyr n'expirât avant d'arriver au lieu du supplice. Mais c'en était assez pour montrer à tout homme de bonne foi que c'était au prêtre de J.-C. et non au prétendu chef de rebelles qu'on en voulait. La haine a beau s'envelopper d'apparences légales et de détours hypocrites, Dieu la contraint toujours à se montrer à nu, afin de justifier les victimes qu'elle aurait voulu déshonorer. Encore une fois, l'iniquité venait de se donner à elle-même un solennel démenti : *Et mentita est iniquitas sibi.*

Pendant cette scène horrible, les autres condamnés étaient restés tranquillement assis sur leurs brancards. Quand elle fut terminée, on leur servit à tous un dernier repas, selon l'usage. A la vue de tant d'affreux tourments endurés par un innocent, le mandarin criminel n'avait pu se défendre d'un sentiment de respect et de compassion pour la victime. Il appela un de ses domestiques et lui dit :

— Demandez à M. l'Européen ce qu'il veut manger.

— Merci, répondit M. Marchand ; je ne mangerai plus rien.

Et pendant que ses compagnons de supplice faisaient honneur à leur dernier repas, le confesseur, absorbé dans la souffrance et la pensée de la mort, se recueillait devant Dieu, lui demandant, sans doute, la grâce de supporter jusqu'au bout les horreurs du supplice qui l'attendait.

Le repas fini, on bâillonna les condamnés, en leur mettant à chacun un caillou dans la bouche et, par-dessus, un frein

Digitized by Google

en bambou, qu'on assujétit solidement derrière leur tête, afin d'étouffer les cris horribles que la souffrance poussée au paroxysme ne manquerait pas de leur arracher; puis on se dirigea, au pas de course, vers le champ d'exécution.

Arrivés là, les soldats fichent en terre cinq poteaux en forme de croix; ces préparatifs achevés, les bourreaux s'emparent des patients, les dressent contre leur poteau, les y assujétissent solidement par le milieu du corps et attachent leurs bras aux deux branches de la croix. Ils se placent alors de chaque côté des patients, ayant derrière eux des surveillants armés de rotin, pour les stimuler, s'ils étaient tentés de s'attendrir au milieu de leur terrible besogne.

M. Marchand était placé au second poteau; deux bourreaux, armés de longues pinces et d'un coutelas, attendaient à ses côtés le signal donné par un roulement prolongé de tambour. Dès qu'il a cessé, les bourreaux avec leurs pinces saisissent les mamelles, les coupent d'un seul coup et jettent à terre deux lambeaux sanglants d'un demi-pied de long. Un de nos catéchistes, qui s'était placé en face de la sainte victime, ne lui voit faire aucun mouvement; se piquant d'une émulation infernale, les bourreaux le saisissent alors par derrière et lui enlèvent deux énormes morceaux de chair; le patient s'agite et lève les yeux au ciel, comme pour demander la force d'en haut; ils descendent au gras des jambes, enfoncent leurs pinces aussi avant qu'elles peuvent pénétrer, et deux nouveaux lambeaux tombent encore sous le coutelas des exécuteurs. A ce moment, la nature épuisée succombe, la tête de M. Marchand s'incline sur sa poitrine, un léger soupir s'exhale de ses lèvres, l'âme du martyr était dans les cieux.

C'était le 30 novembre, vers les sept heures du matin; ce jour-là, tous les prêtres catholiques, en montant à l'autel, avaient répété la grande parole du prophète Isaïe : « *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui

Digitized by Google

viennent de si loin, pour nous apporter l'Évangile de la paix, la bonne nouvelle du salut ! »

Je demande pardon à mes lecteurs des détails affreux dans lesquels je viens d'entrer; cela était nécessaire pour faire connaître la cruauté du tyran et l'héroïsme du martyr. Notre foi serait bien faible, si une délicatesse exagérée ne pouvait soutenir le récit des horreurs que nos martyrs ont bien eu le courage d'endurer pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dès que M. Marchand eut expiré, un des bourreaux lui coupa la tête, qu'il jeta dans un vase plein de chaux. Le corps, détaché du poteau, fut étendu sur le ventre et fendu en quatre comme une bûche de bois, en long d'abord, puis en travers.

Les autres suppliciés, pendant ce temps, savouraient, dans toute son horreur, le supplice auquel ils étaient condamnés; leur sang ruisselait à flots, pendant qu'on en avait vu couler à peine quelques gouttes des plaies de M. Marchand. Il avait été si fort affaibli par les tourments endurés précédemment qu'il n'était plus qu'un squelette et n'avait qu'un souffle de vie, quand il fut attaché au poteau fatal. Ainsi la haine de Minh-mang avait été trompée dans ses calculs; en multipliant les tourments du missionnaire, elle ne lui avait pas laissé assez de forces pour endurer le supplice jusqu'au bout.

Après l'exécution, on ramassa pêle-mêle dans des corbeilles tous ces débris sanglants, qu'on envoya jeter à la mer. La tête de M. Marchand, après avoir été promenée dans les provinces et exposée trois jours dans tous les principaux marchés, fut broyée dans un mortier et les débris jetés à la mer. La salle des martyrs ne possède donc presque rien de lui : une lettre autographe, dont j'ai donné plus haut des extraits, un grand tableau annamite représentant les détails de son supplice, voilà tout ce qui reste du martyr sur la terre.

M. J. Marchand a été déclaré vénérable par Grégoire XVI, le 19 juin 1840. A cause des bruits fâcheux qui avaient couru contre lui, sa cause fut examinée de plus près. La sainte

Digitized by Google

Église, en déclarant qu'il fut véritablement martyr, a décidé la question. Pour tout fidèle enfant de l'Église, il n'est plus permis de dire et de croire que M. Marchand fut coupable du crime de rebellion. Rome, en le proclamant martyr, a dissipé du même coup les ombres que des circonstances exceptionnelles avaient amassées autour de cette héroïque et touchante figure.

Martyre d'André Trong (28 novembre 1835). — Deux jours avant le supplice de M. Marchand, un simple laïc annamite, nommé André Trong, avait remporté, lui aussi, la palme glorieuse des martyrs. Il était originaire de la chrétienté de Kiem-long, dans la haute Cochinchine; très habile à tisser la soie, il avait été appelé à travailler pour le roi, ce qui l'avait forcé de venir habiter dans la chrétienté de Tho-duc, aux portes de la capitale. Plus tard, pour échapper aux réquisitions tyranniques du prince, qui avait la fâcheuse habitude de faire travailler ses ouvriers comme des forçats, sans les payer, André s'était fait soldat; c'est dans cette position qu'il rencontra le martyre.

Au mois de novembre 1834, on demanda l'apostasie aux soldats du village de Tho-duc. Comme ils n'étaient pas comptés généralement parmi les chrétiens les plus fervents, ils firent peu de résistance, à l'exception d'André Trong, qui protesta que rien ne lui ferait fouler aux pieds la croix. Il fut donc condamné à mort, mais avec sursis. Pendant un an, il eut à supporter toutes les incommodités et toutes les souffrances de la prison annamite. Sa piété se fortifia dans cette épreuve, particulièrement sa dévotion envers la très sainte Vierge qu'il suppliait, avec ferveur, de lui obtenir la grâce du martyre. Ses pieux désirs n'allaient pas tarder à être exaucés.

A l'occasion du procès de M. Marchand, l'attention des mandarins de la justice ayant été attirée sur les causes des

Digitized by Google

chrétiens, on revit le procès d'André Trong, et les juges l'ayant fait comparaître devant eux, lui proposèrent, pour la dernière fois, l'apostasie ou la mort. Le confesseur choisit la mort, et le mandarin de la justice proposa sa condamnation à la signature du roi, qui s'empressa de la ratifier. L'exécution fut fixée au samedi 28 novembre, jour où l'on faisait, par anticipation, la vigile de saint André, son patron.

Le mandarin qui présidait à l'exécution permit, contre l'usage, aux parents du condamné d'avoir avec lui un dernier entretien, avant de le conduire au supplice. La mère d'André, digne émule de celle de saint Symphorien, l'accompagna jusqu'au lieu de l'exécution, en l'exhortant au martyre. Quand on fut arrivé au marché d'An-hoa, à peu de distance de Hué, le cortège s'arrêta et l'on offrit un dernier repas au martyr et à deux voleurs qui devaient mourir avec lui. Ceux-ci firent honneur au repas funèbre, mais le confesseur de J.-C. demeura absorbé dans la prière et refusa de rien prendre. Après quoi, on plaça les trois condamnés sur la même ligne, et par une ressemblance touchante avec le Sauveur des hommes, le martyr se trouva placé au milieu des deux voleurs. Un instant après, sa tête tombait sous le glaive; le saint jeune homme venait, à peine âgé de 24 ans, de cueillir la palme du martyre.

André Trong a été déclaré vénérable par Grégoire XVI, le 19 juin 1840. Il est désigné dans le décret sous le nom d'*Adauctus*, parce qu'on ignorait encore à Rome son vrai nom. Le séminaire des Missions étrangères conserve précieusement la chaîne de ce jeune martyr, dont le corps repose dans l'église de la chrétienté de Phu-cam (Cochinchine septentrionale).

Mgr Cuenot, coadjuteur (mai 1835). — Pendant que le sang chrétien coulait à flots en Cochinchine, que devenaient le vicaire apostolique et ses missionnaires réfugiés à l'étranger? Hélas! ils assistaient de loin, impuissants et désolés,

Digitized by Google

à la ruine de cette belle et noble Église. Comme au patriarche des anciens jours, chaque courrier qui, à travers mille dangers, arrivait à Mgr Taberd, lui apportait l'annonce de quelque nouvelle catastrophe. Après la mort de M. Marchand, il ne restait que deux de nos confrères dans la mission de Cochinchine, avec une dizaine de prêtres indigènes, démoralisés par l'absence de leur supérieur et les rigueurs de la persécution. Il devenait urgent de venir au secours de cette église désolée, si on ne voulait la voir bientôt périr.

D'un autre côté, on se rappelle par quel concours de circonstances, Mgr Taberd s'était trouvé compromis, même auprès de ses chrétiens qui l'accusaient, à tort, d'être en partie la cause de leurs malheurs. Dans ces tristes conjonctures, le prélat jugea qu'au moins pour le moment, il ne pouvait rendre aucun service à sa mission et ne voulant pas, d'autre part, laisser plus longtemps cette Église persécutée sans chef, il vint à Pinang sacrer Mgr Cuenot, son coadjuteur, avec le titre d'évêque de Métellopolis (mai 1835).

Le nouveau prélat, plus libre et moins compromis, put rentrer en Cochinchine, dès le 16 juin suivant, et prit d'une main ferme le gouvernail de la barque à demi submergée par les flots, pendant que le vénérable vicaire apostolique se retirait à Calcutta, où il employa les dernières années de sa vie à travailler encore pour sa chère mission, en composant un dictionnaire latin-annamite et annamite-latin, qui devait bien faciliter aux jeunes missionnaires l'étude de cette langue si difficile. Cet ouvrage, en deux volumes in-4, est regardé par tous les savants comme une œuvre fort remarquable, au point de vue de la littérature annamite si peu connue jusqu'à ces derniers temps. Mgr Taberd mourut à Calcutta, le 31 juillet 1840, les yeux tournés vers cette terre de Cochinchine, qui avait bu le sang de ses enfants et celui de ses frères dans le sacerdoce, et dont une persécution implacable l'avait éloigné, en lui ravissant jusqu'à l'honneur du martyre.

Digitized by Google

Les deux années 1836 et 1837, qui suivirent la rentrée de M. Cuenot dans la mission, furent une époque de tranquillité relative. L'attention de Ming-mang s'était un instant détournée des chrétiens, pour s'occuper de la situation critique du royaume. En effet, la main de Dieu commençait à s'étendre visiblement sur le tyran qui persécutait son Église : la guerre civile désolait le Tong-King, où les partisans des Lê s'agitaient pour faire remonter cette famille sur le trône; les tribus laociennes se soulevaient tout le long de la frontière; les basses provinces venaient d'être ruinées par la révolte de Khoi et l'invasion des Siamois; le trouble et la confusion étaient par tout le royaume, que ravageaient encore la disette et des maladies contagieuses. En présence de tant de calamités, Sa Majesté annamite crut devoir, à l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, s'humilier devant son peuple et faire sa confession publique, pour essayer de fléchir la colère du ciel.

Cette confession du roi d'Annam ressemblait assez à celle du roi lion, dans le bon La Fontaire :

> Même il m'est arrivé quelquefois de manger
> Le berger.

Sa Majesté très païenne, en s'accusant humblement d'avoir irrité le ciel, avait grand soin de ne pas mettre le doigt sur la plaie; elle s'accusait de ses peccadilles, mais ne disait mot de sa tyrannie, de ses injustices et de ses cruautés; surtout elle se gardait bien de parler de son ingratitude et de ses méchancetés contre les chrétiens; avoir versé à flots le sang des saints ne paraissait pas à Minh-mang l'occasion du plus léger scrupule de conscience.

Néanmoins, soit qu'il fût à cet égard moins assuré qu'il ne voulait l'afficher, soit tout simplement qu'il craignît de pousser à bout ses sujets chrétiens, il lança, en 1835, un édit dans lequel, feignant de croire que tous les disciples du Christ ont

Digitized by Google

apostasié et sont revenus dans le droit chemin, il défend de faire contre eux de nouvelles poursuites. Les vexations n'en continuèrent pas moins, là où les mandarins étaient mal disposés, mais pendant quelque temps, le sang cessa de couler dans les prétoires.

La situation de M. Jaccard s'améliora un peu à la même époque. Au mois de mai 1835, le pieux confesseur écrivait aux directeurs du séminaire de Paris :

« Depuis l'année dernière, j'ai presque toujours été malade et le suis encore. La fièvre et l'hydropisie, qui m'ont tenu pendant plusieurs mois, sont assez bien passées, mais un squirrhe énorme, qui occupe tout le flanc et la partie gauche du ventre, me fait beaucoup souffrir... Vous trouvez que mon écriture a changé, vous pensez que je dois avoir changé aussi, mais c'est l'intérieur qui n'a pas changé assez. J'ai bientôt trente-six ans, j'ai déjà bien souffert, je devrais être un homme fait et ne suis encore qu'un enfant. »

Le tyran sembla un instant vouloir adoucir le sort de l'humble confesseur : il le fit transférer à Cam-lo, dans la haute Cochinchine, endroit beaucoup plus sain, et recommença à l'employer à faire des traductions ; il lui confia même quelques élèves pour leur apprendre le français et lui fit rendre une partie de ses livres, entre autres, son bréviaire, grande joie pour le saint prêtre privé depuis près de trois ans de s'unir à la prière commune de l'Église !

Une consolation encore plus grande lui était réservée. A Cam-lo comme à Ai-lao, M. Jaccard, par sa patience et une douceur inaltérable, s'était concilié les sympathies et le respect de ses geôliers, qui lui permettaient assez facilement de recevoir la visite des chrétiens. Grâces à eux, il put se procurer très secrètement tous les objets nécessaires pour offrir le divin sacrifice de l'autel. Le jour de Pâques 1837, il eut l'immense joie de pouvoir célébrer la sainte messe, bonheur dont il était

Digitized by Google

privé depuis trois ans et demi. A partir de cette époque, en prenant beaucoup de précautions, il put célébrer presque tous les dimanches. Désormais le captif n'était plus seul ; le doux prisonnier de l'Eucharistie descendait de temps en temps, la nuit, dans son cachot, pour partager ses souffrances et le consoler dans ses tristesses. Il faut être prêtre, pour comprendre la joie du prisonnier de Jésus-Christ.

Mgr Cuenot, de son côté, profitait de ces quelques jours de répit pour relever son Église chancelante. Caché à Go-thi, dans la province de Binh-dinh, il ne pouvait, comme il l'eût désiré, visiter les chrétientés, mais il envoyait partout de nombreuses circulaires, pour relever le courage des prêtres et celui des principaux catéchistes ; il se tenait au courant de tout, invisible et caché, il était présent partout ; prêtres et fidèles sentaient sur eux l'œil du premier pasteur ; ils comprenaient qu'ils n'étaient pas abandonnés, et cette pensée suffisait à ranimer tous les courages.

Le plus pressé était de multiplier le clergé indigène, qui seul pouvait, dans ces jours d'épreuves, assister directement les fidèles. Mgr Cuenot avait ramené avec lui de Pinang, deux prêtres annamites et deux séminaristes ; dans le courant de 1836, il ordonna dix nouveaux prêtres et plusieurs autres encore, dans les années qui suivirent, en sorte que le clergé indigène s'éleva bientôt à plus de trente membres.

Plusieurs missionnaires européens purent, à travers mille dangers, pénétrer en Cochinchine. En 1836, on vit arriver MM. Candalh, Jeanne et Lefebvre ; M. Vialle, qui avait suivi Mgr Taberd à Siam, put aussi, vers le même temps, rentrer dans sa mission ; un peu plus tard, MM. Miche, Duclos et Chamaison y pénétraient à leur tour. C'était un renfort précieux, pour remplacer ceux qui étaient tombés sous le fer du bourreau ou qui allaient bientôt descendre dans l'arène des martyrs.

Digitized by Google

Partez, partez, car nos frères succombent;
Le temps, la mort ont décimé leurs rangs.
Ne faut-il pas remplacer ceux qui tombent
Sous le couteau de féroces tyrans ?
Heureux amis ! partagez leur victoire ;
Suivez toujours la trace de leurs pas.
Dieu vous appelle, et du sein de la gloire,
Nos martyrs vous tendent les bras [1].

La mission de Cochinchine se reconstituait ainsi peu à peu. Malgré les difficultés du moment, Mgr Cuenot, dont le caractère était une intrépidité froide que ne déconcertait aucun obstacle, essaya de recommencer deux petits collèges, l'un en haute Cochinchine, sous la direction de M. Candalh, et l'autre en basse Cochinchine, sous celle de M. Lefebvre. En même temps, il réunissait dans dix-huit nouveaux couvents les deux-cent cinquante religieuses annamites, qui s'étaient dispersées dans leurs familles.

Nouvel édit de persécution (25 janvier 1836). — Cette période de calme ne pouvait durer bien longtemps. Dans les mers de Chine, quand un navire a le malheur de rencontrer un typhon, après avoir subi le premier effort de la tempête, il trouve presque toujours, au centre du fatal tourbillon, une zone tranquille et se croit sauvé; mais ce n'est qu'un répit de quelques heures; le cercle fatal l'enserre de nouveau de tous côtés, l'orage rugit autour de lui; il ne peut lui échapper qu'en traversant de nouveau la zone des vents en fureur, heureux, quand ses agrès brisés dans la première lutte lui permettent de tenir tête aux vents déchaînés et de soutenir ce second effort de la tourmente, qui est presque toujours le plus terrible !

Le 25 janvier 1836, sixième jour de la nouvelle année annamite, Minh-mang daigna revêtir de sa sanction royale une

1. Chant composé pour le départ des missionnaires ; paroles de Dallet, musique de Gounod.

Digitized by Google

nouvelle requête des mandarins contre les missionnaires. Dans cette pièce toute remplie des blasphèmes habituels contre notre sainte religion, les grands mandarins du conseil commençaient par calomnier d'une manière ignoble M. Marchand, qui avait été exécuté deux mois auparavant. Malgré les courageuses dénégations du martyr, on prétendait effrontément qu'il s'était reconnu coupable du crime de rébellion ; « il avait avoué aussi toutes les infamies qui se pratiquent dans la religion de Jésus, à savoir :

« Que les missionnaires se servaient d'un pain enchanté, pour ensorceler les gens et les forcer à rester chrétiens ;

« Que l'on employait les yeux des morts mêlés avec de l'encens, pour faire des médecines ;

« Que dans la célébration du mariage il se passait des choses abominables [1] ;

« Le missionnaire Marchand ayant reconnu toutes ces abominations, il était indispensable de prendre de nouvelles mesures contre les maîtres européens. Sans doute, Sa Majesté avait auparavant, en 1826, porté une loi très sage pour interdire aux prédicateurs de la religion d'entrer dans ses États ; mais puisque, malgré cette loi, M. Marchand avait réussi à pénétrer dans le royaume et y était demeuré caché pendant plusieurs années, il était bien à craindre que d'autres missionnaires ne fussent encore cachés dans le pays. En conséquence, Sa Majesté est humblement suppliée de sanctionner les mesures suivantes ;

« Tous les ports du royaume seront interdits aux navires barbares, à l'exception du seul port de Tourane ;

« Une surveillance rigoureuse sera exercée, par le mandarin de ce port, sur tous les étrangers qui viennent y trafiquer ;

1. On se rappelle que ce furent ces trois questions qu'on adressa à M. Marchand, au milieu des tortures. Par une calomnie aussi infâme qu'impudente, on cherchait à faire croire que le missionnaire avait tout avoué.

Digitized by Google

« Le nombre de ces étrangers qui auront permission de descendre à terre pour leur commerce sera limité par le mandarin; on ne les perdra pas de vue, tout le temps qu'ils seront à terre; il ne leur sera pas permis de se séparer, ni d'entrer dans aucune maison particulière;

« Quand ils auront fini leurs affaires, ils seront comptés de nouveau et reconduits à leur navire;

« Si quelque barbare cherche à se cacher dans le pays, il sera saisi et puni de la peine capitale;

« Les navires chinois peuvent aborder partout; néanmoins, à leur entrée dans un port annamite, ils seront visités avec soin. S'il s'y trouve un Européen soupçonné d'être prêtre, il sera saisi aussitôt et mis à mort;

« Tout prêtre européen saisi dans l'intérieur du pays sera puni de mort;

« Seront punis de la même peine ceux qui les cacheraient chez eux;

« Tous les officiers publics dans le territoire desquels un de ces prêtres sera découvert seront punis de mort, parce qu'ils n'ont pas fait les recherches nécessaires pour le saisir. »

C'était, il faut bien l'avouer, une étrange manière d'encourager la magistrature. Aussi ce décret draconien, qui jeta d'abord l'alarme dans toutes nos chrétientés, produisit d'abord l'effet tout opposé à celui que le tyran se proposait. Les mandarins, tremblant d'être compromis, faisaient tous leurs efforts pour étouffer les poursuites et, plus d'une fois, ils envoyèrent leurs satellites prévenir les chrétiens de se tenir en garde, parce qu'on allait faire perquisition chez eux. Après Dieu, c'est peut-être à cette abominable ordonnance que l'Église d'Annam fut redevable de ces deux années de tranquillité relative.

Redoublement de persécution (1838). — En rendant ses mandarins responsables de la présence des missionnaires

Digitized by Google

dans le pays, Minh-mang avait évidemment dépassé le but; il s'en aperçut et changea bientôt de système.

L'année 1838 vit recommencer toutes les fureurs de la persécution et fut une des plus fatales à l'Église d'Annam. Le tigre qui, depuis deux ans, semblait dormir dans son antre, se réveilla tout à coup et ce réveil fut terrible :

« Soyez sans pitié, écrivait-il à ses mandarins; frappez, torturez, mettez à mort tous ceux qui se refusent à fouler aux pieds la croix. Sachez que ce refus seul les met en état de rébellion. Qu'on s'arme d'une hache, d'un sabre, d'un couteau, de tout ce qui tombera sous la main, et qu'on extermine ces endurcis, sans qu'il en réchappe un seul! »

A cette nouvelle explosion de haine, la consternation fut grande parmi les fidèles; la peine de mort portée dans le précédent édit contre ceux qui cacheraient un prêtre européen avait glacé tous les cœurs, et les missionnaires ne savaient plus où se réfugier. Au Tong-king oriental, dans cette seule année 1838, les deux évêques dominicains, Mgr Delgado et Mgr Hénarès, avec le provinciaire, le P. Fernandez, furent mis à mort, ainsi que quatre prêtres du pays et plusieurs catéchistes; au Tong-king occidental, le vicaire apostolique, Mgr Havard, mourait de faim et de misères dans les montagnes, son successeur, Mgr Borie, était décapité, avant d'avoir pu recevoir l'onction épiscopale, trois prêtres indigènes et une dizaine de catéchistes étaient mis à mort, avec des raffinements inouïs de cruauté, par le trop fameux Trinh-quang-khanh, surnommé le boucher des chrétiens. La désolation et la terreur planaient sur toutes les chrétientés. La trompette du jugement dernier n'eût pas causé plus d'émoi.

Le désastre ne fut pas moins grand dans la mission de Cochinchine, surtout au nord. Le petit collège de M. Candalh fut dispersé, au commencement de 1838, et le missionnaire, obligé de fuir dans les montagnes, ne tarda pas à succomber,

Digitized by Google

le 28 juillet suivant, à la fièvre des bois; M. Vialle, un autre de nos confrères mourut à son tour, le 19 décembre de la même année, dans les forêts de l'ouest, où il avait dû chercher refuge.

Martyre de M. Jaccard (21 septembre 1838). — Le tyran profita de l'occasion pour faire gagner à M. Jaccard cette palme du martyre qu'il lui faisait attendre depuis si longtemps. On l'impliqua, bon gré mal gré, dans l'affaire du collège de M. Candalh, et le roi, après lui avoir enlevé ses élèves, le fit enfermer au cachot.

Le 7 du mois de mars, on vit arriver à Cam-lo le gouverneur de la province, avec tout un cortège de mandarins inférieurs, pour procéder à l'interrogatoire du prisonnier. Dès que M. Jaccard fut en sa présence :

— Approche ici, lui dit-il, je dois t'interroger.

— Mandarin, me voici.

— Y a-t-il encore des chrétiens dans la province ?

— Je suis le seul chrétien en ce lieu, mais je ne puis répondre pour les autres endroits.

— Consens-tu enfin à abandonner la religion ? est-tu revenu de ton aveugle entêtement ?

— Je n'abandonnerai jamais la religion. Le temps n'a fait qu'augmenter mon estime pour elle et me la rendre plus précieuse.

— Il n'est pas permis de garder cette religion; le roi l'a proscrite et les ordres du roi sont ceux du ciel. Si tu l'observes encore, tu mourras.

— Je souhaite de mourir pour la religion, et le plus tôt sera le mieux.

— Qui peut t'aveugler de la sorte ?

— Je ne suis pas aveugle ! La religion enseigne la vérité; c'est pourquoi je l'aime et l'observe.

— Quel profit peut t'apporter cette religion ? Quand tu seras

Digitized by Google

mort pour l'avoir observée, quel avantage en retireras-tu ?

— Quand on meurt pour la religion, on est assuré d'aller au ciel. Si donc le roi veut me rendre heureux, il n'a qu'à me faire couper la tête.

— Quand on est mort, comment peut-on monter au ciel ? A-t-on jamais vu quelqu'un monter au ciel après qu'on lui a coupé la tête ?

— C'est précisément seulement après la mort que l'âme, enfin séparée du corps, peut monter au ciel. Ainsi non seulement je ne souhaite pas de vivre, mais même je désire que le roi me fasse trancher la tête au plus tôt.

— Assez, assez; qui peut comprendre cette doctrine ? Je ne sais plus quelles paroles lui dire, pour lui faire entendre raison. Qu'on le ramène chez lui.

Ainsi finit ce jour-là l'interrogatoire. M. Jaccard ne se fit pas illusion sur le sort qui l'attendait; aussi, quelques jours après, il écrivait à ses confrères :

« Messeigneurs et Messieurs, je puis me tromper dans mes prévisions et je le souhaite de tout mon cœur, mais j'ai tout lieu de croire que Sa Majesté Minh-mang médite encore quelque nouveau projet contre nous. »

Le pieux confesseur avait deviné juste : le 18 juillet suivant, le gouverneur reparut à Cam-lo et, après avoir fait mettre M. Jaccard à la cangue, l'emmena avec lui au chef-lieu de la province de Quang-tri. Là, on chercha, par tous les moyens possibles, à l'impliquer dans l'affaire du village de Di-loan[1], et le mandarin, mécontent de la prudence de ses réponses, ajouta une lourde chaîne à sa cangue, bien que, depuis plus d'un mois, le confesseur de la foi fut épuisé par la dyssenterie.

Vint enfin l'heure de la torture ; il s'agissait d'amener de force M. Jaccard à faire des aveux compromettants pour les chrétiens de Di-loan. Dans un premier interrogatoire, il

1. C'était l'endroit où était établi le petit collège de M. Candalh.

Digitized by Google

s'était habilement retranché sur la difficulté que devaient naturellement opposer à des communications avec le dehors les murs de sa prison et la vigilance de ses gardiens. Le mandarin s'était retiré confondu, mais avec le dépit et la rage dans le cœur.

Quelques jours après, il fit de nouveau comparaître le prisonnier devant lui : cette fois, on avait pris soin d'étaler sous ses yeux tout l'attirail de la torture; le grand mandarin lui demanda d'abord :

— Consens-tu enfin à abandonner ta fausse religion ?

Le confesseur de J.-C. indigné qu'on osât lui proposer l'apostasie, répondit avec beaucoup de dignité :

— Ma religion n'est pas un don du roi, pour que je l'abandonne à sa volonté.

— As-tu eu des relations avec les chrétiens de Di-loan ? connais-tu le P. Chem[1] ?

La réponse fut ce qu'elle avait toujours été : le saint confesseur, sans vouloir nier ces relations, ce qui eût été un mensonge, demanda qu'on lui en fît la preuve et se retrancha derrière le témoignage de ses gardes.

Le mandarin furieux fit alors commencer la torture. M. Jaccard, violemment étendu par terre avec sa cangue et ses chaînes, fut attaché à deux piquets et reçut, ce jour-là, quarante-cinq coups de rotin donnés, à neuf reprises, par différents bourreaux qui se relayaient pour ménager leurs forces. Chaque coup faisait jaillir et ruisseler le sang; douze rotins furent brisés et le supplice dura depuis neuf heures du matin jusqu'à midi.

L'intrépide confesseur ne jeta pas un cri, ne poussa pas un soupir et on ne put lui arracher un seul mot compromettant

1. C'était le prêtre annamite qui aidait M. Candalh dans la direction du collège. Comme il avait réussi à s'échapper, on faisait partout des recherches pour le prendre.

Digitized by Google

pour les fidèles. Relevé tout sanglant, il se recueillit un instant, en s'appuyant sur les coudes, pour remercier le Roi des martyrs de la victoire qu'il venait de lui accorder. Il fut reconduit, toujours chargé de sa lourde cangue et de ses chaînes, dans son cachot, où les soins dévoués d'une pieuse chrétienne pansèrent ses plaies.

Les chrétiens de Di-loan ne montrèrent pas le même courage; vaincus par la rigueur des tortures, la plupart apostasièrent de bouche et firent tous les aveux qu'on voulut. Mais un jeune élève du séminaire, Thomas Thieu, montra un courage que ne purent ébranler ni les coups de rotin, ni les tenailles froides et rougies au feu qui, à plusieurs reprises, déchirèrent sa chair. Par cette héroïque fidélité, il mérita l'honneur d'être associé à son père spirituel, d'abord dans la prison, puis dans la gloire du martyre.

Une seconde fois, M. Jaccard fut mis à la question, mais il ne reçut, cette fois, que cinq coups de rotin, et le grand mandarin touché, malgré lui, de compassion, lui fit ôter sa cangue, ne lui laissant que ses chaînes.

Enfin arriva de la capitale la sentence de mort: M. Jaccard était condamné comme coupable d'observer une religion proscrite par le roi, d'avoir cherché à la répandre, et d'avoir, du fond de sa prison, excité le P. Joachin Chêm à la prêcher aux gens de Di-loan. Son disciple Thomas Thieu, était condamné à la même peine, pour s'être fait le coadjuteur d'un maître de religion. Les mandarins les avaient condamnés tous deux à être décapités, mais le roi, pour empêcher les fidèles de recueillir le sang des martyrs, avait substitué la corde au glaive.

Le jour du triomphe fut le 21 septembre 1838. M. Jaccard et son jeune disciple marchèrent au supplice avec un visage joyeux, sur lequel se réflétait la sérénité de leur belle âme. Arrivés à l'endroit où l'on offre un dernier repas aux condamnés, Thomas se retournant, dit en souriant à M. Jaccard :

Digitized by Google

— Père, prendrez-vous quelque nourriture ?

— Non, mon enfant.

— Ni moi non plus; au ciel donc, mon Père.

Un instant après, les deux martyrs étaient introduits dans les parvis célestes.

Ainsi mourut un des plus saints missionnaires qu'ait produits la Société des Missions étrangères. Longtemps avant qu'il ne fût prisonnier pour J.-C., les fidèles de la mission de Cochinchine le vénéraient comme un saint, et sa mémoire est restée en bénédiction parmi eux. Il avait puisé ces vertus au foyer de la famille. Sa mère, humble et pauvre paysanne de la Savoie, en apprenant que son fils était prisonnier et que bientôt peut-être il serait mis à mort, s'était écriée avec un héroïsme digne de la mère des Machabées :

« Oh ! La bonne nouvelle ! Quel honneur pour notre famille de compter parmi ses membres un martyr ! »

Et quand on lui annonça que tout était consommé, elle ne put retenir un cri de joie :

« Dieu soit béni ! je suis délivrée de la crainte que j'éprouvais malgré moi de le voir succomber à la tentation des souffrances. »

M. Jaccard et son disciple Thomas Thieu ont été déclarés vénérables par Grégoire XVI, le 19 juin 1840. Le séminaire des Missions conserve la chaîne de M. Jaccard, avec la corde qui servit à l'étrangler; ses ossements et ceux de son disciple sont dans deux châsses placées à côté l'une de l'autre; les deux amis ne sont pas séparés même dans la mort : *Saül et Jonathas amabiles et decori in vita sua, in morte quoque non sunt divisi*[1].

Nouvel édit de persécution (1838). — Cette terrible année 1838 ne s'acheva pas sans qu'on vît paraître un nouvel

1. Saül et Jonathas, aimables et beaux pendant la vie; ils n'ont pas été séparés même dans la mort. (II Rois, I, 23.)

Digitized by Google

édit de persécution. Cette fois, le tigre faisait mine de rentrer ses griffes et d'en appeler surtout à la persuasion : feignant de croire que, si ses chers sujets étaient si fort attachés à la religion chrétienne, c'était faute d'instruction et parce qu'on ne les avait pas suffisamment éclairés sur les beautés du paganisme, il ordonnait d'élever dans chaque village des temples pour le culte des ancêtres, et d'y attacher plusieurs lettrés, qui seraient chargés d'expliquer au bon peuple le décalogue de Sa Majesté[1] et les rites en usage dans le royaume.

Il continuait, d'un ton patelin et perfide, en ces termes :

« Tous les gouverneurs de province enjoindront aux mandarins subalternes d'envoyer les chefs de canton et les maires de village dans toutes les parties de leur territoire où il y a des chrétiens, afin de les instruire et de les désabuser.

« Voici, en abrégé, ce qu'ils doivent leur dire : Ce Jésus, auteur de votre religion, est un homme d'un pays éloigné et d'une race différente de la vôtre. S'il était vrai que sa doctrine eût pour objet la fidélité au roi, la piété envers les parents et la concorde entre les frères, vous ferait-on un crime de l'étudier ?

« Quant à ce que les missionnaires enseignent au sujet de la croix à laquelle est attaché un petit enfant, c'est en grande partie incompréhensible. Le mieux est de n'en rien croire.

« Direz-vous que vous observez la religion de Jésus pour aller au ciel après votre mort ? Mais voyez ce qui est arrivé aux prêtres Marchand et Cornay[2] au trum Hien et au trum Hai[3]. N'ont-ils pas péri misérablement ? leur supplice n'a-t-il

1. Pour ce décalogue, composé par Minh-mang avec des bribes de Confucius et des emprunts faits au christianisme, voir aux pièces justificatives.

2. M. Cornay, Jean-Charles, de la Société des Missions étrangères, missionnaire au Tong-king occidental, coupé en morceaux, le 20 septembre 1837.

3. Mgr Hénarès et le P. Fernandez, du Tong-king oriental, décapités, l'un le 25 juin, l'autre le 24 juillet 1838.

Digitized by Google

pas été pour tous un sujet de compassion et d'effroi? Cependant ces quatre missionnaires observaient leur religion plus parfaitement que le peuple; ce qui n'a pas empêché leur mort d'être malheureuse, puisqu'après l'exécution leurs têtes ont été séparées de leurs corps : voilà ceux qui racontaient à la foule de si belles choses sur la vie future. Comme leur mort a bien mis à nu la fourberie de leurs paroles! de bonne foi, comment monter au ciel, quand on ne vit plus?

« Voyez au contraire les prêtres annamites Duyet et Kien[1]. Maintenant qu'ils ont foulé la croix aux pieds, ils sont en liberté et attendent en paix la fin des jours que le ciel leur réserve. Dites maintenant de quel côté sont les joies du Paradis? de quel côté les supplices de l'enfer? Si vous êtes insensibles à de telles considérations, si vous continuez à vous rassembler pour prier en secret, vous faites preuve de la plus aveugle stupidité et de la plus criminelle obstination.

« Telles sont les grandes pensées qu'il faut développer aux chrétiens, pour les éclairer et les convertir.

« Dans notre clémence, nous accordons le délai d'une année à ceux qui sont chargés de répandre ces instructions, afin que, peu à peu et avec adresse, ils fassent pénétrer la lumière dans l'esprit des chrétiens, qu'ils leur inspirent le repentir du passé et leur fassent prendre de bonnes résolutions pour l'avenir. Il faudra aussi les contraindre à ériger des temples dans chaque commune, à sacrifier aux époques déterminées en l'honneur des ancêtres et des génies. C'est en remplissant ces devoirs qu'ils acquerront des droits à l'estime

1. Ces deux misérables furent les seuls prêtres indigènes qui apostasièrent pendant la persécution. Le prêtre Duyet avait préludé à l'apostasie par le scandale; depuis deux ans, il était interdit par ses supérieurs. Il foula la croix autant de fois qu'on voulut et mourut dans l'impénitence. Le prêtre Kien était un vieillard de quatre-vingt-sept ans; il perdit la tête en face des tortures, mais au moins, il se repentit bientôt et accepta humblement les censures ecclésiastiques, dont son crime l'avait rendu digne.

Digitized by Google

de leurs voisins et se montreront dignes de l'ère de paix de notre règne.

« Si après la publication de cet édit, les mandarins n'usent pas de toute leur influence sur les chefs de canton et les maires de village, pour le faire exécuter, si ces derniers ne mettent pas tout leur zèle à instruire le peuple, et si, à l'expiration du délai fixé, il se trouve encore dans notre royaume des chrétiens rebelles ou dont la soumission ne soit qu'extérieure, des chrétiens qui, païens avec nous pendant le jour, pratiquent et propagent leur doctrine pendant la nuit, alors on châtiera sans pitié et le chrétien incorrigible et le fonctionnaire négligent. »

Cet édit artificieux fit beaucoup de mal aux chrétiens. Partout les mandarins pressaient la construction des nouveaux temples, les lettrés répandus dans chaque village exigeaient des néophytes l'assistance aux instructions qu'ils étaient chargés de leur faire. Heureusement il est avec ces messieurs des accommodements; les mandarins se firent grassement payer, pour exempter les fidèles d'élever des temples aux génies protecteurs et aux ancètres; les lettrés non contents de la solde qu'ils recevaient du gouvernement, se firent encore payer, pour ne pas enseigner les rites. Presque partout on s'en tira ainsi avec des ligatures, ce qui n'empêcha pas les mandarins d'envoyer à la cour des rapports pompeux, dans lesquels ils exposaient que tous les chrétiens de leur circonscription, ne pouvant résister à l'éloquence de Sa Majesté, s'étaient empressés d'abjurer leur mauvaise religion, pour suivre celle du roi. C'est ainsi que l'autorité est renseignée en Orient.

L'année 1839 s'écoula donc plus tranquillement qu'on ne l'espérait d'abord. Voici en quels termes Mgr Cuenot exposait la situation de sa mission à cette époque.

Digitized by Google

« Binh-dinh, 18 novembre 1839.

« Messieurs et chers confrères[1],

« Le nouvel édit de persécution s'exécute, mais avec plus ou moins de rigueur, selon que les mandarins et les chefs de village sont bien ou mal disposés envers les chrétiens.

« Dans le Binh-dinh, province que j'habite et qui renferme environ huit mille chrétiens, les mandarins ont publié le décret aussitôt après l'avoir reçu, et une centaine de chrétiens depuis près d'un mois dans les sous-préfectures allaient être conduits au sanh[2], pour y subir la fatale épreuve des tortures, lorsqu'est arrivé l'ordre de faire le partage des terres. Ce second édit a tout suspendu; les chrétiens sont renvoyés chez eux et la persécution arrêtée.

« Au Phuyen, petite province dans laquelle nous comptons plus de six mille chrétiens, l'édit s'exécute avec une rigueur extrême, et j'ai la douleur d'apprendre qu'il y a eu déjà quelques apostasies; le plus grand nombre de ces infortunés n'est pas ce que cette chrétienté avait de plus fervent. Mais si la chute de quelques-uns étonne, elle est accompagnée de circonstances bien plus propres à exciter la pitié que l'indignation.

« Les prisons de la préfecture renferment actuellement douze généreux confesseurs décidés à donner leur vie plutôt que de renier leur foi. On pense que les mandarins se contenteront d'en condamner un ou deux à mort, afin d'inspirer la terreur aux autres; peut-être même, sous différents prétextes les renverront-ils tous au premier jour, de peur d'encourir la disgrâce du roi. Ce n'est pas que Ming-mang entende que ses officiers transigent avec les chrétiens, mais, dans son orgueil, il ne peut s'imaginer qu'un sujet ait l'au-

1. Cette lettre est adressée aux directeurs du séminaire de Paris.
2. C'est la prison du chef-lieu de la province.

Digitized by Google

dace de résister à sa volonté de fer, et quand il en trouve qui ne plient pas au gré de ses caprices, il l'impute alors au peu d'habileté ou à la négligence de ses officiers et les en rend souvent responsables.

« Je passe au Quang-ngai, dont la petite église se compose d'environ trois mille néophytes. Là nos chrétiens ont trouvé un protecteur dans celui qui est chargé de les poursuivre. Le premier mandarin leur adoucit, autant qu'il peut, la rigueur des édits, mais que peut sa bonne volonté contre le fanatisme du roi? Quelques-uns de nos catéchistes sont allés récemment solliciter en faveur des fidèles sa bienveillance accoutumée.

« Gardez votre argent, leur a-t-il dit, et n'en donnez à « personne; c'est inutile. Que ceux d'entre vous qui sont dé- « cidés à mourir pour la religion s'y préparent, et qu'ils « laissent au moins ce qu'ils possèdent à leurs enfants, au lieu « de le perdre en cadeaux aux mandarins. Quant à ceux qui « n'ont pas le courage de mourir, qu'ils se conforment aux « ordres du roi. Je ne puis plus rien pour vous sauver. »

« Il ne s'est encore fait aucune arrestation; mais placés sous le coup des plus terribles menaces, nos chrétiens sont plongés dans la consternation.

« Quelle que soit l'issue de cette nouvelle crise, elle n'aura pas été sans gloire pour nos néophytes. Déjà on peut citer de beaux exemples de leur courageux attachement à l'Évangile. Dans le Dinh-cat, deux petites filles d'un chrétien appelé Nam, âgées l'une de quatorze ans, l'autre de dix, avaient été conduites à la sous-préfecture avec leur mère, leur père et leur grand-père. Sur leur refus d'apostasier, le mandarin ordonna de les frapper sur les pieds et sur les jambes, pour les faire avancer et marcher sur la croix. Les deux enfants se laissèrent horriblement meurtrir, plutôt que de faire un pas en avant. Prises et placées de force sur l'instrument de leur salut, elles ne cessaient de protester contre la violence qui leur était

Digitized by Google

faite, et se dédommageaient de cette involontaire profanation par les témoignages du plus profond respect. Le juge ne put refuser son admiration et ses éloges à leur courage, et les renvoya avec leur mère. Le père seul et le grand-père ont été conduits à la préfecture.

« Agréez, messieurs, etc.

« † Etienne-Théodore, évêque de Métellopolis. »

Martyre d'Antoine Nam (10 juillet 1840). — L'année suivante devait donner de nouveaux martyrs à l'Église de Cochinchine. Le premier en date fut Antoine Nam, le père des deux petites héroïnes dont Mgr Cuenot racontait plus haut la touchante histoire. Il fut étranglé le 10 juillet 1840, en compagnie de Pierre Tu, du Tong-King occidental, ancien catéchiste de Mgr Borie. J'abrège à regret le récit de leurs combats, j'aurais peur de lasser même l'admiration.

Antoine Nam et son compagnon ont été déclarés vénérables par Grégoire XVI, le 9 juillet 1843. Le corps d'Antoine a été envoyé par Mgr Cuenot au séminaire de Paris; il est conservé à la salle des martyrs, dans une caisse en bois du pays.

Mort de M. Delamotte (3 octobre 1840). — Le 3 octobre suivant, après de longues et cruelles tortures, mourait dans les fers, M. Gilles Delamotte, missionnaire de notre Société. Dans la nuit du 13 au 14 avril, il avait été arrêté, avec le médecin Simon Hoa, dans la chrétienté de Nhu-ly, où il se tenait caché. Conduit à Hué par ordre du roi, il fut employé quelque temps comme interprète, ce qui ne l'exempta ni des fers, ni de la torture. Il subit plusieurs fois la question du rotin, celle des tenailles froides et des tenailles rougies au feu, « mais, écrivait-il à Mgr Cuenot, son vicaire apostolique, je ne criais ni ne poussais de soupirs pendant ces tortures; je ne faisais que rire, ce qui les fâchait. En effet, je regardais tout cela comme un jeu. »

Digitized by Google

Ce jeu sanglant ne devait pas tarder à épuiser les forces de l'héroïque patient; une dysenterie opiniâtre, aggravée par la mauvaise nourriture et les autres incommodités de la prison, se déclara bientôt. Le pieux confesseur mourut à Hué, dans la prison de Tran-phu, illustre par le séjour de nombreux chrétiens confesseurs et martyrs. Pour faire leur cour à Ming-mang, les mandarins proposaient de décapiter son cadavre.

« Laissez, répondit le prince, ce n'est pas la peine de salir vos sabres. »

Les chrétiens détenus en prison avec le Père, demandèrent à lui rendre les derniers devoirs, mais on leur refusa cette consolation; ils s'étaient cotisés pour acheter une bière, ils eurent bien de la peine à obtenir qu'on y déposât le corps du martyr. Ce furent les satellites de la prison qui l'ensevelirent à la hâte et l'enterrèrent à quelque distance des murs de la capitale.

Quant à Simon Hoa, le chef de la chrétienté de Nhu-ly, qui avait été pris en cherchant à sauver M. Delamotte, après avoir reçu quarante-deux coups de rotin et subi le supplice des tenailles froides et des tenailles ardentes, il fut décapité, le 10 décembre 1840. Son corps est conservé au séminaire des Missions étrangères, ainsi qu'un morceau de linge trempé dans son sang et plusieurs autographes de M. Delamotte.

Les deux confesseurs du Christ ont été déclarés vénérables, Simon Hoa, par Grégoire XVI, le 9 juillet 1843, et Gilles Delamotte, par Pie IX, le 24 septembre 1857.

Mort de Minh-mang (20 janvier 1841). — A quelques semaines de là, leur persécuteur les suivait au tribunal de Dieu. Le 20 janvier 1841, Minh-mang succombait presque subitement à la suite d'une chute de cheval, et la religion chrétienne qu'il s'était promis d'anéantir était toujours vivante, aguerrie par dix ans de luttes, fière de ses milliers de confesseurs et de ses centaines de martyrs. A se faire persécuteur,

Digitized by Google

le tyran avait gagné l'exécration de ses sujets et le surnom de Néron annamite. Loin de reculer, le christianisme avait progressé dans cette lutte implacable, dont il sortait finalement victorieux. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur le tableau suivant.

En 1830 : un vicaire apostolique, huit missionnaires, vingt prêtres indigènes, soixante mille chrétiens.

En 1841 : un vicaire apostolique, sept missionnaires, trente prêtres indigènes, soixante-quinze mille chrétiens.

Et quelle gloire immortelle s'était acquise l'Église de Cochinchine ! comme elle nous apparaît belle à cette heure, empourprée du sang de ses apôtres et de celui de ses fils ! Il y eut des apostats, hélas ! moins pourtant que l'on pouvait craindre, étant connue la timidité des Annamites; mais ces rares défections, arrachées par la torture et presqu'aussitôt réparées par le repentir, furent bien compensées par la générosité et l'héroïsme des martyrs. Pendant ces jours d'épreuve, l'Église d'Annam présenta un spectacle bien digne de rejouir le regard de Dieu et de ses anges. Les églises étaient renversées, les prétoires devinrent comme autant de temples où Jésus-Christ était publiquement adoré; là, des néophytes se prosternaient à genoux devant sa croix qu'on voulait leur faire fouler aux pieds; là, les noms sacrés de Jésus et de Marie étaient invoqués avec ardeur, à chaque coup de verge qui faisait voler les chairs du patient; là, les mandarins eux-mêmes publiaient à haute voix la vertu divine de l'Eucharistie : « Il est inutile d'insister davantage; cet insensé a sans doute mangé de ce pain mystérieux qui ensorcelle les gens; rien ne le fera apostasier; » là, on voyait les juges rendre hommage à l'héroïsme des victimes et le bourreau leur demander pardon et se recommander, en pleurant, à leurs prières, là enfin l'Evangile était prêché à haute voix par des prêtres et des catéchistes chargés de chaînes, et les juges confondus par la sublimité du christianisme, s'échappaient jusqu'à dire : « Vraiment, cette doc-

Digitized by Google

trine est belle; nous l'embrasserions volontiers, si le roi ne la défendait pas. » L'Eglise militante, en particulier l'Église de France, était attentive aux combats de ses enfants. Au début de la crise, les conseils de l'œuvre de la Propagation de la foi avaient envoyé une lettre d'encouragements et de félicitations à Nosseigneurs les évêques, vicaires apostoliques et coadjuteurs, aux prêtres, missionnaires et fidèles du Tong-king et de la Cochinchine exilés ou persécutés pour la foi et le nom chrétien [1].

Quelques années plus tard, un nouvel encouragement allait leur venir de plus haut. Le 4 août 1839, le vicaire de Jésus-Christ, Sa Sainteté le pape Grégoire XVI, envoyait aux fidèles persécutés de l'Annam un bref de félicitation [2]. Avec quelle joie elle fut accueillie par les chrétiens proscrits, cette lettre du père commun des fidèles! Les vicaires apostoliques s'empressèrent de la faire traduire et de la répandre partout; on se réunissait de nuit dans les maisons des principaux catéchistes, on écoutait avec une sainte avidité, on s'arrachait les copies de la lettre pontificale; on admirait la sollicitude de cette église universelle qui va chercher, au fond des cachots, les derniers-nés de la famille catholique, perdus à des milliers de lieues, pour les encourager et pour les bénir; on se répétait tout bas ces deux noms aimés, Rome et la France; Rome, le centre majestueux de l'unité catholique, la France, qui ne cessait d'envoyer à l'Annam persécuté des secours et des apôtres. On s'encourageait en se disant qu'on n'était pas seuls, qu'on avait au loin des frères, des amis, des protecteurs; on se promettait de combattre avec courage, afin de se montrer digne de leur sollicitude et de leur amour. O beaux jours de l'Eglise d'Annam! âge héroïque qu'ont connu nos aînés et que nous ne reverrons plus probablement, qu'il me soit permis, au moins,

1. Voir aux pièces justificatives.
2. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

de vous saluer comme un souvenir glorieux! Et puissions-nous n'avoir jamais à regretter, dans les luttes sourdes et l'hostilité mesquine de l'heure présente, les jours de la persécution sanglante et l'héroïsme des vieux martyrs d'Annam!

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

LA PERSÉCUTION SOUS THIEU-TRI (1841-1847).

Les commencements de Thieu-tri (1841). — Le successeur de Minh-mang avait tous les défauts de son père, moins les grandes qualités administratives qui faisaient du Néron annamite un homme redoutable. C'était un débauché pourri de vices, et, à ce titre, un ennemi déclaré de la religion chrétienne, mais il n'avait ni l'intelligence, ni la sauvage énergie de son prédécesseur, et les Annamites, qui avaient tremblé vingt ans devant Minh-mang, commencèrent à respirer sous son faible successeur, Thieu-tri. Tout occupé de ses plaisirs, le nouveau roi donnait peu d'application aux affaires publiques. Il y eut donc à la mort du tyran un mouvement de détente universelle, et les chrétiens en profitèrent comme les autres.

Néanmoins le nouveau prince ne révoqua aucun des sanglants édits de son prédécesseur contre les fidèles, mais il cessa d'en presser l'exécution. Le sort des chrétiens dépendit surtout des dispositions plus ou moins favorables des mandarins et aussi de leur cupidité. Au Tong-king, où les mandarins étaient plus libres, parce qu'ils étaient plus éloignés de

Digitized by Google

la cour, ils fermaient généralement les yeux, tout en ayant soin de se faire bien payer leur complaisance.

« Nous sommes maintenant assez en paix, écrivait le vicaire apostolique du Tong-king oriental, Mgr d'Hermosilla ; le roi Thieu-tri et, à son exemple, la plupart des mandarins gardent le silence sur notre sainte religion, ce qui nous permet de travailler avec un succès inespéré au salut des âmes. »

De son côté, le P. Marti, provicaire de la même mission, écrivait vers le même temps :

« Notre mission va toujours entre les amendes et le rotin; ce n'est plus pour elle la voie naguère si fréquentée du martyre; c'est l'arbitraire et la cupidité qui évoquent l'ombre de Minh-mang, pour pressurer nos pauvres chrétiens. »

Plusieurs actes de Thieu-tri, qui furent regardés comme un désaveu et une réparation des torts faits aux chrétiens, contribuèrent heaucoup à rendre un peu de sécurité aux fidèles : le vice-roi du Tong-king, le trop fameux Trinh-quang-khanh, fut dégradé et jeté dans les fers; le quan-an ou grand-juge de Nam-dinh, autre persécuteur acharné, fut condamné à rendre soixante-dix mille ligatures[1] qu'ils avaient extorquées aux chrétiens; il est vrai que les victimes n'en touchèrent pas une sapèque; le fisc royal absorba tout; néanmoins c'était toujours une réparation telle quelle. Le même juge fut condamné, en outre, à être écorché vif et scié en deux, en punition de ses cruautés et des abominables exactions qu'il s'était permises contre le bon peuple; six de ses satellites, qui avaient trop bien obéi à ses ordres iniques, furent décapités. En même temps, plusieurs confesseurs de la foi, et même des prêtres, qui avaient été condamnés à mort sous Minh-mang, furent graciés, non pas, il est vrai, comme chrétiens, mais comme âgés de plus de soixante-dix ans.

1. Environ 85,000 fr. au cours de l'époque.

Digitized by Google

Il n'en fallait pas tant pour rendre la confiance aux chrétiens tong-kinois, car l'Annamite espére aussi facilement qu'il se laisse abattre. A l'ombre de cette tolérance précaire, les missionnaires et les prêtres du pays, moyennant certaines précautions, recommencèrent à circuler dans le pays, et dans les centres chrétiens, l'exercice du culte redevint presque public. « Voyant qu'on ne se pressait pas de nous donner la liberté, écrivait alors Mgr Betord, le courageux vicaire apostolique du Tong-king occidental, nous l'avons prise de nous-mêmes, et jusqu'ici nous nous en trouvons bien. »

Dans la mission de Cochinchine, la situation était moins favorable, surtout au centre et au nord, à cause du voisinage de la cour. Voici en quels termes le provicaire, M. Miche, exposait l'état de la mission, au mois de décembre 1841, dix mois après la mort de Minh-mang :

« Notre position n'est pas facile à dépeindre; c'est un de ces états mixtes qui restent indéfinissables pour ceux-mêmes qui les examinent de plus près. Nous sommes loin de jouir des douceurs de la paix et de la liberté, cependant nous ne sommes pas traqués avec autant de rage et de persévérance que les années dernières; les décrets sanguinaires de feu Minh-mang, de triste mémoire, subsistent toujours et nous empêchent de nous produire, mais le zèle des ennemis du nom chrétien, faute d'être réchauffé et retrempé de temps en temps par quelque nouvel édit, comme cela se faisait sous le précédent règne, semble avoir perdu un peu de sa ferveur primitive. On ne recherche pas les chrétiens, et toutefois les accusations portées contre eux sont toujours accueillies. »

Par suite de cette situation délicate, et dans la crainte de compromettre leurs néophytes, les missionnaires du vicariat de Cochinchine se condamnèrent, pendant vingt ans, à une vie d'obscurité et de sacrifice : cachés dans quelque maison appartenant aux chrétiens les plus sûrs, ils abandonnèrent à

Digitized by Google

peu près tout le ministère extérieur aux prêtres du pays, se contentant de les surveiller et de les diriger du fond de leurs retraites. Ceux-ci, beaucoup moins exposés à être reconnus et dénoncés comme prêtres, circulaient assez facilement dans la mission; si par hasard quelque mauvais sujet les dénonçait, comme la prise était réputée peu importante aux yeux des Annamites, quelques ligatures données à propos aux maires ou aux chefs de canton suffisaient le plus souvent à arranger l'affaire.

Les fidèles avaient plutôt gagné que perdu à la persécution; non seulement, comme on l'a vu, leur nombre avait considérablement augmenté, mais encore ils étaient généralement devenus plus fervents et plus courageux. Ceux qui avaient succombé un instant à l'épreuve des tortures s'empressaient de venir en pleurant demander la pénitence, car, à bien peu d'exceptions près, le renoncement à la foi, la coopération aux superstitions légales avaient été des actes purement extérieurs; les malheureux s'étaient prêtés à des démonstrations mensongères et coupables, pour échapper à d'horribles tourments, mais, la crise passée, ils accouraient en foule aux pieds du prêtre confesser humblement leurs fautes et en demander l'absolution. Des indifférents, dont la tiédeur et la négligence à remplir leurs devoirs étaient un scandale dans les chrétientés, s'étaient réveillés de leur sommeil léthargique au tonnerre de la persécution, et maintenant, ils étaient réguliers et fervents. Les païens eux-mêmes, frappés de l'héroïsme qu'avaient montré les disciples de J.-C., se présentaient au baptême, en bien plus grand nombre que pendant les jours prospères de l'épiscopat de Mgr d'Adran; chaque année, on en régénérait de mille à douze cents, et c'étaient des conversions sérieuses, car, de même qu'aux jours de la primitive Église, les néophytes avaient suspendu sur leur tête le glaive encore tout sanglant du bourreau, et c'était au prix de mille périls, à travers les ténèbres de la

Digitized by Google

nuit, qu'ils venaient se faire instruire de nos mystères, auprès de quelque catéchiste portant encore bien souvent les traces de la torture.

Les confesseurs de Nhu-ly (1841). — Cependant les prisons étaient encore pleines de fidèles arrêtés sous le règne de Minh-mang. De ce nombre étaient les confesseurs de Nhu-ly, emprisonnés au nombre de sept à l'occasion de la prise de M. Delamotte; pas un seul de cette petite troupe ne devait faire défection. Quand leur chef, Simon Hoa, eût été condamné à mort, ils n'épargnèrent ni les supplications, ni même les présents, pour obtenir la faveur de partager son supplice. Leurs juges ne pouvaient comprendre cet amour du martyre : « On nous a souvent imploré, disaient-ils, pour obtenir la grâce de vivre, mais jamais personne ne nous a encore demandé la faveur d'être mis a mort. Vraiment, ces chrétiens sont fous ! »

Deux de ces fervents confesseurs moururent en prison : un nommé Jean Trâng, et La-chi-hau, religieuse indigène qui avait étonné ses juges par la grandeur de son courage.

— Eh ! quoi, disait le grand mandarin, après l'avoir fait mettre plusieurs fois à la torture, cette femme a vu la mort de si près, et elle n'est pas intimidée !

— Vous me couperiez en trois, répondit l'intrépide religieuse, que je n'aurais pas peur. »

Elle mourut épuisée par les souffrances de la captivité, le 30 janvier 1841, dix jours après Minh-mang, son persécuteur et son bourreau. Les quatre autres confesseurs de Nhu-ly, condamnés à la mort avec sursis, étaient encore dans les prisons de la capitale, quand MM. Galy et Berneux, deux de nos confrères du Tong-king occidental, y furent amenés, l'année suivante 1842.

Synode de Go-thi (1841). — La mort de Mgr Taberd,

Digitized by Google

le 31 juillet 1840, avait investi Mgr Cuenot, de la charge de vicaire apostolique, pour la mission de Cochinchine qu'il dirigeait déjà, depuis cinq ans, en qualité de coadjuteur. Le nouveau supérieur voulut profiter du calme relatif dont on jouissait pour convoquer à sa résidence de Go-thi, dans le Binh-dinh, un synode de tous ses prêtres, afin de régler de concert avec eux les principales affaires de la mission, établir des règles uniformes de conduite, qui furent pour la plupart empruntées au célèbre synode du Sut-chuen, en tenant compte des différences entre l'Annam et la Chine, et sacrer pour coadjuteur Mgr Dominique Lefebvre, évêque d'Isauropolis.

Tout se passa sans accidents, grâce à la fidélité des chrétiens comme à la prudence du vicaire apostolique et de ses prêtres. « Heureusement, écrivait M. Miche à cette occasion, qu'il n'y a pas nécessité de renouveler souvent de pareils tours de force, car on ne les recommencerait pas impunément, sans une providence toute spéciale. »

C'est dans cette réunion de Go-thi que Mgr Cuenot, d'accord avec ses collaborateurs, posa les principes qui devaient le diriger dans son administration. Dans sa pensée, la première œuvre de la mission, c'était la formation d'un clergé indigène nombreux et fervent. Les circonstances critiques dans lesquelles on se trouvait ne permettant pas de réunir les élèves dans un séminaire en règle, il fut décidé que les missionnaires européens, que la persécution forçait à se tenir cachés, feraient de chacune de leurs retraites comme autant de petits collèges, en s'entourant de cinq ou six écoliers, auxquels ils enseigneraient les premiers éléments du latin.

Les meilleurs sujets étaient envoyés ensuite au collège général de Pinang, où ils achevaient leurs études. Au bout de sept à huit ans, ils revenaient, sous la direction du vicaire apostolique ou de quelque vieux missionnaire, faire un nouveau stage, pendant lequel on les initiait peu à peu à la pratique du

Digitized by Google

ministère apostolique, avant de les élever au sacerdoce, ce qui n'avait guère lieu que lorsqu'ils avaient atteint l'âge de trente-cinq à quarante ans. Grâce à cette longue et sérieuse préparation, la mission de Cochinchine eut, au bout de quelques années, un clergé nombreux, instruit et zélé. Ceux des élèves qu'on avait cru devoir éliminer, pendant ce temps d'épreuves, faisaient le plus souvent d'excellents catéchistes.

La vigilance du prélat suivait les jeunes prêtres indigènes dans le poste où ils étaient envoyés, sans être visible nulle part, sa main se faisait sentir partout ; il prodiguait à tous les conseils de la charité et les enseignements de la foi ; ses lettres circulaires allaient des frontières du Tong-king aux extrémités du Cambodge ranimer le courage des ouvriers évangéliques, les encourager dans leurs épreuves, les conseiller dans leurs difficultés et donner à tous, même aux plus humbles, la preuve qu'ils étaient l'objet incessant de la sollicitude du premier pasteur.

Pour entretenir dans son clergé le culte de la sainteté et celui de la science, tous les ans, le zélé prélat adressait à chacun de ses prêtres un programme de questions de théologie et de pastorale, dont on devait, à l'époque de la retraite annuelle, lui envoyer la solution par écrit ; le vicaire apostolique revoyait lui-même tous ces travaux, les annotait soigneusement et les renvoyait à chacun, avec ses propres corrections, afin de maintenir dans toute l'étendue du vicariat apostolique l'unité de pratique et de discipline.

Après les prêtres, les fidèles. Mgr Cuenot s'appliqua d'abord à relever le moral des chrétiens, qui s'étaient crus un instant abandonnés, après le départ de Mgr Taberd et le martyre des missionnaires européens demeurés dans le pays. Le retour de Mgr Cuenot, au milieu d'eux, l'arrivée successive des nouveaux missionnaires, qui venaient prendre la place laissée vacante par les martyrs de Jésus-Christ, leur montrèrent que

Digitized by Google

leurs pasteurs étaient prêts à partager avec eux la persécution, la souffrance et la mort.

Une fois les premières défaillances dissipées, Mgr Cuenot jugea que le meilleur moyen d'affermir et d'alimenter la foi des fidèles, c'était d'exciter leur zèle à la propager et d'en faire autant d'apôtres au milieu des païens. Enrôlés dans cette pieuse croisade, les plus timides devaient naturellement s'aguerrir; c'est ce qui eut lieu. Cet esprit de prosélytisme passa si bien dans les habitudes des chrétiens que, malgré les rigueurs de la persécution, le chiffre des païens convertis s'éleva d'année en année.

Le vicaire apostolique revenait toujours à ce point, soit dans ses instructions communes, soit dans ses lettres particulières et dans ses entretiens avec les catéchistes qui pouvaient pénétrer dans sa retraite. De saintes industries lui servaient à ranimer à chaque instant le zèle des fidèles : un malheureux, vaincu par la torture, avait-il eu la faiblesse d'abjurer; pour lui accorder son pardon et lui rendre son rang dans la société chrétienne, Mgr Cuenot le taxait à un certain nombre de conversions de païens ou de baptêmes d'enfants infidèles en danger de mort. Pour obtenir de rentrer en grâce avec Dieu et avec son évêque, le coupable s'empressait de remplir la condition qui lui était imposée. Le prélat excitait encore l'émulation des négligents par l'exemple des plus fervents; chaque année, il publiait le tableau comparatif des succès obtenus par les diverses paroisses du vicariat apostolique et signalait avec éloge celles qui avaient obtenu le plus grand nombre de catéchumènes. Comme on le pense bien, il y avait une grande émulation pour être porté à l'ordre du jour apostolique, car les hommes sont toujours et partout les mêmes, et le meilleur moyen de leur faire du bien, c'est de s'emparer même de leurs passions et de leurs défauts, pour les transformer et leur faire porter des fruits de vie, en leur assignant une fin surnaturelle.

Digitized by Google

Pour donner une idée juste de l'état de la mission à cette époque, voici le tableau d'administration des sacrements dans la mission de Cochinchine, pour l'année 1844 :

Baptêmes d'adultes.	1.007;
Baptêmes d'enfants de chrétiens.	5.056;
Baptêmes d'enfants d'infidèles .	5.706;
Confessions	53.282;
Communions.	32.341.

Ces chiffres sont bien consolants et montrent qu'au milieu du trouble et des dangers de la persécution, la mission de Cochinchine progressait d'une marche lente mais sûre, grâce au zèle de ses apôtres et à l'habile direction de son vicaire apostolique.

On a dû remarquer dans ce tableau le nombre considérable de baptêmes d'enfants d'infidèles. Bien que l'œuvre de la Sainte-Enfance ne fût encore qu'à ses débuts, le zèle entreprenant de Mgr de Métellopolis, devançant de plusieurs années la création de cette œuvre bénie, avait imprimé dans toute la mission une vive impulsion à l'œuvre du baptême des enfants d'infidèles en danger de mort. C'étaient les religieuses indigènes qui en étaient spécialement chargées. Aux heures les plus sombres de la persécution, alors que la mort planait sur toutes les têtes, elles s'en allaient deux à deux, sous la garde des saints anges, dans les villages païens les plus hostiles, distribuant gratuitement des médecines aux enfants malades et baptisant tous ceux qu'elles voyaient en péril de mort.

D'autres fois des païens pressés par la misère, apportaient leurs enfants à leurs voisins chrétiens et les leur cédaient pour quelques ligatures. Ceux-ci, malgré leur pauvreté, s'en chargeaient avec joie, et ceux qui survivaient étaient reçus comme des enfants au foyer de la famille chrétienne. Cette charité des fidèles, qui contrastait si fort avec l'égoïsme et la dureté de cœur des païens, était une prédication par les

Digitized by Google

œuvres de la supériorité du christianisme, et plus d'une âme de bonne volonté fut ainsi amenée à la foi.

Mais d'autres, et c'était sans doute le plus grand nombre, ne pouvant s'expliquer la charité des fidèles, trouvaient plus commode de la calomnier ; on forgeait cent contes absurdes : les uns prétendaient que les chrétiens enlevaient les âmes de ces enfants, pour se les approprier et prolonger ainsi leur vie ; les autres, qu'ils leur arrachaient les yeux pour en faire des médecines secrètes. Plus d'une fois, les pieuses femmes qui s'adonnaient à cette bonne œuvre furent dénoncées et traînées devant les mandarins ; l'œuvre de la Sainte-Enfance eut des martyrs en Cochinchine, même avant d'exister en Europe.

Le tableau suivant fera mieux connaître le développement de cette œuvre, sous l'habile et forte direction de Mgr Cuenot.

BAPTÊME D'ENFANTS DE PAIENS

En 1835 (année du retour de Mgr Cuenot)	133.		
En 1836	498.	Survivants	47
En 1837	1,027.	—	104
En 1838 (année de grande persécution) .	663.	—	110
En 1839 (persécutions).	729.	—	60
En 1840 (persécutions)	770.	—	94
En 1841 (année de calme)	1,881.	—	300
En 1842	2,565.	—	534
En 1843	8,273.	—	1,457
En 1844 (En haute et moy. Cochinchine)	5,706.	—	1,800
— (En basse Cochinchine) . . .	1,200.	—	100

Ainsi, pendant cette période de dix années, au milieu d'une persécution à peine interrompue par quelques jours de paix, la mission de Cochinchine avait procuré la grâce du saint baptême à vingt trois mille quatre cent quarante-cinq enfants d'infidèles, sur lesquels près de dix-huit mille étaient allés presque immédiatement implorer les miséricordes d'en-haut sur leur homicide patrie ; les quatre mille huit cent-six survivants avaient trouvé au foyer de nos familles chrétiennes, désolées par la prison, par l'exil et par la mort, ces soins

Digitized by Google

maternels dont l'égoïsme et la sécheresse de cœur du paganisme avaient déshérité leur berceau.

Mission chez les sauvages (1842). — Depuis plusieurs années, Mgr de Métellopolis avait le désir d'évangéliser les tribus sauvages qui vivent dans les montagnes à l'ouest de la Cochinchine. Outre le bienfait de la foi chrétienne apportée à des peuples qui paraissaient bien disposés, le vicaire apostolique y voyait l'avantage de procurer à ses prêtres un asile pour les temps de persécution extrême, et comme on ignorait encore l'insalubrité de ces régions, il espérait pouvoir, à l'abri des poursuites des mandarins, y établir son séminaire et des orphelinats pour les enfants de la Sainte-Enfance, dont le nombre toujours croissant, on vient de le voir, semblait exiger une fondation spéciale, car les chrétiens, malgré leur bonne volonté, ne pouvaient se charger de nourrir et d'élever tous les survivants.

Dans cette intention, il avait envoyé en 1839 plusieurs catéchistes déguisés en marchands, pour explorer les lieux et sonder les dispositions des habitants. Leur rapport ayant été favorable, l'expédition fut résolue et elle fut confiée à MM Miche et Duclos.

Les deux missionnaires voulant profiter des fêtes du jour de l'an annamite, pendant lesquelles le peuple est tout occupé de superstitions, de jeux et de festins, partirent du Phu-yen, dans les premiers jours de février 1842, et s'enfoncèrent, à marches forcées, dans les montagnes de l'ouest, accompagnés de plusieurs catéchistes et de chrétiens chargés de porter leurs bagages. Malheureusement cette nombreuse caravane, composée de seize personnes, avait attiré l'attention dans les villages par où elle passait; les missionnaires furent reconnus, dénoncés, les mandarins se mirent à leur poursuite et, le 16 février, au matin, nos confrères furent arrêtés, alors que, depuis deux jours, ils avaient dépassé les frontières de la

Digitized by Google

Cochinchine et se croyaient déjà en sûreté. Mais il s'agit bien du droit des gens avec les mandarins !

Les missionnaires et leurs gens, chargés de cangues, furent donc ramenés dans les prisons de Phu-yen; ils y arrivèrent le 24 février.

La plume élégante et alerte de M. Miche a donné aux lecteurs des Annales de la Propagation de la foi[1] le récit détaillé de sa captivité et de celle de son compagnon de chaîne. Je vais analyser ici ces lettres intéressantes, qui nous feront faire connaissance avec la prison annamite et ses tortures physiques et morales.

Captivité de MM. Miche et Duclos (1842-1843). — Les prisonniers étaient au nombre de seize, deux missionnaires européens et quatorze indigènes. Dès leur arrivée au chef-lieu de la province, les deux confrères furent séparés; M. Duclos avec sept de ses gens fut enfermé dans la première caserne, à l'entrée du sanh, M. Miche avec le reste de la petite troupe fut parqué dans un hangar si étroit que leurs cangues se heurtant les unes contre les autres, ils ne purent fermer l'œil de la nuit; pour surcroît de souffrances, on les mit tous aux ceps.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, les confesseurs comparurent à la barre du mandarin criminel; on leur proposa aussitôt l'apostasie, mais tous répondirent qu'ils étaient prêts à mourir cent fois plutôt que de fouler aux pieds la croix. Cette réponse énergique parut déconcerter les mandarins; ils répétèrent à plusieurs reprises ce mot *cent fois* qui les avait frappés. Il devenait évident que l'affaire serait chaude et qu'on aurait du mal à triompher de gens si déterminés. Le juge ordonna alors de délivrer les missionnaires de leur cangue, en les chargeant de chaînes, et l'on prit soin de river leurs fers de si

1. Voir tomes XV et XVI.

Digitized by Google

près qu'ils ne pouvaient faire un pas sans s'écorcher les chevilles. Quant aux simples chrétiens, on ne les mit pas aux fers, on se contenta de changer leurs cangues légères en bambou, contre d'autres plus pesantes, en bois dur et garnies de fer.

Ce même jour, 25 février, on les fit comparaître de nouveau, dans l'après-midi, mais cette fois, en audience solennelle. Le gouverneur de la province présidait, assisté du *quan an*[1] et de trois assesseurs. Les deux missionnaires, avant de répondre à aucune question, demandèrent à être conduits à Hué, comme c'était leur droit, leur affaire étant du nombre de ces causes majeures qui ne peuvent être jugées définitivement qu'à la capitale. A cette demande si juste, le gouverneur dit en souriant au *quan an* :

« Ils voudraient bien aller à Hué, mais ils n'y iront pas de sitôt. »

Le misérable voulait se donner le plaisir d'assouvir sa haine, en torturant les deux prêtres européens, et d'extorquer à cette occasion de nombreuses ligatures aux chrétiens du pays.

On procéda alors à l'interrogatoire. M. Miche, plus hardi que M. Duclos, son conpagnon de captivité, qui était de complexion faible et d'un caractère doux et timide, se chargea de répondre au nom des deux.

— Quels sont vos noms ?

— Mon confrère se nomme Ong-Lo et moi, je m'appelle Miche.

— Votre patrie ?

— Nous sommes Français.

— Votre âge ?

— Ong Lo, trente-quatre ans et moi, trente-sept.

— Qui vous a envoyés ?

— Personne ne nous a forcés de venir. Etrangers aux affaires de ce monde, nous en abandonnons le soin aux hommes de ce

1. Juge criminel.

Digitized by Google

siècle, pour nous occuper uniquement de l'enseignement de la religion et du salut des peuples.

— Êtes-vous venus ensemble ou séparément?

— C'est le même navire qui nous a apportés et nous avons débarqué ensemble à Syncapour.

— A quelle nation appartient le navire qui vous a transportés de Syncapour au Tong-king?

— C'est une barque annamite.

— Cette barque s'est-elle rendue à Syncapour dans l'intention de vous amener ici?

— Nous n'avons pas interrogé le pilote sur ses intentions; nous l'avons trouvé occupé de son commerce, et nous lui avons demandé de nous conduire en Cochinchine, moyennant un prix convenu.

— Quel est le nom du maître de la barque?

— Nous l'ignorons.

— A quel port a-t-il touché?

— Nous n'en savons rien.

— Comment se nomme le village où vous avez mis pied à terre.

— Nous ne pouvons vous le dire.

A ces mots des cris de fureur s'élèvent de l'enceinte du tribunal :

— Ils ne veulent rien dire, mais les tenailles les feront bien parler.

Le président continue l'interrogatoire :

— Vous connaissez ces noms, et le rotin vous forçera de les révéler.

— Non, nous ne les connaissons pas[1]. Quand vous tien-

1. Pour ne pas être exposés à trahir la vérité ou à livrer des innocents, les jeunes missionnaires arrivant en Annam s'étaient imposé la loi de ne demander ni les noms des pilotes, ni ceux des villages où ils abordaient. Leurs conducteurs avaient le mot, et on les introduisait dans le royaume, sans qu'ils connussent aucun de ces noms.

Digitized by Google

driez le glaive suspendu sur nos têtes, nous vous répéterions encore que nous ignorons ce que vous nous demandez. Nous ne vous le dirons pas.

On devine pourquoi le mandarin tenait tant à avoir ces noms; il aurait voulu faire de nouvelles victimes; mais les missionnaires ne les connaissaient pas, et lors même qu'ils les eussent connus, ils auraient préféré s'exposer à toutes sortes de tortures plutôt que de trahir leurs néophytes.

Le 26 février, dès sept heures du matin, nos deux confrères furent ramenés au tribunal. Cette fois, les mandarins firent comparaître les chrétiens pris avec eux, se promettant de venir plus facilement à bout de ces derniers, pour leur arracher des aveux compromettants.

On commença par harceler de tout côté les confesseurs de questions, afin de les surprendre plus facilement; le president les assesseurs, les scribes, jusqu'aux satellites se mirent de la partie. M. Miche, qui avait l'esprit vif et la répartie mordante, les eut bientôt remis à leur place. Avisant un misérable valet de mandarin qui l'embarrassait de questions captieuses, il l'apostropha en ces termes :

« Puisque c'est toi le grand mandarin, monte là haut et dis à ton maître de descendre à ta place. »

Chacun se mit à rire, aux dépens du pauvre diable, qui alla en grommelant cacher sa honte dans un coin.

Le grand mandarin, se voyant ainsi rappelé aux convenances, se mit enfin à diriger l'interrogatoire.

— Quelle était votre intention en venant ici?

— De prêcher au peuple la vraie religion.

— Nous n'en voulons pas de votre religion.

— Vous n'en voulez pas, par ce que vous ne la connaissez pas, mais ceux des Annamites qui la connaissent en veulent et bénissent le ciel de notre arrivée. Après tout, nous ne forçons personne à l'embrasser.

Digitized by Google

— Saviez-vous que des lois très sévères défendent aux prêtres européens l'entrée de ce pays?

— Oui.

— Comment avez-vous eu l'audace d'enfreindre ces lois?

— Nous défendre de venir ici prêcher l'Évangile, c'est défendre ce que Dieu, le Grand Maître, ordonne. D'ailleurs le désir de procurer, en lui obéissant, un bonheur éternel à nos semblables est un sentiment plus vif et plus fort en nous que l'attachement à la vie.

— Vous ne craignez donc pas la mort?

— On ne craint pas de mourir quand on ne veut que le bien.

— Est-ce vouloir le bien que de violer les lois du royaume?

— Je m'étonne que vous nous reprochiez si fort ce qu'ont fait, par ordre de Minh-mang, vos mandarins envoyés en France, l'année dernière[1]. Ils ont foulé le sol français, comme nous le sol annamite; l'un est-il donc plus sacré que l'autre? Voici l'unique différence qu'il y a entre eux et nous : ils sont restés longtemps en France, et moi, j'ai traversé cette province en sept jours, pour me rendre chez les sauvages ; on les a accueillis avec générosité, et vous, vous nous avez chargés de cangues et de chaînes. Il faut avouer que vous vous entendez à recevoir les étrangers!

Et le confesseur agitait ses chaînes; tout le monde se mit à rire, et les mandarins se disaient entre eux :

— C'est un *thang qui quoy*[2].

Le gouverneur, reprenant son sérieux, continua l'interrogatoire :

— N'avez-vous pas été faire la guerre à Gia-dinh[3]?

— Nous n'avons jamais mis le pied dans cette province.

1. En 1839, Minh-mang, on ne sait dans quelle intention, avait envoyé à Louis-Philippe une ambassade qui ne fut pas reçue officiellement.
2. Mot à mot : C'est un malin.
3. La province de Saïgon.

Digitized by Google

— On dit qu'un nommé *Diu* européen est à la tête des rebelles; n'est-ce pas un de vous?

— Non, nous ne connaissons pas même ce nom.

— Mais enfin, vous êtes venus pour faire la guerre?

— Vous insistez beaucoup sur ce point, et je suis sûr que vous n'en croyez pas un mot. Les prêtres sont des hommes qui ne prêchent que la paix, et rien n'est plus opposé à leur ministère que les troubles et la guerre.

— Diu est français?

— Je ne sais si ce Diu existe, mais ce nom n'est pas un nom français. Nos compatriotes n'ont jamais porté les armes en Cochinchine qu'une seule fois, et ça été à la demande du meilleur de vos princes. Tandis que les missionnaires gardaient et nourrissaient Gia-long à Dong-naï, les soldats envoyés par le roi de France combattaient au nord et dissipaient l'armée des rebelles qui menaçaient le trône de votre souverain. Si Gia-long a recouvré le trône, c'est à nous qu'il le doit. Ainsi les deux rois qui lui ont succédé, Minh-mang et Thieu-tri qui règne maintenant, sont redevables de leur couronne aux Français, et par reconnaissance pour de si grands services, voilà ce que vous nous avez donné.

Et le confesseur leur montra de nouveau ses chaînes; cette fois, personne ne rit, l'impression était profonde dans l'auditoire.

Désespérant de rien obtenir des missionnaires, le grand mandarin tourna sa colère contre leurs gens. Le catéchiste Quon, comme chef de l'expédition, fut le premier appliqué à la question. On l'étendit entre deux pieux et la rage des bourreaux répondit si bien à la fureur des juges que le sang jaillit au premier coup de rotin; après qu'il en eut reçu dix, on apporta la croix, pour la lui faire fouler aux pieds, et sur son généreux refus, dix nouveaux coups lui mirent le dos en pièces, après quoi, on le laissa reposer un instant.

Le soldat Thieu lui succéda. Les missionnaires intercédèrent

Digitized by Google

pour lui, parce qu'il avait la fièvre depuis quinze jours, mais c'était vouloir attendrir des tigres. Les bourreaux étaient dans la joie de tenir ce héros chrétien, qui les avait déjà vaincus trois ans auparavant. Il avait résisté aux tenailles et au rotin, dans la percésution de 1838; bien que fort affaibli par la maladie, il sortit encore victorieux de ce nouveau combat; couvert de sang et de plaies, il n'ouvrit la bouche que pour protester qu'il était chrétien et qu'il n'abjurerait jamais. Il reçut trente coups de rotins.

Vinrent ensuite trois malheureux qui perdirent courage et apostasièrent aux premiers coups. On fit alors revenir le catéchiste Quon, qui reçut vingt nouveaux coups sur ses plaies saignantes; vaincu à la fin, le malheureux apostasia de bouche.

Un jeune homme de vingt ans, nommé Ngai, descendit alors dans l'arène et fatigua les bras de plusieurs bourreaux. Tandis que le rotin sillonnait ses chairs, il invoquait avec ferveur les saints noms de Jésus et de Marie:

« Le voici qui prie, » s'écrièrent les satellites, et cet acte de foi semblait attiser leur colère.

Dans ce moment, un des juges dit à M. Miche:

— Voyez quel mal vous faites à ces pauvres gens.

— Que dites-vous là? nous avons formé leur cœur à la vertu et dissipé les ténèbres de leur esprit. Voilà notre œuvre à nous; quant à ces plaies, à ces ruisseaux de sang, à ces tortures, c'est votre ouvrage à vous.

— Pourquoi donc votre Jésus ne vient-il pas au secours de ses adorateurs?

Il n'aurait qu'à le vouloir, mais en leur accordant la grâce de souffrir patiemment, il leur fait une faveur plus précieuse; car les peines de ce monde sont passagères et conduisent dans l'autre à un bonheur éternel.

Ngai reçut ce matin-là quarante coups, à deux reprises

Digitized by Google

différentes, après lui, deux autres chrétiens reçurent chacun vingt coups, sans pousser un soupir.

Cette longue séance avait duré plus de cinq heures; les bourreaux n'en pouvaient plus de fatigue. On remit donc à l'après-midi, pour achever ce drame sanglant qui ne faisait que commencer.

A la séance de deux heures, le juge renvoya M. Duclos, ne gardant que M. Miche. Le missionnaire fut appliqué à la torture à son tour; voici à quelle occasion:

Le malheureux Quon avait complètement perdu la tête, à la suite des tourments excessifs qu'il avait endurés le matin. N'osant plus contredire en rien le grand mandarin, celui-ci lui avait fait dire tout ce qu'il avait voulu; entre autres insanités, on lui avait extorqué l'aveu que le missionnaire était resté caché dans sa maison pendant sept mois. M. Miche, nullement prévenu de cette étrange déposition, qui d'ailleurs était fausse, nia énergiquement:

— Tu mens, lui cria le juge en fureur.

— Non, je ne mens pas; si quelqu'un a menti, c'est celui qui me prête un séjour de sept mois chez cet homme.

— Si tu n'avoues pas tu seras frappé.

— Frappez donc; j'aime mieux être torturé, en disant la vérité que d'échapper à la question, en mentant pour vous complaire.

Et sans attendre qu'on vînt le saisir, l'intrépide confesseur alla de lui-même se livrer aux mains des satellistes qui après l'avoir attaché aux pieux, lui appliquèrent, pour cette première fois, dix coups de rotins, dont les derniers coups firent jaillir le sang.

On fit alors revenir tous les néophytes qui furent mis de nouveau et successivement à la torture, à l'exception de ceux qui avaient apostasié le matin. Pour clôturer dignement la journée, on fit apporter Ngai, que les quarante coups qu'il avait reçus le matin mettait dans l'impossibilité de se mouvoir,

Digitized by Google

et l'on déchargea sur ses plaies vives dix nouveaux coups de rotin, mais son courage héroïque trompa l'espoir des bourreaux et, trois fois vainqueur dans la même journée, il fut rapporté le soir à la prison.

Voici en quels termes M. Miche faisait part à son évêque, Mgr Cuenot, de ses impressions pendant cette triste journée :

« Les expressions me manquent, Monseigneur, pour redire à Votre Grandeur dans quelles angoisses nous plongea cette horrible scène : les souffrances de nos chrétiens, la chute de plusieurs d'entre eux, les insultes faites au signe sacré de la Rédemption, tout cela avait brisé notre âme. Bien des choses échappèrent à mes regards; cependant j'en ai assez vu pour me convaincre que la rage dont sont animés les ennemis du nom chrétien ne peut être qu'une inspiration de l'enfer. Les bourreaux montraient sur leur visage que c'était pour eux une volupté, une ivresse, quand leurs verges tombaient sur les adorateurs de Jésus-Christ. Si par hasard leurs bras fatigués frappaient quelques coups à faux, des cris d'indignation partaient du milieu de la foule, en même temps que des menaces leur étaient adressées du haut de l'estrade où siégeaient les mandarins. Arrachaient-ils quelques cris aigus à leur victime, les visages des spectateurs s'épanouissaient de joie et un sourire satanique courait sur leurs lèvres. Les sanglots, les cris de douleur, les gémissements plaintifs des confesseurs de la foi étaient pour ces idolâtres aux entrailles de bronze une musique délectable. Oh ! que l'homme est méchant, quand la religion n'a pas réformé son cœur ! »

Cependant les aveux extorqués par la torture avaient amené l'arrestation d'une vingtaine d'autres chrétiens. Il y eut de nouveaux interrogatoires et les satellites firent encore jouer le rotin, mais, cette fois, ils avaient affaire à des chefs de chrétienté, à des religieuses indigènes; ils n'arrachèrent qu'une apostasie, sur une vingtaine de prisonniers; tous les autres,

Digitized by Google

malgré les menaces et les tourments qu'on leur prodigua, demeurèrent fidèles. A cette occasion, MM. Miche et Duclos reçurent encore chacun vingt coups de rotin.

L'instruction sommaire était achevée; restait à rédiger le rapport au roi. Les mandarins s'entendirent avec Quon et les autres apostats, pour composer un roman qui n'était guère qu'un tissu de faussetés. Mais il fallait le consentement des missionnaires à ce bel arrangement, car, d'après la loi, ils devaient signer les pièces de l'instruction. Naturellement ils s'y refusèrent.

Les juges, très embarrassés et voulant à tout prix parvenir à leurs fins, s'avisèrent d'un expédient qui leur réussit mal; ils firent remettre le catéchiste Quon une nuit en compagnie des deux prêtres européens, avec injonction de les amener à avouer ce qu'on voulait d'eux; comme il était facile de s'y attendre, ce furent les missionnaires qui ramenèrent le catéchiste à confesser la vérité. Pouvant s'entretenir librement et sans témoins avec cet homme d'une foi vive, qui n'avait cédé qu'à la violence des tourments, ils n'eurent pas de peine à lui faire comprendre la grandeur de sa faute; ils lui représentèrent vivement que, par sa condescendance aux suggestions mensongères des mandarins, non seulement il perdait son âme, mais encore il compromettait un grand nombre d'innocents et causait des dommages incalculables aux chrétientés qu'il mettait en cause; il était donc obligé en conscience à rétracter, coûte que coûte, ses mensonges et à conformer sa déposition à celles des missionnaires, les seules qui fussent vraies, il le savait bien. En agissant ainsi, il ferait un grand acte de charité et sauverait les innocents qu'il avait compromis; cette rétractation lui vaudrait vraisemblablement une vingtaine de coups de rotin, ce qui ne pouvait que lui mériter le pardon de son apostasie.

En effet, à la première séance générale qui eut lieu, le catéchiste rétracta courageusement le roman que les mandarins

Digitized by Google

s'étaient donné tant de peines à composer; il reçut, sans broncher, vingt coups de rotin pour prix de son démenti, M. Duclos vingt-quatre et M. Miche douze; puis on les renvoya en prison, en menaçant de les tenailler le lendemain, jusqu'à ce qu'ils aient fait les aveux qu'on leur demandait.

Néanmoins, voyant que la torture lui réussissait mal, le grand mandarin s'abaissa à la ruse. Le 25 mars, jour du vendredi saint, un beau jour pour souffrir! il fit comparaître devant lui M. Miche et lui demanda de signer certaines pièces en caractères chinois, dont par conséquent le missionnaire ignorait la teneur ;mais les faits subséquents semblent indiquer qu'il s'agissait des pièces falsifiées auxquelles nos confrères avaient déjà refusé leur signature. M. Miche, mis en défiance, se refusa à rien signer avant de savoir ce que contenait l'écrit qu'on lui présentait.

— N'ayez pas peur; il s'agit simplement de vos dépositions devant le tribunal.

— Grand mandarin, vous le savez, vous, mais moi, je l'ignore, et dans le cas où cet écrit renfermerait des calomnies destinées à causer du scandale, vous seriez le premier à rire de ma simplicité.

— Tu signeras, ou tu seras torturé et l'on te frappera jusqu'à la mort.

— Quand vous aurez affaire à des Annamites ou à des enfants, parlez de la sorte et vous leur ferez peur; mais avec des prêtres européens, laissez-là vos menaces, car vous devez déjà savoir qu'ils ne craignent pas la mort.

— Si on te tranche la tête, est-ce que le roi des Français le saura?

— Oui.

— Comment le saura-t-il?

— Votre question m'étonne ; tout le monde connaît notre arrestation, notre mort ne ferait-elle pas plus de bruit?

— Qui donc ira le dire en France?

Digitized by Google

— Vos ports sont remplis de bâtiments chinois, qui vont à Syncapour et à Macao, où il y a des Européens; en faut-il davantage pour répandre cette nouvelle? Moi-même, avant d'arriver ici, j'ai connu l'arrestation des deux prêtres qui sont détenus à Hué [1].

— Si le roi de France apprend votre mort, qu'en résultera-t-il?

— Il en sera indigné, parce qu'il aime son peuple et que nous sommes ses sujets.

— Mais enfin viendra-t-il nous faire la guerre?

— Je l'ignore; mais ce que je sais, c'est que, selon les lois et les coutumes de tous les peuples du monde, vous lui avez fourni une raison suffisante de vous la faire.

A ces mots, le juge effrayé, lève la séance et fait reconduire le confesseur de la foi en prison.

Le soir, nouvelle comparution, mais en séance solennelle et devant tous les juges réunis. La perspective de la France, pouvant venir un jour ou l'autre demander vengeance du sang de ses enfants, avait complètement troublé la cervelle des mandarins. Pour avoir une excuse à présenter, en cas de réclamation de notre pays, il fallait absolument transformer les prédicateurs de l'Évangile en chefs de rebelles; l'interrogatoire fut donc dirigé en ce sens.

— Vous vous êtes rendu coupable d'un grand crime.

— Quel crime? nous ne le connaissons pas encore.

— Vous avez voulu enlever le peuple du roi, pour le conduire dans une autre croyance.

— Qui nous accuse de ce crime? Je pense que ce n'est pas vous, car tous nos conducteurs mis à la question vous ont dit qu'ils devaient revenir dans leurs foyers. Amenez donc cet accusateur, et je me charge de le confondre en votre présence.

1. MM. Galy et Berneux, du Tong-king occidental, arrêtés au mois d'avril 1841.

Digitized by Google

— Pourquoi alors aviez-vous tant de monde avec vous?

— Pour pouvoir vivre chez les sauvages, il fallait beaucoup d'effets, car vous savez que l'argent n'a pas cours dans ce pays. Il fallait donc beaucoup de porteurs; nous avons payé leurs services; où est notre crime?

— Qu'alliez-vous faire chez les sauvages?

— Prêcher la vraie religion.

— C'est faux, vous y alliez pour faire la guerre.

— Faire la guerre? Contre qui? Ce n'est pas contre vous, puisque nous nous éloignions de votre pays; ce n'est pas contre les sauvages, puisque nous ne les connaissions pas, et qu'ils ne nous ont fait aucun mal. Vous avez pris et visité tous nos effets : qu'avez-vous trouvé? de la toile, des ornements pour nos cérémonies, des croix, des images, des livres de prières. Est-ce avec cela qu'on fait la guerre? tous nos effets vous prouvent que nous allions uniquement enseigner la religion.

— Tu as dit, ce matin, que le roi de France viendrait nous faire la guerre.

— Non, j'ai dit que, par les mauvais traitements que vous nous prodiguez, vous lui fournissez une raison suffisante pour vous la déclarer.

A ces paroles, un des assesseurs s'écrie avec colère :

— Il est à la chaîne et il est hardi jusqu'à l'insolence! Il voudrait faire peur aux grands mandarins!

— Oui, répond avec dignité le confesseur, je suis à la chaîne et je m'en fais gloire, parce que je suis innocent. Si les mandarins ont peur, c'est bien leur faute; s'ils étaient innocents comme moi, ils seraient aussi sans peur. Pourquoi nous avez-vous arrêtés sur une terre étrangère à votre royaume?

Il n'y avait rien à répondre ; c'est pourquoi les juges eurent recours à la logique du bourreau. On fit appeler le sergent de la prison, homme aux formes athlétiques, et on lui donna ordre de déployer toute sa force pour frapper, sans quoi, il

Digitized by Google

prendrait la place du patient ; il s'en acquitta si bien qu'il fit jaillir le sang à chaque coup ; au douzième, on reprit l'interrogatoire :

— Hier, tu n'as pas voulu signer les pièces de ton jugement, pourquoi cela ?

— Parce que je ne suis pas un sot ; cet écrit est peut-être un piège ; livrez-le entre les mains d'un chrétien qui connaisse vos caractères ; il m'expliquera sa teneur, et s'il ne contient rien que de vrai, je vous donnerai aussitôt ma signature.

Il fallut que les mandarins en passassent par la volonté de l'intrépide confesseur.

Les deux missionnaires eurent à subir plus de soixante interrogatoires, pendant les deux mois et demi qu'ils passèrent dans les prisons de Phu-yen. Voici en quels termes M. Miche expose les souffrances que lui faisaient éprouver cette torture morale si prolongée :

« Parmi les souffrances de tous genres qui sont venues fondre sur nous depuis le commencement de notre captivité, je suis loin de placer en première ligne les tortures physiques ; celles-là durent peu, mais le tourment des tourments c'est l'état de gêne où se trouve la conscience, pour répondre à mille questions insidieuses, sans blesser ni la vérité, ni la charité. Souvent une question faite au hasard, mais claire et précise, provoque une réponse qui perdrait une province tout entière : nier serait mentir, affirmer serait allumer un incendie qu'on ne pourrait plus éteindre. Que faire alors ? Il faut s'esquiver par quelque phrase insignifiante, dont nos juges ne sentent pas toute la portée. Combien de nuits j'ai passées, sans goûter un instant de repos, uniquement occupé à remplir envers moi-même la double fonction de juge et d'accusé, m'interrogeant sur tout, pour avoir à tout des réponses ! »

Joignez à ces anxiétés douloureuses les horreurs de la prison annamite. Nos deux confrères les subirent dans toute leur

Digitized by Google

amertume. Leur cachot était une espèce de grand four, n'ayant d'autre ouverture que la porte basse qui servait d'entrée. A la nuit tombante, quand tous les galériens rentraient dans leur tanière et qu'ils allumaient chacun leur feu, pour faire cuire leur riz, une fumée épaisse, une chaleur suffocante, un tapage infernal, qui durait toute la nuit, empêchaient les deux confesseurs, épuisés par les tortures du jour, de fermer l'œil et de goûter un instant de repos. Pour extorquer de l'argent aux deux prêtres européens, le chef du bagne avait lâché sur eux tous ces êtres immondes, qui se faisaient un jeu cruel de multiplier contre les missionnaires les vexations, les avanies et les traitements les plus inhumains. Qu'on se représente deux agneaux enfermés avec une bande de carnassiers.

Le mandarin criminel était digne de ses geôliers; un mot atroce suffira à faire connaître l'homme. Comme il avait remarqué que la vue seule des tortures causait une impression pénible à nos confrères, il se faisait une jouissance d'étaler à leurs yeux cet horrible spectacle. Un jour, après trois heures d'interrogatoire, les missionnaires virent arriver au prétoire douze voleurs qu'on s'apprêtait à mettre à la question; le grand mandarin ordonna de faire placer les deux Européens de manière à ce qu'ils ne perdissent rien de cet intéressant spectacle. Au bout de deux heures, MM. Miche et Duclos, voyant que vraisemblablement on ne s'occuperait plus d'eux ce jour-là, demandèrent à se retirer :

« Les misérables ! s'écria le juge, en les regardant avec indignation, ils veulent déjà s'en aller ! Ils ne comprennent donc pas que je les ai fait rester, pour leur procurer le plaisir de voir comment on torture en Annam ! »

Paroles exécrables, qui, au bout de trente ans, faisaient encore bondir le cœur de Mgr Miche, quand il les citait.

Enfin, le 2 mai 1842, deux mois et demi après leur arrestation, MM. Miche et Duclos furent transférés à la capitale, où ils arrivèrent le 13 du même mois. Une grande consolation les

Digitized by Google

y attendait; ils trouvèrent dans le *tran-phu*[1] trois de leurs confrères du Tong-king occidental: MM. Galy, Berneux et Charrier. Sans être un paradis terrestre, leur nouveau séjour était bien préférable au précédent; les confesseurs de la foi ne furent plus appliqués à la torture; après avoir instruit à nouveau leur affaire, le conseil du roi se contenta de les condamner à mort comme leurs trois confrères. Ils n'avaient plus qu'à attendre dans les fers le grand jour du martyre, auquel ils se préparaient tous les cinq avec ardeur.

Qui pouvait retarder indéfiniment leur triomphe? Les prisons regorgeaient de confesseurs, le rotin et les tenailles fonctionnaient chaque jour dans les prétoires. Pourquoi seul laissait-on chômer le glaive du bourreau? Était-ce humanité de la part de Thieu-tri? Non. Sa Majesté annamite avait peur, voilà tout. Elle avait entendu, aux portes de la Chine, gronder le canon des barbares d'Occident, et elle craignait, en versant le sang des missionnaires, qu'on ne vînt lui en demander compte un jour ou l'autre. On a vu la manifestation de ces craintes se produire dans les interrogatoires de MM. Miche et Duclos; c'était là tout le secret de la modération apparente du roi de Cochinchine.

Délivrance des missionnaires (17 mars 1843). — Le 25 février 1843, la corvette française l'*Héroïne* entrait dans le port de Tourane. Le commandant Lévêque, informé par une lettre que M. de Chamaison, un de nos confrères lui avait fait parvenir qu'il y avait, dans les prisons de la capitale, cinq missionnaires français captifs et sous le fer du bourreau, prit sur lui de les réclamer, bien qu'il n'eût aucune instruction de son gouvernement. Le mandarin du port de Tourane essaya d'abord de lui donner le change et joua l'étonnement:

— Il n'y avait pas de missionnaires français dans le pays;

1. C'est la grande prison de Hué.

Digitized by Google

s'il en existait un seul en Cochinchine, le roi l'aurait rendu très volontiers.

Mais ce mensonge officiel ne pouvait tromper le brave commandant Lévêque, qui était bien renseigné; il insista donc vivement pour se faire rendre les prisonniers. En vain, pour montrer sa bonne volonté, le pauvre mandarin offrit de ravitailler le vaisseau.

— Nous avons des buffles, des porcs, des bœufs; s'il vous en faut, nous sommes prêts à vous en vendre dans de bonnes conditions.

— Je n'en ai pas besoin, répondit le commandant, j'ai des vivres à mon bord pour six mois; il ne manque que les cinq missionnaires; qu'on me les rende ce soir, et je mets demain à la voile; autrement, je reste ici six mois, et après cela nous verrons.

L'interprète ayant protesté qu'il n'oserait jamais transmettre au roi une pareille demande, parce qu'il lui en coûterait certainement la tête, M. Lévêque adressa par écrit la réclamation au ministre des affaires étrangères et attendit.

Deux jours après, le mandarin de Tourane rapporta la lettre. Il n'avait pas osé l'envoyer, disait-il, de peur d'avoir la tête coupée:

— Eh! bien, j'irai moi-même, dit le commandant. Cherchez-moi des porteurs, pour me conduire avec mes officiers à la capitale. Je veux demander raison au roi de ce que vous refusez de lui faire parvenir mes dépêches.

— Mais c'est un voyage d'un mois que vous allez entreprendre.

— C'est faux; je connais la distance; Hué n'est qu'à quinze lieues d'ici. Trouvez-moi des guides, et j'y serai demain. Sinon, je vais avec ma corvette mouiller en vue de la capitale.

C'est ainsi, disons-le en passant, qu'il faut agir et parler avec les Annamites. Si on a l'air de les craindre, ils deviennent

Digitized by Google

vite insolents; si on parle en maître et qu'on soit prêt à appuyer sa parole, ils cèdent.

Le mandarin effrayé se hâta donc de transmettre la dépêche au ministère, et le roi, aussi intimidé que ses conseillers, se décida, bien à contre-cœur, à lâcher sa proie.

Pour pallier un peu son humiliation, Thieu-tri envoya dans toutes les provinces une circulaire dans laquelle il exposait la chose à sa manière : le roi des Français, informé des crimes commis par les cinq prêtres européens, avait envoyé un *mandarin sauvage* supplier humblement le roi de Cochinchine de leur faire grâce, ce que Sa Majesté très clémente avait cru devoir accorder, à condition qu'ils ne recommenceraient plus.

Le 17 mars 1843, les cinq confesseurs de la foi, reçus avec les honneurs militaires, par le commandant Lévêque, à la tête de tout son état-major, montaient à bord de l'*Héroïne*, au milieu de l'étonnement des païens et de la joie des chrétiens. C'était une première apparition de la France, intervenant pour la délivrance de ses nationaux, au nom de la civilisation et du christianisme. Le gouvernement annamite se serait épargné bien des embarras, bien des déboires et bien des pertes, s'il avait su profiter de cette première leçon.

Nouvelle mission chez les sauvages (1844-1850). — La mission des sauvages, si malheureusement interrompue par l'arrestation de MM. Miche et Duclos, fut reprise l'année suivante, par l'ordre de Mgr Cuenot, qui n'était pas facile à décourager. Un diacre annamite déguisé en marchand, après une première tentative infructueuse, parvint, la seconde fois, à s'établir dans le pays; alors il revint chercher de nouveaux missionnaires, MM. Combes et Dourisboure, qui, en 1850, établirent définitivement la mission. Malheureusement l'insalubrité du climat ne permit pas, comme le vicaire apostolique se l'était d'abord proposé, d'établir chez eux le séminaire et les orphelinats de la Sainte-Enfance. M. Dourisboure

Digitized by Google

a raconté dans un ouvrage plein d'intérêt les débuts de cette mission si pénible, la plupart des ouvriers évangéliques emportés par la fièvre des bois, les souffrances des survivants, les difficultés de toutes sortes qu'on rencontre au milieu de ces peuplades sauvages, dont il faut commencer à faire des hommes avant de songer à en faire des chrétiens. C'est une des pages les plus attachantes des annales de l'Eglise de Cochinchine que l'histoire de ces luttes obscures et de ces humbles dévouements, que rien ne fut capable de décourager. Je ne puis qu'y renvoyer ceux de mes lecteurs qui voudraient connaître plus à fond l'histoire encore peu connue des tribus sauvages qui peuplent les montagnes à l'ouest de la Cochinchine et les plaines du Laos[1].

Première arrestation de Mgr Lefebvre, octobre (1844). — Mgr Lefebvre, coadjuteur de Mgr Cuenot, travaillait dans la basse Cochinchine, dont il allait bientôt devenir le premier vicaire apostolique. Dans les derniers mois de 1844, l'imprudence d'un de ses catéchistes le fit tomber aux mains des mandarins. Ce catéchiste, homme d'une foi vive et d'un zèle ardent, avait le défaut de ne pas prendre assez de précaution, quand il allait prêcher l'Évangile aux païens. Il fut arrêté et conduit à la sous-préfecture; il supporta avec beaucoup de courage la torture et ne trahit personne, mais un de ses servants fut moins fidèle, et dévoila la présence de l'évêque dans la province.

Mgr Lefebvre était alors caché dans la chrétienté de Cainhum, qui relève administrativement de la province de Vinhlong. Une véritable expédition s'organisa au chef-lieu et partit, sous la direction des mandarins supérieurs, pour arrêter le grand chef des chrétiens. Celui-ci, prévenu à temps, se cacha à quelque distance dans la brousse, et le catéchiste

1. *Les sauvages Banhars*, par M. Dourisboure.

Digitized by Google

Pierre Dinh, sacrifiant généreusement sa vie pour son évêque, s'installa comme propriétaire de la maison qui avait servi de refuge au prélat.

Le 29 octobre, à la tombée de la nuit, le village de Cai-nhum fut investi par la soldatesque commandée par le lanh-binh[1] en personne. Pierre Dinh, soumis à une longue et cruelle flagellation, refusa de dévoiler la retraite de son pasteur. Il mourut au bout de huit jours des suites de cette horrible torture, laissant une fille unique, qui est aujourd'hui religieuse au carmel de Saïgon.

Cet héroïque chrétien a été déclaré vénérable par Pie IX, le 27 septembre 1857; le procès de béatification est pendant devant la congrégation des rites, et ses restes vénérables, exhumés lors des informations que l'on fit pour la cause du martyr, en 1870, sont confiés aux filles de Sainte-Thérèse, en attendant le jour prochain, nous l'espérons, où ils pourront être placés sur les autels.

La torture avait mal servi les mandarins; la ruse, les promesses et les menaces leur réussirent mieux : ils s'en allaient répétant partout que le bon pasteur devait se livrer pour le salut de son troupeau, et ce raisonnement évangélique faisait impression sur les fidèles, surtout appuyé des arguments frappants. Mgr Lefebvre qui, du fond de sa retraite, suivait attentivement toutes les péripéties du drame, n'eut pas demandé mieux que de se sacrifier, pour épargner des vexations et des mauvais traitements à ses gens, mais il désirait auparavant s'aboucher avec M. Fontaine, son voisin, pour lui confier ses papiers et lui remettre la direction de la mission; il n'en eut pas le temps; un enfant de douze ans, effrayé par les menaces du mandarin, fit connaître sa retraite et le prélat fut arrêté le 31 octobre 1844.

Mgr Lefebvre fut alors ramené à Cai-nhum, où les grands

1. Le chef de la milice pour toute la province.

Digitized by Google

mandarins de la province siégeaient en permanence depuis deux jours; le prélat ne fut pas mis à la torture et les officiers du prétoire eurent pour lui des égards inaccoutumés. Mgr Lefebvre, alors dans la force de l'âge, était un grand et bel homme, dont le maintien calme et digne en imposait malgré eux aux mandarins. Voici le résumé de son interrogatoire :

— Êtes-vous Européen ou Annamite?

— Je suis Européen.

— Mais vous parlez comme un homme de ce pays! Quel âge avez-vous?

— Trente-cinq ans.

— Trente-cinq ans, et vous êtes duc-thay[1]?

— Oui, mandarin, je suis maître de religion.

— Depuis combien de temps êtes-vous arrivé dans ce royaume?

— Depuis neuf ans.

— D'où êtes-vous venu? par où êtes-vous entré?

— Je suis venu de Macao et je suis entré par le nord du royaume.

— Et ensuite, quelles provinces avez-vous traversées? Où avez-vous résidé?

— Je ne me suis fixé en aucun endroit; j'ai logé un peu partout, mais seulement en passant, jusqu'à ce que j'aie pénétré dans la région du midi.

— Depuis combien de temps êtes-vous dans cette contrée?

— Depuis trois ans.

Vint ensuite la visite des effets du prélat; les satellites avaient découvert quatre grands vases pleins de farine, et un autre contenant du vin pour le saint sacrifice.

— N'est-ce pas avec cela, demanda le mandarin, que vous ensorcelez les gens?

1. Mot à mot, grand maître; c'est le titre que les païens donnent aux évêques; les simples prêtres sont appelés *thays*, maîtres.

Digitized by Google

Mgr d'Isauropolis protesta avec beaucoup d'énergie contre cette calomnie, à laquelle le gouverneur ne paraissait pas croire lui-même très fermement, car il accepta un grand verre de vin de messe qu'il trouva excellent. On examina ensuite la boîte aux saintes huiles :

— Quelle est la liqueur contenue dans ce vase?

— C'est de l'huile ordinaire d'Europe.

— A-t-elle quelque vertu particulière?

— Elle procure aux malades qui reçoivent les saintes onctions des grâces de salut.

— N'arrachez-vous pas les yeux aux malades pour composer cette huile?

— Non, c'est encore une calomnie inventée par les ennemis de notre sainte religion. Si nous avions ces horribles pratiques est-ce que nous ferions un seul prosélyte? Vous savez que nous faisons aux enfants des funérailles honorables, comment donc supposer que nous profanions leurs corps par des cérémonies révoltantes?

On passa enfin à l'inspection des papiers saisis; Sa Grandeur se refusa à répondre aux questions qui auraient pu compromettre les chrétiens. Le mandarin insistait vivement :

— Mais si on vous livre à la torture, il faudra bien que vous parliez.

— Vous pouvez me frapper, me torturer comme il vous plaira; vous ne m'arracherez aucun aveu de ce genre.

— Sentirez-vous la souffrance, quand vous serez sous la verge du bourreau?

— Je n'en sais rien; je n'ai encore jamais été mis à la question; mais je suis de chair et d'os comme tous les autres; je crois bien que je ressentirai la douleur.

Cependant les mandarins avaient sous la main une riche proie, ils surent en tirer parti; tous les notables de la commune de Cai-nhum furent arrêtés et refusèrent généreusement l'apostasie. En conséquence, ils furent condamnés à l'exil,

Digitized by Google

leurs biens vendus et la chrétienté à peu près anéantie. Encore aujourd'hui, au bout de quarante ans, les fidèles sont loin d'avoir recouvré l'aisance dont ils jouissaient avant la funeste catastrophe de 1844.

Après cette instruction sommaire, les mandarins de Vinh-long firent leur rapport au roi et dirigèrent Mgr Lefebvre sur Hué, par la route de terre. Il lui fallut traverser, à petites journées, les forêts fiévreuses du Binh-thuan, franchir les montagnes abruptes de la côte, et, bien qu'il fût transporté en filet, il eut à supporter des fatigues et des privations bien dures pour un Européen déjà épuisé par les labeurs de la vie apostolique.

Mgr Lefebvre arriva à la capitale dans les derniers jours de 1844, en compagnie du thay Phuoc, dont le zèle imprudent avait causé tout le mal, mais qui racheta sa faute, en refusant à cinq ou six reprises de marcher sur la croix ou de faire aucun aveu compromettant. Un autre de ses compagnons de captivité était le chef du village et de la chrétienté de Cai-nhum, nommé Louis Ngo. Mis trois fois à la torture, il avait toujours refusé de faire connaître la retraite de Mgr Lefebvre. Ce vénérable vieillard, qui était âgé de soixante-treize ans, fit les trois cents lieues qui séparent Vinh-long de Hué à pied et chargé d'un lourde cangue; il arriva à bout de force à la capitale et mourut dans les fers, sous les yeux de son évêque, comme lui confesseur de Jésus-Christ; cette mort précieuse arriva le 24 février 1845.

La foi vive de Louis Ngo, son dévouement constant aux missionnaires européens, qu'il abrita sous son toit depuis le commencement de la persécution, au péril de sa vie, de sa fortune et de l'existence même de son village, lui méritèrent la palme du martyre. Il a été déclaré vénérable par Pie IX, le 27 septembre 1857, et son procès de béatification s'instruit à cette heure. Son corps, qui a été rapporté de Hué, repose dans l'église de Cai-nhum, et ce sera une grande fête pour cette

Digitized by Google

excellente chrétienté, quand viendra enfin le jour où il nous sera permis de le placer définitivement sur les autels.

En vertu des décrets de proscription de Minh-mang, Mgr Lefebvre fut condamné à mort par les mandarins de Hué, mais Thieu-tri ne se pressa pas de ratifier la sentence; il craignait d'attirer sur lui l'attention et les vengeances de l'Europe civilisée, en particulier de la France.

C'est, en effet, ce qui devait arriver. Déjà, au premier bruit de la captivité du prélat, une frégate américaine, qui croisait dans les mers de Chine, était venue, au nom de l'humanité, réclamer sa délivrance. Le capitaine avait été éconduit et, n'ayant pas d'instructions, s'était retiré sans rien faire. Mais on vit bientôt arriver à Tourane le contre-amiral Cécile, commandant des forces navales de la France dans l'extrême Orient; celui-ci parla haut et ferme, au nom de notre pays; il écrivit à Thieu-tri lui-même, pour demander la mise en liberté immédiate de Mgr Lefebvre et la cessation des cruautés exercées contre les chrétiens. Le roi effrayé céda sur le premier point, et le pieux confesseur de la foi fut remis à l'amiral qui, sur sa demande, le déposa à Syncapour (avril 1845).

Ce n'était pas la première fois, et ce ne fut pas la dernière, que le contre-amiral Cécile mit son pavillon au service des missionnaires et de leurs œuvres. Nos confrères des îles Liou-Kieou, aux portes du Japon, les missionnaires et les néophytes de l'Océanie, ont appris à bénir son nom. C'est qu'il y a une sorte d'affinité entre la vie du missionnaire et celle du marin. Dans les bureaux d'un ministère ou au fond d'une loge de francs-maçons, il est facile de calomnier les hommes apostoliques et de se demander à quoi ils servent. Mais quand on a vu de près ces ouvriers si humbles et si méconnus de la grandeur française à l'étranger, quand on a assisté à la transformation merveilleuse de leurs néophytes, quand on a partagé leurs périls et leurs sacrifices, quand surtout on a rencontré à 4,000 lieues du pays, au fond d'un cachot infect, les fers aux

Digitized by Google

pieds et le cou sous la cangue, des compatriotes qui n'ont d'autre crime que d'être prêtres et Français, alors bien des préjugés tombent et la lumière se fait dans les cœurs généreux, dans les esprits droits. Et voilà pourquoi, à part de très rares exceptions, nous, missionnaires, nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de cette administration maritime, dont il est de mode, à cette heure, de méconnaître les services et de calomnier les actes. C'est un hommage que la reconnaissance me fait un devoir de lui rendre ici.

Érection du vicariat de la Cochinchine occidentale (1844). — Au moment où Mgr l'évêque d'Isauropolis confessait la foi devant les tribunaux annamites, le vicaire de Jésus-Christ l'appelait à diriger en chef le nouveau vicariat de la Cochinchine occidentale. Sa Sainteté le pape Grégoire XVI qui, étant encore cardinal, avait exercé la charge de préfet de la Propagande, conserva sur le trône pontifical un grand zèle pour les missions étrangères; plusieurs actes importants de son pontificat témoignent de sa pieuse sollicitude à cet égard; un des plus utiles fut certainement la multiplication des vicariats apostoliques, dont les plus étendus furent divisés, afin de rendre plus immédiate et plus directe l'action apostolique.

Dès que Mgr Cuenot connut ce désir du souverain Pontife, son dévouement absolu à l'Église romaine ne lui permit pas d'hésiter un instant. Il s'empressa de détacher de sa mission les six provinces de la basse Cochinchine avec le Cambodge, pour les céder à son coadjuteur, Mgr Lefebvre, et former un nouveau vicariat apostolique sous le nom de Cochinchine occidentale. Cinq ans plus tard, le Cambodge, à son tour, était détaché de la Cochinchine occidentale et formait une mission distincte; de son côté, Mgr Cuenot partageait de nouveau son vicariat en deux : il cédait à Mgr Pellerin, son nouveau coadjuteur, la Cochinchine septentrionale et se réservait les six provinces du centre, sous le nom de Cochinchine orientale.

Digitized by Google

Ainsi le vicariat unique de Cochinchine, qui existait depuis cent quatre vingts ans, se trouva définitivement partagé en quatre missions distinctes : la Cochinchine septentrionale, l'orientale, l'occidentale et le Cambodge. C'est la division qui subsiste actuellement.

A l'époque où la Cochinchine occidentale fut érigée en vicariat apostolique, voici quelle était sa situation :

Le territoire de la mission comprenait les six provinces de la basse Cochinchine : Dong-naï, chef-lieu Bien-hoa; Gia-dinh, chef-lieu Saïgon, Dinh-tuong, chef-lieu My-tho ; Long-ho, chef-lieu Vinh-long; An-giang, chef-lieu Chau-doc, et Ha-tien, plus le Cambodge et une partie de Laos. La population totale était d'environ trois millions six cent mille habitants, sur lesquels les chrétiens formaient environ vingt-trois mille âmes, soit un peu plus d'un chrétien sur cent soixante-trois habitants.

Le personnel de la mission se composait d'un vicaire apostolique, Mgr Lefebvre, de trois missionnaires, MM. Miche, Duclos et Fontaine [1]; et de seize prêtres indigènes, dont quelques-uns, épuisés par l'âge et les fatigues de la vie apostolique, ne pouvaient presque plus rendre aucun service.

Pas d'églises, pas de presbytères, pas d'écoles; la persécution avait tout renversé; pas de séminaire; du bel établissement qui avait existé longtemps à Lai-thieu, il ne restait plus alors que des ruines. Par ordre de Minh-mang, tous les bâtiments qui couvraient la colline avaient été rasés. Quand j'arrivai dans la mission, trente ans plus tard, on voyait encore, sous la végétation luxuriante de ces contrées, les ruines d'une terrasse et quelques pieds de vigne, seuls vestiges subsistant des magnifiques jardins de Mgr d'Adran; mais je ne pus, comme je l'aurais désiré, aller m'agenouiller sur les tombes des confrères qui m'avaient précédé, car il n'en res-

1. MM. Miche et Duclos, délivrés, comme on l'a vu, par le commandant Lévêque, avaient été, sur leur demande, déposés à Syncapour, où ils attendaient les moyens de rentrer dans leur mission.

Digitized by Google

tait qu'un vague souvenir; le temps et l'oubli avaient recouvert leurs précieux restes, et l'on pouvait justement répéter le mot du poète :

..... *Etiam periere ruinæ.*

Mais le désastre qui avait ruiné tous les établissements de la mission avait respecté, au moins, les pierres vivantes du sanctuaire. On a vu qu'en 1833, Mgr Taberd avait emmené avec lui à Siam la plupart de ses séminaristes; plus tard, ces jeunes gens furent conduits à notre collège général de Pinang, et depuis lors, jusqu'à la fin des persécutions, ce fut de ce pieux asile que sortirent tous les élèves ecclésiastiques de la mission de Cochinchine. A l'époque où Mgr Lefebvre prenait l'administration séparée de la Cochinchine occidentale, la nouvelle mission comptait au collège de Pinang une dizaine d'élèves; de plus, le vicaire apostolique et ses prêtres entretenaient chez eux une vingtaine d'écoliers, qui se préparaient ainsi à être envoyés plus tard au collège général. C'était l'espoir d'un futur clergé indigène et le gage d'un avenir meilleur.

Tel est le point de départ de la mission de Cochinchine occidentale, au moment de son érection, en 1844. Il convient de ne pas oublier ces chiffres, afin de mesurer les progrès réalisés depuis cette époque et de se rendre un compte équitable du travail des missionnaires, pendant cette période de quarante années.

Seconde captivité de Mgr Lefebvre (1846). — A Syncapour, Mgr Lefebvre avait rencontré M. Duclos, qui attendait toujours, depuis deux ans, l'occasion de rentrer dans sa chère mission; M. Miche, plus heureux ou plus entreprenant, avait réussi, depuis quelques mois, à pénétrer par le Cambodge et se tenait caché dans la chrétienté de Lai-thieu, non loin de Saïgon. Ce n'était pas chose facile que de s'introduire en

Digitized by Google

Cochinchine, car la persécution durait toujours, bien qu'elle évitât de verser le sang; Mgr Cuenot, caché au Binh-dinh, venait d'écrire qu'il avait couru de grands dangers, dans le cours de l'année 1845, et avait eu beaucoup de peines à échapper aux sbires lancés à sa poursuite par les mandarins. M. Chamaison, qui résidait au Quang-nam, avait été moins heureux; il avait été pris et jeté en prison, d'où il ne sortit que moyennant un nombre respectable de barres d'argent fournies par les fidèles pour étouffer cette affaire. La position était donc fort critique, pour ceux qui voulaient rentrer; il fallait veiller à ne pas se faire prendre et surtout à ne pas compromettre ceux qui se dévouaient, au péril de leur vie, à introduire les proscrits en Annam.

M. Miche s'entendit alors avec un homme énergique, né au village de Go-công, près de Biên-hoa, et le chargea de la périlleuse mission d'aller chercher Mgr Lefebvre à Syncapour, pour le faire rentrer dans son vicariat apostolique. Cet homme de cœur, nommé Matthieu Gâm, était un de ces chrétiens solides, entièrement dévoué à la mission et à ses œuvres, comme Dieu, dans sa bonté, nous en ménagea toujours quelques-uns, aux heures les plus sombres de la persécution. Il accepta, sans hésiter, mais aussi sans se faire d'illusions, la difficile commission dont son supérieur le chargeait : « Cette fois-ci, dit-il à M. Miche, j'y passerai pour sûr, mais n'importe. » Il devait y passer, en effet.

Sur l'ordre de M. Miche, il prit le commandement de la barque de la mission, recruta parmi les fidèles des environs de Saïgon un équipage sûr et dévoué, et partit pour Syncapour dans les premiers jours de 1846.

Le 23 mai suivant, Mgr Lefebvre, accompagné de M. Duclos et suivi de trois de ses séminaristes qui avaient terminé leurs études à Pinang, s'embarqua pour la Cochinchine. Le 6 juin, après une navigation bien périlleuse pour une faible jonque annamite obligée de tenir la pleine mer, les missionnaires

Digitized by Google

arrivaient en vue du Cap Saint-Jacques, à l'entrée de la rivière de Saïgon. Là commençaient les difficultés sérieuses; on n'avait plus affaire aux éléments aveugles, mais à la méchanceté des hommes.

Après avoir louvoyé toute la journée du 7, en vue du Cap, les rameurs se hasardèrent à entrer dans la rivière, pour essayer de franchir la douane la nuit suivante. Malheureusement, soit que leur barque, par ses allures embarrassées, eût attiré l'attention et fût suspectée de chercher à introduire de l'opium, comme on le leur déclara, soit plutôt, comme je le pense, que les Chinois de Syncapour les eussent dénoncés et vendus aux mandarins, la jonque fut arrêtée à la douane, fouillée de fond en comble et nos deux confrères, marchandises de contrebande au premier chef, découverts dans la cale.

Néanmoins, dans le premier moment, tout s'arrangea, moyennant quelques barres d'argent données aux douaniers. Nos deux confrères se crurent sauvés et reprirent leur route; mais ils avaient contre eux le vent et la marée et, malgré tous les efforts des rameurs, la lourde jonque avançait avec une lenteur désespérante. Ils étaient parvenus près de l'endroit qu'on appelle les Quatre-Bras, quand les douaniers reparurent, au point du jour; effrayés de leur responsabilité, ils s'étaient ravisés pendant la nuit, et la peur faisant taire la cupidité, ils rapportaient l'argent, déclarant qu'il y allait de leur tête et qu'ils n'osaient pas prendre sur eux une si grosse affaire.

L'évêque avec ses compagnons fut conduit à Saïgon et logé assez honorablement, avec M. Duclos, dans la maison des mandarins qui passent en voyage. Cette maison était située dans la basse ville, à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui l'arsenal. Quant à Mathieu Gâm, le pilote de la jonque, et à son équipage, ils furent enfermés dans la prison commune des malfaiteurs et mis dans l'impossibilité de communiquer avec les missionnaires.

Digitized by Google

Mort de M. Duclos (juillet 1846). Cependant M. Duclos, épuisé par les souffrances d'une première captivité, ne tarda pas à tomber sérieusement malade. Le grand mandarin donna ordre de lui fournir tous les remèdes du pays ; mais ni les médecines annamites, ni les soins de l'amitié la plus dévouée ne purent le sauver. Le 26 juillet 1846, le pieux confesseur de la foi, deux fois prisonnier de Jésus-Christ, après avoir été condamné à mort comme prédicateur de l'Évangile, après avoir comparu dans les prétoires des mandarins et subi courageusement la torture, rendit en paix sa belle âme à Dieu, en disant à son évêque, comme dernier adieu, qu'il offrait de bon cœur sa vie, afin que le prélat pût rentrer dans sa mission et y demeurer en paix. Ce dernier vœu d'un martyr devait être exaucé un an plus tard.

Le vice-roi de Saïgon, dans cette triste circonstance, se montra plein de respect et d'égards pour le missionnaire défunt. Le mausolée de l'évêque d'Adran subsistait toujours ; Mgr Lefebvre demanda et obtint l'autorisation de faire inhumer son confrère, non dans l'enceinte, mais tout auprès. Le corps du défunt, revêtu des ornements sacerdotaux, fut placé dans un beau cercueil ; l'évêque récita paisiblement l'office des morts auprès du corps de son ami, puis une troupe de soldats l'emporta à sa dernière demeure. Les chrétiens des environs de Saïgon auraient bien voulu se joindre au funèbre cortège, mais la crainte d'être reconnus les força à se tenir cachés dans leurs maisons ; seules quelques pieuses femmes se hasardèrent à suivre de loin, en pleurant, les restes de l'apôtre.

Le tombeau de M. Duclos subsiste toujours ; il est placé à la gauche de la grande route de Cholon, à une centaine de mètres en avant du mausolée de Mgr d'Adran.

Pendant la maladie de M. Duclos, l'ordre était arrivé de transférer les deux confesseurs de la foi à la capitale et d'instruire leur procès. Mgr Lefebvre, seul survivant, fut donc dirigé par mer sur Hué ; il y arriva dans les premiers jours

Digitized by Google

du mois d'août et fut jeté aussitôt dans la prison commune. Le 6 août, il fut conduit au tribunal des causes criminelles Quelle fut la stupéfaction de ses juges en reconnaissant leur prisonnier de l'année précédente ! Grande fut la colère du roi qui, dans le premier moment d'emportement, commanda de lui trancher la tête, sans autre forme de procès ; mais la réflexion le ramena bientôt à des pensées plus modérées.

Le procès suivit donc son cours régulier; mais dans la crainte qn'un navire d'Europe ne vînt, encore une fois, réclamer le prélat, Thieu-tri donna ordre d'accélérer l'instruction, en sorte que les procédures et le jugement furent terminés en quinze jours. Voici les principales questions que les mandarins posèrent à Mgr Lefebvre :

— N'êtes-vous pas le fils du roi de France[1] ?

— Je suis le fils du Seigneur du ciel.

— Dans quelle intention êtes-vous revenu ici ?

— Pour prêcher la religion.

— N'aviez-vous pas aussi un autre but ?

— Non ; je ne suis pas venu, comme vous paraissez le supposer, pour faire la guerre ou exciter le peuple à la révolte, mais uniquement pour prêcher.

— Pourquoi, après avoir reçu du roi la grâce insigne d'être soustrait à la peine capitale, que vous aviez méritée, êtes-vous revenu ici ?

— Le Seigneur du ciel ordonne de prêcher l'Évangile dans tous les royaumes ; c'est pourquoi, malgré la défense des hommes, j'ai dû revenir ici l'enseigner. D'ailleurs, j'avais des raisons de croire que vous n'interdiriez plus la prédication. En Chine, vous devez le savoir, on a déjà autorisé l'exercice public de la religion[2], et l'intention de l'empereur est qu'on

1. Je ne sais qui avait pu donner naissance à ce bruit absurde, qui courut un moment par tout l'Annam. La réponse du prélat dut singulièrement intriguer les mandarins.

2. Allusion au traité Lagrenée (décembre 1844).

Digitized by Google

le permette également dans tous les États tributaires. Il est étonnant que vous ne vous y conformiez pas en Cochinchine.

— Que n'alliez-vous en Chine, puisque vous savez qu'on y permet votre religion ?

— J'affectionne spécialement les habitants de ce royaume; j'en connais déjà la langue et les usages. D'ailleurs, je suis envoyé pour ce pays et non pour un autre.

— Quelqu'un vous a donc obligé à revenir ici ?

— Non, c'est moi qui ai voulu revenir.

— N'est-ce pas le roi de France qui vous envoie ?

— Non, il me permet seulement d'aller où je voudrai.

— A-t-il su que vous avez été délivré, l'an dernier ?

— Oui, puisque c'est un de ses navires qui est venu me réclamer.

— Sait-il que vous êtes revenu ?

— Non, mais il le saura.

— Comment le saura-t-il ?

— Mon arrestation deviendra un fait public; les journaux en parleront; tout le monde en Europe en sera informé.

— Vous alliez à Saïgon, dans quel village, dans quelle maison vouliez-vous demander asile ?

— Je n'avais rien d'arrêté; arrivé dans les villages chrétiens, je serais demeuré dans la maison dont le maître aurait bien voulu me recevoir et me donner l'hospitalité !

— Qui vous a donné l'argent que vous portiez sur vous ?

— Ce sont les chrétiens d'Europe qui envoient ces aumônes pour soulager la misère des chrétiens annamites.

— Vous ne craignez donc pas qu'on vous mette à mort ?

— Je craindrais de mourir, si j'étais un malfaiteur; mais mourir pour la religion est plus à désirer qu'à craindre.

— Voyez le mal que vous faites au peuple : le conducteur de votre barque sera certainement décapité; tout l'équipage sera également condamné à mort.

— Que ceux qui les condamneront en prennent la respon-

Digitized by Google

sabilité. Je viens ici pour faire du bien à tout le monde; est-ce moi qui signerai leur condamnation ou qui leur trancherai la tête?

Les mandarins intimidés firent délier le prisonnier et n'osèrent le mettre à la torture. Après cette instruction sommaire, ils se hâtèrent de porter la sentence et de la soumettre à la sanction royale. Elle était sévère, mais conforme d'ailleurs aux décrets toujours subsistants de Minh-mang contre les missionnaires: l'évêque était condamné à mort, avec tout l'équipage de la barque qui l'avait amené en Annam.

Le roi Thieu-tri, qui craignait de se faire des difficultés avec la France, ne ratifia ce jugement qu'à l'égard du patron de la jonque, Matthieu Gâm; le prélat avec les matelots de l'embarcation, au nombre desquels on avait réussi à faire comprendre les trois séminaristes venus de Pinang, était condamné à mort, mais avec sursis, ce qui, dans les circonstances présentes, équivalait presque à l'amnistie, au moins pour Mgr Lefebvre. En effet, après être resté une dizaine de jours encore dans la prison des malfaiteurs, le prélat fut transféré dans la maison des ambassadeurs, et le roi, voulant se donner, aux yeux des nations civilisées, des airs de générosité, se décida de lui-même à le faire reconduire honorablement sur une de ses jonques de commerce à Syncapour; là, il fut remis aux mains du gouvernement anglais, avec prière de le renvoyer dans son pays.

Propositions anglaises (1846). — Le gouvernement protestant de Syncapour reçut le vénérable confesseur de la foi avec toute la courtoisie britannique. Dans un intérêt d'humanité et pour empêcher le prélat de s'exposer à de nouveaux périls, il lui demanda de ne pas chercher à rentrer dans sa mission sans l'en avertir. Mgr Lefebvre, voulant garder sa liberté d'action, refusa naturellement d'engager sa parole; alors cet homme de cœur écrivit au gouverneur général

Digitized by Google

des possessions anglaises dans l'Inde, pour demander que des navires de la station navale fussent envoyés en Cochinchine, afin d'obtenir l'entrée des missionnaires et le libre exercice de la religion chrétienne en ce pays.

En attendant le résultat de cette démarche, le gouverneur fit dire à Mgr d'Isauropolis, par M. Beurel, provicaire de la mission de Malaisie, que lorsque le gouvernement anglais aurait ainsi assuré sa sécurité, il était prêt à lui donner son propre bateau à vapeur pour le transporter sur tous les points de sa mission.

Mais le noble exilé se souvint qu'il était français : il répondit, en substance qu'il était très touché et très reconnaissant des offres du gouvernement anglais, mais que, pour l'honneur de son pays, il avait toujours refusé jusque-là l'assistance des autres nations; ajoutant cependant, pour adoucir ce que son refus pouvait avoir de pénible, que si, dans trois mois, la France ne faisait rien en faveur du christianisme et de la civilisation en Cochinchine, il accepterait volontiers alors la protection d'une puissance qui, en de nombreuses circonstances, avait déjà rendu aux missionnaires catholiques de généreux services.

Au fond, c'était un refus poli; le gouverneur le reçut pour tel et n'insista pas. La France de Louis-Philippe venait de montrer tout récemment, dans l'affaire Pritchard, qu'elle était peu disposée à agir au dehors, surtout pour intervenir en faveur des missionnaires, dont le voltairianisme de l'époque méconnaissait complètement les services. Mgr Lefebvre ne se faisait donc pas d'illusions; il savait qu'il n'avait rien ou presque rien à attendre de ce côté; mais il lui répugnait d'accepter les secours d'une puissance entreprenante qui, après avoir mis une première fois le pied en Annam, n'eût pas lâché prise facilement; il voulait laisser à notre pays l'honneur exclusif d'intervenir en faveur de ses nationaux et de la possibilité d'établir un jour son influence sur cette riche péninsule

Digitized by Google

de l'Indo-Chine, dont un de ses prédécesseurs, l'évêque d'Adran, avait, cinquante ans auparavant, ouvert les portes à la France.

Mais l'attention des Anglais avait été attirée sur la Cochinchine. Malgré le refus que fit Mgr Lefebvre d'accepter leurs services compromettants, le gouverneur général des Indes envoya, l'année suivante, deux navires à Tourane, pour négocier un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Annam. Afin d'engager plus efficacement le roi de Cochinchine dans leur alliance, ils promettaient de le défendre contre les Français, ajoutant qu'on n'avait rien à craindre d'eux, sous le rapport du prosélytisme, car ils ne pratiquaient pas la religion du Seigneur du ciel. On reconnaît à ces traits la bonne foi britannique et protestante! MM. les Anglais en furent pour leurs frais d'apostasie. Le gouvernement de Hué refusa d'entrer en négociations avec eux, leur renvoya les présents qu'ils avaient apportés et ne permit pas aux négociateurs de monter à la capitale.

Martyre de Matthieu Gâm (11 mai 1847). — Des compagnons de captivité de Mgr Lefebvre, Matthieu Gâm fut le seul qui remporta la palme des martyrs. Sa sentence de mort était ainsi conçue :

« Lê Van Bôi est coupable d'avoir suivi la fausse religion de Jésus, d'être allé commercer en pays étranger, d'avoir introduit des Européens dans notre royaume ; par son refus d'abjurer son culte, il s'obstine évidemment dans la violation des lois. En conséquence, l'année prochaine, à l'expiration du temps prohibé, il aura la tête tranchée, suivant la sentence. »

Pendant les six mois qui s'écoulèrent entre la sentence et l'exécution, les mandarins de Saïgon, qui avaient pris Matthieu en affection, essayèrent à plusieurs reprises de l'amener à l'apostasie, afin de pouvoir lui sauver la vie ; mais il se refusa toujours énergiquement à leurs instances et supporta avec gaieté

Digitized by Google

les incommodités et les souffrances d'un long emprisonnement. Voici ce qu'il écrivait à M. Miche quelques jours avant sa mort :

« Je n'ai pas formé d'autre souhait, depuis le jour où j'ai été arrêté ; cette vie passe avec tant de rapidité ; mais au ciel nous serons éternellement heureux. Tout mon désir est de glorifier le saint nom de Dieu. Les jours que j'ai passés dans cette prison ont été pour moi des jours de joie ; je n'ai éprouvé ni tristesse, ni inquiétude, à l'égard de mon père, de ma mère, de mes frères, de ma femme et de mes enfants. Telle est la volonté de Dieu, je dois m'en réjouir, l'adorer et l'accomplir avec amour, afin de me rendre digne d'être regardé comme son enfant. Celui qui remporte ici-bas la victoire recevra dans le ciel une récompense infinie. »

Le 11 mai 1847 fut pour le martyr le grand jour du triomphe. Sachant qu'on allait le conduire à la mort, il se revêtit de ses plus beaux habits. Quand le président du tribunal vint lui signifier la sentence, il fit une dernière tentative et lui dit :

— Si tu veux abjurer ta religion, j'en écrirai au roi et tu échapperas à la mort.

— Qu'on me mène au supplice, je n'abjurerai pas.

— Mais tu n'as d'autre crime que d'être chrétien ; abjure, tu ne seras pas décapité.

— Grand homme, je suis chrétien et j'observe ma religion dès l'enfance ; je ne l'abandonnerai pas, même pour éviter la mort.

— Va donc, ce n'est pas moi, c'est la loi qui te condamne ; ne parle pas davantage ; j'ai pitié de ta femme et de tes enfants.

Le martyr marcha à la mort comme à une fête. Il s'était confessé plusieurs fois dans sa prison, et le prêtre annamite qui le visitait avait promis de lui donner une dernière abso-

Digitized by Google

lution, quand il irait au supplice. Il l'aperçut bientôt caché dans la foule qui bordait le chemin, et, inclinant humblement la tête sous la main du prêtre, il reçut pour la dernière fois le pardon de ses fautes; puis il s'agenouilla, pria un instant et fit signe au bourreau qui en trois coups, sépara la tête du tronc. Matthieu Gâm fut décapité sur la route de Cho-Quan, à environ un kilomètre de Saïgon; il a été déclaré vénérable par Pie IX, le 27 septembre 1857. En attendant l'issue du procès de canonisation, qui est pendant devant la congrégation des rites, son corps est confié à la garde du séminaire Saint-Joseph de Saïgon.

M. Lapierre à Tourane (mars 1847). — En France, malgré l'indifférence officielle du gouvernement, la situation critique des missionnaires de la Cochinchine commençait à être mieux connue et à préoccuper l'opinion publique, grâce surtout aux *Annales de la Propagation de la foi*, qui portaient jusque dans les moindres hameaux la connaissance de leurs travaux et de leurs souffrances. Au mois de mars 1847, le commandant Lapierre vint au nom du gouvernement français réclamer la sécurité de nos nationaux et la liberté religieuse pour les chrétiens d'Annam. Le roi fit attendre sa réponse plus d'un mois; pendant ce temps, il rassemblait secrètement des troupes; un grand mandarin, accompagné de deux mille soldats, s'était rendu à Tourane, soi-disant pour faire honneur aux Français. Le plan était d'inviter nos compatriotes à un festin, d'entourer la salle du banquet de plusieurs centaines de soldats, pour égorger les Français à la fin du repas, puis, avec cinq gros navires tong-kinois armés à l'européenne et une centaines de jonques, de cerner à l'improviste les deux navires barbares au milieu de la rade, les incendier et les couler bas sur place, de manière à ce qu'il ne restât pas traces de l'expédition.

Ce joli plan avait de fortes chances de réussir; il fut déjoué

Digitized by Google

par la fidélité des chrétiens : un des catéchistes de la mission exposa sa vie pour faire parvenir à bord des navires un billet latin, dans lequel il dénonçait le complot; les Français, ainsi prévenus, se tinrent sur leurs gardes et refusèrent l'invitation; les mandarins, déçus et furieux, essayèrent alors d'exécuter la seconde partie de leur plan; ils entourèrent les deux navires pour y mettre le feu; ils furent reçus comme ils le méritaient, à coups de canon; en moins de deux heures, la flotte annamite était détruite et coulée bas.

Deux des futurs gouverneurs de notre colonie de Cochinchine, MM. Rigault de Genouilly et Lafont, firent, ce jour-là, leurs premières armes contre les Annamites, le premier, comme lieutenant de vaisseau, le second, comme aspirant de marine. Le lendemain, nos compatriotes, contents d'avoir échappé au piège que leur avait tendu la perfidie des Annamites, remettaient à la voile, sans se préoccuper autrement de la situation critique dans laquelle leur départ subit laissait les chrétiens.

Si pareille chose se fût passée du temps de Minh-mang, la vengeance eût été prompte et la répression terrible. Heureusement Thien-tri, son successeur, était plus perfide qu'audacieux; sa colère s'exhala surtout en menaces et en démonstrations enfantines : il brisa tous les objets européens qu'il avait dans son palais et, ne pouvant exercer sa haine contre les *sauvages d'Occident*, il s'amusa à en faire peindre de grandes images, puis à tirer des coups de fusil sur ces portraits, se flattant ainsi d'avoir taillé en pièces nos compatriotes... sur le papier. C'était toujours une petite consolation, faute de mieux.

Néanmoins, il prit quelques mesures plus graves : il envoya dans toutes les provinces un édit dans lequel, mettant à prix la tête des missionnaires, il promettait trente barres d'argent[1]

1. Environ 2400 fr. de notre monnaie.

Digitized by Google

à qui lui en apporterait une, et donnait ordre de tuer tous les Européens que l'on découvrirait dans le pays. Mais ses ordres ne furent pas exécutés très rigoureusement; les mandarins annamites avaient été épouvantés de cette première révélation du pouvoir de la France; ils s'attendaient tous à voir nos compatriotes revenir en force pour demander raison du lâche guet-apens qu'on leur avait tendu; malgré leur orgueil, ils commençaient à s'apercevoir qu'ils auraient du mal à résister au canon européen, et la crainte qui, chez les Annamites, est toujours le commencement de la sagesse, modéra très efficacement le zèle des persécuteurs.

Il y eut cependant, surtout dans les environs de Hué, quelques victimes. Au Quang-ngai, un lieutenant-colonel chrétien envoya sa démission, en déclarant qu'il aimait mieux briser son épée et renoncer à son grade qu'à la religion. Au Phu-yen, deux soldats furent horriblement torturés et traînés de force sur la croix; mais ils protestèrent toujours qu'ils resteraient inviolablement attachés à la foi catholique. Dans les autres provinces, les fidèles s'en tirèrent généralement avec de l'argent.

Mort de Thieu-tri (4 novembre 1847). — La mort du roi vint bientôt d'ailleurs mettre fin à la persécution. L'humiliation qu'il avait subie, la rage de ne pouvoir se venger, la peur de voir les barbares, comme il appelait nos compatriotes, revenir bientôt pour lui demander compte de ses perfidies, toutes ces causes réunies amenèrent pour ce prince encore jeune, mais complètement épuisé par la débauche, une fièvre inflammatoire qui l'emporta, le 4 novembre 1847. Il mourut méprisé de tous ses sujets et laissa sa couronne à son second fils Tu-duc, au préjudice de son fils aîné, qu'il déclara exclu du trône comme incapable de régner. On lui fit de splendides funérailles, dont Mgr Pellerin a donné une description intéressante et curieuse dans les *Annales de la Propagation de la*

Digitized by Google

foi [1]. Quant à l'Église de Jésus-Christ, elle était plus vivante que jamais; quinze ans de persécutions lui avaient donné l'expérience de la lutte, et les mandarins commençaient à soupçonner que l'on n'en viendrait pas à bout si facilement qu'on se l'était promis.

1. Voir tome XXII, page 371 et suivantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

LES COMMENCEMENTS DE TU-DUC (1847-1858)

Caractère de Tu-duc. — A la mort de Thieu-tri, les chrétiens de Cochinchine espérèrent des jours meilleurs. Le nouveau roi, Tu-duc, plus intelligent certainement que son père, paraissait aussi mieux disposé que lui en faveur de la religion; on se racontait à l'oreille que le roi défunt lui avait recommandé, avant de mourir, de cesser la persécution et de donner la paix aux disciples de Jésus-Christ, puisqu'aussi bien il faudrait finir tôt ou tard par en venir là; le jeune prince s'était fait lire dans les *Annales* du royaume le récit des services rendus par Mgr d'Adran et les missionnaires européens à sa famille, et il en avait paru touché; on s'attendait donc, d'un jour à l'autre, à voir paraître l'édit qui rendrait aux fidèles persécutés la liberté dont ils avaient joui sous le règne de Gia-long.

En attendant, à l'occasion de son avènement au trône, le nouveau roi donna un décret d'amnistie dont les chrétiens profitèrent largement; les exilés se hâtèrent de rentrer dans leurs provinces, et les prisons furent ouvertes. La mission de Cochinchine occidentale avait alors au *tran-phu* de Hué deux de ses principaux catéchistes, le Thay-tam et le Thay-phuoc; ce dernier, on s'en souvient, avait été condamné à mort avec

Digitized by Google

sursis, lors de la première arrestation de Mgr Lefebvre, en 1844. Ces deux catéchistes donnèrent, à l'occasion de l'amnistie royale, un grand exemple de zèle et de charité.

Ils avaient profité de leur long séjour dans les prisons de Hué pour annoncer l'Évangile à leurs compagnons de chaîne, et en avaient baptisé dix. Grâce à leur esprit de foi et de piété, la prison annamite, ce vestibule de l'enfer, comme l'appellent tous les missionnaires qui y ont passé, était devenue comme un sanctuaire ; soir et matin, les captifs se réunissaient pour réciter les prières et entendre l'explication de la doctrine chrétienne; les catéchistes partageaient généreusement avec les prisonniers les plus pauvres, les secours et les adoucissements que leur faisaient passer les fidèles du dehors.

Aussi quand les deux *thays* furent graciés, ce fut une explosion de cris et de gémissements parmi ces malfaiteurs convertis, qui les regardaient comme leurs pères spirituels. Le Thay-phuoc, homme d'un zèle admirable, ne put tenir à ce touchant spectacle. Lui et son compagnon, renonçant héroïquement à l'espoir de revoir jamais leur famille et leur pays, demandèrent à leur vicaire apostolique, Mgr Lefebvre, à rester à Hué, pour continuer leur ministère de charité auprès des prisonniers, ce qui leur fut accordé ; presque tous les jours, on les voyait venir à la prison, pour consoler les détenus, leur porter de petits présents et maintenir leurs néophytes dans la pratique de la religion.

Cependant, on attendait toujours la publication de l'édit de liberté, et les mois s'écoulaient sans rien amener. Tu-duc avait fait prendre des informations à Syncapour et à Macao sur les dispositions religieuses des Français, et ce qu'il en avait appris avait complètement modifié ses premiers desseins. Un de ses principaux mandarins, qui avait fait partie de l'ambassade envoyée en France par Minh-mang, en 1839, s'était parfaitement rendu compte de l'incrédulité et du voltairianisme du monde officiel; mais, comme tous les étrangers qui ne font

Digitized by Google

que passer chez nous, il n'avait pas même soupçonné ce qui reste de vie catholique et de foi réelle, sous les apparences légères; il s'était donc complètement mépris sur la situation religieuse de notre pays, et c'était de la meilleure foi du monde qu'il disait à Tu-duc que les Français ne voulaient plus du christianisme chez eux et que certainement ils ne feraient rien pour le soutenir chez les autres.

D'un autre côté, on avait appris de Syncapour la nouvelle de la révolution de février, et, comme chez nous, République est toujours synonyme d'anarchie et d'impiété, nos bons amis les Anglais, toujours empressés à ruiner notre influence au dehors, n'avaient pas manqué de faire savoir à Sa Majesté annamite qu'elle n'avait pas à se gêner avec les Français, qui avaient bien trop à faire chez eux pour s'occuper de ce qui se passait si loin. C'est ainsi que nos pauvres chrétiens de l'extrême Orient devaient ressentir le contre-coup douloureux de nos sottises politiques. Le résultat fut qu'au lieu du décret attendu de liberté, on vit paraître, au mois d'août 1848, un nouvel édit de persécution.

Édit de persécution (Août 1848). — Le voici en substance :

« La religion de Dato, déjà proscrite par les rois Minh-mang et Thieu-tri, est évidemment une religion perverse, car dans cette religion, on n'honore pas ses parents morts, on arrache les yeux des mourants, pour en composer une eau magique dont on se sert pour fasciner les gens; de plus, on y pratique beaucoup d'autres choses superstitieuses et abominables.

« En conséquence, les maîtres européens qui sont les plus coupables seront jetés à la mer avec une pierre au cou. On donnera une récompense de trente barres d'argent[1] à quiconque pourra en prendre un.

1. 2,400 francs, c'était la récompense déjà promise par Thieu-tri.

Digitized by Google

« Les maîtres annamites sont moins coupables que les premiers; on les mettra à la question, pour voir s'ils veulent apostasier; s'ils refusent, ils seront marqués à la figure et exilés dans les endroits les plus malsains du royaume.

« Les gens du peuple qui suivent cette religion perverse et qui ne voudraient pas apostasier, sont de pauvres idiots et de misérables imbéciles séduits par leurs prêtres. Il convient d'en avoir pitié; c'est pourquoi le roi, dans son grand amour pour son peuple, ordonne qu'ils ne seront plus punis de mort, de l'exil ou de la prison; les mandarins se contenteront de les châtier sévèrement, puis on les renverra dans leurs familles. »

En soi, cet édit de persécution était un adoucissement aux décrets de Ming-mang et de Thieu-tri, puisqu'on recommandait d'épargner les simples fidèles, réservant toutes les sévérités pour les prêtres, surtout pour les missionnaires européens. Tel quel, cet édit n'en était pas moins un symptôme très fâcheux des dispositions du roi, et présageait de nouvelles tempêtes pour l'Église annamite.

Quant aux missionnaires européens, la prime de deux mille quatre cents fr. promise aux délateurs, somme énorme et qu représentait toute une fortune dans un pays si pauvre, les condamnait à se cacher avec plus de précautions que jamais. Au Tong-king, grâce à l'énergie plus grande des chrétiens groupés presque partout en gros villages, on put encore se livrer à l'administration; mais en Cochinchine, chacun dut se renfermer dans son trou et se contenter de diriger les prêtres annamites dans l'exercice du saint ministère.

Situation religieuse en basse Cochinchine (1850). — Dans la basse Cochinchine, Mgr Lefebvre était parvenu, dès 1847, à rentrer par une des nombreuses embouchures du Mékong[1], d'où il avait gagné Bai-xan; de là passant, la nuit, de

1. Probablement le Cô-chieu.

Digitized by Google

chrétientés en chrétientés, il était venu se cacher à Lai-thieu, qui, même après la destruction du séminaire et de la résidence épiscopale, était demeuré comme le centre de la mission.

Après l'expérience de sa double captivité, Mgr Lefebvre comprit que, dans la situation précaire de l'Église en Cochinchine, il était à peu près impossible aux missionnaires européens d'exercer le saint ministère, sans s'exposer non seulement à se faire prendre, ce qui ne l'effrayait pas beaucoup pour sa part, mais encore sans compromettre les fidèles et amener la destruction des chrétientés coupables d'avoir recélé les missionnaires, ce qui était beaucoup plus fâcheux. Il se résolut néanmoins à rester avec ses collaborateurs au poste où le vicaire de Jésus-Christ l'avait placé, car il tenait de Mgr Cuenot cette maxime que, lors même qu'un missionnaire européen passerait sa vie tout entière au fond d'un trou, sans rien faire autre chose que réciter son bréviaire ou dire son chapelet, sa seule présence au milieu des chrétiens ne laisserait pas que d'être utile, par la surveillance et la direction imprimée au clergé indigène, qui, laissé à lui seul, manquerait d'initiative; et aussi par la communion des mêmes périls et des mêmes souffrances endurées pour la même foi.

Toutes les précautions furent donc prises en vue d'assurer le secret de la cachette des missionnaires, qui, presque toujours, était ignorée même des fidèles de la localité. Le vicaire apostolique avait été jusqu'à fulminer la peine de l'excommunication majeure contre quiconque, fût-ce sans mauvaise intention, aurait fait connaître le domicile d'un prêtre européen. Les endroits où le proscrit devait se réfugier, en cas d'alerte, avaient été déterminés d'avance; deux ou trois des notables, les plus zélés et les plus sûrs, étaient chargés de faire la garde dans le village et de signaler l'approche du danger. La maison où se cachait le Père était située, le plus souvent, à la lisière des bois; elle avait une porte de derrière et tout un système de dégagements, par lesquels le proscrit pouvait, au

Digitized by Google

premier signal, s'échapper sans être aperçu, et se réfugier dans la brousse ou gagner une autre retraite. C'est ainsi que, vers 1849, Mgr Miche, qui venait d'être sacré à Lai-thieu, put échapper aux recherches des satellites; pendant que le mandarin avec son escorte envahissait la maison, le fugitif s'échappait par une issue secrète, gagnait Tay-ninh, puis les villages de la frontière, d'où il se réfugiait au Cambodge.

Pendant que les missionnaires européens menaient cette dure vie de proscrits, les prêtres du pays, plus nombreux et plus libres, administraient les chrétientés. Dans cette période de temps, leur nombre s'éleva de seize à vingt-cinq; ils desservaient une dizaine de districts. Dat-do, Tan-trieu, Lai-thieu et Thu-duc, dans le nord du vicariat; Thi-nghe et Choquan, autour de Saïgon; Thu-ngu, Xoai-mut, Cai-nhum, Cai-mong, Bai-xan et Dan-nuoc[1], dans l'ouest. Ces douze districts formaient une cinquantaine de chrétientés distinctes; aussi, pour ne pas attirer l'attention et procurer aux fidèles les secours de la religion, nos prêtres indigènes, placés ordinairement deux par deux dans chaque district, résidaient peu au centre, mais ils passaient continuellement d'une chrétienté dans une autre, pour donner les sacrements aux malades, entendre les confessions et célébrer les saints mystères.

Malgré les défauts inhérents au caractère annamite, on peut dire, en général, que, pendant cette période difficile, ces prêtres rendirent de très grands services, et qu'on leur doit le maintien de la religion en Cochinchine; plusieurs, comme je le dirai, payèrent de leur tête l'honneur de leur sacerdoce, et pas un seul ne se montra faible devant la prison, la torture ou la mort.

Ainsi, même au milieu des périls et des angoisses de la persécution, le petit troupeau du Christ, à qui il a été dit de ne

1. C'est la chrétienté actuelle de Cu-lao-gien, dans la mission du Cambodge.

Digitized by Google

pas trembler[1], ne cessait de grandir en silence : chaque année, cinq à six cents catéchumènes entraient dans le divin bercail, et venaient reformer les rangs décimés par l'exil et par la mort; mille à quinze cents enfants de païens recevaient annuellement le baptême à l'article de la mort; les fidèles étaient visités assez régulièrement dans les chrétientés pour pouvoir s'approcher des sacrements, au moins une fois l'an; les quelques apostats, que la torture avait jetés dans le désespoir, avaient toute facilité pour obtenir le pardon de leur crime et presque toujours, ils s'empressaient, au sortir du prétoire, de venir demander la pénitence et faire réparation publique du scandale qu'ils avaient causé; trente catéchistes parcouraient le pays en tous sens, pour porter aux infidèles la bonne nouvelle du salut et instruire les catéchumènes qui se préparaient au baptême; six couvents de sœurs annamites, comprenant environ cent vingt religieuses, s'occupaient à travailler à leur sanctification personnelle et à prier pour la conversion des païens. Du fond de sa retraite, le vénérable vicaire apostolique dirigeait tout le mouvement et se tenait, par son clergé indigène, au courant de toutes les affaires des chrétiens.

Érection de la mission du Cambodge (1852.) — Par suite de cette organisation, la vie de la mission de Cochinchine occidentale, pendant cette période de temps qui va de 1846 à l'expédition française en 1858, présente peu d'événements saillants. Heureux, a-t-on dit, les peuples qui n'ont pas d'histoire ; heureuses, pour la même raison, les missions où le bien se fait sans bruit, et qui progressent d'une marche lente mais continue; ce sont ordinairement celles où la foi et la piété jettent des racines plus profondes.

Dans le cours de l'année 1848, Mgr Lefebvre se choisit un coadjuteur, dans la personne de Mgr Miche, qu'il sacra à Lai-

1. *Nolite timere, pusillus grex* (Saint Luc, XII, 32).

Digitized by Google

thieu, avec le titre d'évêque de Dansara. Quatre ans plus tard, en 1852, le saint-siège détacha du territoire de la mission de Cochinchine occidentale, les provinces du Cambodge et du Laos, qui formèrent un nouveau vicariat apostolique, à la tête duquel fut naturellement placé Mgr Miche. Par ce démembrement, la mission de Cochinchine occidentale se trouva réduite aux six provinces de la basse Cochinchine, et fut constituée ainsi dans ses limites naturelles.

La nouvelle mission du Cambodge n'avait jamais été bien florissante; à l'époque de son érection, elle comptait à peine six cents chrétiens, presque tous descendants de métis portugais et, par suite, assez peu fervents. La guerre qui, depuis cinquante ans, désolait ce malheureux pays, avait ruiné tous les établissements que nos confrères y avaient faits autrefois, du temps de Nosseigneurs Lefebvre et Pignel (1750-1780). Quatre missionnaires, MM. Cordier, Bouillevaux, Aussoleil et Sylvestre, formaient avec Mgr Miche tout le clergé du nouveau vicariat apostolique; pas de clercs indigènes et aucune espérance de pouvoir en former avec les éléments dont on disposait; on jouissait de la paix religieuse, il est vrai, mais cette tranquillité n'était due qu'à ce que le christianisme ne comptait, pour ainsi dire, pas dans ce pays foncièrement bouddhiste. Le vaillant confesseur des prisons de Phu-yen dut, plus d'une fois, en présence de cette apathie désespérante, regretter amèrement les luttes et les souffrances qu'il avait endurées en Cochinchine; car ce qu'il y a de plus dur au cœur de l'Apôtre, ce n'est pas la verge du bourreau qui déchire la chair et fait couler le sang, c'est l'indifférence glaciale qui accueille avec mépris la parole sainte et ne se donne même pas la peine de persécuter, parce qu'elle sait qu'elle n'a rien à craindre et que toutes les âmes sont à elles.

Mgr Miche essaya avec courage de tirer parti d'une situation si difficile, à deux reprises différentes, il remonta en barque le Mé-kong, annonçant partout, dans les villages cambod-

Digitized by Google

giens échelonnés sur les deux rives, la bonne nouvelle du salut. Peu à peu, à Pi-nha-lu, où il résidait, et dans trois ou quatre centres, de petits groupes de fidèles se formèrent; au bout de dix ans d'efforts persévérants, le nombre des chrétiens du Cambodge avait doublé : de six cents, il s'était élevé à douze cents.

Situation religieuse en moyenne Cochinchine (1850). — Dans la mission de Cochinchine orientale, le vénérable Mgr Cuenot avait plus de consolation; s'il était persécuté, en échange, il avait la joie de voir son troupeau grossir rapidement chaque année et ses œuvres se développer. Du reste, l'administration s'y faisait comme dans la Cochinchine occidentale : elle était confiée à peu près exclusivement au clergé indigène, sous la direction occulte des missionnaires.

Les progrès continus obtenus par cette méthode permirent, en 1850, à Mgr Cuenot de faire un nouveau démembrement de sa mission. Il détacha les trois provinces du nord, pour en faire, sous le nom de Cochinchine septentrionale, un nouveau vicariat apostolique, qu'il confia à Mgr Pellerin, son coadjuteur, ne se réservant pour lui que les six provinces de la moyenne Cochinchine.

Le nouveau vicariat apostolique comprenait les provinces les plus exposées à la persécution; le Quang-tri, Hué, la capitale, et le Quang-binh, sur la frontière du Tong-king. Depuis longtemps, aucun missionnaire européen n'avait paru à Hué autrement que chargé de chaînes et dans l'appareil sanglant du martyre. Dès qu'il se vit chargé de cette partie importante de la Cochinchine, Mgr Pellerin résolut d'aller visiter ses pauvres fidèles, qui le reçurent avec des transports de joie. La nouvelle mission comprenait vingt-quatre mille chrétiens. Un vicaire apostolique, deux missionnaires européens, MM. Galy et Sohier, dix prêtres annamites en formaient le personnel.

Pour assurer l'avenir, Mgr Pellerin se hâta de se choisir

Digitized by Google

un coadjuteur, qui fut Mgr Sohier; il le sacra, sous le titre d'évêque de Gadare, au commencement de 1852. Le vicaire apostolique s'occupa aussi d'ouvrir un collège pour la formation du clergé indigène; c'était une initiative bien hardie, si près de l'antre du tigre; mais Mgr Pellerin n'était ni timide de caractère, ni facile à embarrasser. L'emplacement choisi fut cette chrétienté de Di-loan, qui avait déjà, une première fois, abrité le collège de M. Candalh, en 1836 et 1837. Les bâtiments furent construits au milieu d'un vaste jardin, entouré d'une haie épaisse de bambous, qui les dérobait aux regards des curieux; la fermeté et la prudence des notables, et surtout du chef de la chrétienté, qui était en même temps le maire du village, arrêtèrent longtemps les perquisitions, écartant ainsi tout danger de cet utile établissement. Dès sa fondation, le séminaire compta de quarante-cinq à cinquante élèves ecclésiastiques, et, au bout de quelques années, Mgr Pellerin put y recruter son clergé indigène.

Tant que dura la crise de la persécution, le ministère apostolique fut, dans la Cochinchine septentrionale, ce qu'il était en moyenne et en basse Cochinchine, une œuvre d'obscurité et de sacrifices. Cachés au fond de pauvres réduits, les missionnaires européens durent mener une vie de proscrits et se contenter de diriger et de surveiller le travail des prêtres du pays. Cette vie si pénible à la nature, si opposée, en apparence, aux saintes ardeurs du zèle apostolique, était certainement plus dure que le martyre. Nos confrères s'y soumettaient humblement par obéissance; on leur avait dit que c'était le seul moyen de ne pas compromettre leurs chrétiens et de faire un peu de bien. Cette abnégation complète d'eux-mêmes et de leurs goûts était d'autant plus méritoire devant Dieu qu'elle coûtait davantage à la nature, qui même dans les œuvres de Dieu, cherche toujours à paraître.

Choléra (1850). — Une seule fois, pendant cette période

Digitized by Google

de temps, les missionnaires de la Cochinchine purent sortir de leurs cachettes et se montrer au grand jour, par la grâce du choléra. Une épidémie d'une violence exceptionnelle désola tout l'Annam, pendant les deux années 1850 et 1851. Devant le terrible fléau, les mandarins s'étaient enfermés dans leurs prétoires, le chef de l'État se tenait comme muré dans son palais; espions, délateurs, satellites avaient disparu; la place publique restait aux disciples de Jésus-Christ. Leur charité et leur dévouement furent à la hauteur des circonstances et rappellent l'épisode de la peste d'Alexandrie, au milieu de la grande persécution de Dioclétien.

On vit les proscrits de la veille et du lendemain passer leurs jours et leurs nuits au chevet des païens délaissés par leurs parents, recueillir les orphelins abandonnés, transformer leurs maisons en hôpitaux et, pour prix de leur héroïque dévouement, ouvrir le ciel à de nombreuses âmes. Le prêtre, ce privilégié de l'échafaud, circulait maintenant librement, offrant aux mourants les derniers secours de la religion et les consolations de son ministère. Caché sous les espèces eucharistiques le sauveur Jésus s'en allait, sur la poitrine de son prêtre, porter de village en village et de cabane en cabane, aux malheureux frappés par le fléau, le gage d'une vie meilleure et de l'éternelle résurrection.

Dès le commencement de l'épidémie, les vicaires apostoliques de la Cochinchine et du Tong-king avaient prescrit des prières publiques; pour la première fois depuis bien longtemps les fidèles purent se réunir publiquement, même à la capitale, pour leurs exercices religieux; les païens épouvantés, bien loin de chercher à les troubler, étaient les premiers à se recommander à leurs prières; ils les conjuraient d'ensevelir leurs morts, qui gisaient abandonnés dans les champs, sur les chemins, au premier endroit venu, car les cercueils manquaient et la mort, cette terrible pourvoyeuse, ne laissait pas le temps d'en confectionner un nombre suffisant.

Digitized by Google

On évalua à un dixième de la population totale la mortalité du royaume pendant ces deux années, soit environ deux millions de décès, pour la Cochinchine et le Tong-king réunis; encore les mandarins furent les premiers à reconnaître que, sans le dévouement des chrétiens, le fléau eut pris des proportions bien plus terribles.

Aussi ils se gardèrent bien de les gêner pour les cérémonies de la sépulture; jusque sous les murs de Hué, on vit défiler, la croix en tête, le cortège des fidèles chantant leurs prières et conduisant les morts à leur dernière demeure; les prêtres, revêtus de l'étole et du surplis accomplissaient publiquement tous les rites de la liturgie catholique. Un moment on eût pu croire que l'Annam tout entier était devenu chrétien.

Cela dura autant que le fléau; quand le danger fut passé, mandarins et satellites reparurent, prêtres et fidèles durent se cacher à leur tour; mais ils emportaient la satisfaction d'avoir montré à leurs ennemis les plus acharnés comment les chrétiens et les missionnaires savent se venger.

Jubilé de 1851. — Néanmoins les disciples de Jésus-Christ ayant respiré quelque temps l'air de la liberté, devinrent un un peu plus hardis, et les missionnaires de la Cochinchine purent se hasarder un peu hors de leurs cachettes, mais toujours en s'entourant des plus grandes précautions. Une grande grâce accordée par le Père commun des fidèles, le jubilé de 1850, vint ranimer partout le zèle et la ferveur. A cause de l'éloignement et aussi de la violence de l'épidémie qui décimait, cette année-là, nos missions d'Annam, il fut remis, presque partout, à l'année 1851 et fut suivi avec beaucoup d'assiduité dans toutes nos chrétientés, où il produisit de grands fruits de grâce; de vieux pécheurs, des apostats de dix et quinze ans revinrent au bercail. Les chrétiens annamites ont une grande dévotion pour les jubilés; c'est pour eux un temps de pardon général, et il est bien rare que

Digitized by Google

les négligents le laissent passer, sans saisir l'occasion qui leur est offerte de se réconcilier avec Dieu.

Nouveau décret de persécution (mars 1851). — Nos pauvres chrétiens faisaient bien de se ranimer dans la ferveur; l'heure de la lutte suprême approchait, et ils allaient avoir besoin de toutes leurs forces pour soutenir un terrible assaut.

On doit se rappeler que Tu-duc n'était que le second fils de Thieu-tri. Son frère aîné, le prince An-phong, auquel la couronne eût dû revenir de droit, essaya à plusieurs reprises de rallier les chrétiens à sa cause; non seulement il promettait de leur donner la liberté religieuse, mais encore de se faire chrétien lui-même et d'user de son influence pour christianiser le pays. Il est peu problable qu'il eût tenu parole, car c'était un homme sans intelligence et sans caractère; quoi qu'il en soit, la tentation n'en était pas moins délicate pour des procrits, mis depuis vingt ans hors la loi par le gouvernement de leur pays. Mais cette fois, ils n'étaient pas abandonnés à eux-mêmes, il consultèrent leurs pasteurs, qui leur répondirent de se confier uniquement en Dieu et de se tenir en dehors des intrigues de la politique. A l'exemple des fidèles de la primitive Église, les chrétiens d'Annam préférèrent demeurer les sujets soumis d'un roi persécuteur que de se révolter contre le pouvoir établi.

Au moment où nos néophytes donnaient à leur prince cette preuve touchante de fidélité, celui-ci lançait contre eux un nouvel édit de persécution. Ce décret, daté de la quatrième année du règne de Tu-duc, le 28e jour de la deuxième lune, (21 mars 1851), était rédigé en ces termes :

« La doctrine de Jésus vient des Européens; elle défend le culte des ancêtres et l'adoration des esprits. Pour tromper le cœur des hommes et fasciner ses adeptes, elle leur parle du ciel et d'une eau sainte. Ceux qui prêchent cette mauvaise doctrine, sachant bien que la loi du royaume ne peut tolérer

Digitized by Google

de pareilles erreurs, représentent aux yeux du peuple l'image du supplice de Jésus, leur maître, pour séduire les ignorants et leur faire affronter la mort sans se repentir. Quelle funeste illusion ! quelle fascination incompréhensible !

« Sous le règne de Minh-mang, ce culte insensé a été sévèrement prohibé par plusieurs décrets ; toutes les fois qu'un chrétien a refusé d'abjurer, il a été sans rémission très rigoureusement puni. Du temps de Thieu-tri, plusieurs instructions ont été données aussi, pour proscrire cette doctrine perverse ; à l'exception des vieillards et des infirmes, aucun chrétien réfractaire n'a jamais obtenu sa grâce, sous nos saints prédécesseurs.

« C'est ainsi que, pour détruire le mal dans son principe, ils ont toujours agi avec une sollicitude, une sévérité, une prudence consommées. Par la fidèle observation des rites, par l'étude de la musique et la bonne forme des vêtements[1], ils sont arrivés à un haut degré de civilisation. La base de notre religion, à nous, c'est la droiture ; elle serait bientôt viciée, si la doctrine de ces hommes au cœur de sauvages, aux mœurs d'animaux, était mise en pratique. Lorsque le cœur est corrompu, si on ne le corrige au plus tôt, la droite raison est faussée.

« Nous, Tu-duc, roi, fidèle au système que nous avons adopté dès le commencement, qui consiste à voir et à écouter, à examiner attentivement, dans tous nos actes, nos jugements, nos ordres, ce qui convient et ce qui est à propos, Nous avons chargé nos ministres de nous faire un rapport au sujet d'une pétition que nous a adressée notre Conseil privé, sur la nécessité de prohiber la mauvaise religion de Jésus. Voici quel a été l'avis de notre ministère : les prêtres européens doivent être jetés dans les abîmes de la mer ou des

1. Allusion à l'édit de Minh-mang, dont j'ai parlé dans l'introduction, qui réglait la forme des vêtements et forçait toutes les femmes à porter le costume de leurs maris.

Digitized by Google

fleuves, pour la gloire de la vraie religion; les prêtres annamites, qu'ils foulent ou non la croix aux pieds, seront coupés par le milieu du corps, afin que tout le monde connaisse quelle est la sévérité de la loi. Après avoir examiné ces dispositions, nous les avons trouvées très conformes à la raison.

« En conséquence, nous ordonnons à tous nos mandarins de mettre ces instructions en pratique, mais secrètement et sans les publier. Ainsi donc, si dorénavant des prêtres européens viennent furtivement dans notre royaume, pour en parcourir les provinces, tromper et séduire le cœur des peuples, quiconque les dénoncera ou les livrera aux mandarins, recevra huit taëls d'argent[1] et, de plus, la moitié de la fortune des recéleurs du prêtre; l'autre sera dévolue au fisc.

« Quant aux recéleurs, petits ou grands, peu importe qu'ils aient gardé l'Européen chez eux longtemps ou peu de jours, ils seront tous coupés par le milieu des reins et jetés au fleuve, excepté les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison; ceux-ci seront transportés en exil au loin.

« Telle est notre volonté; respectez-la. »

Martyre de Philippe Minh (3 juillet 1853). — Le premier résultat de ce nouvel édit fut, au Tong-king, l'arrestation et le martyre de M. Schœffler (1er mai 1851), l'arrestation et le martyre de M. Bonnard (1er mai 1852). En Cochinchine, ce fut un jeune prêtre annamite, M. Philippe Minh, qui remporta la palme du martyre. On lui appliqua la nouvelle disposition qui condamnait à mort les prêtres indigènes, les assimilant ainsi aux apôtres venus de l'Europe, dont ils partageaient les travaux et les souffrances. Jusqu'alors, au moins dans la Cochinchine, on s'était contenté de les déporter.

Philippe Minh est le premier prêtre sorti du collège de Pinang qui eut l'honneur de verser son sang pour la foi.

1. Le taël étant de 8 fr., la prime promise est de 64 fr. seulement.

Digitized by Google

Il était né à Cai-mong[1] vers 1815, d'une de ces vieilles familles chrétiennes distinguées par leur attachement inviolable à la foi. Il fut du nombre des élèves que Mgr Taberd emmena avec lui à Siam, quand il fut forcé de quitter la mission; plus tard, il suivit son évêque à Calcutta, et travailla très utilement à la rédaction du grand dictionnaire de la mission. Après la mort de Mgr Taberd, en 1840, Philippe Minh revint au collège de Pinang pour achever ses études. Rentré dans la mission de la Cochinchine occidentale, il fut ordonné prêtre, en 1846, par Mgr Lefebvre. De tous les prêtres indigènes de la mission, le P. Minh, au jugement de ses supérieurs, était certainement le plus pieux et le plus distingué. C'était, sous tous les rapports, un sujet d'élite.

Vers la fin de 1852, le P. Minh desservait la chrétienté de Cai-mong; il fut dénoncé aux mandarins et M. Borelle, provicaire de la mission, qui se tenait caché tout près de là, à Cai-nhum, lui ordonna de partir immédiatement pour Mac-bac. Son supérieur croyait le soustraire au martyre; il l'y envoyait.

Un mauvais sujet, qui avait l'intention de faire prendre le P. Luu, le prédécesseur du P. Minh à Mac-bac, avait dénoncé au grand mandarin de Vinh-long la présence d'un prêtre annamite dans la chrétienté. Quelques jours après l'arrivée du P. Minh, dans la nuit du 19 février 1853, les satellites cernèrent à l'improviste la maison où le prêtre se tenait caché; son hôte, Joseph Luu, chef de la chrétienté de Mac-bac, fut pris avec lui, en même temps que plusieurs des notables, et les prisonniers chargés de cangues furent conduits à Vinh-long, chef-lieu de la province.

A la vue de ce jeune prêtre, aux manières distinguées, à la parole élégante et facile, les grands mandarins de Vinh-long se montrèrent bienveillants et le traitèrent toujours avec égards et convenance; on ne le mit pas à la torture, on se

1. Province de Vinh-long.

Digitized by Google

contenta, pour la forme, de lui proposer de fouler aux pieds la croix; le confesseur de la foi répondit avec dignité et tout ensemble avec respect:

« Grand homme, je ne puis faire ce que vous me commandez, parce que la religion me le défend. Jusqu'ici, j'ai toujours respecté cette image de mon Dieu; comment voulez-vous que je la foule aux pieds? »

Le juge n'insista pas, et la sentence fut rédigée et envoyée à Hué, pour être soumise à la sanction du roi. Selon la teneur des anciens édits, le P. Minh était simplement condamné à l'exil au Tong-king; ses compagnons de captivité, au nombre de sept, devaient recevoir chacun cent coups de bâton et être ensuite renvoyés chez eux.

Mais Tu-duc ne ratifia pas la sentence; conformément à son édit de 1851, bien qu'il n'ait pas encore été publié dans les basses provinces, il condamna le prêtre de Jésus-Christ à être décapité, et ses compagnons, à l'exil perpétuel.

La sentence ainsi modifiée arriva à la préfecture de Vinh-long, le dimanche 3 juillet 1853, jour où l'on célébrait dans l'Église la fête du Précieux Sang. Le P. Minh était loin de se douter du sort qui l'attendait; huit jours auparavant, il avait écrit à son évêque, Mgr Lefebvre, pour se recommander à ses prières, et lui annoncer son prochain départ pour l'exil:

« De grâce, mon Père, priez pour votre fils, afin qu'il supporte avec joie les souffrances que Dieu lui destine. En quelque lieu qu'il aille, il s'y rendra avec bonheur, pourvu que le Père prie Dieu de venir au secours de son fils, car alors tout ce qui lui arrivera sera bon. »

Le prêtre et témoin de Jésus-Christ se préparait ainsi à partir pour son lointain exil: mais Dieu avait décrété qu'il allait sortir de l'Égypte et de la terre de captivité, pour entrer dans la terre promise des bienheureux. Pendant que les mandarins

Digitized by Google

surpris prenaient connaissance de la dépêche royale, un païen, qui les avait entendus causer, vint avertir le Père qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. Le P. Minh, toujours calme et se possédant parfaitement lui-même, écrivit quelques lignes d'adieu à ses supérieurs; puis, s'adressant à ses compagnons de captivité, il les encouragea à demeurer fidèles :

« Vous le voyez, mes amis, Dieu a décidé que ma vie lui serait offerte pour la gloire de son saint nom. Il me faut donc embrasser d'un cœur joyeux sa sainte volonté; mais, avant de vous quitter, je vous conjure, une dernière fois, de demeurer fermes dans la foi, quelles que soient les souffrances qui vous attendent dans la suite. Mettez toute votre confiance, non en vous-mêmes, mais dans le secours d'en haut; il ne vous manquera pas. »

Comme il achevait ces mots, les satellites vinrent le prendre pour le conduire au supplice. Ils commencèrent par lui lier les mains derrière le dos, et serrèrent si étroitement les cordes, que sa poitrine faisait saillie en avant et qu'il avait peine à respirer; mais, sur l'observation des chrétiens que le maître ne songeait nullement à s'enfuir, ils consentirent à desserrer un peu ses liens. On se mit alors en marche; un crieur public portait devant le martyr sa sentence ainsi conçue :

« Le maître Minh enseigne une religion perverse; qu'il soit décapité et sa tête jetée au fleuve. »

Ce pauvre homme, qui était chrétien, était si ému qu'il pleurait à chaudes larmes et ne put, comme c'est l'usage, crier la sentence le long du chemin. Quant au P. Minh, il s'avançait d'un pas tranquille, au milieu des bourreaux, en récitant des prières; trois mandarins militaires, à cheval, fermaient la marche.

Quand on eut traversé l'arroyo qui passe non loin de la citadelle, le mandarin qui présidait commanda au cortège de s'arrêter, afin que le maître pût se reposer un instant. Un

Digitized by Google

maire chrétien, nommé Phuong, étendit à terre une belle natte, sur laquelle le martyr s'assit, les jambes repliées sous lui, à la manière annamite. Une pieuse chrétienne lui offrit alors des rafraîchissements qu'il refusa :

« J'ai soif, en effet, dit la douce victime, qui pensait peut-être à la parole de Jésus sur la croix ; mais tout à l'heure, je vais me désaltérer dans le sein de Dieu. » Et il continua pieusement à réciter son chapelet.

Au bout de quelques minutes, on se remit en marche et, quand on eut fait environ une lieue le long du fleuve, le mandarin dit :

« Arrêtez ; nous voici au lieu de l'exécution. Étendez une natte à terre, pour que le maître se repose. »

Le maire Phuong se hâta d'étaler deux nattes sur le gazon, avec une couverture par-dessus, et le Père s'y assit. Il demanda alors à se recueillir dans une prière suprême, ce qui lui fut accordé de bonne grâce.

Le martyr de Jésus-Christ s'agenouille ; il lève au ciel, qui déjà s'entrouve devant lui, des regards de joie et d'espérance ; on l'entend murmurer à demi-voix :

« Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Jésus, donnez-moi la force et le courage de souffrir pour votre gloire ! Marie, ma mère, assistez-moi ! »

Païens et chrétiens recueillaient en silence les aspirations brûlantes qui tombaient du cœur et des lèvres du saint prêtre. Sa dernière prière fut un peu longue, mais le mandarin, saisi de respect, défendit de la troubler. Quand il eut fini, le P. Minh fit un signe et la tête tomba sous le glaive.

D'après la sentence du roi, ce chef sacré devait être jeté au fleuve ; mais pendant que le martyr faisait sa dernière prière, le mandarin, toujours bienveillant, avait appelé le maire Phuong et lui avait dit à voix basse :

« Quand la tête du maître sera tombée, un soldat la prendra, pour aller la jeter au fleuve, selon l'ordre du roi ; toi, cours

Digitized by Google

après lui et donne-lui trois ligatures[1] pour qu'il te la remette; tu la joindras alors au corps, et les chrétiens pourront l'emporter dans leur barque; mais surtout, fais en sorte que je ne le voie pas. »

Les choses se passèrent ainsi. Après que la foule des païens eut satisfait sa dévotion, en trempant des linges dans le sang du martyr, les fidèles qui s'étaient tenus à l'écart, pour ne pas exciter l'attention, rejoignirent la tête au corps et firent force de rames pour le transporter dans la chrétienté de Cai-nhum, située à trois heures de là. Une bière magnifique, achetée par les notables, reçut alors les restes du P. Minh, et trois prêtres annamites s'y rendirent pour vénérer les glorieuses dépouilles de leur jeune confrère. Le saint corps, revêtu des insignes sacerdotaux, demeura exposé plusieurs jours, pendant lesquels les fidèles vinrent, un peu à contre-cœur, réciter les prières des morts, car ils se disaient entre eux :

« A quoi bon prier pour un martyr qui est déjà au ciel ? »

Quand il fallut procéder à l'inhumation définitive, une discussion s'éleva entre les chrétiens de Cai-nhum qui voulaient garder le corps et ceux de Cai-mong, qui le réclamaient comme celui de leur ancien pasteur et de leur compatriote. Le provicaire, M. Borelle, décida la question en faveur de Cai-mong. La nuit suivante, le précieux dépôt fut amené dans cette chrétienté et, le lendemain, au milieu d'une assistance de plus de mille fidèles, il fut inhumé sur l'emplacement de l'église détruite.

En 1870, les juges ecclésiastiques firent exhumer ces restes vénérables; ils furent déposés dans un beau coffret, qui fut confié à la garde de la chrétienté de Cai-mong. Puisse ce riche trésor protéger toujours cette belle et fervente chrétienté, qui compte aujourd'hui près de trois mille fidèles !

On conserve encore, au séminaire de Paris, un morceau de

1. Environ 3 fr. 75, au cours du temps.

Digitized by Google

linge trempé dans le sang du martyr et le petit office de la Sainte Vierge dont il se servit jusqu'au jour de sa mort, n'ayant pu obtenir de conserver avec lui son bréviaire.

Le P. Philippe Minh a été déclaré vénérable par Pie IX, le 27 septembre 1857; tout fait espérer que le procès de béatification, qui se poursuit en ce moment devant la sacrée Congrégation des Rites, pourra être mené à bonne fin.

Mort de Joseph Luu (2 mai 1854). — Restaient en prison Joseph Luu, premier catéchiste de Mac-bac, avec six notables de la chrétienté, arrêtés à l'occasion du P. Minh. Comme on l'a vu, le roi, cassant la sentence des mandarins qu'il trouvait trop bénigne, les avait condamnés à l'exil perpétuel au Tong-king; ce fut un coup de foudre pour ces malheureux, qui comptaient bientôt rentrer dans leur famille, où leur absence se faisait cruellement sentir. Quatre d'entre eux eurent la faiblesse d'apostasier; Joseph Luu et deux des notables demeurèrent fidèles.

Comme la mousson était trop avancée, les trois confesseurs furent obligés d'attendre plus d'un an les barques du roi, qui devaient les transporter au lieu de leur exil. Dieu avait décrété que le vieil *ong trum* de Mac-bac mourrait dans son pays.

Il tomba subitement malade, le 1er mai 1854; la nuit suivante, le pieux confesseur, toujours chargé d'une lourde cangue, se leva par trois fois sur son séant, fixant les yeux au ciel et invoquant avec ferveur les noms sacrés de Jésus et de Marie, puis il s'affaissa sur lui-même : il venait d'échanger la cangue et les chaînes du cachot contre la couronne et les palmes du martyre.

Le grand catéchiste Joseph Luu avait mérité cette mort glorieuse, non seulement par sa contenance en prison, mais encore par toute une vie de vertus et de dévouement. Le caractère particulier de ce généreux chrétien était la charité:

Digitized by Google

une charité patiente[1], comme dit l'apôtre, qui lui fit supporter sans se plaindre les reproches de ses compagnons de chaînes, qui, moins généreux que lui, se plaignaient amèrement de ce qu'il les avait compromis et causé la ruine de son village, en donnant asile au prêtre; une charité bienveillante[2]: à sa mort, chrétiens et païens faisaient à l'envi l'éloge de sa bonté, de sa douceur, de son affabilité envers tous; une charité désintéressée[3]: il avait acquis par son travail une assez belle fortune pour le pays, mais il s'en considérait moins comme le propriétaire que comme l'économe de tous les malheureux; ses aumônes étaient très abondantes; quand il fut arrêté, il venait encore de donner à la mission un grand jardin pour établir un couvent de religieuses. Enfin sa charité était prête à tous les sacrifices[4]; arrêté en flagrant délit de recel d'un proscrit, et au lieu de chercher à éviter les rigueurs de la loi, il essaya de donner le change aux satellites et de sauver le prêtre, en se faisant passer pour le P. Luu que l'on cherchait: « Luu, c'est moi, » criait-il de toutes ses forces; ce qu'il pouvait dire sans mensonge, puisqu'il portait le même nom que le prêtre dénoncé; mais l'apostat qui guidait la troupe dévoila son pieux stratagème et son sacrifice fut inutile. Condamné à un exil lointain, qui devait durer autant que sa vie, il eut le cœur brisé par la défection de quatre de ses compagnons, mais sa charité n'en devint que plus inébranlable[5]. Il fit joyeusement, avec les deux chrétiens demeurés fidèles, le sacrifice de son pays et de sa famille. Quelques jours avant l'époque présumée de son départ, il disait au prêtre annamite qui était venu, pour la dernière fois, absoudre les confesseurs de la foi: « Père, priez le Seigneur du ciel qu'il m'accorde la force et la constance qui me sont

1. *Caritas patiens est.* (Saint Paul.)
2. *Caritas benigna est.*
3. *Caritas non quærit quæ sua sunt.*
4. *Caritas omnia suffert.*
5. *Caritas numquam excidit.*

Digitized by Google

nécessaires. Je suis à la veille de partir pour l'exil, je remets tout ce qui me concerne à la bonté de Dieu. Je lui offre bien volontiers le plus grand des sacrifices, celui de ma femme et de mes enfants; lui-même en prendra soin. » Déjà les condamnés avaient reçu l'ordre de s'embarquer dans deux ou trois jours; mais ce n'était pas pour l'exil qu'allait partir le proscrit, c'était pour entrer dans la patrie céleste.

Dès que la nouvelle de sa mort arriva à Mac-bac, toute la paroisse se réunit pour célébrer solennellement les obsèques de son chef. Après constatation du décès, le saint corps fut rendu à la famille. Il avait conservé toute sa souplesse, et je ne sais quel rayonnement mystérieux éclatait sur son visage embelli et transfiguré par la mort. Les mandarins surpris ne savaient comment expliquer ce prodige.

« Qu'il est beau! disait l'un d'eux, je n'ai jamais encore vu de cadavre comme celui-là; on dirait qu'il dort et qu'il sourit! »

Ce ne fut qu'après lui avoir longtemps tiré les bras et les jambes qu'ils se décidèrent à reconnaître la réalité de la mort.

Les obsèques de Joseph Luu se firent avec un éclat extraordinaire, dans un temps de persécution. Quatre prêtres annamites y assistaient en habit de chœur; plus de deux mille fidèles faisaient cortège; le corps, porté par cinquante chrétiens en deuil, reposait dans un riche cercueil, sur un brancard magnifiquement orné; une grande croix illuminée ouvrait la marche; derrière, on portait les trophées de l'athlète victorieux: sa lourde cangue et ses chaînes, dont le bruit sinistre, au milieu du silence de la nuit, ramenait la pensée de ses longues souffrances. Le martyr fut inhumé sur l'emplacement de l'église de Mac-bac, qui venait d'être détruite, à l'occasion de la prise du P. Minh. C'est là qu'il repose encore, en attendant le grand jour où ses ossements sacrés, tressaillant dans leur tombe à l'appel de l'Église, seront exaltés sur les autels.

Joseph Luu vient d'être déclaré vénérable par Léon XIII,

Digitized by Google

le 13 février 1879, en même temps que trente-trois autres confesseurs de la foi.

Confesseurs du Binh-dinh (1853-1854). — Dans la Cochinchine orientale, le gouverneur de Binh-dinh montrait moins de bienveillance que les mandarins de la basse Cochinchine et persécutait avec acharnement les disciples de Jésus-Christ. C'était un des grands mandarins qui travaillait avec le plus d'ardeur à engager le roi Tu-duc dans les voies de la persécution. Son plan, car il en avait un qu'il envoya au ministère des rites, était de faire des chrétiens une caste de parias et de lasser leur constance à force de vexations. Le voici en résumé :

« On ne laissera à chaque famille chrétienne que trois arpents de terres ; le surplus, pour ceux qui en ont, sera abandonné aux villages.

« Il sera défendu aux chrétiens de faire aucune transaction commerciale avec les païens.

« Ils ne pourront s'allier avec eux par des mariages.

« Les chrétiens ne pourront avoir des barques de commerce.

« Il leur sera interdit d'aller trafiquer chez les sauvages.

« Enfin, dans les villages où il y a des chrétiens, on établira, à leurs frais, un professeur de rites et on les forcera à assister à ses leçons. »

Comme on le voit, ce tyran subalterne n'y allait pas de main morte ; son projet ne tendait pas moins qu'à interdire aux fidèles l'eau et le feu. Le roi, jugeant ce projet peu exécutable pour le moment, renvoya la pétition au ministère ; mais il félicita le gouverneur de Binh-dinh de son zèle, et celui-ci, se sentant soutenu à Hué, essaya d'appliquer ce joli plan dans sa province ; trois chrétientés furent dispersées et plusieurs établissements détruits ; le vicaire apostolique, Mgr Cuenot,

Digitized by Google

manqua de tomber aux mains du persécuteur; quant aux fidèles, le gouverneur leur interdit tout commerce, toute navigation, toute acquisition territoriale; ils furent soumis à tout un système de formalités onéreuses, de déclarations, d'enquêtes, de visites domiciliaires, qui fournissaient aux villages païens mille moyens de pressurer les fidèles, de désoler leur patience et finalement de les ruiner; c'était ce qu'on se proposait.

Neuf des principaux catéchistes de la mission furent détenus, toute l'année 1854, dans les prisons du chef-lieu. Le gouverneur les faisait comparaître devant lui, tous les mois, pour les presser d'apostasier; mais comme ils s'y refusèrent jusqu'au bout, ils furent tous condamnés à l'exil et aux travaux forcés à perpétuité.

Cinq de ces vénérables confesseurs furent envoyés dans la basse Cochinchine. Leur chef, André Nam-thuong, était un vieillard de plus de soixante-dix ans, qui, pendant plusieurs années, avait généreusement exposé sa vie en donnant asile à Mgr Cuenot. Il avait sacrifié sa fortune, qui était considérable pour le pays, aux œuvres de la mission et au bien de la religion. En passant à Saïgon, il eut, ainsi que ses compagnons de chaînes, la consolation de visiter Mgr Lefebvre, qui se tenait alors caché dans la chrétienté de Thi-nghe. Le prélat bénit avec amour les prisonniers de Jésus-Christ et les encouragea à persévérer jusqu'à la fin.

Le vieux Thuong était déjà si malade que le prêtre annamite chargé de la chrétienté de Cho-quan crut devoir lui donner l'extrême-onction. Comme le vice-roi de Saïgon était bien disposé, il eût été facile d'obtenir pour le mourant une prolongation de séjour dans cette ville; mais il s'y refusa, voulant, disait-il, faire son sacrifice tout entier et mourir au lieu assigné pour son exil.

Cependant, en arrivant à la préfecture de My-tho, il fut forcé de s'arrêter, pendant que ses compagnons se rendaient

Digitized by Google

à Vinh-long. Ceux-ci firent halte un jour à Cai-nhum, où le provicaire, M. Borelle, eut la joie de baiser leurs fers; ayant appris d'eux l'état désespéré dans lequel ils avaient laissé à My-tho leur saint compagnon, M. Borelle envoya immédiatement un médecin chrétien de Cai-nhum pour lui donner des soins; mais il était trop tard, le confesseur de Jésus-Christ avait déjà échangé les tristesses et les souffrances de l'exil contre les joies de la patrie du ciel (15 juillet 1855.)

M. Borelle fit transporter son corps dans la chrétienté de Cai-nhum, où il fut reçu avec honneur, comme un dépôt précieux. Quelques années plus tard, les enfants d'André Thuong vinrent réclamer les restes de leur père et les transportèrent à Go-thi (Binh-dinh).

La cause d'André Thuong, déclaré vénérable par Léon XIII, en même temps que Joseph Luu, est pendante en ce moment devant le tribunal de la sacrée congrégation des Rites.

Persécution dans la Cochinchine septentrionale (1854-1855). — Au nord, dans la mission de Hué, il y eut aussi redoublement de vexations, à la même époque. Mgr Pellerin fut forcé de fermer le collège de Di-loan, dont les espions païens avaient fini par dénoncer l'existence; les missionnaires durent aussi changer de retraites, les anciennes étant connues de trop de gens. Néanmoins il n'y eut pas d'arrestations importantes, et l'on put, en prenant les plus sévères précautions, continuer à administrer les chrétientés.

Situation au Cambodge (1854). — Au Cambodge seul, Mgr Miche était parfaitement tranquille dans son nouveau vicariat. Les mandarins annamites eurent l'impudence de demander son extradition, mais le roi du Cambodge se refusa très nettement à une lâcheté.

La mission du Laos végétait toujours, malgré le zèle de ses

Digitized by Google

apôtres; à la date du 11 août 1853, Mgr Miche écrivait en France :

« J'ai eu lieu de me convaincre que mes confrères cultivaient un sol ingrat, qui ne promet aucune récompense à leurs travaux; mêmes superstitions, mêmes usages, mêmes préjugés et peut-être plus d'indolence encore que chez les Cambodgiens. Bientôt nous devrons quitter ce poste, pour chercher des contrées où la semence évangélique produira plus de fruits... Malgré cela, il faut aller de l'avant et prêcher à temps et à contre-temps, pour atteindre le but de notre vocation et remplir les vues du Saint-Siège, qui nous a confié cette mission du Laos. »

Au Cambodge, la situation était meilleure; à la même date, le prélat écrivait :

« Ma chrétienté naissante de Pi-nha-lu augmente à vue d'œil et, si nous jouissons quelque temps encore de la paix, il y a lieu d'espérer que mon petit troupeau sera bientôt doublé. J'ai pour le moment près de trente catéchumènes à instruire, et quand ils seront régénérés par les eaux du baptême, d'autres sans doute prendront leurs places au catéchuménat. »

Consultations et rapports des mandarins (1853-1855). En Cochinchine, la question des chrétiens était, pour ainsi dire, à l'ordre du jour. Avant de s'engager à fond contre le christianisme, le roi Tu-duc paraît avoir hésité longtemps. Deux partis étaient en présence à la cour : l'un voulait qu'on en finît avec la religion chrétienne; l'autre, par politique ou par humanité, inclinait visiblement vers la tolérance. Le roi, incertain longtemps entre ces deux partis, tint de nombreux conseils au sujet de la question religieuse, dans le cours des années 1853, 1854 et 1855. A la fin, il se décida à adresser une consultation à tous les grands mandarins du royaume. Voici le texte de cette pièce importante :

Digitized by Google

« La mauvaise religion de Jésus est évidemment fausse; elle trompe le peuple et leur est mille fois plus pernicieuse que les doctrines de Phat, de Lao, de Mac et de Duong. Cependant, parmi ses sectateurs, il est certainement des hommes qui ont étudié les livres des anciens sages, il en est même qui ont obtenu des grades littéraires; assurément ce ne sont pas les lumières qui leur manquent pour connaître l'erreur, et néanmoins ils ne l'abandonnent pas. Quelle en peut être la raison? Est-ce attachement à leurs familles ou crainte de leurs villages? Ils habitent la terre du roi, ils sont les sujets du roi, et ils embrassent de tout leur cœur les mœurs des étrangers. Quelle dépravation! Quel entêtement!

« Par quel moyen pourrait-on les instruire et les ramener au bien? Les poursuivre avec rigueur répugne à notre cœur vertueux; mais si nous les traitons avec clémence, comment pourrons-nous remédier au mal? La bonne administration du royaume demande qu'on réfléchisse sérieusement sur cette affaire.

« Nous avons examiné la doctrine des anciens, nous l'avons comparée avec les enseignements des modernes et nous ne les avons pas trouvés d'accord. Le philosophe Duong tient pour le système de la rigueur; Quan-tu se prononce dans le même sens ; « Le pardon, dit-il, produit une mince utilité pour le « présent, mais pour l'avenir, il est la source de grandes cala- « mités. » Manh-tu, au contraire, prétend que l'homme vertueux ne hait personne et n'a pas d'ennemis. Ces opinions nous paraissent tout à fait contradictoires.

« Quelle serait donc, eu égard aux dispositions de notre peuple et à notre système de gouvernement, la meilleure politique à suivre, pour éteindre les procès, faire fleurir l'agriculture, détruire l'injustice et abolir la mauvaise doctrine de Jésus? Faut-il employer la force ou vaut-il mieux user de douceur? »

Digitized by Google

En réponse à cette consultation, de nombreux rapports furent envoyés de toutes les provinces au roi, annotés par lui et discutés en conseil. On dit qu'avant de mourir, Minh-mang, dans sa haine satanique contre le christianisme, avait fait jurer à ses principaux mandarins, qu'eux vivants, on n'accorderait jamais la liberté religieuse. Presque tous ceux de cet âge tenaient donc pour la proscription; au contraire, les jeunes conseillers de Tu-duc, persuadés de l'impossibilité de réussir par la violence, auraient voulu qu'on fermât, au moins, les yeux et qu'on tolérât ce qu'on ne pouvait empêcher; mais les vieux mandarins de Minh-mang étaient implacables dans leurs haines. Malheureusement pour nos chrétiens, et aussi pour le royaume annamite, c'est le parti des violents qui devait finir par l'emporter.

Il me serait impossible de relater toutes les insanités, tous les blasphèmes qui se débitèrent à cette occasion. La question des chrétiens ayant été mise ainsi solennellement à l'étude, chacun, pour faire sa cour au prince, crut devoir envoyer son petit plan de persécution. On a vu plus haut celui du gouverneur du Binh-dinh; un autre grand mandarin, beaucoup plus modéré, proposait ceci : « Qu'on persécute encore pendant trois ou quatre ans, après quoi, on laissera les chrétiens en paix. On proposera à chacun de fouler la croix; ceux qui obéiront auront une ligature[1] de récompense, ceux qui s'y refuseront seront punis d'une amende de six masses[2]. »

Évidemment celui-là était pour les moyens économiques. Tu-duc rejeta, avec raison, ces mesures comme absolument insuffisantes :

« Comment, dit-il, il y a près de vingt ans que nous employons tous nos efforts pour arracher les chrétiens à la religion; nous n'avons encore rien gagné, et vous croyez

1. 1 fr. 25, au cours du temps.
2. Environ 0 fr. 75.

Digitized by Google

qu'en trois ou quatre ans on viendra à bout de les convertir? Ils ne craignent pas la mort, et vous vous imaginez qu'ils seront tentés par une ligature de récompense ou qu'ils seront épouvantés par une amende de six masses? Vous savez parler, mais vous ne savez pas agir; vous ressemblez à ceux qui regarderaient un tigre par un tube et le croiraient tout petit. »

D'autres mandarins proposaient des mesures plus sérieuses et plus redoutables : « Décapiter tous les missionnaires européens, assommer à coups de bâton les prêtres indigènes, étrangler les catéchistes et les étudiants ecclésiastiques; peine de mort pour quiconque cache un proscrit dans sa maison et pour tout maire de village qui ne le dénonce pas; peine de mort contre tout mandarin chrétien qui refuse d'abjurer; tout fonctionnaire sur le territoire duquel on arrêtera un prêtre, perdra sa place; récompense de cinq cents taëls[1] à qui livre un prêtre européen et de cent taëls[2] à qui livre un prêtre annamite. »

Un des rapports les plus curieux qui fut présenté au roi à cette occasion, est celui du grand mandarin Thuong-giai, vice-roi du Tong-king; il incline visiblement à l'indulgence et à la liberté religieuse, mais pour ne pas choquer trop vivement le prince, il prend toutes sortes de détours, afin de lui faire accepter la vérité. A ce titre, c'est un spécimen achevé de diplomatie annamite, disant presque toujours le contraire de ce qu'il veut faire entendre; le tout est de savoir lire entre les lignes :

« La religion de Jésus est absolument fausse; elle trompe les hommes et leur cause un mal affreux, ainsi que le dit très bien Sa Majesté. Néanmoins il faut considérer ceci, que ce n'est pas d'hier qu'elle s'est répandue parmi le peuple anna-

1. 2,400 fr.
2. 800 fr.

Digitized by Google

mite. Les chrétiens actuels le sont par la tradition de leurs parents, ou même de leurs ancêtres les plus reculés; leur nombre, y compris les vieillards, les femmes et les enfants, s'élève à plus de cent mille[1]. Or ce n'est pas dans quelques mois, ni même dans quelques années, qu'on peut espérer corriger les erreurs d'une telle multitude et les ramener au bien.

« Voici comment ils procèdent pour se répandre : ils gagnent d'abord un homme, d'où sort bientôt toute une famille, laquelle, avec le temps, devient une grande bourgade. Avec de faibles débuts, ils parviennent sans bruit à un agrandissement considérable. Ils nourrissent ceux qui ont faim, donnent des vêtements à ceux qui ont froid, portent des secours aux affligés et des consolations à ceux qui souffrent[2]; ils s'unissent pour faire à leurs morts des funérailles honorables. Peu leur importe la différence du pays; ils se regardent tous comme les membres d'un même corps, d'où il arrive que ceux qui suivent cette doctrine par principe s'en engouent tous les jours de plus en plus, et ceux qui s'y attachent par fanatisme ne soupçonnent pas même leur aveuglement. D'ailleurs les chrétiens voient l'autre partie de notre peuple, au dehors, écrasée de travaux, à l'intérieur, accablée de misères; ils voient, parmi les païens, les pères et les enfants qui ne se portent aucun secours, les proches qui sont sans commisération les uns pour les autres; ils les voient tous les jours plongés dans la luxure, adonnés à l'injustice, dévorés d'ambition et de haines. Est-il étonnant, après cela, qu'ils cherchent à s'en séparer? N'est-il pas à craindre, au contraire, que, séduits par la bonté des chrétiens, les autres ne viennent tous les jours en plus grand nombre à eux?

« Leurs livres, quoique écrits d'un style simple et sans art,

1. C'est plus de 500,000 qu'il eût dû dire, mais il fallait prendre garde de blesser le prince.

2. Bel éloge de la charité chrétienne, dans la bouche d'un païen!

Digitized by Google

ne contiennent rien de contraire aux bonnes mœurs, rien de nuisible à la société. Tout le fond de leur doctrine et de leur enseignement ne tend qu'à un seul but : rendre les hommes heureux et bienfaisants. Aussi, malgré leurs erreurs, les chrétiens vivent en paix, chacun dans son état; ils paient scrupuleusement le tribut et les impôts; parmi eux, on rencontre bien peu de voleurs et de rebelles; soir et matin, ils récitent des prières; jour et nuit, ils s'efforcent de devenir meilleurs, dans la vue d'obtenir le bonheur du ciel[1]. Pour de vieilles et sottes erreurs dont ils sont imbus, convient-il de les punir si sévèrement?

« Si l'on emploie à leur égard le système de la violence, ils se laisseront tuer sans se repentir, et il n'en résultera, au dedans, qu'une grande calamité pour les fidèles sujets de Votre Majesté, et au dehors, qu'un prétexte aux projets malveillants des étrangers.

« Faut-il donc accorder aux chrétiens une liberté pleine et entière? Non, car il serait bientôt à craindre que l'Orient ne soit inondé des souillures de l'Occident et, plus tard, il deviendrait impossible de détruire les abus. Que faire donc? Il faut prendre un moyen terme :

« Qu'on accorde une entière liberté aux anciens chrétiens; qu'on les force à se révéler tous, peuple, soldats ou mandarins, pour en connaître exactement le nombre et savoir, au juste, combien ils sont dans chaque commune et dans chaque arrondissement. On en formera ensuite une liste à part, sans inquiéter ceux qui, pour le passé, se sont tenus cachés. On laissera tranquilles ceux qui forment des villages ou des hameaux séparés; pour ceux qui se trouvent mêlés aux sujets fidèles[2], on les groupera, selon la commodité des lieux, et on

1. On est heureux de recueillir de pareils aveux sous la plume d'un païen honnête homme; jamais, je crois, même aux premiers jours du christianisme, un plus bel éloge de la religion ne fut arraché à ses ennemis!

2. Aux païens; style officiel.

Digitized by Google

ne leur permettra plus désormais d'habiter au milieu du bon peuple.

« Les anciens chrétiens ainsi placés ensemble, pourront en toute sécurité accomplir les cérémonies de leur culte et pratiquer leur religion, sans que personne ait le droit de les vexer là-dessus. Pour ceux qui, à l'avenir se cacheraient encore ou refuseraient de faire inscrire leur nom sur la liste commune, ils seront envoyés en exil. Il sera, en outre, sévèrement défendu de se faire chrétiens à ceux qui ne le sont pas encore; si les mandarins locaux découvrent quelques individus qui aient osé, après ces dispositions, embrasser la fausse doctrine de Dato, ils leur appliqueront la loi contre les rebelles; les chefs de canton et les maires de village, qui auraient connivé à leur défection, subiront la même peine.

« Quant aux prêtres européens, il faut leur appliquer les lois déjà portées contre eux et les proscrire sans rémission, afin de détruire le mal dans ses racines.

« De cette manière, les anciens chrétiens vivront en paix, sans être inquiétés sur leurs fautes passées, et la source du mal sera tarie pour l'avenir. Le peuple est naturellement imitateur; il faut, pour le corriger de ses erreurs, lui donner de bons exemples à suivre. La vérité est difficile à détruire, le mensonge se dissipe sans peine. Mettons en pratique notre religion sublime; faisons-la briller d'un vif éclat; on verra peu à peu l'erreur et la doctrine perverse disparaître d'elle-même, comme la neige fond aux rayons du soleil. Alors la paix et l'abondance régneront dans le royaume, et chacun, dans le transport de sa joie, battra des deux mains le tambour sur son ventre[1]. Notre sainte religion sera de plus en plus prospère et celle des chrétiens tombera dans le mépris de jour en jour. Ses disciples se regardant alors entre eux et se voyant isolés,

1. Proverbe annamite, pour exprimer la joie portée à sa plus haute expression.

Digitized by Google

comme en dehors de l'espèce humaine, reviendront d'eux-mêmes à nous et se corrigeront, sans qu'il soit besoin d'employer pour cela la violence. »

Comme l'écrit Mgr Retord qui donne au long ce rapport, il y a de tout dans cette pièce curieuse : du bon sens et de l'absurde, du vrai et du faux, du sérieux et du ridicule; mais ce qui domine certainement, à travers la phraséologie embarrassée d'un rhéteur qui veut dire la vérité, sans choquer trop fortement le maître, c'est la bienveillance à l'égard des fidèles et le désir très sincère d'arrêter la persécution.

Mais ni les sages et politiques représentations du vice-roi du Tong-king, ni celles, très fermes aussi, du vice-roi des basses provinces qui s'était refusé, pour sa part, à publier l'édit de 1851, ne devaient l'emporter sur les conseils de la haine. Après trois ans de délibérations, de projets et de contre-projets, le 18 septembre 1855, éclata, comme un coup de foudre, l'édit de proscription générale. C'était le début d'une lutte ardente, atroce, implacale; Tu-duc voulait en finir cette fois avec le christianisme en Annam, et il s'imaginait être plus heureux que son père Thieu-tri et que son grand-père Minh-mang, de sinistre mémoire.

Édit de persécution générale (septembre 1855). — Je passe le préambule, renfermant comme toutes ces sortes de pièces, mais avec plus de violence encore, d'ineptes blasphèmes contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, contre la sainte Église catholique, à laquelle le persécuteur avait le triste courage de reprocher ses vertus héroïques et sa charité, *qui séduisait le bon peuple*, contre les missionnaires, *ces sauvages de l'Occident*, qui venaient jeter le trouble dans le royaume.

Suivait un long exposé de tous les décrets de Gia-long[1], de

1. Gia-long n'a jamais lancé de décret de persécution proprement dite, mais, comme on l'a vu, ce prince, comblé de bienfaits par l'Église, a mani-

Digitized by Google

Minh-mang, de Thien-tri et du roi contre la mauvaise doctrine de Jésus. Voici enfin le nouveau dispositif destiné, dans la pensée du roi, à en finir avec la superstition chrétienne :

« En conséquence, les mandarins chrétiens qui habitent à la capitale ont un mois pour abjurer; ceux qui sont dans les provinces, trois mois seulement. S'ils confessent humblement leur crime et se soumettent aux lois du royaume, on leur pardonnera; sinon, ils perdront leur grade, seront remis au rang du peuple et punis sans miséricorde.

« Six mois sont accordés aux soldats et au peuple pour faire leur abjuration. S'ils obéissent, on les laissera en paix; mais si, plus tard, on s'aperçoit qu'ils ne se conforment pas aux usages sublimes du pays, s'ils s'abstiennent des sacrifices et autres œuvres nationales, ce sera une preuve qu'ils n'ont pas abandonné de cœur la mauvaise doctrine, et ils seront châtiés comme de grands coupables.

« Les chrétiens, quelque lettrés qu'ils soient, ne pourront pas concourir pour les degrés littéraires; ceux qui sont entendus aux affaires ne pourront exercer aucune charge dans leurs villages, afin que leur vie reste vouée à l'ignominie. Si nos ordres sont encore éludés, et qu'on nous dénonce les prévaricateurs, alors il y aura des châtiments terribles. C'est ainsi que nous savons allier la sévérité et la douceur.

« Parmi ceux qui exercent la profession de pêcheurs ou qui demeurent près de la mer et le long des fleuves, il y a des scélérats qui feignent d'aller prendre du poisson et qui introduisent chez eux des maîtres de religion. Ces Européens ont aussi à leur service des barques marchandes, avec lesquelles ils descendent secrètement à terre. Ils bâtissent des maisons de prières dans des lieux cachés, ils se creusent des retraites souterraines ou bien se barricadent dans leurs refuges, plaçant

festé plus d'une fois, dans des pièces officielles, l'aversion secrète qu'il nourrissait contre la religion chrétienne.

Digitized by Google

des sentinelles aux avenues des villages et, lorsqu'on signale l'approche de quelqu'un, la nouvelle en est aussitôt transmise et le maître de religion s'enfuit.

« Plusieurs de ces scélérats ont déjà été pris sur le fait et ont reçu le juste châtiment de leur crime, mais les autres continuent à jouer ce jeu infâme. Désormais, quand on pourra saisir un de ces donneurs d'avis, il faut lui faire son procès et le mettre à mort sans rémission.

« Quiconque arrêtera un prêtre européen, recevra comme récompense trois cents clous d'argent[1]; quiconque prendra un disciple des Européens ou un prêtre indigène, recevra cent clous d'argent[2]. Par là, nous montrons clairement, et personne n'en pourra douter maintenant, que nous savons mettre de l'ordre et de la mesure en toutes choses.

« Les maîtres européens, qui seront pris, auront la tête tranchée; elle sera exposée pendant trois jours, puis jetée à la mer avec le cadavre. Tout élève d'un maître européen et tout prêtre du pays aura également la tête tranchée. Les disciples des prêtres du pays seront marqués au visage et envoyés en exil.

« Si quelque navire barbare vient dans nos ports, les mandarins maritimes doivent se tenir sur leurs gardes et observer les édits du très illustre et très vertueux Minh-mang. Les gouverneurs de province, les préfets et sous-préfets sont l'œil du peuple; les chefs de canton et les maires de village en sont comme la tête. Tous savent quelles sont les canailles qui suivent la religion perverse de Dato; mais ils s'endorment dans l'insouciance et laissent ainsi le bon peuple s'égarer dans une voie gauche. Il en est même parmi nos officiers qui cachent et excusent ces scélérats.

« Nous ordonnons à tous nos mandarins, grands et petits,

1. 2,400 fr.
2. 800 fr.

Digitized by Google

de parcourir leurs districts de temps en temps, d'arriver quand on ne les attend pas, pour voir ce qui se passe chez eux, de prêcher, d'instruire, d'exhorter ces imbéciles, afin que tous se convertissent et suivent dorénavant la sublime religion du très illustre et très vertueux roi.

« Partout où il y a des maisons de prières, des retraites pour abriter les maîtres de religion, il faut les brûler; comblez les souterrains, rasez les haies, défendez les assemblées chrétiennes; en un mot, prenez tous les moyens d'en finir.

« Voilà ce que nous ordonnons de nouveau; mais si on continue encore de cacher un maître de religion, un envoyé des *sauvages d'Occident,* et s'il est découvert par d'autres que par les mandarins, alors tous les fonctionnaires de la province seront châtiés avec une rigueur exemplaire; les subalternes seront punis plus sévèrement encore que les grands mandarins; les recéleurs paieront de leurs tête.

« C'est ainsi que nous agissons avec justice et aussi avec *humanité* ; nous ne sommes ni trop sévère, ni trop indulgent. Chacun saura désormais qu'il faut craindre et qu'il n'est pas permis de donner asile aux scélérats, ni de garder des ménagements avec les criminels endurcis. Ainsi nous verrons bientôt le peuple abandonner l'erreur et se convertir à la vérité.

« Nous, Tu-duc, roi, avons parlé : obéissez tous. »

(Place du grand sceau royal).

Statistique des missions de Cochinchine et du Cambodge (1855.) — Au moment où le gouvernement annamite entamait avec l'Église de Jésus-Christ cette lutte à mort, il ne sera pas sans intérêt de constater quelle était la situation de

1. Cette satisfaction béate, qui se donne à elle-même un *satisfecit* public, est caractéristique de tous les édits de Tu-Duc. On y reconnaît le lettré vaniteux et pédant, posant pharisaïquement pour la vertu. Rien de pareil dans les proclamations de Minh-mang.

Digitized by Google

nos missions, à la veille de la crise. Cela nous permettra aussi de mesurer les progrès parcourus dans les vingt-cinq premières années de la persécution[1].

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE.

1 Vicaire apostolique. Mgr Pellerin.

1 Coadjuteur. Mgr Sohier.

4 Missionnaires européens.

20 Prêtres annamites.

2 Séminaires, avec environ 60 élèves.

8 Communautés de religieuses, comprenant environ 300 sœurs.

25,500 chrétiens, sur une population totale de 2,500,000 habitants, soit un chrétien sur cent.

Baptêmes d'adultes en 1854 : 279.

Baptêmes d'enfants d'infidèles : 649.

COCHINCHINE ORIENTALE.

1 Vicaire apostolique. Mgr Cuenot.

5 Missionnaires européens, plus 2 employés à la mission des sauvages.

21 Prêtres indigènes.

1 Séminaire, avec 60 élèves, plus 60 catéchistes.

6 Communautés religieuses, comprenant environ 130 sœurs.

1 Orphelinat de la Sainte-Enfance, avec 60 enfants.

32,110 chrétiens, sur une population totale de 4,600,000 habitants, soit un chrétien sur cent cinquante; plus 500 sauvages convertis.

Baptêmes d'adultes en 1854 : 1,548.

Baptêmes d'enfants d'infidèles : 11,106.

1. Voir *Annales de la Propagation de la foi*, t. XXVII, p. 351. J'ai modifié seulement quelques chiffres, que les documents que je possède me montraient être erronés.

Digitized by Google

COCHINCHINE OCCIDENTALE.

1 Vicaire apostolique. Mgr Lefebvre.

2 Missionnaires européens, plus 1 chez les sauvages.

22 Prêtres indigènes.

2 Petits collèges, avec 35 élèves, plus 32 catéchistes.

6 Couvents, comprenant environ 120 sœurs.

27,102 chrétiens, sur une population totale de 1,500,000 habitants, soit 1 chrétien sur 55.

Baptêmes d'adultes en 1854 : 629.

Baptêmes d'enfants d'infidèles : 1398.

CAMBODGE.

1 Vicaire apostolique. Mgr Miche.

5 Missionnaires européens.

1,000 chrétiens, sur une population totale de 2,000,000 d'habitants; soit 1 chrétien sur 2,000 habitants.

Baptêmes d'adultes en 1854 : 19.

Baptêmes d'enfants d'infidèles : 6.

Afin de se rendre compte des progrès acquis pendant un quart de siècle, il n'y a qu'à rapprocher ces chiffres de ceux que j'ai donnés pour l'année 1830, au début de la persécution.

En 1830, nous trouvons, pour la Cochinchine et le Cambodge réunis, une seule mission, ayant à sa tête un vicaire apostolique.

En 1855, nous avons quatre missions distinctes, ayant chacune son vicaire apostolique, plus un coadjuteur, dans la Cochinchine septentrionale.

Différence en plus : les trois quarts.

En 1830, le personnel des ouvriers apostoliques s'élève à 8 missionnaires européens.

En 1855, ils sont 19, dans les quatres missions réunies.

Différence en plus : près des trois cinquièmes.

En 1830, le clergé indigène compte 20 membres.

Digitized by Google

En 1855, ils sont 63.

Différence en plus : plus des deux tiers.

Pour le recrutement du clergé, nous trouvons :

En 1830, 2 séminaires, comptant 45 élèves.

En 1855, 5 établissements ecclésiastiques, avec un total d'environ 195 élèves, sans compter une trentaine de séminaristes qui achèvent leurs études à Pinang.

Progrès acquis : les deux tiers.

Les communautés religieuses se sont élevées de 18 à 20 ; le nombre des sœurs a monté de 300 à 550. C'est presque le double.

En 1830, on comptait, pour la Cochinchine et le Cambodge réunis, environ 60,000 chrétiens, sur un total de 12,000,000 d'habitants, soit 1 chrétien sur 200.

En 1855, dans le même territoire et avec une population plutôt diminuée, puisque les chiffres approximatifs ne donnent que 10,500,000 d'habitants. Nous trouvons 86,012 fidèles, soit environ 1 chrétien sur 122 ; et si on laisse de côté le Cambodge et la mission des sauvages, où le travail ne fait que commencer, on aura pour la Cochinchine seule, la proportion de 1 chrétien sur 100.

Pendant la période de paix qui va de Mgr d'Adran à 1830 la moyenne annuelle des baptêmes d'adultes variait de 200 à 300. En 1854, dans les quatre missions, on a baptisé 2475 adultes, et, depuis plusieurs années, la moyenne n'est jamais tombée au dessous de 2000 ; c'est un accroissement des neuf dixièmes.

L'œuvre de la Sainte-Enfance a été organisée dans les quatre vicariats apostoliques ; dans cette même année 1854, elle a procuré la grâce de la régénération spirituelle à 13,581 enfants de parents infidèles.

Ainsi, pendant l'espace de vingt-cinq ans, au milieu des rigueurs de la persécution de Minh-mang, de Thieu-tri et de Tu-duc, l'Église de Cochinchine a fait plus de progrès que

Digitized by Google

pendant les jours de paix, ses œuvres se sont développées, de nouveaux apôtres sont venus prendre la place des martyrs, son clergé indigène s'est multiplié, les chrétiens se sont fortifiés dans la lutte et ont ouvert leurs rangs, décimés par l'exil et la mort, à plus de 25,000 nouveaux frères. Encore une fois, on a vu se vérifier la parole de Tertullien : *Sanguis martyrum semen est christianorum*[1]!

Un grand événement se préparait, qui allait changer complètement la situation de l'Église en ce pays. La France et l'Espagne allaient intervenir en Annam, au nom de l'humanité, au nom de leur honneur, pour demander réparation du meurtre réitéré de leurs nationaux, et réclamer pour eux la libre entrée du pays, avec le droit d'y vivre en sécurité, en annonçant l'Évangile à ceux qui voudraient bien recevoir la bonne nouvelle. Cette expédition franco-espagnole allait, par ses lenteurs et ses fautes, amener pour toute l'Église d'Annam d'épouvantables catastrophes, et, après la conclusion si longtemps retardée de la paix (juin 1862), l'occupation par la France des six provinces de la basse Cochinchine ; l'influence anti-chrétienne de la plupart de ses agents, la haine développée au cœur de la classe intelligente du pays par la présence envahissante de l'étranger chez eux, toutes ces causes réunies, allaient placer nos missions de Cochinchine dans une situation nouvelle et très difficile, qui devait faire regretter à plus d'un d'entre les missionnaires les jours de l'ancienne persécution et les luttes sanglantes, mais fécondes et glorieuses, du prétoire!

1. Le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

L'EXPÉDITION FRANCO-ESPAGNOLE (1858-1862.)

Motifs de l'expédition. — On a beaucoup raisonné, et pas mal déraisonné, au sujet de l'expédition franco-espagnole en Cochinchine. Par le temps de haine maçonnique et d'impiété qui court, c'est un des lieux communs de la presse et de la tribune de parler de la *futilité* des motifs qui ont amené la France à intervenir en Annam : « A quoi bon, a-t-on dit, une intervention armée en faveur des missionnaires, qui ne sont bons qu'à nous créer des embarras ? Si les Annamites ne veulent pas d'eux, est-ce affaire à la France de les imposer de force ? Est-ce que toutes les religions ne se valent pas ? Quelle nécessité d'employer le sang de nos soldats et l'argent du pays à propager au loin le christianisme, dont nous ne voulons plus chez nous ? »

Toutes ces belles choses, et d'autres insanités de la même force, se rencontrent sur beaucoup de lèvres, et traînent depuis longtemps dans les journaux de la colonie et d'ailleurs. Il va sans dire que le peu de solidité des motifs qui ont amené nos compatriotes en Cochinchine ne leur paraît nullement une raison de s'en retirer; contrairement au proverbe,

Digitized by Google

ce qui n'était pas bon à prendre est, paraît-il, excellent à garder; seulement cela dispense de témoigner aux missionnaires de la reconnaissance ou même de la justice; c'est toujours autant de gagné.

Si le fanatisme de l'irréligion ne troublait pas, en ce moment, bien des têtes, il est évident, pour tout homme intelligent et droit, qu'un grand pays se doit à lui-même de protéger ses nationaux paisibles, qui vivent à l'étranger. Voyez plutôt avec quelle patriotique sollicitude l'Angleterre soutient, dans toutes les parties du monde, ses commerçants et ses colporteurs de Bibles. La France, malheureusement pour elle, n'a plus à sauvegarder dans l'extrême Orient des intérêts commerciaux qui n'existent pas; mais, grâce à ses missionnaires catholiques, qu'on retrouve sur toutes les plages, son nom est encore connu, respecté et aimé dans ces contrées lointaines. Les intérêts religieux sont à peu près, au moins pour le moment, les seuls que la France ait à défendre à l'étranger, et ce protectorat des missions catholiques, que plus d'une nation européenne voudrait nous enlever, est notre honneur et notre force au loin, car il nous donne autant de clients et d'amis que la sainte Église catholique compte d'enfants, en dehors des peuples civilisés.

Quant à la question spéciale qui nous occupe, la France avait toutes sortes de raisons d'intervenir en Annam, afin d'assurer la sécurité de ses nationaux. Depuis soixante-quinze ans, un traité négocié, à la demande expresse du roi de Cochinchine, par l'évêque d'Adran lui donnait sur ce pays des droits particuliers; nos compatriotes avaient obtenu, à l'exclusion de toute autre nation européenne, le droit de commercer avec l'Annam et d'établir des comptoirs à Tourane, dont le port nous avait été cédé par Gia-long. Ce traité était resté lettre morte, il est vrai, parce qu'il ne nous avait pas convenu de faire valoir nos droits; mais l'instrument diplomatique n'en subsistait pas moins. Si les longues guerres du commence-

Digitized by Google

ment du siècle nous avaient fait négliger d'exercer des revendications légitimes, elles ne nous avaient pas fait perdre nos droits, et nous gardions toujours la liberté de les faire valoir, le jour où il nous paraîtrait opportun d'y revenir.

On a écrit, il est vrai, que le traité conclu par le roi Louis XVI avec Gia-long était un grand souvenir historique, mais n'avait aucune valeur, la France n'ayant pas rempli ses principaux engagements, par la faute du comte de Conway, gouverneur de Pondichéry d'abord, puis par suite de la Révolution. Cette opinion nous paraît fort discutable. Notre principal engagement, le seul, à vrai dire, était de rétablir Gia-long sur le trône ; or c'est ce qui avait été fait, grâce au dévouement réuni de l'évêque d'Adran et des généreux Français qui étaient venus se mettre au service du roi d'Annam. A défaut du monde officiel, notre colonie de Pondichéry avait fourni des armes, des munitions, de l'argent, des vaisseaux, pour aider le roi de Cochinchine, et finalement c'était grâce à nous, à notre concours matériel et moral, que le prince avait recouvré ses États.

Tout cela ne constituait-il pas le roi de Cochinchine notre client ? Qu'importe que ce fût le gouvernement ou des particuliers qui l'eussent rétabli sur le trône, puisque, d'un côté comme de l'autre, c'était la France, et que le résultat désiré était obtenu ?

Nous avions donc, pour intervenir en Cochinchine, deux motifs parfaitement fondés en raison et en droit : d'abord le traité très librement consenti, ou plutôt sollicité, par Gia-long, traité que nous avions fidèlement exécuté de notre part, en lui rendant le trône, et que son fils Minh-mang avait déchiré, en chassant les derniers officiers français au service de son père ; et, en second lieu, le droit qu'a tout pays civilisé de protéger ses nationaux et d'assurer leur sécurité, au milieu d'un peuple qui méconnaît les plus simples notions du droit des gens.

Digitized by Google

On a vu du reste, dans ce livre, comment la France fut amenée, presque sans y penser, à intervenir en Annam. Après que Minh-mang eut refusé de conclure avec Louis XVIII le traité de commerce que M. Chaigneau, à son retour d'Europe, était chargé de négocier avec lui, il avait employé toutes les ruses d'un esprit fécond en perfidies, pour empêcher les barbares d'Occident de venir commercer chez lui, et n'avait pas reculé devant les plus mauvais procédés pour leur fermer ses ports. Chaque fois que des navires français s'étaient présentés pour essayer de renouer avec l'Annam des relations politiques ou commerciales, ils avaient été éconduits sans façon, Bougainville, en 1825, de Kergariou, en 1827, l'amiral Laplace en 1831.

La Restauration n'avait pas eu le temps de demander raison de ces mauvais procédés; la France de Louis-Philippe était assez peu sensible, on le sait, à ces affronts infligés au pavillon national; avec le système de l'effacement et de la paix à tout prix, il fallait éviter d'éveiller la jalousie des Anglais, qui prétendaient, comme ils le font encore aujourd'hui, au monopole des mers. Certainement rien n'était plus éloigné des intentions du gouvernement de juillet qu'une intervention armée en Cochinchine, surtout en faveur de la religion et des missionnaires. Cependant l'honneur et l'humanité ne lui permettaient pas de laisser sans réclamations égorger ses nationaux. En 1843, un heureux hasard ayant amené en rade de Tourane le commandant de l'*Héroïne*, M. Lévêque, au moment où cinq de nos confrères étaient détenus à Hué, sous le coup d'une condamnation capitale, il n'avait pas hésité, bien que dépourvu d'instructions, à réclamer la délivrance de ses compatriotes, et, comme je l'ai dit, il avait été assez heureux pour l'obtenir. Quel homme de cœur n'eût agi comme lui, à sa place?

Le succès de cette première intervention toute pacifique attira l'attention du public français sur ces contrées lointaines,

Digitized by Google

jusqu'alors parfaitement inconnues chez nous, en dehors du corps des officiers de la marine et des lecteurs des *Annales de la propagation de la foi*. Deux des pieux confesseurs ainsi soustraits au martyre, MM. Charrier et Galy, ayant été ramenés en France, il se fit autour d'eux un certain concours, et l'on commença à se demander s'il était digne d'un pays civilisé et fort de laisser ses plus nobles enfants exposés à la torture et à la mort, sans faire entendre au moins une protestation.

L'année suivante, 1844, Mgr Lefebvre ayant été pris à son tour et conduit à Hué, le contre-amiral Cécile exigea et obtint qu'il lui fut remis. Dès lors le roi d'Annam comprit qu'il était surveillé et qu'il ne pourrait plus, au gré de ses caprices, verser le sang de nos nationaux. Naturellement ce contrôle l'irrita ; il essaya de s'en débarrasser par une perfidie.

Donc, en 1847, il tenta d'attirer le commandant Lapierre et ses officiers dans un guet-apens; comme représailles, il vit sa flotte détruite, en quelques heures, à coup de canon. Les missionnaires n'y étaient pour rien ; ils n'avaient réclamé aucun secours, et la preuve que cette première lutte armée n'avait aucun caractère religieux, c'est que le commandant Lapierre, après avoir tiré vengeance de la lâche trahison de Thieu-tri, remit de suite à la voile, sans s'inquiéter le moins du monde de savoir s'il n'allait pas compromettre ses compatriotes, placés dans l'intérieur du pays, sous la main du gouvernement annamite, qui pouvait fort bien avoir la pensée de se venger sur eux de son humiliation et de sa défaite.

Il eut bien le désir de le faire et donna des ordres en conséquence ; mais cette première révélation du pouvoir de la France avait épouvanté ses mandarins, qui se montrèrent assez peu disposés à seconder les vues du tyran. On s'attendait, chaque jour, à voir les Français revenir en force, pour secourir et délivrer leurs concitoyens; et cette crainte enraya pendant plusieurs années les fureurs de la persécution.

Digitized by Google

A la fin, Tu-duc se rassura et, ne voyant rien venir, se persuada facilement qu'il n'avait rien à craindre de la France. C'est alors que sa colère longtemps comprimée éclata; par l'édit de 1855, il déclara une guerre à mort au christianisme, et la chasse aux missionnaires recommença, comme aux plus beaux jours de Minh-mang.

Au Tong-king, les têtes de M. Schœfler et de M. Bonnard étaient tombées successivement sous le glaive (1851 et 1852). C'était un défi jeté à l'humanité et à la civilisation, c'était surtout une insulte à l'honneur de notre pays. Le gouvernement impérial, qui, à cette époque, affectait des tendances cléricales, ne se pressa pourtant pas de la relever.

Ce fut seulement en 1856 que M. de Montigny fut envoyé par l'empereur à Siam, au Cambodge et en Cochinchine, pour négocier avec ces différents États des traités de commerce. Incidemment il était autorisé à traiter la question religieuse; il devait réclamer pour les missionnaires la sécurité et le droit de vivre en Annam, sans y être traqués comme des bêtes fauves. Évidemment il n'y avait rien d'exorbitant dans ces réclamations; c'était une simple question d'humanité et d'honneur national; tout pays civilisé en eût fait autant.

Quant aux missionnaires, ils n'avaient rien demandé et ne demandaient rien. Dans aucune des nombreuses lettres de nos confrères qui ont paru dans les *Annales de la Propagation de la foi* à cette époque, on ne voit les martyrs de Ming-mang préoccupés d'appeler à leur secours leurs compatriotes; résignés à souffrir et à être persécutés, ils mouraient dans la simplicité d'une conscience joyeuse et regardaient comme le plus beau jour de leur vie le grand jour du martyre, qui leur ouvrait les portes de la patrie céleste.

Quel jour que celui-là, le grand jour du martyre,
Le jour qui donne au cœur ce que le cœur désire,
Qui brise l'esclavage et rend la liberté!
Le beau jour du combat que le triomphe achève,

Digitized by Google

Qui commence ici-bas sous le tranchant du glaive
Et finit dans l'éternité[1] !

Je le répète et j'y insiste, parce que j'ai mes raisons pour cela : jusqu'en 1856, aucun des missionnaires de l'Annam ne paraît avoir eu même la pensée de réclamer la protection de notre gouvernement. En 1846, après la délivrance de Mgr Lefebvre par l'amiral Cécile, les directeurs du séminaire de Paris, avaient été au ministère des affaires étrangères remercier M. Guizot de la protection spontanément accordée par le gouvernement français au prélat. C'était une simple démarche de politesse et de gratitude, rien de plus. Si plus tard, nos confrères ont cru devoir faire appel à la France, c'est, comme on le verra, que la situation était complètement changée, et qu'on nous avait gravement compromis.

La mission Montigny (1856-1857). — La mission de Montigny en Cochinchine fut malheureuse et ne put aboutir, quelque excellentes que fussent d'ailleurs les intentions de l'honorable plénipotentiaire. Le 16 septembre 1856, le *Catinat* envoyé en avant parut dans les eaux de Tourane ; il apportait des lettres et des présents pour le roi de Cochinchine. Mais Tu-duc avait défendu, sous les peines les plus sévères, d'entrer en relations avec les sauvages d'Europe.

« En effet, écrivait Sa Majesté annamite à ses mandarins, ces barbares sont très ignorants et très corrompus ; ils ne rendent aucun culte à leurs ancêtres ; sous le rapport religieux, ils sont semblables à des chiens ; pour le courage ce sont des chèvres ; ils courent les mers comme des pirates, établissent leurs repaires dans les îles désertes, ou s'embusquent sur les côtes, et de là fomentent des troubles et des révolutions dans les pays voisins. Ce serait donc pour notre royaume une honte et une calamité si nous les recevions. »

1. Chant pour l'anniversaire des martyrs ; paroles de Dallet, musique de Gounod.

Digitized by Google

Les mandarins si bien stylés refusèrent avec insulte de se charger des lettres adressées au roi et s'opposèrent au ravitaillement du navire. Le commandant du *Catinat*, poussé à bout, canonna les forts de Tourane, et obtint ainsi que ses lettres fussent portées à Hué, et qu'on lui vendît les vivres dont il avait besoin. Puis, comme M. de Montigny n'arrivait pas et que le *Catinat* ne savait que faire en ce pays ennemi, il s'en retourna à Hong-kong.

Ce départ inattendu fut un triomphe pour le roi qui avait eu grand'peur, bien qu'il ne voulût pas l'avouer. Immédiatement il envoya à tous les gouverneurs de province une petite note diplomatique conçue en ces termes :

« Comme on l'avait prévu, les barbares d'Europe sont venus avec un navire à feu jusqu'au fort de la capitale, mais ils sont repartis aussitôt, pour échapper par la fuite au châtiment qu'ils ont trop bien mérité. Il n'y a donc plus à s'inquiéter d'eux. »

Les envoyés de la France ignoraient encore que, dans l'extrême Orient, il ne faut jamais reculer après s'être avancé, sous peine de se faire mépriser de ces peuples excessivement orgueilleux, toujours prêts à s'imaginer sottement qu'ils nous font peur. C'est la première faute de ce genre que nous fit faire en Annam l'ignorance où nous sommes trop généralement des mœurs des peuples étrangers avec qui nous avons à traiter; ce ne devait pas, hélas! être la dernière. A l'heure où j'écris[1], voici trois ans que nous sommes au Tong-king, sans trop savoir, je le crains, ce que nous voulons y faire; nous avançons, puis nous restons l'arme au bras, sans agir, parce que nous n'avons pas su, dès le début, prévoir les difficultés et proportionner nos forces à la résistance que nous allions provoquer. Pendant ce temps, notre considération se perd, nos ennemis se fortifient, là ou 2,000 hommes eussent suffi, le premier jour, il

1. Janvier 1884.

Digitized by Google

en faudra peut-être 20,000; nos rivaux cherchent à entraver notre action, et la Chine, secrètement poussée par eux, ose bien nous menacer, parce qu'elle nous voit faibles et indécis! Quand donc aurons-nous une politique coloniale arrêtée et saurons-nous mieux ménager notre prestige?

Un mois à peine après le départ si fâcheux du *Catinat*, la corvette *la Capricieuse* arrivait à son tour dans les eaux de Tourane. On reprit les négociations; mais comme M. de Montigny était absent, on ne pouvait encore traiter sérieusement. Toujours même imprévoyance de notre part, même perfidie de la part des Annamites. Le commandant, M. Collin, fut invité avec ses officiers à un grand festin, chez le mandarin de Tourane; bien leur prit de n'y pas toucher : les mets étaient empoisonnés.

Cependant, pour gagner du temps, le roi se montra disposé cette fois, à écouter les propositions du gouvernement français : celui-ci demandait la liberté de commerce, la résidence d'un consul à Hué, le droit d'établir à Tourane un comptoir, comme cela avait été convenu avec Gia-long, et la liberté religieuse pour les missionnaires et pour les chrétiens. Évidemment, de pareilles propositions ne pouvaient aboutir que si elles étaient appuyées par les armes. Pendant que nous perdions le temps en négociations stériles, le roi cencentrait ses meilleures troupes sur Tourane, des batteries s'élevaient de chaque côté de la rivière de Hué, de nombreux barrages en coupaient le cours; tout se préparait pour une résistance énergique.

Que faisait donc le plénipotentiaire français, M. de Montigny, que l'on attendait depuis plusieurs mois, et dont l'absence inexplicable compromettait le succès des négociations? Ce long retard, j'ai hâte de le dire, ne pouvait lui être imputé. En quittant Siam, un de ces typhons si fréquents à cette époque de l'année, dans les mers de Chine, l'avait forcé de relâcher à Syncapoure; de là, il s'était rendu à Bornéo,

Digitized by Google

puis à Manille, d'où il était enfin parti pour la Cochinchine.

Le 23 janvier 1857, il arrivait en rade de Tourane sur un petit vapeur. Il était trop tard : depuis trois mois le *Çatinat* et la *Capricieuse* étaient repartis pour Hong-kong, et le roi d'Annam, revenu de sa première frayeur, encouragé secrètement par la Chine, qui lui avait fait dire de tenir bon, avait eu tout le temps d'organiser la résistance et de se préparer à tenir tête à ces *barbares d'Occident*, qui n'étaient pas, après tout, si redoutables, puisqu'ils ne savaient pas même combiner une expédition, et qu'ils arrivaient les uns après les autres, au lieu de concentrer leurs forces et de frapper un coup. Après quelques essais de négociations, qui n'eurent aucun succès, le plénipotentiaire français n'ayant ni vaisseau, ni soldats pour appuyer ses demandes, se vit forcé, à son tour, de quitter Tourane; sans avoir rien fait, et de se réfugier à Hong-kong (13 février 1857).

Mais, avant de partir, il eut, dans sa générosité chevaleresque, la malheureuse pensée d'écrire à Tu-duc, pour lui recommander les chrétiens et les missionnaires, le menaçant de la colère de la France, s'il osait encore les mettre à mort. C'était oublier que, dans ces pays, il ne faut jamais menacer, si l'on n'est en mesure d'appuyer aussitôt sa parole d'arguments plus sérieux. En voyant l'intérêt que le plénipotentiaire français portait aux chrétiens, le roi et ses mandarins en conclurent qu'ils l'avaient appelé. La persécution prit dès lors un caractère national; ce fut une lutte à mort, sans trêve, sans merci. Je raconterai, au chapitre suivant, cette lamentable histoire. Disons seulement ici que l'Église d'Annam eut été très probablement noyée dans le sang de ses enfants, si Dieu ne l'avait enfin sauvée par l'épée de la France, après de funestes hésitations et de longs retards, que l'humanité et l'honneur du pays auraient dû abréger, puisque c'étaient nos compatriotes qui, avec les meilleures intentions du monde, avaient provoqué la crise.

Digitized by Google

Voyage de Mgr Pellerin en France (1858). — C'est alors que le vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, Mgr Pellerin, voyant l'orage effroyable qui se déchaînait sur les missions d'Annam, crut devoir, sur le conseil même de M. de Montigny, aller en France, pour exposer à l'empereur la situation critique des chrétiens et lui demander un secours sérieux, capable d'obtenir enfin la liberté religieuse aux missionnaires et à leurs néophytes.

On a beaucoup discuté cette démarche de Mgr Pellerin auprès du gouvernement français. A mon point de vue, point de vue purement personnel et qui n'engage que moi, je tiens à le dire, je suis de ceux qui la regrettent, non pas qu'elle ne fût parfaitement légitime, mais parce que le pouvoir civil, surtout à notre époque, a coutume de faire payer trop cher la prétendue protection qu'il accorde. A mon humble avis, nous avons beaucoup à perdre et peu à gagner à être protégés par lui. Je me rappelle ces graves paroles d'un évêque missionnaire, paroles que j'ai vues trop souvent se réaliser en Cochinchine : « Ceux qui parlent de la protection des troupes européennes s'imaginent que les soldats ne font qu'aider et défendre. Je soutiens qu'ils font plus de mal en un jour par leurs débauches, que vingt missionnaires ne peuvent en réparer en un an[1]. »

Mais, en dehors de ce point de vue purement ecclésiastique, et sur lequel d'ailleurs il y a divergence d'opinion parmi les missionnaires, on ne peut nier au moins, qu'au point de vue du droit strict, la démarche de Mgr Pellerin ne fût irréprochable. Un commerçant, un explorateur, un simple touriste, ont le droit de réclamer la protection de leur drapeau ; pourquoi le missionnaire ne le pourrait-il pas ? Dira-t-on que les intérêts religieux qu'il représente ne valent pas ceux du commerce ou de la science ? Parce qu'il est prêtre, a-t-il donc renoncé à son

1. Mgr Dominique Navarrette, *Histoire de Chine*.

Digitized by Google

titre de citoyen? A-t-il perdu ses droits à la protection de son pays?

Pendant trente ans, de 1833 à 1862, les rois d'Annam firent mettre à mort sept évêques, un Français et six Espagnols, quinze missionnaires européens, douze Français, un Italien, deux Espagnols; d'autres avaient été incarcérés, torturés, condamnés à mort; d'autres étaient morts de faim et de misère, dans les bois, dans les antres des montagnes, où la méchanceté des persécuteurs les avaient forcés de chercher asile. N'y avait-il pas là pour l'Europe civilisée une raison suffisante d'intervenir au nom de l'humanité, et d'exiger pour ses fils un peu de paix et de sécurité?

Et pour la France, notre chère patrie, n'y avait-il pas à son intervention des raisons spéciales d'honneur et même de justice? Eh quoi, c'est ainsi qu'on traitait des Français après ce que nous avions fait, à la fin du dernier siècle, pour le roi de Cochinchine? Ce traité, signé par Gia-long et insolemment déchiré par ses successeurs, ces promesses audacieusement violées, ces guet-apens tendus à nos marins, ces insultes répétées à notre pavillon, ce long défi jeté à notre pays par le meurtre de ses enfants, fallait-il supporter tout cela? Quel pays civilisé a jamais enduré de pareils outrages? Ne peut-on pas dire que s'il y a un reproche à faire à l'expédition de 1858, c'est de s'être fait attendre trop longtemps.

Voilà pour la question d'honneur national; mais j'ai ajouté qu'il y avait à l'intervention française une raison de justice; car, il faut bien le reconnaître, c'était la France surtout qui nous avait compromis; c'était elle qui, par des démonstrations aussi généreuses qu'imprudentes, avaient poussé au paroxysme la rage du tyran annamite. Cinq fois [1], sans que nous l'ayons appelé, son drapeau avait flotté sur les côtes d'Annam, et cinq fois il s'était retiré, sans rien faire de sérieux. Était-il

1. En 1843, 1844, 1847, 1856, 1857.

Digitized by Google

juste de nous laisser sous la griffe du tigre, après l'avoir excité contre nous? Comme l'écrivait, à ce moment même Mgr Retord, « les demi-mesures et les vaines menaces ne font qu'aggraver notre situation et celle de nos chrétiens; qu'on agisse avec vigueur, ou qu'on nous abandonne à notre malheureux sort. »

Nous n'avions rien demandé jusque-là à la France; nous n'avions pas besoin de l'appui du pouvoir civil pour annoncer l'Évangile aux infidèles; je dirai plus, nous ne le désirions pas. Il y avait deux cents ans que nous travaillions en Chine, au Tong-king, en Cochinchine et à Siam; nous avions été persécutés bien des fois, et nous avions toujours triomphé de la persécution par la patience et par la mort. Mais, puisqu'on était venu gratuitement, nous compromettre, n'était-il pas juste qu'on vînt aussi nous secourir? Nos cinq cent mille chrétiens devaient-ils être les victimes de nos généreuses intentions et payer de leur sang le stérile intérêt qu'ils avaient inspiré? Telles sont les considérations que Mgr Pellerin était venu exposer à l'empereur à Biarritz.

Les beaux jours de l'empire étaient passés; on était à la veille de cette malheureuse guerre d'Italie, qui devait être si fatale à l'Église et à la France; à l'Église, en déchaînant la démagogie italienne et en amenant, par des étapes successives et prévues, la ruine du pouvoir temporel; à la France, en ouvrant cette longue série de fautes et de mécomptes, dont nous ne verrons probablement pas la fin; car lorsqu'un peuple renie sa vocation providentielle et commence à descendre la pente fatale qui mène aux révolutions, qui sait où il s'arrêtera et s'il s'arrêtera? Nous n'avons qu'à voir où en est arrivé, en s'abandonnant à l'influence maçonnique et anti-chrétienne, la France de 1858, qui marchait incontestablement alors à la tête de l'Europe. Voilà où nous en étions, il y a seulement un demi-siècle, et voici où nous en sommes; c'est bien le cas de répéter avec Bossuet: « Quel État, et quel État! »

Mais laissons de côté ces réflexions affligeantes. En 1858,

Digitized by Google

quand Mgr Pellerin vint demander pour les missions persécutées d'Annam la protection du gouvernement français, on n'était encore qu'aux premières pentes, et l'on ne prévoyait guère alors jusqu'où nous devions tomber. L'empereur reçut très bien le vénérable prélat; il goûta ses raisons, et résolut d'envoyer sur les côtes d'Annam une expédition, pour demander compte du sang de nos missionnaires et obtenir la liberté religieuse aux chrétiens. Comme l'Espagne a des missions au Tong-king et que le sang de ses nationaux avait coulé à côté de celui des nôtres, elle voulut, elle aussi, prendre part à l'expédition.

Prise de Tourane (1er septembre 1858). — Le vice-amiral Rigault de Genouilly était à la tête des forces françaises; le colonel Lazarote commandait les troupes espagnoles. Le 30 août 1858, l'escadre, composée d'une frégate à voiles, de deux corvettes, de cinq cannonières, de trois transports et d'un petit vapeur espagnol, partit de l'île de Hai-nan (Chine) où elle s'était ralliée, et s'avança sur Tourane; on arriva dans la baie le 31 au soir, et le lendemain, 1er septembre, on commença l'attaque. Les forts furent rapidement détruits à coup de canon, l'ennemi prit la fuite avant qu'on n'eût pu le joindre, et, le même soir, la baie et la presqu'île de Tourane étaient en notre pouvoir.

La facilité de ce brillant coup de main montrait ce que l'on pouvait, comme résistance, attendre des Annamites et confirmait ce que Mgr Pellerin avait dit à l'empereur du peu d'obstacles que rencontrerait l'expédition. Si, au lendemain de la prise de Tourane, l'amiral eût marché sur Hué, comme c'était d'abord son plan et comme le portaient ses instructions, nul doute qu'en quinze jours la guerre était finie et une paix avantageuse signée. Malheureusement M. Rigault de Genouilly connaissait mal le pays, et, par une obstination déplorable, bien qu'assez fréquente chez nos officiers, il refusait d'inter-

Digitized by Google

roger ceux qui, seuls alors au courant de la situation, auraient pu le renseigner d'une manière utile. Il était évident pour lui que les missionnaires ne pouvaient avoir que des vues intéressées, et qu'il fallait se garder par-dessus tout de leur demander avis.

Pour monter à la capitale, l'amiral avait deux voies ouvertes devant lui : la route de terre et le fleuve. La route de terre ne lui parut pas assez sûre, et de fait, si l'on eût eu affaire à des soldats sérieux, c'eût été une grave imprudence, au point de vue militaire, de s'engager avec une poignée de troupes dans un pays inconnu, au milieu de montagnes abruptes, où la petite armée franco-espagnole eût pu être écrasée. Mais avec les Annamites, déjà démoralisés par la prise de Tourane, il est à croire qu'on eût rencontré peu de résistance, et qu'en s'avançant sur la route tracée au siècle dernier par nos ingénieurs, on se fût trouvé en quelques jours devant Hué.

Restait la voie du fleuve, mais la barre qui est placée à l'entrée de la rivière ne permet pas aux grands navires de la remonter. Il eût donc fallu diviser l'escadre, laisser dans la baie de Tourane la frégate, avec les deux corvettes et les trois transports, et se contenter de monter à Hué sur les cinq canonnières et le petit vapeur espagnol, en embarquant seulement une partie des troupes. Ce qu'a fait Francis Garnier au Tong-king, en 1873, ce que nous venons de faire l'an dernier, devant les forts de Hué, dont nous nous sommes rendus maîtres si facilement en deux jours, montre bien qu'il n'en fallait pas davantage pour forcer Tu-duc à signer la paix, mais encore une fois, nous ignorions notre force en ce pays, et la défiance que le commandant en chef de l'expédition portait à nos confrères ne permettait pas d'écouter leur avis.

Aussi, malgré les instantes prières de Mgr Pellerin, l'amiral se refusa absolument à marcher sur Hué, soit par la route de terre, soit par le fleuve; et, comme il arrive d'ordinaire aux esprits indécis, de toutes les résolutions qu'il pouvait

Digitized by Google

prendre, il choisit la plus désastreuse, qui fut de s'arrêter sans rien faire à Tourane, en attendant que les chrétiens, pour qui on faisait la guerre, se soulevassent et vinssent tendre la main à leurs libérateurs.

J'insiste sur ces fâcheux débuts de l'expédition, parce qu'ils ont été contre nous autres missionnaires l'occasion de plaintes injustes et de récriminations passionnées. L'amiral Rigault de Genouilly, voulant couvrir plus tard la faute qu'il avait faite, en restant inactif à Tourane, au lieu de poursuivre et d'assurer son premier succès, trouva commode, dans ses dépêches au ministre de la marine, de rejeter les lenteurs du début sur les missionnaires, qui l'auraient mal renseigné et, en particulier, sur Mgr Pellerin, qui aurait trompé l'empereur, au sujet des dispositions des Annamites. L'opinion, en France, s'est formée dans ce sens et, dernièrement encore, à la tribune des représentants du pays, un député de la gauche[1] qui s'est fait la triste spécialité d'attaquer les missionnaires et leurs œuvres, parlait du manque de patriotisme de nos confrères, qui ont sacrifié le sang de nos soldats aux intérêts de leurs chrétiens et compromis, par leurs exagérations, l'expédition de Cochinchine. Puisque l'occasion s'en présente, je veux m'expliquer, une bonne fois, sur ces calomnies, qui nous attaquent dans ce que nous avons de plus cher après Dieu, l'amour de la France et l'honneur de notre patriotisme.

Mgr Pellerin, dit-on, avait promis à l'empereur que les chrétiens d'Annam allaient se soulever en masse à l'approche des Français et se joindre à leurs libérateurs, pour terminer en peu de jours l'expédition. Il y a là, pour le moins, ce que je veux bien, par euphémisme, appeler un malentendu. Mgr Pellerin avait pu, sans aucune exagération, affirmer que nos cinq cent mille chrétiens attendaient les Français comme des sauveurs et qu'ils les accueilleraient avec enthousiasme. Il

1. M. Perrin.

Digitized by Google

aurait pu aussi véridiquement ajouter qu'un très grand nombre de païens, surtout dans les provinces du Tong-king encore mal ralliées à la Cochinchine, étaient prêts à recevoir avec empressement quiconque les délivrerait de l'oppression intolérable de leurs mandarins. Tout ceci était de la plus exacte vérité, et ces dispositions connues des Annamites devaient, si nous agissions avec rigueur et promptitude, singulièrement faciliter notre tâche.

Voilà ce que Mgr Pellerin avait exposé à l'empereur pour le décider à intervenir en Annam. Il n'avait pas pu, il ne devait même pas prendre d'autres engagements. Il ne le pouvait pas, parce que les chrétiens étaient dans l'impossibilité matérielle de se joindre aux Français, tant que ceux-ci restaient cantonnés à Tourane et, plus tard, à Saïgon[1]. Comment, en effet, les chrétiens perdus au milieu des populations payennes dans la proportion d'un sur cent, soumis d'ailleurs à la surveillance la plus sévère dans chaque village, eussent-ils pu se concerter pour tenter une diversion en faveur de nos compatriotes? Ils eussent été écrasés sans aucune utilité pour personne.

Je vais plus loin, et, dût-on m'accuser, moi aussi, de manquer de patriotisme, je dis que quand même, par impossible, les chrétiens eussent pu tenter une diversion pour aider l'expédition, l'évêque ne devait pas en conscience les appeler à la révolte contre leur souverain légitime. Est-ce que l'on oublierait que, depuis les premiers jours du christianisme, les disciples de l'Évangile n'ont jamais opposé aux persécutions et

1. « On a dit que l'amiral Rigault de Genouilly avait eu, dans les premiers temps, de grandes désillusions, qu'on lui avait assuré que, dès que nous interviendrions sérieusement, cinq cent mille chrétiens annamites se lèveraient en notre faveur. Eh bien, j'avoue, moi qui ai coopéré plus tard à l'expédition de Cochinchine, que nous eussions été fort embarrassés par un semblable soulèvement. Car enfin, il aurait fallu sans doute donner des armes à ces cinq cent mille hommes, et peut-être aussi des vivres, ce qui eût été fort difficile. Je crois donc qu'il était bien préférable que les chrétiens restassent tranquilles dans leurs villages. » (Discours de l'amiral Jaurès en réponse à M. Perrin.)

Digitized by Google

aux violences que la résistance passive du martyre? Nous prendrait-on, par hasard, pour des révolutionnaires ou des condottieri garibaldiens? Il eût fait beau vraiment voir les vicaires apostoliques et leurs missionnaires appeler leurs néophytes aux armes et, sans doute aussi, se faire chefs de bandes insurgées! et si, oubliant tous nos devoirs, nous eussions été tentés d'accepter un seul instant ce rôle, nos journaux libéraux et francs-maçons auraient là, aujourd'hui, un texte tout trouvé à leurs déclamations et à leurs calomnies ordinaires. Vraiment, il faut qu'on ait perdu avec le sens chrétien jusqu'au sens commun, pour oser faire aux missionnaires de pareils reproches.

Il y avait un moyen bien simple de profiter des bonnes dispositions de nos chrétiens et des sympathies d'un nombre considérable de païens, c'était de s'avancer rapidement dans l'intérieur du pays et de mettre ainsi nos alliés naturels en état de nous servir. On prit justement le contre-pied d'une mesure si sage; on s'immobilisa à Tourane, et plus tard à Saïgon. On attendait les chrétiens, qui ne vinrent pas, et qui ne pouvaient pas venir; mais on n'attendait pas les fièvres, les insolations, les nostalgies et le choléra, qui décimèrent nos malheureux soldats, démoralisés par leur inaction même, abandonnés sans installation, sans baraquements, presque sans vivres, sur une plage insalubre, au milieu de la saison des pluies.

De cette situation déplorable que, l'on s'était faite par sa faute, résultèrent des murmures, des plaintes, du découragement chez les soldats et même chez les officiers. Des tiraillements pénibles se manifestèrent entre les chefs de l'expédition et Mgr Pellerin. Celui-ci, voyant que ces fatales lenteurs perdaient tout et que des centaines de chrétiens payaient chaque jour de leur tête notre indécision, priait, suppliait qu'on voulût bien se hâter, car la persécution grandissait à chaque instant et multipliait les ruines. L'amiral, de son côté, excédé de la situation sans issue dans laquelle il

Digitized by Google

s'était mis et ne voulant pas convenir de son tort, ne pouvait voir sans chagrin auprès de lui un prélat dont la seule présence devait lui peser comme un remords. Comme il arrive d'habitude dans les situations trop tendues, le dissentiment s'accentua de jour en jour. M. Rigault de Genouilly, se regardant, à bon droit, comme seul responsable vis-à-vis de l'empereur et du pays, songea sérieusement, ses dépêches en font foi, à se débarrasser d'un témoin gênant, en l'envoyant sur un transport à Hong-kong. Mgr Pellerin lui épargna cette inconvenance; abreuvé d'amertumes et de dégoûts, il prit le parti de se retirer de lui-même au collège de Pinang, où il mourut pieusement, le 13 septembre 1862. Il avait eu, un peu auparavant, la consolation de voir le succès final de cette malheureuse et interminable expédition, puisque la paix fut signée le 5 juin de cette même année; mais les dernières nouvelles qu'il reçut sur son lit de mort lui montraient l'Église d'Annam à peu près détruite.

On peut affirmer sans exagération que cet infortuné prélat mourut de chagrin, en voyant que cette expédition qu'il avait provoquée pour assurer la liberté religieuse aux chrétiens, avait abouti, en définitive, à la ruine de ces belles Églises. C'est que notre siècle est mal préparé pour ces grandes expéditions religieuses, qui furent autrefois l'honneur de la France catholique. Le courage de nos soldats n'a pas changé, mais l'esprit n'est plus le même; la foi de nos pères n'est plus là pour l'enflammer et le soutenir. L'épée des croisades, l'épée de Charlemagne, et de saint Louis, est lourde aux mains des fils de Voltaire !

Prise de Saïgon (18 février 1859). — Au bout de cinq mois, l'amiral Rigault de Genouilly commença à comprendre qu'il ne pouvait plus longtemps s'immobiliser à Tourane. On n'avait pas fait un pas en avant, et la position n'était plus tenable, car les Annamites commençaient à mépriser très fort

Digitized by Google

ces fameux barbares d'Occident dont le prestige moral était complètement tombé. Il fallait donc absolument faire quelque chose, pour sortir de l'impasse où l'on s'était engagé.

Le plus simple, puisqu'on ne croyait pas pouvoir monter à Hué, eût été d'aller au Tong-king, où les sympathies de près de quatre cent mille chrétiens et l'esprit général de la population, très opposée aux *Nguyen* de Cochinchine, nous eussent fourni une base solide d'opérations. Mais il était dit que dans cette malheureuse expédition tout se ferait au rebours du bon sens. Les missionnaires, s'appuyant sur la connaissance qu'ils avaient des dispositions des habitants, conseillaient d'aller au Tong-king; ce fut une raison suffisante à l'amiral de tourner le dos à ce pays et de venir à Saïgon, où la population chrétienne beaucoup moins considérable, vingt-sept mille âmes, ne promettait aucun appui sérieux; de plus, la population païenne, fort attachée aux *Nguyen*, qui sont originaires de ce pays, nous était entièrement hostile.

Le 2 février 1859, l'amiral laissant à Tourane une partie de ses forces, s'embarqua pour Saïgon, avec deux corvettes à vapeur, trois canonnières, un navire espagnol, trois transports et quatre navires de commerce. Le 11, il forçait l'entrée du cap Saint-Jacques défendue par plusieurs batteries et remontait la rivière de Saïgon.

Martyre de M. Paul Loc (13 février 1859). — L'alarme fut vive dans cette ville, quand on apprit que les navires français avaient forcé l'entrée du cap et qu'ils approchaient. Ce fut pour les mandarins, et aussi pour les pauvres chrétiens détenus en grand nombre dans la citadelle, un moment de panique et d'angoisse indescriptibles.

Il y avait alors dans les prisons de Saïgon un jeune prêtre annamite, nommé Paul Loc; il avait été arrêté à Thi-nghe, le 13 décembre précédent, et l'on n'avait pas encore eu le temps d'achever l'instruction de sa cause. Les grands mandarins, en

Digitized by Google

apprenant l'approche des Français, prirent sur eux de précipiter l'exécution.

Le 13 février, alors que les navires remontaient déjà le Dong-naï, les juges le firent appeler à l'improviste et lui signifièrent sa sentence de mort. Il suivit avec joie les soldats chargés de le conduire au supplice; mais la confusion était déjà telle à cette heure, qu'on ne prit pas le temps de le mener jusqu'au lieu ordinaire des exécutions. Il fut décapité aux portes de la citadelle, à l'angle de la rue Nationale et du boulevard Chasseloup-Laubat.

Le soir, les chrétiens de Cho-quan vinrent enlever le corps, pour lui donner une sépulture convenable. Ces précieux restes ont été exhumés, lors des informations juridiques pour le procès de canonisation; ils sont en ce moment sous la garde des sœurs de Saint-Paul de Chartres, à la Sainte-Enfance de Saïgon. Paul Loc a été déclaré vénérable par Léon XIII le 13 février 1879.

Les autres prisonniers chrétiens de moindre importance furent évacués sur Bien-hoa. Nous verrons plus tard ce qu'ils devinrent.

Cependant la tête du vicaire apostolique. Mgr Lefebvre était mise à prix, et l'on faisait les plus actives recherches pour le découvrir dans les environs de Saïgon, où l'on savait qu'il se cachait. Il était alors dans la chrétienté de Thi-nghe; sa retraite ayant été dénoncée, il se réfugia dans les rizières de Rach-bang, au-dessous du fort du Sud. L'alarme était si générale et les poursuites si vives que, malgré le dévouement de nos chrétiens, le malheureux prélat en était venu à ne plus pouvoir trouver une maison où se réfugier. La position n'était plus tenable; après avoir erré deux jours dans les rizières et dans les brousses, le vicaire apostolique, épuisé par ces fatigues inouïes et une opiniâtre dysenterie, allait se livrer pour en finir, lorsqu'un homme de cœur, nommé Thê, le sauva au péril de ses jours.

Digitized by Google

Le 15 février au soir, profitant d'un moment où la lune était voilée de nuages, l'évêque se glissa dans une petite barque avec son sauveur, qui s'était, pour la circonstance, revêtu d'un costume complet de milicien annamite; on jeta sur le prélat, couché au fond de l'esquif, une méchante natte et, à travers les mille détours des arroyos, on arriva au Dong-naï. Vingt fois, dans cette course aventureuse, la petite embarcation avait été hélée par des postes avancés; mais à chaque fois, Thê, avec un sang-froid imperturbable, avait répondu: « C'est un soldat malade qni retourne chez lui, » et on les avait laissé passer.

Enfin les voilà arrivés au fleuve, ils sont sauvés et se laissent doucement descendre au courant. Ils ne tardèrent pas à distinguer, dans les ombres de la nuit, trois gros navires à l'ancre au milieu de la rivière.

Cependant, on faisait bonne garde sur le pont; du plus loin qu'on les aperçut: « Holà! du canot, leur cria-t-on, qui êtes vous? »

L'Annamite, ne comprenant pas le français, n'avait garde de répondre, et Mgr Lefebvre tout à la joie de sa délivrance inespérée, n'entendait rien; la sentinelle abaisse son fusil dans la direction de l'esquif et fait feu.

— Eh! Monseigneur, répondez donc, s'écrie son conducteur; voilà qu'on nous tire dessus!

L'évêque sort de sa rêverie, mais soit qu'il n'eût pas bien compris ce qu'on demandait de lui, soit que dans ce moment d'émotion il ne sut que répondre, il entonne à pleine voix un vieux chant français bien connu de nos matelots. Grande fut la surprise sur le navire; l'officier de quart se précipite à la coupée.

— Mais qui êtes-vous donc?

— Je suis le vicaire apostolique de Saïgon, et je viens me réfugier à votre bord.

En même temps la petite barquette accoste; l'évêque monte sur le navire, où il est reçu avec les égards dus à sa dignité et

Digitized by Google

à sa personne. A cette époque de sa vie, Mgr Lefebvre était un grand et beau vieillard, mais les privations et les angoisses de ces derniers jours unies à la maladie l'avaient rendu méconnaissable. Le vénérable prélat était pieds nus, vêtu d'un pauvre habit annamite, le visage défait et le corps brisé par la fatigue et l'émotion. Nos officiers lui prodiguèrent, avec une délicatesse toute française, les soins que réclamait son état, et il ne tarda pas au milieu de ses compatriotes à se remettre de tous les maux qu'il avait soufferts.

Quant au courageux Thê, son sauveur, il ne pouvait plus sans s'exposer à une mort certaine, retourner à Saïgon. Il resta donc à bord, et, pour ne pas attirer l'attention des Annamites sur la fuite de Mgr Lefebvre, on eut soin de couler la petite barquette qui l'avait amené. Plus tard, en récompense de sa belle action, Thê fut élevé par le gouverneur de Saïgon à la charge de chef de canton.

La présence à bord de Mgr Lefebvre et les renseignements que le prélat s'empressa de donner à nos officiers leur furent très utiles, car jusqu'alors ils avaient marché en tâtonnant, ignorant le pays, les défenses de la place et la résistance qu'elle pouvait nous opposer. Le 16 février, au soir, les navires étaient en vue de Saïgon; le 17, nos soldats occupaient les deux forts du sud, l'un, qui subsiste encore, au-dessous de Xom-chieu, l'autre dont l'emplacement est indiqué encore par un groupe de grands arbres, en avant de Thu-thiem; le 18 enfin, le commandant Martin des Pallières, à la tête d'une petite troupe de soldats, plantait le drapeau français sur les murs de la citadelle. Après avoir subi un commencement de bombardement, les mandarins avaient évacué la citadelle à la hâte, en mettant le feu aux magasins; Saïgon était à la France.

Après ce brillant succès, obtenu si facilement, il semble qu'il n'y avait qu'à marcher en avant; mais l'esprit d'indécision, qui depuis le commencement avait fait tant de mal, reprit bien vite le dessus, et l'on s'immobilisa à Saïgon comme on avait

Digitized by Google

fait à Tourane. L'amiral Rigault de Genouilly retourna bientôt à ce poste, laissant le capitaine de frégate Jauréguibéry chargé de garder notre nouvelle conquête, avec un petit corps de troupes absolument insuffisant pour entreprendre quoi que ce soit. N'ayant pas même assez de monde pour occuper la citadelle, le nouveau commandant fut forcé de la démanteler, de peur qu'elle ne retombât aux mains de l'ennemi, et il demeura bloqué dans l'espace étroit qui s'étend de l'arroyo de l'Avalanche à Cho-lon, et de la rivière de Saïgon à la plaine des Tombeaux.

Les chrétiens autour de Saïgon (1859). — L'année 1859 s'écoula dans ces tristes attermoiements. Saïgon était à nous, mais le vide s'y était fait à notre approche. Les généraux ennemis fermaient tous les passages, et les peines les plus sévères menaçaient quiconque aurait tenté de communiquer avec les étrangers. Cependant le petit corps d'expédition laissé dans la ville avait besoin de vivres frais. Où et comment s'en procurer ?

Ce furent les chrétiens qui, au milieu des difficultés des premiers jours, vinrent au secours de nos compatriotes.

Aussitôt après la prise de Saïgon, Mgr Lefebvre s'était empressé d'appeler auprès de lui tous les néophytes des environs, qui ne pouvaient plus tenir dans les villages païens. Il leur conseilla de se réunir sous la protection du drapeau français et, pour payer leur dette de reconnaissance à leurs libérateurs, de faire tous leurs efforts pour leur procurer de l'intérieur, les vivres dont ils avaient besoin. Les fidèles obéirent avec joie à l'appel de leur évêque et, plus d'une fois, ils exposèrent généreusement leur vie, afin de procurer à nos soldats des subsistances.

Le vicaire apostolique s'établit à cette époque dans une maison abandonnée, sur le territoire qui forme aujourd'hui la chrétienté de Xom-chieu, et les fidèles se groupèrent autour

Digitized by Google

de lui en village, dans tout l'espace compris entre le fort du Sud et l'arroyo de Cho-lon. Plus tard, de nouveaux fugitifs étant arrivés de l'intérieur, ils s'établirent de l'autre côté de la rivière et formèrent le premier noyau de la chrétienté de Thu-tiem. Quand nos compatriotes évacuèrent Tourane, en 1860, ceux des habitants de la côte qui s'étaient compromis à notre service, les païens aussi bien que les chrétiens, les suivirent à Saïgon, car ils savaient bien ce qui les attendait, s'ils retombaient jamais sous la main de leurs mandarins; ces pauvres exilés s'établirent au nord de la ville, entre la citadelle et le pont de l'Avalanche; ce fut le noyau de la chrétienté de Tan-dinh.

Plusieurs milliers de chrétiens vinrent ainsi tout naturellement se réfugier à l'ombre de notre drapeau; ce qui fait qu'autour de Saïgon, il y a toute une ceinture de chrétientés qui se touchent comme nos paroisses de France. A l'exception de Cho-quan et de Thi-nghe, qui existaient longtemps auparavant, ces agglomérations de chrétiens se sont formées à l'époque de la prise de Saïgon. Les pauvres fugitifs arrivèrent auprès de leur évêque, après avoir tout perdu, et quelquefois à peine couverts de quelques haillons. Aussi pendant les premières années, ce ne fut pas une des moindres sollicitudes du vicaire apostolique, que de venir en aide à ces infortunés dépouillés par la persécution de tout ce qu'ils possédaient. Même aux portes de Saïgon, à côté des soldats français, la persécution sévissait ardente, implacable, le sang coulait dans tous les prétoires et la mission de Cochinchine occidentale devait, comme je le dirai ailleurs, donner encore plus d'un martyr au ciel. Comment s'en étonner? L'expédition avait été si mal conduite, dès le début, que le mépris avait succédé à la crainte; les mandarins de Tu-duc croyaient et disaient qu'il n'y avait pas à se gêner avec les Français. En Annam, aussi bien qu'en Chine, le prestige moral est tout; malheur à qui le perd par sa faute!

Digitized by Google

Pendant que nos soldats, étroitement bloqués dans Saïgon, ne pouvaient pas s'écarter à cent mètres des avant-postes, sans s'exposer à être assassinés, l'amiral Rigault de Genouilly essayait de négocier à Tourane avec les mandarins ; mais on s'était montré trop faible et trop indécis pour pouvoir en imposer; les pourparlers traînèrent en longueur, mais sans aboutir.

Le 15 septembre 1859, l'amiral, fatigué de cette longue inaction, reprit les hostilités et voulut rompre le cercle de fer dans lequel il s'était laissé enfermer. Nos soldats n'eurent qu'à se montrer pour enlever les retranchements de l'ennemi et le rejeter sur la route de Hué; puis on retomba dans l'inaction.

L'amiral Page (novembre 1859). — Enfin arriva le terme du commandement de l'amiral Rigault de Genouilly. Le 1er novembre 1859, il remit la direction de l'expédition aux mains de l'amiral Page et rentra en France. Il y avait juste quatorze mois qu'il était débarqué en vainqueur sur la plage de Tourane; il laissait derrière lui une armée démoralisée, un ennemi plein de jactance, une expédition compromise, non pas tant peut-être en elle-même que dans l'opinion publique. Ces fâcheux débuts devaient rendre difficile la tâche de ses successeurs.

Disons néanmoins qu'il serait injuste de ne pas faire une part très large aux difficultés d'une expédition militaire, dans un pays entièrement inconnu, avec des ressources très limitées. Si l'amiral Rigault de Genouilly montra, surtout au début, une hésitation fâcheuse et qui devait attirer sur nos missions des calamités effroyables, nous ne devons pas oublier qu'en fin de compte, c'est à lui que la France doit Saïgon. Aussi son souvenir est resté honoré dans cette belle colonie de Cochinchine qu'il a donnée à notre pays, et c'est à bon droit qu'on lui a élevé une statue, aux bords de ce fleuve de Saïgon sur lequel le premier il fit flotter le drapeau français.

Digitized by Google

Disons aussi, et ce ne sera que justice, que, dans la position difficile où il s'était mis, il fit ce qu'il put pour atténuer les malheurs des chrétiens, et qu'il reçut toujours avec un généreux empressement ceux de nos néophytes et de nos confrères qui purent se réfugier à son bord. Il eut tort d'attendre de nos néophytes un concours matériel qu'ils ne pouvaient évidemment pas lui donner; mais s'il se trompa sur ce point, ce fut de la meilleure foi du monde et parce qu'il ne connaissait pas la situation vraie des chrétiens de l'intérieur. Il n'y eut, de sa part, ni mauvaise volonté, ni hostilité préconçue contre le christianisme.

Le 18 novembre, le nouveau commandant en chef s'empara avec vigueur des forts de Khieu-san, qui défendent l'entrée de la rivière de Hué. Il est probable qu'il aurait poursuivi son succès et amené rapidement la signature d'un traité avec l'Annam, si les longues hésitations et les rapports défavorables de l'amiral Rigault de Genouilly n'avaient dégoûté l'empereur de l'expédition de Cochinchine.

On en voulait aux missionnaires d'avoir représenté comme facile une entreprise qui durait depuis plus d'une année, sans autres résultats que de nous faire occuper, à Saïgon et à Tourane, une lisière étroite de terrain, sur laquelle nous étions comme bloqués. Au lieu de faire tomber la responsabilité sur qui de droit et de réfléchir que chaque fois qu'on avait voulu combattre, on avait facilement été vainqueur, ce qui confirmait les appréciations de Mgr Pellerin, l'empereur qui, du reste, était tout entier aux préoccupations de la guerre d'Italie, bien autrement sérieuse pour lui, se fatigua d'une expédition lointaine, qui paraissait alors sans issue, et des ordres formels venus de Paris enjoignirent à l'amiral Page d'évacuer Tourane et de se concentrer sur Saïgon. L'évacuation eut lieu, en effet, le 20 mars 1840.

Ainsi, après dix-huit mois de tâtonnements, après avoir été vainqueurs, chaque fois qu'on avait voulu se donner la peine

Digitized by Google

de combattre, nous nous retirions sans lutte, sans défaite, et nous perdions du même coup, avec le prestige des premières victoires, l'avantage d'une position acquise, qui menaçait la capitale et nous mettait à même de terminer la guerre en peu de jours, si nous nous décidions jamais à tenter une pointe hardie sur Hué. Cette décision fut blâmée sévèrement par presque tous nos officiers; comme l'écrivait, quelques années après, un de ceux qui connaissaient mieux le pays, « on ne peut s'empêcher de déplorer l'indécision qui semble avoir caractérisé la direction de cette première expédition. » (Vial, *Les premières années de la Cochinchine,* ch. IV.)

Mais le résultat le plus triste de cet abandon, ce fut l'effet moral produit sur les Annamites: une défaite complète n'eût pas été plus désastreuse. Le roi lança de tous côtés des proclamations, pour annoncer à son peuple qu'il avait fait fuir honteusement les barbares et pour presser l'extermination des chrétiens, qu'on regardait, non sans raison, comme leurs alliés. Voici un spécimen des ignobles calomnies qui, par l'ordre de Tu-duc, furent affichées en gros caractères dans tous les marchés du royaume, afin de les mettre à la portée des derniers du peuple. Quelque répugnante qu'en soit la lecture, il est bon que l'on sache en France à quoi l'on s'expose, quand on recule devant ces populations, dont l'orgueil national n'a d'égal que leur lâcheté devant ceux qui sont forts.

« Les voilà donc partis, ces barbares d'Occident, ces êtres malfaisants et cupides, qui n'ont d'autre inspiration que le mal, d'autre but qu'un gain sordide; les voilà partis, ces monstres qui se nourrissent de chair humaine et se font des habits avec la peau de ceux qu'ils ont dévorés. Pirates aussi ineptes que couards, ils ont été mis en fuite par nos vaillants soldats, et se sont sauvés comme des chiens, la queue entre les jambes.

« Mais comme il est probable qu'ils reviendront encore molester notre bon peuple, il est nécessaire de prendre d'a-

Digitized by Google

vance de mesures pour les repousser de nouveau. La plus urgente est d'extirper jusqu'à la racine cette religion infâme et perverse, que suivent quelques-uns de nos sujets indignement trompés; les barbares n'ayant plus l'appui de ces imbéciles, ni personne pour leur fournir des vivres, seront forcés par la faim de s'en retourner d'où ils sont venus.

« En conséquence, finissez-en vite avec les ministres de cette fausse religion; incarcérez tous les chrétiens notables, forcez les autres à bâtir des temples aux esprits, imposez-leur des maîtres qui leur apprendront, à leurs frais, les formules de nos prières et la manière d'offrir les sacrifices; obligez tous les habitants, jeunes et vieux, hommes et femmes, à fouler aux pieds la croix; si quelqu'un s'y refuse, qu'il soit envoyé en exil perpétuel dans une autre province. Enfin, abattez les arbres, détruisez les haies de bambous qui entourent les villages suspects, afin que l'on puisse voir de loin tout ce qui se passe à l'intérieur et que nul ne se flatte de transgresser mes ordres sacrés. »

On conçoit l'effet de pareils placards sur une population surexcitée, la joie insultante de nos ennemis, le désespoir et l'humiliation des chrétiens, nos amis. Ces infortunés, déjà démoralisés par la souffrance, s'imaginèrent qu'ils étaient abandonnés, et les missionnaires eurent bien de la peine à les empêcher de maudire ceux qui étaient venus si mal à propos les compromettre; les païens, qui au commencement de l'expédition étaient, en grand nombre, bien disposés à l'égard de nos compatriotes, se détournèrent avec mépris de ces étrangers funestes, qui ne savaient que mettre leurs alliés dans l'embarras et se retirer sans combattre.

Expédition de Chine (1860). — Si encore on n'avait évacué Tourane que pour agir vigoureusement à Saïgon, mais une nouvelle complication devait occuper ailleurs toutes nos forces, pendant la durée de 1860 : nous étions en guerre avec

Digitized by Google

la Chine. Non pas que la Chine, qui nous craignait alors davantage qu'elle ne semble le faire aujourd'hui, ait tenté d'intervenir, à propos de notre expédition en Cochinchine; non, ce fameux protectorat de l'Annam, dont elle fait si grand étalage à cette heure, ne semble pas l'avoir beaucoup préoccupée alors; elle nous avait laissés, sans réclamation, nous installer à Tourane et à Saïgon, ce qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler aujourd'hui. Ce n'était pas la Chine qui nous avait déclaré la guerre; c'était nous qui, toujours chevaleresques, avions cru devoir intervenir, pour réclamer l'exécution trop négligée des traités précédemment conclus, et surtout pour aider nos alliés, les Anglais, à venger la défaite qu'ils avaient essuyée, l'année précédente, devant les forts de Ta-kou. Quoi qu'il en soit, il faut avouer que le moment de nous lancer dans une nouvelle guerre était assez mal choisi, tant que nous étions retenus par notre expédition de Cochinchine, sans parler de notre aventure au Mexique, qui devait absorber tant de millions et tant de vies bien plus précieuses encore! En entreprenant, à la fois, tant d'expéditions lointaines, il était bien à craindre que l'on n'en négligeât quelqu'une; ce fut celle de Cochinchine qui fut sacrifiée.

Le contre-amiral Charner avait été nommé commandant en chef de toutes nos forces navales dans les mers de Chine. Avant de partir pour Tien-tsin, il choisit le capitaine de vaisseau Dariès pour commander à Saïgon et lui laissa huit cents hommes. Ce petit corps était enfermé au milieu d'une armée de vingt mille soldats annamites, qui formaient une sorte de camp retranché, dans lequel nous étions comme prisonniers. Ce fut pour nos troupes l'époque la plus difficile de l'expédition. Dans le courant de 1860, les Français restèrent une fois jusqu'à cinq mois sans recevoir de nouvelles du dehors.

Heureusement le commandant Dariès était un officier d'une énergie peu commune; il sut maintenir sa petite poignée de

Digitized by Google

soldats et repousser les attaques de l'ennemi, chaque fois qu'il se présenta pour essayer de nous jeter au fleuve.

La principale de ces attaques eut lieu dans la nuit du 3 au 4 juillet 1860. L'armée annamite, massée dans la plaine des Tombeaux, essaya de couper nos communications avec la ville chinoise de Cho-lon, d'où nous tirions presque toutes nos subsistances. Le point attaqué fut la pagode des clochetons, située aux portes de Cho-lon. Il y avait là une petite garnison de cent soixante soldats, qui tinrent courageusement contre les masses profondes qui les assaillaient de tous côtés; les assiégeants étaient plus de trois mille, vingt contre un.

Malgré leur bravoure, nos soldats allaient être écrasés sous le nombre, quand retentit le clairon d'une colonne de renfort qui accourait au pas de course. En entendant, au milieu de la nuit, les détonations de l'artillerie, l'inquiétude avait été grande à Saïgon. Le commandant Dariès et le colonel espagnol Palanca réunirent à la hâte cent cinquante hommes, tout le personnel dont ils pouvaient disposer, laissèrent dans la ville vingt hommes de garde seulement, distribuèrent quarante carabines aux malades de l'hôpital et coururent au secours de leurs camarades. A leur approche, l'ennemi, déjà fatigué de la longue résistance des assiégés, se débanda et prit la fuite dans la direction de ses retranchements. Ce beau fait d'armes releva un peu notre prestige aux yeux des indigènes et nous permit d'attendre la fin de l'expédition de Chine. La paix ayant été signée à Péking, au mois d'octobre 1860, l'amiral Charner arriva avec des renforts à Saïgon le 7 février suivant et s'occupa aussitôt de débloquer la place.

Saïgon débloqué (février 1861). — Dans les journées du 25 et du 26 février 1861, les Français s'emparèrent des lignes de Chi-hoa, qui s'étendaient du pont de l'Avalanche à la hauteur de Cho-quan, tout le long de la plaine des Tombeaux, au nord de la ville. L'ennemi comptait vingt et un mille soldats

Digitized by Google

réguliers, quatre mille gardes nationaux, plus quinze mille hommes, qui gardaient deux forts chargés de défendre le cours supérieur de la rivière. Les Français et les Espagnols réunis avaient un effectif total de huit mille hommes. On se mesura donc dans la proportion d'un Européen contre cinq indigènes[1]. Le succès décisif que l'on remporta, malgré l'acharnement désespéré avec lequel combattirent les Annamites, était une preuve nouvelle de l'immense supériorité de nos forces, et de ce que l'on eût pu faire depuis longtemps, si on avait voulu rapidement pousser l'expédition.

Saïgon était débloqué et désormais à l'abri d'un coup de main. L'amiral Charner s'empressa de profiter de son succès en occupant toute la province; les Français s'établirent successivement et sans résistance à Tong-keou, Hoc-mon, Trang-bang, Tay-minh. En moins d'un mois, tous les villages de la province avaient fait leur soumission. Partout les populations annamites laissées à elles-mêmes nous accueillaient, sinon avec enthousiasme, au moins avec cette résignation passive de l'Asiatique, habitué par éducation à s'incliner toujours devant le fait accompli et à se soumettre aux décrets du ciel.

Le mois suivant, l'amiral occupait la province de My-tho, à l'exception de l'arrondissement de Go-cong, d'où la famille royale est originaire, qui, longtemps encore, devait rester hostile aux Français et servit de refuge à tous les mécontents.

Son successeur, l'amiral Bonnard, s'empara successivement des provinces de Bien-hoa (décembre 1861) et de Vinh-long (avril 1862).

Puis on sembla oublier complètement que la France n'était venue en Annam que pour protéger les chrétiens. Aucune réclamation ne se fit entendre contre les fureurs de la persécution arrivée dans tout le royaume au paroxysme; aucune

1. Vial, ouvrage déjà cité.

Digitized by Google

négociation ne fut entamée pour essayer, au moins, d'arrêter les massacres; on laissa tranquillement le roi Tu-duc achever la ruine de nos églises, et l'on s'occupa exclusivement de s'établir à Saïgon, le chef-lieu de notre nouvelle colonie. De religieuse l'expédition était devenue purement politique.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de ce revirement. En France, l'heure des ménagements envers l'Église était passée: on était au lendemain de la guerre d'Italie, à la veille de Castelfidardo. Les préoccupations publiques, même dans le monde religieux, étaient ailleurs. Eh! qui donc, chez nous, pensait à la pauvre Église égorgée d'Annam, à l'heure où Pie IX en était aux premières stations de sa voie douloureuse?

Mais Dieu n'oubliait pas nos malheureux néophytes. A Saïgon, on était sans nouvelles de ce qui se passait dans l'intérieur du pays; on savait seulement que le sang chrétien continuait de couler à flots. De temps en temps, on voyait arriver au chef-lieu de la colonie quelque missionnaire échappé au martyre, quelques séminaristes, quelques chrétiens, qui avaient tout bravé pour fuir les persécuteurs. On donnait de bonnes paroles, on faisait des promesses, sans grande intention, je le crains, de les tenir.

Tout à coup, dans les premiers jours de mai 1862, on apprit par des marchands chinois que Tu-duc consentait enfin à traiter. Une corvette à vapeur fut envoyée à Tourane et ramena deux ambassadeurs munis de pleins pouvoirs. Le traité fut signé à Saïgon le 5 juin suivant. Il était presque exclusivement politique, car depuis quatre ans, l'expédition avait singulièrement dévié de son but primitif. La France acquérait les trois provinces de Bien-hoa, de Saïgon et de My-tho; celle de Vinh-long devait être rétrocédée à l'Annam, après pacification complète. Une indemnité de vingt millions, payable en dix annuités, fut stipulée en faveur de la France et de l'Espagne, pour couvrir les dépenses de l'expédition. Enfin la liberté

Digitized by Google

religieuse était promise aux chrétiens et aux missionnaires. Le but qu'on s'était d'abord proposé était donc, au moins en partie, atteint, mais à quel prix? C'est ce que mes lecteurs verront dans le chapitre qui va suivre.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME

L'AGONIE D'UNE ÉGLISE (1858-1862).

Situation générale (1858). — Il faudrait l'éloquence et les larmes du Prophète qui chanta les dernières douleurs de Jérusalem, pour raconter l'histoire de l'Église annamite, pendant ces jours de deuil qui s'étendent de l'arrivée des Français au traité de 1862. Ce fut une crise effroyable, un désastre qui rappelle les heures les plus sombres de la ruine de l'Église du Japon. On put croire un moment que toutes nos chrétientés allaient s'abîmer dans le sang, et si Dieu n'avait abrégé ces jours d'épreuves, *propter electos*[1], nul doute que ces belles et florissantes Églises, qui comptaient, au début de la crise, près de cinq cent mille fidèles, n'eussent été complètement anéanties. Hélas ! les jours d'épreuve ne durèrent que trop longtemps et amenèrent avec eux des désastres irréparables. Au bout de vingt-cinq ans, c'est à peine si ces Églises infortunées ont pu se relever et retrouver en partie leur ancienne prospérité !

La présence de nos compatriotes changeait complètement, je l'ai dit, le caractère de la persécution, de religieuse elle devenait politique ; les chrétiens n'étaient plus simplement les sectateurs d'une religion odieuse, qui s'excommuniaient de la

1. A cause des élus (Évangile).

Digitized by Google

vie civile et de la famille, en refusant le culte aux ancêtres, c'étaient les amis de l'étranger, c'étaient des traîtres et des rebelles, qui avaient appelé les envahisseurs de leur pays. Leurs dénégations, leurs preuves même de patriotisme ne pouvaient rien, devant des juges prévenus, contre ce raisonnement: « Les Français sont à Tourane et à Saïgon; ils réclament pour vous la liberté religieuse, vous êtes leurs amis; donc c'est vous qui les avez appelés. » Il faut bien avouer que les apparences y étaient.

De là, le caractère atroce, implacable de cette persécution; de là aussi ces haines qui subsistent encore, hélas! parmi la population païenne; devenir chrétien n'est plus seulement affaire de religion, c'est affaire de nationalité; c'est comme l'équivalent de se faire Français. On comprend dès lors l'éloignement des classes intelligentes et lettrées contre la religion des étrangers. Conclusion: il ne faut jamais, même avec les intentions les plus pures et les plus droites, mêler ensemble la religion et la politique, parce que la politique compromet la religion.

Édits de persécutions (1857-1861). — Ceci, bien entendu, n'excuse pas les bourreaux, mais donne l'explication de l'effroyable acharnement qu'ils déployèrent dans la lutte. En même temps que le roi promettait quatre barres d'argent[1] et le grade de capitaine à quiconque tuerait un Français, il lançait édits sur édits contre les fidèles. Voici le résumé des principaux:

Édit du 7 juin 1857

« La religion perverse de Jésus a d'abord été apportée en Chine, du temps des Minh, par un certain Loi-ma-doi[2]; en-

1. 320 francs.
2. Le P. Ricci, jésuite.

Digitized by Google

suite elle s'est propagée dans notre pays, sous la dynastie des Lê. Cette religion fausse commença par s'introduire furtivement parmi les populations ignorantes qui habitent les rivages de la mer; ces gens simples et sans lettres furent séduits par les ruses et l'argent des prédicateurs. Ceux-ci achetèrent plusieurs grands terrains incultes qu'ils défrichèrent et où ils établirent de beaux villages, ils construisirent des greniers à riz, des églises pour exercer le culte et enseigner leur mauvaise doctrine. Le peuple s'est attaché à eux avec passion et leur est soumis en tout.

« Peu à peu cette mauvaise doctrine s'est répandue par tout le royaume, et maintenant environ les quatre dixièmes de notre peuple en sont infectés [1]. Ils ont beaucoup de partisans cachés parmi les mandarins et les soldats et, si nous n'y prenons garde cette peste finira par envahir tout le royaume. »

Après avoir rappelé tous les efforts que lui et ses prédécesseurs ont inutilement multipliés pour détruire le christianisme, le roi blâme sévèrement la vénalité de ses mandarins, qui ménagent cette *canaille;* arrive enfin le dispositif :

« Quant aux simples chrétiens, ordre est donné aux chefs de village de travailler à leur conversion, en leur faisant observer les cérémonies pour le mariage, les funérailles, le culte des ancêtres et celui des esprits tutélaires de chaque commune. Un délai d'un an est accordé pour cela; passé ce temps, on laissera en paix les chrétiens revenus de leurs erreurs; ceux qui auront persévéré dans le mal seront marqués sur les deux joues des caractères *ta dao* (religion perverse) et le nom de leur préfecture.

« Pour vaincre leur obstination, on fera de nouveaux efforts pendant un an, après quoi, ceux qui sont incorrigibles seront

1. Tu-duc exagère visiblement; la proportion pour la Cochinchine seule était un chrétien sur cent, et pour la Cochinchine et le Tong-king réunis, un sur cinquante.

Digitized by Google

condamnés, les hommes à servir dans la milice, les femmes à être domestiques des mandarins. Les chefs de village, qui auront bien rempli leur devoir et converti beaucoup de ces imbéciles, auront une récompense proportionnée à leurs mérites; les autres seront punis par la perte de leurs dignités. »

Cet édit regarde le simple peuple; au mois d'octobre 1859, parut un édit spécial contre les notables de chaque chrétienté: ordre était donné de les arrêter tous et de les tenir prisonniers, au chef-lieu de chaque province. Cet édit fut tenu si secret qu'il fut impossible de s'en procurer un seul exemplaire, mais les missionnaires ne le connurent que trop par ses effets; dans toutes les provinces, on arrêta les catéchistes, les notables, tous ceux qui, par leur instruction ou leur position, étaient capables de soutenir les néophytes. Si l'on veut bien se rappeler ce que j'ai dit ailleurs de l'organisation de nos chrétientés, dans lesquelles, surtout en temps de persécution, tout repose sur les notables qui sont chargés de suppléer le prêtre, forcé de se tenir caché, on comprendra quelle perturbation amena dans toutes nos Églises l'arrestation simultanée des principaux chrétiens, à l'heure où leur présence eût été plus nécessaire pour soutenir et encourager les faibles.

Édit du 15 décembre 1859 contre les mandarins chrétiens

« La religion perverse des chrétiens cause des maux infinis. On ne peut l'assimiler aux autres sectes superstitieuses, lesquelles sont tolérées par le gouvernement, tandis que la première a toujours été sévèrement proscrite. Ceux qui observent cette religion forment une société particulière, et quoiqu'ils ne se soient pas ouvertement révoltés contre nous, il est évident qu'au fond du cœur ils sont attachés fortement au parti d'un autre royaume.

« C'est pourquoi, nous ordonnons qu'on fasse une recherche exacte de tous les mandarins qui appartiennent à cette secte maudite. Ceux qui l'auront abjurée sincèrement seront néan-

Digitized by Google

moins déchus de toute dignité. Quant à ceux qui refuseront de l'abjurer, les mandarins de lettres, du neuvième au dix-huitième degré, et les mandarins militaires, depuis le sixième degré et au-dessous, seront condamnés à être étranglés avec sursis. Tous ceux des degrés supérieurs seront étranglés sur-le-champ. Il faut donc procéder à une enquête générale, afin de découvrir jusqu'au dernier des fonctionnaires chrétiens. Tous ceux qui ne les accuseront pas ou qui les cacheront seront passibles de la même peine qu'eux. »

Dans le même mois de décembre 1859, parut un édit contre les soldats chrétiens : ceux-ci devaient être mis en demeure de fouler aux pieds la croix, avant d'aller combattre les *sauvages d'Occident*. Quiconque s'y refuserait serait marqué à la figure, chassé de l'armée et condamné à l'exil perpétuel.

Édit du 17 janvier 1860

« Depuis longtemps, la religion perverse de Jésus a pénétré dans ce royaume, elle s'est répandue partout et a séduit le peuple ; des édits sévères la prohibent ; quand les chrétiens sont dénoncés, on les punit sans miséricorde ; mais ces imbéciles sont si profondément aveuglés, qu'un grand nombre demeurent encore attachés à cette mauvaise doctrine.

« Quand les navires sauvages sont venus ici, sans aucun motif, et ont jeté le trouble et le désordre dans les provinces de Quang-nam et de Giadinh[1], sans cependant obtenir aucun succès, ils ont demandé d'abord à faire alliance avec nous et nous ont humblement prié d'accorder la liberté de religion. Il est donc évident que ces barbares n'ont pas d'autre intention en venant ici.

« Les sectateurs les plus influents de cette religion perverse pensent certainement qu'à la prière de ces sauvages nous révoquerons peut-être les édits qui la prohibent. Nous semmes

1. Tourane et Saïgon.

Digitized by Google

intimement persuadés qu'ils nourrissent cette espérance insensée au fond de leur cœur. Il faut donc les châtier une bonne fois, séparer le bon grain d'avec cette mauvaise herbe, le bon peuple d'avec cette canaille, afin d'anéantir ces espérances perfides.

« ..... Quant à ceux qui nourrissent dans leur esprit des sentiments hostiles, il faut les séparer, les disperser dans les villages voisins et les mettre sous la surveillance de bons gardiens. Nous ne parlons pas ici des vieillards, des femmes, des enfants, ni de ceux qui demeurent paisibles. Ainsi nous avons clairement désigné ceux qu'il faut emprisonner, ceux qu'il faut disperser et ceux qu'on doit laisser tranquilles.

« ..... Il y a des villages qui sont composés entièrement de cette canaille, il y en a d'autres où le bon peuple et la canaille sont en nombre égal, il y en a aussi où la canaille est peu nombreuse. Là où ils sont en majorité, il faut enfermer tous leurs chefs, ainsi que ces femmes déterminées[1] qui vont porter partout des lettres et des nouvelles. Pour les villages où la canaille est en petit nombre, le bon peuple de ces villages suffira à les garder.

« Tout ce que nous venons de dire regarde spécialement les préfets et sous-préfets. Ces mandarins doivent aussi faire le dénombrement de tous les garçons au-dessus de quinze ans et les passer en revue à des jours fixés, afin de s'assurer s'ils sont dans leurs villages. Si quelques-uns s'absentent, il faudra aussitôt arrêter leurs gardiens, les punir et les obliger à les retrouver ; autrement ils seront responsables et punis à leur place. Les préfets et sous-préfets qui seraient négligents seront punis aussi. C'est ainsi que nous arriverons à séparer les honnêtes gens des fourbes et les bons des méchants.

« Tous nos fonctionnaires doivent considérer attentivement ces prescriptions et s'y conformer avec soin. Si quelques-uns

1. Les religieuses indigènes.

Digitized by Google

suivent encore leurs idées particulières, comme par le passé, ils seront châtiés comme désobéissant aux lois. Ne voyez-vous pas que nous sommes forcés de nous fatiguer continuellement pour vous instruire? Pour tout le reste, qu'on se conforme aux anciens édits. »

Après avoir ainsi gourmandé la prétendue négligence de ses mandarins, Sa Majesté très païenne lança, au mois de juillet de la même année, un édit spécial contre les religieuses indigènes. Ces saintes filles rendaient assez de services pendant ces jours de deuil pour avoir droit aux honneurs d'une persécution particulière.

ÉDIT CONTRE LES RELIGIEUSES

« Les chrétiens sont une canaille bien endurcie ; il est bien difficile de les ramener à de meilleurs sentiments. Ils se servent de femmes perverses, qu'ils appellent vierges et sœurs, pour recéler les objets de culte et porter des nouvelles d'un lieu à un autre. Il faut faire usage des catalogues qu'on a dressés dans chaque province pour les surveiller..... On doit serrer la bride à ce mauvais peuple et défendre aux hommes, aux femmes, aux enfants de s'éloigner de chez eux. Il est défendu de donner des passe ports aux chrétiens, pour aller d'un lieu à un autre; ils doivent rester dans leurs villages, afin qu'on puisse les passer en revue et les exhorter à revenir dans la bonne voie. Si donc on vient à arrêter encore de ces mauvaises femmes qui vont sans cesse d'un lieu à un autre, il faut se conformer aux sentences déjà portées contre elles, dans les provinces d'Ha-noï et de Phu-yen[1], pour les punir, afin qu'elles se corrigent. »

Le 24 août 1860, nouvel édit pour gourmander la paresse des mandarins qui ne font pas assez d'apostats.

1. C'était l'exil à perpétuité et les travaux forcés, dans la maison des mandarins.

Digitized by Google

Enfin, vers la fin de cette année 1860, parut l'édit de dispersion générale des chrétiens. Le roi avait longtemps reculé devant cette mesure extrême, à cause de la perturbation générale qu'elle devait amener par tout le royaume; il s'y décida à la fin, malgré les représentations de ses plus sages conseillers.

Cet édit, qu'on peut appeler un décret d'extermination, était fort long et ressassait à satiété les blasphèmes et les infamies ordinaires contre la religion. La partie vraiment importante, je veux dire le dispositif peut, se résumer ainsi :

« Article premier. — Tous ceux qui portent le nom de chrétiens, hommes ou femmes, riches ou pauvres, vieillards ou enfants, seront dispersés dans les villages païens.

« Article 2. — Tout village païen est responsable de la garde des chrétiens qu'il aura reçus, dans la proportion d'un chrétien sur cinq païens.

« Article 3. — Tous les villages chrétiens seront rasés et détruits; les terres, jardins et maisons seront partagés entre les villages païens d'alentour, à la charge pour ceux-ci d'en acquitter les impôts.

« Article 4. — Les hommes seront séparés des femmes; on enverra les hommes dans une province, les femmes dans une autre, afin qu'ils ne puissent se réunir; les enfants seront partagés entre les familles païennes qui voudront les nourrir.

« Article 5. — Avant de partir, tous les chrétiens, hommes, femmes et enfants, seront marqués à la figure : on gravera sur la joue gauche les deux caractères *ta dao* (religion perverse) et sur la joue droite, le nom du canton et de la préfecture où ils sont envoyés, afin qu'ils ne puissent s'enfuir. »

C'était la fin ! ce décret, qui fut exécuté avec la dernière rigueur dans toutes les provinces, aurait amené en peu de temps la ruine complète de l'Église d'Annam, s'il avait été en vigueur seulement cinq ou six ans. Tel qu'il fut appliqué, il

Digitized by Google

causa dans toutes les chrétientés des désastres incalculables, Quand nos malheureux néophytes purent se réunir et rentrer chez eux, après la paix, près de cinquante mille chrétiens manquaient à l'appel, surtout parmi les enfants que les païens, moitié par pitié, moitié par fanatisme, avaient adoptés, pour les élever dans la haine de la religion de leurs pères.

Vingt ans plus tard, j'ai eu la douleur de rencontrer un certain nombre de ces apostats, fils et frères des martyrs de 1860 ; ils savaient qu'ils avaient été baptisés et que leurs parents avaient souffert pour la foi, mais l'impression de terreur dont ces scènes épouvantables les avaient frappés, quand ils se virent, au berceau, arrachés des bras de leurs mères, la haine qu'on avait pris soin de leur insuffler au cœur contre une religion qui avait causé la ruine de leur famille, étaient plus fortes que toutes mes exhortations pour les ramener à la foi de leurs pères. A tout ce que je pouvais leur dire ils ne savaient que répondre ce mot : *so*, j'ai peur. Les malheureux se souvenaient !

Il y eut d'autres édits de proscription, dans le cours de ces quatre années, mais j'ai donné les principaux. Il faut maintenant revenir sur nos pas, pour dire comment ils furent exécutés. C'est le martyrologe de l'Église d'Annam que j'entreprends d'écrire ici ; bien des actes y manqueront, d'abord parce qu'il est impossible de tout dire, et aussi parce qu'au milieu d'une pareille crise, on ne peut compter toutes les victimes ; mais j'en dirai assez, je l'espère, pour donner aux lecteurs chrétiens, auquels ce livre s'adresse spécialement, un aperçu de l'héroïsme que déployèrent nos chrétiens pendant ces tristes jours.

Cochinchine septentrionale. — La mission de Cochinchine septentrionale comprenant Hué, la capitale, et les provinces voisines, éprouva tout d'abord les effets de la persécution. Dès la première arrivée des vaisseaux français,

Digitized by Google

lors de la mission Montigny, la position des chrétiens et des missionnaires y devint fort critique (1856). Apprenant que la corvette *la Capricieuse*, était dans les eaux de Tourane, le vicaire apostolique, Mgr Pellerin, se résolut à tout braver pour se mettre en communication avec les Français et les renseigner sur la situation. Accompagné de M. Papin, un de ses missionnaires, il se lança bravement à travers vingt-cinq lieues de pays qu'il avait à franchir avant d'arriver à Tourane. Avec un morceau de toile peinte, l'évêque se tailla un semblant de pantalon européen, un gilet, une tunique d'officier de marine; à l'aide de quelques vieux galons de chasuble, il se confectionna une coiffure qui aurait bien voulu ressembler à un képi. Ainsi affublés et portant en main une longue vue, nos deux marins de contrebande se mirent en route pour rejoindre la corvette. Telle était, à ce premier moment, la terreur du nom français, que les nombreux postes annamites qu'ils rencontrèrent les laissèrent passer, sans oser les examiner de près.

Arrivé aux vaisseaux français, Mgr Pellerin, sur les conseils du commandant, se décida, comme je l'ai dit, à partir pour la France. Quant à M. Papin, son compagnon, il essaya de rentrer dans sa mission, mais sa barque ayant fait naufrage dans la baie de Tourane, il se sauva, comme il put, au milieu d'une petite chrétienté, située à une journée de là; dénoncé et poursuivi par les satellites, il fut forcé de s'enfuir dans les bois, où il mourut de privations le 18 octobre 1856.

Quelques jours après, on arrêtait à la capitale le chrétien le plus influent de la mission, le grand mandarin Michel Ho-dinh-hy, soupçonné d'être en rapport avec les navires étrangers, parce qu'il avait envoyé un de ses fils étudier au collège de Pinang. Le roi commanda de le soumettre à la plus terrible question, pour lui faire confesser ce prétendu crime, le forcer à l'apostasie et l'amener à avouer combien il y avait dans les provinces de mandarins et de soldats chrétiens, de prêtres indigènes et de missionnaires.

Digitized by Google

Ce mandarin fut inébranlable dans la confession de sa foi, mais sur les autres questions, la violence des tortures et les ruses des interrogateurs lui arrachèrent plus d'un aveu compromettant. Cette imprudence causa de nombreuses arrestations et produisit un grand trouble dans toute la mission. Vingt-neuf personnes furent arrêtées à cette occasion; douze succombèrent à la rigueur des tourments, mais dix-sept demeurèrent invincibles.

Comme M. de Montigny était encore à Tourane, Tu-duc, qui avait peur, ordonna de susprendre les tortures : « Laissez partir les Français, dit-il à ses mandarins; nous retrouverons toujours ces scélérats. » En effet, dès qu'on eut appris le départ du plénipotentiaire français pour Hong-kong, le prétoire se rouvrit, le 22 février 1857, et le sang recommença à couler.

Enfin le 30 avril, les juges portèrent leur sentence contre le grand mandarin Ho-dinh-hy et ses compagnons. Cet officier était condamné à être décapité, les dix-sept confesseurs demeurés fidèles jusqu'au bout et quatre apostats, dont le changement ne parut pas sincère, parce qu'ils n'avaient cédé qu'aux tourments et s'étaient rétractés ensuite, furent condamnés à la marque et à l'exil perpétuel.

Néanmoins quatre de ces condamnés, à cause de leur grand âge, étaient recommandés à la clémence royale : « Pour qu'ils ne salissent pas inutilement les prisons, » les mandarins demandaient qu'on les mît en surveillance dans leurs villages.

Restaient huit apostats : quatre d'entre eux, qui étaient mandarins, furent dégradés et réduits à la condition du peuple, quatre autres, hommes du commun, reçurent chacun cent coups de bâton et furent renvoyés chez eux.

Le roi ratifia cette sentence, mais il aggrava la peine du mandarin Ho-ding-hy, en ajoutant cette note au jugement;

« Ho-dinh-hy, d'abord simple greffier, s'est élevé peu à peu

Digitized by Google

au grade de mandarin supérieur[1]. Il a osé mépriser les lois du royaume et suivre une religion perverse, sans témoigner le moindre repentir. Bien plus, il a envoyé secrètement son fils étudier à Syncapour, il est allé rendre visite au prêtre Oai[2] et s'est entretenu avec lui des navires français. Évidemment, c'est un ingrat qui a deux cœurs ; il est digne de mourir mille fois. Qu'on lui tranche promptement la tête pour servir d'exemple aux autres.

« Nous ordonnons que cinq mandarins et quinze soldats prennent Ho-dinh-hy et le conduisent trois fois, de trois jours en trois jours, par la ville intérieure[3], dans tous les marchés et sur toutes les places, et qu'à chacun de ces endroits, un crieur public fasse à voix haute cette proclamation :

« Ho-dinh-hy est coupable de professer une religion per-
« verse; c'est un rebelle, il est sans pitié pour ses parents; il
« a transgressé les lois du royaume. A cause de cela, il est
« condamné à mort. Les chrétiens affirment que ceux qui
« meurent ainsi vont en paradis ; est-ce bien vrai ? Personne
« n'en sait rien. En attendant Ho-dinh-hy souffre ; où donc est
« son Jésus ? Pourquoi ne vient-il pas le délivrer ? »

« Il faut publier cette proclamation partout, afin que tout le monde sache qu'il ne sert à rien d'être chrétien. De plus, à chaque carrefour, on donnera trente coups de bâton au condamné. Quand on l'aura promené ainsi pendant trois jours, qu'on lui tranche la tête, afin qu'à ce spectacle les chrétiens soient confondus et qu'ils se corrigent. Respectez cet ordre. »

Martyre de Michel Ho-dinh-hy (22 mai 1857). — Le 15 mai 1857, commença cette douloureuse exhibition :

1. Il était mandarin de première classe.
2. Prêtre annamite qu'on accusait faussement de s'être vendu aux vaisseaux.
3. La forteresse de Hué, qui renferme les palais du roi, tous les bâtiments publics, les demeures des princes et des principaux mandarins. C'est comme une ville enfermée dans une ville.

Digitized by Google

Ho-dinh-hy fut promené dans tout un quartier de la ville et reçut soixante coups de bâton, sur deux des principales places. Le 18 et le 21 mai, le même spectacle recommença et, chacun de ces jours, le condamné reçut encore soixante coups de bâton.

Le 22 mai, enfin, le pieux confesseur cueillit la palme du martyre. Les hautes dignités dont il avait été revêtu, l'estime générale dont il jouissait, à cause de sa probité et de sa justice, vertus si rares chez ses collègues, avaient attiré sur ses pas une foule de païens, désireux de lui donner une dernière marque de sympathie. Deux prêtres annamites, perdus dans la foule, l'accompagnaient pour lui donner l'absolution à un signal convenu.

Arrivé au lieu de l'exécution, il s'assit sur une natte, se lava lui-même les pieds et fuma une dernière pipe ; puis il arrangea avec le plus grand sang-froid ses cheveux, ouvrit son habit et se mit à genoux pour recevoir le coup de sabre qui lui ouvrait les portes du ciel.

Le grand mandarin Michel Ho-dinh-hy a été déclaré vénérable par Léon XIII, le 13 février 1879.

Affaire du bachelier Lê (1858). — A cause de sa haute situation dans l'État, le mandarin Ho-dinh-hy avait été à même de rendre beaucoup de services à la mission de Cochinchine septentrionale ; la plupart des biens du vicariat étaient inscrits sous son nom. Après sa mort, les païens jugèrent l'occasion bonne pour s'en emparer sans bourse délier. Pour essayer d'en sauver au moins une partie, le coadjuteur, Mgr Sohier, s'adressa à un bachelier chrétien, nommé Lê, qui trahit indignement la confiance de son évêque. Ce nouveau Judas, s'étant laissé séduire par la cupidité, essaya de perdre les chrétiens et tous les missionnaires du vicariat, afin de s'enrichir de leurs dépouilles.

Il écrivit, au nom des catéchistes de la chrétienté de Kim-

Digitized by Google

long[1] une lettre supposée, remplie de mensonges et d'insinuations perfides contre les chrétiens, qui y étaient représentés comme des fauteurs de révoltes. Le misérable avait trouvé moyen d'impliquer là-dedans quatre ou cinq mandarins païens auxquels il en voulait. Cette lettre adressée à un missionnaire censé résidant dans le nord du vicariat, fut apportée à la sous-préfecture par le maire de Kim-long, qui disait l'avoir trouvée dans la rue du village, devant la maison d'un de nos néophytes.

Cette prétendue découverte causa dans toute la mission un incendie épouvantable. Le roi ayant en main les preuves écrites de la révolte des chrétiens et de leurs relations avec l'ennemi, entra dans une colère terrible, il cassa les trois grands mandarins de la province et ordonna de poursuivre vigoureusement l'affaire. On arrêta donc dix-neuf chrétiens et dix-huit païens de la commune de Kim-long et on instruisit leur procès.

Naturellement les accusés, qui ignoraient jusqu'à l'existence de la fameuse lettre, nièrent énergiquement et furent appliqués à des tortures atroces, mais sans rien avouer. On proposa alors l'apostasie aux dix-neuf chrétiens; quatre cédèrent, les quinze autres tinrent bon.

Cependant le Judas se trahit lui-même. Il était si fier du succès de sa fourberie, qu'il ne put s'empêcher de laisser percer son secret:

« J'ai entendu affirmer, disait-il, que personne ne pourra jamais renverser l'Église; je veux voir si cette assertion est bien fondée. »

Ce propos impie et d'autres du même genre attirèrent sur lui l'attention des mandarins. On le fit venir au tribunal et on lui proposa de renoncer la foi, ce qu'il fit sans la moindre difficulté; il ne lui en coûtait pas plus d'être apostat que faus-

1. C'est la chrétienté de la capitale.

Digitized by Google

saire; mais quand on fit mine de le mettre à la question, pour s'assurer s'il ne serait pas, par hasard, l'auteur de la fameuse lettre, il ne se vit pas plutôt attaché au piquet, qu'avant d'avoir reçu un seul coup de rotin, il avoua que c'était lui qui avait composé tout ce roman, par haine des chrétiens.

L'affaire paraissait finie et, en effet, deux jours après, les mandarins firent mettre en liberté tous les païens; mais les chrétiens ne pouvaient s'en tirer à si bon marché; tous ceux qui avaient refusé l'apostasie restèrent dans les fers; cinq moururent bientôt en prison, à la suite des tortures qu'ils avaient endurées; les autres furent exilés au Tong-king.

Vexations (1858-1859). — Après la prise de Tourane, la position des chrétiens de la haute Cochinchine devint intolérable. Comme on craignait surtout qu'ils ne se rendissent aux navires, le roi commanda d'en dresser un catalogue exact dans chaque village et d'en faire de temps en temps l'appel nominal; défense leur fut faite de s'absenter de leurs villages, de voyager, de faire le commerce. Une nuée d'espions s'abattit sur chaque commune, s'installant dans les maisons des fidèles, les battant, les rançonnant jusqu'à leur dernière sapèque. Des croix furent placées sur toutes les routes, aux portes des villes, dans les ports, dans les marchés, en sorte que les malheureux néophytes ne pouvaient sortir de chez eux, sans s'exposer à la prison ou à l'apostasie. On décréta qu'ils supporteraient seuls tous les frais de la guerre, et on leur imposa des contributions énormes. De leur côté, les païens les regardant comme les auteurs de leurs maux, ne cessaient de les harceler, bien sûrs d'ailleurs de l'impunité.

Pendant ce temps, Sa Majesté, qui était poète et bel esprit, se consolait des défaites que lui faisaient éprouver les Français en composant contre eux des chansons, dans lesquelles Tu-duc les traitait de viles canailles, d'hommes sauvages, de chiens, de buffles, de pourceaux. Les mandarins, pour faire leur cour,

Digitized by Google

enchérissaient naturellement sur ces aménités. En voici un spécimen, qui fut trouvé si persuasif que, par ordre royal, il fut affiché dans les principaux marchés.

« Comment des gens qui sont nés dans ce royaume illustre peuvent-ils suivre les habitudes dépravées des Européens, plutôt que les traditions sublimes de leurs ancêtres ? Qui de vous a jamais vu l'Europe, pour s'en faire une idée ? Moi, j'y suis allé autrefois, quand j'étais jeune[1]. Eh ! bien, voici la vérité sur ce fameux pays : il n'y a que dix-sept grands villages composés de gens pauvres et barbares. On n'y compte pas autant de soldats que dans notre seule province de Nam-dinh. Que pouvez-vous donc attendre d'eux, chrétiens imbéciles et obstinés ? Ils sont si peu capables de vous secourir, si peu redoutables pour notre saint roi, que lors même qu'ils seraient tout près de nos côtes, avec leurs barques de guerre, j'irais élever sous leurs yeux mon théâtre de chanteurs, pour me moquer d'eux à leur barbe et montrer à tous le dédain qu'ils méritent.

« Que pouvez-vous aussi espérer, sotte canaille, des prêtres de Dato ? Les uns sont mis à mort, les autres envoyés en exil, et leur prétendu Dieu ne vient pas les tirer de nos mains.

« Combien êtes-vous d'ailleurs dans cette partie du royaume ? A peine un sur dix. Et vous voulez vous révolter ! Un seul mot sorti de la bouche d'or de Sa Majesté, comme un coup de tonnerre, vous anéantirait à l'instant.

« Vous chrétiens, brûlez tous vos livres et effets de religion ; ne cachez plus les prêtres dans vos maisons ; vous devez vous exciter mutuellement à suivre les bonnes coutumes du royaume ; par ce moyen, vous vous éleverez jusqu'aux régions suprêmes du bonheur, jusqu'aux palais de l'éternel printemps.

1. Ce mandarin, alors gouverneur de Nam-dinh (Tong-king) avait fait partie de l'ambassade envoyée en France en 1839, par Minh-mang.

Digitized by Google

« Telles sont les instructions que j'ai cru devoir vous adresser en langage vulgaire, car vous êtes si peu intelligents! C'est comme une pluie bienfaisante de vertus que je répands sur vous pour vous rafraîchir. Si vous m'écoutez, vous jouirez pendant de longues années de la plus douce paix; les soldats, repliant leurs étendards, ne tireront plus leurs sabres du fourreau, et tous ensemble, dans nos loisirs sans fin, nous chanterons notre félicité et la douceur de nos plaisirs. »

Telles étaient les ignobles calomnies que Sa Majesté le roi d'Annam faisait courir par tout le royaume contre nos compatriotes; avec des gens ignorants et tout pleins d'un orgueil excessif, ces grossièretés avaient beau jeu. Il faut bien avouer d'ailleurs que l'inaction inexplicable de nos soldats, à Tourane et, plus tard, à Saïgon, prêtait à rire à un peuple vaniteux et moqueur. Quoi! c'était là tout ce que savaient faire ces fameux barbares, que les missionnaires disaient si redoutables!

Les chrétiens eux-mêmes ne se gênaient pas toujours pour se plaindre à nos confrères de ce que les Français étaient l'unique cause de leurs souffrances : « Sont-ce là, disaient-ils avec amertume, vos compatriotes que vous nous vantiez tant? C'était bien la peine de venir de si loin, pour chasser des singes ou se promener au bord de la mer. Ils sont venus, sans que nous les ayons appelés, et maintenant ils nous quittent, après nous avoir mis dans une situation affreuse ! »

Que répondre à de pareilles plaintes, qui n'étaient, hélas! que trop fondées? Les missionnaires humiliés baissaient la tête, et Mgr Sohier écrivait:

« Toujours point de nouvelles des navires; il faut donc se résigner à la mort. »

Soldats chrétiens (1858-1859). — Au fond, Sa Majesté annamite ne méprisait pas si fort nos compatriotes qu'elle voulait bien le dire. Tu-duc tremblait de peur dans son palais

Digitized by Google

et ramassait partout des soldats pour les envoyer combattre contre les Français. Mais parce qu'on regardait les chrétiens comme leurs alliés, on commença par exiger l'apostasie de tous ceux qui partaient pour la guerre. Il y eut, à cette occasion, de tristes défections et aussi de consolants sacrifices. Dès le mois de juin 1857, quatorze soldats de la garde, ayant été dénoncés comme chrétiens, furent sommés d'apostasier. Un seul succomba aux tourments, les treize autres répondirent tout d'une voix :

« Nous obéissons en tout aux lois du royaume; quant à notre religion, nous ne pouvons y renoncer; nous sommes prêts à tout souffrir pour elle. »

Ils furent marqués au visage et condamnés à l'exil perpétuel au Tong-king.

Au mois d'avril 1858, un colonel ordonna aux soldats chrétiens de son régiment de se déclarer; vingt eurent le courage de se dénoncer eux-mêmes; ils furent aussitôt mis à la cangue et jetés en prison; quatre purent s'évader; les seize autres ayant comparu devant le mandarin, résistèrent à toutes les tortures et à toutes les menaces; ils furent marqués et condamnés à l'exil perpétuel au Tong-king. Deux moururent presqu'en arrivant, et la plupart dans l'année, car on les avait déportés dans les montagnes les plus insalubres, où les Annamites eux-mêmes ne peuvent vivre.

Un peu plus tard, nous trouvons cent quatre vingt-treize soldats condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour la même cause. Au moment de partir pour Tourane, leurs officiers, armés de crucifix, les avaient passés en revue, en leur proposant de fouler aux pieds l'image du Rédempteur; sur leur refus, ils furent employés aux besognes les plus pénibles et les plus rebutantes; au moment où Mgr Sohier écrivait, on les forçait à nettoyer avec leurs mains les fossés de la citadelle.

Digitized by Google

Martyre de François Trung (6 octobre 1858). — Après la prise de Tourane, le roi très effrayé, car il attendait d'un jour à l'autre les Français sous les murs de la capitale, ouvrit les prisons et proposa aux malfaiteurs de s'enrôler comme volontaires, en leur promettant leur grâce. Parmi les prisonniers, se trouvait un capitaine chrétien, nommé François Trung, qui était détenu pour avoir essayé de frauder dans un examen. Avant d'envoyer les prisonniers à Tourane, on les fit passer sur la croix, ce qu'ils firent tous, à l'exception de Trung :

— Tu es donc chrétien, toi ?

— Oui, je le suis, je suis prêt à aller combattre les ennemis de mon pays, mais pour apostasier, jamais.

Sur cette déclaration, il fut reconduit en prison et l'on instruisit son procès; il reçut, à trois reprises différentes, cent cinquante coups de rotin, mais sans céder. Il fut condamné alors à perdre la tête.

Le 6 octobre 1858 fut le jour de son triomphe. On arriva au lieu de l'exécution vers les sept heures du matin, mais le juge avait fait dire au bourreau de ne pas se presser, parce que deux grands mandarins étaient allés demander la grâce du condamné; on attendit donc jusqu'à la nuit, et pendant cette lente agonie, François Trung, absorbé dans la prière, mâchait de temps en temps une chique de bétel, pour se donner des forces, puis se remettait à dire son chapelet. A six heures du soir, arriva enfin l'ordre d'en finir. Non seulement Tu-duc s'était refusé à faire grâce, mais il s'était irrité très fort qu'on eût eu l'audace de le lui demander, et il priva de leur solde, pendant trois mois, les deux intercesseurs.

François Trung a été déclaré vénérable par Léon XIII, le 13 février 1879.

Après le décret du mois de décembre 1859 contre les soldats chrétiens, on fit de nouvelles recherches pour découvrir ceux qui se cachaient encore dans l'armée. A cette occasion, cent

Digitized by Google

trente-quatre furent arrêtés et conduits à Hué; il y eut environ un tiers d'apostats; mais le plus grand nombre des soldats qui se trouvaient dans l'armée, restèrent inconnus, grâce à la connivence des officiers supérieurs qui, plus intelligents que le roi, ne voulaient pas se priver d'un seul coup des meilleurs soldats de leurs régiments. Ils déclarèrent qu'il n'y avait pas de chrétiens dans leurs corps.

Tous ceux qui furent dénoncés et qui refusèrent l'apostasie furent privés de solde, marqués au visage et condamnés à l'exil perpétuel. La mission déjà très obérée, car il fallait nourrir la plus grande partie des chrétiens détenus en prison, dut encore pourvoir à leurs besoins, pour les empêcher de mourir de faim.

Ces généreux confesseurs, en se rendant au lieu de leur exil, passèrent tout près de la retraite où se tenait caché Mgr Sohier. Le prélat envoya à leur rencontre un de ses prêtres qui, faisant route avec eux, entendit leurs confessions. Quelques-uns, en soudoyant leurs gardes, purent même arriver de nuit jusqu'à leur évêque et recevoir une dernière bénédiction. Ils profitèrent de l'occasion pour se confesser, et repartirent de grand matin munis du pain des forts. C'était un beau spectacle de voir sur les chemins ces files de confesseurs, s'avançant chargés de chaînes et récitant à haute voix leurs prières. En sacrifiant tout, ils avaient conquis la liberté religieuse, et ils en usaient sans respect humain.

Les villages chrétiens auxquels appartenaient les exilés furent sommés de leur fournir des remplaçants. Naturellement ils ne purent envoyer que d'autres chrétiens. Dès leur arrivée au corps, on leur proposa l'apostasie; mêmes refus, nouvelles sentences d'exil et nouvelles sommations aux villages d'avoir à les remplacer. Il y eut des communes où, par ce moyen, on se débarrassa de tous les hommes en état de porter les armes; il n'y resta que des vieillards, des femmes et des enfants.

Digitized by Google

Mandarins chrétiens (1859-1860). — En même temps qu'on pourchassait les soldats chrétiens, on exécutait avec la dernière rigueur le décret du 16 décembre 1859 contre les mandarins chrétiens. On en découvrit trente-trois, dans le courant de janvier 1860; trois seulement apostasièrent; ils furent dégradés et renvoyés chez eux; un fut gracié à cause de son âge; dix furent condamnés à la marque et à l'exil perpétuel; dix-sept furent condamnés à mort avec sursis; un seul, Joseph Lê-dang-thi eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ.

Martyre de Joseph Thi (24 octobre 1860). — C'était un mandarin militaire ayant le grade de capitaine. Au mois d'août précédent, craignant d'être compromis comme chrétien, il avait donné sa démission et s'était retiré dans sa famille. Dénoncé par les païens de son village, il fut arrêté, le 29 janvier 1860, et jeté en prison avec ses collègues. Vers la fin de février, ils comparurent au prétoire, mais, à l'exception des trois apostats, ni menaces, ni tourments ne purent leur arracher un mot d'apostasie; Joseph Thi, comme le plus élevé en grade, encourageait tous ces nobles confesseurs et donnait l'exemple de la fidélité la plus héroïque.

La sentence fut rendue dans les derniers jours de juillet et l'exécution remise à la fin de l'automne. Joseph Thi passa tout ce temps en prison, chargé d'une énorme cangue. Il ne tarda pas à tomber malade et ne craignait qu'une chose, c'était de mourir avant le jour du supplice.

« Je ne sais, disait-il, si Dieu me laissera vivre assez longtemps pour être martyr. J'ai bien peur de mourir de maladie auparavant. Hélas! peut-être Dieu me refusera-t-il une si grande grâce à cause de mes péchés. »

Un de nos prêtres indigènes put le visiter dans sa prison et entendre sa confession; le lendemain, comme aux martyrs des premiers siècles, un simple catéchiste lui porta la divine

Digitized by Google

eucharistie, car il y avait trop de dangers pour le prêtre, exposé à être reconnu comme étant déjà venu la veille.

Le 24 octobre 1860, on vint chercher le martyr pour le conduire au supplice; une dernière fois, le mandarin chargé de l'exécution lui proposa l'apostasie, ajoutant que, s'il obéissait, le roi était prêt à lui faire grâce. Sur son refus, on se mit en marche. On portait devant lui cet écriteau :

« Lê-dang-thi avait le grade de capitaine; il est sectateur de la religion perverse et a refusé obstinément de l'abjurer; son crime est impardonnable; il a été condamné à être étranglé à la fin de l'automne. Qu'on exécute la sentence. »

Le martyr demeura environ une demi-heure assis sur sa natte et reçut une dernière absolution de son confesseur caché dans la foule; après quoi les bourreaux lui passèrent la corde autour du cou et tirèrent des deux côtés.

On décapita en même temps un voleur qu'il avait converti dans sa prison et baptisé le matin même. L'âme du néophyte et celle du martyr de Jésus-Christ entrèrent en même temps dans les parvis célestes.

Joseph Lê-dang-thi fut enterré avec un grand concours de peuple dans la chrétienté de Phu-can. Il a été déclaré vénérable par Léon XIII, le 13 février 1879.

Arrestation des notables (1859-1860). — Vers le milieu d'octobre 1859, on commença à arrêter les notables de chaque chrétienté, comme le roi en avait donné l'ordre dans plusieurs édits. Dans les environs de Hué, on mit la main sur tous les hommes au-dessus de cinquante ans. Bientôt les prisons regorgèrent, et comme le roi ne donnait pas à ces malheureux un grain de riz, la mission fut encore forcée de pourvoir à leurs besoins.

Ces arrestations en masse jetèrent la désorganisation et l'effroi dans toutes nos chrétientés; on se demandait avec

Digitized by Google

terreur ce que le gouvernement allait faire de tous ces prisonniers, et déjà des bruits de massacre général circulaient dans les provinces. L'heure de l'extermination en masse n'avait pas encore sonné, elle devait venir plus tard.

En attendant, le préfet de Hué convoqua tous les prisonniers, dans les premiers jours de 1860, et leur dit :

« Depuis longtemps, le roi a envoyé des espions à Tourane ; il sait qu'il y a sur les navires des chrétiens et des prêtres. Quoique vous n'y soyiez pas allés, parce que probablement vous n'avez pas pu, vous êtes tous la même canaille et vous avez mérité sans exception qu'on vous tranche la tête. Mais le roi est miséricordieux ; il veut bien différer votre châtiment, et même vous offrir un moyen facile de vous réhabiliter. Ce moyen le voici : Il faut que quelques-uns choisis parmi vous se rendent à Tourane pour y pleurer, se lamenter et dire aux Français qu'ils sont la cause de vos maux. Puisqu'ils sont venus pour vous secourir, peut-être qu'ils auront compassion de vos souffrances et se retireront. Alors la paix sera rendue au royaume ; non seulement le roi vous fera grâce, mais encore il donnera la liberté de religion. »

Les chrétiens virent bien le piège qu'on leur tendait ; ils comprirent que soit qu'ils échouassent, soit qu'ils réussissent, leurs relations avec les Français seraient un prétexte à de nouvelles calomnies. Ils répondirent :

— Nous sommes des gens vils et sans importance. Les Français n'auront aucun égard à nos représentations ; peut-être même qu'ils tireront sur nous.

— Si vous avez peur d'être tués, songez donc que, dès à présent et sans sortir d'ici, le roi peut vous faire couper la tête à tous.

— Nous préférons cela, nous aurions beau aller, on ne nous écouterait pas.

— Allez toujours ; qu'avez-vous à craindre ? Si vous n'obtenez rien, vous reviendrez ; tandis que si vous restez ici, soyez

Digitized by Google

certains que le roi sera pour vous sans pitié. Au contraire, si vous allez et que votre demande soit accueillie, voyez quelle gloire en rejaillira sur votre religion. Elle vous ordonne de faire de bonnes œuvres, de secourir vos frères; maintenant ce royaume est dans la plus grande détresse; les mandarins sont à bout de stratagèmes, le peuple meurt de faim. N'est-ce pas le moment de vous dévouer ou jamais?

— Si vous nous forcez à aller aux navires, nous irons; mais nous ne nous y rendrons pas de nous-même et volontairement.

— C'est bien; réfléchissez. Moi, je vais faire mon rapport au roi.

Deux mois plus tard, nos troupes évacuaient Tourane. On ne reparla donc plus d'y envoyer des chrétiens en ambassade.

Ces malheureux comparaissaient environ tous les mois devant les juges et l'on faisait fonctionner le rotin pour arracher des apostasies. Au témoignage de Mgr Sohier, sur plusieurs centaines de chrétiens ainsi périodiquement torturés, quelques-uns seulement eurent la faiblesse d'abjurer de bouche. Les tenailles et le rotin n'y purent rien, non plus que la cangue et les misères de la prison. En vain on les traînait sur le bois sacré; ils résistaient de toutes leurs forces, en protestant contre la violence matérielle qui leur était faite.

On comprend dans quelle désolation étaient plongées toutes les chrétientés; comme on l'a vu, on les avait mises sous la garde des villages païens leurs voisins. Qu'on imagine, si l'on peut, toutes les vexations qui s'en suivirent pour nos malheureux néophytes, abandonnés, sans contrôle, aux caprices, aux vengaences, à la vénalité, au fanatisme de quiconque voulait les opprimer. Les païens étaient les maîtres; aucun recours possible contre eux, ils étaient la force, ils étaient le droit; les chrétiens leur étaient livrés comme une matière taillable et rançonnable à merci. Presque partout les infidèles usèrent

Digitized by Google

et abusèrent de l'autorité qu'on leur avait donnée contre leurs infortunés concitoyens. Il y eut pourtant d'honorables exceptions.

On comprend combien la position de nos confrères et celle des prêtres indigènes devenait critique au milieu d'un pareil bouleversement. Où se cacher, à cette heure? Plus de maisons chrétiennes pour abriter les ministres de Jésus-Christ Mgr Sohier et M. Choulex, les deux seuls Européens demeurés dans la mission, coururent des dangers incroyables et endurèrent des souffrances dont les forces humaines semblent à peine capables; sans cesse il fallait passer d'un gîte à l'autre et, quand les perquisitions devenaient trop sévères, s'enfuir dans les montagnes. Une fois, en pleine saison des pluies, M. Choulex qui était malade y demeura pendant trois mois, couché sur la terre nue ou plutôt dans la boue, n'ayant pas même une misérable cabane pour s'abriter; une natte jetée sur le pauvre moribond l'abritait seule contre les intempéries. Mgr Sohier avait découvert dans la forêt un arbre, dont le tronc à moitié pourri était creux en dedans; il s'y tint blotti pendant plusieurs semaines et mena la vie des sauvages dans tout son dénûment.

Quand les chrétiens furent dispersés, Dieu ménagea au vénérable prélat un refuge dans la maison d'un maire païen, qui exposa généreusement sa tête pour lui donner l'hospitalité. A la fin, il fallut quitter ce dernier refuge; ne sachant plus où aller, l'évêque allait se livrer lui-même pour en finir; déjà il était en route pour cela, quand il apprit la signature de la paix. Il était temps; deux jours plus tard, l'Église de Cochinchine eût compté un martyr de plus.

Martyre de M. Jean Hoan et de Matthieu Phuong (21 mai 1861). — Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1861, les satellites arrêtèrent le doyen des prêtres de la mission, M. Jean Hoan, âgé de soixante-trois ans, avec Mathieu Phuong

Digitized by Google

qui lui donnait asile et sept autres chrétiens. Ils eurent beaucoup à souffrir et furent cruellement torturés à plusieurs reprises, mais on ne put leur arracher ni aveux compromettants, ni apostasie. Le prêtre ainsi que son hôte furent condamnés à mort, les autres à l'exil perpétuel.

Le P. Hoan trouva dans les prisons un grand nombre de chrétiens, car on avait déjà procédé à l'incarcération des notables. Par sa douceur et sa politesse, il gagna l'affection de ses gardes, qui lui permirent facilement de visiter les fidèles détenus avec lui. Pendant les cinq mois qu'il fut en prison, il consacra tout le temps dont il put disposer à entendre leurs confessions. A plusieurs reprises, on put lui faire passer très secrètement la divine Eucharistie qu'il distribua lui-même aux autres prisonniers. Quel spectacle touchant ! Un vieux prêtre chargé de chaînes et condamné à mort pour la foi donnant à ses co-détenus, tous confesseurs et martyrs comme lui, le viatique du dernier combat !

Le 25 mai, veille de sa mort, il put visiter encore ses compagnons de chaînes. Il leur fit une petite exhortation qu'il termina ainsi :

— Ma dernière heure n'est pas éloignée; pour vous, mes enfants, qui restez sur cette terre de souffrances, demeurez fidèles et priez bien pour moi, afin que j'accomplisse la sainte volonté de Dieu.

Un moment après, on le fit appeler au prétoire pour lui signifier sa sentence :

— Je rends grâce à Dieu, dit-il, de ce qu'il me fait connaître l'heure où je verserai mon sang pour sa gloire.

Le soir, il entendit encore quelques confessions et passa une partie de la nuit à exhorter ses compagnons. Dès le point du jour, on permit aux prisonniers renfermés dans les autres salles de venir le saluer et lui faire leurs adieux :

« Mes frères, leur dit-il, j'ose emprunter les paroles de saint Paul et vous dire : Soyez mes imitateurs, comme je le

Digitized by Google

suis de Jésus-Christ. Marchez dans cette voie, quand viendra votre tour. »

Les mandarins parurent alors à la porte de la prison et appelèrent le saint prêtre pour le conduire à la mort. Il se leva aussitôt, toujours chargé de sa lourde cangue, et les suivit joyeusement. A quelques pas de la porte, il rencontra son hôte, Matthieu Phuong, qui marchait au supplice, et les deux cortèges se fondirent en un seul.

On portait devant les martyrs leur sentence. Celle du P. Hoan était ainsi conçue :

« La quatorzième année du règne du Tu-duc, le dix-septième jour de la quatrième lune[1]; celui-ci est le nommé Hoan; c'est un prêtre des chrétiens; il enseigne une religion perverse et séduit le bon peuple. C'est un infracteur des lois et un grand coupable. Qu'on lui tranche la tête immédiatement. Telle est la sentence. »

L'écriteau de Matthieu Phuong était conçu dans les mêmes termes :

« La quatorzième année du règne de Tu-duc, le dix-septième jour du quatrième mois. Voici le nommé Nguyen-van-dai, vulgairement Phuong; c'est un chrétien; il a osé recéler le prêtre Hoan. C'est un infracteur des lois et un grand coupable. Qu'on lui tranche la tête immédiatement. Telle est la sentence. »

Arrivé aux portes de la ville, le mandarin permit aux parents et amis des condamnés de leur présenter des rafraîchissements, mais les soldats, pressés d'en finir, les repoussèrent brutalement, et le cortège funèbre reprit sa marche.

Quand on fut arrivé au lieu de l'exécution, les deux martyrs se mirent à genoux auprès l'un de l'autre, sur des nattes que les chrétiens avaient apportées. Le mandarin demanda alors

1. Cette date répond au 26 mai 1861.

Digitized by Google

au prêtre s'il resterait à genoux ou s'il fallait le lier au poteau, comme on fait d'ordinaire :

— C'est inutile, répondit le martyr; je resterai à genoux et je ne bougerai pas. Si je ne mourais pas librement, je ne serais pas venu jusqu'ici. Donnez-moi seulement un moment pour achever ma prière.

On le vit alors lever les yeux au ciel, étendre la main et absoudre son compagnon. Matthieu Phuong avait demandé, lui aussi, à rester à genoux, sans être lié. Au dernier moment, deux de ses garçons et sa fille, qui était religieuse, s'approchèrent en pleurant pour le saluer une dernière fois.

— Mes enfants, leur dit-il, ne pleurez pas, ne vous affligez pas, réjouissez-vous, au contraire, mon sort est bien heureux. Aimez-vous et aidez-vous toujours les uns les autres.

Sa tête tomba au premier coup de cymbale; mais le bourreau qui était désigné pour l'exécution du prêtre, ayant horreur de ce crime, s'était fait remplacer par un maladroit, qui dut s'y reprendre à trois fois et finalement scier avec son sabre le cou du martyr.

Jean Hoan et Matthieu Phuong ont été déclarés vénérables par Léon XIII, le 13 février 1879.

Cochinchine orientale (**1858-1860**). — Tels furent les principaux épisodes de la crise dans la mission de Cochinchine septentrionale. En moyenne Cochinchine, la situation était semblable; semblables aussi furent la persévérance et l'héroïsme des chrétiens. Voici ce qu'écrivait au début de l'orage le provicaire de la mission, M. Herrengt :

« Nous fûmes sous le pressoir, pendant les huit premiers mois qui suivirent l'arrivée des Français à Tourane. On n'entendait parler que de visites domiciliaires, d'arrestations, de violences de tout genre contre les chrétiens. Dans la province de Quang-nam, un capitaine et deux ou trois soldats furent décapités pour refus d'apostasie; dans celle du Binh-thuân,

Digitized by Google

un prêtre tong-kinois, nommé Cat, qui était en exil depuis six ou sept ans, eut aussi la tête tranchée, avec un de ses parents et trois personnes qu'il avait gagnées à la foi et qu'il préparait au baptême. La persécution se calma alors un peu, mais depuis quelques mois, elle a repris avec une nouvelle fureur.

« On dit qu'il s'agit d'arrêter tous les chrétiens et de s'en servir pour couvrir les troupes annamites, dans la première affaire qu'elles auront avec les Français ; d'autres assurent que c'est pour les massacrer tous à un jour fixé par le roi. Dans trois provinces[1], après l'arrestation des principaux membres de chaque chrétienté, on obligea les villages qui contenaient des catholiques à en faire le recensement, puis les sous-préfets se rendirent dans ces localités, assemblèrent à la maison commune tous les fidèles depuis l'âge de seize ans ; les uns furent jetés en prison, la cangue et les chaînes au cou ; les autres furent disséminés un à un dans les villages payens ou envoyés dans les forteresses qui bordent la frontière des sauvages. Il ne reste plus d'hommes que ceux qui ont pu fuir ou que les villages ont omis dans leur recensement. Leurs familles sont livrées, sans protection aucune, aux vexations des idolâtres, qui volent, pillent et ravagent tout. On dit qu'on va faire pour les femmes ce qu'on vient de faire pour les hommes.

« Le 15 janvier dernier, un prêtre et deux élèves de la mission ont eu la tête tranchée[2], et chaque jour on fait de nouvelles arrestations. En même temps, les pirates, le choléra et la famine désolent cette malheureuse mission. »

Ces fléaux, qui sévirent dans tout l'Annam pendant les années 1859 et 1860, pouvaient, sans présomption, être regar-

1. Au Quang-nam, au Quang-ngai et au Phu-yen.
2. Il s'appelait François Chuug ; on décapita le même jour six autres chrétiens avec lui.

Digitized by Google

dés comme un châtiment du ciel; ils devinrent pour les néophytes l'occasion de nouvelles souffrances. Le roi et ses mandarins répandirent le bruit que les chrétiens avaient reçu de l'argent des Français pour empoisonner le bon peuple; cette infamie courut par tout le royaume et amena d'innombrables vexations : les païens ne permettaient pas aux fidèles l'entrée de leurs maisons, surtout à l'heure des repas; ils leur interdisaient l'usage des puits, l'entrée des boutiques de comestibles et des marchés, ceux qui vendaient des denrées étaient obligés de les goûter sous les yeux de l'acheteur; au Binh-thuân, où il se fait un grand commerce de sel, les chrétiens, pour en vendre une mesure, devaient en avaler deux ou trois poignées; un malheureux médecin du Phuyen fut encore plus à plaindre; le préfet le força à déguster toutes ses médecines; il eut beau se débattre et faire observer que, n'étant pas malade, ses remèdes lui feraient du mal, le mandarin n'entendit pas raison, et il dut, sous l'œil du juge, avaler une dose respectable de chacune des drogues qui composaient sa pharmacie. Naturellement il en mourut, et cet accident confirma les bruits d'empoisonnements.

On ne raisonne pas avec l'absurde : avant de jeter la pierre aux Annamites affolés par la terreur, il faut se rappeler que pendant la première invasion du choléra chez nous, plus d'un passant inoffensif fut accusé d'empoisonner les fontaines et jeté à la Seine. La crédulité d'un peuple surexcité est capable de tout : en 1870, n'a-t-on pas dit et cru dans les campagnes que les prêtres avaient appelé les Prussiens et qu'ils étaient d'accord avec eux? Tant il est vrai que la sottise humaine se retrouve la même sous toutes les latitudes.

On pense bien que depuis longtemps nos communautés de religieuses étaient dispersées et les sœurs rentrées dans leurs familles.

Elles ne purent y demeurer en paix; leur dévouement à la mission, le courage avec lequel ces saintes filles s'employaient

Digitized by Google

pour aller, au péril de leur vie, porter des lettres et des secours aux prisonniers, les avaient signalées à l'attention de la police.

Le gouverneur du Binh-dinh, pour en finir avec ces femmes héroïques, publia une ordonnance en vue de les forcer à se marier. C'était, comme on voit, le mariage obligatoire et laïc. Nos bonnes sœurs se moquèrent de ce beau décret et n'en continuèrent pas moins, au milieu de mille difficultés, l'exercice de leur ministère de charité.

Le 7 février 1860, un prêtre indigène, nommé Loi, fut encore arrêté; il fut décapité le 14 septembre suivant, avec un chrétien qui avait été surpris portant des lettres. Deux des élèves de ce prêtre furent étranglés en même temps et quatorze personnes condamnées à l'exil à cette occasion.

Dispersion des chrétiens (1861). — Enfin dans le courant de 1861, on mit à exécution l'édit de dispersion générale. Les notables étant en prison depuis deux ans, avec tous les chrétiens un peu en vue, il ne restait guère dans les villages que les vieillards, les infirmes, les femmes, les enfants et quelques misérables qui, par oubli ou par faveur, étaient demeurés chez eux. Cette fois, on arrêta tout le monde, même les apostats, « car l'expérience montre, disait le roi, qu'ils n'ont pas abjuré sincèrement et qu'ils sont encore entichés de leur mauvaise doctrine. » Les terres et les maisons des exilés furent données aux villages voisins; tous leurs biens, récoltes, bestiaux, mobilier, devinrent la proie des pillards; quant à ces malheureux, ils furent conduits dans chaque préfecture, pour qu'on leur gravât sur les deux joues les caractères *ta-dao*, religion perverse, et le nom de l'endroit où ils devaient résider après cela.

Cette exécution en masse donna lieu à des scènes lamentables : depuis l'enfant à la mamelle jusqu'aux vieillards les

Digitized by Google

plus cassés, tout le monde fut arrêté et conduit dans les différents mandarinats.

Là, des scribes, armés de tessons de porcelaine bien aiguisés, gravèrent sur toutes les figures les lettres infamantes. Le sang coulait à flots; les cris, les pleurs que la souffrance arrachait aux enfants et aux femmes excitaient les rires et les plaisanteries grossières des païens, accourus en foule à cet attrayant spectacle. On retint tout ce monde en prison pendant huit jours, afin de s'assurer, après cicatrisation des plaies, que l'inscription était bien apparente, sinon, il fallait recommencer l'opération. Pendant ce temps, solides ou non, on les employait aux plus rudes corvées, et le rotin donnait des forces aux malades.

Il y eut d'admirables exemples de foi : un chrétien, qui avait été marqué comme les autres, ne voulut jamais consentir à laisser subsister sur sa joue l'inscription *religion perverse* qu'il jugeait déshonorante pour sa foi; armé d'un mauvais couteau, il tailla dans le vif, afin d'enlever l'épithète injurieuse. On y revint à plusieurs fois, et chaque fois, au prix de vives souffrances, il faisait disparaître la fatale inscription. A la fin, le mandarin lui signifia qu'il fallait choisir entre se laisser faire ou mourir. Il préféra la mort et fut décapité.

Quand j'arrivai en Cochinchine, douze ans plus tard, un grand nombre de nos chrétiens portaient encore sur la figure l'inscription infamante, dont ils étaient justement fiers, car c'était le titre authentique de leur héroïque fidélité. Je contemplai avec attendrissement et respect ces marques vénérables de leurs longues souffrances et je leur appliquai malgré moi ces paroles de l'Apocalypse : *Hi sunt qui venerunt ex magua tribulatione*. Voici ceux qui reviennent de la grande tribulation et qui n'ont reculé devant aucun sacrifice, pour garder l'intégrité et l'honneur de leur foi.

La dispersion des chrétiens, la ruine de leurs villages amenèrent de grands désordres dans tout le royaume annamite.

Digitized by Google

Les villages païens chargés de leur garde, dans la proportion d'un chrétien sur cinq idolâtres, s'en trouvaient, on le conçoit, fort embarrassés. Où loger tout ce monde? Dans la plupart des communes, on les parqua, comme des troupeaux de buffles, dans des enceintes à découvert, faites avec des bambous et des épines. A la saison des pluies, on devine ce que devint la position de ces infortunés, exposés jour et nuit à toutes les intempéries et couchant dans la boue. Personne n'avait pitié d'eux, car ils étaient une charge pour tous; personne n'osait leur porter à manger; dans les villages les plus humains, on leur permettait de sortir une fois ou deux par semaine, pour mendier de porte en porte un peu de riz; mais, dans beaucoup d'endroits, pour s'exonérer de la corvée de garder les chrétiens, les idolâtres les laissèrent mourir de faim ou les assommèrent à coups de bâton, puis ils dirent aux mandarins qu'ils étaient morts de maladie. C'était l'extermination en masse, comme on l'avait pratiquée, deux siècles plus tôt, au Japon.

L'existence des missionnaires était devenue à peu près impossible en Annam. Le vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, Mgr Cuenot, regardait monter l'orage et s'apprêtait à donner à ses confrères le signal de la débandade, bien qu'il fût très résolu, pour sa part, à rester jusqu'au bout au poste. Il écrivit à cette époque à son provicaire, M. Herrengt :

« Nos affaires s'embrouillent terriblement. Pourquoi donc ne songez-vous pas à louer une barque pour vous conduire à Saïgon, avec M. Roy et vos élèves? Ce serait le moyen de ne pas exposer la mission à se trouver plus tard sans pasteurs. »

Les fidèles joignaient leurs instances à celles de l'évêque : la débâcle s'accentuait tous les jours ; s'obstiner à rester, c'était se sacrifier inutilement et compromettre l'avenir; ne valait-il pas mieux abandonner pour un temps la mission, où l'on ne pouvait, pour le moment, rendre aucun service aux fidèles, et se réserver ainsi la possibilité d'y rentrer plus tard,

Digitized by Google

afin de relever les ruines que la persécution accumulait tous les jours? Ces raisons étaient graves et frappaient vivement l'esprit du provicaire. D'un autre côté, fuir, c'était renoncer à la palme à peu près sûre du martyre et séparer sa cause de celle des chrétiens persécutés; M. Herrengt y répugnait absolument.

Mais les néophytes insistaient: le jour de leur départ pour l'exil était déjà fixé; où se réfugierait le missionnaire, quand il n'y aurait plus dans la province une seule maison chrétienne? Et si, par impossible, il parvenait à trouver un asile, ne serait-il pas dans un danger continuel d'être bientôt dénoncé? La prise d'un Européen, dans les circonstances actuelles, ne pouvait manquer de surexciter la rage des persécuteurs; elle amènerait infailliblement la mort d'un bon nombre de personnes, qui seraient compromises à cette occasion.

Craignant d'encourir une trop grande responsabilité, en s'obstinant à suivre son jugement particulier, M. Herrengt se décida à fuir, ou plutôt, comme il l'écrit, « à se laisser mettre dehors. » Il s'embarqua, dans la nuit du 20 au 21 août 1861, en compagnie de M. Roy, de deux prêtres septuagénaires et de douze séminaristes. Arrivé à la hauteur de Go-thi, où résidait le vicaire apostolique, M. Herrengt envoya un courrier, pour supplier Sa Grandeur de profiter de cette occasion unique; mais l'intrépide vieillard, tout en approuvant le départ de ses confrères, était bien décidé, pour lui, à demeurer jusqu'à la fin au poste. Devant cet héroïque refus, il n'y avait pas à insister. La barque des fugitifs fit voile aussitôt pour Saïgon, où ils arrivèrent sans encombre, le 21 septembre.

La première parole du provicaire du Bind-dinh en débarquant, fut pour s'informer où en était l'expédition et quand nos compatriotes comptaient marcher sur Hué? Quelle fut sa consternation, quand on lui répondit qu'il ne s'agissait nullement, au moins pour le moment, d'aller à Hué; que peut-être on y irait plus tard, peut-être jamais. Il regretta amèrement

Digitized by Google

alors de s'être séparé de ses pauvres chrétiens, mais il était trop tard pour retourner sur ses pas. Afin d'utiliser un peu ses vacances forcées, il demanda à Mgr Lefebvre à travailler momentanément dans la mission de Cochinchine occidentale ; il fut chargé alors de la chrétienté de Xom-chieu, et c'est là qu'il mourut saintement, le 20 juin 1863, avant d'avoir pu rentrer dans sa chère mission dont, après la mort de Mgr Cuenot, il avait été nommé supérieur.

Mort de Mgr Cuenot (14 novembre 1861). — L'évêque de Métellopolis n'avait pas tardé, en effet, à tomber aux mains des persécuteurs : forcé de quitter sa résidence de Go-thi, dans le courant d'octobre, il s'était réfugié à quelques lieues de là, dans la maison d'une pieuse chrétienne, nommée ba Luu. Le dimanche 24, il venait de célébrer la messe, quand tout à coup, mandarins et soldats investirent à l'improviste la maison. Le prélat eut cependant le temps de se jeter avec ses servants dans une cachette qu'on lui avait ménagée, mais les ornements sacrés laissés sur la table trahirent sa présence, et le mandarin, sûr de sa proie, s'installa dans la maison, jurant qu'il la démolirait pièce à pièce, plutôt que de renoncer à sa capture. En attendant, tous les gens de la maison furent mis à la question, mais sans vouloir découvrir la retraite du proscrit ; la dame Luu, pour sa part, reçut dix-sept coups de rotin.

Mgr Cuenot était toujours dans sa cachette avec ses deux élèves. Au bout de deux jours et d'une nuit, pressé par une soif ardente et voyant d'ailleurs que le mandarin n'abandonnerait pas la place, il se livra lui-même. Les satellites se jetèrent brutalement sur lui, le renversèrent à terre et lui lièrent fortement les bras derrière le dos, mais le mandarin plus humain ordonna de le délier et le fit même asseoir à côté de lui. On mit à la cangue ses deux servants, ainsi que tous les habitants de la maison et des deux maisons voisines. Le sur-

Digitized by Google

lendemain, le prélat, enfermé dans une cage étroite, fut porté au chef-lieu de la province.

On était justement à l'époque de l'inondation; dans certains passages, les porteurs avaient de l'eau jusqu'à la ceinture et la cage était inondée. Une pluie torrentielle qui prit en route aggrava encore la situation. Mgr Cuenot arriva à la préfecture ruisselant d'eau; sa natte, sa couverture, ses habits étaient tout trempés. Il fut jeté en cet état au cachot; dès le lendemain la dysenterie se déclara et l'emporta, le 14 novembre suivant. Il était âgé de soixante et un ans, dont il avait passé trente-quatre en mission, sans connaître un jour de paix.

Grâce à sa maladie, Mgr Cuenot ne fut pas mis à la question et ne fut interrogé qu'une fois. Le mandarin lui demanda:

— Pourquoi êtes-vous venu dans ce pays?

— Pour prêcher la religion.

— Depuis combien de temps y êtes-vous?

— Depuis trente-quatre ans.

— Où êtes-vous allé pendant ce temps?

— Je suis allé d'abord du côté de la capitale, dans la province de Binh-dinh, au Phu-yen, au Binh-thuan, puis je suis revenu au Binh-dinh.

— Depuis combien de temps étiez-vous chez la dame Luu?

— Tout récemment, depuis environ dix jours.

— Que savez-vous de la guerre?

— Rien. Je suis venu ici uniquement pour prêcher la religion; je l'ai prêchée pendant trente quatre-ans, tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre. Voilà tout. Que le mandarin m'inflige telle peine qu'il voudra; mais il est bien inutile de m'interroger davantage, car, en fait de nouvelles de la guerre, je ne sais rien.

Le lendemain de la mort de Mgr Cuenot, arriva de Hué l'ordre de lui couper la tête immédiatement, au lieu de le transférer comme d'habitude à la capitale, pour y être jugé.

Digitized by Google

Le chef de la justice voulait faire décapiter le cadavre, mais le gouverneur de la province s'y opposa, en disant :

— A quoi bon? Puisqu'il est mort, qu'on lie le corps entre quatre bambous, et qu'on l'enterre.

Les chrétiens détenus dans la prison avaient voulu se cotiser pour acheter un cercueil; on ne le leur permit pas, et le saint corps fut simplement roulé dans une natte, lié entre quatre bambous et déposé en terre.

Bien qu'il n'ait pas eu le bonheur de verser son sang pour Jésus-Christ, Mgr Cuenot n'en est pas moins mort martyr, comme la sentence rendue par le roi après sa mort en fait foi; elle est conçue en ces termes :

« Le chef européen de religion Thê[1] est venu et s'est caché dans ce royaume depuis environ quarante ans; il a prêché la religion perverse et trompé le peuple; arrêté et interrogé, il a avoué ce crime énorme. Il devait avoir la tête tranchée et exposée sur le marché, mais puisqu'il est mort en prison, il n'y a plus qu'à jeter son corps au fleuve. »

En vertu de cette sentence, trois mois et dix-sept jours après la mort du prélat, son corps fut déterré, pour être jeté à la mer. Les prêtres annamites détenus à la citadelle avaient prié un sergent païen, nommé Phuong, qui avait assisté l'évêque dans sa dernière maladie, de soustraire quelques ossements, pour les leur donner. Mais à la grande surprise de cet homme et à celle de tous les assistants païens comme lui, le saint corps, bien qu'inhumé sans aucune précaution et à même la terre, était parfaitement conservé et n'exhalait aucune mauvaise odeur. Lors du procès canonique pour l'introduction de la cause de Mgr Cuenot, ce prodige a été attesté juridiquement par Phuong et ceux qui avec lui déterrèrent le corps du prélat. Comme ces témoins sont tous païens et par-

1. C'était le nom annamite de Mgr Cuénot.

Digitized by Google

faitement désintéressés dans la question, il ne semble pas qu'on puisse révoquer en doute leur témoignage. *Mirabilis Deus in sanctis suis*[1]!

Mgr Étienne-Théodore Cuenot a été déclaré vénérable par Léon XIII, le 13 février 1879.

Quant à ses compagnons de captivité, ils furent tous condamnés à mort et exécutés dans le courant de décembre. La maison de la dame Luu qui avait servi d'asile au prélat, fut rasée et tous les biens de cette sainte femme confisqués. Elle marcha au supplice, en allaitant son dernier enfant, âgé de quelques mois à peine; arrivée au lieu de l'exécution, elle l'embrassa, le remit sans pleurer à sa vieille mère et monta au ciel. Cette véritable femme forte était veuve; elle laissait derrière elle quatre enfants, autrefois riches et maintenant réduits à la mendicité, mais le Dieu des martyrs veillait sur les pauvres orphelins.

Cochinchine occidentale (1859-1860). — Même dans la basse Cochinchine, aux portes de Saïgon, la persécution déployait ses fureurs et versait à flots le sang. Au mois de mai 1860, Mgr Lefebvre écrivait de Saïgon :

« La persécution a redoublé de violence partout. Jamais encore il n'y avait eu dans l'espace d'une année tant de confesseurs de la foi et tant de martyrs. Actuellement, j'ai trois cent quatre-vingt-seize chrétiens de ma mission qui gémissent dans les prisons, sous le poids de la cangue et des fers dont ils sont chargés. » Ce nombre allait encore augmenter dans le courant des années 1860 et 1861, qui devaient voir l'arrestation des notables. Néanmoins, grâce à la proximité des troupes françaises, les fidèles de la basse Cochinchine purent échapper, au moins en partie, au terrible édit de dispersion

1. Dieu fait des merveilles dans ses saints (Psaumes.)

Digitized by Google

générale; mais la plupart des notables de nos chrétientés payèrent de leur tête les conquêtes de nos compatriotes.

Martyre de M. Qui et de Ly Phung (31 juillet 1859). — Au mois de janvier 1859, la chrétienté de Dau-nuoc, située à l'ouest de la mission, dans la partie qui relève actuellement du Cambodge, fut envahie, dans la nuit du 7 au 8, par une bande d'au moins trois cents satellites. Cette chrétienté avait été dénoncée au gouverneur de la province de Chau-doc comme recélant un missionnaire européen, un prêtre annamite, un couvent de religieuses et une belle église.

Le missionnaire dénoncé n'était autre que M. Pernot, revenu à la fin de 1860, comme directeur au séminaire de Paris, où il vit encore. Le dévouement du chef de la chrétienté, nommé Ly Phung, le sauva; mais en revenant de mettre le Père en sûreté, Phung fut saisi et garrotté par les satellites du mandarin.

Le prêtre annamite qui desservait la chrétienté était ordonné depuis un an à peine; il se nommait Pierre Qui. Il fut découvert, lui aussi, et emmené à Chau-doc avec Phung et trente-deux chrétiens impliqués dans cette affaire. Vingt et un eurent le malheur de céder à la violence des tourments et d'apostasier extérieurement la foi; ils furent renvoyés chez eux; neuf courageux jusqu'au bout furent exilés pour la vie au Tong-king.

Quant à M. Qui et à Ly Phung, ils furent condamnés, le premier, à être décapité comme prédicateur de la religion perverse de Jésus, et le second, signalé depuis longtemps par son zèle et une énergie de caractère peu commune chez les Annamites, à être étranglé.

Cependant les Français étaient depuis six mois à Saïgon; on conférait à Tourane avec les ambassadeurs annamites; partout on ne parlait que de la paix qui allait être enfin rendue à nos Églises. Hélas! nous en étions encore loin.

Digitized by Google

Le 30 juillet, la sentence de mort des deux condamnés revint de Hué avec la sanction royale. Le 31, au matin, le grand mandarin de Chau-doc fit appeler une dernière fois les témoins du Christ et leur proposa l'apostasie; sur leur refus, on partit pour le lieu de l'exécution.

Les martyrs avaient voulu revêtir pour ce jour-là leurs habits de fête et marchaient joyeusement à la mort, en s'entretenant de leur bonheur. Arrivé à l'endroit désigné, Phung éleva la voix, pour recommander à son fils aîné qui se tenait caché dans la foule, de prendre soin du corps de M. Qui et de lui rendre les mêmes devoirs pieux qu'à lui-même; puis les martyrs se livrèrent en souriant aux mains des exécuteurs, et l'Église de Cochinchine compta deux protecteurs de plus au ciel.

Pierre Qui et Ly Phung ont été déclarés vénérables par Léon XIII, le 13 février 1879.

Les mêmes scènes se renouvelaient dans toutes les provinces de la basse Cochinchine, surtout dans les chefs-lieux de préfecture.

Les confesseurs de Ving-long (1859.) — A Vinh-long, on voyait des vierges jeunes et timides tenir tête au grand mandarin de la province et supporter avec un courage incroyable des tortures atroces.

Le 9 décembre 1858, le couvent de l'Immaculée-Conception, à Cai-mong, s'était vu envahi par une troupe de satellites. Après le pillage, on mit à la cangue les chefs du village, la supérieure du couvent, Marthe Lanh, et une des religieuses, nommée Élisabeth Ngo, qui n'avait pas eu le temps de s'enfuir avec ses sœurs; on les chargea de cangues et on les conduisit à Vinh-long.

Le gouverneur de la province crut qu'il viendrait facilement à bout de ces femmes et mit son honneur à triompher de leur faiblesse. Il ne savait pas encore ce que Dieu a mis de

Digitized by Google

courage au cœur des vierges chrétiennes; il allait, à ses dépens, en faire l'humiliante expérience.

Il ne s'épargna pas cependant pour en triompher, mais la grâce de Dieu fut plus forte que les tortures du tyran.

Marthe Lanh, la supérieure du couvent, reçut, à plusieurs reprises, près de deux cents coups du terrible rotin ferré à la pointe qui met la chair en lambeaux; deux fois, elle fut rapportée comme morte à la prison, mais Dieu la soutint toujours visiblement et, contre toute espérance, lui rendit la santé. Cette femme héroïque vient de terminer paisiblement sa longue carrière, dans le courant de 1882.

Élisabeth Ngo, sa compagne, imita son courage; un jour, le gouverneur l'avait fait frapper avec tant d'inhumanité qu'elle était demeurée sans mouvements, et les satellites qui l'entouraient disaient tous : « Elle est morte. » Le grand mandarin, ne craignant plus de résistance, voulut se donner la misérable satisfaction de triompher d'un cadavre : « Qu'on la détache et qu'on la traîne sur la croix! » Mais, ô victoire de la foi! l'héroïne, se sentant soulevée de terre, reprend comme miraculeusement ses sens; d'une main, elle se cramponne vigoureusement à sa cangue, et, de l'autre, saisissant le signe sacré de la rédemption, elle l'élève en l'air comme le trophée de sa victoire, et s'écrie : « Vive Jésus, vive sa croix! » Le gouverneur, en frémissant, dut s'avouer vaincu.

Dans cette occasion, les hommes se laissèrent battre par les femmes. On avait arrêté, avec les deux religieuses, cinq des notables de la chrétienté et du village de Cai-mong; trois apostasièrent, mais deux restèrent fidèles jusqu'au bout.

Jean Hoa, le chef de la chrétienté et le maire du village montra une constance indomptable. Il reçut, en trois fois, quatre-vingt-deux coups de rotin; la tête perdue, à bout de forces physiques et morales, il consentit alors à marcher sur la croix; mais dès qu'on l'eut délié, il déclara nettement que rien ne le ferait jamais apostasier et demanda quelques jours

Digitized by Google

de repos, avant de subir de nouveaux tourments. Malgré sa colère, le gouverneur n'osa pas le faire remettre immédiatement à la question, car son corps n'était plus qu'une plaie vive, et il fut mort certainement aux premiers coups, si on avait recommencé la torture.

Ce pieux confesseur fit, en plein prétoire, une belle apologie de la religion chrétienne :

— Comment, lui criait le juge en fureur, tu es le sujet du roi, tu manges son riz et, malgré ses défenses, tu oses dire qu'il y a un ciel, un enfer, un Seigneur du ciel !

— La religion chrétienne, répondit le confesseur, est celle de mes pères ; je veux la suivre jusqu'à la mort. Cette religion m'enseigne qu'il y a trois autorités auxquelles nous devons obéir : la première est celle du Seigneur du ciel et de la terre ; mes yeux ne le voient pas, mais je le connais par ses œuvres ; la deuxième est celle du roi ; je lui serai toujours fidèle dans tout ce qu'un sujet doit à son prince : l'impôt, la milice et la surveillance du village ; je me garderai bien de commettre aucun délit contraire aux lois du royaume, mais quant à la défense de suivre la religion du Seigneur du ciel, je n'y obéirai jamais, parce que ce serait offenser Dieu, qui est le roi des rois, et me montrer ingrat envers mes parents ; ils m'ont élevé dans ce culte et ils sont, après Dieu et le roi, la troisième autorité à laquelle nous devons gratitude, amour et obéissance. Plutôt mourir que de renoncer à ma religion !

Le second de ces héros chrétiens était un simple paysan de Cai-mong, nommé Pierre Ngoan ; rien qu'à voir l'air intrépide avec lequel il parut dans le prétoire, les mandarins se dirent les uns aux autres :

— En voilà un qui n'a pas peur.

Il reçut, en trois interrogatoires, quatre-vingt coups de rotin.

— Es-tu donc, lui disait le gouverneur, un chef de religion, pour que tu persistes ainsi ?

Digitized by Google

— Non, répondit le patient, je suis un pauvre artisan qui travaille à la journée, mais je ne renoncerai jamais à ma religion.

Il tint parole; relevé tout sanglant, il ne permit pas qu'on le rapportât comme les autres à la prison et voulut s'y rendre de son pied, mais ses plaies s'étant rouvertes, par l'effort de la marche, il laissait derrière lui une large traînée de sang, témoignage glorieux de la fidélité de sa foi et de la cruauté des bourreaux.

Confesseurs de My-tho (1859-1860). — A My-tho, c'étaient les mêmes scènes d'horreur. Un vieux prêtre indigène, nommé Thien, fut pris et condamné à mort, mais à cause de son grand âge (il avait quatre-vingt-huit ans), sa peine fut commuée contre l'exil perpétuel à Ba-ria. C'est là qu'il mourut sous la cangue, en 1859. Son jeune servant, devenu plus tard un des notables de la chrétienté de Tan-dinh, m'a raconté plus d'une fois comment son maître et lui, chargés chacun d'une lourde cangue, avaient fait à pied le voyage de My-tho à Ba-ria, en passant par Tay-ninh et Thu-dau-mot, au nord, pour éviter Saïgon, qui était déjà au pouvoir des Français.

Dans le courant de 1860, on emprisonna au chef-lieu de la province tous les notables des deux chrétientés de Ba-giong et de Xoai-mut, voisines de My-tho. Le P. Luu, qui était chargé de Ba-giong, fut arrêté, au mois de décembre 1860, pendant qu'il remplissait le devoir de la charité pastorale, en visitant ses chrétiens détenus dans la citadelle.

Quand les Français se présentèrent devant My-tho, au mois d'avril 1861, les mandarins, craignant que leur victime ne leur échappât, se hâtèrent de livrer ce prêtre à la mort. Après avoir généreusement confessé sa foi, il fut conduit hors de l'enceinte de la citadelle et décapité à un kilomètre de là, au bord de la route. Un joli monument de granit marque aujour-

Digitized by Google

d'hui l'endroit où se fit l'exécution, et le corps du soldat de Jésus-Christ repose au pied du maître-autel de l'église de My-tho, en attendant que l'instruction de sa cause, qui est commencée, permette de l'exhumer.

Confesseurs de Cho-quan (1859.) — Même dans la province de Saïgon, à Cho-quan, chrétienté située à une lieue de la ville, la persécution osait faire des martyrs à portée littéralement du canon français.

Paul Hanh, originaire de Tan-trieu, mais demeurant à Cho-quan, fut accusé d'avoir eu des relations avec les Français, ce qu'il nia toujours énergiquement; mais bien qu'il n'y eût pas de preuves contre lui, il fut tenaillé et, sur son refus constant d'abjurer, les mandarins le firent décapiter, le 28 mai 1859. C'était un chrétien peu exemplaire, mais d'un caractère énergique; sa mort héroïque a racheté les fautes de sa vie.

Un autre chrétien de Cho-quan, nommé Antoine Thien, avait été arrêté, vers le même temps, au moment qu'il cachait dans sa barque des ornements sacerdotaux appartenant à son frère, M. Hap, un des prêtres de la mission. C'était là un crime capital; il reçut cinquante coups de rotin, confessa toujours généreusement sa foi et fut jeté, chargé d'une lourde cangue, sur la terre nue du cachot; privé de toute espèce de soins, à peine nourri, il ne tarda pas à succomber à la dysenterie, le 20 juin 1859.

Confesseurs de Bien-hoa (1859-1860). — Enfin au nord de Saïgon, au chef-lieu de la province de Bien-hoa, l'Église de Jésus-Christ enfantait au ciel de nombreux martyrs. Chargé plus tard du district de Bien-hoa, j'ai eu l'occasion de mieux connaître l'histoire des saints confesseurs de cette localité; c'est pourquoi je leur consacrerai quelques pages.

Après la prise de Saïgon, les chrétiens détenus dans la ci-

Digitized by Google

tadelle avaient été dirigés à la hâte sur Bien-hoa, pour empêcher les Français de les délivrer. On ne tarda pas à renfermer avec eux les notables des chrétientés de Tan-trieu, Mi-hoi, Lai-thieu, Thu-dau-mot et des environs, en sorte que l'on compta à certains jours jusqu'à six cents chrétiens détenus à la citadelle. Du reste, quand la place venait à manquer, les mandarins avaient un moyen bien simple d'élargir les prisons, c'était de faire décapiter les captifs.

A cinq minutes du fort, il y a une petite colline, appelée Dat-soi, où, depuis, la mission a fait un petit établissement. C'était là, à la rencontre de deux chemins, dont l'un se dirige sur Ba-ria et l'autre sur Tan-uyên, que se faisaient les exécutions. Deux ou trois fois chaque semaine, pendant dix-huit mois, la tête de quelque martyr roula sur ce sol sanctifié par le sang des témoins du Christ.

Un des plus illustres parmi eux fut le Thây-xuân. Il exerçait la profession de médecin à Thu-duc, chrétienté située à deux heures de Saïgon, et son savoir-faire, uni à la plus rigoureuse honnêteté, lui avait mérité l'estime universelle et la confiance des grands mandarins de Saïgon, qui ne voulaient pas d'autre médecin pour soigner leurs précieuses santés. Lors de l'arrivée des Français au cap Saint-Jacques, les mandarins s'emparèrent de lui par ruse ; on l'appela à Saïgon, soi-disant pour soigner le vice-roi qui était fort malade ; il arriva bientôt, avec sa boîte de médecines ; mais quand il fut entre leurs mains, il ne s'agissait plus de maladie ; on lui proposa d'apostasier, il refusa et fut dirigé avec les autres prisonniers sur Bien-hoa.

Mis plusieurs fois à la torture, il montra toujours un grand courage :

— Il y a soixante ans que je sers Jésus-Christ, répondit-il à toutes les instances ; avec sa grâce, je vivrai et je mourrai chrétien.

Dans la prison, il encourageait ses compagnons de captivité

Digitized by Google

à la persévérance, récitait à haute voix les prières, partageait avec les plus pauvres les petits secours que sa famille lui faisait passer de temps en temps, et donnait l'exemple de toutes les vertus.

Vingt-deux mois après son incarcération, dans les premiers jours de décembre 1860, la sentence de mort portée contre lui revint de Hué avec la sanction du roi. Xuân était condamné à perdre la tête, comme chrétien obstiné et surtout pour avoir envoyé un de ses fils étudier au séminaire de Pinang.

Chargé de sa cangue, le condamné fut d'abord conduit au marché de Bien-hoa, dont on lui fit faire trois fois le tour, au milieu des insultes et des huées de la populace, puis il s'achemina, au milieu des soldats, vers la colline de Dat-soi, où il devait être exécuté. Mais l'âge et la torture avaient complètement épuisé ses forces. Comme le divin Maître montant au calvaire, il tomba plusieurs fois sous son pesant fardeau. Les satellites, voyant qu'il ne pouvait plus avancer, prirent les deux extrémités de sa cangue et l'emportèrent ainsi suspendu par le cou. Arrivé, à moitié suffoqué, au lieu de l'exécution, il s'agenouilla, fit une courte prière et tendit la tête au fer du bourreau.

La principale cause de son martyre était d'avoir envoyé son fils étudier à Pinang pour être fait prêtre. Après avoir terminé ses études, ce jeune homme revint en Cochinchine et fut longtemps un de nos meilleurs séminaristes. Une infirmité incurable qui lui survint l'empêcha seule d'être élevé au sacerdoce. A cette heure, il est le chef de la petite chrétienté de Bien-hoa, et c'est de lui que je tiens ces détails.

Combien d'autres saints confesseurs ont souffert en ce lieu et dans les autres préfectures, dont les noms ne seront jamais connus que de Dieu ! Dans ces jours de troubles, il fut impossible, en beaucoup d'endroits, de recueillir à temps les actes de ces vénérables témoins du Christ; aujourd'hui les témoins sont morts pour la plupart, ou bien les relations au-

Digitized by Google

thentiques ont été perdues. Il est trop tard pour les reconstituer, mais qu'importe? Dieu a tout vu, il a contemplé leurs souffrances, il a compté leurs larmes et le sang versé pour sa cause. Au jour de la grande manifestation, on verra se lever de tous les points de la terre d'Annam les corps glorifiés des athlètes de la foi, et leurs ossements sacrés, qui dorment aujourd'hui dans l'humiliation et l'oubli, tressailleront à l'appel du Roi des martyrs[1]!

Résumé. — Résumons en quelques lignes ce triste et glorieux martyrologe de l'Église d'Annam, pendant les quatre années de l'expédition franco-espagnole.

La scène s'ouvre au Tong-king central, par le martyre du vicaire apostolique, Mgr Joseph-Marie Diaz, dominicain espagnol, décapité le 20 juillet 1857, aussitôt après la première apparition du *Catinat* sur les côtes d'Annam.

Le 28 juillet 1858, son successeur, Mgr Melchior Garcia San Pedro est coupé en morceaux, pendant qu'on étranglait à ses côtés ses deux servants.

Au mois de juin précédent, le R. P. Salgot, dominicain, provicaire de la même mission du Tong-king central, avait été jeté à la mer par les Chinois.

Le 22 octobre 1858, le plus connu en France des vicaires apostoliques de l'Annam, Mgr Pierre-André Retord, du Tong-king occidental, mourait de fatigues et de misères, dans les forêts insalubres des sauvages, où la fureur de la persécution l'avait forcé de chercher un refuge.

Le 3 novembre 1860, M. Néron, du Tong-king occidental, était décapité, après un jeûne de vingt et un jours passés sans manger; ce qui fut regardé à bon droit comme miraculeux.

Le 2 février 1861, c'était à l'angélique Vénard de donner au Seigneur Jésus le suprême témoignage de l'amour. Ses

1. *Ex exultabunt ossa humiliata* (Psaumes.)

Digitized by Google

dernières lettres à son père, à son frère, à sa sœur Mélanie, lettres écrites à la veille de sa mort, au fond de la cage dans laquelle il était enfermé comme un animal malfaisant, ont fait le tour du monde catholique et sont dans les souvenirs de tous.

Le 1er novembre 1861, Mgr Jérome Hermosilla, vicaire apostolique du Tong-king oriental, Mgr Valentin Ochoa, vicaire apostolique du Tong-king central, et le R.P. Almato, tous trois religieux dominicains, allaient célébrer au ciel la fête de tous les saints.

Le 14 novembre 1861, Mgr Étienne-Théodore Cuenot, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, mourait en prison, à la veille du supplice.

Enfin, dans le courant du mois de juin 1861, deux de nos confrères du Tong-king occidental, MM. Charbonnier et Mathevon, découverts au fond d'un antre où ils se cachaient, au milieu des bois, étaient jetés en prison, rotinés, tenaillés, et n'échappaient à la captivité et à la mort qu'au bout de onze mois de souffrances, grâce à la signature si longtemps retardée du traité de paix entre la France et le roi de Cochinchine.

Les prêtres indigènes s'étaient montrés dignes des maîtres qui les avaient instruits et formés; pas un seul ne fit défection dans cette crise effroyable. Leur martyrologe se résume dans les chiffres suivants :

Au Tong-king oriental, neuf prêtres martyrisés.
Au Tong-king central, trente-huit[1];
Au Tong-king occidental, trente et un;
Au Tong-king méridional, vingt;
Dans la Cochinchine septentrionale, trois;
Dans la Cochinchine orientale, onze;
Dans la Cochinchine occidentale, trois.

1. Dans cette mission, il ne restait plus au moment de la paix qu'un prêtre indigène.

Digitized by Google

Ainsi pendant les quatre ans que dura la guerre, cent quinze prêtres annamites, c'est-à-dire environ un tiers du clergé indigène de l'Annam avaient versé leur sang pour Jésus-Christ;

Destruction de quatre-vingts couvents de sœurs et dispersion de nos deux mille religieuses annamites; une centaine donnèrent leur vie pour la foi;

Fermeture de tous nos collèges; arrestation de la plupart des élèves et des catéchistes;

Emprisonnement des notables de toutes les chrétientés, au nombre de dix mille environ, pour tout le royaume. Plus de la moitié moururent pour la foi: les uns furent décapités par jugement régulier, d'autres brûlés en masse, enterrés vifs, jetés aux fleuves ou à la mer; un grand nombre, surtout au Tong-king, moururent de faim; au moment de la signature de la paix, les mandarins, voyant qu'il faudrait bientôt mettre ces malheureux en liberté, les oublièrent une semaine ou deux sans rien leur donner à manger;

Sac, incendie et pillage de près de cent villages, où on ne laissa pas sur pied un arbre, une cabane;

Destruction de plus de deux mille chrétientés, dont les biens-fonds, rizières, maisons et jardins, furent donnés aux païens du voisinage.

Des frontières de la Chine au Cambodge, dispersion de trois cent mille chrétiens au milieu des païens; anéantissement de la famille chrétienne: le mari envoyé dans une province, la femme dans une autre; les enfants à qui veut s'en charger. D'après les documents les plus sérieux, environ quarante mille fidèles périrent, pendant l'année de la dispersion, par suites des mauvais traitements, de la faim, des misères inouïes qu'ils endurèrent. Ceux qui survécurent, perdirent leurs champs, leurs bestiaux, leurs maisons, tout ce qu'ils possédaient.

Et pendant cette longue agonie de quatre années, que faisaient donc nos compatriotes qui, on s'en souvient, n'étaient

Digitized by Google

venus en Cochinchine que pour secourir les chrétiens? ce qu'ils faisaient? Mais vous avez pu le lire au chapitre précédent: ils s'immobilisaient à Tourane, puis à Saïgon, s'étonnant fort et se plaignant très haut de ne pas voir accourir les chrétiens pour leur donner la main. Quand ils eurent quitté Tourane pour se concentrer à Saïgon, ils abandonnèrent à peu près Saïgon, pendant un an, pour s'en aller à Péking, et ce qui montre bien avec quelle déplorable insouciance cette expédition de Cochinchine fut menée, depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est que nos braves soldats, à qui il fallait quatre ans pour ne pas aller à Hué, en deux mois, mais cette fois ils étaient bien commandés, ils montaient à Péking et dictaient la loi à l'empereur de Chine.

Puis, au retour de l'expédition de Chine, on s'établit à Saïgon, et l'on s'occupa tranquillement à fonder notre colonie de Cochinchine. Des chrétiens, dont le sang coulait chaque jour par torrents, des missionnaires français demeurés sous le glaive du bourreau, des intérêts sacrés de nos églises agonisantes, il ne fut plus guère question, jusqu'au jour où Sa Majesté annamite, fatiguée, sans doute, de tuer, envoya des ambassadeurs pour traiter de la paix et voulut bien promettre aux chrétiens une dérisoire amnistie.

Ah! si je n'avais pas l'honneur d'être prêtre, si j'étais un simple écrivain laïc ayant entrepris de raconter à mon pays cette lamentable histoire, comme je me retournerais à cette heure, vers ceux qui, non contents de nous avoir compromis et ensuite abandonnés, ont le triste courage de nous accuser, pour leur dire: ce sang, ces ruines, cet égorgement en masse de tout un peuple, ces malheurs sans nom, vous ne les avez pas voulus directement, je le reconnais, mais vous avez fait tout ce qu'il fallait pour amener cet épouvantable désastre. C'est votre fatale indécision, ce sont vos lenteurs et vos atermoiements sans fin, qui ont causé la ruine de nos églises.

Mais non, ministre de Jésus-Christ j'aime mieux laisser à

Digitized by Google

Dieu, qui seul sait ce qui se passe au fond des cœurs, le jugement des responsabilités et des fautes de chacun, et m'élevant au dessus des faiblesses, ou des iniquités de la politique humaine, contempler dans le pur et doux rayonnement de leur gloire, ces milliers de martyrs, ces prêtres, ces évêques, ces vierges, ces hommes du peuple, toutes les conditions et tous les rangs confondus devant le trône de l'agneau, la palme à la main et les pieds dans le sang. A ce magnifique spectacle, mon âme se rassérène et j'écoute avec ravissement le cantique de l'ange de l'Apocalypse : « Aujourd'hui est le jour de salut, l'épreuve de la vertu, l'avènement du règne de Dieu et le triomphe de son Christ; car les martyrs ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole de son témoignage[1]. »

1. *Nunc facta est salus, et virtus, et regnum Dei nostri, et potestas Christi ejus... Et ipsi vicerunt propter sanguinem Agni et propter verbum testimonii sui.* (Apocalypse, XII, 10.)

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME

LES FRANÇAIS A SAIGON (1861-1867).

Organisation de la colonie (1861). — Après la prise des deux provinces de Saïgon et de My-tho, l'amiral Charner s'occupa, pendant l'été et l'automne de 1861, à consolider ses nouvelles conquêtes et à organiser notre jeune colonie de Cochinchine.

Les deux provinces étaient loin d'être pacifiées. Dans l'arrondissement de Go-cong, un nommé Quan-dinh, dans les environs de My-tho, un ancien préfet de Tu-duc, le phu-cao, faisaient saisir et massacrer impitoyablement les indigènes qui acceptaient la domination française, et surtout les malheureux chrétiens qui tombaient entre leurs mains. En dehors de ces deux partisans, des bandes de pirates et de voleurs, profitant du désordre du moment, s'étaient organisées pour courir les fleuves et piller sans distinction les barques de commerce, quel que fût d'ailleurs leur drapeau.

L'amiral Charner, homme de devoir et de discipline, ne se laissa pas intimider par ces manifestations hostiles. Par ses ordres, des canonnières sillonnaient les fleuves, pour assurer la liberté et la sécurité des voies de navigation. Parfois même

Digitized by Google

la répression fut peut-être un peu sévère ; plus d'une barque inoffensive, mais dépourvue de passeport, se vit coulée comme barque de pirates. Ce sont là des malheurs qu'il est presqu'impossible d'éviter dans la confusion de la première heure, au milieu d'un peuple étranger, dont on ne connaît ni la langue, ni les usages. Mais si quelques subalternes dépassèrent peut-être les exigences légitimes de la défense, on ne peut que rendre justice à la ferme activité de l'amiral, pour assurer la pacification du pays et la protection des gens paisibles.

Au mois de novembre 1861, arriva le terme du commandement de l'amiral Charner ; le 30, en présence de tous les chefs de service, il remettait ses pouvoirs aux mains du contre-amiral Bonnard et partait pour la France.

L'amiral Bonnard (1861-1863). — Le nouveau gouverneur était un esprit à systèmes, d'une imagination brillante, mais d'un jugement peu sûr. Il arrivait en Cochinchine avec des idées toutes faites et un plan bien arrêté. C'était au moment où l'empereur lui-même, ébloui des fausses lueurs de la civilisation musulmane, annonçait à la France étonnée l'intention de restaurer un royaume arabe dans nos possessions africaines.

Les mêmes mirages décevants d'un faux libéralisme hantaient l'esprit de l'amiral Bonnard. Écarter l'élément chrétien comme compromettant, faire appel aux sympathies des bouddhistes, confier aux indigènes, et plus spécialement aux lettrés, les ennemis acharnés du christianisme et de la France, tous les postes de l'intérieur, en se réservant seulement la direction générale des affaires, tel fut son programme aussi anti-patriotique qu'anti-chrétien. La suite prouva combien ces utopies malsaines étaient dangereuses, et l'on peut dire sans exagération que le passage de l'amiral Bonnard aux affaires fut aussi désastreux pour les intérêts généraux de la colonie

Digitized by Google

que pour ceux de la mission de Cochinchine occidentale.

Néanmoins, au début, l'amiral parut disposé à imprimer une vigoureuse impulsion aux opérations militaires, pour achever enfin cette interminable expédition qui traînait depuis trois ans et demi. Dans les premiers jours de décembre, en passant la revue des troupes françaises et espagnoles alors à Saïgon, il avait, dans une chaleureuse allocution, manifesté le désir de « pousser avec énergie les hostilités, afin de remplir le plus tôt possible les intentions de S. M. l'Empereur. »

On commença par s'emparer de Poulo-condor. Cette île, située à une vingtaine de lieues des côtes, nous appartenait en droit, depuis le traité fait avec Gia-long. Les Anglais ayant manifesté, à plusieurs reprises, la pensée de s'y installer, il était prudent de l'occuper sans retard. Une chaloupe à vapeur vint donc en prendre possession, le 9 décembre 1861, et un arrêté du gouverneur, en date du 1er mars suivant, établit dans cette île un pénitencier qui subsiste toujours.

Mais l'ennemi était encore aux portes de Saïgon, puisqu'il occupait toute la province de Bien-hoa et, par conséquent, le cours du Dong-naï; c'était de cette position surtout qu'il était important de le débusquer. L'amiral prit les meilleures dispositions pour réussir dans cette entreprise.

Une double expédition fut dirigée sur Bien-hoa, l'une par la route de terre, l'autre par le fleuve. Les Annamites, comprenant l'avantage de ce point stratégique qui commande la route de Hué, avaient accumulé des moyens de défense qui eussent été vraiment formidables avec de bonnes troupes : un camp retranché de trois mille hommes était établi à mi-chemin, sur la route de terre; celle du fleuve était protégée par des pilotis, neuf barrages et une estacade en pierre dont on voit encore, à la marée basse, les restes, à une demi-lieue en avant de Bien-hoa; des forts placés sur chaque rive complétaient la défense. Les malheureux chrétiens, détenus dans la citadelle au nombre de plus de quatre cents, avaient été

Digitized by Google

forcés de travailler à ces ouvrages élevés contre leurs libérateurs; puis on les avait renfermés étroitement dans la prison située derrière le fort et on avait accumulé tout autour des matières combustibles, afin de les brûler tous à l'approche des Français.

Le 14 décembre, nos colonnes se mirent en marche, pendant que les canonnières remontaient le fleuve. Tous les ouvrages des Annamites furent emportés avec vigueur et, le 15 au soir, on arrivait devant la place. Malheureusement il était trop tard pour descendre à terre. Du haut du pont de sa chaloupe, l'amiral vit tout à coup s'élever dans la campagne les flammes d'un vaste embrasement, et l'on entendit au loin des clameurs déchirantes; c'étaient les chrétiens qui brûlaient. Avant d'évacuer la citadelle, le grand mandarin avait fait mettre le feu aux prisons; par son ordre, des miliciens armés de lances se tenaient étroitement serrés autour du vaste brasier, au milieu duquel se tordaient quatre cents créatures humaines, et ils rejetaient impitoyablement dans les flammes ou tuaient à coups de lances quiconque tentait de s'échapper.

Cinq chrétiens, sur quatre cent-sept que renfermait la prison, eurent la chance de survivre, mais dans quel état? Une pauvre jeune fille, pour éviter les flammes, avait grimpé sur un arbre, aussi haut que sa chaîne le lui permettait; le feu avait dévoré ses deux jambes, et c'est dans cet état que nos soldats la trouvèrent le lendemain; on la transporta à la Sainte-Enfance de Saïgon, où on lui fit la double amputation; elle ne survécut que peu de jours. Une autre femme, la seule victime qui vive encore, avait eu la tête à moitié détachée d'un coup de lance; on l'avait laissée pour morte, et c'est à cette circonstance qu'elle dût son salut.

Tous ces pauvres chrétiens avaient été mis à mort en haine de la religion et en haine de la France, deux choses que les païens confondront toujours dans la même aversion, n'en déplaise à nos libéraux qui voudraient les séparer. J'ai entendu

Digitized by Google

dire aux habitants de Bien-hoa qu'il y eut au dernier moment parmi ces infortunés quelques signes de faiblesse et que plus d'un mourut dans les angoisses du désespoir. C'est fort possible, et, dans l'absence de documents authentiques, je n'oserais faire de tous des martyrs. Mais ce que je puis affirmer, pour l'avoir trouvé dans la tradition et dans les souvenirs des chrétiens de Bien-hoa, c'est qu'il y eut d'admirables exemples et des dévouements héroïques. En voici un :

Parmi les notables de la chrétienté de Tan-trieu, il y en avait un qui put se procurer de l'argent, quelques jours avant l'arrivée des Français, pour soudoyer ses gardes et s'enfuir. Il était déjà sorti de l'enceinte et se retirait en sûreté, quand un remords le prit et il revint au milieu de ses frères. Il savait parfaitement qu'il retournait à une mort horrible, car les matières combustibles étaient déjà amoncelées tout autour de la prison et l'on n'attendait que l'arrivée des Français pour y mettre le feu, mais ce fut précisément cette considération qui l'engagea à revenir : « Je suis, se dit-il, un des notables de la paroisse, je dois rester pour encourager ceux qui n'ont pu se procurer de quoi fuir et qui vont mourir sans consolations. » Certes, celui-là fut bien le martyr de la plus héroïque charité!

Quatorze ans après ce lugubre événement, le missionnaire qui était alors chargé du district de Bien-hoa voulut profiter du jubilé de 1875, pour ériger solennellement une croix sur l'emplacement maintenant désert de la prison où souffrirent tant de serviteurs de Jésus-Christ. Le 7 août 1875 fut un jour de fête pour la chrétienté de Bien-hoa et les chrétientés voisines. Au chant triomphal du *Vexilla regis*, une grande et belle croix de neuf mètres de haut s'avançait, portée sur les épaules de quarante jeunes gens, tous fils des martyrs de 1861 ; de chaque côté, quatre-vingts femmes, veuves ou filles des victimes, portaient de longues palmes et faisaient cortège; mais ce qui redoublait l'attendrissement général, c'était de voir marchant devant la croix, une palme à la main, la bonne

Digitized by Google

vieille dont j'ai parlée plus haut, seule survivante alors au massacre. Un piquet de quarante soldats français, conduits par le commandant du fort en personne, rendait les honneurs militaires sur tout le parcours, et les administrateurs des affaires indigènes résidant à Bien-hoa s'étaient fait un devoir d'assister à la cérémonie et de suivre la procession.

Quand on fut arrivé à l'endroit où avait été la prison, et qu'au milieu des larmes et des sanglots de tous ces fils de martyrs, on vit s'élever lentement dans les airs le signe sacré du salut, il y eut dans toute l'assistance un moment d'émotion indescriptible, pendant que le chœur, un instant interrompu, reprenait le chant de la belle antienne : « Le Christ a vaincu, il règne, il saura défendre son peuple fidèle contre toutes les embûches[1]. »

Prise de Ba-ria (8 janvier 1862). Après la prise de Bien-hoa, les grands mandarins s'étaient retirés sur Ba-ria, où ils essayaient de rallier les débris de leur armée. Pour achever la conquête de la province, l'amiral Bonnard résolut de les débusquer de ce dernier poste. L'expédition partit de Saïgon, dans les premiers jours de janvier 1862. Là, encore, plusieurs centaines de chrétiens furent brûlés vifs, par la faute du commandant en chef de l'expédition.

Les chrétiens du district de Ba-ria, au nombre de deux mille trois cents environ, étaient demeurés assez tranquilles, jusque vers le mois d'août 1861. A cette époque, les mandarins de la province de Bien-hoa, dont Ba-ria est une des préfectures, envoyèrent partout des ordres très sévères, prescrivant de faire le recensement de tous les chrétiens et de les tenir en prison, afin de les avoir sous la main comme otages, si les Français tentaient quelque mouvement en avant. A Ba-ria, ce recensement se fit avec beaucoup d'indulgence, car

1. *Christus vincit, Christus regnat, Christus ab omni malo plebem suam liberat*

Digitized by Google

le *tri-phu* (préfet) était bien disposé ; bon nombre, surtout parmi les hommes, purent s'échapper et se réfugier, soit à Saïgon, soit dans les maisons des païens, leurs amis.

Le recensement fait, chaque village dut faire conduire aux différents chefs de canton les chrétiens inscrits ; on leur grava sur les deux joues les caractères *ta-dao* (religion perverse), et *Bien-hoa Dinh* (province de Bien-hoa), afin qu'on pût les reconnaître et s'en saisir, s'ils tentaient de s'enfuir dans une autre province. On les parqua alors dans quatre prisons distinctes : les hommes, au nombre de trois cents, à Ba-ria même, à deux cents mètres de la préfecture ; cent trente-cinq femmes et enfants, à une lieue plus loin ; cent quarante femmes et enfants au chef-lieu du canton de Long-dieu ; cent vingt-cinq femmes et enfants, dans la chrétienté de Dat-do. Les quatre prisons renfermaient donc en tout sept cents fidèles, appartenant aux cinq chrétientés qui formaient alors le district de Ba-ria ; c'était à peu près le tiers des chrétiens du pays.

Cela se passait vers la mi-septembre. La garde des confesseurs de Jésus-Christ fut confiée à des compagnies de soldats annamites, sous le commandement de *doi* (capitaines) ; hommes et femmes furent mis à la cangue.

Dans les commencements, tant que ces malheureux eurent encore quelques petites provisions, leurs gardiens se montrèrent assez humains ; mais à mesure que leurs ressources s'épuisèrent, on cessa de les ménager, et quand ils n'eurent plus rien à donner pour satisfaire l'avidité de leurs geôliers, ils se virent en butte à leur inhumanité. Comme on était au fort de la saison des pluies, il fallait coucher sur la terre humide et dans la boue ; plusieurs en moururent ; d'autres furent pris de la dysenterie, et leurs gardiens leur refusant impitoyablement de sortir, même pour satisfaire aux besoins les plus pressants de la nature, les cachots devinrent un foyer d'infection. Aussi la plupart des prisonniers appelaient la mort de leurs vœux, quand se répandit tout à coup le bruit que les

Digitized by Google

Français s'étaient emparés de Bien-hoa et que les grands mandarins de cette ville venaient d'arriver en fugitifs à Ba-ria. Cette nouvelle fut pour les pauvres captifs une lueur d'espérance ; c'était pour un grand nombre l'annonce de la catastrophe suprême !

Cependant plusieurs compagnies d'infanterie de marine montées sur des canonnières étaient en route pour Ba-ria. Le 7 janvier 1862, comme on approchait du fort, M. Croc, aujourd'hui vicaire apostolique du Tong-king méridional, qui remplissait en ce moment sur la flottille l'office d'interprète, avertit l'amiral Bonnard que Ba-ria étant situé sur un arroyo très étroit et très vaseux, on n'y peut débarquer qu'à la marée haute ; il fallait donc prendre ses dispositions en conséquence ; autrement on serait obligé de s'arrêter à une lieue en amont de la citadelle, ce qui donnerait tout le temps aux Annamites de mettre le feu aux prisons et de brûler les chrétiens, comme ils venaient de le faire trois semaines auparavant à Bien-hoa. Rien de plus naturel que cette observation ; pour toute réponse, le commandant consigna le missionnaire dans sa cabine et poursuivit sa route, jusqu'à ce qu'on se fût échoué dans la vase ; on était encore à cinq kilomètres de Ba-ria.

Voyant alors, mais trop tard, la faute qu'il avait faite, l'amiral, dont le cœur était excellent et qui voulait à tout prix sauver les chrétiens, fit descendre à terre un régiment d'infanterie qu'il envoya en reconnaissance. L'officier qui commandait s'avança péniblement avec ses hommes jusqu'à environ deux kilomètres de la prison principale ; force fut de revenir en arrière ; la nuit tombait déjà et de nombreuses troupes annamites barraient le passage. L'occasion de sauver les chrétiens était manquée.

Une demi-heure plus tard, on voyait s'élever au loin les flammes des quatre prisons auxquelles les mandarins annamites, sûrs d'avance de ne pouvoir tenir contre nos compatriotes, avaient ordonné de mettre le feu.

Digitized by Google

Le lendemain matin en débarquant, nos soldats ne trouvèrent plus que des cendres et des ossements calcinés à l'endroit où avait été la prison des hommes. Sur trois cents captifs, dix seulement étaient parvenus à s'échapper. Dans les trois prisons occupées par les femmes et les enfants, la pitié des gardes avait laissé les portes ouvertes et la plupart avaient pu s'enfuir. Il y eut pourtant encore des victimes : une cinquantaine d'enfants furent la proie des flammes ; leurs mères n'ayant pu, au millieu de la presse, les faire sortir à temps. Dans une des prisons, le *doi* s'était placé à la porte et ne laissait sortir les captives qu'une à une, afin de les dépouiller de tout ce qu'elles possédaient. Son abominable cupidité causa la perte d'une centaine de ces infortunées, qui furent dévorées par les flammes, pendant qu'on les retenait ainsi à la porte. Voici le nombre total des victimes : deux cent quatre-vingt-dix hommes, cent-six femmes, cinquante enfants ; total, environ quatre cent cinquante victimes, sur sept cent prisonniers. Les deux cent cinquante survivants avaient presque tout perdu, qui un mari, qui un père, qui des enfants, sans parler de tout ce qu'ils possédaient.

Nos soldats creusèrent auprès de la citadelle trois grandes fosses, dans lesquelles on déposa les restes calcinés des martyrs, M. Croc fit la bénédiction. On était au 8 janvier 1862.

Plus tard, en 1876, le missionnaire chargé du district de Ba-ria fit élever au même endroit une chapelle commémorative, au milieu de laquelle est placé un tombeau en marbre, avec cette inscription : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.

Les mandarins, avec les débris de l'armée annamite, s'étaient retirés sur le Binh-thuan ; la province de Bien-hoa tout entière était aux Français.

Prise de Vinh-long (22 mars 1862). — Après avoir

Digitized by Google

organisé rapidement la province de Bien-hoa, l'amiral Bonnard marcha sur celle de Vinh-long. Cette fois, instruit par l'expérience de ce qui s'était passé à Bien-hoa et à Ba-ria, il prit ses précautions pour arriver à temps. La forteresse de Vinh-long tomba entre ses mains, après un combat court; les grands mandarins avaient commandé de mettre le feu aux prisons; ils en furent, cette fois, pour leurs frais de méchanceté; le temps leur fit défaut pour accomplir cet acte de vengeance.

L'amiral, à son entrée dans le fort, fit aussitôt mettre en liberté tous les chrétiens détenus; il voulut ramener à Saïgon sur sa chaloupe Marthe Lanh et les généreux confesseurs de Cai-mong, dont j'ai raconté les combats. Pendant la route, il se plut à leur faire redire leurs longues souffrances et les traita avec beaucoup de sympathie. C'est une justice que je suis heureux d'avoir à lui rendre.

La prise de Vinh-long, bientôt suivie de l'occupation de la province, avait fait impression à Hué. Déjà Tu-duc voyait quatre des provinces de la basse Cochinchine aux mains des Français; il comprenait que rien ne les empêcherait d'occuper les deux autres provinces de Ha-tieu et de Chau-doc, le jour où cela leur plairait. D'un autre côté, le royaume était aux abois; cette longue guerre, qui durait depuis quatre ans, avait épuisé toutes les ressources; de plus, la révolte était prête de triompher au Tonkin. Un prétendant, se disant de l'ancienne famille royale des Lê, avait soulevé une partie du pays; il avait sollicité le secours de la France, offrant de reconnaître sa suzeraineté sur le pays. C'eût été pour nous une occasion unique de faire une diversion heureuse contre Tu-duc, et de nous assurer dès 1862 ce fameux protectorat du Tonkin, que nous poursuivons depuis vingt ans. Mais le prince Lê Phung était chrétien; il protégeait les chrétiens, qu'il arrachait aux cachots et à la mort, partout où il était le maître. C'en fut assez pour rejeter les offres avantageuses qu'il faisait et le

Digitized by Google

laisser écraser. Tant il est vrai que les préjugés irréligieux empêchent de voir ce qui est évident pour tout le monde[1].

Quoi qu'il en soit, le roi de Cochinchine ne redoutait rien tant qu'une alliance entre nous et les révoltés du Tonkin, ce qui eût été sa perte. Cette considération le décida enfin à faire des ouvertures sérieuses de paix.

Traité de paix (5 juin 1862). — Le 26 mai 1862, on vit arriver à Saïgon le fameux Phan-thanh-giang, à la tête d'une ambassade chargée de demander et de conclure la paix. Les négociations furent menées rapidement, mais toujours fidèle à son système de défiance, l'amiral Bonnard se garda bien, pour tout ce qui touchait aux intérêts religieux, de consulter les missionnaires. A cette première époque de la conquête, les interprètes faisaient défaut, plusieurs de nos confrères s'étaient dévoués à cette tâche ingrate et en exerçaient officiellement la charge, ils furent systématiquement tenus à l'écart des négociations, ainsi que les élèves latinistes employés au service du gouvernement. Un officier français, qui se trouvait savoir un peu d'annamite, servit d'interprète dans cette circonstance.

Le 5 janvier 1862, le traité entre Tu-duc et la France fut signé à Saïgon[2]. Le roi d'Annam cédait à notre pays les trois provinces, déjà occupées par nous, de Bien-hoa, de Saïgon et de My-tho; la province de Vinh-long, que nous venions de prendre, devait être rétrocédée, quand le pays serait entièrement pacifié. Une somme de vingt millions de francs, payable en dix annuités, devait indemniser la France et l'Espagne des dépenses que ces deux pays avaient faites pendant l'expédition. Quant à la question religieuse, elle était ainsi réglée par l'article 2 du traité :

1. Voir aux pièces justificatives l'extrait du journal le *Monde*, du 5 juin 1863.
2. Voir le texte aux pièces justificatives.

Digitized by Google

« Les sujets des deux nations de France et d'Espagne pourront exercer le culte chrétien dans le royaume d'Annam, et les sujets de ce royaume, sans distinction, qui désireraient embrasser et suivre la religion chrétienne, le pourront librement et sans contrainte; *mais on ne forcera pas à se faire chrétiens ceux qui n'en auront pas le désir.* »

Cette dernière clause eût été injurieuse pour les missionnaires, si elle n'avait été surtout plaisante, au sortir des persécutions. Elle mettait bien à découvert les tendances libérales de l'amiral Bonnard, qui rêvait déjà, sans doute, des bûchers de l'inquisition et craignait fort de voir nos confrères abuser de la liberté précaire, qui leur était rendue d'assez mauvaise grâce.

Aussitôt après la signature provisoire du traité, un officier fut envoyé à Paris, pour le porter à l'empereur et en demander la ratification.

Tel quel, ce traité mettait fin à l'expédition de 1858 et rendait aux chrétiens trop longtemps persécutés l'espérance d'un meilleur avenir. Malheureusement, dans leurs rapports avec l'amiral Bonnard et les officiers français, les ambassadeurs annamites, avec leur perspicacité naturelle, n'avaient pas tardé à découvrir les défiances que l'on nourrissait à Saïgon à l'endroit de la religion. Ils comprirent bien vite que, pourvu que la persécution se fît hypocrite et sourde et qu'on s'abstînt de toucher aux missionnaires, on n'avait rien à craindre du gouvernement français; aussi les avances et les vexations arbitraires contre les chrétiens continuèrent presque comme par le passé, et la pauvre Église d'Annam fut bien loin de jouir de la paix et de la sécurité qu'on lui avait promises.

Décret d'amnistie (juillet 1862). — Si l'on veut maintenant savoir le cas que Tu-duc faisaitde la promesse de liberté religieuse stipulée au traité, on n'a qu'à lire le décret du mois de juillet 1862, par lequel il rend aux chrétiens un semblant

Digitized by Google

de liberté, sous forme d'une amnistie restreinte et comme une pure grâce accordée par le roi à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance ; du traité qui vient d'être signé avec les Français, il n'est même pas fait mention dans cette pièce :

« Il y a longtemps que l'ivraie du peuple est enfoncée dans sa fausse religion. Malgré tous nos avertissements, cette canaille ne sort pas de sa léthargie ; quand elle renie extérieurement son culte, c'est un mensonge. Nous avons enjoint aux gouverneurs de province d'emprisonner les chefs de cette clique à dure cervelle, nous avons même ordonné de disperser le peuple dans les villages païens, pour convertir ces cœurs dépravés.

« Maintenant donc que cette tourbe est corrigée en partie, elle est devenu digne de compassion. C'est pourquoi à l'occasion de l'anniversaire de notre naissance, pour obéir à l'impulsion de notre cœur généreux, nous voulons que, soit à la cour, soit dans les divers chefs-lieux de province, on rende la liberté aux vieillards, aux femmes et aux enfants, qu'ils aient ou non marché sur la croix ; seront également libres, les chefs qui auront apostasié ; ils pourront retourner dans leurs villages, s'il y a des païens, mais ceux qui appartiennent à des villages tout chrétiens, même après avoir abjuré, devront rester dans l'endroit où ils étaient prisonniers.

« On rendra aux chrétiens leurs maisons[1] et leurs champs[2] ; jusqu'à nouvel ordre, ils seront exempts de l'impôt personnel[3].

« Les chefs qui n'ont pas encore apostasié et les jeunes gens robustes qui persistent dans leur fausse religion, resteront prisonniers jusqu'à ce qu'ils l'abjurent[4].

1. Plus des deux tiers avaient été détruites et emportées par les païens.
2. Les champs étaient complètement dévastés, les arbres arrachés, les barrages des rizières détruits, etc.
3. Avec quoi l'auraient-ils payé?
4. Cet article ne fut exécuté presque nulle part; les villages païens étaient las de la garde des chrétiens; on renvoya tout le monde.

Digitized by Google

« Nous recommandons à nos mandarins d'avoir l'œil sur cette canaille, de la forcer à se tenir tranquille, comme fait notre véritable peuple, d'empêcher qu'elle ne se laisse encore tromper par les malfaiteurs[1], de peur de s'exposer à des châtiments qui seraient alors sans miséricorde. Ainsi se manifeste la clémence de notre cœur royal. »

Cette pièce intéressante en dit long, autant par ce qu'elle omet que par ce qu'elle exprime : l'esprit qui l'a dictée, les injures qui l'assaisonnent, les restrictions odieuses qu'elle impose, montrent bien, disons-le en passant, le cas que la cour de Hué fait des traités qu'elle est forcée de subir.

Nous autres Européens, quand nous traitons avec les Orientaux, nous avons généralement le tort de juger ces peuples à notre point de vue. La fidélité à la parole donnée, l'observation loyale des conventions, l'honneur, en un mot, avec ses délicatesses, ne se rencontrent guère que chez les peuples chrétiens. Le païen moderne, aussi bien, du reste, que celui d'Athènes et de Rome, ne connaît que la force ; il la subit ou la fait sentir aux autres, selon les circonstances ; mais c'est duperie de traiter avec lui sur parole, si l'on n'a par devers soi des garanties plus sérieuses ; il ne cherchera qu'à éluder ses engagements, s'il le peut, et ne se croira nullement lié par une signature apposée au bas d'une feuille de papier. C'est ce qui fait que chaque fois que nous avons voulu traiter avec la Chine ou l'Annam, nous avons presque toujours été dupes de notre bonne foi et de notre facilité. Puisse au moins cette expérience d'un demi-siècle nous ouvrir les yeux !

Fautes administratives (1862). — L'amiral Bonnard, avec son libéralisme et sa générosité toute française, était bien loin de soupçonner les difficultés de la situation; heureux d'avoir mis fin à l'expéditon et signé la paix, il poursuivit à

1. Les missionnaires européens : l'édit n'ose les désigner plus clairement.

Digitized by Google

l'intérieur son rêve chimérique de se concilier les Annamites à force de concessions. D'après le plan qu'il avait arrêté dans sa tête, avant même de mettre le pied en Cochinchine, il s'empressa de confier tous les postes administratifs de la colonie à des fonctionnaires annamites, que l'on recruta nécessairement un peu au hasard. Voici ce que pensait de ce système un des officiers français qui ont le mieux étudié et connu la Cochinchine à cette première époque de formation :

« Les lettrés et autres indigènes qui remplissaient chez nous les fonctions de *phu* (préfets), et de *huyen* (sous-préfets), jouaient un rôle inutile. Quel prestige pouvaient avoir aux yeux de la population des gens instruits qui auraient abandonné du jour au lendemain leur gouvernement national pour obtenir des places lucratives? Tout chez eux devait être factice, l'instruction, l'expérience des affaires, le dévouement à la chose publique. L'opinion ne pouvait excuser ce rôle ingrat que chez des Annamites chrétiens; ils avaient fourni deux ou trois fonctionnaires, dont le zèle au moins ne pouvait être suspecté. » (Vial. *Les premières années de la Cochinchine française.*)

De deux choses l'une : ou les nouveaux fonctionnaires étaient franchement ralliés à la France, et dès lors, ils devenaient suspects et odieux à la majeure partie de leurs concitoyens; ou ils entraient dans l'administration avec l'arrière-pensée de trahir et dès lors ils devenaient excessivement dangereux, par une autorité dont ils se préparaient à user contre la France. Mais le siège de l'amiral était fait. Déjà, au mois de janvier 1862, aussitôt après s'être rendu maître de la province de Bien-hoa, il avait confié tous les postes de l'intérieur à des mandarins annamites et païens pour la plupart; au mois de mars suivant, un décret désorganisait les deux provinces de Saïgon et de My-tho, en rappelant tous les administrateurs français, pour leur substituer des indigènes. Cette fois, l'effet

Digitized by Google

produit fut désastreux, car aux yeux des Annamites, c'était comme l'abandon du pays par la France. Les indigènes, païens comme chrétiens, qui s'étaient franchement ralliés à nous, tremblèrent dans l'attente des représailles qui les menaçaient, et la plupart s'enfuirent à Saïgon, abandonnant leurs maisons et leurs champs. Dans la seule commune de Go-cong, quatre cent soixante habitants sur six cents suivirent à Saïgon les administrateurs français.

Dans la plupart des postes, les fonctionnaires annamites nommés par l'administration ne purent même pas s'installer; dans d'autres, ils se virent chassés dès que les canonnières qui les avaient amenés ne furent plus là pour les protéger, et ceux qui furent acceptés par la population jouaient double jeu et s'apprêtaient à nous trahir. Partout dans l'intérieur du pays, la révolte s'organisa contre nous, et dans beaucoup d'endroits, avec la complicité patente des fonctionnaires païens auxquels une fatale aberration d'esprit avait fait confier les postes les plus importants de la colonie.

Cependant l'amiral ne paraissait se douter de rien; avec cette obstination particulière aux esprits utopistes, il allait droit devant lui, sans aucune observation. Comme s'il se fût promis de faciliter le soulèvement, il eut la malheureuse idée de réunir auprès de Saïgon quarante mille ouvriers, pour creuser un grand canal de ceinture, qui devait relier l'arroyo de l'Avalanche à celui de Cho-lon, réunissant dans un îlot de vingt kilomètres les villes de Cho-lon et de Saïgon. Ce travail gigantesque, qui fut abandonné, dépassait évidemment les moyens dont nous pouvions alors disposer; il reçut dans l'opinion publique le surnom de *canal de la folie;* des maladies contagieuses ne tardèrent pas à se déclarer dans cette agglomération d'individus employés à fouiller la vase et à remuer d'immenses masses de terre, opération toujours dangereuse dans ce pays, surtout à la fin de la saison des pluies (novembre 1862). Le mécontentement et le mauvais esprit ne

Digitized by Google

tardèrent pas à se développer dans ce grand nombre de travailleurs ; des meneurs, ayant le mot d'ordre de Hué, répandaient partout l'agitation et semaient la défiance et la haine parmi les ouvriers. On avait là sous la main, à la porte de Saïgon, tous les éléments d'un soulèvement formidable, et c'était l'administration française qui avait tout préparé pour obtenir ce beau résultat.

Révolte (décembre 1862). — L'amiral Bonnard, lui, se flattait d'avoir, par sa sage politique, pacifié le pays. Il choisit le moment où la trahison et la révolte étaient partout, pour remettre la province de Vinh-long aux mains des Annamites et se dessaisir d'un gage important.

Cependant les Annamites n'attendaient qu'un signal pour se soulever ; ce signal ne tarda pas à partir de Hué, où l'on se tenait soigneusement au courant de toutes nos fautes pour en profiter.

Le 12 décembre 1862, un mandarin d'un grade inférieur arriva de la capitale porteur d'une dépêche dans laquelle Tu-duc protestait contre le traité du mois de juin précédent et la cession de trois de ses provinces à la France : la bonne foi de Sa Majesté avait été trompée ; il n'avait jamais eu l'intention de céder trois de ses provinces aux Français, mais seulement trois ports du littoral, à leur choix, pour y faire le commerce. Il se refusait donc absolument à ratifier le traité et demandait qu'on négociât sur ces nouvelles bases.

Au fond, c'était une déclaration de guerre et rien de plus. Le 16 décembre, quatre jours après l'arrivée de l'envoyé de Hué, le mot d'ordre avait eu le temps de se répandre dans tous les centres et l'insurrection, préparée de longue main, éclatait partout à la fois, et jusqu'aux portes de Saïgon. Au Rach-tra, poste situé à quinze kilomètres de la ville, le commandant Thouroude fut tué, en défendant le fort dont la garde lui était confiée ; à Long-thanh, dans la province de

Digitized by Google

Bien-hoa, un malheureux *huyen* chrétien, qui essaya de tenir bon, fut massacré avec des raffinements de tortures épouvantables; dans toute la longueur de la province de Bien-hoa, nos frontières de l'est étaient envahies par les Annamites venus du Binh-thuan, unis aux sauvages des montagnes.

A Tan-trieu, gros village situé à six kilomètres de Bien-hoa, la chrétienté était très menacée, M. Besombes, chargé du district, prévint l'inspecteur de Bien-hoa et demanda des armes, pour se défendre avec ses chrétiens; l'inspecteur refusa de prêter des armes et d'envoyer des miliciens; heureusement, à Saïgon, la direction de l'artillerie montra plus d'humanité et prêta au missionnaire une quinzaine de fusils de rebut, avec lesquels il arma tant bien que mal ses néophytes, leur fit faire l'exercice à la française, et les forma si bien qu'il put repousser victorieusement deux attaques successives des païens, venus pour brûler l'église et piller la chrétienté.

A Bung, au-dessous de Thu-dan-mot, le jeune prêtre annamite qui desservait le poste fut moins heureux; surpris à l'improviste par l'arrivée d'un corps nombreux de païens, il n'eut que le temps de se blottir derrière une des colonnes de sa maison; l'église, le presbytère furent brûlés; le curé put se sauver, avant que les flammes eussent gagné sa cachette, mais l'émotion avait été trop forte pour un jeune homme à peine sorti du séminaire; depuis ce temps, sa santé gravement compromise ne lui permit plus d'exercer le saint ministère.

Mêmes scènes à Thu-ngu, près de My-tho : cette petite chrétienté fut envahie à l'improviste et ravagée par les païens. M. Barou, le missionnaire, réussit avec peine à échapper aux assassins; il n'eut que le temps de se jeter dans une barque et de se faufiler, à travers les détours des arroyos, jusqu'à Saïgon.

Dans toute cette partie de la province de My-tho, qui appartient à l'arrondissement de Go-cong, le partisan Quan-Dinh, dont j'ai parlé déjà, avait levé publiquement le drapeau de

Digitized by Google

l'insurrection contre nous ; il massacrait impitoyablement tout Annamite rallié à la France, païen aussi bien que chrétien, et incendiait leurs maisons.

A Trang-bang, l'église et le presbytère furent brûlés ; les chrétiens, chassés de leurs demeures dévastées, purent au moins sauver leur vie.

A Ba-giong, la chrétienté tout entière était cernée ; la majeure partie des fidèles prit la fuite, à travers la plaine des joncs ; les retardaires, au nombre d'une vingtaine, furent pris et massacrés, après avoir refusé de marcher sur la croix. On fit grâce aux femmes et aux enfants, mais la chrétienté fut pillée et détruite.

Dans le district de Baria, déjà si éprouvé au commencement de l'année, le massacre prit des proportions considérables ; une vingtaine de chrétiens de Go-sam, qui faisaient tranquillement la moisson, furent surpris par les païens, liés deux à deux et jetés à l'eau. Ceux de Dat-do, en apprenant ces atrocités, s'étaient enfuis dans la forêt ; ils furent poursuivis, traqués comme des fauves, et plus de quatre-vingts furent tués sans pitié. A Thom, paroisse voisine, près de cent furent jetés vivants dans un puits.

Ainsi la révolte et la persécution étaient partout à la fois. Malgré la supériorité de leurs forces, les Français furent obligés de se tenir sur la défensive, et l'amiral dut s'estimer heureux de pouvoir garder ses positions jusqu'aux premiers jours de 1863, époque où il reçut de l'amiral Jaurès des renforts venus de Shang-haï, qui lui permirent de reprendre l'offensive et de travailler sérieusement à la pacification du pays.

Presque partout, comme on devait s'y attendre, les fonctionnaires païens nommés par nous avaient fait cause commune avec les insurgés, car le soulèvement était autant et plus religieux que politique ; comme d'habitude, nos malheureux chrétiens en furent les premières victimes. Voici ce qu'écrivait, au mois de janvier, le pro-vicaire de la mission, M. Wibaux :

Digitized by Google

« Les Français ne se trouvant pas en force pour protéger les populations dispersées sur tous les points, ne peuvent en ce moment que garder les positions militaires, en donnant la chasse aux bandes, quand elles sont signalées ; mais, ordinairement, elles ne peuvent l'être assez tôt pour prévenir l'incendie, le pillage des maisons et, trop souvent, la mort de nos chrétiens ; car c'est sur eux que retombent de tout leur poids les maux de la guerre. Au moment d'une alerte ou après une invasion, nous les voyons arriver à Saïgon, sans riz, sans ressources, entassés dans des barques où ils vivent comme ils peuvent, jusqu'à ce qu'ils aient pu se faire un asile, sous quelques feuilles de palmier jetées à la hâte sur des bambous. Que de familles ont été obligées de changer ainsi trois ou quatre fois de demeure depuis le commencement de la guerre ; heureux encore quand ils peuvent échapper aux coups de ceux qui ne voient dans les chrétiens que des amis dévoués des Français ! De fait, nos compatriotes, dans le soulèvement de ces derniers jours, ont trouvé la trahison partout, même dans ceux qui avaient accepté de leurs mains des charges et des dignités, excepté chez les chrétiens. »

Proclamation Bonnard (7 février 1863.) — On pourrait croire qu'après une pareille expérience, l'amiral Bonnard revint un peu de son engouement pour les païens et cessa de faire de la conciliation à tout prix. Ce serait mal connaître le cœur humain : le parti pris ne raisonne pas et se raidit contre l'absurde, plutôt que de reconnaître qu'il s'est trompé. Cette révolte, suscitée par les fautes de l'administration et les avances, aussi insensées que coupables, qu'on avait faites aux lettrés païens, nos pires ennemis, fut presque imputée à crime à nos confrères ; les missionnaires vivent dans l'intérieur du pays, disait-on, comment ne nous ont-ils pas avertis ? On oubliait que chaque fois qu'un des nôtres avait cru devoir prévenir nos officiers de quelque mouvement suspect, il avait été

Digitized by Google

remis brutalement à sa place et renvoyé dans sa sacristie; on ne voulait pas comprendre que cette révolte s'attaquant surtout aux chrétiens, considérés comme amis des Français et traîtres à leur pays, nous devions être les derniers à en être instruits, mais les préjugés irréligieux aveuglent les meilleurs esprits, et les victimes ont toujours tort.

On le leur fit bien voir. Afin de récompenser les chrétiens de leur fidélité, l'amiral Bonnard choisit le moment où les païens faisaient défection partout, pour leur faire de nouvelles avances. C'est alors (février 1863) qu'il lança cette fameuse proclamation qui devait faire tant de mal au christianisme et arrêter net tout le bien qu'on pouvait attendre de l'expédition française. Nos célèbres principes de 89, qui nous font déjà faire assez triste figure en Europe et dont un publiciste, nullement clérical, de la *Revue des Deux-Mondes*, proclamait, dès 1870, la *banqueroute complète* en France, sont un non-sens et une colossale mystification en Annam, où rien n'a préparé les indigènes à ce régime. Pour eux comme pour tous les Orientaux d'ailleurs, la question religieuse et la question de nationalité sont une seule et même chose. Il en résulte que, pour les païens, français et catholiques sont deux termes absolument synonymes.

Nos compatriotes ayant vaincu et occupant Saïgon d'une manière qui semblait définitive, ceux des païens qui se ralliaient de bonne foi au gouvernement, crurent en masse que le meilleur moyen d'affirmer leur fidélité et de se séparer des révoltés, c'était de se faire chrétiens. Dans le courant de janvier 1863, on vit ainsi, surtout aux environs de Saïgon, plusieurs villages, compromis dans l'insurrection du mois de décembre, faire leur soumission et demander des catéchistes pour se préparer au baptême.

Si nos gouvernants eussent compris leur mission en ce pays, ils auraient dû favoriser ce mouvement et, sans rien faire pour éloigner ou mécontenter les païens paisibles, té-

Digitized by Google

moigner de la sympathie à ceux qui, en se faisant chrétiens, rompaient définitivement avec le gouvernement de Hué et se rattachaient à la France par le lien le plus capable de retenir les hommes, la communauté des intérêts. En effet, une fois chrétiens, les indigènes ne pouvaient plus nous trahir, car ils avaient tout à craindre, en cas d'une révolte victorieuse. A défaut d'un sentiment plus noble, le soin de leur propre sécurité nous garantissait leur fidélité.

C'est ce que ne voulut pas comprendre l'amiral Bonnard; en apprenant qu'un grand nombre de villages étudiaient déjà la doctrine et se déclaraient chrétiens, il crut faire un coup de maître en lançant une proclamation, rédigée par un lettré païen, pour leur dire de rester ce qu'ils étaient. « La France, toujours grande et généreuse, ne fait pas de distinctions entre ses enfants; un païen, honnête homme, a les mêmes droits à sa protection; les Français, comme les Annamites, honorent les ancêtres et ne forcent personne à prendre leur religion. Tous les Annamites peuvent donc pratiquer leur religion comme ils l'entendent, le gouvernement ne s'occupe pas de ces questions. Si quelquefois les Français ont manqué à respecter les coutumes religieuses des indigènes, c'est seulement par ignorance, mais *dorénavant ils auront soin de les étudier chaque jour, pour ne pas blesser les Annamites.* »

Il est difficile de pousser plus loin la maladresse et la platitude; et pourtant, avec les fausses idées que nous avons en France à ce sujet, idées qui, grâce à l'école libérale, ont pénétré jusque dans le camp catholique, beaucoup de mes lecteurs seront probablement tentés d'approuver la conduite de l'amiral Bonnard. Lui-même, je le pense, crut de très bonne foi qu'il assurait la liberté de conscience des Annamites. Cela serait peut-être vrai chez nous; avec un peuple autoritaire comme celui-ci, cette invitation officielle à rester dans le paganisme devait être interprétée et reçue comme un ordre. En fait, beaucoup de païens bien disposés reculèrent aussitôt,

Digitized by Google

de peur de se compromettre avec leurs nouveaux maîtres.

C'est que leur foi n'était pas bien solide, dira-t-on; d'accord; mais, de votre côté, tâchez de vous rendre compte de l'effet produit sur ces pauvres gens. Que des princes païens, comme Minh-mang et Tu-duc, lançassent des édits contre le christianisme, il n'y avait rien là de bien étonnant; ils étaient dans leur rôle; les caractères fermes, les esprits sérieux passaient facilement par-dessus de pareilles défenses; mais que des chrétiens, venus dans le pays sous prétexte de protéger la religion, prissent la peine de déclarer, dans une pièce officielle, qu'ils ne tenaient pas du tout à ce que l'on se fît chrétien, c'était pour les infidèles quelque chose d'absolument incompréhensible; si bien que plusieurs crurent y voir un piège que leur tendait le gouvernement, pour éprouver leur fidélité. Tant notre indifférentisme religieux répugne à toutes les idées des Orientaux!

Du reste, cette déplorable politique, qui s'est perpétuée depuis vingt ans dans la colonie, même sous des gouverneurs d'ailleurs bien disposés, n'a plus désormais de mystères pour personne. Tous les Annamites savent parfaitement aujourd'hui que le gouvernement colonial ne favorise pas l'élément chrétien, mais qu'au contraire, la profession du christianisme est un titre assuré aux exclusions et aux disgrâces de l'administration. J'ai connu moi-même des païens sérieux, employés dans les bureaux du gouvernement, qui, voulant se convertir, étaient obligés de se cacher de leurs chefs et de s'entourer des mêmes précautions qu'ils auraient prises du temps des anciens mandarins annamites.

En considérant, comme je le fais ici, la question au point de vue purement politique, et laissant soigneusement de côté les considérations religieuses, je dis qu'un pareil système est inepte et va directement contre les intérêts du pays. L'Annamite est peu ou point attaché au bouddhisme; pour lui, c'est une question de nationalité, beaucoup plus que de religion.

Digitized by Google

Devenu chrétien, il se regarde comme Français, par le fait; s'il reste païen, il y aura toujours entre l'étranger et lui une barrière.

Sans doute, et je désire que sur ce point ma pensée soit bien comprise : il fallait bien se garder de persécuter ou même d'inquiéter les païens, car la foi demande une adhésion sincère de l'esprit et nous, missionnaires, nous ne sommes pas si pressés que l'on croit de multiplier le nombre des mauvais chrétiens; à quoi bon? Mais on devait, au moins, éviter soigneusement de favoriser le paganisme aux dépens de notre foi et de faire croire à ces pauvres gens, comme ils en sont, à bon droit, persuadés, que se faire chrétien, c'est déplaire à l'administration.

L'impartialité ainsi entendue, n'est plus de l'impartialité, mais de l'esprit sectaire. En favorisant le développement du christianisme dans ce pays, en témoignant, sans injustice, de la sympathie à nos coréligionnaires, on fût arrivé à ce résultat magnifique qu'au bout d'un demi-siècle, sans froissements, sans secousses, nous eussions eu deux millions de chrétiens et de Français dans la colonie, et cet appoint ne serait pas à dédaigner, dans la prévision de certaines éventualités qui peuvent venir compromettre notre situation ici. L'amiral Bonnard crut devoir prendre le contre-pied de cette sage politique; la plupart de ses successeurs ont marché sur ses traces. Dieu veuille qu'un jour, comme cela nous est déjà arrivé en Algérie et au Sénégal, la France n'ait pas à payer chèrement la politique anti-chrétienne de ses gouvernants!

Voyage à Hué (avril 1863). — On se rappelle qu'aussitôt après la signature du traité du 5 juin 1862, l'amiral Bonnard avait envoyé un de ses officiers d'état-major en France, pour demander la ratification de l'empereur. Au mois de mars 1863, le traité revint avec la signature de Napoléon III; restait à obtenir celle de Tu-duc, qui paraissait alors assez

Digitized by Google

peu disposé à la donner, puisqu'il venait, au mois de décembre, de protester contre le traité; mais cette fois, l'amiral Bonnard, qui voulait achever son œuvre, parla ferme et, comme il arrive toujours avec les Annamites, cela suffit.

La colonie étant un peu pacifiée, dans les premiers jours d'avril, l'amiral Bonnard, et le colonel Palanca pour l'Espagne, se rendirent à Hué, où le traité devait être solennellement ratifié par Tu-duc. Les deux plénipotentiaires français et espagnol, accompagnés d'une suite nombreuse et brillante, furent admis, le 16 avril, en présence de Sa Majesté annamite. C'était une dérogation à tous les usages du pays et une victoire morale remportée sur les vieux préjugés orientaux.

Ce voyage à Hué fut le dernier acte politique de l'amiral Bonnard. A son retour à Saïgon, le 30 avril 1863, il remit la direction du service à l'amiral de la Grandière, qui, d'abord, devait faire seulement l'intérim. En effet, l'amiral Bonnard espérait bien revenir dans cette colonie, à laquelle il s'était sincèrement attaché; il avait demandé un simple congé de convalescence, afin de rétablir sa santé complètement épuisée par les préoccupations incessantes et les fatigues du commandement. Car c'est une justice que je suis heureux de pouvoir lui rendre ici, cet officier qui fit tant de fautes était un grand travailleur; il s'était donné tout entier à l'œuvre difficile d'organiser la colonie et il comptait bien en venir à bout, mais il mourut dans une maison de santé, peu de mois après son retour en France.

L'amiral de la Grandière (mai 1863). — Le successeur de l'amiral Bonnard apportait dans l'administration d'autres vues et une direction politique toute différente; au premier rang de ses préoccupations, il mit la question de patriotisme. Sans être ce qu'on est convenu à notre époque d'appeler un clérical, l'amiral de la Grandière, à l'opposé de son prédécesseur, eut le bon sens de comprendre qu'en Cochinchine l'as-

Digitized by Google

similation des indigènes ne se fera que par le christianisme et que l'élément chrétien, dont la fidélité ne pouvait être mise en doute, avait droit à être traité avec plus d'égards, puisqu'il était prouvé que, malgré l'espèce de défaveur qu'on avait jusque-là fait peser sur lui, en cas de révolte, on ne pouvait guère faire fond que sur lui.

M. de la Grandière, sans violenter en rien la liberté de conscience des païens, ce qui eût été une sottise en même temps qu'une faute politique, se montra donc sérieusement disposé à seconder la propagande catholique et ses œuvres. Je ne doute pas que, s'il eût été obéi, ses intentions bienveillantes n'eussent produit un très grand bien. Malheureusement le mouvement était donné en sens contraire, et l'on voit combien il est difficile de changer la routine administrative; trop souvent, des agents secondaires, animés d'un esprit tout différent du sien, firent échouer les espérances qu'on avait pu fonder sur sa bonne volonté.

Mais, si la présence de M. de la Grandière à la tête de la colonie ne produisit pas pour la religion tous les résultats qu'on était en droit d'attendre de ses excellentes intentions, elle amena, au moins, une certaine amélioration dans la décence publique. C'était là, il faut bien l'avouer, un des plus tristes côtés de la nouvelle situation. Je ne veux rien exagérer, dans un pareil sujet. On sait qu'en général les commencements d'une colonie ne brillent guère par la moralité. Qu'on se rappelle ce que firent, au XVIe siècle, les Espagnols dans l'Amérique du sud; qu'on lise, dans la correspondance de saint François-Xavier, comment se comportèrent les Portugais, dans les Indes, à Malacca, dans les Moluques et les îles Malaises; on verra que, malgré leurs torts, nos compatriotes se conduisirent, en général, avec plus de tenue.

Il faut bien dire cependant qu'il y eut et qu'il y a encore, hélas! en ce genre, des excès lamentables. Le vice semble avoir acquis ici droit de cité et s'étale cyniquement aux re-

Digitized by Google

gards. Les prédécesseurs de l'amiral de la Grandière, jugeant la chose en soldats, avaient cru devoir fermer les yeux ; le nouveau gouverneur les ouvrit très grands et força le vice à se cacher. Les règlements militaires qui défendent le séjour de certaines femmes dans les bâtiments de l'État, furent remis en vigueur ; ne pouvant commander la vertu, l'amiral voulut au moins donner l'exemple des bonnes mœurs : il fit venir sa famille, demanda au vicaire apostolique un de nos confrères pour diriger l'éducation de ses enfants et, tout le temps qu'il fut à Saïgon, sa maison devint le centre et le modèle de la bonne compagnie.

Sa sollicitude pour les intérêts religieux de la colonie se manifesta encore par l'allocation annuelle qu'il accorda à la mission. Dans ses tournées, il rendait toujours visite aux missionnaires qu'il trouvait sur son passage, et s'informait avec intérêt de ce qu'il pouvait faire pour améliorer leur sort. A cette époque, nos confrères, à commencer par le vicaire apostolique, étaient assez pauvrement logés ; ils résidaient ordinairement dans de méchantes paillottes annamites, portaient presque tous encore le costume des indigènes et se nourrissaient, comme eux, d'un peu de riz et de poisson salé. L'amiral en témoigna plus d'une fois son étonnement, et se plaignit même au vicaire apostolique d'un état de choses qui était, disait-il, un déshonneur pour le pays. La réponse était trop facile :

— Comment voulez-vous qu'ils fassent, amiral? Ils reçoivent chacun six cents francs de la Propagation de la foi, et avec cette somme, ils doivent s'entretenir et soutenir toutes leurs œuvres.

Le brave amiral qui, comme tous les gens du monde, en était encore de bonne foi à la légende libérale des fabuleuses richesses de l'Église, ne put cacher son étonnement :

— Comment ! ils n'ont que six cents francs pour vivre? Mais comment font-ils alors ?

Digitized by Google

Pour comprendre la surprise de M. de la Grandière, il faut savoir qu'à Saïgon et dans toute la colonie, si l'on veut vivre à la française, les dépenses sont très considérables, car tout ce qui arrive d'Europe est hors prix. L'unité monétaire, qui est ici la piastre mexicaine (environ cinq francs), représente à peu près comme valeur vénale un franc en France. Aussi les traitements des moindres employés européens ont été fixés à soixante piastres (trois cents francs) par mois, et, avec cette somme, ces malheureux sont le plus souvent criblés de dettes.

Les six cents francs que la Propagation de la foi alloue à chaque missionnaire représentent la paie d'un cuisinier annamite de seconde classe, car un bon domestique gagne mille à douze cents francs par an, et, de plus, il est nourri. Quant au moindre instituteur européen, il touche quatre mille francs par an, et est logé aux frais de l'État. On voit d'après cela que les missionnaires font assez pauvre figure auprès de leurs compatriotes.

L'amiral de la Grandière eut la délicatesse de comprendre qu'un pareil état de choses était un déshonneur pour notre pays; il voulut y remédier, en accordant à la mission un secours annuel qui permît aux missionnaires de mieux tenir leur rang. Cette allocation n'était pas un traitement, car elle resta toujours bien au-dessous de ce que l'État donne au clergé des autres colonies, mais elle permit à nos confrères de vivre un peu plus à l'aise et de développer leurs œuvres. Grace à ce secours, le vicariat apostolique, pendant ces dix-huit années, s'est couvert d'églises, d'écoles et de presbytères; on a fondé des orphelinats, ouvert des hôpitaux, et je connais tel missionnaire qui, avec son allocation, a eu, à certains moments, quatre-vingts personnes à sa charge.

C'était donc un argent bien employé que celui qui nous était accordé chaque année par le gouvernement colonial, et si nous regrettons franchement cette allocation, c'est surtout à cause des pauvres que nous ne pouvons plus soulager

Digitized by Google

comme par le passé, et aussi à cause des œuvres générales de la mission : séminaires, écoles, catéchuménats, hôpitaux, qui sont en souffrance et qu'il sera très difficile de soutenir. Quant à nous, avec nos six cents francs de la Propagation de la foi, nous ne demandons rien ; si, par suite des épreuves de l'Église en Europe, ce dernier secours venait à nous manquer, nous trouverions toujours chez nos néophytes le bol de riz nécessaire à notre subsistance.

Vraiment, si la chose n'était pas si grave, s'il ne s'agissait pas ici avant tout de l'intérêt sacré des âmes, on serait tenté de sourire de l'ineptie de ces honnêtes francs-maçons qui s'imaginaient, dit-on, nous prendre par la famine et se débarrasser ainsi d'une influence qui les gêne. Ces Messieurs jugent des autres par eux-mêmes et ne savent pas ce que c'est qu'un prêtre. Je ne veux pas nous faire plus héroïques que nous ne sommes, mais enfin nous attendons l'avenir, sinon sans tristesse, au moins sans crainte ; selon le mot du triste La Réveillère-Lépeaux à ses complices du directoire, on pourra bien peut-être désoler notre patience, mais ce qu'il faut que tous sachent, amis et ennemis, c'est qu'on ne la découragera jamais.

Revenons à M. de la Grandière. En dehors de la question religieuse, tout le monde, je crois, à Saïgon, est d'accord pour reconnaître que sa nomination au poste de gouverneur de la Cochinchine ouvre l'ère de l'organisation véritable et définitive de la colonie. Dans le cours des quatre années qui venaient de s'écouler depuis la prise de Saïgon, le gouvernement français, embarrassé dans les lenteurs et les difficultés d'une expédition interminable, occupé presque exclusivement d'opérations militaires entreprises pour s'établir dans les principaux postes, ou s'y maintenir contre les révoltes des indigènes, avait montré une hésitation fâcheuse et paraissait indécis de ce qu'il voulait faire de cette belle conquête.

Les fausses mesures et les tristes compromis de l'amiral

Digitized by Google

Bonnard, en facilitant le soulèvement presque général des Annamites contre nous, avaient contribué pour beaucoup à rendre la Cochinchine impopulaire en France. D'ailleurs l'empire était entré dans cette longue période de décadence et cette série de fautes qui allaient, en dix ans, l'amener à Sedan. Il n'avait plus son prestige des premières années, pour défendre devant les chambres, et surtout devant l'opinion publique, sa politique extérieure, qu'on commençait alors à attaquer avec beaucoup de vivacité dans la presse. La déplorable aventure du Mexique avait fortement indisposé le pays contre toutes les expéditions lointaines, qu'il enveloppait, sans distinguer, dans la même réprobation ; d'autant que, pour dissimuler ses fautes, le gouvernement, paraît-il, avait rejeté sur l'expédition de Cochinchine une partie des dépenses de celle de Chine et du Mexique, ce qui n'était pas, on le comprend, de nature à mettre en faveur notre nouvelle colonie.

Aussi au commencement de 1863, l'empereur, fatigué des attaques continuelles de l'opposition, paraissait disposé à abandonner la Cochinchine. C'est, en grande partie, aux efforts de M. de la Grandière, à la direction intelligente et économique qu'il imprima aux services publics, dès son arrivée à Saïgon, que la France doit d'avoir gardé sa conquête ; en se retirant, elle eût déshonoré son drapeau et compromis irréparablement son prestige dans l'extrême Orient.

Nouveau projet de traité (1863-1864). — Il y avait à peine un mois que le nouveau gouverneur etait installé qu'on vit arriver à Saïgon le grand mandarin Phan-thanh-gian, à la tête d'une ambassade chargée d'aller en France demander la rétrocession des trois provinces contre une indemnité pécuniaire. La cour de Hué, qui ne cède jamais que ce qu'elle est forcée d'abandonner, n'avait pas perdu l'espoir de rentrer en possession de ces belles provinces, qui, par leur fertilité, étaient

Digitized by Google

comme son grenier d'abondance; le roi, parfaitement renseigné sur les hésitations du gouvernement français, espérait recouvrer par l'habileté des négociations ce que la force des armes lui avait fait perdre.

L'ambassade s'embarqua à Saïgon le 4 juillet 1863, et arriva à Paris dans le courant du mois d'août. Malgré les observations de M. de la Grandière, unies à celles du marquis de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine, les plénipotentiaires obtinrent d'abord la plus grande partie de ce qu'ils demandaient, et un nouveau projet de convention, destiné à remplacer le traité du 5 juin 1862, fut arrêté dans les bureaux du ministère.

Dans ce projet, nous devions garder seulement quatre postes: Saïgon, My-tho, Thu-dau-mot et Cho-lon, avec le libre parcours des fleuves et une zone de terrain de quatre à cinq kilomètres pour assurer la défense et la circulation des voies navigables. Le reste de notre conquête était rétrocédé aux Annamites, moyennant une indemnité pécuniaire de cent millions de francs payable en cinquante annuités.

Ainsi, en vertu de cette couvention, Saïgon cessait d'être le chef-lieu d'une colonie pour devenir un simple comptoir de commerce. L'alarme fut universelle dans les trois provinces occupées par nous, soit chez les Français déjà établis dans la colonie, soit surtout chez les Annamites franchement ralliés à notre domination, qui sentaient parfaitement qu'en retombant sous la main des mandarins, ils allaient êtres punis de leur fidélité à notre cause. Les pauvres chrétiens, plus exposés que personne aux vengeances de leurs compatriotes, tremblèrent de voir se rouvrir bientôt l'ère des persécutions sanglantes, et le mouvement de conversions, qui se manifestait çà et là, fut arrêté net; chacun se réservait et craignait de se compromettre, en se déclarant notre ami, au moment même où nous nous proposions d'abandonner le pays.

Ce déplorable projet montre avec quelle légèreté, avec

Digitized by Google

quelle profonde ignorance des hommes et des choses, nous dirigions depuis longtemps notre politique coloniale. A Saïgon, où l'on connaissait mieux la situation, il n'y avait qu'une voix pour le critiquer, car il était évident que c'était une abdication et un coup mortel porté à notre influence en ce pays. Mieux eût valu certainement nous retirer tout à fait, car la nouvelle convention était inexécutable et ne faisait qu'accroître nos difficultés.

En effet, pour quiconque connaissait un peu le pays, il n'était pas douteux que le vide et l'isolement allaient se faire autour des comptoirs que nous prétendions conserver. De plus, pour garder un territoire si restreint et faire respecter la libre circulation des fleuves, il nous fallait notablement augmenter nos forces militaires, car nos frontières prenaient, dans ce cas, un développement bien plus considérable, puisqu'elles s'étendaient de chaque côté des rives fluviales. Enfin, quant à la compensation promise de cent millions de francs, considération qui, dit-on, avait surtout décidé l'empereur, désireux de combler le déficit amené par l'expédition du Mexique, c'était une mauvaise plaisanterie et rien de plus.

Où trouver ces cent millions, dans un pays sans commerce, sans crédit, sans relations au dehors, et qui venait d'être ravagé par la guerre civile et la guerre étrangère? Le roi Tuduc, qui se voyait forcé en ce moment même, d'avouer piteusement au gouvernement de Saïgon qu'il était dans l'impossibilité absolue de payer les deux millions, montant du premier terme échu de l'indemnité qui lui avait été imposée par le traité de 1862, eût frappé en vain à la porte de tous ses sujets pour parfaire la moitié d'une pareille somme. Ici encore nous avions le tort de juger de ces peuples comme des nations européennes, qui peuvent toujours, au moins dans une certaine mesure, trouver, par un appel au crédit, les ressources pécuniaires qui leur font défaut à un moment donné.

Cependant les ambassadeurs annamites étaient de retour à

Digitized by Google

Saïgon, dans les premiers jours du mois de mars 1864, et publiaient partout que le gouvernement de l'empereur leur avait accordé leur demande et que les Français, incapables de conserver leur conquête, ne tarderaient pas à quitter le pays. Le capitaine Aubaret, qui avait déjà travaillé à la rédaction du premier traité de 1862, fut envoyé à Hué, à la suite des plénipotentiaires annamites, pour arrêter, d'accord avec le roi, les termes de la nouvelle convention.

Heureusement pour les intérêts du christianisme, qui sont aussi ceux de la France, la cour de Hué se hâta trop vite de triompher et de découvrir sa mauvaise foi. Ce nouveau traité si avantageux pour elle, puisqu'il lui rendait les trois provinces et nous mettait dans l'impossibilité de nous établir jamais sérieusement dans le pays, lui parut encore insuffisant; au lieu de ratifier au plus vite les concessions inespérées qu'on avait la faiblesse de lui faire, le roi Tu-duc essaya de modifier à son avantage toutes les clauses qui le gênaient encore dans la nouvelle convention.

Le projet de l'empereur portait l'engagement pris par l'Annam de payer, en cinquante annuités de deux millions chacune, le rachat des trois provinces; le roi faisait déclarer que l'état de ses finances ne lui permettait de s'engager que pour une annuité de deux millions, pendant quarante ans. C'était, du premier coup, un rabais d'un cinquième sur l'indemnité offerte par les négociateurs annamites eux-mêmes.

Le projet stipulait pour les Français le droit de résider et de commercer dans tout l'Annam; le roi n'accordait la résidence que dans trois de ses ports, avec la faculté aux Français munis de passeports de traverser le pays pour leurs affaires, mais à la condition de ne pas séjourner et de retourner immédiatement dans un des trois ports désignés. C'était tout le royaume fermé officiellement aux missionnaires européens.

Le projet voulait que les indigènes qui avaient accepté loyalement la domination française et qui s'étaient compromis

Digitized by Google

au service de notre pays, ne pussent jamais être inquiétés à ce sujet; le roi leur accordait une amnistie générale, comme à des coupables qui se sont révoltés contre leur souverain légitime. On voit de suite la portée morale d'une pareille clause.

Enfin le projet portait que les Annamites seraient libres d'embrasser le christianisme et de le pratiquer; le roi, tout en accordant à ses sujets la permission de se faire chrétiens, déclarait, en même temps, qu'on punirait sévèrement ceux des fidèles qui violeraient les lois du royaume. Or, comme parmi ces lois se trouve la défense non abrogée d'embrasser le christianisme et la prescription de contribuer pour les superstitions païennes, c'était reprendre d'une main ce qu'on voulait avoir l'air de donner de l'autre et placer les néophytes entre la persécution et l'apostasie.

Pendant qu'on négociait à Hué, l'amiral de la Grandière faisait saisir sur notre territoire des barques annamites chargées d'armes et de munitions; on arrêtait, aux portes de Saïgon, des mandarins venus de la capitale, avec des proclamations pour appeler le peuple à la révolte. En présence d'un pareil manque de foi, le gouverneur prit sur lui d'envoyer à M. Aubaret l'ordre de suspendre toute négociation et se hâta d'en référer en France, en faisant de nouvelles instances, pour qu'on ne sacrifiât pas l'œuvre de cinq ans de travaux et de combats.

Le ministre de la marine, M. de Chasseloup-Laubat, appuya vivement, de son côté, les demandes de M. de la Grandière; il remit à l'empereur un long mémoire, pour l'éclairer sur le véritable état des choses. C'est aux efforts réunis de ces deux hommes d'intelligence et de cœur que la France doit la conservation de la colonie de Cochinchine. A la fin de janvier 1865, après plusieurs mois de pourparlers et d'hésitations, le courrier apporta l'ordre de rompre difinitivement les négociations et de s'en tenir au traité de 1862.

Digitized by Google

Protectorat du Cambodge (1864). — En même temps qu'il travaillait de toutes ses forces à nous conserver la Cochinchine, l'amiral de la Grandière nous assurait le protectorat du Cambodge. Depuis plus d'un demi-siècle, ce malheureux royaume subissait tour à tour l'influence de Siam ou celle de l'Annam; mais dans la guerre de 1835, le roi de Cambodge, vaincu par le roi Minh-mang, était devenu tributaire de la Cochinchine et se trouvait placé sous la surveillance du vice-roi de Saïgon. Quand les Français se furent rendus maître de cette ville, ils songèrent naturellement à faire revivre à leur profit la suzeraineté des rois d'Annam sur ce pays et à contrebalancer l'influence siamoise, devenue toute-puissante, depuis les défaites de Tu-duc.

Dès le mois de septembre 1862, l'amiral Bonnard, alors gouverneur de la colonie, avait fait un premier voyage au Cambodge. Le vicaire apostolique, Mgr Miche, avait une très grande influence sur l'esprit du roi Norodom, auquel il avait rendu les services les plus signalés. Le prélat usa de cette influence en faveur de notre pays. Grâce à lui, le gouverneur français se vit reçu avec toutes sortes de prévenances; le roi se montra très désireux d'échapper aux Siamois, pour se mettre sous la puissante protection de la France. L'incertitude de la situation, la crainte d'être abandonné aux vengeances de Siam, si nous venions à quitter le pays, l'empêchèrent seules de se déclarer dès lors ouvertement.

L'année suivante, au mois de juillet, l'amiral de la Grandière fit un second voyage et posa, d'accord avec le roi, les bases d'un traité entre le Cambodge et notre pays[1]. Nous nous engagions à reconnaître l'autorité du roi, qui, en échange, se plaçait sous le protectorat de la France et nous concédait un établissement à Pnom-penh, sa nouvelle capitale. Ce traité, envoyé en France, fut ratifié par l'empereur, et le 3 juillet 1864,

1. Voir le texte aux pièces justificatives.

Digitized by Google

une mission française, présidée par le commandant Desmoulins, chef d'état-major, délégué par le gouverneur pour le remplacer, assistait au couronnement du roi Norodom, qui, depuis cette époque, s'est toujours montré le client docile et l'ami de la France.

Pour achever de suite ce qui regarde la partie politique de ce travail, je vais raconter brièvement comment, afin de compléter son œuvre en Cochinchine, l'amiral fut amené à occuper les trois provinces de Vinh-long, de Chau-doc et de Ha-tien.

Occupation des trois provinces de l'ouest (juin 1867). — Après la rupture des négociations en 1865, on en était revenu purement et simplement au traité de 1862, et l'amiral de la Grandière, une fois débarrassé des incertitudes de la situation, s'était mis sérieusement à organiser les trois provinces de Bien-hoa, de Saïgon et de My-tho, qui nous appartenaient définitivement. Si la cour de Hué avait pu se résigner de bonne foi à un sacrifice nécessaire, il est probable qu'elle eût conservé les trois autres provinces de la basse Cochinchine, car la France ne songeait nullement alors à de nouvelles conquêtes. Malheureusement pour lui, Tu-duc ne sut pas se résigner à cette perte, et les trois provinces de Vinh-long, de Chau-doc et de Ha-tien, demeurèrent un vaste foyer d'intrigues contre nous et le refuge assuré des mécontents, des pirates, des révoltés. Après avoir réclamé en vain pendant dix-huit mois, l'amiral perdit patience et, pour assurer la tranquillité de la colonie, il résolut de s'emparer des trois provinces de l'ouest.

Toutes les précautions furent prises pour éviter l'effusion du sang. Après avoir demandé et obtenu l'approbation du ministre de la marine, l'amiral prépara l'expédition si secrètement, il prit si bien ses mesures, que les Annamites, surpris à l'improviste, et connaissant d'ailleurs notre force par expérience, n'essayèrent pas même de lutter. Ce fut une

Digitized by Google

simple promenade militaire : le 19 juin 1867, on occupa Vinh-long, où le célèbre mandarin Phan-thanh-giang nous remettait lui-même la citadelle, et s'empoisonnait ensuite, à la manière de Caton, pour ne pas survivre à l'humiliation de son pays. Le 22, on se présentait devant Chau-doc; le 24, on était à Ha-tien. Partout les populations s'étaient montrées pacifiques et soumises.

Depuis ce temps, il n'y a plus eu contre nous de révoltes sérieuses; l'œuvre de la conquête était achevée, au moins dans la basse Cochinchine. Désormais l'amiral de la Grandière et ses successeurs n'auront plus qu'à organiser les services publics, et à travailler au développement et à la prospérité de cette nouvelle colonie.

Je ne les suivrai pas sur ce terrain. C'est aux écrivains laïcs qu'il appartient de nous donner l'histoire politique de la Cochinchine. Si je me suis avancé, à regret, sur ce terrain qui n'est pas le mien, c'est que l'expédition de Cochinchine ayant été commencée dans un but exclusivement religieux, la question politique et la question cléricale, comme on dit de nos jours, étaient intimement liées l'une à l'autre et ne pouvaient se séparer. Mais j'ai hâte d'abandonner ce terrain brûlant, pour me renfermer uniquement dans mon sujet : la Cochinchine religieuse.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME

RÉSURRECTION! (1862-1873).

Il me faut maintenant revenir un peu en arrière, pour exposer aux lecteurs comment, au sortir de la grande persécution, nos Églises mourantes reprirent une nouvelle vie et réparèrent les pertes cruelles qu'elles avaient subies.

Mgr Lefebvre à Saïgon (1861-1862). — A Saïgon, grâce à la présence de nos compatriotes, Mgr Lefebvre, le vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale n'eut pas besoin d'attendre pour se mettre à l'œuvre la signature du traité de paix. Dès qu'il jugea la situation des Français définitivement acquise, il se hâta d'appeler auprès de lui les chrétiens persécutés de l'intérieur, et se mit résolument à réorganiser les œuvres de la mission.

C'est à cette époque, c'est-à-dire vers la fin de 1860, qu'il quitta la petite maison qu'il avait occupée d'abord à Xomchieu, pour venir s'établir en ville, dans une grande et belle case abandonnée par nn mandarin annamite, lors de l'arrivée des Français. Devenue ainsi propriété du gouvernement, cette habitation fut mise par le service local à la disposition du

Digitized by Google

vicaire apostolique ; elle était située dans la basse ville, dans la rue Lefebvre. Une pagole abandonnée fut cédée en même temps au prélat, pour en faire sa cathédrale provisoire.

Les sœurs de Saint-Paul de Chartres étaient établies depuis plusieurs années dans la colonie anglaise de Hong-kong, Mgr Lefebvre, dès qu'on put compter sur un peu de stabilité, s'empressa de les demander, pour leur confier une partie de ses œuvres. Elles arrivèrent à Saïgon vers le mois d'avril 1860, et eurent beaucoup à souffrir pendant cette première année, où l'on manquait encore de tout et où l'on était comme prisonniers dans l'enceinte étroite de la ville. Elles furent chargées par le vicaire apostolique de recueillir les orphelins que la persécution faisait chaque jour, ainsi que les nombreux enfants païens abandonnés de leurs parents, qui erraient, hâves et déguenillés, par les rues de la ville. Ce fut le premier noyau de l'œuvre de la Sainte-Enfance à Saïgon.

Cette œuvre commença bien modestement, dans une grande case incommode, située près de l'évêché, sur l'emplacement actuel du marché. Alors c'était un vaste marécage, complètement inondé à la marée haute, car le Saïgon de 1860 ne ressemble guère au Saïgon d'aujourd'hui. Encore les sœurs françaises durent partager d'abord ce misérable abri avec les religieuses indigènes réfugiées en grand nombre à Saïgon. Peu à peu la situation s'améliora. L'amiral Bonnard fit don à la Rév. Mère Benjamin, supérieure des Sœurs, d'un vaste emplacement, le long du boulevard de la Citadelle. C'est de ce berceau que sortirent toutes les œuvres que les Sœurs de Saint-Paul dirigent avec tant de zèle dans la colonie.

Une autre œuvre intéressait vivement la charité de Mgr Lefebvre et son tendre amour des pauvres, c'était la création d'un hôpital en faveur des indigènes malades et sans ressources. Dès qu'il se vit à l'abri des persécutions, le vénérable prélat, sans consulter peut-être assez son budget bien

Digitized by Google

modeste encore, ouvrit près de sa demeure deux petites cases, qui furent bientôt pleines de malades. C'est ainsi qu'au moyen âge on avait vu les premiers Hôtels-Dieu s'élever dans toutes nos villes à l'ombre de la maison épiscopale. L'assistance publique, le soin des pauvres, des malades, de ceux qui souffrent et qui sont abandonnés, sont œuvres cléricales au premier chef, n'en déplaise à nos laïciseurs; mais ils auront beau faire, ils ne remplaceront jamais avec leur bureaucratie la douce charité de l'Église catholique.

Mgr Lefebvre confia son petit hôpital aux Sœurs de Saint-Paul; mais le service local les ayant réclamées pour l'hôpital militaire, les Sœurs annamites demeurèrent quelque temps chargées seules de l'hôpital indigène. L'administration, reconnaissante de la charité et du dévouement avec lesquels on recevait les miliciens annamites blessés ou malades, donna d'abord gratis les médicaments et autorisa la visite d'un médecin de la marine. Plus tard, l'amiral Charner accorda une subvention mensuelle de cent cinquante piastres, qui fut doublée par l'amiral de la Grandière. Enfin, au mois de septembre 1864, d'un commun accord entre la mission et le gouvernement, cet utile établissement, remis aux soins des Sœurs de Saint-Paul, fut installé définitivement à Cho-quan, aux bords de l'arroyo chinois.

Cet hôpital indigène rendit de grands services, tant qu'il demeura sous la direction des religieuses ; beaucoup de pauvres païens y trouvèrent avec la santé du corps le salut de l'âme, bien que, disons-le en passant, on ait toujours respecté scrupuleusement la liberté de conscience des malades, car la sainte Église de Jésus-Christ est plus attentive que qui que ce soit à ne jamais violenter la liberté des âmes et à n'accepter que des soumissions volontaires. A quoi lui serviraient des conversions forcées, lesquelles sont de nulle valeur devant Celui qui lit au fond des cœurs ?

C'est ce que ne veulent pas comprendre ceux qui, sous

Digitized by Google

prétexte de liberté de conscience, cherchent à organiser partout l'œuvre satanique de la mauvaise mort, et qui, pour arriver à ce but, ne reculent pas devant la confiscation et le vol des fondations catholiques. A Cho-quan, l'aumônier, dénoncé, à tort, comme fanatique, se vit, un beau jour, remercié de ses services ; un peu plus tard, les sœurs, à leur tour, furent priées de céder leur place à des infirmières laïques. Ainsi fut confisquée, contre toute convenance, la fondation de Mgr Lefebvre.

Depuis le départ des sœurs, ce bel établissement, qui coûte cher au budget de la colonie, est à peu près tombé. Si l'administration n'y envoyait d'office ses miliciens, ses prisonniers et tous les malades sur lesquels elle a quelque action, ses vastes salles seraient vides, car les païens eux-mêmes savent parfaitement faire la différence entre la charité administrative et celle de l'Église.

Séminaire. — Mais l'œuvre principale de la mission, celle qui tenait le plus au cœur du vicaire apostolique, c'était le séminaire indigène. Depuis trente ans, tous nos prêtres annamites sortaient du collège général de Pinang. C'était bon pour les temps de persécutions, et l'Église de Cochinchine n'oubliera jamais les services inappréciables que cette pieuse maison rendit à nos missions pendant ces jours d'épreuve ; mais on comprend néanmoins qu'une mission régulièrement doit former elle-même son clergé, pour lui donner son esprit et le façonner à ses usages.

C'est pour cela que, dès 1850, Mgr Lefebvre avait tenu à recommencer un petit essai de séminaire, d'abord à Dau-nuoc, sous la direction de M. Pernot, puis à Cai-nhum, sous celle de M. Borelle, son provicaire. A vrai dire, ces deux maisons furent moins des séminaires que des écoles préparatoires, dans lesquelles on éprouvait la vocation des jeunes gens, avant de les envoyer au loin achever leur éducation cléricale.

Digitized by Google

MM. Pernot et Borelle se consacrèrent tout entiers à cette œuvre obscure, bien qu'elle soit grande aux yeux de la foi, jusqu'en 1860, année pendant laquelle M. Pernot fut rappelé à Paris, comme directeur au séminaire des missions étrangères, et M. Borelle alla au ciel recevoir la récompense de ses vertus apostoliques.

A cette époque, arriva dans la mission de Cochinchine un prêtre que la Providence semble avoir préparé tout exprès et de loin, pour réorganiser le séminaire de Saïgon, M. Théodore Wibaux, de sainte et douce mémoire. Ayant professé pendant de longues années la rhétorique au collège libre de Marcq (diocèse de Cambrai), il apportait à cette œuvre du séminaire les résultats acquis de l'expérience et un ensemble de qualités qu'on trouve rarement réunies au même degré dans une seule personne : homme d'éducation, de talents distingués, il avait, ce qui est bien plus précieux dans un supérieur, l'amour passionné des âmes, et surtout de ces chères âmes de jeunes gens qui avaient eu, en France, les prémisses de sa vie sacerdotale ; il savait les attirer et s'en faire aimer, parce qu'il les aimait uniquement lui-même ; homme du monde, au meilleur sens du mot, je veux dire à la manière de saint François de Sales, il avait le secret de cette piété aimable et douce qui entraîne tous les cœurs ; d'une égalité de caractère toujours constante, d'une délicatesse pleine d'égards et de charité pour ses confrères, il sut grouper autour de lui et former à ce difficile ministère de l'éducation des collaborateurs zélés, qui devaient continuer son œuvre après lui. Dans le cours d'une vie sacerdotale déjà longue, j'ai eu le bonheur de rencontrer sur ma route plus d'un saint prêtre ; je ne crois pas en avoir trouvé un seul qui présentât un mélange si harmonieux de tous les dons de la nature et de la grâce. Son désintéressement fut au-dessus de tout ce que je pourrais dire. Au sortir des persécutions, la mission de Cochinchine occcidentale était très pauvre et ne pouvait faire les dépenses nécessaires pour installer

Digitized by Google

convenablement un séminaire; M. Wibaux y mit sa fortune, qui était considérable, et, ce qui vaut mieux, il y mit toute son âme, tout son cœur, et fit du séminaire de Saïgon l'œuvre de sa vie apostolique tout entère.

Dieu bénit son dévouement, et il réussit au delà de ce qu'on pouvait espérer. Grâce à lui, le séminaire de Saïgon est devenu un établissement complet, qui ne le cède en rien comme organisation à nos meilleurs séminaires de France. Je me rappelle encore quelle fut ma surprise lorsqu'arrivant en mission, je trouvai ici un établissement modèle, qui me rappelait mon cher séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, où je venais de passer comme professeur les deux plus belles années de ma vie. Le bon P. Wibaux était déjà bien cassé par le travail et par le climat plus que par l'âge, car il n'avait encore que cinquante ans; il avait eu d'ailleurs sa large part de croix et d'épreuves, car une œuvre comme celle-là ne peut s'établir sans beaucoup de difficultés; mais Dieu lui réservait, avant de l'appeler à lui, la joie de pouvoir imposer les mains aux premiers prêtres annamites sortis de sa maison. Quand il mourut, le 7 octobre 1877, son œuvre était achevée, et ses successeurs n'avaient qu'à suivre le sillon qu'il avait ouvert.

M. Wibaux se trouvait donc, à son arrivée dans la mission, tout naturellement désigné au choix de Mgr Lefebvre, pour entreprendre l'œuvre du séminaire. Les élèves, encore très peu nombreux, avaient été dispersés par la persécution; on ramassa tous ceux que l'on put, c'est-à-dire une dizaine, et l'on s'installa bien modestement dans deux petites cases situées à Thi-nghe, en plein marais. Quand l'eau était basse, on pataugeait dans la boue, à la marée haute, on prenait un bain de pieds; mais comme tout le monde, maîtres et élèves, marchaient pieds nus et étaient costumés à l'annamite, l'inconvénient n'était pas fort grave. Là, le brillant professeur du collège de Marcq, devenu tout à la fois supérieur, économe et unique professeur de l'établissement, oubliait sa

Digitized by Google

rhétorique pour faire décliner *rosa* à ses petits écoliers annamites. Le cher prêtre ne savait pas encore un mot de la langue annamite, qu'il ne parla jamais bien d'ailleurs, étant arrivé trop âgé en mission; de leur côté, ses élèves étaient d'assez pauvres latinistes; n'importe, on se comprenait tant bien que mal et l'on vivait gais et heureux, au jour le jour de la divine Providence. Elle veillait soigneusement sur le père et sur les enfants; on en eut plus d'une fois des marques signalées.

En voici quelques exemples. Un jour, M. Wibaux allait en promenade avec ses élèves; or, à cette première époque de la conquête, les limites de l'occupation étaient très étroites, comme je l'ai dit. A peu de distance du séminaire, on se trouvait en territoire ennemi, et deux forts, établis pour garder le cours supérieur de la rivière, s'élevaient à l'endroit où est bâtie aujourd'hui l'inspection de Binh-hoa. Cependant le supérieur, qui, comme la plupart des hommes d'éducation, vivait très peu dans le monde extérieur et les réalités de la vie pratique, ne se doutait même pas du danger et, trouvant le site à son gré, il menait par là son petit troupeau. Les enfants voyaient mieux le péril et faisaient tous leurs efforts pour ramener leur maître en arrière, le bon père ne comprenait absolument rien à leurs gestes effarés : « Mais venez donc, mes enfants, voyez comme cet endroit est joli. » A la fin, un des plus savants de la bande rappelle tous ses souvenirs de classe et montant du doigt la citadelle : *Arx*, *arx*[1], s'écria-t-il d'un air épouvanté. Le supérieur s'aperçut alors qu'il se fourvoyait et qu'il allait se livrer, avec ses chers enfants, aux ennemis implacables du nom chrétien. On revint en toute hâte à la maison, en remerciant Dieu qui les avait visiblement protégés.

A quelques semaines de là, ce fut au tour des Annamites

1. Le fort ! le fort !

Digitized by Google

de leur rendre visite. Une nuit, un parti d'ennemis arriva pour cerner le séminaire et massacrer le maître avec les élèves. M. Wibaux eut tout juste le temps de se jeter avec sa petite famille dans une barque, afin de se réfugier à Saïgon, auprès du vicaire apostolique. Pour se venger de leur déconvenue, les païens mirent le feu aux pauvres cases du séminaire.

On s'installa alors de l'autre côté de Saïgon, à Xom-chieu, où l'on était moins exposé aux visites de l'ennemi. L'établissement se composait de deux cases séparées par un étroit couloir. Le supérieur habitait l'une, l'autre était pour les élèves. Une nuit, le tigre se permit de leur rendre visite; il passa comme une flèche entre les deux cases, frôlant de chaque côté les parois en feuilles; s'il s'était avisé de donner un coup de patte dans la frêle muraille, il lui eût été bien facile de saisir une des personnes de la maison pour en faire sa proie. On en fut quitte pour la peur; le tigre, attiré par l'odeur de la basse-cour, passa sans s'arrêter, et se jeta au milieu de la porcherie où il fit ravage; on s'estima bien heureux de s'en tirer à si bon compte.

Quand les Français se furent établis sérieusement à Saïgon, M. Wibaux songea à une installation définitive. Sur sa demande, l'administration lui concéda un vaste terrain situé près de la citadelle; c'est là que fut bâti le séminaire. A cette époque, les ouvriers étaient rares encore et ne savaient pas travailler à l'européenne; le pauvre supérieur dut, dans l'intervalle des classes, se faire tour à tour architecte, entrepreneur et maçon. Dieu seul sait ce que cette construction lui coûta de peines et de soucis. Enfin il eut la joie de la voir achevée, au bout de plusieurs années, et de pouvoir se consacrer uniquement à l'édification des pierres vivantes de l'Église de Cochinchine.

Ce premier séminaire n'existe plus. A Saïgon, les maisons sont comme les hommes, elles s'usent vite : au bout de quinze ans, il a fallu reprendre l'édifice depuis le fondement, pour en

Digitized by Google

élever un autre qui durera plus longtemps, nous l'espérons, parce qu'il a été construit dans de meilleures conditions. Mais l'œuvre spirituelle du saint prêtre a mieux résisté aux outrages du temps. A sa mort, cette maison avait déjà donné sept prêtres au vicariat apostolique, et depuis il en est sorti encore une vingtaine.

Au moment de la suppression du budget (décembre 1882) le séminaire de Saïgon comptait cent soixante-dix-huit élèves, ainsi répartis : vingt-cinq théologiens, dix philosophes, cent quarante-trois élèves étudiant le latin. La mission possédait de plus, à Cai-nhum, une école préparatoire pour les provinces de l'ouest. Cette seconde maison renfermait alors quarante-sept élèves, pour les trois classes de grammaire. Total, deux cent vingt-cinq étudiants ecclésiastiques dans les deux établissements.

Le gouvernement colonial, comprenant l'utilité de cette œuvre, lui est venu en aide pendant longtemps, en lui accordant une subvention qui couvrait une partie des dépenses. Il y avait à cette générosité une certaine raison de justice, car, sans parler des prêtres que le séminaire donne chaque année à la colonie, il lui a fourni un nombre encore beaucoup plus considérable d'employés pour les services publics.

Quand nos compatriotes arrivèrent à Saïgon, ignorant absolument la langue du pays et n'ayant ni le temps, ni la volonté de l'apprendre, ils eurent immédiatement besoin d'interprètes; la mission de Cochinchine occidentale sacrifia généreusement la plus grande partie de ses latinistes, qui furent mis temporairement au service du gouvernement colonial. Ce fut pour elle une perte bien sensible, car on avait grand besoin de prêtres au sortir de la crise, et la plupart de ces jeunes gens, attirés par l'appât des places et les gros traitements qu'on leur offrit, n'eurent pas le courage plus tard de renoncer à ces avantages matériels, pour accepter l'humilité et le dénuement apostolique. Depuis ce temps, un grand nombre de

Digitized by Google

jeunes gens, chez lesquels on ne reconnaît pas d'aptitudes suffisantes pour le ministère ecclésiastique, après avoir fait leurs études aux frais de la mission, nous quittent chaque année, pour entrer dans les bureaux de l'administration. De sorte qu'on peut dire que l'allocation donnée au séminaire de Saïgon représentait à peine les dépenses occasionnées par les élèves que nous fournissons chaque année au gouvernement.

Ces considérations si dignes de remarque ont été mises de côté. Aujourd'hui le séminaire de Saïgon est tout entier à la charge de la mission, car on ne peut compter sur les pensions des élèves appartenant presque tous à des familles pauvres. Du haut du ciel, le saint P. Wibaux veillera, nous l'espérons, sur cette maison pour laquelle il a tant travaillé et tant souffert; il lui suscitera des protecteurs et des ressources, pour l'aider à traverser les difficultés et les privations de l'heure présente.

Le séminaire de Saïgon compte en ce moment dix professeurs; il a vingt-cinq élèves en théologie (cours de cinq ans), vingt élèves en philosophie (cours de deux ans), cent vingt-cinq élèves, pour les huit cours d'humanités et de grammaire.

A Cai-nhum, il y a trois professeurs et quarante-quatre élèves divisés en trois classes.

Total dans les deux établissements: deux cent quatorze élèves ecclésiastiques.

Carmélites. — Une autre fondation, particulièrement chère à la piété de Mgr Lefebvre, fut l'établissement d'un Carmel à Saïgon. Porté par caractère à la mysticité et très avancé lui-même dans les voies intérieures, le vénérable évêque songeait depuis longtemps à faire venir dans sa mission des filles de Sainte-Thérèse, pour former nos religieuses annamites à la contemplation. Dès 1849, il s'était mis en rapport avec le Carmel de Lisieux, où une de ses parentes avait fait profession, demandant si des carmélites consentiraient à

Digitized by Google

venir s'établir en Cochinchine. La réponse fut affirmative, mais cette première ouverture était prématurée; avant de faire venir des religieuses françaises, il fallait attendre évidemment que la persécution eût cessé, et qu'on pût compter sur un peu de sécurité.

Dès que Saïgon eût été occupé par les Français, Mgr Lefebvre renouvela sa demande, dans le courant de 1859; cette fois, elle fut agréée, et les supérieurs de Lisieux firent choix de quatre sujets pour entreprendre cette œuvre. Leur départ ne put néanmoins s'effectuer aussitôt que l'on désirait; des obstacles de plus d'un genre se présentèrent et le remirent au milieu de l'année 1861. Cette fondation lointaine, dans un pays sorti à peine des persécutions sanglantes et où l'on faisait encore la guerre, offrait de nombreuses difficultés. Il fallait la foi vive de Mgr Lefebvre et son ardente piété, pour passer, les yeux fermés, par-dessus de pareils obstacles. Enfin, le 1er juillet 1881, les quatres religieuses désignées quittèrent leur monastère et vinrent s'embarquer à Toulon.

Sur toute la route, à Paris, à Chalons, à Avignon, à Marseille, à Toulon, les voyageuses descendirent dans les différents carmels qu'elles rencontrèrent, et furent reçues partout avec toutes les délicatesses de la charité religieuse et l'admiration, mêlée d'un peu d'étonnement, qu'excitait une initiative si hardie. Quant vint le moment de s'embarquer sur le transport de l'État, les dames les plus distinguées de la ville de Toulon se firent un honneur de les accompagner jusqu'au vaisseau. Leur aumônier les avait suivies depuis Lisieux et ne devait les quitter qu'après leur avoir donné une dernière bénédiction sur le pont du navire.

C'est le 9 juillet 1861 que ces dignes filles de Sainte-Thérèse dirent adieu aux côtes de France. Arrivées le 16 à Alexandrie, elles descendirent chez les sœurs de saint Vincent-de-Paul, qui avaient alors un bel établissement dans cette ville; puis elles traversèrent le désert en chemin de fer, car, à cette époque,

Digitized by Google

les travaux de percement de l'isthme de Suez ne faisaient que commencer. Elles étaient à Suez le 6 août au matin; elles s'embarquèrent aussitôt sur le transport *le Japon*, qui les emporta bientôt à toute vapeur vers leur nouvelle patrie.

Après un court séjour à Ceylan et à Syncapour, elles arrivèrent enfin à Saïgon le 8 octobre au soir. Le 9 au matin, elles avaient la consolation de se prosterner aux pieds du saint évêque, qui les appelait de ses vœux depuis si longtemps, et de recevoir sa première bénédiction.

Là les attendaient les épreuves qui ne manquent jamais aux débuts des nouvelles fondations. Pour habitation, elles eurent la moitié de la pauvre case, dont l'autre partie servait, comme je l'ai dit, aux sœurs de Saint-Paul et à leur Sainte-Enfance; avec des draps de lit, on fit des séparations, afin d'installer les différents offices du monastère; on improvisa ainsi une chapelle, un chœur, un réfectoire, un parloir, une salle de travail et quatre cellules, dans un espace de dix à douze mètres carrés. Point de jardin pour prendre l'air, point de tour pour communiquer avec le dehors. On ne trouvait alors à Saïgon, en dehors des établissements de la marine, ni ouvriers, ni outils. Ce fut un aide de camp de l'amiral Charner, M. du Quilio, qui eut la complaisance de faire faire aux ouvriers de l'arsenal les objets les plus indispensables à une première installation.

Mais les difficultés les plus sérieuses étaient d'un autre ordre: transplantées, à l'improviste, au bout du monde, sans aucune expérience de la vie apostolique et du caractère des indigènes, les religieuses françaises se demandaient avec angoisses comment elles s'y prendraient pour répondre aux désirs du vicaire apostolique qui les avaient appelées et former à la règle du Carmel les jeunes filles de ce pays. Comment se faire comprendre et les entendre elles-mêmes, avec une langue aussi difficile que l'annamite? Pas de livres, car les dictionnaires de la mission étaient en latin; pas de maîtres, car les missionnaires, très peu nombreux alors, étaient surchargés d'occupa-

Digitized by Google

tions ; pendant plus de six mois, les pauvres sœurs furent obligées de parler par signes, et bien souvent elles ne pouvaient arriver à se faire comprendre.

Ajoutez à ces premières difficultés le travail de l'acclimatation toujours si pénible dans un pays comme la Cochinchine, l'étonnement tout naturel que devaient éprouver des religieuses qui ne sont jamais sorties de leur cloître, au milieu d'un monde où tout est nouveau pour elles, et l'on ne sera pas surpris qu'au bout de trois mois, deux des sœurs aient demandé à retourner en France : l'une, absolument découragée et désespérant d'une fondation qui s'offrait avec des commencements si difficiles, l'autre, sur l'ordre des médecins, qui ne jugeaient pas qu'elle pût s'acclimater jamais en Cochinchine.

Ce départ, qui eut lieu dans le courant de janvier 1862, fut une épreuve bien pénible pour celles qui restaient ; demeurées deux, dans un pays perdu au bout du monde, où aucune sympathie ne venait les encourager et les soutenir, leur position était vraiment à plaindre. Nos Annamites chrétiens, qui leur sont actuellement si attachés, n'avaient pas encore appris à les connaître, et d'ailleurs ces pauvres filles ne sachant encore ni parler, ni entendre leur langue, ne pouvaient se mettre en relations avec eux. La société de Saïgon, composée uniquement alors des officiers du corps expéditionnaire, ne pouvait voir qu'avec indifférence une fondation de religieuses vouées à la contemplation, et dont l'utilité pratique paraissait si peu encore que les missionnaires eux-mêmes jugeaient, non sans apparence de raison, cette œuvre prématurée.

Mais le courage des deux Carmélites fut à la hauteur des difficultés de la situation. Voici un trait qui indique bien les dispositions généreuses dont elles étaient animées dans ce moment critique. Un jour, leur aumônier causant avec la Révérenre Mère prieure, lui disait, pour l'éprouver, qu'elle aurait peut-être mieux fait de suivre ses sœurs retournées en France.

— Je ne partirai d'ici, répondit-elle, que lorsque tout espoir

Digitized by Google

de réussir dans l'œuvre que m'ont confiée mes supérieurs sera perdu.

— Mais pensez-vous pouvoir observer ici vos saints vœux?

— Eh! qui nous en empêcherait? On peut obéir et garder la chasteté partout; quant à la pauvreté, il n'y a nul endroit au monde où nous soyons plus à même de la pratiquer, puisque tout nous manque ici pour le spirituel comme pour le temporel.

Tant de courage et d'abnégation devaient être bénis de Dieu; ils le furent, en effet, et peu à peu on sortit des difficultés du début.

Le plus pressé était de trouver un emplacement définitif pour s'établir, car les sœurs ne pouvaient songer à fonder un monastère régulier dans la pauvre case dont on leur avait cédé la moitié. L'amiral Charner eut la bonté de leur donner un terrain assez vaste, situé à proximité du séminaire, de l'autre côté du boulevard. On n'avait pas assez d'argent pour bâtir, car les sœurs possédaient en tout dix-huit cents francs qu'elles avaient apportés de France, mais la divine Providence y pourvut, comme elle fait d'habitude. Un appel fut adressé à tous les carmels de France, qui y répondirent en envoyant chacun l'aumône de sa pauvreté. Les dons de la charité fraternelle permirent de commencer l'édification d'un monastère bien pauvre, qui dut plaire au cœur de sainte Thérèse. Il ne s'agissait pas pour le moment de bâtir à l'européenne, ce qui eût été beaucoup trop dispendieux : on éleva quelques cases annamites couvertes en feuilles, mais on eut tout autour de l'établissement un bon mur en briques, pour assurer la clôture. Un an après leur départ de France, le 27 juin 1862, fête du Sacré-Cœur de Jésus, les Carmélites prirent possession de leur petite Thébaïde, dont Mgr Lefebvre fit solennellement la bénédiction. C'est de ce jour que date l'érection du Carmel de Saïgon ; l'acte canonique en fut dressé et signé par le vicaire apostolique.

Digitized by Google

Déjà cinq postulantes annamites formaient les premières pierres de l'édifice spirituel; d'autres ne tardèrent pas à se présenter, et deux nouvelles sœurs françaises, venues l'une du Carmel de Lisieux, l'autre de celui de Blois, complétèrent la petite famille. Le 4 octobre 1865, Mgr Miche, successeur de Mgr Lefebvre, faisait faire la profession religieuse à la première Carmélite indigène, la sœur Marie de Gonzague. Depuis, le nombre des sœurs annamites n'a fait que croître; actuellement le Carmel de Saïgon compte deux professes françaises, dix-neuf professes annamites, six novices ou postulantes; total, vingt-sept religieuses.

Ce résultat n'a rien qui doive étonner, si l'on considère que l'Annamite, comme tous les Orientaux, a beaucoup plus de propension pour la vie contemplative que pour l'action. Les austérités du Carmel ne sont pas faites d'ailleurs pour effrayer les aspirantes, car cette vie qui nous paraît, à bon droit, si dure, est moins austère que celle de la femme annamite de moyenne condition. On peut donc espérer que le Carmel continuera à fleurir et à se développer sur cette terre de Cochinchine.

La première installation dans des cases annamites était trop précaire pour durer toujours. Grâce à une généreuse souscription que l'on fit en 1867 dans la colonie, où l'on avait appris à connaître et à vénérer les sœurs, on put commencer, à cette époque, la construction définitive d'un monastère.

Le 8 octobre 1867, Mgr Miche, vicaire apostolique, en présence de M. l'amiral de la Grandière, et de toute la société de Saïgon, posait solennellement la première pierre du nouveau monastère. Dix ans plus tard, le 15 octobre 1877, son successeur Mgr Colombert, achevait l'œuvre en bénissant la chapelle, en présence de l'amiral Duperré, alors gouverneur de la colonie. La fondation de Mgr Lefebvre était complètement achevée et reposait désormais sur des bases solides.

Nos Annamites chrétiens ont la plus grande vénération pour

Digitized by Google

les filles de Sainte-Thérèse et la confiance la plus entière dans leurs prières. Dès qu'ils ont une grâce spéciale à demander à Dieu, ils accourent à la maison de solitude (*nha kin*), comme ils l'appellent, pour se recommander aux pieux suffrages des épouses de Jésus-Christ. Les gens du monde comprendront moins l'utilité pratique de ces saintes retraites: « Vous n'avez pas encore le nécessaire religieux, disait un officier français à Mgr Lefebvre, et vous voulez déjà vous donner le luxe. » Il aurait eu raison, si le ministère de l'expiation et de la prière publique pouvait jamais être de luxe dans l'Église; mais loin de là, c'est lui qui soutient et vivifie toutes les œuvres du ministère apostolique.

Au commencement de son livre du *Chemin de la perfection*, sainte Thérèse expose qu'elle fut surtout amenée à travailler à la réforme du Carmel, par la pensée de venir en aide à la sainte Église, qui traversait alors la crise redoutable des débuts du protestantisme, et plus particulièrement à la France, alors déchirée par les guerres civiles et religieuses.

Voilà, dira-t-on, une plaisante idée, pour des religieuses cloîtrées! Passe pour les jésuites: ils prêchent, ils confessent, ils enseignent la jeunesse; on comprend qu'il y a là, aux mains de l'Église, une force puissante contre les envahissements de l'hérésie. Mais que voulez-vous qu'elles fassent derrière leurs grilles, ces pauvres filles?

Ce qu'elles feront? Elles prieront. Pendant que le prédicateur dans sa chaire, le confesseur au saint tribunal, le régent dans sa classe, s'adresseront directement aux esprits et aux cœurs, elles, derrière ces grilles et ces voiles éternels, dont parle Bossuet, elles feront descendre d'en haut les grâces de conversions, qui seules sont capables de toucher les âmes.

Et voilà pourquoi, dans le séjour des bienheureux, le grand cœur apostolique de Thérèse dut tressaillir de joie, en voyant ses filles appelées à concourir aux travaux de l'apostolat, sur la terre des martyrs. Nous autres missionnaires, qui connais-

Digitized by Google

sons mieux que les gens du monde l'indispensable nécessité de la grâce et l'impuissance absolue des efforts humains pour faire avancer l'œuvre de Dieu, nous regardons le Carmel de Saïgon comme le cénacle et le cœur de la mission. Là, jour et nuit, on prie, on souffre, on expie, on se dévoue pour nos œuvres, et c'est de cette source cachée que découlent les eaux bénies de la grâce, qui seules peuvent arroser et féconder ce sol parfois si ingrat et si dur à défricher.

Situation des chrétiens (1863-1865). — A l'heure où les filles de Sainte-Thérèse arrivaient dans la mission, les ouvriers apostoliques avaient grand besoin du secours de leurs prières, pour réparer les maux qu'avait faits la dernière persécution. Littéralement, tout était à recommencer; il fallait rassurer les néophytes, reconstituer les chrétientés à moitié ou aux trois quarts dispersées, rétablir l'exercice public du culte, interrompu partout depuis cinq ans, élever des églises provisoires, des presbytères, des couvents, pour une centaine de religieuses annamites réfugiées dans leurs familles.

A côté de ces œuvres extérieures, il fallait, chose plus difficile et plus importante encore, relever les ruines spirituelles que la crise de 1858 avait multipliées. Malgré l'héroïsme des martyrs, la persécution cause toujours dans une Église des maux effroyables. Que d'apostats à réconcilier! Que de pauvres pécheurs, qui, depuis cinq à six ans n'avaient pas vu le prêtre, à absoudre! Dispersés au milieu des païens, forcés de cacher leur foi et de vivre extérieurement comme les infidèles, les meilleurs parmi nos néophytes avaient bien perdu de leur ferveur; les pratiques de la vie chrétienne tombaient peu à peu en oubli; plus de messes, de sacrements, de prières; les enfants n'étaient plus instruits de la religion, grandissaient dans l'oubli de Dieu et l'ignorance de la loi chrétienne. La plupart des notables ayant été mis à mort, les chrétientés étaient comme décapitées et l'organisation si forte de nos

Digitized by Google

districts brisée. Comme toujours, c'étaient les plus courageux, les plus instruits, les plus fervents, qui avaient cueilli la palme du martyre; les faibles, les ignorants, les pécheurs n'avaient plus personne pour les encourager, les reprendre, les ramener à la pratique de leurs devoirs.

Tout était donc à refaire, et les ouvriers apostoliques manquaient. Plusieurs de nos prêtres indigènes avaient souffert la mort pour la foi; d'autres étaient à bout de forces, épuisés par les fatigues inouïes qu'ils venaient d'éprouver pendant la crise. Le provicaire, M. Borelle, venait de mourir; M. Pernot avait été rappelé en France; M. Arnoux était chez les sauvages; Mgr Lefebvre restait seul en Cochinchine, avec cinq ou six jeunes confrères, qui venaient d'arriver pleins de zèle et d'ardeur, mais qu'il fallait d'abord initier aux travaux et aux difficultés de la vie apostolique.

Heureusement un certain nombre de confrères des autres missions d'Annam, qui étaient venus se réfugier à Saïgon, voulurent bien, en attendant qu'ils pussent rentrer dans leurs missions respectives, prêter au vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale le précieux concours de leur expérience et de leur zèle. Avec ces collaborateurs improvisés, Mgr Lefebvre se mit à l'œuvre; on reconstitua les chrétientés, on prêcha partout des retraites, auxquelles les fidèles accoururent en grand nombre; en deux ou trois ans, la mission de Cochinchine occidentale se releva. Voici quelle était sa situation en 1865 :

Un vicaire apostolique, vingt-trois missionnaires, vingt-trois prêtres indigènes, trente-trois mille chrétiens,

En comparant ces chiffres à ceux de 1855, on verra facilement que, malgré les pertes très considérables que nous avions faites pendant la crise, la mission était en progrès notable, puisqu'à la veille de la grande persécution, elle comptait seulement trois missionnaires européens, vingt-deux prêtres indigènes et vingt-sept mille chrétiens.

Digitized by Google

Démission de Mgr Lefebvre (novembre 1864). — Vers la fin de l'année 1864, le vénérable évêque d'Isauropolis, épuisé par vingt-neuf ans d'apostolat et de souffrances physiques et morales, demanda au saint-siège à se démettre de sa charge, afin de se retirer dans la retraite et de se préparer à paraître devant Dieu, ce que le souverain Pontife lui accorda. C'est le moment d'esquisser cette figure si apostolique de l'évêque d'Isauropolis, deux fois confesseur du Christ et deux fois soustrait comme miraculeusement à la mort des martyrs.

Mgr Dominique Lefebvre, originaire du diocèse de Bayeux, entra diacre au séminaire des missions étrangères, dans le courant du mois de septembre 1833, et partit, le 15 mars 1835, pour la mission de Cochinchine. Il arriva au milieu de la cruelle persécution de Minh-mang, et jusqu'au 19 février 1859, date de l'entrée des Français à Saïgon, il ne connut pas un jour de tranquillité en Annam. En 1842, il fut sacré par par Mgr Cuenot, avec le titre d'évêque d'Isauropolis et la charge de coadjuteur. En 1844, la mission de Cochinchine ayant été divisée, Mgr Lefebvre devint le premier vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale et du Cambodge réunis. En 1848, il sacra à son tour Mgr Miche, évêque de Dansara, en qualité de coadjuteur, et en 1852, il divisa de nouveau sa mission, donna à Mgr Miche le Cambodge et le Laos, se réservant pour lui les six provinces de la basse Cochinchine.

Le caractère particulier de Mgr Lefebvre était une piété très vive et très tendre, inclinant fortement à la mysticité. Au milieu des persécutions, les œuvres de sainte Thérèse ne le quittaient pas et faisaient sa consolation dans ses épreuves. Ses confrères, qui avaient remarqué cette tendance de son esprit, avant même qu'il ne fût évêque, ne l'appelaient entre eux que le *saint homme* Lefebvre. Il dut à cette piété ardente le don d'une confiance entière en Dieu et d'un abandon

Digitized by Google

absolu entre ses mains. Au milieu de l'effarement général, son calme imperturbable ne l'abandonna jamais. Au moment d'une alerte, tout le monde autour de lui était en alarmes; à chaque instant, on venait lui apporter les nouvelles les plus fâcheuses et souvent les plus contradictoires : « Il faut fuir !..... Impossible !..... Nous sommes cernés..... Tout est perdu..... Le grand mandarin fouille déjà les maisons !..... » Lui, cependant, toujours tranquille et souriant, rassurait les uns, consolait les autres, donnant de bonnes paroles à tous, et attendait, en priant, le moment de la divine Providence.

Ce calme et cet abandon entier en Dieu l'accompagnèrent dans la prison et jusqu'au prétoire des mandarins. On a vu qu'il eut l'honneur d'être deux fois prisonnier pour Jésus-Christ. Une première fois, en 1844, et la seconde fois, en 1846. Dans deux circonstances, Mgr Lefebvre se montra ce qu'il était toujours, digne et calme devant la souffrance et devant la mort; il força l'admiration et le respect de ses juges.

La piété de Mgr Lefebvre n'était pas stérile; elle se manifestait au dehors par un tendre amour des âmes. Il aimait ses Annamites, malgré leurs défauts; il se rendait accessible à tous, et sa parole facile, sa connaissance parfaite de la langue indigène, qu'il parlait avec une pureté et une élégance bien rare chez un Européen, lui permettaient de se mettre à la portée de tous et de donner à chacun les avis les mieux appropriés à ses besoins; mais dans le troupeau que le vicaire du Christ avait confié à sa sollicitude pastorale, il avait une portion choisie : c'étaient les pauvres, les petits, les enfants. Bien pauvre lui-même, il oubliait ses propres besoins et ne craignait pas de faire de saintes imprudences pour leur venir en aide. Au lendemain de l'occupation française, alors qu'on n'était encore sûr de rien, on l'a vu ouvrir simultanément à Saïgon le premier orphelinat de la Sainte-Enfance et le premier hôpital indigène; mais son œuvre de prédilection, c'était encore

Digitized by Google

le petit Carmel de Saïgon, qu'il avait fondé un peu contre l'avis de tous, car sa foi profonde et sa vive piété lui faisaient mieux comprendre la grande utilité de ce ministère de l'expiation et de la prière perpétuelle; aussi il ne céda jamais à aucun de ses missionnaires la consolation de diriger les filles de Sainte-Thérèse, et c'est dans leur solitude qu'il venait se reposer de ses sollicitudes pastorales.

Ses sollicitudes étaient grandes alors et ses tristesses poignantes. La présence des Européens à Saïgon créait pour nos Églises une situation toute nouvelle et des difficultés d'une nature fort délicate. Comme presque tous ses confrères, l'évêque d'Isauropolis avait appelé de ses vœux l'expédition française et s'était réjoui, sans arrière-pensée, du succès de nos armes et de la présence de nos compatriotes. Il voyait déjà la paix assurée aux chrétiens persécutés, la religion florissante à l'ombre du drapeau français, et les Annamites entrant en foule dans l'Église. Sa déception fut grande, quand il vit cette expédition, entreprise uniquement pour sauvegarder les intérêts religieux, amener par ses lenteurs l'extermination en masse de nos néophytes et la ruine de l'Église annamite, pendant que nos compatriotes établis à Saïgon occupaient leurs loisirs à déshonorer les malheureuses filles annamites, dont les parents étaient venus chercher refuge auprès de nous. Plus d'une fois, en voyant les infamies qui se commettaient à l'ombre du drapeau tricolore, le vénérable prélat regretta amèrement les luttes sanglantes du prétoire, qui broyaient les corps, mais qui trempaient les âmes, qui faisaient de nos vierges des martyres, mais qui n'en faisaient pas des prostituées !

Quand il apprenait quelqu'un de ces scandales trop fréquents, hélas ! surtout dans les premiers temps de la conquête, le pieux évêque, qui s'était toujours montré si calme et si doux devant la persécution et devant la mort, perdait, un moment, contenance et ne se possédait plus. C'était cette colère de

Digitized by Google

l'agneau[1], terrible aux méchants, dont parlent les saints Livres. Un jour, entre autres, apprenant qu'un officier français venait de faire enlever de force, au milieu du marché, une pauvre fille chrétienne de Xom-chieu, il se leva aussitôt pour aller lui-même chercher sa brebis perdue, et les missionnaires qui l'entouraient eurent bien de la peine à l'empêcher de faire un éclat bien mérité, mais toujours fâcheux.

Mais plus tard, quand il retrouvait dans le monde quelqu'un des coupables, alors sa parole, d'ordinaire si cordiale, prenait un accent particulier d'amertume et faisait entendre quelquefois de sévères vérités. Le confesseur de la foi qui n'avait pas tremblé jadis devant les mandarins annamites, ne se gênait pas beaucoup, on le conçoit, devant les épaulettes d'un officier français. Évidemment le vieil évêque n'était pas de son temps et manquait absolument de tolérance ; passe pour les mandarins de Hué, mais des oreilles françaises sont plus délicates et réclament d'autres ménagements.

Le vénérable prélat le comprit lui-même ; ses forces morales étaient à bout, et les quatre ans de paix qu'il venait de passer au milieu de ses compatriotes l'avaient plus vieilli que les vingt-cinq ans de persécutions qui avaient précédé. Il sentait d'ailleurs approcher la mort et voulait prendre quelques jours pour se recueillir et se préparer à paraître devant le souverain Juge. Il demanda donc au souverain Pontife, le pape Pie IX, de lui donner pour successeur Mgr Miche, vicaire apostolique du Cambodge, son ancien coadjuteur, et, content de laisser sa chère mission de Cochinchine occidentale entre des mains connues et éprouvées, il prit, le cœur brisé, le chemin de France. Le 1er décembre 1864, tous les missionnaires présents à Saïgon et dans les environs conduisaient au bateau leur saint évêque. Une foule de chrétiens en pleurs encombraient la route et les bords de la rivière. En montant sur le

1. Apocalypse.

Digitized by Google

vaisseau, l'évêque envoya à son cher troupeau une dernière bénédiction, et l'on entendit retentir au loin sur les deux rives les cris et les sanglots des Annamites. C'est que l'évêque d'Isauropolis était bien aimé de ses chrétiens, parce qu'il les aimait lui-même. Depuis le grand évêque d'Adran, aucun vicaire apostolique ne fut aussi populaire en basse Cochinchine. Aujourd'hui encore, au bout de vingt ans, les vieillards de la mission parlent du saint évêque *Dominico*, qui était si bon et qui a tant souffert pour eux.

Mgr Lefebvre alla d'abord à Rome, pour rendre compte de son administration au Pasteur suprême, qui est le vicaire du Christ. Ce devoir rempli, il s'achemina vers la France, mais la mort l'attendait au seuil de la patrie ; il ne put dépasser Marseille et reçut dans une maison déjà bien connue des missionnaires, chez les frères Germain, l'hospitalité la plus respectueuse et les soins les plus dévoués. L'heure allait sonner pour le bon et fidèle serviteur d'entrer dans la joie de son maître. Il eut la consolation d'expirer entre les bras de M. Pernot, son ancien missionnaire, qui, à la première annonce du danger, était accouru en hâte du séminaire de Paris, pour assister son vieil évêque. Mgr Lefebvre mourut le 30 avril 1865. Le chapitre de l'Église cathédrale de Marseille, voulant honorer tout ensemble le confesseur de la foi et le premier vicaire apostolique de notre colonie de Cochinchine, se fit un devoir d'assister en corps à ses funérailles, qui furent très solennelles.

Mgr Miche (1865-1873). Le nouveau vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, Mgr Miche, connaissait depuis longtemps le théâtre de ses travaux. Arrivé dans ce pays en 1836, il avait fait partie des cinq confesseurs de la foi emprisonnés à Hué, torturés, condamnés à mort et finalement délivrés en 1843 par le commandant Lévêque. Quand le vicariat de Cochinchine occidentale fut érigé, M. Miche fut, avec MM. Fontaine et Duclos, au nombre des premiers

Digitized by Google

collaborateurs de Mgr Lefebvre. Nommé en 1848 coadjuteur, avec le titre d'évêque de Dansara, il fut choisi, en 1852, pour être le premier vicaire apostolique du Cambodge et du Laos, détachés, à cette époque, de la mission de Cochinchine occidentale.

Cette nouvelle mission, dans laquelle tout était à créer, offrait des difficultés spéciales au zèle de l'apôtre. Mgr Miche s'appliqua à tirer le meilleur parti possible de la situation. En 1852, il avait trouvé environ six cents chrétiens ; il en laissa deux mille quand il partit en 1865. Au milieu de la tourmente qui désola l'Eglise annamite, pendant la durée de l'expédition française, l'évêque de Dansara, respecté de tous au Cambodge, put jouir au moins des bienfaits de la paix et continuer tranquillement son œuvre.

Cependant les épreuves ne lui manquèrent pas : à défaut du martyre sanglant, les maladies, la fièvre des bois décimèrent plus d'une fois les courageux apôtres exposés à toutes sortes de fatigues, dans leurs voyages à travers les tribus laociennes qui peuplent le bassin du Mé-kong. En 1853, un jeune missionnaire plein d'avenir, M. Basset, fut ainsi emporté en quelques jours. En 1859, M. Triaire mourait d'épuisement, dans une grande expédition apostolique qu'il avait entreprise pour évangéliser les peuplades sauvages ; ses catéchistes étaient presque tous frappés avec lui. M. Aussoleil, son compagnon, revint mourant auprès de son vicaire apostolique, et il lui fallut plusieurs mois pour se remettre. Ce sont là les épreuves ordinaires qui se rencontrent au début de toutes les missions. Il semble qu'il faut toujours le sacrifice de quelques vies humaines, dès qu'il s'agit d'entreprendre quelque chose de grand et de durable. A l'image de ce qui s'est fait une première fois sur le calvaire pour le genre humain tout entier, il n'y a dans l'œuvre du salut des âmes de rédemption possible[1]

1. *Sine sanguinis effusione non fit remissio.* (Saint Paul.)

Digitized by Google

que par l'immolation et la mort. C'est une des lois les mieux vérifiées de l'histoire générale de l'Église.

D'autres épreuves vinrent encore entraver les commencements de cette Église naissante du Cambodge. Les intrigues de la cour de Siam entretenaient, depuis un demi-siècle, la guerre civile en permanence dans ce malheureux royaume. En 1861, on vit jusqu'à trois prétendants se disputer à la fois un trône vermoulu. Quand nos compatriotes commencèrent à être solidement établis en basse Cochinchine, Mgr Miche, qui avait le cœur si français, usa de la grande influence que ses vertus lui donnaient sur tous les partis, pour pacifier ce pays et servir en même temps les intérêts de notre patrie. Il profita de la confiance que lui témoignait le jeune roi, Préa Norodon, pour lui conseiller de se jeter dans les bras de la France et se mettre sous le protectorat de son puissant voisin. Le tact du prélat, sa prudence consommée aplanirent les difficultés, qui étaient grandes, et lui donnèrent une très grande part aux négociations qui établirent l'influence française sur les rives du Mé-kong, au centre de la péninsule indo-chinoise. En récompense des services qu'il fut heureux de rendre à cette occasion, Mgr Miche reçut la croix de la Légion d'honneur et les insignes de commandeur de l'ordre du Cambodge.

Le successeur de Mgr Lefebvre n'était donc pas un inconnu pour l'administration française, quand il arriva à Saïgon, afin de consacrer à cette mission de Cochinchine qui avait eu les prémices de son apostolat, les derniers efforts de son zèle. Lorsque, après de longues hésitations, qui ne furent vaincues que par les instances des missionnaires de la Cochinchine occidentale, le prélat se fût résigné à se séparer de ses chers Cambodgiens, dont il retint néanmoins l'administration, pour venir à Saïgon, le gouverneur, M. de la Grandière, voulant honorer tout à la fois le représentant du catholicisme et le serviteur fidèle de la France, décida que l'évêque serait reçu avec des honneurs encore inusités en Cochinchine. Le nouveau vi-

Digitized by Google

caire apostolique, salué à son arrivée par une salve de coups de canon, trouva la garnison de Saïgon échelonnée tout le long de la route, pour lui rendre les honneurs militaires, selon le cérémonial prescrit pour la réception des évêques en France, la première fois qu'ils font leur entrée dans leur ville épiscopale. Le vieux confesseur de la foi, reçu au bord du quai par les missionnaires venus à sa rencontre, fut ainsi conduit à la cathédrale provisoire, où il donna à son peuple sa première bénédiction, puis ramené, avec le même cérémonial, à l'évêché. Le soir, il y eut, en son honneur, réception au gouvernement.

Cet appareil religieux et militaire, si imposant et si nouveau pour les Annamites, fit la plus vive impression sur la population qui se pressait dans les rues de la ville ; les chrétiens étaient heureux et fiers de voir, au lendemain des persécutions sanglantes, ces honneurs extraordinaires rendus à leur premier pasteur, et les païens, habitués si longtemps à ne voir les apôtres de l'Évangile que lorsqu'ils marchaient au supplice, dans l'appareil du martyre, se disaient avec étonnement les uns aux autres : « Celui-ci est vraiment le grand chef des chrétiens ! » Et ils comprenaient qu'une ère nouvelle venait de commencer dans leur pays pour l'Église catholique.

Quelques mois après, le jeudi 15 juin 1865, une autre manifestation religieuse venait réjouir les néophytes : pour la première fois, la Fête-Dieu était célébrée publiquement à Saïgon, pour la première fois, le Dieu de l'Eucharistie était porté en triomphe au milieu de ces rues, sur ces places publiques, où avait coulé le sang chrétien. Une immense population, accourue de loin, était venue contempler ce spectacle extraordinaire ; les fidèles comme de raison, y tenaient la place d'honneur. Toutes les paroisses des environs de la ville, précédées de leurs bannières, les orphelinats de la Sainte-Enfance, les frères, les sœurs, les écoles formaient le cortège du Sauveur Jésus ; vingt missionnaires précédaient le dais, sous

Digitized by Google

lequel le vicaire apostolique élevait l'hostie rayonnante, qu'un grand nombre d'officiers, l'amiral gouverneur en tête, escortaient respectueusement. Quand on fut arrivé sur le quai, en face des navires pavoisés, la bénédiction descendit sur cette immense multitude, et une salve de vingt et un coups de canon alla annoncer au loin que Notre Seigneur Jésus-Christ est toujours le maître officiel de notre pays, et que la France, malgré les défaillances et les fautes de quelques-uns de ses enfants, est toujours la vieille nation catholique et la fille aînée de l'Église.

Cette grande fête s'est renouvelée d'année en année jusqu'en 1881, sans qu'on n'ait jamais eu à regretter de la part des païens la moindre irrévérence. Des raisons de prudence, sur lesquelles il est inutile d'insister, ont forcé depuis lors l'administration épiscopale à supprimer cette imposante manifestation religieuse, qui avait l'avantage de rappeler à nos compatriotes les souvenirs de la patrie absente et de donner aux indigènes, païens comme chrétiens, une haute idée du catholicisme et de la France. Il est regrettable, et peut-être un peu étrange, que dans une ville française, où, chaque année, les congrégations chinoises païennes dépensent quarante mille piastres et occupent pendant plusieurs jours la voie publique pour la procession solennelle du *dragon rouge*, le culte catholique, qui est encore celui de la majorité du pays, ne puisse paraître en public, sans s'exposer à des inconvénients plus fâcheux que l'abstention même. Espérons que l'avenir nous rendra ces belles solennités, qui sont une prédication si puissante sur les populations païennes.

Les commencements de l'administration de Mgr Miche furent donc une période d'expansion et de progrès pour le catholicisme.

Les païens, s'apercevant que la religion était publiquement honorée et que l'administration supérieure voyait sans déplaisir le mouvement des conversions, s'empressaient en

Digitized by Google

grand nombre de se faire instruire pour recevoir le baptême; chaque année voyait s'accroître le chiffre des catéchumènes : en 1865, il y eut 1365 baptêmes d'adultes, 1650 en 1869, 2150 en 1867, 3770 en 1868, 4005 en 1869. Que ne pouvait-on pas espérer de cette progression croissante et du mouvement qui entraînait les populations de la colonie vers le christianisme, si l'administration française, mieux éclairée sur les vrais intérêts du pays, eût continué, sans molester ni favoriser les païens, à se montrer bienveillante? Mais l'ennemi de tout bien veillait; le mouvement des conversions fut trop souvent entravé, découragé, persécuté même par des agents secondaires animés d'intentions hostiles à l'Église; on voyait avec jalousie l'accroissement de l'influence des missionnaires.

Ce fut un malheur irréparable pour les âmes et aussi pour l'assimilation des indigènes, par conséquent pour l'autorité et l'influence française en ce pays. Mais Dieu n'a permis peut-être ce point d'arrêt que pour mieux montrer qu'il n'a pas besoin du secours des hommes, et que cette œuvre de la conversion de l'Annam est une œuvre divine, qui ne doit rien à la protection des gouvernements. Si nous faisons moins de chrétiens, à l'heure actuelle, au moins on ne pourra pas venir dire que nous attirons les âmes par les séductions du pouvoir ou l'appât des intérêts temporels, car nous n'avons désormais à leur offrir, et nos néophytes le savent tous, que les humiliations et la pauvreté apostoliques.

Les frères des Ecoles chrétiennes (1866). — La mission de Cochinchine occidentale reçut, à cette époque, des auxiliaires précieux dans la personne des frères des Ecoles chrétiennes.

L'amiral de la Grandière était justement préoccupé du développement de l'instruction publique dans la colonie. Déjà son prédécesseur, l'amiral Bonnard, avait décrété l'établissement, dans les principaux centres, d'écoles placées sous la surveillance

Digitized by Google

de MM. les inspecteurs des affaires indigènes. Ce premier essai avait assez mal réussi, surtout parce qu'on manquait de maîtres sérieux et dévoués. Ce ministère de l'enseignement, si grand et si humble tout ensemble, est excessivement pénible et demande, même en France, une bonne dose d'abnégation et de vertu ; à plus forte raison, dans une colonie comme la Cochinchine, il exige un dévouement et des qualités morales que l'on ne peut raisonnablement réclamer de professeurs laïcs, ignorant presque toujours les mœurs et la langue du pays, et n'ayant d'autre objectif en venant ici, que d'être largement rétribués et de repartir au plus vite, dès qu'ils ont pu amasser un petit pécule.

Et puis, dans un pays où, comme je l'ai dit, la dépravation est universelle et s'étale effrontément à tous les yeux, comment confier à des hommes, jeunes et vivant publiquement dans le désordre, cette tâche sacrée et délicate entre toutes d'élever l'enfance ? Que de choses révoltantes, honteuses, lamentables à raconter ici, si je voulais et pouvais tout dire ! Mais j'aime mieux ne pas m'appesantir sur ce triste sujet.

L'amiral de la Grandière eut le mérite de comprendre que, pour cette tâche ingrate de l'enseignement en Cochinchine, il faut le dévouement et la vertu du religieux catholique. Dès l'année 1865, il s'adressa au Très Honoré frère Philippe, supérieur général des frères des Ecoles chétiennes ; sur sa demande, appuyée par le ministre de la marine et des colonies, M. de Chasseloup-Laubat, six frères furent mis à la disposition du gouvernement colonial et s'embarquèrent à Toulon, le 9 novembre 1865 ; ils arrivèrent à Saïgon, le 6 janvier 1866. Quelques jours après, la mission leur ayant cédé le collège d'Adran, fondé deux ans auparavant par M. Puginier, aujourd'hui vicaire apostolique du Tong-king occidental, ils se mirent aussitôt à l'œuvre.

Les commencements furent pénibles, comme toujours ; il fallait apprendre la langue, s'initier aux mœurs des Annamites,

Digitized by Google

s'acclimater au milieu de tous ces travaux et dans une installation qui n'était rien moins que confortable. Le zèle des bons frères, leur abnégation triomphèrent vite de ces premières difficultés inhérentes à tout début ; neuf mois après leur arrivée, le 22 octobre 1866, M. de Chasseloup-Laubat adressait cette lettre au frère Philippe :

« Monsieur le gouverneur de la Cochinchine m'écrivait, sous la date du 25 août dernier, qu'il est tellement satisfait des résultats obtenus par les frères dans la direction des écoles locales confiées à leurs soins, qu'il désire que quatre nouveaux frères soient envoyés dans la colonie.

« CHASSELOUP-LAUBAT. »

En effet, dès le mois de juin de cette année, c'est-à-dire cinq mois à peine après leur entrée en fonctions, un concours ayant eu lieu entre toutes les écoles de la colonie, dans le but de choisir une dizaine d'élèves pour les envoyer étudier en France, le collège d'Adran, qui présentait seulement cinq candidats, avait obtenu sans difficulté les cinq premières bourses.

L'arrivée des nouveaux auxiliaires demandés et la formation d'un noviciat indigène, d'où sortirent successivement une quinzaine d'excellents maîtres annamites, permirent aux frères de multiplier leurs écoles. Le 1er mars 1867, ouverture de l'école de My-tho ; à la fin de la même année, ouverture de l'école de Bac-trang ; dans le courant de 1868, ouverture de l'école chinoise de Cho-lon ; enfin, le 1er juillet 1869, ouverture de l'école de Vinh-long.

De ces cinq écoles, les frères ne conservèrent définitivement que celle de Saïgon, My-tho et Vinh-long. Ils concentrèrent tous les efforts de leur zèle dans ces trois maisons, et obtinrent régulièrement, chaque année, les premiers numéros dans tous les concours qui eurent lieu entre les différentes écoles de la colonie. C'est, on le sait, le résultat qu'ils sont habitués à obtenir partout, et cette supériorité incontestable sur tous leurs

Digitized by Google

rivaux n'est pas la moindre raison de la guerre acharnée qui leur est faite de nos jours ; il ne faudrait pas connaître le cœur humain pour s'en étonner.

Les frères des Ecoles chrétiennes, après plusieurs années d'attaques passionnées, ont fini par succomber à Saïgon sous les efforts de la franc-maçonnerie. C'est donc de l'histoire rétrospective que je fais ici ; néanmoins je crois utile de donner quelques chiffres, qui feront ressortir leur écrasante supériorité sur tous leurs rivaux. Il est bon de montrer une fois de plus jusqu'à quel degré d'ineptie la haine sectaire peut conduire des hommes qui ont toujours à la bouche les grands mots d'instruction et de progrès ; c'est d'ailleurs un dernier hommage que je suis heureux de rendre à ces excellents maîtres et une justice qui est bien due à leurs services.

Pour éviter d'être trop long, je note seulement les résultats obtenus dans les trois dernières années de leur séjour en Cochinchine. Il va sans dire que tous mes chiffres sont empruntés aux documents officiels ; impossible de les contester.

Janvier 1878. Examen pour l'obtention du brevet de capacité : sur dix-sept candidats qui se présentent, neuf appartiennent aux frères : douze seulement sont déclarés admissibles, dont huit des frères, avec les numéros 1, 3, 4, 6, etc.

Mars 1878. Examen de piqueur au cadastre : trois élèves des frères se présentent ; ils sont reçus avec les numéros 1, 2, 3.

Juin 1878. Exposition universelle de Paris. Sur la demande de M. le président du comité, le collège d'Adran envoya toute une collection de dessins, comprenant le tracé géométrique, l'architecture, la menuiserie, la charpenterie, la coupe des pierres, le dessin d'ornement, des cartes locales, relevés des monuments publics, fleurs et fruits de la colonie exécutés d'après nature. Tous ces travaux, exposés d'abord dans le parloir des frères, à Saïgon, furent très appréciés de tous les

Digitized by Google

connaisseurs, et obtinrent, à l'exposition de Paris, une médaille d'argent, première classe, et un diplôme d'honneur équivalent à la médaille d'or.

Janvier 1879. Examen pour le brevet de capacité: sur vingt-sept candidats, douze appartiennent aux frères; huit seulement sont reçus, dont six des frères avec les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 8.

Avril 1879. Examen pour emplois au télégraphe : sur sept candidats, quatre appartiennent aux frères; ils sont admis, avec les numéros 1, 2, 3, 4.

Septembre 1879. Le nouveau gouverneur civil, M. le Myre de Villers, demande des candidats pour trois bourses à l'école de médecine d'Alger : dix-sept candidats se présentent, sur lesquels trois seulement appartiennent aux frères; ils emportent les trois bourses, à l'exclusion de tous les autres.

Janvier 1880. Examen pour le brevet de capacité: sur trente-et-un candidats qui se présentent, quatorze appartiennent aux frères; douze seulement sont admis, dont huit des frères, avec les numéros 1, 3, 4, 5, 7, 9, 11, 12.

Mars 1880. Exposition coloniale de Saïgon. Le collège d'Adran y obtient une médaille d'argent de première classe.

Mai 1880. Examen d'agent des ponts et chaussées: sur vingt-cinq candidats, la plupart Européens, quatre indigènes sont présentés par les frères; sept seulement sont admis, dont deux des frères, avec les numéros 1 et 4. Ce résultat est d'autant plus remarquable que, dans cette circonstance, les Annamites concouraient avec des Français.

Novembre 1880. Examen de piqueur au cadastre : sur cinq candidats, deux seulement sont présentés par les frères, trois sont admis, dont les deux élèves des frères, avec les numéros 1 et 2.

Janvier 1881. Examen pour les élèves télégraphistes : sur vingt candidats, sept appartiennent aux frères; onze sont

Digitized by Google

admis, dont les sept élèves des frères, avec les numéros, 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9.

Décembre 1881. Examen de piqueur au cadastre : sur sept candidats, quatre appartiennent aux frères; quatre seulement sont admis; ce sont les élèves des frères.

Janvier 1882. Examen pour le brevet de capacité : sur vingt candidats, sept appartiennent aux frères, cinq seulement sont déclarés admissibles, dont quatre des frères, avec les numéros 1, 3, 4, 5.

Ainsi il est prouvé par les chiffres officiels, résultat des examens subis devant les membres nullement cléricaux de la commission d'enseignement, que les élèves des frères avaient une supériorité incontestable sur tous leurs rivaux des écoles laïques.

En ce moment, plus de trois cents jeunes gens sortis de chez eux occupent les principaux postes dans les services publics, sans parler de ceux, bien plus nombreux encore, qui, ayant quitté l'école avant la fin de leurs études ou ayant échoué aux examens, se sont placés comme interprètes, comptables, dessinateurs, dans les maisons de commerce et chez les particuliers.

Aussi les frères des Écoles chrétiennes jouissaient, à Saïgon, de la confiance des familles, aussi bien, qu'on le remarque, chez les païens que chez les chrétiens, et si le gouvernement colonial eût laissé le choix, s'il n'avait pas étroitement limité le nombre des bourses, tous les parents soucieux d'assurer l'avenir de leurs enfants les eussent mis dans leurs écoles, parce qu'il était prouvé, par une expérience de dix-huit années, qu'il n'y avait que là qu'on travaillait sérieusement, sans parler des garanties de moralité que l'on ne peut guère, au moins dans l'état actuel, demander en Cochinchine à des instituteurs laïcs.

D'un autre côté il était prouvé, et l'administration le sait mieux que personne, que si les frères instruisent beaucoup

Digitized by Google

mieux, ils coûtent beaucoup moins cher que les autres maîtres. Il y avait donc tout profit à les garder.

Mais la liberté de conscience, dira-t-on ?

Sous ce rapport, je ne crois pas qu'on ait jamais eu le moindre reproche à leur faire. Plus du tiers de leurs enfants appartenaient à des familles païennes, et je n'ai jamais entendu dire que l'administration, qui les surveillait de près, ait eu à leur reprocher la moindre exagération de prosélytisme. Religieux exemplaires, pour tout ce qui regarde leur vie privée, dans laquelle le gouverneur n'a rien à voir, ils ne voulaient être, et n'étaient, dans leurs rapports avec leurs élèves, que des instituteurs publics, mais ils étaient des instituteurs publics hors ligne, je viens de l'établir, chiffres en main. La conclusion à tirer est évidente, pour tout homme de bon sens et de bonne foi.

Cette conclusion, qui paraîtra peut-être étrange à mes lecteurs, la voici, sans commentaires, telle que l'administration coloniale a cru devoir la tirer :

Janvier 1881 : fermeture de l'école de Vinh-long, qui comptait deux cent un élèves ;

Novembre 1881 : fermeture de l'école de My-tho, qui comptait deux cent cinquante élèves ;

Décembre 1882 : vote du conseil colonial, qui décide la fermeture de l'école de Saïgon par extinction des bourses, Devant ce vote hostile et les mille tracasseries de l'administration, les frères jugent de leur dignité de se retirer et ferment leur dernière école, qui, au mois de janvier 1883, comptait encore cent quatre-vingts élèves. La colonie était délivrée de l'enseignement congréganiste, et le niveau des études n'allait pas tarder à s'en ressentir !

Sœurs de Saint-Paul de Chartres. — Après avoir parlé des services que les frères des Écoles chrétiennes rendaient à l'enseignement en Cochinchine, il est naturel d'entretenir

Digitized by Google

nos lecteurs des sœurs de Saint-Paul de Chartres, qui ont, elles aussi, des écoles florissantes dans la colonie, bien que l'enseignement ne soit qu'une partie restreinte de leurs œuvres.

On a vu que, dès le commencement de l'occupation française, Mgr Lefebvre avait appelé les sœurs de Saint-Paul à Saïgon. Quelque temps après leur arrivée, le service local les avait réclamées pour l'hôpital militaire. Au mois d'octobre 1860, les sœurs commencèrent cette œuvre de dévouement. Ce premier hôpital militaire ne ressemblait guère naturellement au magnifique établissement qui existe aujourd'hui: trois petites salles pour les malades, une case exiguë pour les sœurs, une autre case de même dimension pour le commissaire et les médecins; c'était tout. Le mobilier était à l'avenant: une caisse à biscuit servait de siège, une bouteille vide servait de chandelier. Mais les bonnes sœurs ne songeaient guère au confortable; leur grande préoccupation était de se procurer des vivres frais pour les malades. On essaya d'abord d'envoyer quelques matelots en chercher de l'autre côté de la rivière, à Thu-thiem; mais les indigènes étaient si effrayés encore qu'ils fuyaient tous à l'approche des Français. Il fallut donc que les sœurs se dévouassent pour aller elles-mêmes à la provision, à une époque où l'ennemi occupait encore tous les environs de Saïgon. La Providence veillait sur elles et il ne leur arriva aucun accident. Les Annamites entendant de bonnes paroles et voyant qu'ils étaient payés intégralement, prirent confiance et, au bout de quelques semaines, ils se hasardaient à traverser le fleuve et à apporter eux-mêmes leurs denrées à l'hôpital

Au mois de juin 1861, la Révérende Mère Benjamin arriva de Hong-kong, avec un renfort de cinq sœurs; un nouveau convoi de sœurs vint de France, au mois d'octobre de la même année, augmenter la petite famille; en même temps les supérieurs de Chartres envoyaient à la Mère Benjamin

Digitized by Google

l'ordre de se fixer à Saïgon et d'en faire comme le centre des établissements que les sœurs de Saint-Paul dirigent dans l'extrême Orient. Il fallut donc songer à sortir du provisoire pour s'installer à demeure.

On s'établit d'abord à côté de l'hôpital, mais l'administration ayant eu besoin de percer une rue en cet endroit, l'amiral Bonnard, à la date du 14 août 1862, concéda aux sœurs un vaste emplacement situé un peu plus loin, auprès du séminaire. On se mit de suite à bâtir; grâce à l'habile direction d'un chrétien tong-kinois fort intelligent et très désintéressé, puisqu'il refusa tout salaire, se contentant de la nourriture, les travaux avancèrent rapidement. Le 18 juillet 1864, les sœurs, avec leurs cent cinquante orphelins, prenaient possession de leur maison, et, le 10 août suivant, Mgr Lefebvre bénissait la chapelle, dont la flèche élevée et gracieuse est le premier objet qui frappe de loin la vue, quand on remonte le fleuve pour arriver à Saïgon.

J'ai parlé de cent cinquante orphelins qui entrèrent avec les sœurs dans la nouvelle maison. D'où venaient ces enfants? Au risque d'encourir la disgrâce de M. Sarcey, je suis bien forcé d'avouer à mes lecteurs que ces enfants appartenaient tous à cette œuvre angélique de la Sainte-Enfance, qu'il a la triste monomanie d'attaquer chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Oui, à Saïgon, en pleine colonie française, l'œuvre de la Sainte-Enfance trouve à exercer son zèle, parce que, n'en déplaise aux incrédules, les Annamites païens ont gardé l'habitude de vendre leurs enfants, quand ils ont besoin d'argent, ou de les donner à des familles plus à l'aise, quand ils ont peine à les nourrir. Toutes les dénégations des journalistes de Paris ne peuvent rien contre des faits patents, quotidiens. Depuis douze ans que je suis en Cochinchine, j'ai recueilli pour ma part plus de six cents de ces enfants, et tous mes confrères peuvent en dire autant. Cela est si bien dans les mœurs du pays, que la loi annamite avait toute une série de

Digitized by Google

dispositions, pour régler le sort des enfants ainsi adoptés ou recueillis dans les familles riches.

Disons pourtant, afin d'éviter toute exagération, que les Annamites ne sont pas, comme on pourrait le croire, dépourvus d'affection pour leurs enfants, mais ils les aiment à leur manière. Je n'ai jamais rencontré dans mes voyages le spectacle douloureux d'enfants abandonnés sur les voies publiques, comme je l'ai vu de mes yeux, dans la ville chinoise de Canton. L'infanticide est rare en Annam, beaucoup plus rare qu'il ne l'est devenu en France, depuis que la dépravation des mœurs, l'oubli des prescriptions religieuses et la molle indulgence des jurés, qui, dans les trois quarts des cas, absolvent la mère coupable, ont multiplié ce crime dans notre patrie.

Avant donc de jeter la pierre aux Annamites qui, pauvres et chargés de dettes, trafiquent de leurs enfants, ou qui, ne pouvant les élever, les cèdent à des familles riches, où ils seront mieux soignés qu'ils ne l'eussent été chez eux, nous ferions bien, nous, peuple chrétien, de regarder ce qui se passe autour de nous : ces pratiques infâmes, préconisées par une fausse économie politique, qui trompent le vœu de la nature et tarissent dans sa source le flot des générations humaines; ces avortements, sur lesquels une génération matérialiste et complaisante ferme les yeux; ces infanticides, dont la progression, tous les jours croissante, effraie et fait reculer la répression; ces nourrices mercenaires, auxquelles des mères sans entrailles abandonnent, sans contrôle, leurs nouveaux-nés, et qui ont, paraît-il, la spécialité, fort appréciée de certains parents, de peupler les cimetières avec les cadavres des enfants que l'égoïsme et la spéculation leur livrent, ce qui faisait dire à un de nos plus célèbres médecins [1], matérialiste et libre penseur, que, dans un rayon de trente lieues tout autour de Paris, le massacre des innocents se renouvelle toute l'année.

1. Le docteur Brochard.

Digitized by Google

Vraiment, en voyant ce qui se passe tous les jours en France, nous n'avons pas de quoi être si fiers et jeter la pierre aux autres peuples. C'est pourquoi les publicistes dont le tendre cœur se refuse à croire, malgré tous les témoignages, qu'il puisse se rencontrer, en Annam et en Chine, des parents assez dénaturés pour abandonner leurs enfants ou les vendre à des étrangers, devraient bien regarder un instant ce qui se passe sous leurs yeux. Ils reconnaîtraient bien vite que les peuples qui cessent d'être chrétiens, tout comme ceux qui ne le sont pas encore, ont horreur de la gêne et ne se privent nullement de la liberté de se débarrasser de leurs enfants; seulement, par un reste de pudeur chrétienne, ils y mettent ordinairement un peu plus de façon que les Chinois; mais au fond, le résultat est le même, et ce qui se passe tous les jours sous leurs yeux, en France, devrait bien leur rendre croyable ce que des hommes honnêtes et désintéressés leur racontent de la Chine.

La Sainte-Enfance existe donc à Saïgon, et, en ce moment, six cent treize orphelins sont nourris et élevés par les sœurs de Saint-Paul de Chartres dans leurs différentes maisons, sans parler de ceux, plus nombreux encore, qui, recueillis directement par les missionnaires, sont élevés dans les familles chrétiennes. Depuis vingt ans, la mission de Cochinchine occidentale, sans demander pour cela un centime au gouvernement colonial, a soulagé l'assistance publique des frais de nourriture et d'entretien de plus de dix mille enfants abandonnés. C'est le sou mensuel des associés de l'œuvre qui nous a permis de soutenir cette lourde charge, et cela mériterait bien un peu de justice et d'équité de la part des publicistes, qui, de bonne foi, je veux le croire, se sont fait les calomniateurs acharnés de cette angélique association.

Il n'y a pas malheureusement à Saïgon que des enfants de païens à recueillir et à soigner. Les tristes fruits de la débauche et du concubinage, que deviennent-ils, quand le père

Digitized by Google

est retourné en France, ou quand il est mort avant le temps? Ils traînent dans les rues de la ville une enfance flétrie, abandonnés souvent de leur mère, qui, pour gagner sa misérable vie, a dû presque toujours chercher un autre protecteur.

Cette situation douloureuse, qui est une honte pour le sang français, préoccupait, à bon droit, l'esprit de la Mère Benjamin et, dès 1869, elle ouvrait un pensionnat pour les jeunes filles métisses. Actuellement ce pensionnat comprend deux sections séparées: une première division, qui est formée des enfants issues de mariages légitimes entre Européens, et dans laquelle on donne la même éducation que dans les meilleures pensionnats de France, et une seconde division pour les métisses. Séparées soigneusement des enfants indigènes, ces jeunes filles reçoivent, elles aussi, une éducation française, qui les met en état de s'établir convenablement plus tard dans la colonie. Ce double pensionnat compte, à cette heure, soixante treize élèves et, jusqu'à ce jour, l'administration a maintenu un certain nombre de bourses à cet utile établissement.

Après s'être occupée d'assurer l'avenir des enfants, la supérieure des sœurs de Saint-Paul a songé naturellement aux mères. Ces pauvres filles annamites que des misérables se font un jeu de séduire et d'abandonner ensuite, voudraient bien quelquefois rompre avec le vice, surtout celles qui sont chrétiennes et qui comprennent mieux, par suite, l'horreur de leur situation. Mais tous les moralistes qui se sont occupé de ce triste sujet savent combien la chose est difficile. Le vice appelle le vice, la prostitution engendre la misère, et la misère, à son tour, entretient la prostitution. Il faut de toute nécessité trouver à ces infortunées un refuge, où elles puissent se réhabiliter à leurs propres yeux et aux yeux des autres, avant de songer à les faire rentrer dans les rangs de la société honnête.

C'est ce que la charité catholique a réalisé en France par l'institution des *Bons-Pasteurs*. La Révérende Mère Benjamin

Digitized by Google

ne recula pas devant cette œuvre ingrate et difficile entre toutes; sans aucune ressource pour la soutenir, mais comptant, à bon droit, sur cette miséricordieuse providence de Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui se fient à elle, elle ouvrit, en 1875, un refuge dans sa maison aux malheureuses victimes du vice. Le croirait-on? Cette œuvre d'une héroïque charité lui valut la haine d'un bon nombre de résidents européens. Des accusations insensées de séquestration arbitraire et de mauvais traitements furent formulées; l'opinion publique, toujours crédule et malveillante à l'endroit de l'Église et de ses œuvres, s'émut; la Révérende Mère dut comparaître devant le tribunal et se vit condamnée à une forte amende; en même temps, par les soins d'un procureur de la République trop zélé, une descente de justice avait lieu dans l'établissement, et l'officier ministériel déclarait solennellement à ces pauvres filles que personne n'avait le droit de les retenir et qu'elles pourraient retourner quand elles le voudraient à leur honnête métier. Elles le savaient mieux que personne, car la Sainte-Enfance de Saïgon n'a ni verrous, ni grilles, pour retenir ses pensionnaires. Aussi cet appel officiel à la débauche produisit assez peu d'effet. Peu à peu, comme il arrive d'habitude, l'opinion publique qui avait été surexcitée par la mauvaise presse, se calma d'elle-même, et, à l'heure où j'écris ces lignes, quatre-vingt-dix de ces malheureuses filles se réjouissent de trouver au refuge de Saïgon un abri contre le vice et les soins dévoués de la charité catholique. On parle même d'installer, cette fois avec l'appui de l'administration mieux éclairée, un second refuge à la ville chinoise de Cho-lon, où la prostitution a pris les proportions d'un fléau public.

Par la réunion de ces trois œuvres dans le même établissement: orphelinat pour les enfants abandonnés, pensionnat et refuge, la Sainte-Enfance de Saïgon compte habituellement de six à sept cents pensionnaires, dont la grande majorité attendent de la douce providence de Dieu, qui ne leur a jamais

Digitized by Google

manqué jusqu'à ce jour, le pain quotidien qu'ils lui demandent chaque matin dans la prière.

Telles sont les œuvres des sœurs de Saint-Paul, à la Sainte-Enfance de Saïgon. Il faut maintenant dire un mot de leurs autres établissements dans la colonie.

On a vu que l'hôpital militaire fut confié aux sœurs par l'administration, dès leur arrivée en Cochinchine. Ce premier établissement, qui commença avec deux sœurs, a pris, comme on devait s'y attendre, de grands développements. Aujourd'hui, l'hôpital militaire de Saïgon est un vaste édifice construit tout en fer, qui renferme en moyenne trois cents malades. Dix-huit sœurs leur consacrent ces soins dévoués et délicats que l'on ne trouve que dans le cœur de la femme, surtout de celle qui, renonçant à toutes les joies du monde, a voué sa virginité au service des misères publiques. L'éloge de nos sœurs hospitalières n'est plus à faire; il est devenu un des lieux communs de l'apologétique catholique, et, malgré les efforts insensés de la franc-maçonnerie, rien n'indique jusqu'ici que les infirmières laïques de la libre pensée puissent jamais les remplacer avantageusement au chevet des pauvres malades.

A Saïgon, c'est une justice que je suis heureux d'avoir à rendre à l'administration, il ne paraît pas, au moins jusqu'à ce jour, que le gouvernement songe à priver nos soldats malades de leurs soins dévoués. Au contraire, il vient, tout récemment encore de faire appel à leur dévouement pour aller au Tong-king donner des soins à nos blessés, et dix sœurs sont déjà parties pour cette nouvelle fondation.

Outre l'hôpital central de Saïgon, l'administration a ouvert à différentes reprises des hôpitaux accessoires sur divers points de la colonie. Au mois d'octobre 1861, on installa à My-tho un hôpital militaire qui subsiste encore. Au mois de décembre de la même année, un autre hôpital fut ouvert à Bien-hoa et subsista jusqu'en 1871, époque où il fut converti

Digitized by Google

en une simple ambulance, sous la direction d'un médecin de la marine. En janvier 1862, un troisième hôpital fut établi à Ba-ria, et les sœurs y demeurèrent jusqu'au commencement de 1883. En 1868, nouvel hôpital à Vinh-long; supprimé une première fois, par raison d'économie, en 1871, il fut rouvert en 1876 et fermé définitivement en 1880. Enfin, en 1877, un dernier hôpital militaire avait été ouvert à Chau-doc, dans la partie de la colonie qui appartient à la mission du Cambodge; il fut supprimé, par décision du gouvernement, au mois de février 1881. On comprend, en effet, que la facilité des communications permet désormais de concentrer tous les malades sur deux ou trois points. En résumé, les sœurs de Saint-Paul desservent seulement aujourd'hui dans la colonie les deux hôpitaux militaires de Saïgon et de My-tho, et donnent leurs soins à environ trois cents malades.

C'est là une œuvre purement administrative et qui ne relève en rien de la mission de Cochinchine; mais les sœurs de Saint-Paul ont toujours tenu à honneur de venir en aide aux travaux des missionnaires.

En 1864, un second orphelinat de la Sainte-Enfance fut fondé à My-tho. Cette maison, qui a toujours été très florissante, compte en ce moment cent sept enfants.

En 1870, un troisième orphelinat s'ouvrait dans la ville chinoise de Cho-lon. Cet établissement était d'autant plus nécessaire que la population, en majorité chinoise, si elle n'ose pas, par crainte de l'autorité française, faire mourir ses enfants, en les jetant à la rue, est au moins très portée à abandonner les malheureux fruits de la débauche. Aussi, chaque année, cette maison procure la grâce de la régénération spirituelle à près de cinq cents enfants, qui, privés en naissant du lait et des caresses maternelles, ne tardent guère à échanger les misères de ce monde contre les joies du ciel.

En 1871, sur la demande du missionnaire chargé du district de Vinh-long, un quatrième orphelinat fut établi dans cette

Digitized by Google

chrétienté ; il donne, en ce moment, la nourriture et l'éducation chrétienne à soixante enfants.

Enfin, en 1876, un cinquième orphelinat établi à Bien-hoa fut confié aux sœurs de Saint-Paul. Cet établissement était double dans le principe : il comprenait un orphelinat pour les filles, qui subsiste toujours et entretient en moyenne trente enfants, et un orphelinat-ferme pour les garçons, auxquels le missionnaire chargé du district avait voulu procurer du travail jusqu'au jour où, devenus grands et formés à la vie des champs, on eût pu les établir convenablement. Mais l'on sait combien ces œuvres de jeunesse sont difficiles partout, et surtout en Cochinchine, l'inconstance naturelle au caractère annamite rendant aux enfants toute sujétion presque impossible. Un certain nombre d'enfants, devenus capables de gagner leur vie, ayant successivement quitté la maison, la Mère Benjamin, découragée de ces désertions, crut qu'il lui serait plus facile de conserver les enfants en les retenant sous sa main ; c'est pourquoi elle transporta cet orphelinat-ferme aux portes de Saïgon, dans la chrétienté de Thi-nghe, où il subsiste actuellement avec quarante enfants.

A côté des orphelinats vinrent naturellement se grouper les écoles de paroisses. Ce n'est pas un des moindres services rendus par la Mère Benjamin à la colonie que ces écoles de filles, dans lesquelles la femme annamite a reçu pour la première fois le bienfait de l'éducation. Ces écoles, dans lesquelles on enseigne à nos jeunes filles le catéchisme, la lecture, l'écriture, le français, et, chose d'un prix inestimable pour elles, la couture, avec tous les petits travaux de femmes qui les mettront un jour à même de tenir leur maison, sont, en dehors de Saïgon, au nombre de cinq : Bien-hoa, Tan-dinh, Cho-lon, My-tho et Vinh-long. Elles distribuent l'enseignement gratuit à plus de cinq cents enfants, sur lesquelles un certain nombre appartiennent à des familles païennes, qui, en voyant le dévouement des sœurs françaises, ont senti tomber peu à peu

Digitized by Google

les préjugés religieux et sociaux qui, dans tout l'Orient, condamnent la femme à l'ignorance et à une position déplorablement inférieure à celle de l'homme.

Les sœurs de Saint-Paul ont couronné leur œuvre dans la mission par la création des hôpitaux indigènes. On a vu que cette pensée avait été un des premiers essais du vénérable évêque d'Isauropolis, quand il appela les sœurs à Saïgon. Après que l'administration coloniale, égarée par des préoccupations sectaires, eut cru pouvoir confisquer la fondation de Mgr Lefebvre et renvoyer les sœurs, la Révérende Mère Benjamin ouvrit, à ses frais, sans autres ressources que les secours éventuels de la Providence, un autre hôpital dans la chétienté de Thi-nghe. Là, au moins, nous sommes chez nous ; aucune influence hostile ne vient se placer entre les pauvres malades et le dévouement catholique, et comme l'Annamite, même païen, saisit à merveille la différence qu'il y a entre la bienfaisance officielle et la charité de l'Église, cette maison est toujours pleine de malades qui se relaient, en sorte que souvent on peut en compter plus de deux cents réunis à la fois.

Cette œuvre bénie des hôpitaux indigènes s'est multipliée dans la colonie ; à Bien-hoa, à Cho-lon, à My-tho, à Vinh-long, de nouvelles maisons se sont ouvertes, en sorte que, dans le courant de l'année dernière, les sœurs de Saint-Paul ont reçu, soigné, nourri mille trois cent soixante-quatre malades presque tous païens, car nos chrétiens s'assistent généralement les uns les autres et ne recourent guère à la charité publique, pour faire soigner leurs pauvres et leurs malades; les païens indigents, au contraire, sont presque toujours abandonnés de leurs coréligionnaires. Aussi ils entrent en foule dans ces saintes maisons, qui sont vraiment pour eux la *porte du ciel*; car, bien que l'on n'exerce sur eux aucune pression, il est rare que ceux qui entrent dans nos hôpitaux ne demandent pas eux-mêmes le baptême. C'est que, mieux que toutes les prédications, le dévouement des sœurs est aux

Digitized by Google

yeux de tous une révélation touchante et bien persuasive du dévouement qu'on ne trouve que dans la vraie religion.

Comment vivent ces cinq maisons, avec leurs douze à treize cents malades? Je le dirai simplement, parce que je l'ai vu de près, quand j'étais chargé de Bien-hoa, c'est pour moi un mystère, le mystère toujours renouvelé du grain de sénevé et de la merveilleuse fécondité des œuvres catholiques. A part l'hôpital de Cho-lon, qui est soutenu par les congrégations païennes chinoises, les quatre autres maisons n'ont presqu'aucun revenu fixe , et vivent littéralement au jour le jour de la miséricordieuse Providence. Ce que je puis dire, pour l'avoir vu de mes yeux, c'est que des religieuses françaises s'en vont de porte en porte mendier le riz et les médicaments nécessaires à leurs malades, et que partout, même chez les païens les plus hostiles, elles sont reçues avec le respect et l'admiration que mérite leur héroïque charité. A chaque jour sa peine. Quelles que soient les menaces de l'heure présente, nous espérons que Celui qui habille les lis des champs et nourrit les oiseaux du ciel n'abandonnera pas ces centaines de païens qui viennent, chaque année, s'abriter sous le grand arbre de l'Église catholique.

Pour toutes ces œuvres que je viens d'énumérer, les sœurs de Saint-Paul sont dans la colonie au nombre de soixante-six venues de France, mais elles ont su se créer des aides, en formant les Annamites à ce difficile ministère du service des pauvres. Ce n'est pas un de leurs moindres mérites, car si, comme je l'ai dit en parlant du Carmel, l'Annamite est porté, par caractère et par tempérament, à la vie contemplative, en revanche, il a fort peu d'attrait pour la vie active et le service du prochain. Et cependant, sous la direction des sœurs françaises, soixante-quatre sœurs ou novices indigènes s'exercent tous les jours à servir les pauvres, à soigner les malades et à instruire les enfants. C'est là, pour qui connaît nos Orientaux un effort surhumain et que la grâce seule pouvait produire.

Digitized by Google

En terminant ce qui regarde les sœurs de Saint-Paul de Chartres, qu'il me soit permis de saluer, avec un respect attendri, ces nobles femmes qui sont venues de si loin pour partager nos travaux apostoliques.

Qu'un missionnaire quitte sa famille, son pays, dise adieu à toutes les joies de la vie, pour aller au bout dn monde porter la bonne nouvelle du salut, c'est beau, sans doute, mais après tout c'est un homme, c'est un soldat, si l'on veut, et, grâce à Dieu, le courage du soldat n'est pas encore chose si rare en France pour qu'il faille admirer et s'étonner outre mesure.

Mais qu'une jeune fille, élevée quelquefois au milieu de toutes les séductions du monde, non contente d'avoir dit, en entrant en religion, un éternel adieu aux siens, s'exile encore sur une terre lointaine, chez des populations aux mœurs étranges où sa délicatesse de femme aura beaucoup à souffrir, et que cette jeune fille, qui sait parfaitement qu'elle eût pu, tout comme une autre, tenir son rang dans le monde, consente, pour l'amour de Dieu et le service du prochain à passer ses jours au fond d'une classe d'enfants annamites, ou bien au chevet de malades couverts de lèpre et d'autres plaies repoussantes, voilà un dévouement que l'on ne saurait trop admirer, et dont l'Église catholique seule peut offrir le glorieux spectacle.

A l'heure où j'écris ces lignes, j'entends dire que la franc-maçonnerie triomphante en France parle d'arracher nos sœurs hospitalières du chevet de leurs malades, après les avoir chassées, partout où elle a pu, des écoles dans lesquelles elles instruisaient supérieurement la jeunesse.

Eh! bien, ne vous gênez pas. Ces dévouements dont vous ne voulez plus, et que vous regretterez amèrement, le monde païen les appelle et leur tend les bras. Déjà les sœurs de Saint-Paul sont en Cochinchine, au Tong-king, à Hong-kong, au Japon, les filles de Saint-Vincent-de-Paul sont en Chine

Digitized by Google

et dans tout le Levant; d'autres familles religieuses s'étendent le long des côtes de l'Afrique, dans les Indes, la Malaisie et les îles de l'Océan. Si vous êtes assez insensés pour vous dépouiller à notre profit, envoyez-nous tous ces sacrifices, toutes ces immolations, tous ces héroïsmes dont vous n'êtes plus dignes. L'occasion de se dévouer ne leur manquera pas ici, car il y a, tout autour de nous, assez de misères à soulager, assez d'ignorance à instruire, assez d'infortunes à consoler. Le monde païen profitera de votre folie, et Dieu, comme toujours, saura tirer sa gloire de la malice même de ses ennemis confondus.

Massacre de M. Barreau (janvier 1867.) — Après cet aperçu sur les œuvres dont l'établissement définitif date des premières années de l'administration de Mgr Miche, je reviens à l'historique des événements.

En consentant, sur la demande de la sacrée congrégation de la Propagande et les instances de ses confrères, à se charger du vicariat apostolique de la Cochinchine occidentale, Mgr Miche avait tenu à conserver l'administration de la mission du Cambodge, Sa Grandeur, préoccupée de l'état précaire de cette dernière mission, qui comptait à peine deux mille cinq cents chrétiens et ne pouvait espérer de développements rapides, à cause de l'attachement de ces peuples au bouddhisme, exposa cette situation pénible au saint-siège, en proposant de céder à la mission du Cambodge les deux provinces de Ha-tien et de Chau-doc, avec un peu plus de six mille chrétiens. Cette combinaison ayant été agréée par la Propagande, la mission de Cochinchine occidentale resta fixée dans les limites qu'elle occupe actuellement, et ne fut plus composée que des quatre provinces de Bien-hoa, Saigon, My-tho et Vinh-long.

Dans le courant de 1866 et 1867, quelques mouvements insurrectionnels vinrent compromettre la sécurité des chré-

Digitized by Google

tiens. Un aventurier cambodgien, nommé Poucom-bo, qui avait des prétentions au trône, essaya de se faire un parti et réussit à soulever un certain nombre de ses compatriotes, en excitant la révolte sur nos frontières de l'ouest. M. Barreau, missionnaire au Cambodge, fut victime de ces troubles. A force de zèle et de travail, il avait réuni autour de lui environ trois cents néophytes, dans une petite chrétienté située au bord du grand fleuve, au village de Mot-casar.

Dans les premiers jours de 1867, une troupe de rebelles s'étant montrée aux environs, le missionnaire fit avertir le résident français qui demeurait à Phnom-penh. Celui-ci envoya aussitôt une canonnière pour le ramener à la capitale et le soustraire au danger. Malheureusement le bateau ne pouvait se charger de transporter les familles chrétiennes; ce que voyant le missionnaire refusa, malgré les plus vives instances, d'abandonner ses néophytes encore faibles dans la foi, et résolut de rester avec son troupeau, pour encourager ses gens et les soutenir par sa présence. Cependant la situation n'était rien moins que sûre: les rebelles qui avaient fui à l'apparition du drapeau français revinrent bientôt.

Le 9 janvier 1867, au matin, le missionnaire faisait son action de grâces après sa messe, quand l'ennemi se présenta. M. Barreau était seul car, à l'exemple des disciples du divin Maître, les néophytes avaient pris la fuite, sans s'inquiéter de celui qui s'était exposé pour eux à la mort. A la vue de ceux qui venaient le massacrer, l'homme apostolique ne se troubla pas :

— Que me voulez-vous? leur dit-il. Je n'ai fait de mal à personne; je viens ici uniquement pour prêcher la religion. Si vous me tuez, quel avantage retirerez-vous de ma mort?

— Pas tant de paroles, interrompit un des assassins; il nous faut ta tête pour la porter au bout d'une lance.

Le missionnaire demande alors à ses bourreaux quelques instants pour se préparer à la mort, et il remonte dans sa

Digitized by Google

chambre afin de prendre son bréviaire. Comme il redescendait, il reçoit à la tête un coup qui le fait chanceler :

— Attends un peu, dit-il tranquillement, que je fasse ma prière.

Et il tombe à genoux au pied de l'autel; au même moment il est assailli de tous côtés; une pique lui traverse le corps; on lui coupe la tête, qu'on plante au bout d'une lance; on livre au pillage sa maison et sa chapelle, et on brûle son corps sur la place.

Quand les Français, avertis par un des chrétiens fugitifs, accoururent, ils ne trouvèrent plus que les ossements calcinés du missionnaire et sa tête qui était fichée sur un bambou, au bord du fleuve. Ces restes précieux furent recueillis avec respect et rapportés à Phnom-penh, où ils reçurent les honneurs de la sépulture chrétienne.

Ruine de la mission des sauvages (1867). — Vers la même époque, au nord-est de la colonie, le poste fondé quinze ans auparavant chez les sauvages était détruit à son tour par les révoltés, et le missionnaire qui en était chargé échappait comme miraculeusement à la mort. C'est le moment de raconter l'histoire de cette mission des sauvages fondée, comme je l'ai dit, en 1852, par Mgr Lefebvre, principalement pour ménager un refuge à ses missionnaires alors traqués par la persécution en Cochinchine.

Cet apostolat des peuplades sauvages de l'Annam a toujours offert des difficultés particulières aux missionnaires qui en ont été chargés. L'insalubrité du climat, la fièvre des bois, la privation, non plus des commodités de la vie mais du simple nécessaire, sont les moindres souffrances de l'ouvrier évangélique en ce pays : la légèreté, l'esprit d'indiscipline, la grossièreté de cœur de ces pauvres gens, voilà la lourde croix que l'apôtre devra porter tous les jours de sa vie. Le sauvage est, à la lettre, un grand enfant, ayant la mobilité, les caprices

Digitized by Google

et la méchanceté de l'enfant mal élevé. Vous voulez en faire un chrétien; il faut commencer par en faire un homme.

Dans la mission de Cochinchine occidentale, on était parvenu, au bout d'une dizaine d'années d'efforts persévérants, à en amener un certain nombre à embrasser la religion. Après les avoir soigneusement instruits, on prit jour pour le baptême des catéchumènes, mais M. Arnoux, alors supérieur de la mission des sauvages, voulut leur faire passer un dernier examen, afin de bien s'assurer de leurs dispositions. La précaution n'était pas superflue, comme on va le voir.

Interrogés s'ils voulaient sérieusement être baptisés, ils répondirent tous affirmativement, récitèrent les prières et se montrèrent très suffisamment instruits des principaux mystères de la foi. Restait à poser une dernière question :

— Puisque vous voulez vous faire chrétiens, dit le missionnaire, il vous faut désormais renoncer à vos superstitions.

— Ah! pour cela, non. Nous voulons garder nos usages. Votre religion est bonne, mais la nôtre est bonne aussi; nous observerons les deux et nous ferons comme nos pères.

Devant cette déclaration formelle, il n'y avait qu'à différer le baptême; c'est ce que l'on fit. Voyant donc l'impossibilité d'amener les adultes à renoncer à leurs usages superstitieux, on résolut de reprendre l'œuvre par le commencement, en essayant de former les enfants aux pratiques de la vie chrétienne. On eut d'abord à lutter contre bien des défiances, mais à force de charité et de dévouement, le missionnaire chargé du poste avait réussi à réunir environ quarante enfants de six à quatorze ans. Déjà il songeait à marier les aînés de sa petite famille, et il se réjouissait à la pensée de voir se grouper autour de son humble case les premiers éléments d'un village chrétien. Il allait bientôt faire la douloureuse expérience du peu de fond qu'il y a à faire sur ces populations.

Quand éclata au Cambodge la révolte de Poucom-bo, l'insurrection, comme une traînée de poudre, s'alluma tout le long

Digitized by Google

de notre frontière du nord. Les rebelles envahirent la forêt et menacèrent le poste de la mission. N'ayant aucun moyen de défense, le missionnaire, M. Azémar, donna des ordres pour faire échapper les enfants et leur assigna un lieu de ralliement dans un des villages de la frontière, où ils seraient en sûreté.

Après avoir ainsi pourvu au salut de sa petite colonie, le prêtre, accompagné d'un vieux sauvage qui voulut lui servir de guide, se lança à travers les bois pour gagner Thu-dau-mot, le poste français le plus rapproché, afin de demander des secours et de sauver, s'il était encore temps, les établissements de la mission.

Arrivé à Thu-dau-mot, après une marche de cinq jours à travers la brousse, les habits déchirés, les pieds en sang, à demi mort de faim et de fatigue, une triste déception l'attendait : le commandant du fort ne pouvait ou ne voulait rien faire. Sans prendre le temps de se reposer, le pauvre missionnaire emprunta des habits à son confrère de Thu-dau-mot et continua sa route sur Saïgon. Après bien des difficultés, on se décida à envoyer des secours, mais il était trop tard, et, quand la troupe arriva, le poste était détruit et le travail de vingt années perdu.

Cependant, grâce aux mesures prises par M. Azémar, le personnel tout entier était sauf, et les enfants réunis, sous la conduite de leur surveillant annamite, dans un village où l'invasion n'était plus à craindre. Mais pendant cette dispersion à travers la forêt, que se passa-t-il dans l'esprit de ces enfants? Leur instinct sauvage se réveilla-t-il subitement à la vue du pillage et de l'anéantissement des établissements de la mission? Ou bien, comme on eut quelques raisons de le soupçonner, reçurent-ils de mauvais conseils? c'est un point qui ne sera jamais éclairci. Quoi qu'il en soit, pendant que le missionnaire, brisé par l'inquiétude, la fatigue et un fort accès de fièvre, était retenu à Saïgon, un complot s'organisa entre les plus grands jeunes gens de la maison. Une nuit, que le

Digitized by Google

Thầg annamite dormait sans défiance, il fut attaqué à l'improviste, égorgé, puis les misérables, emportant tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance, s'enfuirent dans les bois, après avoir enlevé les grandes filles, ne laissant que six petits enfants trop jeunes pour les suivre, et qui, pendant cette nuit néfaste, étaient couchés dans une case voisine.

Ainsi fut anéantie, au bout de vingt ans, cette mission des sauvages, dans laquelle trois missionnaires avaient usé leur vie, sans obtenir aucun résultat sérieux. A la première nouvelle de ce désastre, M. Azémar, quoique malade, partit aussitôt pour recueillir les six petits orphelins échappés à la catastrophe. Il les établit auprès de lui, dans le nouveau poste où il fut envoyé par son évêque. Son dessein était, quand ces enfants seraient devenus grands, de leur chercher des femmes sauvages et de les établir sur les frontières de la colonie, afin d'avoir là le noyau d'un village chrétien et une base d'opérations pour reprendre un jour l'évangélisation de ces tribus.

Massacre de Thi-tinh (1868). — Puisque j'en suis au chapitre des accidents, je vais parler du massacre de vingt-sept chrétiens, qui eut lieu l'année suivante, dans le village de Thi-tinh, dépendant du district de Thu-dau-mot. Cette chrétienté, alors en formation, était située tout au nord de la colonie et comptait environ soixante fidèles, presque tous néophytes ou catéchumènes. Dans les premiers jours de juillet 1868, un bonze, nommé Thac, se mit à la tête d'une bande de rebelles et, après avoir tué un sergent annamite et trois miliciens, il s'empara du fort de Thi-tinh.

Une fois maîtres de la position, les païens capturèrent tous ceux des chrétiens qui leur tombèrent sous la main et leur proposèrent l'apostasie ou la mort. Deux néophytes furent amenés d'abord, pieds et poings liés, et sur leur refus d'apostasier, on les précipita au milieu de leurs cases embrasées.

Digitized by Google

— Mon Dieu, mon Dieu ! s'écriait un de ces malheureux, au milieu des affres de l'agonie.

— Inutile d'appeler ton Dieu, lui criaient en ricanant les païens ; il ne viendra pas te délivrer.

Son compagnon, surexcité par la souffrance, était parvenu à briser ses liens et courut se précipiter dans un petit ruisseau qui coulait près de là, pour éteindre les flammes qui le dévoraient. Les bourreaux le reprirent et le jetèrent de nouveau dans le feu. Un troisième, un vieillard, fut assassiné sur le seuil de sa maison incendiée, dont il cherchait à s'enfuir. A ce terrible spectacle, trois autres chrétiens qu'on se préparait à brûler perdirent courage, et consentirent à abjurer pour échapper à la mort.

Le lendemain, 10 juillet, tous les fidèles faits prisonniers la veille furent amenés en présence du bonze, au bord d'un puits dans lequel on devait jeter leurs cadavres, après les avoir décapités. Cette fois, il ne se trouva pas un seul cœur faible dans la troupe des martyrs. Tous refusèrent énergiquement l'apostasie ; tous, après s'être agenouillés un instant, pour recommander à Dieu leur dernier combat, eurent la tête tranchée et furent précipités ensuite dans le puits qui devait leur servir de tombeau. Cette troupe héroïque comptait vingt-quatre confesseurs : douze hommes, quatre femmes et huit enfants. Ces innocentes créatures avaient été lancées pêle-mêle dans le puits avec les cadavres de leurs parents. Plusieurs, qui n'étaient que légèrement blessés, s'efforçaient de remonter à la bouche de l'horrible charnier ; mais les bourreaux veillaient, et, à coups de lances, les rejetaient dans l'abîme. Un petit enfant de quarante jours fut empalé vif entre les bras de sa mère et lancé ainsi au puits.

La petite chrétienté de Thi-tinh ne s'est jamais relevée de cette horrible catastrophe. Quelques fidèles qui avaient échappé au massacre en prenant la fuite à temps revinrent plus tard dans leur village dévasté, mais le mouvement des conversions

Digitized by Google

fut arrêté définitivement de ce côté, et il n'a pas repris depuis. L'ennemi des âmes avait atteint son but et paralysé, peut-être pour bien des années, l'action de l'apostolat dans cette partie avancée du vicariat.

Dernières années de Mgr Miche. — En 1869 s'ouvrit le concile du Vatican. Des extrémités du monde catholique, on vit se diriger vers la ville éternelle les pasteurs des Églises nouvelles, filles de l'apostolat. Deux cents vicaires apostoliques, spectacle qui ne s'était jamais vu auparavant, représentaient dans l'illustre assemblée la force d'expansion et la vitalité sans cesse rajeunie de cette Église immortelle, dont nos ennemis s'amusent chaque jour à pronostiquer la mort. Mgr Miche ne put, par suite de l'épuisement complet de ses forces, se rendre à l'appel du souverain Pontife et fit agréer ses excuses. Je ne puis m'empêcher de regretter son absence. De tous les vicaires apostoliques appartenant à la société des Missions étrangères, il était alors, avec Mgr Charbonnier de la Cochinchine orientale, le seul qui eût eu l'honneur de porter des fers et de confesser la foi devant les tribunaux. Il eut paru au concile du Vatican comme ces vénérables pères de Nicée, qui portaient encore dans leur chair meurtrie les stigmates du martyre. Il est inutile d'ajouter que, fermement attaché, comme tous ses confrères, à la chaire apostolique, il se fut rangé, sans hésitation, du côté de l'immense majorité des Pères, pour acclamer le glorieux privilège de l'infaillibilité.

Les dernières années de l'apostolat de Mgr Miche furent attristées par la vue des malheurs de la France. Ceux qui étaient alors sur les lieux se rappellent avec quel profond déchirement de cœur ils assistaient, jour par jour, à l'effondrement de la patrie : Sedan, Metz, Paris, puis la Commune avec ses horreurs, ses massacres et ses incendies ; que de souvenirs lugubres, sanglants, honteux quelques-uns, dans cette

Digitized by Google

fatale année 1870-1871! Mais que dire de l'anxiété de nos compatriotes, qui, vivant au loin, étaient forcés d'attendre avec une fiévreuse impatience les dépêches du télégraphe, et chaque dépêche apportait l'annonce d'un nouveau désastre! D'abord, on refusait d'y croire dans la colonie; on accusait le télégraphe d'être de connivence avec nos ennemis. Bientôt, hélas! il fallut se rendre à l'évidence, et l'on n'eut plus même la triste consolation de douter de nos malheurs. Mgr Miche, dont l'âme était si française, ressentit plus que personne ces angoisses de nos compatriotes résidant en Cochinchine; car son esprit pénétrant lui faisait entrevoir, derrière les abaissements de la France, le triomphe du mal et les futures épreuves de l'Église dans notre patrie.

On ne tarda pas d'ailleurs à éprouver des craintes pour la sécurité même de la colonie. Depuis longtemps l'Allemagne cherche à établir une station pour sa marine dans les mers de Chine. N'allait-elle pas profiter de ce que toutes nos forces étaient employées à la défense du pays, pour tenter une descente en Cochinchine et s'emparer de ce pays?

Autre point noir à l'horizon : vers la fin de novembre, lorsque les Annamites connurent la chute de l'empire et ne purent plus douter de l'étendue de nos désastres, le roi Tu-duc fit une démarche bien significative et qui montre trop le peu de fond qu'il y a à faire sur les traités passés avec la cour de Hué. Il écrivit au gouverneur, M. de Cornulier, qu'il pensait qu'en apprenant les malheurs de son pays, l'amiral devait avoir hâte d'aller combattre pour sa défense. C'est pourquoi, il lui offrait de s'entendre avec lui pour la remise immédiate des six provinces entre les mains des mandarins, ajoutant qu'aucun événement postérieur ne pourrait plus ainsi altérer les bonnes relations entre les deux gouvernements.

Quelque abaissée que fût alors la France, nous n'en étions pas encore à nous retirer sans combattre devant Sa Majesté annamite. L'amiral de Cornulier répondit froidement qu'il

Digitized by Google

remerciait le roi de ses bonnes intentions, mais qu'il avait résolu de rester à Saïgon, où il avait des forces suffisantes pour se défendre contre toute agression. Tu-duc se le tint pour dit et n'insista pas; il se sentait démasqué.

Néanmoins quelques mouvements de révolte furent signalés cette année-là et l'année suivante, un inspecteur des affaires indigènes fut tué avec quelques miliciens. Un de nos confrères, M. Abonnel, fut aussi victime de ces troubles. Au commencement de février 1872, les rebelles occupaient plusieurs des arroyos qui, dans les basses provinces, relient les différentes branches du Mé-kong. C'était l'époque de la rentrée des élèves au séminaire de Saïgon. M. Abonnel, qui était placé tout à l'extrémité du vicariat, dans la chrétienté de Mac-bac, ne voulut pas laisser partir seuls ses séminaristes, craignant qu'il ne fussent inquiétés en route; il les amena dans sa barque jusqu'à My-tho, d'où il leur était facile de gagner Saïgon, sans courir aucun risque. Malheureusement, en retournant chez lui, il tomba dans un parti de rebelles; il essaya de leur échapper, en coupant à travers champs, car il n'était qu'à deux heures de Mac-bac, mais, enfonçant dans la vase des rizières, il fut bientôt rejoint et frappé d'un coup de lance à l'épaule.

Alors commença une scène d'horreur : Après l'avoir dépouillé de ses vêtements, les misérables le traînèrent dans la boue, jusqu'à ce qu'il tombât sous leurs coups d'épuisement et de fatigue. Il était alors environ midi; on l'emmena dans une pagode voisine; il y resta, tout le reste de la journée et la nuit entière, en butte aux mauvais traitements et aux insultes des bourreaux. Le lendemain matin, il fut décapité, mais seulement après qu'on lui eut ouvert le ventre, pour lui arracher les entrailles et le cœur.

Ce jeune missionnaire, âgé de vingt-sept ans, était arrivé depuis un peu plus d'un an en Cochinchine. Sa fin tragique ne découragea pas sa pieuse famille. Quelques années après,

Digitized by Google

son jeune frère s'engageait à son tour dans la milice apostolique et venait en Cochinchine porter aux assassins de son frère la bonne nouvelle du salut. M. Abonnel est, jusqu'à ce jour, le dernier nom que nous ayons à inscrire au martyrologe de la mission de Cochinchine occidentale.

Le vieil évêque de Dansara voyait doucement approcher la mort. Comme le prophète des anciens jours, il voulut, avant d'aller rendre compte au souverain maître de son administration, imposer les mains à son successeur et lui laisser son manteau. Après avoir pris l'avis de ses missionnaires, il demanda au saint-siège des bulles apostoliques pour sacrer, en qualité de coadjuteur, avec le titre d'évêque de Samosate, Mgr Isidore-François-Joseph Colombert, qui travaillait dans la mission de Cochinchine depuis 1863. Le 25 juillet 1872, au milieu de tous ses confrères réunis des divers points de la mission, le nouvel élu recevait l'onction qui fait les Pontifes. Quelques semaines après, le nouveau prélat tombait si dangereusement malade qu'on désespéra bientôt de sa vie. Mais Dieu avait ses vues sur lui et ne voulait pas l'enlever sitôt à notre mission, nous laissant ainsi deux fois orphelins. Abandonné des médecins, il avait déjà reçu les derniers sacrements, lorsque, après avoir bu quelques gouttes d'eau de Lourdes, il éprouva un mieux immédiat. Une saison passée à Hongkong et dans le nord de la Chine raffermit complètement sa santé ébranlée. Il revint à Saïgon assez à temps pour fermer les yeux à son vénérable vicaire apostolique.

L'heure était venue, en effet, pour le bon et fidèle serviteur de recevoir la récompense de ses longs travaux. Depuis plusieurs années l'épuisement de ses forces était complet, et il ne se soutenait que par une rare énergie morale. Après avoir reçu des mains de son successeur les derniers secours que l'Église réserve à ses enfants, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le soir du 1er décembre 1873.

Mgr Jean-Claude Miche, évêque de Dansara et vicaire apos-

Digitized by Google

tolique de la Cochinchine occidentale, était originaire du diocèse de Saint-Dié, dans les Vosges. Après avoir exercé, pendant cinq ans, le saint ministère en France, il fut envoyé dans la mission de Cochinchine au commencement de 1836. J'ai raconté ailleurs comment il fut fait prisonnier, conduit à Hué et condamné à mort par Thieu-tri en 1842. On peut dire, sans exagération, qu'il fut l'âme et la vie de cette réunion des cinq confesseurs de la foi, qui attendaient chaque jour l'exécution de la sentence portée contre eux. Ses lettres si intéressantes qui ont été publiées pour la plupart à cette époque, font connaître son énergie, sa prudence et jusqu'à cette douce et malicieuse gaieté qui ne l'abandonne pas un instant au milieu des horreurs de la prison; mais l'humilité du confesseur de la foi nous a soigneusement dérobé le récit de bien des actes héroïques.

Entre plusieurs que je pourrais raconter, en voici un que je tiens de la bouche de M. Charrier, un de ses compagnons de captivité.

M. Duclos, son confrère, redoutait excessivement les interrogations du mandarin; Mgr Miche, qui ne se laissait pas facilement intimider, possédait dans un tout petit corps les énergies d'une âme d'acier. Il fut donc convenu entre les deux amis que ce serait lui qui porterait la parole et qui répondrait pour les deux, ce qu'il fit avec un tact, une hardiesse qui fermèrent plus d'une fois la bouche aux mandarins. Relevé tout sanglant, après avoir été mis pour son compte à la torture, il eut encore l'héroïque charité de demander à être frappé à la place de son confrère malade. Celui-ci naturellement s'y opposait, ne voulant à aucun prix céder une part de sa couronne, et je ne sais comment eut fini entre les deux confrères cette contestation d'un nouveau genre, si le mandarin, touché malgré lui de tant d'abnégation, n'eût mis fin à la discussion, en les renvoyant tous deux dans leur prison.

Mgr Miche a passé trente-sept ans en Cochinchine et n'a

Digitized by Google

jamais revu la France; mais il était en relation avec un grand nombre de sociétés savantes. Fort instruit lui-même, il s'était occupé d'essais d'acclimatation et se tenait au courant de toutes les questions scientifiques qui pouvaient intéresser la colonie. Les insignes d'officier de l'instruction publique qu'il reçut à la fin de sa longue carrière ne faisaient que récompenser, en le constatant, un mérite réel.

L'évêque de Dansara était un homme d'un esprit très vif et très fin. Il saisissait du premier mot les questions, apercevait d'un coup d'œil les conséquences et les développements d'une idée, et les exposait en quelques traits brefs et nets, qui allaient de suite au fond des choses. Sa conversation était pétillante d'esprit et d'entrain; elle abondait en aperçus justes et profonds, énoncés d'un mot et comme en se jouant. Aussi elle était fort appréciée de tous les visiteurs du prélat, bien que volontiers elle s'assaisonnât d'une pointe de malice, car Mgr Miche excellait à saisir les ridicules, et il eût été redoutable en conversation, si la charité pastorale n'eût adouci ce que son esprit avait naturellement de caustique.

Quand j'arrivai dans la mission, quelques mois à peine avant sa mort, le vieil athlète n'était plus que l'ombre de lui-même. Dans sa figure émaciée par l'âge et par la souffrance, rien ne vivait plus que les yeux, mais quels regards! et comme ils allaient fouiller jusqu'au fond de l'âme. Je me souviens toujours de la profonde impression de respect que j'éprouvai, en me prosternant pour la première fois aux pieds de celui qui allait devenir pour moi le représentant de Jésus-Christ et le Père de mon âme. Je venais de quitter un grand évêque, dont le nom brillait alors du plus vif éclat dans l'Église de France, et qui avait consacré toutes les énergies, toutes les ardeurs d'une longue vie de polémiste à la défense des deux principes, qui sont exposés de nos jours à toutes les attaques de l'ennemi, parce qu'ils sont la dernière sauvegarde de la société chrétienne contre la révolution triomphante : le pouvoir temporel

Digitized by Google

du souverain Pontife et l'éducation de la jeunesse; je retrouvais au bout du monde un vieil évêque qui n'avait rien écrit, mais dont la vie et les souffrances étaient la meilleure apologie de l'Église et de ses œuvres. J'éprouvai par moi-même que toutes les gloires sont sœurs et que l'auréole du confesseur de la foi ne pâlit pas à côté de celle de l'homme de génie. Mgr Dupanloup, mon premier évêque, avait défendu l'Eglise par la parole et par la plume, Mgr Miche l'avait confessée dans les prétoires des mandarins, au milieu de l'appareil des supplices : tous deux me parurent également grands, et je les entourai du même amour et de la même vénération.

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME

RÉSURRECTION! (*Suite*).

Nous avons vu la mission de Cochinchine occidentale se relever et développer ses œuvres à l'ombre du drapeau français. Un spectacle qui montre mieux encore, si c'est possible, l'énergique vitalité de l'Église annamite, c'est de la considérer seule, aux prises avec le paganisme, toujours persécutée et haïe des pouvoirs publics, et trouvant en elle-même, dans le dévouement de ses apôtres et la généreuse fidélité de ses enfants, assez de ressources pour panser ses blessures et réparer ses pertes. C'est ce que nous allons voir ici, en étudiant la situation des deux missions de Cochinchine septentrionale et de Cochinchine orientale, au lendemain de la crise.

Rentrée des missionnaires en Annam (1862). — Le premier besoin de ces Eglises désolées, c'était de recevoir de nouveaux pasteurs. Après la mort de Mgr Cuenot, il ne restait plus un seul missionnaire européen en moyenne Cochinchine. A Hué, le coadjuteur, Mgr Sohier, devenu vicaire apostolique par la mort de Mgr Pellerin (septembre 1862), restait seul,

Digitized by Google

car M. Choulex, son compagnon de souffrances pendant les quatre années de persécution, avait profité des premiers jours de paix pour passer à Syncapour, puis en France, afin d'essayer de rétablir sa santé complètement épuisée. Il devenait donc urgent de venir au secours de ces Églises abandonnées, qui avaient perdu, en outre, une partie de leur clergé indigène.

Le traité accordant la liberté religieuse et la permission pour les missionnaires de résider en Annam venait d'être signé, à Saïgon, le 5 juin 1862. Désormais les missionnaires, munis de passeports de leur gouvernement, avaient le droit d'aller et de venir en Annam et d'y séjourner. Dès le mois de juillet suivant, ceux de nos confrères qui s'étaient refugiés à Saïgon résolurent de profiter de cette clause pour retourner à leur poste; mais, comme on n'était pas sûr des dispositions des mandarins annamites, on choisit trois missionnaires seulement pour cette première tentative : MM. Croc, du Tong-king méridional, Desvaux, de la Cochinchine septentrionale, et Roy, de la Cochinchine orientale.

L'amiral Bonnard, qui commandait à Saïgon, se refusa d'abord à leur donner des passeports en règle jusqu'à la ratification du traité à Paris et à Hué, ce qui les remettait à un an. Comme il était urgent pour ces messieurs de rentrer dans leurs missions, ils insistèrent, et le gouverneur se décida, d'assez mauvaise grâce, à leur donner une recommandation officieuse pour le grand mandarin Phan-thanh-giang qui venait de repartir pour Hué, après la signature du traité de paix; le colonel espagnol Palanca voulut bien, de lui-même et sans en avoir été prié, y joindre la sienne, au nom de l'Espagne.

La veille du jour où nos trois confrères allaient s'embarquer, l'amiral gouverneur, toujours mal inspiré dans les questions religieuses, redemanda ses lettres, craignant, disait-il, de se compromettre auprès du gouvernement annamite, ce qui n'était ni brave, ni généreux. Nos confrères, trop avancés

Digitized by Google

pour reculer et pressés d'ailleurs du désir bien naturel de rentrer dans leurs missions désolées, se hasardèrent à partir avec la seule recommandation du colonel Palanca. Ils s'embarquèrent donc, le 23 juillet 1862, et le 5 août, ils étaient à l'embouchure de la rivière de Hué.

L'arrivée de trois nouveaux missionnaires n'était pas, on s'en doute bien, de nature à faire plaisir aux autorités annamites. Après tant de sang répandu, ces odieux Européens revenaient publiquement et sans se cacher, en se réclamant du traité que la cour de Hué venait de subir, mais qu'elle se promettait bien d'éluder le plus possible. Le mandarin du port de Tourane commença par faire administrer cinquante coups de rotin au patron de leur barque. Le lendemain, un mandarin supérieur arriva de la capitale, pour entrer en relations avec les prédicateurs de l'Évangile et tâcher de les éconduire poliment.

— Que venez-vous faire dans ce pays?

— Nous venons y prêcher la religion chrétienne, comme les traités nous en donnent le droit.

— Avez-vous des passeports de votre gouvernement?

Les missionnaires réunirent alors les lettres de recommandation du colonel Palanca, ce qui manqua de tout embrouiller.

— Vous êtes donc Espagnols?

— Pas du tout, nous sommes Français tous trois.

— Pourquoi donc vous présentez-vous avec des passeports du gouvernement espagnol et non du gouvernement de votre pays?

La question était embarrassante, car on ne pouvait avouer à ce mandarin païen et hostile les mauvaises dispositions du gouverneur français de Saïgon. Les missionnaires s'excusèrent le mieux qu'ils purent sur ce qu'étant venu en Annam uniquement pour prêcher la religion, et non pour faire le commerce, ils n'avaient pas jugé cette formalité indispensable. Mais le coup était porté. Les mandarins, avec leur finesse

Digitized by Google

habituelle, comprirent aussitôt que l'amiral Bonnard refusait de s'occuper des missionnaires, et qu'il n'y avait pas à se gêner avec eux.

En conséquence, on voulait les forcer à repartir de suite. A force d'instances, nos trois confrères obtinrent néanmoins la permission de débarquer. MM. Croc et Desvaux demeurèrent plusieurs mois comme prisonniers à Dong-hoi, petit port de mer dans la province de Quang-binh. M. Roy, plus heureux, put partir presqu'aussitôt pour le Binh-dinh, où, en prenant beaucoup de précautions pour ne pas attirer l'attention malveillante des mandarins, il recommença à travailler dans cette mission, qui était complètement abandonnée depuis la mort de Mgr Cuenot.

Édits restrictifs de la liberté religieuse (1862-1863). — L'année 1862 s'acheva ainsi tant bien que mal. Le roi s'était bien gardé de publier le traité qui promettait la liberté religieuse, comme je l'ai exposé précédemment, il s'était contenté d'accorder, en termes injurieux et avec force restrictions, une amnistie aux chrétiens. Mais à peine ces malheureux, dispersés dans toutes les provinces, commençaient-ils à se réunir, de nouveaux édits vinrent les inquiéter encore et manifester très clairement les mauvaises dispositions des mandarins et de la cour.

Un premier édit ordonnait aux mandarins de faire comparaître deux fois par an les chrétiens devant leur tribunal, pour les *exhorter* à abandonner sincèrement leur religion : « Bien que nous permettions à nos sujets de se faire chrétiens, disait le roi, nous n'avons pas renoncé néanmoins à notre droit de les exhorter paternellement à abandonner leur mauvaise doctrine, pour se conformer au bon peuple et suivre les usages sublimes de notre royaume. »

On devine ce que devenaient ces exhortations paternelles, presque toujours accentuées par des coups de rotin, sans parler

Digitized by Google

de nombreuses ligatures qu'il fallait débourser aux mains de Messieurs les mandarins. Heureusement cette tyrannie hypocrite vint échouer contre la fermeté des fidèles et tourna finalement à la honte des persécuteurs. Au rapport de Mgr Sohier, dans toute la mission de Cochinchine septentrionale, il n'y eut pas plus d'une quinzaine de mauvais sujets à renouveler à cette occasion leur apostasie. Tous les autres, même ceux qui dans la grande persécution avaient eu la faiblesse d'abjurer, pressés par la torture, saisirent avec empressement le moyen que le gouvernement lui-même leur offrait de se réhabiliter, en déclarant aux mandarins qu'ils étaient résolus à vivre et à mourir dans la religion chrétienne.

Ce premier édit avait donc complètement trompé les espérances des persécuteurs. Tu-duc en fit bientôt paraître un second, pour défendre, sous les peines les plus sévères, aux païens de se convertir. La religion chrétienne n'était tolérée que pour les anciens fidèles. Tout individu qui avait apostasié sincèrement ou non, était censé redevenu païen et ne pouvait revenir au christianisme; tout chrétien qui, en prenant la fuite ou en se cachant chez des amis, avait pu échapper à la dispersion, et ne portait pas sur la figure les lettres infamantes : *religion perverse*, était censé avoir apostasié. Ces deux catégories comprenaient près de la moitié des fidèles; on leur refusait le bénéfice de la liberté religieuse, et les mandarins avaient ordre d'employer au besoin la force pour les retenir dans le paganisme.

Après avoir ainsi exclu des garanties promises dans le traité la moitié des fidèles de l'Annam, le roi s'occupait de réglementer, dans un troisième édit, la liberté de ceux à qui il voulait bien reconnaître la qualité de chrétiens : défense de réciter les prières à haute voix dans les maisons, d'exercer publiquement leur culte et de se réunir plus de cent à la fois dans les églises ; défense de relever les chapelles détruites sans une autorisation écrite des mandarins supérieurs de la

Digitized by Google

province; défense à ceux-ci d'autoriser la reconstruction de plus d'une chapelle sur trois; ordre aux chefs de cantons et aux maires de villages d'avoir l'œil sur la canaille[1] et d'assister à toutes les réunions des fidèles pour les surveiller et en rendre compte à l'autorité.

Comme on le voit, Sa Majesté annamite avait deviné l'art très civilisé d'ajouter aux traités des *articles organiques* pour reprendre en détail toutes les concessions qu'il s'était vu forcé d'accorder.

Ce n'est pas tout: les chrétiens avaient été entièrement ruinés par la persécution, il fallait maintenant les empêcher de se relever et les maintenir dans un état d'infériorité auprès de leurs concitoyens païens. Ils demeuraient donc exclus des concours publics, et par suite, de toutes les charges, soit dans la commune, soit dans l'État. Tous les hommes au-dessus de vingt ans devaient être inscrits et astreints aux corvées et à la milice. J'ai dit dans l'introduction qu'on n'inscrit qu'une partie des habitants et qu'on ne prend jamais plus d'un tiers des inscrits pour les services publics, autrement les villages ne pourraient supporter le fardeau, puisqu'il ne leur resterait pas d'hommes valides pour les travaux des champs; mais comme on voulait ruiner les communes chrétiennes, ordre était donné de requérir tous les inscrits. C'est ainsi que Tu-duc entendait l'égalité confessionnelle et la liberté religieuse; c'est ainsi que l'entendent et la pratiquent tous les jours les ennemis de l'Église catholique. On proclame très haut qu'on veut la ramener au droit commun, et le droit commun pour elle, ce sont toujours de nouvelles chaînes et l'exclusion de la liberté donnée à tout le monde.

Enfin le roi d'Annam daignait s'occuper dans un édit spécial des missionnaires dont il se voyait forcé de subir la présence dans son royaume. Ils ne pouvaient être deux dans la même

1. Les chrétiens : style officiel.

Digitized by Google

province; le seul missionnaire qu'on voulût bien tolérer dans chaque province devait habiter au chef-lieu ou tout auprès, dans une maison appartenant au gouverneur; il ne pouvait s'absenter pour plus de quatre à cinq jours, et encore avec la permission écrite du mandarin supérieur ; l'accès de sa maison était interdit à quiconque n'était pas marqué des caractères : *religion perverse ;* défense d'y réunir plus de cent chrétiens à la fois; défense d'exercer le culte en dehors de cette maison ou de prêcher aux païens.

Naturellement toutes ces mesures étaient prises dans l'intérêt même des missionnaires ; le roi exposait que, répondant désormais de la vie des prêtres européens auprès du gouvernement français, il ne pouvait leur permettre de circuler à leur gré dans le pays, où le bon peuple, exaspéré de leur présence, leur ferait un mauvais parti. Il fallait donc qu'ils fussent toujours sous la main des grands mandarins, pour qu'on pût les protéger efficacement. Au fond, on tenait à les surveiller et à les empêcher, autant que possible, d'avoir accès auprès des populations et de remplir leur ministère.

Après tous ces décrets, promulgués coup sur coup dans les six derniers mois de 1862, il n'y avait pas à se faire d'illusions sur les dispositions du gouvernement annamite. Vers la fin de 1862, Tu-duc, débarrassé de la révolte du Tong-king, se démasqua complètement. En même temps qu'un soulèvement général, organisé par ses ordres, et favorisé, comme je l'ai dit, par les fautes de l'amiral Bonnard, éclatait dans notre colonie, des bruits de massacre contre les chrétiens circulaient partout, en moyenne et en haute Cochinchine. Les mandarins ne se gênaient nullement pour dire que dès qu'on en aurait fini à Saïgon avec les Français, on recommencerait l'extermination en masse des chrétiens, et que, cette fois, on ne s'arrêterait qu'après avoir fait périr le dernier de cette race maudite.

Il est probable, en effet, que tel est le sort qui était réservé à tous nos néophytes, si la France, fatiguée des difficultés

Digitized by Google

qu'elle rencontrait dans ce pays, avait pris le parti de se reretirer, comme on l'espérait à Hué. Heureusement l'insurrection fut vaincue en basse Cochinchine, et l'amiral Bonnard voyant, un peu tard, où l'avaient conduit ses malheureuses concessions, se décida enfin à parler en maître. Au mois d'avril 1863, il arrivait à Hué, en compagnie du colonel Palanca, pour obtenir la ratification du traité de l'année précédente. Il fallut s'exécuter.

Mgr Sohier à Hué (1863). — Mgr Sohier, qui jusqu'à ce jour avait continué à se tenir caché, saisit habilement l'occasion de ce voyage pour faire connaître sa présence au gouvernement annamite. Néanmoins, voyant que la question religieuse était complètement mise à l'écart par les plénipotentiaires, il ne jugea pas prudent de se manifester publiquement; mais il fit passer secrètement une lettre à l'amiral Bonnard, pour lui faire savoir sa présence à Hué et lui recommander les malheureux chrétiens, dont la position, on vient de le voir, était encore si précaire.

L'amiral Bonnard lui répondit aussitôt qu'il allait notifier sa présence au ministre des affaires étrangères, et que désormais il n'aurait plus besoin de se cacher. Le prélat jugea qu'il ne pouvait plus se dispenser de paraître devant les plénipotentiaires européens; il se rendit donc à leur demeure en costume épiscopal, au grand étonnement des mandarins annamites qui avaient affirmé dix fois à Tu-duc que Mgr Sohier était mort, et qui se demandaient avec dépit comment il avait pu échapper à leurs recherches pendant la persécution. Quelle belle proie pour eux s'ils avaient pu mettre la main sur le prélat un an auparavant.

L'amiral Bonnard et le colonel Palanca reçurent l'évêque avec tous les honneurs dus à sa haute dignité; ils lui rendirent en cérémonie sa visite, accompagnés de tous leurs officiers, ce qui redoubla l'étonnement des mandarins. Ceux-ci

Digitized by Google

comprirent enfin que, malgré certaines défaillances, la France est encore un pays catholique, et qu'un évêque est un homme avec lequel on doit compter au point de vue des intérêts religieux; l'effet de cette démonstration fut donc excellent.

Dès que les plénipotentiaires furent repartis pour Saïgon, le roi furieux contre ses mandarins qui l'avaient trompé en lui faisant croire à la mort de Mgr Sohier, cassa le préfet de Hué, pour le punir de sa prétendue négligence à s'emparer du prélat. Maintenant que le vicaire apostolique était reconnu officiellement, il fallait bien supporter sa présence à Hué; le roi essaya au moins de se venger sur ceux qui lui avaient donné asile pendant la persécution. Sous prétexte de venir rendre visite à l'évêque, les grands mandarins de la cour s'efforcèrent, par ordre du maître, de lui arracher des aveux compromettants pour les maisons qui l'avaient reçu. Naturellement ils en furent pour leurs frais d'inquisition. Tu-duc ordonna alors à ses mandarins de surveiller toutes les démarches du prélat. Pour ne rien laisser échapper, il fit même placer auprès de lui cinq à six écoliers, fils de mandarins, sous prétexte de prendre des leçons de français; en réalité, pour espionner. Mgr Sohier, heureux d'avoir enfin conquis le droit d'aller partout tête levée, s'inquiétait assez peu de ces menées. Pour relever le courage des chrétiens si longtemps terrorisés et affirmer la liberté religieuse inscrite au traité, il allait, tous les jours de fête chanter des messes pontificales dans toutes les chrétientés environnantes. Païens et chrétiens se pressaient en foule à ces solennités; les uns, stupéfaits de voir la résurrection de cette Église qu'on avait pu croire noyée au sang de ses enfants, les autres, heureux d'affirmer publiquement leur foi et de revoir ces belles cérémonies de la liturgie catholique dont ils avaient été privés si longtemps.

Digitized by Google

Mgr Charbonnier au Binh-dinh (1866). — Dans la Cochinchine orientale, on était moins avancé, parce qu'il n'y avait pas encore de vicaire apostolique. La mort de M. Herrengt, qui avait été désigné pour remplacer Mgr Cuenot, avait retardé la réorganisation de cette Église. Ce fut un confesseur de la foi, appartenant à la mission du Tong-king occidental, Mgr Eugène Charbonnier, qui recueillit la difficile succession de l'évêque martyr. Sacré à la fin de 1864, à Paris, avec le titre d'évêque de Domitiopolis, par Mgr Meirieu, évêque de Digne, d'où le nouveau prélat était originaire ; il alla d'abord à Rome recevoir la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, puis il se hâta de repartir pour Saïgon et se mit en mesure de rentrer dans sa nouvelle mission, en compagnie de plusieurs jeunes apôtres qu'il ramenait avec lui de France.

Cette fois, le gouvernement colonial se montra mieux disposé à faciliter au nouveau vicaire apostolique l'entrée de sa mission. Par les ordres de l'amiral Roze, qui faisait alors l'intérim de M. de la Grandière, une chaloupe canonnière fut mise à la disposition de Mgr Charbonnier, pour le conduire à Qui-nhon. Le mandarin du port, voyant arriver l'évêque missionnaire sous la protection du drapeau français, ne fit pas la moindre difficulté pour le laisser descendre à terre, le 14 juillet 1865. Il y avait près de quatre ans que cette mission était veuve de son premier pasteur.

Les chrétiens dans l'allégresse accoururent de tous les districts voisins et, malgré leur pauvreté encore extrême, voulurent recevoir en triomphe leur nouvel évêque. Ce fut un spectacle bien touchant dans sa simplicité de voir ces pieux fidèles, dont le plus grand nombre portaient encore sur le visage la marque authentique de leur fidélité à la religion catholique escorter, sous des arcs de triomphe en verdure, au milieu des chants religieux, le pontife que le ciel leur rendait. Le vénérable vicaire apostolique qui avait eu, lui aussi, sa large part des souffrances de la persécution, s'avançait, revêtu

Digitized by Google

des ornements pontificaux, sous un dais porté par quatre vieux confesseurs de la foi, bénissant la foule pressée des chrétiens et des païens, des victimes et des bourreaux. L'émotion était profonde dans les rangs de cette multitude qui couvrait au loin les chemins. Et qui donc eût pu voir sans attendrissement le relèvement inespéré et si prompt de l'Eglise de Cochinchine, au lendemain de la crise effroyable qu'elle venait de traverser?

Les jours de fête passent vite en ce monde. Une disette générale, occasionnée par le manque de pluies, vint bientôt assombrir ces beaux jours. Le riz se vendit jusqu'à dix francs la mesure[1]. Les fidèles, déjà ruinés par la persécution, souffrirent plus cruellement que les autres, et plusieurs centaines moururent de faim. Le vicaire apostolique de la Cochinchine orientale fit tout ce qu'il put pour les assister, mais les ressources étaient bien médiocres, et il y avait, en ce moment-là, tant de misères pressantes à secourir, tant de besoins à satisfaire. Plusieurs milliers d'enfants dont les parents étaient morts ou avaient disparu dans la grande dispersion, étaient placés chez des familles païennes; il fallait s'empresser de les racheter pour sauvegarder leur foi; beaucoup de fidèles avaient contracté de lourdes dettes auprès des païens; maintenant, obligés de travailler chez leurs créanciers pour s'acquitter, ils ne pouvaient revenir dans leurs villages et demeuraient privés de tous secours religieux. Il fallait encore improviser dans tous les centres chrétiens, sinon des églises, au moins des hangars couverts en paille, où l'on pût rassembler les fidèles, célébrer les saints mystères et distribuer les sacrements. Le vicaire apostolique devait aussi s'occuper de réunir les communautés religieuses dispersées, de recommencer l'œuvre du séminaire, de pourvoir au logement des prêtres et des missionnaires envoyés dans les districts. En un

1. En temps ordinaire, il valait de 1 fr. à 1 fr. 50.

Digitized by Google

mot, il fallait tout refaire à la fois, puisque la persécution avait tout détruit.

Mgr Charbonnier se montra à la hauteur d'une situation si difficile. Sans rien précipiter, son zèle prudent et courageux, aidé du dévouement de tous les missionnaires, vint à bout de relever peu à peu les ruines de la mission de Cochinchine orientale, et, quand il mourut, en 1878, il laissait une Église prospère, dans laquelle les dernières traces de la persécution étaient effacées depuis longtemps.

Complot des lettrés (1864-1865). — Au moment où l'évêque de Domitiopolis se mettait ainsi généreusement à l'œuvre, la situation des fidèles de l'Annam était plus précaire que jamais. Forcé de subir la liberté religieuse, le gouvernement de Hué ne savait pas dissimuler sa haine, et cette attitude encourageait la malveillance des ennemis du nom chrétien. Les lettrés allaient jusqu'à accuser le roi de tiédeur et, soit par orgueil patriotique, soit par fanatisme religieux, ils ne pouvaient pardonner à Tu-duc d'avoir cédé à la pression de l'étranger. Le roi avait été vaincu; il s'était vu forcé d'abandonner aux barbares d'Occident trois de ses plus riches provinces, et, circonstance aggravante, dans un pays où tout l'état social repose sur le culte des ancêtres, les tombeaux de la famille royale, situés dans la province de Saïgon, étaient aux mains des Français. Il n'en fallait pas davantage pour faire dire que le prince avait perdu le *mandat du ciel* et qu'il n'était plus digne de s'asseoir sur le trône.

Vers la fin de 1864, un vaste complot s'organisa donc parmi les lettrés, réunis pour la première fois depuis l'invasion au nombre de quatre mille, à la capitale, pour les examens qui ont lieu tous les trois ans. La majeure partie des mandarins de la cour, les princes même de la famille royale en faisaient partie. Le but des conjurés était de s'armer, pour massacrer, à un jour donné, tous les missionnaires avec

Digitized by Google

leurs chrétiens. Après cela, si le roi le permettait, on descendrait en basse Cochinchine, pour en chasser les Français et reprendre le pays; s'il s'y opposait, on le détrônerait, pour le remplacer par un prince plus énergique, qui fût décidé à en finir avec les étrangers.

Pour assurer l'exécution de ce beau plan, les lettrés commencèrent par embaucher tous les voleurs du pays, en leur promettant le pillage de la maison de Mgr Sohier, qu'ils disaient remplie d'or. Précisément le prélat venait d'entreprendre un voyage en France pour les besoins de sa mission, et il n'y avait alors à la résidence épiscopale qu'un jeune missionnaire tout nouvellement arrivé de France, M. Bernard, dont les pillards se promettaient d'avoir facilement raison.

Mais il fallait obtenir l'approbation du roi, afin de pouvoir s'armer et d'avoir la légalité pour soi. En conséquence les lettrés réunis à Hué adressèrent à Sa Majesté une longue requête dans laquelle, exposant toutes les calamités qui avaient désolé le royaume annamite depuis quelques années : la guerre civile et étrangère, le choléra, la famine, ils en faisaient remonter l'origine aux chrétiens, qui avaient appelé l'étranger et attiré sur le pays la colère du ciel. Il était encore temps de remédier au mal, en les exterminant tous, avant qu'ils ne fussent devenus les plus forts. Quant aux barbares d'Occident, c'était folie de vouloir traiter avec eux et de s'exposer plus longtemps aux calamités qu'ils venaient d'infliger au royaume, en lui arrachant trois de ses plus belles provinces. Le grand mandarin Phan-thanh-giang et ceux qui avaient signé le traité de 1862 étaient des imbéciles ou des traîtres vendus aux Français. Il fallait donc bien se garder de suivre leurs mauvais conseils.

On ne pouvait non plus supporter davantage l'arrogance des missionnaires européens. Il n'y avait qu'une manière d'agir avec eux, c'était de les tuer tous, avant qu'ils n'aient

Digitized by Google

eu le temps de devenir les maîtres du royaume et de soulever leurs néophytes contre le souverain légitime. Depuis qu'ils étaient rentrés en Annam, grâce à la trop grande bonté du roi, ils ne faisaient que conspirer. L'évêque de Hué n'était pas allé en France, comme le disaient faussement les chrétiens, il se tenait caché dans les montagnes, avec les élèves du séminaires et les principaux catéchistes et, chaque jour, il les exerçait à la tactique européenne et au maniement des armes; les églises étaient remplies d'armes et de poudre; les missionnaires avaient fait venir d'Europe des canons de bois d'une nouvelle invention, et on les avait entendus dans la campagne faire l'exercice avec ces engins de destruction.

Enfin, dans toutes les provinces, les chrétiens avaient fait fabriquer des milliers de cangues, pour mettre au cou des pauvres païens qui refuseraient de se convertir. Il était donc grand temps d'aviser, si on voulait sauver le royaume.

En conséquence, les lettrés concluaient en demandant la permission de s'armer pour la défense du pays et de la religion, ajoutant qu'en cas de refus, ils refusaient de passer leurs examens, car ils avaient mieux à faire. Le temps n'était plus aux études littéraires, mais à l'action. Quelle que fût l'issue de la lutte, mieux valait périr avec le noble royaume d'Annam que de supporter plus longtemps l'arrogance de ces barbares venus on ne sait d'où.

Ce tissu de calomnies et d'absurdités obtint d'abord un succès complet. Le roi, très effrayé, cassa les mandarins de Hué, pour ne pas l'avoir averti à temps ; il ordonna aux gouverneurs de province de visiter en personne toutes les chrétientés sans exception et de se saisir des armes et des munitions qu'ils y trouveraient; une garde nationale, exclusivement composée de païens, fut organisée dans chaque commune, avec ordre de se tenir prête à marcher au premier appel ; le pays tout entier fut considéré comme en état de siège ; chaque nuit, on entendait retentir dans tous les villages

Digitized by Google

le tambour d'alarme, et de nombreuses patrouilles circulaient de tous côtés, afin de prévenir une surprise.

Comme il était facile de le prévoir, tout ce bruit fut en pure perte; on ne découvrit rien de suspect, parce qu'il n'y avait rien. Nulle part, ni dans les églises, ni dans les maisons des chrétiens, on ne trouva des armes ou des munitions. Les mandarins furent bien étonnés de voir ces chrétiens, qu'on leur avait dépeints comme prêts à se soulever en masse, plus effrayés qu'eux-mêmes et ne songeant qu'à sauver leur vie, bien loin d'avoir la pensée d'attenter à celle des autres. Convaincus bien vite de l'innocence des fidèles, ils se gardèrent bien cependant de leur rendre justice, car ils craignaient de se compromettre auprès du roi; au contraire, ils profitèrent de cette occasion pour extorquer à ces malheureux leurs dernières sapèques et ne se mirent nullement en devoir de les protéger contre leurs ennemis. On arrêta plusieurs néophytes, on fit jouer le rotin pour leur arracher une apostasie ou des aveux contre les missionnaires; les pillards, se sentant soutenus, se répandirent dans les chrétientés, en rançonnant les fidèles et les menaçant de les mettre à mort; une église fut brûlée aux portes de Hué et, la même nuit, on mit le feu à la maison de M. Bernard, pour essayer de le tuer, après l'avoir volé.

Le missionnaire ne s'abandonna pas au milieu du danger; il écrivit à la préfecture, pour demander la protection à laquelle les traités lui donnaient droit et réfuter les calomnies répandues contre les fidèles. Le préfet refusa insolemment de recevoir sa lettre, ce que voyant, M. Bernard prit le parti de l'envoyer directement au ministère.

Les grands mandarins de la cour prirent peur et, pour couvrir leur responsabilité vis-à-vis de la France, ils voulurent avoir l'air de faire quelque chose. Le ministre des affaires étrangères répondit poliment à M. Bernard que tout ce qui s'était fait ne venait ni du roi, ni des mandarins, mais de

Digitized by Google

malfaiteurs trop nombreux et trop hardis pour qu'on pût les réprimer. En même temps, il envoyait un sergent et quelques miliciens pour garder la maison épiscopale.

Ce fut ce qui dévoila tout le complot : sept des incendiaires de la nuit précédente ayant été arrêtés, furent mis à la torture. Les misérables, voyant qu'ils étaient perdus et que, selon l'usage, ils allaient payer pour ceux qui les avaient poussés en avant, firent des aveux complets, que très certainement les mandarins ne leur auraient pas demandés ; ils révélèrent tout le complot formé pour perdre les chrétiens et détrôner le roi, au cas qu'il eût refusé de suivre les conjurés jusqu'au bout. Impossible d'étouffer de pareils aveux, faits en plein prétoire; les grands mandarins durent s'exécuter et faire connaître la vérité au prince.

Tu-duc, en apprenant le danger que le fanatisme des conjurés venait de lui faire courir, entra dans une colère égale à la terreur qu'il avait ressentie. Ordre fut donné aussitôt d'arrêter les principaux coupables et de les mettre à la question. La plupart étaient d'insignes persécuteurs ; presque tous furent condamnés et exécutés ; d'autres s'empoisonnèrent en prison, pour échapper à l'ignominie du supplice ; les lettrés furent forcés de se présenter aux examens, et tous ceux qu'on trouva, sans autorisation, hors de leurs villages furent mis en prison.

En quelques jours, la situation fut complètement changée; des chrétiens, la terreur était passée chez les païens et, comme la rumeur populaire ne s'arrête jamais, même devant l'absurde, on publiait déjà dans les provinces que le roi était l'ami des chrétiens et qu'il avait l'intention de se convertir; d'autres allaient jusqu'à dire que c'était chose faite; le roi s'était rendu de nuit à Kien-long [1], on lui avait versé de l'eau sur la tête,

1. C'était la résidence épiscopale.

Digitized by Google

il était chrétien et bientôt il allait forcer tous les païens du royaume à se faire chrétiens comme lui et tuer tous ceux qui s'y refuseraient.

Le roi Tu-duc était bien éloigné de la moindre velléité de se convertir. Néanmoins il est certain que ce complot de lettrés contribua à lui ouvrir les yeux et à le rapprocher des chrétiens, dont la fidélité cessa de lui être suspecte. Quelques semaines après ces événements, il lançait un édit dans lequel, pour la première fois, il rend à peu près justice aux disciples de Jésus-Christ. Voici les principaux passages de cette pièce intéressante, qui est beaucoup trop longue pour être donnée en entier.

« Jeune encore, nous avons hérité, malgré notre insuffisance du pouvoir des rois nos ancêtres, pour devenir le père et la mère des dix mille familles[1]. C'est pourquoi nous considérons tous nos sujets comme nos enfants; quelquefois les enfants sont bons, quelquefois méchants; alors, il est du devoir des parents de les châtier, mais, après le châtiment, ils doivent les aimer comme auparavant, car s'ils les frappent, c'est uniquement pour les forcer à reconnaître leurs fautes et à s'amender.....

« Il y a quelques années, les Français et les Espagnols sont venus, à l'improviste, dans notre pays. Pour leur résister, notre peuple a dû souffrir toutes sortes de fatigues et de travaux. Alors les mandarins ont dit : « Ce sont les chrétiens qui, ne pouvant exercer librement leur religion, ont appelé les Français. Pour ces motifs, les mandarins disaient : « Il faut disperser et emprisonner les chrétiens, afin d'éviter un plus grand malheur. » Mal informé, entouré d'avis contradictoires, nous ne pouvions démêler la vérité. Ne sachant donc quel parti adopter, nous avons été amené par nos mandarins à prendre

1. Appellation générique pour désigner l'universalité du peuple annamite.

Digitized by Google

des mesures sévères... Nous espérions que les chrétiens changeraient de conduite ou que, leur innocence étant reconnue, nous pourrions, mieux informés, réparer tous leurs maux.

« Nous sommes les père et mère du peuple. Comment pourrions-nous jamais laisser nos entrailles de père et faire périr notre peuple?..... Il y avait des mandarins qui demandaient l'extermination en masse des chrétiens; notre cœur paternel ne pouvait se résigner à cette mesure sévère... Enfin nous avons pris le parti le plus modéré, celui de la dispersion. Voyez combien grande a été notre miséricorde! Certes les faits ici parlent d'eux-mêmes[1].

« Mais qui l'eût cru? Les exécuteurs de notre volonté ont dépassé nos ordres. Il y a eu des mandarins modérés, mais il y en a eu de cruels, qui ont tourmenté notre peuple à l'excès, et cela à notre grand déplaisir. Dès que la paix a été conclue, nous nous sommes empressé de renvoyer les chrétiens chez eux, pour qu'ils pussent reprendre leurs travaux et observer en paix leur religion. Nous sommes sévère ou miséricordieux, selon l'exigence des temps. Il y a un proverbe qui dit: Si le roi se trompe, les sujets ne doivent pas s'irriter contre lui; si le père manque de douceur ce n'est pas une raison pour le fils d'être ingrat. Cela est encore plus vrai, quand il n'y a pas eu mauvaise intention.

« Cependant il y a encore des partis dans le royaume; l'un[2], qui se sent appuyé, devient orgueilleux, médite des vengeances et soulève contre lui l'indignation publique; cela montre que ces hommes ont le cœur étroit; l'autre parti[3] les hait, s'obstine dans ses aversions et vexe ses ennemis de toutes manières; il est également répréhensible. Ainsi chacun se

1. Oui, les faits parlent d'eux-mêmes, et il faut une singulière dose d'impudence, pour oser se vanter de sa modération et de sa grande miséricorde, après l'horrible persécution de 1858-1862.
2. Les chrétiens.
3. Les païens.

Digitized by Google

livre à ses penchants opposés, et par leurs divisions tous déchirent nos entrailles.....

« Vous donc, chrétiens, il faut bien reconnaître que votre position était des plus pénibles; cependant vous avez toujours persévéré dans votre religion, tout en restant fidèles aux lois du royaume [1] ce dont nous vous félicitons grandement. Nous en gardons le souvenir; nous l'avons toujours présent à l'esprit; nous regardons du même œil les païens et les chrétiens. Vous nous devez donc la plus entière reconnaissance. Si vous conserviez au fond du cœur des pensées de vengeance, vous n'obéiriez pas au roi; si vous n'obéissiez pas au roi, vous seriez rebelles; si vous étiez rebelles, comment pourriez-vous encore vous dire chrétiens? Il ne faut donc pas de vengeance; c'est clair.

« Travaillez uniquement à acquérir la perfection, afin que vos prières soient plus facilement exaucées du ciel. La gloire et l'ignominie, la fortune ou la souffrance, toutes les vicissitudes humaines, vous n'y devez seulement pas faire attention, d'après vos principes.....

« Vous, lettrés, je ne sais dans quels livres vous avez étudié, pour violer les saines doctrines, en tenant dans les villages des rassemblements où l'on jure d'exterminer les chrétiens. N'est-ce pas vraiment porter les choses à l'excès? Les philosophes ont condamné la colère; il n'est donc pas permis d'agir ainsi.

« Si on laisse les haines s'enraciner, non seulement les hommes se mangeront les uns les autres, comme font les poissons dans la mer, mais encore ils se révolteront contre le gouvernement, ce qui amènera toutes sortes de calamités. Et qui en sera la cause, sinon vous autres, lettrés?

« On accuse les chrétiens de rébellion, on les accuse sans preuves. Ce qui est prouvé, constaté, c'est votre insubordina-

1. Aveu officiel bon à noter.

Digitized by Google

tion, ce sont vos tentatives de révolte. Vous vous dites lettrés et vous tenez une pareille conduite!

« Les chrétiens ont été maltraités. Ils n'étaient pas exempts de fautes, puisqu'ils suivaient une religion différente de la nôtre; leurs pratiques singulières les faisaient soupçonner à bon droit. Maintenant que la paix est rétablie, leur cœur déborde de reconnaissance et leurs maux sont déjà oubliés. Pourquoi redoutez-vous tant leur vengeance? Un chrétien avant d'agir examine ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Oserait-il troubler le bon ordre? S'il murmure, s'il désobéit, il pèche contre sa religion, et d'ailleurs le gouvernement a bien assez de puissance pour se faire respecter.

« Croyez-moi, lettrés; occupez-vous d'instruire vos enfants; qu'ils connaissent et embrassent les bonnes coutumes et les saintes doctrines du royaume; si vous le voulez, ne les laissez pas devenir chrétiens, cela ne vous suffit-il pas?

« Les chrétiens sont inébranlables dans leur religion; faut-il donc leur garder une haine éternelle? Je vois bien que vous voudriez rejeter vos torts sur le gouvernement; mais vous devez savoir que nous n'avons jamais eu en vue que le bonheur de notre peuple...

« Cependant, en voyant le royaume accablé de tant de maux, comment ceux qui gouvernent pourraient-ils s'excuser? Hélas! notre intelligence est très faible et notre jugement très borné.

« Quand notre santé sera rétablie, nous chercherons les meilleurs moyens de soulager la misère de notre peuple... D'un côté, les chrétiens se plaignent et réclament, de l'autre les païens s'obstinent dans leur haine... Tout cela vient de la faute des mandarins qui ne prennent pas soin d'instruire le peuple.

« Les mandarins sont les maîtres du peuple, l'appui et le soutien du ministère, et ils négligent d'apprendre au peuple la concorde, bien plus, ils le ruinent, ils l'oppriment, ils ne

Digitized by Google

songent qu'à s'engraisser de ses dépouilles, ils ne prennent aucun souci des affaires de l'État. A quoi donc vous sert votre autorité? Est-ce là remplir votre devoir? Cette conduite est-elle digne d'un représentant du roi?

« Mais laissons le passé. Qu'à l'avenir chacun soit fidèle à ses devoirs. Vous, préfet de la ville[1], vous, vice-rois des provinces, gouverneurs, ministres de la justice, préfets, sous-préfets, maîtres d'école, chefs de cantons, maires, notables des villages, tous, mandarins grands et petits, considérez la sincérité de nos intentions, afin d'apprendre au peuple à vivre en paix.

« Ceux qui auront négligé d'agir ainsi, qu'ils sachent qu'ils seront punis sévèrement. Respectez ceci. »

Cette proclamation royale est un spécimen achevé de la littérature officielle annamite; l'hypocrisie, le mensonge y débordent entre les lignes. Néanmoins, l'effet produit fut favorable aux chrétiens, car, à travers la phraséologie embarrassée du rhéteur royal, on distinguait très nettement l'hommage rendu à la fidélité des chrétiens et la réputation des sottes calomnies formulées contre eux. Il n'en fallut pas davantage pour que les mandarins, connaissant désormais la pensée du maître, défendissent aux païens d'inquiéter davantage les fidèles.

Sur ces entrefaites, Mgr Sohier revint de France, et le gouverneur de Saïgon le fit reconduire à Hué sur une de ses canonnières. Le prélat, salué au débarquement par une salve de neuf coups de canon, reçut à la demeure épiscopale la visite officielle des grands mandarins de la cour, envoyés par le roi pour le complimenter. Ces hommages extraordinaires et tout nouveaux en Annam établissaient nettement la haute situation de l'évêque et prouvaient aux païens surpris que leur gouvernement était décidé à traiter avec honneur le grand chef

1. Hué.

Digitized by Google

des chrétiens de la capitale. Sur un peuple cérémonieux et hiérarchisé comme l'annamite, l'effet de pareilles manifestations est toujours très grand et l'emporte même sur celui d'une proclamation officielle, parce qu'il frappe tous les yeux.

Pour entretenir l'effet de ces bonnes dispositions, le prélat songea à élever à Kim-long auprès de sa résidence, une modeste cathédrale, où l'on pût célébrer les offices pontificaux avec la publicité et la convenance désirables. Cet édifice, bien humble encore, puisqu'il ne coûta pas quatre mille francs, était néanmoins la plus belle église que les chrétiens eussent vu en haute Cochinchine, depuis les jours de Mgr d'Adran; elle relevait le culte catholique de l'état d'abjection dans laquelle il était resté si longtemps. Mgr Sohier célébra solennellement dans la nouvelle cathédrale les offices de la semaine sainte et du jour de Pâques, en 1867, et, deux mois plus tard, il se hasarda à faire extérieurement la procession du Saint-Sacrement, au milieu d'un concours incroyable; païens et chrétiens ne pouvaient rassasier leurs yeux de ces pompes de la liturgie catholique; c'était chose si nouvelle pour eux, au lendemain des persécutions! Depuis, cette belle manifestation religieuse s'est renouvelée à Hué d'année en année, sans la moindre difficulté de la part du gouvernement annamite, qui s'est toujours montré, à cet égard, plus respectueux de la liberté des catholiques, que bien des conseils municipaux de France.

Statistique (1867). — Ainsi, cinq ans à peine après la paix rendue à l'Église de Cochinchine, elle avait repris extérieurement son éclat. Voici quelle était, en 1867, la situation des deux missions de Cochinchine septentrionale et de Cochinchine orientale.

Digitized by Google

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

Personnel : 1 vicaire apostolique, Mgr Sohier.

6 missionnaires européens.

33 prêtres indigènes.

Œuvres : 1 séminaire, avec 19 clers et 53 latinistes; plus 24 étudiants à Pinang.

7 couvents de religieuses, avec 350 sœurs.

23,270 chrétiens.

COCHINCHINE ORIENTALE

Personnel : 1 vicaire apostolique, Mgr Charbonnier

4 missionnaires.

22 prêtres indigènes.

Œuvres : 1 séminaire, avec 28 élèves, plus une quinzaine à Pinang.

8 communautés de religieuses, avec 300 sœurs.

26,440 chrétiens.

En comparant ce tableau avec celui que j'ai dressé pour 1855, à la veille de la crise, on verra que, pour les œuvres et le personnel, les deux missions ont réparé et au delà les pertes subies pendant la persécution. Malheureusement il n'en était pas ainsi pour le chiffre des chrétiens; la persécution avait fait trop de victimes. A Hué, nous trouvons, pour 1867, une diminution de 2,230, sur le chiffre de 1855; au Binh-dinh, une diminution de 5,670. C'est un total de 8,000 fidèles, qui ont disparu ou qui sont morts pendant la crise.

Le mouvement des conversions est aussi bien ralenti, comme il sera facile de le constater, en jetant les yeux sur le tableau ci-dessous.

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

En 1855 : 279 baptêmes d'adultes, 649 baptêmes d'enfants d'infidèles.

Digitized by Google

En 1867 : 102 baptêmes d'adultes, 767 baptêmes d'enfants d'infidèles.

COCHINCHINE ORIENTALE

En 1855 : 1,548 baptêmes d'adultes, 11,106 baptêmes d'enfants d'infidèles.

En 1867 : 321 baptêmes d'adultes, 6,046 baptêmes d'enfants d'infidèles.

C'est que ceux qui seraient tentés de venir à nous pour se convertir se souviennent, et qu'ils ont peur. Il faudra de longues années pour effacer des esprits l'impression terrifiante des scènes de la grande persécution. En vain, pour les rassurer, on leur dit que le roi ne veut plus persécuter et qu'il permet aux Annamites de se faire chrétien.

— Le roi est bon, répondent-ils, mais les mandarins sont méchants, et la persécution peut recommencer au premier jour.

De nouveaux excès n'allaient pas tarder à confirmer ces craintes, en montrant qu'elles n'avaient rien d'exagéré.

Mouvements hostiles en 1867. — Au mois de juin 1867, les Français s'emparèrent, par surprise, des trois provinces de Vinh-long, Chau-doc et Ha-tien, ce qui faisait passer entre leurs mains toute la basse Cochinchine. On put craindre un moment que les chrétiens du reste de l'Annam ne payassent cette victoire de nos compatriotes. L'amiral de la Grandière, toujours soucieux d'assurer la sécurité des missionnaires, avait fait prévenir secrètement les vicaires apostoliques de ce qu'il préparait, en leur offrant de se retirer pendant quelque temps, avec leurs prêtres, sur le territoire français. Mais Mgr Sohier, parlant au nom de ses confrères, refusa généreusement de séparer son sort de celui de son troupeau, et déclara qu'il resterait à son poste, quoi qu'il pût arriver. Cette noble confiance en Dieu et en la justice de sa cause ne fut pas

Digitized by Google

trompée; ce fut peut-être à la présence des vicaires apostoliques et des missionnaires dans le pays, que les fidèles d'Annam durent d'échapper à peu près au renouvellement de la persécution.

Néanmoins l'alarme fut grande en moyenne et en haute Cochinchine, quand on apprit l'occupation des provinces. Les lettrés furieux se soulevèrent en plusieurs endroits, demandant à exterminer les chrétiens, avant de descendre en basse Cochinchine, pour essayer d'en chasser nos compatriotes. Des placards incendiaires furent affichés dans les marchés; plusieurs églises furent pillées et brûlées.

Au Binh-dinh, Mgr Charbonnier, qui faisait tranquillement sa visite pastorale, fut arrêté, au mois de janvier 1868, par un mandarin militaire de la province de Quang-nam. Bien que le prélat exhibât des passeports en règle, il fut, au mépris des traités, retenu plusieurs jours prisonnier, avec M. Van-Camelbeke et trois prêtres indigènes qui accompagnaient Sa Grandeur.

Le mandarin fit appliquer trente coups de rotin à chacun de ces trois prêtres, et vingt coups à chaque catéchiste. Il n'osa pourtant pas mettre à la question l'évêque et son missionnaire, mais il les traita avec un mépris et une insolence rares même chez ses pareils. Comme on lui demandait du riz pour les prisonniers qui jeûnaient depuis un jour : « Qu'ils crèvent! » répondit-il. Ce furent les chrétiens qui pourvurent, du mieux qu'ils purent aux besoins de l'évêque et des autres captifs.

Cependant ce fonctionnaire trop zélé fut désavoué par le gouverneur de la province de Quang-nam, effrayé de la responsabilité que cette arrestation illégale allait faire peser sur lui. Le tyran subalterne fut donc forcé, au bout de deux jours, de lâcher sa proie. Dès que M. de la Grandière eut appris à Saïgon cette violation du traité, il fit à Hué les représentations les plus énergiques et exigea que le coupable fût cassé.

Digitized by Google

Au fond, le roi Tu-duc n'eut pas demandé mieux que de recommencer la persécution, mais il se sentait faible et craignait d'attirer sur lui la foudre. C'est ce qu'il répondit aux conseillers trop zélés qui parlaient, à tort et à travers, d'une descente armée en basse Cochinchine :

— Je ne demande pas mieux, répondit Tu-duc, mais ce sera vous qui vous mettrez à la tête des troupes, et si vous vous laissez battre par les Français, vous aurez la tête coupée. Qui veut marcher en avant?

Comme on le suppose, personne ne se présenta pour en courir la chance. La proposition royale avait jeté un froid sur l'ardeur des combattants.

Au lieu de s'armer pour descendre à Saïgon combattre les Français, les mandarins trouvèrent plus commode et moins périlleux de renouveler les vieilles calomnies contre les missionnaires. On fit passer à Tu-duc une lettre anonyme, dans laquelle on exposait gravement que Mgr Sohier avait fait venir de France quatre cents livres de poison, pour se débarrasser du roi et de ses grands mandarins; après quoi, le prélat devait, à l'aide de ses chrétiens, se faire proclamer roi du pays, et, soutenu par les Français de Saïgon, faire mourir tous les païens qui ne voudraient pas embrasser la religion.

Bien que cette pièce fût présentée par un des neveux de Tu-duc, le roi eut le bon esprit de s'en moquer, et plaisanta fort les mandarins sur leurs terreurs vraies ou supposées : « Puisque vous craignez, leur dit-il, d'être empoisonnés par les missionnaires, je vous défends expressément d'aller chez eux et de rien recevoir désormais de leurs mains. » On fut heureux de se trouver ainsi délivrés, par ordre royal, des visites souvent fort incommodes de ces messieurs.

Le roi, tout en comprenant son impuissance, ressentait vivement la perte des trois provinces. Il s'estimait diminué aux yeux de son peuple, et devenu la risée des princes ses voisins. Le descendant de ces puissants Nguyen qui avaient

Digitized by Google

absorbé et conquis successivement le Ciampa, une partie du Cambodge et fait trembler plus d'une fois les rois de Siam, vaincu par une poignée de Français, voyait son royaume démembré peu à peu. — Le traité de 1862 lui avait enlevé les trois provinces de Bien-hoa, Saïgon et My-tho ; l'expédition de 1867 lui faisait perdre les trois autres ; la basse Cochinchine, ce grenier de l'Annam, était tout entière au pouvoir des Français. Depuis le commencement de la guerre acharnée qu'il avait déclarée au christianisme, il faut avouer que le roi d'Annam n'était pas heureux ; la guerre civile et étrangère, la conquête, le choléra, la famine, un typhon épouvantable qui ravagea la haute Cochinchine et le Tong-king en 1865, tous ces fléaux étaient autant de signes de la colère de Dieu sur le persécuteur.

L'infortuné prince parut lui-même le comprendre. Sans oser avouer encore que les malheurs du royaume étaient les suites de la persécution, il reconnut, dans une pièce officielle, qu'il était, par sa mauvaise administration, la principale cause des désastres du pays, et qu'il avait attiré sur l'Annam la colère du ciel. Cette confession publique fut publiée dans les premiers jours d'octobre 1867, trois mois après qu'on eut appris à Hué la prise des provinces de l'ouest. Je donne ici presque tout au long cette pièce intéressante. J'avoue que je n'ai pu la lire, sans me sentir ému. Quelque coupable qu'ait été envers l'Église de Jésus-Christ le roi de Cochinchine, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il fût bien puni de ses fautes. J'ai entendu dire que, depuis le traité de 1862, on ne le vit jamais sourire et que, dans cette année si fatale à l'Annam, ses cheveux blanchirent en quelques semaines, bien qu'il fût encore jeune[1]. Heureux, au moins, si ce prince, d'ailleurs intelligent, eût su reconnaître la justice de Dieu qui le châtiait et s'était humilié sous la main de celui qui frappe et qui

1. En 1862, Tu-Duc n'avait que 33 ans.

Digitized by Google

guérit! Mais l'orgueil sceptique du lettré le retint toujours loin de la vérité, qu'il entrevit peut-être, mais qu'il refusa toujours de suivre. L'an dernier, il est mort impénitent et désespéré, laissant un pouvoir ruiné, le Tong-king envahi par les Français, la puissance du royaume annamite anéantie. Ainsi finissent toujours les persécuteurs.

ÉDIT ROYAL

« Malade et faible de corps, pauvre et dépourvu d'esprit, je me trouve, depuis vingt-ans, à la tête des dignitaires et des dix mille familles du royaume. Le mérite des bonnes actions n'a pas encore paru, et déjà les fautes sont devenues irréparables, à ce point que les fléaux du ciel retombent sur le peuple.

« Il est écrit que les fléaux d'en-haut parcourent successivement les divers royaumes et que tout homme, à part le Saint[1], ne peut manquer d'en avoir sa part.

« Cependant il n'y a jamais eu autant d'événements fâcheux qu'à cette époque, il n'est jamais arrivé autant de malheurs que de nos jours. C'est une province qui a été ruinée par la sécheresse, c'est le Tong-king qui a été ravagé cet été par la tempête, ce sont les trois provinces de Nam-ky[2] qui ont été perdues pour nous, ce sont les provinces de Bac-ky[3] qui ont été dévastées par un typhon terrible, en sorte que les eaux de la mer se sont élevées et répandues jusqu'ici.

« Au-dessus de moi, je crains les décrets du ciel, et quand je regarde au-dessous de moi, au fond de mon cœur, je tremble jour et nuit et je rougis de honte, en voyant les malheurs qui accablent mon peuple. Continuellement je prends sur moi toutes les inimitiés, pour que mon peuple n'en soit

1. Confucius.
2. La basse Cochinchine.
3. La haute Cochinchine.

Digitized by Google

pas responsable ; mais l'expiation n'est pas encore accomplie que de nouveaux fléaux surviennent.

« Vraiment, je ne sais plus que dire et que faire pour venir en aide aux sujets de ce royaume. Au dehors, les moyens nous manquent, parce que nos ressources sont peu considérables; au dedans, les remèdes sont inefficaces et la destinée de la dynastie n'est pas améliorée. A tous moments, je pense à cette situation malheureuse ; assis ou couché, l'inquiétude me dévore.

« Quand j'assiste à un repas de cérémonie, c'est pour la forme ; assis seul à l'écart, je suis accablé d'une tristesse que je ne puis exprimer ; c'est ce qui fait que mon sang est appauvri et que ma figure est devenue pâle et maigre. Cette année (1867) je n'ai pas encore quarante ans; ma barbe et mes cheveux sont tout blancs ; je suis devenu un vieillard, et je crains que, par suite de mes chagrins, j'arrive bientôt à ne pouvoir rendre à mes ancêtres mes hommages matin et soir.

« Je vais quelquefois tirer des oiseaux ; c'est afin de dissiper ma tristesse et de diminuer mes ennuis secrets, afin d'être ensuite plus capable, au moment venu, de m'occuper des affaires publiques.

« Le livre sacré Thi a dit : « Le cœur qui a de la tristesse « voyage par tout le royaume, et celui qui n'en sait pas la rai- « son dit que cet homme est volage. » Oh ! que cela est vrai !

« Confucius a dit : « Celui qui a de la tristesse au cœur, qui peut « le connaître ? » A plus forte raison quand, jour et nuit, la foule des préoccupations assiège l'esprit sans relâche, et que, malgré l'accablement des paupières qui se ferment, il faut néanmoins à chaque instant s'occuper de la chose publique, afin de ne rien laisser en souffrance.

« Si, en assistant aux conseils, je parle peu, c'est que ma nature est ainsi faite ; mais je ne suis pas un instant sans être occupé, jour et nuit, des besoins de mon peuple. Il est vrai que je n'ai pu toujours aller en personne faire la cérémonie du

Digitized by Google

Té-giao [1], ni faire les sacrifices accoutumés aux ancêtres. C'est pour moi le motif d'une profonde douleur et je m'en fais souvent des reproches amers. Tout le monde le voit et le sait.

« Parmi les soucis de l'administration et au milieu des malheurs qui arrivent, nous lisons, malgré notre incapacité, les écrits des sages; mais, hélas! nous ne savons pas les mettre en pratique. Enfant, nous avons pris la succession de nos pères glorieux; doué de peu de vertu et de prévoyance, nous hésitions avant d'agir, et cela même nous rendait le succès plus difficile. C'est pour cela que, depuis que nous avons commencé à régner jusqu'à ce jour, les frontières du royaume se sont rétrécies d'années en années, les affaires ont empiré, et nous n'avons rien su accomplir qui soit digne de l'illustration de nos aïeux, c'est un malheur que nous déplorons très sincèrement.

« Quand, depuis la première heure du jour jusqu'à la dernière, il faut unir dans la même pensée les soucis du gouvernement et l'amour de son peuple, sans que cette tension d'esprit puisse se reposer un seul instant, alors, malgré les meilleures intentions, le cœur s'égare quelquefois, et on échoue même dans les plus petites choses. Comment les forces de celui qui n'a qu'un corps et qui est accablé de dix mille affaires pourraient-elles suffire à ce fardeau?

« J'ai livré la conduite des affaires à des gens incapables; c'est pourquoi je n'ai pu obtenir les résultats que j'attendais; mais je n'ose rejeter la faute sur personne. Chaque jour, et à chaque instant du jour, je suis livré à mes remords.

« Je voudrais rappeler mes mérites en compensation de mes fautes, pour que le peuple puisse enfin reposer en paix sur sa natte, mais je crains d'encourager la paresse de ceux qui sont sous mes ordres et de les autoriser par là à s'endormir dans

1. C'est le sacrifice annuel qui se fait au jour de l'an annamite en l'honneur du ciel. Depuis trois ans, Tu-Duc s'y faisait représenter par le ministre des cultes, au grand mécontentement des païens.

Digitized by Google

l'oisiveté. Il est écrit que celui qui n'a pour lui que l'intention sans habileté ne doit pas agir, et que celui qui n'a que l'habileté sans les circonstances favorables ne doit pas agir non plus. Hélas! hélas! c'est là pour nous le motif d'un dur reproche et d'une amère douleur que je ne puis assez exprimer.

« La grande affaire d'à présent, c'est de relever le royaume. Que les dix mille familles s'unissent de cœur dans une même volonté; c'est le vrai moyen d'assurer le succès. Quoique parmi les mandarins il y ait différence de degrés, néanmoins leurs dignités sont de même nature ; quoique les qualités soient inférieures chez les gens du peuple, néanmoins ils ont encore du cœur et du bon sens. Dans le sein d'une famille, qui est-ce qui n'est pas uni par le lien de l'affection mutuelle? Pourquoi donc ne vous uniriez-vous pas tous, pour venir au secours de notre faiblesse? Pourquoi ne voudriez-vous pas nous consoler dans notre affliction?

« C'est pourquoi tout le monde doit penser sincèrement à se perfectionner, à bien accomplir son devoir, à nous donner son concours dévoué, pour relever ce pays. Ce qui est mauvais, défectueux, il faut le corriger; ce qui est avantageux, il faut le rechercher et s'abstenir.

« Nous faisons donc appel à tous: les gens intelligents doivent offrir leurs conseils, ceux qui sont forts leurs forces, les riches leurs richesses, ceux qui ont quelque habileté spéciale, qui sont experts dans un métier, qui ont fait une découverte utile, qui savent le moyen de servir les besoins de l'armée et du royaume, peuvent se présenter avec confiance, pour nous aider à racheter et à réparer nos fautes. Ceux qui ont à ouvrir un avis sage, qui connaissent la manière de sauvegarder notre autorité, tout en corrigeant notre incapacité, qu'ils se présentent sans crainte, pour nous communiquer leurs idées et nous les soumettre.

« Nous apprécierons chacun selon sa valeur; ceux qui méritent des grades y seront élevés; on exercera les uns, on pla-

Digitized by Google

cera les autres dans les bureaux, on pourra même, s'ils en sont dignes, leur confier le ministère ; en un mot, tous ceux qui seront capables seront employés selon leur mérite, et on renverra les autres.

« Il peut se faire aussi que, dans les propositions qu'on nous fera, il y ait à prendre et à laisser. Qu'on nous les soumette néanmoins. Nous prendrons ce qui est bon, et nous le compléterons avec d'autres idées prises d'ailleurs.

« En manifestant ainsi nos volontés, nous ne faisons point mystère de nos intentions, bien que nous ne puissions tout dire, afin d'être compris de tous. Et maintenant, nous conjurons le ciel de nous être favorable, de changer les malheurs présents en prospérités et de faire succéder au fléau de la guerre les bienfaits de la paix. Nous n'osons nous flatter d'avance d'être exaucé, mais nous demandons humblement une année prospère pour les récoltes, la tranquillité du royaume, et l'intégrité du territoire.

« Heureux serions-nous, dans notre misère profonde, si nous pouvions, par cette confession publique de nos fautes, racheter un peu notre maladresse et rendre quelque hommage au mérite de nos ancêtres. C'est là tout ce que nous demandons au ciel, c'est l'objet de nos désirs continuels.

« Si mes vœux ne se réalisaient pas, que deviendrais-je un jour devant la postérité ? Hélas ! je suis coupable devant les temples des mânes de mes ancêtres[1] ! Le peuple a été forcé d'abandonner ses demeures, sa patrie, ses tombeaux. Ah ! le dire seulement me navre de douleur ! Dans notre abjection, sur qui nous appuyer désormais ? Parmi les dix mille créatures, sur laquelle jeter nos regards ?

« Hélas ! hélas ! chaque siècle a ses douleurs, et l'homme est toujours sous le poids de la tristesse et de la crainte ! Nous

1. Tu-Duc s'accuse ici d'avoir laissé tomber aux mains des Français les tombeaux de sa famille qui sont situés dans l'arrondissement de Go-cong, province de Saïgon.

Digitized by Google

vous avons manifesté les sentiments les plus intimes de notre cœur, pour que personne n'en ignore. Respectez ceci.

« De notre règne, la 20e année, le 9e mois, le 11e jour[1]. »

Il y a dans cette longue confession royale bien des phrases qui sont affaire de style officiel, et je pense que les sujets de Sa Majesté Annamite eussent été mal venus à les prendre trop à la lettre et à agir en conséquence. Néanmoins on ne peut nier qu'il ne règne dans cette pièce un sentiment très vif et très profond de la responsabilité royale et des châtiments que le ciel réserve aux fautes des princes. Chez les nations de l'Orient, la royauté est encore considérée comme un véritable sacerdoce; le prince, chef de la famille nationale, doit compte à un pouvoir invisible et suprême de la manière dont il a exercé le mandat d'en-haut; s'il pèche, ses fautes retombent sur le peuple, qui en porte la peine.

Il faut reconnaître que ce sont là de nobles idées, dont plus d'un de nos gouvernements prétendus civilisés ferait bien de faire son profit. « Nous ne sommes pas un gouvernement qui se confesse », disait un jour, sous la monarchie de juillet, M. Dupin, à la tribune de la chambre des députés. Eh ! bien, tant pis pour vous, répondrai-je à mon tour. Les gouvernements qui se prétendent indépendants de l'ordre surnaturel et qui refusent, avec orgueil, de se confesser à Dieu, un jour ou l'autre, il arrive qu'ils sont forcés de se confesser à leurs administrés, qui demandent compte de leur gestion, mais alors, le repentir ne leur sert de rien, car le peuple souverain n'a pas coutume de donner l'absolution à ceux dont les fautes l'ont poussé à la révolte. Le gouvernement de Louis-Philippe en fit l'expérience, et cela pourra encore arriver à plus d'un, qui s'imagine qu'on peut se passer de Dieu dans le gouvernement des sociétés.

Le roi Tu-duc, comprenant de plus en plus l'impossibilité

1. Cette date répond au 9 octobre 1867.

Digitized by Google

de se soustraire à l'influence française, parut, vers cette époque en avoir pris son parti et se rapprocher sincèrement de nous. Il essaya d'appeler auprès de lui plusieurs de nos officiers, pour organiser à l'européenne l'armée et la flotte; Mgr Gauthier, vicaire apostolique du Tong-king méridional, ayant fait un voyage en France, il le chargea de ramener des professeurs, pour fonder à Hué un collège où l'on enseignerait le français et les sciences exactes aux fils des mandarins de la cour. En 1868, Mgr Gauthier ramena de France MM. Monrouzier et Renaud, destinés tous deux à l'œuvre du collège, ainsi qu'un médecin, laïque honorable, qui voulait bien offrir à nos confrères son précieux concours. Mais la jalousie et l'étroitesse d'esprit des mandarins de Hué firent échouer tous ces beaux plans. Les officiers français, qui étaient venus généreusement offrir leurs services au roi de Cochinchine, se dégoûtèrent bientôt d'une tâche ingrate, dans l'accomplissement de laquelle il leur fallait lutter contre la mauvaise volonté de tous, le collège de Hué ne pouvait pas même s'ouvrir, et nos deux confrères furent appliqués au ministère apostolique, ce qui répondait mieux à leurs désirs.

Cependant, au commencement de 1869, le roi donna deux nouveaux édits en faveur des chrétiens. Par le premier il leur permettait de se grouper en villages séparés, d'avoir leurs maires et leurs notables à eux et de traiter ainsi par eux-mêmes leurs affaires. Par le second, il défendait sévèrement aux païens de donner aux fidèles des noms injurieux et de les vexer au sujet des cérémonies superstitieuses. Ces deux décrets étaient un indice favorable du revirement qui s'était fait peu à peu dans l'esprit du roi et de ses dispositions devenues moins hostiles au christianisme. Mais presque partout, la malice des mandarins sut réduire ces concessions à l'état de lettre morte, et même en faire, en quelques endroits, une occasion de tourmenter les chrétiens. Tout puissant pour le mal, Tu-duc devait jusqu'à la fin de sa vie, se trouver faible et désarmé pour la

Digitized by Google

réparation; le fanatisme et l'esprit sectaire dominèrent toujours dans ses conseils et paralysèrent plus d'une fois ses bons désirs.

Traité de Saïgon (1874). — Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1873; les deux missions de Hué et de Binh-dinh continuant à développer leurs œuvres et à réparer les ruines de la persécution. A cette époque, l'expédition Garnier, si légèrement engagée au Tong-king par le gouvernement français avec cent vingt-cinq hommes de troupes, la mort tragique de son commandant, le revirement subit qui se produisit à Saïgon dans la direction de l'entreprise, le lâche abandon de ceux qui s'étaient ralliés à la France, toutes ces causes réunies vinrent de nouveau compromettre gravement la situation des chrétiens annamites.

Au Tong-king, le désastre fut épouvantable : plus de trois cents villages chrétiens furent détruits, les établissements de la mission, églises, presbytères, renversés et brûlés; près de quatre mille chrétiens furent massacrés dans nos deux missions du Tong-king, par les bandes de lettrés, secrètement soutenus par le gouvernement de Hué. Ce fut comme une seconde édition de la terreur de 1858, avec cette différence toutefois que les massacres et les incendies furent perpétrés directement par les lettrés, les grands mandarins, toujours hypocrites et lâches, ayant jugé à propos de les désavouer officiellement, de peur d'avoir à en répondre devant le gouvernement français.

En Cochinchine, la crise fut beaucoup moins vive; quelques mandarins essayèrent bien de profiter de l'occasion pour manifester leur haine, mais le voisinage de la cour empêcha ces velléités de persécution d'aboutir. Tu-duc, très effrayé de la facilité avec laquelle une poignée de soldats français s'était emparée en quelques semaines d'une partie des provinces du Tong-king, se hâta d'envoyer ses ambassadeurs à Saïgon pour

Digitized by Google

traiter de la paix ; il pria, en même temps, Mgr Sohier, le vicaire apostolique de Hué, de s'entremettre, pour lui ménager un accommodement avec nos compatriotes.

Dans l'espoir d'épargner aux chrétiens d'Annam de nouveaux malheurs, Mgr Sohier consentit à se charger de cette mission délicate, à condition toutefois que le roi donnerait de pleins pouvoirs aux ambassadeurs qu'il avait envoyés à Saïgon, pour traiter définitivement. Tu-duc consentit à tout, et, le 15 mars 1874, un nouveau traité de paix, destiné à remplacer celui de 1862, était signé entre la France et l'Annam [1]. L'article 9 traitait de la question religieuse ; il était conçu en ces termes :

« Sa Majesté le roi d'Annam, reconnaissant que la religion catholique enseigne aux hommes à faire le bien, révoque et annule toutes les prohibitions portées contre cette religion et accorde à tous ses sujets la permission de l'embrasser et de la pratiquer librement.

« En conséquence, les chrétiens du royaume d'Annam pourront se réunir dans les églises en nombre illimité pour les exercices de leur culte. Ils ne seront plus obligés, sous aucun prétexte, à des actes contraires à leur religion, ni soumis à des recensements particuliers. Ils seront admis à tous les concours et aux emplois publics, sans être tenus pour cela à aucun acte prohibé par la religion.

« Sa Majesté s'engage à faire détruire ses registres de dénombrement des chrétiens faits depuis quinze ans et à les traiter, quant aux recensements et impôts, exactement comme tous ses autres sujets. Elle s'engage en outre à renouveler la défense, si sagement portée par elle [2], d'employer dans le langage ou dans les écrits des termes injurieux pour la reli-

1. Voir le texte complet de ce traité aux pièces justificatives.
2. Allusion au décret de 1869, dont il a été parlé plus haut.

Digitized by Google

gion et à faire corriger les articles du *Thap-Dieu*[1], dans lesquels de semblables termes sont employés.

« Les évêques et les missionnaires pourront librement entrer dans le royaume et circuler dans leurs diocèses, avec un passeport du gouverneur de la Cochinchine, visé par le ministre des rites. Ils pourront prêcher en tous lieux la doctrine catholique. Ils ne seront soumis à aucune surveillance particulière et les villages ne seront plus tenus à déclarer aux mandarins ni leur arrivée, ni leur présence, ni leur départ.

« Les prêtres annamites exerceront librement, comme les missionnaires, leur ministère. Si leur conduite est répréhensible et si, aux termes de la loi, la faute par eux commise est passible de la peine du bâton ou du rotin, cette peine sera commuée en une punition équivalente.

« Les évêques, les missionnaires et les prêtres annamites auront le droit d'acheter et de louer des terres et des maisons, de bâtir des églises, hôpitaux, écoles, orphelinats et tous les autres édifices destinés au service de leur culte.

« Les biens enlevés aux chrétiens pour fait de religion, qui se trouvent encore sous séquestre, leur seront restitués.

« Toutes les dispositions précédentes sans exception s'appliquent aux missionnaires espagnols aussi bien qu'aux Français.

« Un édit royal, publié aussitôt après l'échange des ratifications, proclamera dans toutes les communes la liberté accordée par Sa Majesté aux chrétiens de son royaume. »

On sent, en lisant cet article que toutes les précautions ont été prises pour prévenir et déjouer la mauvaise volonté des mandarins annamites. C'est que, pour la première fois, en traitant au nom des intérêts religieux des chrétiens, le gouvernement colonial avait eu le bon sens de demander conseil

1. Ce sont les dix commandements de Minh-mang, dont il a été parlé au chapitre huitième.

Digitized by Google

aux intéressés. L'amiral Dupré, bien que fort peu clérical, avait cru devoir consulter le vicaire apostolique de Saïgon sur la rédaction de cet article, et c'est à cette circonstance que l'on doit d'avoir obtenu enfin un texte très net et qui eût certainement assuré la liberté religieuse des fidèles, si le gouvernement annamite l'eût exécuté franchement.

Les mandarins en comprirent si bien la portée qu'ils firent tous leurs efforts pour en retarder la publication. Ce fut seulement le dimanche 31 octobre 1875 que Mgr Sohier put faire dans la cathédrale de Kim-long lecture solennelle de l'édit royal portant promulgation du traité de 1874 et de la liberté religieuse pleinement rendue aux chrétiens. Demandons à Dieu que cette liberté, si longtemps attendue et si chèrement acquise, ne leur soit plus disputée!

Mort de Mgr Sohier 3 septembre (1876). — Ce grand événement fut une des dernières joies du vénérable prélat sur la terre. Depuis plusieurs années, l'affaiblissement progressif de ses forces l'avait averti de sa fin prochaine. Fidèle jusqu'au bout aux obligations de sa charge pastorale, il voulut, malgré, une dysenterie qui durait depuis deux ans, entreprendre, au mois de juin 1876, la visite de la province de Quang-binh, au nord de son vicariat; mais le mal ne tarda pas à l'arrêter dans la chrétienté de Ké-son. Il voulut néanmoins célébrer pontificalement la fête de l'Assomption. Ce fut comme le *Nunc dimittis* du pieux serviteur de la reine des apôtres. Le lendemain, il s'étendait sur sa natte, pour ne plus se relever.

La mission de Cochinchine septentrionale se mit toute en prières, pour conjurer le malheur dont elle était menacée; mais Dieu avait décidé d'appeler à l'éternel repos le bon et fidèle serviteur qui avait souffert et travaillé trente-trois ans pour la gloire de son nom sur la terre d'Annam. Toujours calme et maître de lui-même, le prélat conserva jusqu'au der-

Digitized by Google

nier instant la pleine lucidité de son esprit; il dicta à ses missionnaires ses dernières volontés, disposa lui-même l'ordre à observer dans ses funérailles et, ayant ainsi réglé toutes choses, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 3 septembre 1876.

Mgr Joseph-Hyacinthe Sohier était né le 22 septembre 1818, au diocèse de Laval. Entré diacre au séminaire des Missions étrangères, le 21 février 1843, il fut ordonné prêtre au mois de mai suivant, et partit à la fin de l'année pour la mission de Cochinchine. Pendant vingt ans, il connut toutes les douleurs de la persécution, et quand, en 1862, la mort de Mgr Pellerin l'appela à diriger en chef le vicariat apostolique de la Cochinchine septentrionale, il ne trouva devant lui que des ruines à relever.

Le caractère distinctif de son zèle fut la douceur et la prudence : sans rien précipiter, sans rien compromettre, il réussit à réparer les immenses désastres qu'avait causés la persécution. Son caractère conciliant, son tact et sa modération lui furent tout particulièrement nécessaires, dans la position délicate où le plaçait le voisinage de la cour. Aussi le chargé d'affaires de France à Hué, les grands mandarins du ministère, le roi lui-même, malgré ses préventions contre les missionnaires, avaient conçu pour le prélat la plus haute estime. En 1874, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en considération des services qu'il rendit alors à notre pays.

La mort de Mgr Sohier plongea toute la mission de Cochinchine septentrionale dans un grand deuil. Sa bonté de cœur, son aménité de manières, l'avaient fait chérir de ses prêtres, pour lesquels il fut toujours un vrai père. Voici en quel état il laissait le vicariat apostolique :

Personnel : 9 missionnaires et 43 prêtres indigènes;

Œuvres : 1 séminaire avec 50 élèves ecclésiastiques, plus une dizaine au collège de Pinang ;

8 couvents de religieuses avec 380 sœurs;

Digitized by Google

1 orphelinat-ferme pour les enfants de la Sainte-Enfance;

30 écoles de paroisses, fréquentées par environ 500 enfants;

105 églises et chapelles, pour une population totale de 26,500 chrétiens.

Dans les trois dernières années, la moyenne du baptême d'adultes s'était maintenue entre 150 et 180; celles des baptêmes d'enfants d'infidèles s'élevait annuellement à 6,000.

Mort de Mgr Charbonnier (7 août 1878). — La tombe allait bientôt se rouvrir pour un des derniers survivants de la grande persécution, Mgr Eugène-Étienne Charbonnier, évêque de Domitiopolis et vicaire apostolique de la Cochinchine orientale.

Le pieux confesseur de la foi était né, en 1821, au diocèse de Digne. Entré clerc tonsuré au séminaire des Missions étrangères, le 28 octobre 1846, ordonné prêtre à la Trinité en 1848, il fut désigné pour la mission du Tong-king occidental et eut l'honneur de faire ses premières armes sous la direction du grand évêque d'Acanthe, Mgr Retord, qui, distinguant de bonne heure les qualités administratives du jeune missionnaire, le choisit, en 1857, pour son provicaire.

On était à la veille de la crise; pendant les quatre années de la persécution, M. Charbonnier eut sa large part d'épreuves et de souffrances. Forcé de se réfugier au fond des bois, il fut découvert par un bûcheron en compagnie de M. Matheron, et livré aux mandarins, le 29 août 1861.

Les deux confesseurs furent mis aussitôt à la cangue et à la chaîne; quelques jours plus tard, ils comparaissaient au prétoire, pour être appliqués à la torture. L'intrépidité froide de M. Charbonnier déconcerta complètement le mandarin, qui cherchait à arracher à nos deux confrères des aveux compromettants pour les fidèles qui pourvoyaient à leurs besoins, pendant qu'ils se tenaient cachés dans la forêt. Non content de faire voler leur chair sous les coups redoublés du rotin,

Digitized by Google

le *quan an*[1], qui en voulait particulièrement à M. Charbonnier, le soumit au cruel supplice des tenailles. Mais il en fut pour ses frais de cruautés et ne put même arracher un cri de douleur, un soupir à l'héroïque patient. « Dieu permit, écrivait plus tard celui-ci, que j'éprouvasse de la peine de ce que le mandarin eût fait sitôt cesser le supplice. » A la vue d'une pareille constance, juges et bourreaux ne purent se défendre d'un sentiment d'admiration. « Il est bien heureux, disait un jour à M. Charbonnier, un de ses gardiens, que je ne vous aie pas connu plus tôt, je me serais fait chrétien, et, à présent je serais peut-être prisonnier comme vous. »

Quand les mandarins eurent achevé l'instruction de la cause, les deux missionnaires furent condamnés à mort et renfermés chacun dans une cage étroite, en attendant le jour de l'exécution. Mais déjà Tu-duc commençait à comprendre qu'il serait forcé de signer la paix avec nos compatriotes. Il n'osa donc pas faire tomber la tête des deux prêtres français, qui languirent en prison pendant onze mois, exposés aux insultes journalières des païens et ne pouvant même qu'à de longs intervalles communiquer ensemble.

Pendant la durée de cette cruelle détention, M. Charbonnier, bien qu'il fût continuellement malade, régla l'emploi de son temps et ordonna sa vie comme celle d'un séminariste. Privé du bonheur de célébrer la sainte messe et même de communier, il partagea ses journées entre la prière, les exercices de piété et la prédication aux nombreux païens qui se pressaient tous les jours en grand nombre autour de sa cage. Qui dira les semences de salut jetées ainsi dans des milliers de cœurs par cette prédication éloquente et si persuasive d'un apôtre chargé de chaînes? Et quelle plus belle démonstration de la vérité catholique auprès des esprits droits et des âmes de bonne volonté?

1. Mandarin criminel qui, dans chaque province, a l'administration supérieure de la justice.

Digitized by Google

Au mois de juin 1862, la paix ayant été conclue, le roi Tuduc fit reconduire à Saïgon MM. Matheron et Charbonnier. Mais ce dernier avait trop souffert ; sur l'ordre des médecins, il dut repasser en France, et, pendant plusieurs mois, on désespéra de le sauver. Dieu avait ses desseins sur lui et lui réservait de relever de ses ruines la mission de Cochinchine orientale.

On a vu en quel état il reçut ce vicariat apostolique, en 1865. Quand il mourut, treize ans plus tard, en 1878, voici quel était la situation de la mission :

Personnel : 18 missionnaires, 21 prêtres indigènes, 95 catéchistes ;

2 séminaires avec 80 élèves ;

10 communautés religieuses avec 400 sœurs ;

177 églises ou chapelles, pour une population totale de 36,800 chrétiens.

La moyenne des baptêmes d'adultes était de 600 chaque année, celle des baptêmes d'enfants de païens de 6,000 environ.

Comme un autre Esdras, Mgr Charbonnier avait reconstruit le temple et relevé les murs de Jérusalem. Il avait droit à la récompense et au repos.

Vers le milieu de 1878, nous le vîmes arriver à Saïgon, avec l'intention d'aller se soigner au *Sanatorium* de Hong-kong. Il était attaqué de la dysenterie, mais rien ne nous faisait prévoir extérieurement que sa fin fût si prochaine. Malheureusement, son tempérament était épuisé et les médecins de Saïgon, jugeant son état plus grave qu'on ne le supposait, lui conseillèrent de ne pas risquer le voyage de Hong-kong. A cet arrêt, qui laissait entrevoir l'imminence du danger, le prélat fit avec joie le sacrifice de sa vie. M. Bossard, celui de ses missionnaires qui l'avait accompagné à Saïgon, lui ayant proposé d'offrir à Dieu le sacrifice de sa propre vie, en échange de celle du prélat : « Oh ! non, mon ami, répondit en souriant le malade ; laissez-moi mourir, et vous, vivez encore, afin de

Digitized by Google

faire du bien longtemps encore. Le bon Dieu le veut ainsi; il faut tout accepter de sa main avec amour. »

Après avoir béni une dernière fois les missionnaires de Saïgon rassemblés autour de son lit d'agonie et envoyé à sa chère mission un dernier souvenir, le 7 août 1878, le saint confesseur de la foi alla demander au souverain Juge la récompense des sueurs et du sang versés pour sa gloire.

Les obsèques se firent solennellement deux jours après. L'amiral gouverneur, beaucoup d'officiers et tous les missionnaires des environs de Saïgon vinrent rendre un dernier hommage à l'héroïque témoin du Christ. Le corps du prélat fut conduit au tombeau de l'évêque d'Adran. C'est là qu'il repose à côté d'un autre confesseur de la foi, Mgr Miche, de la Cochinchine occidentale.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME

ÉTAT PRÉSENT DES MISSIONS DE COCHINCHINE ET DU CAMBODGE (1884)

Arrivé à l'époque actuelle, je dépose la plume de l'historien, pour me contenter d'exposer la situation présente et l'état de nos œuvres dans les trois missions de Cochinchine et celle du Cambodge. L'histoire, en effet, demande des horizons plus lointains, et je n'ai pas qualité pour distribuer à mes frères encore vivants la part d'éloges que méritent leurs travaux apostoliques ; je craindrais de contrister leur modestie et peut-être aussi, d'être suspect aux yeux des indifférents. D'ailleurs l'homme apostolique n'a pas besoin qu'on le loue ; ses œuvres sont là, qui témoignent pour lui : *Laudabunt eum opera ejus.*

Constructions d'églises. — L'œuvre qui restera, à mon avis, l'œuvre capitale de ces dernières années, ce sont les constructions d'églises, d'écoles et de presbytères, surtout dans les deux missions de Cochinchine occidentale et du Cambodge. Grâce aux secours que ces deux missions recevaient du budget colonial, à l'impulsion donnée par les supérieurs, au zèle réuni des missionnaires et des chrétiens, le territoire

Digitized by Google

de notre jeune colonie s'est couvert en quelques années d'une riche floraison d'édifices religieux aussi gracieux que solidement construits et que pourraient nous envier plusieurs diocèses de France. Dans chaque district, il n'y a pas de centre qui n'ait à cette heure, à la place des misérables paillotes que l'on rencontrait partout jadis, une belle église, où l'on peut conserver avec convenance le divin Sacrement de l'autel. Quelques-uns de ces édifices sont de véritables monuments qui ne dépareraient pas bien des cités de l'Europe. Notons au Cambodge, les églises de Cu-lao-gien et de Pnom-penh, et dans la mission de Cochinchine occidentale, les églises de Tan-dinh et de Cau-kho, auprès de Saïgon, l'église de Baria, au sud-est, les églises de My-tho et de Cai-mong, dans l'ouest.

A côté de ces églises principales, la piété des chrétiens, unie au zèle des missionnaires, les ont portés à élever de petites chapelles ou églises très décentes dans les chrétientés écartées. Quelques-unes de ces petites succursales ne le cèdent guère qu'en étendue aux belles églises des chefs-lieux de district; telles sont, par exemple, les gracieuses chapelles de Ben-go, dans le district de Bien-hoa, de Dat-do, près de Ba-ria, de Cha-va, près de Tra-vinh.

Il ne faudrait pas croire cependant que nos édifices religieux ont été construits uniquement avec les secours du budget colonial; se serait une grave erreur. L'allocation annuelle inscrite au budget pour constructions d'églises, presbytères, écoles, s'élevait à vingt-cinq mille francs par an, soit, en dix ans, une somme totale de deux cent cinquante mille francs. Or les édifices religieux, grands et petits, élevés dans la colonie pendant cet espace de temps représentent certainement plus du triple de cette somme.

Où donc a-t-on pris les deux autres tiers? Dans la générosité des fidèles qui, surtout chez les vieux chrétiens, se sont imposé de lourds sacrifices pour élever au vrai Dieu des temples moins indignes de la majesté suprême. Nos chrétiens ne sont

Digitized by Google

pas riches en général, mais ils offrent généreusement l'aumône de leur pauvreté. Depuis la fin des persécutions, on a vu se renouveler ici, parmi nos néophytes, le même mouvement qui se fit, en Europe, au moyen âge, pour la construction des églises. On en a bâti presque partout, et partout les fidèles ont voulu y contribuer dans la mesure de leurs forces : les uns ont apporté leur obole; les autres, les plus pauvres, qui ne pouvaient rien donner, ont acquitté spontanément des journées de prestations. Les missionnaires ont encouragé et régularisé tous ces efforts particuliers; eux-mêmes ont largement payé de leur personne; un grand nombre ont sacrifié le traitement qu'il recevaient alors du gouvernement; plusieurs se sont, imprudemment peut-être, chargés de dettes pour longtemps, afin d'aider leurs chrétiens; presque tous ont donné leur temps, leurs sueurs, leur travail, en vue de réaliser ainsi des économies considérables; il est peu de confrères parmi nous qui ne se soit improvisé tour à tour entrepreneur, architecte, maçon, briquetier même, pour diminuer le prix de la main-d'œuvre et élever ces églises à meilleur marché; quelques-uns y ont usé leur vie, en s'exposant au soleil et à la pluie sur de fragiles échafaudages, pour diriger leurs ouvriers. Mais qu'est-ce qu'une vie d'homme, quand il s'agit de l'œuvre de Dieu? J'imagine que notre bon Maître ne saurait refuser une petite place dans ses tabernacles éternels à celui qui a abrégé ses jours pour lui bâtir une demeure sur la terre et qui peut, en paraissant à son redoutable tribunal, répéter avec vérité la parole du prophète royal : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison. »

Parmi tous les édifices religieux de la colonie, le premier rang revient, comme de droit, à la cathédrale de Saïgon. J'ai parlé de la première installation de Mgr Lefebvre dans une pagode abandonnée; en 1863, l'amiral Bonnard fit jeter, dans la basse ville, les fondements d'une église plus convenable; mais au bout de dix ans, cet édifice, bâti presque entièrement

Digitized by Google

en bois, était dévoré par les fourmis blanches; force fut, en 1874, de transporter la cathédrale provisoire dans la salle des fêtes de l'ancienne demeure du gouverneur et d'y installer, tant bien que mal, le service religieux. Évidemment cet expédient provisoire ne pouvait durer.

L'amiral Duperré eut le mérite de comprendre que la France, désormais solidement établie à Saïgon, devait affirmer sa foi et consacrer sa conquête en ce pays lointain, en y élevant à son Dieu un temple définitif, qui fut moins indigne de la majesté suprême.

Après un concours public entre plusieurs architectes, on fit choix de M. Bourard, de Paris, pour diriger à forfait les travaux. Le 7 octobre 1877, Mgr Colombert, en présence du Gouverneur et de toutes les autorités de Saïgon, bénissait la première pierre de l'édifice sacré, qui s'élève dans une excellente position, à l'extrémité de la rue Catinat et au point culminant de Saïgon. Les travaux furent si rapidement menés, que la bénédiction de l'église put se faire au bout de deux ans et demi, le 11 avril 1880[1].

Pendant la construction de la cathédrale, l'opinion publique, à Saïgon, s'était montrée, j'ai le regret de le dire, malveillante et grondeuse, ainsi que cela s'est produit d'ailleurs pour toutes les constructions entreprises par l'administration, à commencer par le palais du gouverneur; aujourd'hui, elle semble être revenue à des appréciations plus équitables[2]. Au fond, je ne crois pas me tromper en affirmant que les habitants de Saïgon sont fiers de leur belle cathédrale, qui fait certainement honneur à la France et à ceux qui, placés alors à la

1. Voir aux pièces justificatives le discours prononcé à cette occasion par Mgr Colombert.

2. On parlait de sommes énormes engagées dans la construction : tout compris, construction et ameublement de l'église, ces sommes n'ont pas dépassé le chiffre de 2,500,000 francs. La cathédrale de Saïgon est certainement le plus solide et le moins cher des monuments de la colonie; j'ajoute, et un des plus beaux.

Digitized by Google

tête de l'administration coloniale, ont entrepris, poursuivi et achevé l'œuvre, au milieu de contradictions malveillantes et d'attaques passionnées.

La cathédrale de Saïgon est un édifice de style roman, qui mesure 93 mètres du porche à l'extrémité du chevet; la largeur du transept est de 35 mètres; la hauteur sous clef de voûte est de 21 mètres ; les tours ont 36^{m},60, à partir du sol; deux flèches projetées, de 21 mètres, porteront à 57 mètres dans les airs, le signe adorable de la rédemption. Il y a dans les deux tours, une sonnerie de six cloches, pesant ensemble 25,850 kilogrammes, qui est certainement sans rivale dans tout l'Orient, et que bien des cathédrales de France nous envieraient.

L'intérieur de l'édifice sacré est orné avec une sobriété de bon goût : au-dessus du *triforium*, une série de verrières déroule aux regards du spectateur la procession des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, venant saluer, au chevet de l'église, la Vierge Immaculée, patronne de la cathédrale. Le maître-autel, en marbres précieux, est orné de trois magnifiques bas-reliefs et soutenu par six anges qui portent les instruments de la Passion. Un chemin de croix monumental, dont chacune des stations sert d'autel dans les chapelles collatérales qui descendent le long des bas côtés, depuis le transept jusqu'aux portes, un riche pavé en mosaïque, complètent l'ornementation. Tout autour du sanctuaire, rayonnent les chapelles de la Sainte-Vierge, du Sacré-Cœur, de Saint-Joseph, de Saint-Paul et de Saint-François Xavier, décorées, elles aussi, de vitraux en rapport avec le vocable de chaque autel.

Au jour de nos grandes solennités, quand les voix harmonieuses et puissantes des cloches se font entendre du haut des tours, pour appeler le peuple chrétien au pied des autels, quand la foule nombreuse se presse sous les voûtes du temple : Français, Annamites, Chinois, Indiens, population étrange, aux

Digitized by Google

costumes variés; quand les élèves du séminaire, assistés souvent du concours d'artistes volontaires, répètent sous ces jeunes voûtes les vieux chants de la liturgie et cet immortel *Credo* de l'Église catholique, qui a retenti successivement sur toutes les plages, quand l'autel étincelle dans sa parure de fête, à la lueur de centaines de flambeaux, quand la liturgie déploie la majesté inimitable de ses belles cérémonies, dont toutes les fêtes laïques et civiles ne seront jamais que l'impuissante caricature, alors tous les assistants, les francs-maçons et les libres penseurs comme les autres, sentent planer sur eux comme l'âme de la France et tressaillir, au fond de leur cœur, cette vieille fibre catholique, que les préoccupations de la politique du jour, les ambitions du pouvoir, les faiblesses et les lâchetés de la conscience ont bien pu engourdir et paralyser, mais qui vibre presque toujours dans les dernières profondeurs de l'âme, et dont on ne se débarrasse pas aussi facilement qu'on veut bien le dire.

Les écoles paroissiales. — La question de l'école vient immédiatement après celle de l'église, ou plutôt elle ne s'en sépare pas, car, surtout dans les chrétientés récemment fondées, nous regardons l'école comme aussi nécessaire que l'église, pour assurer la formation chrétienne de l'enfant qui ne pourrait trouver, chez ses parents récemment baptisés, l'instruction religieuse indispensable pour connaître et pratiquer la loi de Dieu. L'Église de Jésus-Christ, quoi qu'on en dise, n'a jamais été l'ennemie de l'instruction. C'est elle, au moyen âge, qui a couvert l'Europe d'écoles paroissiales et qui, dans ses monastères, ainsi qu'à l'ombre de ses cathédrales, a ouvert à tous, même aux enfants des plus pauvres, l'accès aux connaissances supérieures, en fondant des collèges, des séminaires, des universités où se sont formées, presque toujours gratuitement, les intelligences d'élite. Seulement, l'Église n'a pas, comme la libre pensée, le fétichisme

Digitized by Google

de l'alphabet et de la grammaire; elle ne croit pas avoir tout fait, quand elle a bourré une jeune intelligence de connaissances pédagogiques plus ou moins utiles dans la pratique de la vie. Ce qu'elle se propose avant tout dans ses écoles, c'est d'élever l'enfant, c'est-à-dire, comme le mot l'indique, de le faire monter peu à peu de ses inclinations basses et vicieuses à la vérité et à la vertu, en un mot, d'en faire d'abord un homme et un chrétien. La science, le bagage un peu encombrant des connaissances pédagogiques, tout cela viendra par surcroît, comme le couronnement de l'édifice intellectuel, et, grâces à Dieu, les faits sont là, pour montrer à tout homme de bonne foi que, sur le terrain si disputé de l'enseignement, nos écoles catholiques savent tenir leur rang et ne redoutent aucune concurrence.

Mais à quoi bon raisonner avec le parti pris et la haine? Nos ennemis connaissent parfaitement la supériorité de notre enseignement, et c'est cette supériorité même qui les anime si fort à le détruire. Il est plus commode, en effet, de supprimer des concurrents qui gênent, que d'essayer de les vaincre loyalement sur le terrain de la liberté pour tous, même pour les cléricaux.

Quoi qu'il en soit, depuis vingt ans, nos missions se sont imposé de grands sacrifices pour établir, d'abord dans tous les centres où résident les missionnaires, puis peu à peu dans les chrétientés annexes, des écoles pour les enfants de nos néophytes. Si, sous le rapport des écoles paroissiales, les deux missions de haute et de moyenne Cochinchine sont encore en retard, cela vient du manque de ressources et aussi du peu de sécurité dont ces missions ont joui jusqu'ici, sous la main des mandarins de Hué.

Voici, pour 1884, la statistique de l'enseignement catholique dans les quatre missions de Cochinchine et du Cambodge :

Digitized by Google

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

3 orphelinats où sont élevés et instruits environ 300 enfants;
2 séminaires avec 80 élèves.
Total de la population scolaire du vicariat : 380 enfants.

COCHINCHINE ORIENTALE

20 orphelinats, où sont élevés et instruits 894 enfants;
2 séminaires avec 120 élèves.
Total de la population scolaire du vicariat : 1014 enfants.

COCHINCHINE OCCIDENTALE

84 écoles paroissiales, qui comptent 3,952 élèves;
École Taberd pour les jeunes garçons métis, 65 élèves[1];
2 séminaires avec 214 élèves;
Orphelinats des sœurs de Saint-Paul, 620 enfants;
Écoles tenues par les sœurs de Saint-Paul, 519 élèves;
Pensionnat européen des sœurs de Saint-Paul, 86 élèves.
Total de la population scolaire du vicariat : 5,456 enfants.

CAMBODGE

29 écoles paroissiales, qui comptent 1,132 élèves;
1 séminaire avec 85 élèves;
4 orphelinats qui ont une moyenne de 200 enfants.
Total de la population scolaire du vicariat : 1,417 enfants.

En réunissant tous ces chiffres, on trouve que l'Église catholique, en Cochinchine et au Cambodge, donne gratuitement l'enseignement à plus de huit mille enfants. Par ce temps de fanatisme scolaire et d'enseignement obligatoire, c'est là, il me semble, un résultat dont nos grands prôneurs d'instruction pourraient tenir compte.

1. L'école Taberd fut fondée en 1874 par un prêtre zélé, M. Henri de Kerlan, missionnaire chargé de la paroisse de Saïgon, qui consacra à cette œuvre une partie de sa fortune, afin de donner aux garçons métis, qui erraient abandonnés, par les rues de Saïgon, une éducation conforme à la situation qu'avaient occupée leurs pères dans la colonie.

Digitized by Google

Il est bon de faire remarquer que cet enseignement est entièrement gratuit et ne coûte pas un sou au budget colonial. Pendant plusieurs années, nos écoles ont reçu une légère subvention de cinq piastres (25 fr.) par mois, pour les maîtres ; aujourd'hui elles sont entièrement à la charge de nos missions.

D'un autre côté, nous voyons l'administration française consacrer annuellement des sommes considérables au budget de l'instruction publique[1] et donner à ses maîtres de très beaux traitements ; n'étant pas forcée d'économiser, puisqu'elle puise dans les caisses de l'État, l'administration donne à ses élèves le vivre, les vêtements, les livres, toutes les fournitures d'école. Il faut bien avouer qu'il est bien difficile de soutenir la lutte dans de pareilles conditions, surtout avec les ressources très bornées dont nous pouvons disposer ; et pourtant cette lutte nous ne pouvons l'abandonner, car ici, comme en France, il s'agit, entre la franc-maçonnerie et l'Église de Jésus-Christ, de savoir à qui finalement appartiendront les âmes.

Pourquoi, dira-t-on, vous imposer de pareils sacrifices, au lieu d'envoyer simplement vos enfants aux écoles du gouvernement ? Pourquoi ? Parce que nous ne croyons pas pouvoir en conscience agir autrement ; parce que la prétendue neutralité de l'école n'est ici, comme ailleurs, qu'un voile qui sert à cacher les desseins hostiles de la libre pensée, qui cherche à tout prix à mettre la main satanique sur l'épaule de l'enfant ; parce que l'enseignement de l'État, fût-il irréprochable, ce qui n'est pas, malheureusement, serait encore incomplet pour nous, puisqu'il laisse systématiquement de côté ce que nous regardons dans l'éducation comme le plus important : l'instruction religieuse et la formation chrétienne

1. Au budget de 1881, la part de l'instruction publique a été de 357,000 piastres, soit 1,785,000 francs. Le moindre maître annamite touche 600 francs de traitement annuel ; le dernier maître français a 4,000 francs et le logement.

Digitized by Google

de l'enfant ; parce que nous n'avons pas confiance en vos maîtres, s'il faut vous le dire ; et enfin parce que vos écoles, cent fois remaniées sur le papier, n'existent pas dans la plupart des centres chrétiens.

Voilà pourquoi, tant que nous le pourrons, nous lutterons contre la concurrence écrasante de l'administration, qui gaspille dans ses écoles un argent insensé, pour obtenir des résultats à peine médiocres. Mais on aura beau faire, les fils des martyrs, qui ont su jadis défendre leur foi et celle de leurs enfants contre les tentations sanglantes du bourreau, ne livreront pas aujourd'hui l'âme, la foi et les mœurs de leurs enfants aux entreprises de la libre pensée. Seulement on arrivera peut-être à ce résultat, qui ne déplairait pas à plusieurs, de priver les enfants des catholiques fidèles du bienfait de l'instruction supérieure et d'en faire, à côté de leurs compatriotes demeurés païens, des espèces de parias, forcément exclus de tous les concours et de toutes les places. C'est ainsi qu'on entend assez ordinairement de nos jours l'égalité confessionnelle, et comme, malgré tout, l'élément chrétien est encore à peu près le seul qui soit rallié franchement à la France, le résultat ainsi obtenu par l'exclusion des catholiques de tous les services publics, sera assez honorable et assez utile au pays, pour que les hommes de la ligue de l'enseignement, dont nous venons d'être gratifiés en Cochinchine, aient le droit d'applaudir à leur œuvre et de s'en montrer fiers.

École des catéchistes. — Pour tenir les écoles de nos missions et venir en aide aux hommes apostoliques dans l'œuvre de l'évangélisation, il faut des maîtres d'école et des catéchistes, et, pour en avoir, il faut les former avec soin à ce difficile ministère. C'est là une des grandes difficultés de la situation présente, surtout dans la colonie. Autrefois les notables de chaque chrétienté s'acquittaient avec zèle de cette

Digitized by Google

charge; mais, dans l'état présent des choses, chacun, surtout autour de Saïgon, n'a plus qu'une préoccupation, c'est de s'assurer le riz quotidien; car si l'on doit reconnaître que la présence des Français a fait considérablement hausser les salaires, il faut bien avouer que le prix de toutes les choses nécessaires à la vie a grandi dans la même proportion, les impôts sont devenus beaucoup plus lourds; en sorte qu'en fin de compte, l'Annamite gagne beaucoup plus d'argent, mais peut-être il a plus de peine que par le passé à équilibrer son budget. Jadis, en donnant quelques sapèques par jour à un catéchiste, on pouvait l'entretenir très convenablement; aujourd'hui, quand il s'agit d'hommes mariés, ayant une famille à nourrir, il faudrait, pour pouvoir les employer au service de la mission, leur assurer un traitement qui dépasserait de beaucoup les ressources dont nous pouvons disposer.

A Saïgon, où la difficulté est plus grande qu'ailleurs, à cause des gros appointements que l'administration prodigue à ses maîtres d'école, cette situation pénible a préoccupé, depuis dix ans, la pensée du vicaire apostolique et celle de ses missionnaires. Il nous faut des collaborateurs pour nos écoles et nos catéchuménats, mais il nous faudrait des collaborateurs à peu près gratuits qui consentissent à exercer, sous la direction du missionnaire, cet humble ministère de l'enseignement, en se contentant de la nourriture et du vêtement. Plusieurs essais ont été tentés, en ce genre; jusqu'à ce jour, aucun n'a pleinement réussi, mais nous ne nous décourageons pas pour cela; nous savons que les œuvres de Dieu sont toujours traversées au début, surtout quand l'ennemi des âmes sent que cette œuvre peut lui nuire. Pour le moment, nous nous servons des éléments provisoires que nous avons sous la main. Chaque année, plusieurs de nos séminaristes sont forcés, pour une raison ou pour une autre, d'interrompre leurs études; ce sont, quand ils veulent bien se mettre au service de la mission, des maîtres d'école et des catéchistes tout formés. Malheureu-

Digitized by Google

sement les tentations du dehors ne manquent pas pour nous les disputer : aujourd'hui, tout jeune annamite qui a fait des études trouve facilement à se placer et à gagner de gros salaires ; il faut donc, à ceux qui consentent à se faire nos aides, une bonne dose d'esprit de foi et de désintéressement, pour accepter avec nous les humiliations et la pauvreté du ministère apostolique, alors qu'ils voient leurs anciens camarades, placés dans le monde, faire étalage de leurs piastres et de leurs beaux habits.

Sœurs annamites. — Si nos missions ont de la peine à recruter un personnel suffisant pour leurs maîtres d'école et leurs catéchistes, elles trouvent, dans le dévouement de nos religieuses indigènes, d'excellentes maîtresses, qui peuvent même, dans une certaine mesure, être appliquées au ministère direct de l'apostolat, surtout auprès des femmes.

Ces humbles et pieuses filles ont bien mérité le nom d'*Amantes de la Croix*, qu'on leur donne au Tong-king et celui de *Filles de Marie*, sous lequel elles sont connues en Cochinchine. Aux jours de la persécution sanglante, elles furent les premières à la souffrance et à l'immolation. C'était le plus souvent leurs maisons qui servaient d'asile aux proscrits ; c'était elles qui se glissaient dans les cachots, pour porter aux confesseurs de la foi la nourriture et les petits soulagements qu'on pouvait leur procurer ; plus d'une fois, comme aux jours de la primitive Église, ces vierges intrépides furent chargées d'apporter au martyr qui allait verser son sang pour Jésus-Christ le viatique du dernier combat. Là où le prêtre ne pouvait pénétrer, elles allaient hardiment, protégées par leur habit de femme et le rayonnement de leur charité. Elles consolaient les affligés, secouraient les faibles, relevaient les apostats. Aussi, comme on l'a vu, la haine des tyrans leur fit l'honneur d'une persécution particulière : on les traqua de tous côtés, on ferma les pauvres monastères, on les livra aux tortures raffi-

Digitized by Google

nées et à la mort. Et cependant Dieu veillait sur cette portion choisie du troupeau; à l'heure actuelle, nos religieuses annamites ont 7 couvents dans la Cochinchine septentrionale, avec un personnel de 420 religieuses; il y a 12 couvents dans la Cochinchine orientale, avec 440 religieuses; 4 couvents dans la Cochinchine occidentale, avec 295 religieuses; 3 couvents dans la mission du Cambodge, avec 45 religieuses; total, pour les 4 missions réunies : 26 couvents et 1,200 religieuses indigènes. Les deux missions du Tong-king comptent, de leur côté, près de 2,000 Amantes de la croix.

En établissant ces monastères, nos seigneurs les vicaires apostoliques de l'Annam se sont proposé un triple but: la sanctification personnelle des religieuses, les œuvres de charité et d'apostolat, telles que le baptême des enfants infidèles en danger de mort, la visite des malades, l'instruction des catéchumènes de leur sexe.

Depuis l'établissement de nos compatriotes en Cochinchine, Mgr le vicaire apostolique de Saïgon s'est préoccupé de former les religieuses indigènes au ministère, tout nouveau pour elles, des écoles paroissiales, et elles ont généreusement répondu à ses désirs; actuellement, elles dirigent une trentaine d'écoles et donnent l'enseignement à plus de 2,000 enfants.

C'est un grand sacrifice que l'obéissance leur a imposé, car ce qu'elles demandaient surtout à la vie religieuse, c'était de pouvoir travailler dans la retraite et le silence à leur sanctification religieuse, en menant une vie pauvre, laborieuse, pénitente, à l'abri des dangers du monde; et voilà que l'obéissance les rejette dans ce monde qu'elles avaient voulu fuir, pour les appliquer à ces œuvres extérieures d'enseignement et de charité qui répugnent à la timidité de leur sexe et à l'égoïsme du caractère annamite. N'importe, au premier appel du supérieur, elles partent, quelquefois le cœur un peu gros; elles s'en vont deux à deux dans des villages écartés, où sou-

Digitized by Google

vent, pendant plusieurs jours, quelquefois pendant plusieurs semaines, elles ne verront pas le prêtre, n'assisteront pas au divin sacrifice de l'autel et seront privées des sacrements. Les voilà seules, au milieu de néophytes grossiers et ignorants, en face de païens hostiles. Que feront-elles, ces femmes pauvres et sans prestige, parmi des populations qui mettent la femme à un rang inférieur, dans un pays où les mœurs les excluent de la vie publique? Ce qu'elles feront? Lisez ce récit d'un homme qui les a mis à l'œuvre et qui les a observé de près.

« En quatre localités, les religieuses de mon district instruisent les catéchumènes. La sœur Mieù surtout est infatigable. Elle s'attaque aux plus lettrés et fait si bien qu'ils ne trouvent rien à répliquer à ses arguments. Depuis trois mois, quatre cents catéchumènes dans le Tân-huong[1] lui doivent la grâce de leur vocation à la foi. Les esprits les plus rebelles sont domptés par ses raisonnements, sa douceur et sa vertu. Sur la demande pressante de M. S. notre inspecteur, elle vient de passer quelques jours à Mo-cag. Trois fois elle a réuni, dans la maison du marché qui sert aux assemblées du village, tous les notables, les gens de l'inspection et les chefs de canton. Là, devant une foule sans cesse croissante, elle a parlé de notre sainte religion, a démontré l'absurdité des superstitions et fait, en quelques mots, des réponses sans réplique à toutes les objections. Grâce à elle, j'ai pu baptiser près de huit cents personnes. Des trente-quatre villages où je compte des catéchumènes, seize lui sont redevables du bienfait de la foi. » (Voir *Annales de la Prop. de la foi*, tome XLI.)

Voilà ce qu'un cœur dévoré de la flamme apostolique a su faire ici de vierges timides, dans un pays où la femme est soigneusement tenue à l'écart. Les catéchistes lui manquaient;

1. Canton de l'arrondissement de Mo-cay.

Digitized by Google

des villages entiers lui demandaient l'instruction chrétienne, et le missionnaire n'avait personne à leur envoyer; il a fait appel à ses religieuses indigènes; il leur a soufflé au cœur la flamme brûlante du zèle; puis, comme autrefois saint Vincent-de-Paul avec ses Filles de la Charité, mettant leur chasteté sous la sauvegarde du dévouement, il les a envoyées hardiment par les villages et les marchés païens, à la recherche des brebis perdues d'Israël, n'ayant d'autre voile que leur modestie, d'autres clôtures que les maisons communes des villages, d'autre sauvegarde que l'ange de Dieu et la pureté de leur cœur.

Et cette innovation si hardie pour le pays, cette entreprise qui avait fait trembler plus d'un de nos confrères, a réussi au delà des espérances des missionnaires. Dieu n'a pas permis que tant de zèle et tant de bonne volonté fussent trompés; il a béni largement ce premier essai d'apostolat par la femme. Que de faits édifiants je pourrais relater ici! Ce sont de pauvres sœurs qui partagent avec leurs catéchumènes la petite provision de riz qu'elles ont emportée du monastère, s'imposant ainsi de dures privations pour soulager la misère de ceux qu'elles sont venues instruire. C'est une bonne fille qui vient s'accuser en pleurant d'avoir manqué à la pauvreté religieuse : trouvant un de ses néophytes à peu près nu, elle a fait comme autrefois saint Martin, elle a partagé avec lui ses pauvres habits, et elle n'avait pas la permission, la malheureuse! C'est là son crime! Aussi elle accepte humblement la pénitence imposée par le supérieur et promet bien de ne pas recommencer..... à moins pourtant qu'une tentation trop pressante ne la sollicite encore.

Je m'arrête, craignant de contrister la modestie de celui de nos confrères qui a été et qui est encore chaque jour dans la mission de Cochinchine occidentale l'âme de tous ces dévouements. Le lecteur chrétien pourra juger à ces quelques traits que nos religieuses annamites, bien formées et bien dirigées,

Digitized by Google

ne sont pas trop indignes de leurs sœurs aînées, les religieuses de la vieille Europe catholique.

Sœurs de la Providence au Cambodge. — Depuis quelques années, les sœurs de la Providence de Portieux sont installées au Cambodge, où elles rendent les mêmes services que les sœurs de Saint-Paul de Chartres à Saïgon. Elles tiennent les principales écoles de la mission, les orphelinats de la Sainte-Enfance, et ont commencé l'œuvre si importante des hôpitaux indigènes. Elles sont en ce moment au nombre de dix-sept religieuses françaises, réparties entre trois maisons, sans parler de vingt-cinq postulantes ou novices annamites, qui se forment, à leur école, à toutes les œuvres de la charité et du dévouement catholique.

Imprimerie. — Pour terminer ce qui regarde la question des écoles, il faut dire quelques mots d'une œuvre modeste, que nous devons au zèle et au travail persévérant d'un de nos confrères de Saïgon et qui, sans faire de bruit, ne laisse pas que d'être une des œuvres les plus utiles de la mission de Cochinchine occidentale; je veux parler de l'imprimerie de Tan-dinh, qui fournit des livres classiques aux écoles de nos missions et qui offre aux chrétiens les moyens de s'entretenir dans la connaissance de la religion, grâce à la petite bibliothèque de bons livres sortis depuis quinze ans de ses presses.

Cette œuvre, comme tout ce qui est apostolique, commença bien modestement. Au lendemain des persécutions, un de nos confrères arrivé de France depuis peu, se dit que si on voulait ouvrir des écoles, il était indispensable d'avoir des livres à donner aux enfants; il demanda donc à Mgr Miche, son vicaire apostolique, la permission de se consacrer à cette œuvre. Sa Grandeur ne demandait pas mieux, mais, dans cette première période d'installation où l'on sortait à peine des catacombes, tout était à faire à la fois et tout manquait; les ressources

Digitized by Google

matérielles, le local, le personnel. Le pauvre missionnaire ne se découragea pas pour si peu de chose ; il avait deux ou trois mille francs à lui; il fit venir de France une presse, des caractères, du papier, et s'installa, tant bien que mal, dans une misérable paillotte, auprès du séminaire.

Le plus difficile était de trouver des ouvriers et surtout de les former. Deux petits orphelins de treize à quinze ans, donnés par la Sainte Enfance, furent les premiers apprentis du missionnaire qui lui-même aurait eu grand besoin d'un maître, pour lui apprendre les procédés d'un métier tout nouveau pour lui. Il ne pouvait consacrer à ce travail que très peu de temps chaque jour, car les ouvriers apostoliques étaient alors bien peu nombreux et chacun était surchargé d'ouvrage. Une classe à faire matin et soir, le service d'une communauté religieuse, telle était la tâche particulière du missionnaire en question. On comprend qu'il lui restait peu de temps à donner à son imprimerie.

Aussi les débuts furent d'abord très lents; peu à peu on s'organisa, les jeunes Annamites se formèrent au travail; à l'heure actuelle, l'imprimerie de la mission, convenablement installée auprès de l'église de Tan-dinh, compte un personnel de trente jeunes gens qui se consacrent à cette œuvre intéressante. La bibliothèque, encore peu fournie, s'enrichit chaque année de quelques nouveaux volumes. Après les catéchismes et les livres classiques pour nos écoles, l'imprimerie a fait paraître successivement des dictionnaires, les saints Évangiles, l'Ancien et le Nouveau Testament, des manuels de prières, et toute une petite bibliothèque ascétique, traduite des ouvrages de ce genre les plus renommés en Europe : le *Pensez-y bien;* l'*Imitation de Jésus-Christ;* les *Pensées choisies* de Bouhours, *pour tous les jours du mois;* l'*Introduction à la vie dévote,* de saint François de Sales; la *Perfection chrétienne* de Rodriguez; une *Vie des Saints* pour tous les jours de l'année, etc. Soit, en tout, une cinquantaine de volumes.

Digitized by Google

Comme depuis vingt ans que les écoles se sont multipliées dans nos missions, des milliers d'élèves en sont sortis, sachant parfaitement lire les caractères latins, on rencontre aujourd'hui, parmi nos chrétiens, peu de familles dans lesquelles quelqu'un des membres ne soit en état de faire le soir, après le travail, une lecture de piété aux siens. C'est donc un véritable apostolat par le livre, qui va en tous lieux, et jusque chez les païens, chercher les âmes de bonne volonté pour les instruire et les éclairer. M. Éveillard, le confrère qui a conçu, poursuivi et dirigé avec un zèle persévérant cette œuvre obscure autant que laborieuse, a pu se dire avec joie, quand il est allé, le 15 septembre 1883, recevoir au ciel la récompense de vingt ans d'apostolat, que si Dieu ne l'a pas appelé, comme la plupart des missionnaires, ses confrères, à porter directement aux païens la bonne nouvelle du salut, ses livres iront par les villes et les villages prêcher à sa place et, longtemps encore après sa mort, perpétueront dans nos missions de Cochinchine le bienfait de la foi et de l'instruction chrétienne.

Statistique générale (1884). — Il ne me reste plus qu'à faire connaître la situation présente de ces belles Églises, dont je viens dans ce livre de dérouler aux yeux du lecteur l'héroïque histoire, en donnant, pour 1884, la statistique générale de nos trois missions de Cochinchine et de celle du Cambodge. En rapprochant les chiffres d'aujourd'hui de ceux que j'ai donnés à plusieurs reprises, dans le courant de cet ouvrage, on verra mieux, d'un seul coup d'œil, les progrès acquis, et l'on pourra se rendre un compte plus équitable des travaux de l'apostolat dans ces contrées lointaines.

Digitized by Google

PERSONNEL

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

1 vicaire apostolique, Mgr Marie-Antoine-Louis Caspar, évêque de Canathe;

16 missionnaires européens, 42 prêtres indigènes.

COCHINCHINE ORIENTALE

1 vicaire apostolique, Mgr François-Xavier van Camelbeke, évêque de Hiérocésarée;

25 missionnaires européens, 18 prêtres indigènes.

COCHINCHINE OCCIDENTALE

1 vicaire apostolique, Mgr Isidore-François-Joseph Colombert, évêque de Samosate;

49 missionnaires européens, 37 prêtres indigènes.

CAMBODGE

1 vicaire apostolique, Mgr Marie-Laurent-François-Xavier Cordier, évêque de Gratianopolis;

21 missionnaires européens.

STATISTIQUE COMPARÉE POUR LES QUATRE MISSIONS RÉUNIES :

En 1800 : 1 vicaire apostolique, 10 missionnaires européens, 16 prêtres indigènes.

En 1830 : 1 vicaire apostolique, 8 missionnaires européens, 20 prêtres indigènes.

En 1855 : 4 vicaires apostoliques, 1 coadjuteur, 20 missionnaires européens, 63 prêtres indigènes.

En 1884 : 4 vicaires apostoliques, 111 missionnaires européens, 97 prêtres indigènes.

Digitized by Google

POPULATION CHRÉTIENNE

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

28,500 chrétiens distribués entre 53 districts[1] et 110 chrétientés.

Nombre des églises ou chapelles : 120.

COCHINCHINE ORIENTALE

41,234 chrétiens distribués entre 23 districts et 218 chrétientés.

Nombre des églises ou chapelles : 259.

COCHINCHINE OCCIDENTALE

53,140 chrétiens (dont 2,340 Européens), 37 districts, 197 chrétientés.

174 églises ou chapelles.

CAMBODGE

16,116 chrétiens (dont 850 Cambodgiens, 62 Chinois, le reste Annamites), 17 districts.

? chrétientés, 69 églises ou chapelles.

STATISTIQUE COMPARÉE DES QUATRE MISSIONS

En 1800 : 60,000 chrétiens, une mission, environ 300 églises.

En 1830 : 60,000 chrétiens, une mission, environ 300 églises.

En 1855 : 85,412 chrétiens, 4 missions, églises renversées par la persécution.

En 1884 : 138,990 chrétiens, 4 missions, 622 églises ou chapelles.

1. On nomme district l'ensemble du territoire confié à un prêtre ; dans l'état actuel de nos missions, chacun de ces districts comprend ordinairement plusieurs chrétientés ou aggomérations distinctes.

Digitized by Google

ŒUVRES

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

2 séminaires : 1 grand, 30 élèves ; 1 petit, 50 élèves. Total : 80 élèves ecclésiastiques.

7 communautés de femmes, 420 sœurs annamites.

2 orphelinats de la Sainte-Enfance, 200 enfants.

2 orphelinats-fermes, 100 enfants.

2 pharmacies.

COCHINCHINE ORIENTALE

2 séminaires, 120 élèves ecclésiastiques.

20 orphelinats, 894 enfants.

2 pharmacies.

12 communautés de femmes, 440 sœurs indigènes.

COCHINCHINE OCCIDENTALE

2 séminaires, 214 élèves ecclésiastiques.

École Taberd (pour les jeunes métis), 65 élèves.

84 écoles primaires des chrétientés fréquentées par 3,952 enfants.

1 communauté de carmélites à Saïgon : 2 professes françaises, 19 professes annamites, 6 novices ou postulantes. Total : 27 religieuses.

4 communautés de sœurs annamites, 295 sœurs.

Sœurs de Saint-Paul de Chartres : 12 établissements, 66 sœurs françaises, 64 sœurs et novices annamites. Total : 130 religieuses.

1 pensionnat européen, 86 élèves.

5 orphelinats, 620 enfants.

5 écoles de paroisses, 519 élèves.

1 refuge, 82 femmes.

2 hôpitaux militaires : moyenne, 370 malades.

5 hôpitaux annamites : moyenne, 400 malades.

Digitized by Google

CAMBODGE

1 séminaire, 85 élèves.

Sœurs de la Providence : sœurs françaises, 17; novices et postulantes annamites, 25; 3 établissements.

4 orphelinats, ? enfants.

2 hôpitaux indigènes.

29 écoles de paroisses, fréquentées par 1,132 élèves.

3 maisons de sœurs annamites, 45 sœurs.

Il est impossible d'établir ici la statistique comparée des œuvres, les documents me faisant à peu près défaut. Notons seulement quelques chiffres.

Pour l'œuvre si importante de la formation du clergé indigène, nous trouvons :

En 1800 : 2 séminaires, 1 dans la basse Cochinchine avec une vingtaine d'élèves, 1 dans la haute Cochinchine avec 12 élèves.

En 1830 : Même situation. Le nombre des élèves ecclésiastiques dans les 2 maisons se maintenait à 30.

En 1855 : Les 3 missions de Cochinchine ont chacune 10, 15 à 20 élèves au séminaire de Pinang. De plus, elles ont sur leur territoire 5 petits collèges qui comptent 195 élèves. On peut donc porter à 250 au moins le chiffre des élèves ecclésiastiques de nos trois missions de Cochinchine.

Dans la mission de fondation toute récente du Cambodge, il n'y a encore rien.

En 1884 : Les 4 missions réunies possèdent 7 séminaires dans lesquelles on enseigne le latin et la théologie à 199 élèves.

Même progrès à constater dans le développement des sœurs indigènes. Ainsi nous trouvons :

En 1800 : 7 couvents, 1 au Cambodge, 6 en haute Cochinchine, avec un personnel d'environ 300 religieuses indigènes. Les anciens monastères de la basse et de la moyenne Cochin-

Digitized by Google

chine avaient tous été ruinés par la persécution et par la guerre civile.

En 1830 : 18 couvents, environ 780 religieuses.
En 1855 : 20 couvents, environ 550 religieuses.
En 1884 : 26 couvents, environ 1,200 religieuses.

Mais ce n'est pas tout : les carmélites, les sœurs de Saint-Paul, les sœurs de la Providence, sont venues d'Europe apporter à nos jeunes Églises le concours de leur zèle éprouvé et former nos Annamites aux antiques vertus du cloître et aux différentes œuvres du dévouement et de la charité catholique. Ces trois familles religieuses ont su grouper et retenir autour d'elles de nombreuses recrues annamites. A l'heure actuelle, il y a dans la colonie quatre-vingt-cinq religieuses françaises, qui ont cent quatorze sœurs ou novices indigènes. Ce qui porte à mille trois cent quatre vingt-dix-neuf, le nombre total des religieuses dans nos quatre missions.

Tout cela est fort bien, dira un lecteur plus exigeant; je vois par ces chiffres que le personnel apostolique s'est multiplié, mais montrez-moi vos œuvres; le bien réalisé a-t-il grandi dans la même proportion? C'est là ce qu'il importe de constater avant tout.

Pour répondre à cette question et faire connaître la situation morale de nos chrétientés, je vais donner maintenant les chiffres de la fréquentation des sacrements dans le courant de l'année 1883.

Baptêmes d'adultes.

Cochinchine septentrionale	93
Cochinchine orientale	2,180
Cochinchine occidentale	1,457
Cambodge	1,639
Total.	5,369

Depuis plusieurs années, le chiffre des baptêmes d'adultes

Digitized by Google

pour nos quatre missions réunies se maintient dans une moyenne de cinq à six mille. Je ne crois pas qu'à aucune époque, sauf peut-être lors des premiers débuts de l'apostolat dans ce pays, du temps du P. de Rhodes, l'Église de Cochinchine ait atteint un pareil chiffre dans le passé. De 1800 à 1830, la moyenne annuelle des conversions de païens se maintint entre deux à trois cents. En 1855, elle a déjà atteint deux mille cinq cents, et depuis la fin de la grande persécution, ces chiffres consolants n'ont fait que croître chaque année. Si pourtant on trouvait encore que ce chiffre annuel de cinq à six mille convertis, c'est peu, eu égard au nombre des ouvriers apostoliques et à cette immense multitude de païens qui nous entourent, je prierais le lecteur de bien vouloir faire attention aux difficultés que rencontre notre ministère : dans la colonie, l'hostilité ou au moins l'indifférence des agents de l'administration, les mauvais exemples de la grande majorité de nos compatriotes, l'action perverse et toute-puissante aujourd'hui de la franc-maçonnerie; au dehors de la colonie, le manque de sécurité et la persécution toujours suspendue sur la tête des disciples du Christ. Cette année encore, à l'occasion et comme représailles des victoires de la France au Tong-king, un de nos confrères a été emprisonné au Binh-dinh, plusieurs chrétientés détruites et près de deux cents chrétiens massacrés auprès de Hué, la mission naissante du Laos, dans le Tong-king occidental, a été entièrement perdue : sept missionnaires français massacrés; trente catéchistes et beaucoup de fidèles mis à mort. A l'heure actuelle, cette mission, qui donnait naguères de si belles espérances à l'apostolat, est anéantie. On comprend que, dans de telles circonstances, il faut à nos néophytes une forte dose de foi et de courage pour oser se présenter au baptême.

Si la sécurité était enfin rendue aux fidèles de l'Annam, si surtout, dans la colonie, la progression croissante des catéchumènes n'était à chaque instant contrariée par les mauvaises

Digitized by Google

dispositions, malheureusement trop connues, d'un grand nombre d'agents de l'administration, si les Annamites n'étaient intimement persuadés que le gouvernement colonial voit de mauvais œil les conversions, un grand nombre se feraient aussitôt chrétiens.

Que demandez-vous au gouvernement dira-t-on? De vous aider par force à faire des chrétiens? A Dieu ne plaise. Tout ce que nous désirons, c'est que l'administration veuille bien ne pas être hostile. Serait-ce pourtant aller trop loin que de souhaiter qu'elle fût sympathique à notre œuvre? Je ne le pense pas. Après tout, la France catholique a bien le droit de faire savoir à tous que, sans violenter la conscience de personne, elle voit avec plaisir les Annamites se faire chrétiens, et du même coup Français. Qu'on n'achète pas les âmes, qu'on se garde soigneusement de faire appel à l'hypocrisie, en favorisant avec partialité les catholiques au préjudice des païens, rien de mieux. Mais qu'on s'interdise, dans l'occasion, de témoigner une préférence parfaitement justifiée, au point de vue politique, cela me paraît exagéré.

Au surplus, cette hypothèse d'un pouvoir franchement chrétien et favorisant là propagande catholique ne se pose même pas en ce moment et nous n'en demandons pas tant. Que l'administration, dans la personne de ses agents, cesse de se montrer malveillante, que l'impiété sectaire ne multiplie pas, comme elle le fait chaque jour, sa propagande satanique pour nous arracher l'âme des générations futures, que nos compatriotes ne nous forcent plus à rougir par l'étalage cynique de leur immoralité et de leur nihilisme religieux, nous nous regarderons comme trop heureux, et ce sera déjà pour la propagande catholique un immense bienfait. Le reste est l'affaire de la grâce d'en-haut et du zèle des ouvriers évangéliques; ni l'un ni l'autre ne feront défaut à l'œuvre apostolique.

Digitized by Google

Baptêmes d'enfants d'infidèles.

Cochinchine septentrionale.	3,700
Cochinchine orientale	9,330
Cochinchine occidentale	2,790
Cambodge	1,705
Total. . .	17,525

Telle est pour 1883 la gerbe de la Sainte-Enfance en Cochinchine. Cette œuvre n'a jamais pris en Annam les développements qu'elle a en Chine, par exemple au Sut-chuen, où l'on a baptisé l'an dernier 118,348 enfants d'infidèles. Une population beaucoup moins dense ; l'absence de ces famines périodiques qui répandent au loin la misère et la mort; la supériorité morale de l'Annamite, qui aime véritablement ses enfants et ne se décharge sur autrui du soin de les nourrir que lorsqu'il ne peut faire autrement; enfin, dans la colonie, la présence du gouvernement français, telles sont les causes qui, en Cochinchine et au Cambodge, restreignent l'action de la Sainte-Enfance. Tel quel, ce chiffre de 17,525 enfants rachetés du paganisme et de la mort éternelle ne laisse pas que d'être éloquent.

Ici encore nous avons à constater une progression croissante. En 1800, en 1830, rien n'est encore organisé dans la mission pour le rachat des enfants de païens. Cette œuvre de salut était pourtant déjà connue et pratiquée par nos chrétiens, mais les chiffres nous font défaut; je ne pense pas, du reste, qu'ils soient fort élevés. Cinquante à soixante orphelins de familles païennes recueillis et adoptés par la charité des fidèles, tel était probablement l'état de l'œuvre en ce temps-là.

On a vu dans ce livre comment Mgr Cuenot, dès sa rentrée en Cochinchine, s'occupa d'organiser l'œuvre du baptême des enfants d'infidèles. Dès la première année, 1835, on adopte 133 enfants. Vingt ans plus tard, en 1855, la grâce de la régé-

Digitized by Google

nération spirituelle a été procurée à 13,581 enfants de païens. Enfin le chiffre de 17,525 enfants baptisés en 1883 montre que ce progrès se soutient, bien que d'une manière un peu lente.

Communions.

Cochinchine septentrionale	17,000
Cochinchine orientale	47,795
Cochinchine occidentale.	137,286
Cambodge	11,045
Total. . .	213,126

Il faut remarquer que, pour la Cochinchine septentrionale et le Cambodge, ces chiffres représentent seulement le nombre des communions spéciales; pour les deux autres missions, ils donnent le total des communions de l'année.

Je ne crois pas m'avancer trop en affirmant que la grande majorité de nos adultes accomplissent les devoirs de leur religion. En dehors de la colonie, le nombre de ceux qui ne font pas annuellement leurs pâques forme la très petite exception; nous sommes malheureusement beaucoup plus avancés ici, à Saïgon : un quart environ de nos chrétiens sont négligents et traînent quelquefois pendant plusieurs années de suite dans le péché; mais vienne un jubilé, une retraite paroissiale, une épidémie de choléra, alors la foi, qui n'est qu'assoupie au fond du cœur, se réveille et l'on voit accourir au saint tribunal les enfants prodigues et les vieux retardataires.

Ceux qui résistent à ces appels extraordinaires de la grâce sont le petit nombre : de malheureuses filles qui, vivant dans la débauche, ne peuvent plus, ou n'osent pas, bien souvent, briser les chaînes qui les retiennent dans le vice, des domestiques au service des Européens, qui ont perdu, au contact de leurs maîtres, leur foi et leurs mœurs, et que nous regardons comme de véritables apostats, de vieux fumeurs d'opium, des usuriers, des joueurs, des voleurs, qui ont la conscience char-

Digitized by Google

gée de gains illicites et ne veulent pas restituer : voilà la part de Satan dans la mission, et encore, même parmi ces malheureux, la grâce a encore ses élus. Il est bien rare qu'un Annamite, à moins qu'il n'ait formellement apostasié, ne fasse appeler le prêtre, dès qu'il se sent gravement malade, il est inouï qu'il refuse les derniers sacrements. C'est un cas que je n'ai pas vu une seule fois, en douze années de ministère.

Mais enfin, définitivement, que valent ces chrétiens ? Voilà un point bien controversé parmi nos compatriotes habitant la Cochinchine. Plus d'une fois, j'ai entendu juger sévèrement nos néophytes. « Ce ne sont pas des chrétiens sérieux, dit-on. »

Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas les Annamites et, se plaçant exclusivement à leur point de vue européen, ils se donnent le tort de mépriser des populations dont ils méconnaissent complètement le caractère et les mœurs. Il faut encore ajouter qu'ils jugent des chrétiens de ce pays par les rares spécimens qu'ils trouvent dans leur domesticité ou dans leur voisinage. Or c'est un fait trop souvent constaté que l'Annamite chrétien, aussi bien que païen, perd ses meilleures qualités, au contact de l'Européen.

Le lecteur qui aura simplement parcouru quelques pages de ce livre sera mieux en état de prononcer sur nos néophytes. Eh ! quoi, ce ne sont pas des chrétiens sérieux, ces hommes dont vous venez de lire l'héroïque histoire, ces fidèles, qui ont vaincu et usé toutes les persécutions à force de constance, ces confesseurs de la foi, qui ont tout sacrifié pour elle, ces martyrs, qui ont souffert, je ne dis pas la mort, c'est peu ici, mais l'atrocité des tortures raffinées et l'extermination en masse ? Qu'auraient fait de mieux leurs censeurs, si on les eût mis à de pareilles épreuves ? Hélas ! vous n'avez pas le courage de vous imposer la moindre gêne, de braver l'impopularité et le respect humain pour observer la loi de Dieu, et vous vous permettez de mépriser des chrétiens qui valent

Digitized by Google

mieux que vous, parce qu'ils vont pieds nus et manquent d'élégance ! Quelle pitié !

D'autres vont plus loin et, par esprit sectaire, mettent carrément nos néophytes au-dessous même des païens. J'ai quelquefois entendu dire : « Vos chrétiens ne valent pas les païens ; nous aimons mieux nous faire servir par ces derniers. » A ceux-là je répondrai très franchement : Qu'à cela ne tienne. Votre appréciation comparée des païens et des chrétiens me paraît légèrement entachée d'esprit sectaire, mais peu importe. Si vous préférez des domestiques païens, nous, missionnaires, nous préférons, et de beaucoup, ne pas voir nos chrétiens employés au service des Européens. En effet, la facilité de gagner, presque sans travail, de gros gages, le défaut absolu de surveillance, l'impossibilité où sont mis le plupart des domestiques de remplir leurs devoirs religieux, les excitations et les tentations auxquelles ils sont exposés, les détestables exemples et, quelquefois même, les mauvais conseils qu'ils reçoivent, toutes ces causes réunies font de la population servile de Saïgon une population *sui generis*, qui a perdu les qualités naturelles de l'Annamite, sans prendre autre chose que les vices de la civilisation. Plût à Dieu que nous puissions toujours écarter nos chrétiens de ces gains faciles et démoralisateurs.

Voici donc quelle est, à mon avis, la situation vraie du christianisme en Cochinchine : Nos chrétiens ne sont pas des saints ; trop souvent ils se trouvent faibles devant une tentation et surtout devant le scandale que leur apportent chaque jour les vieux chrétiens d'Europe, devenues renégats de leur baptême et de leur première communion ; mais s'ils tombent facilement, ils se relèvent de même. J'ai exercé pendant dix ans le saint ministère en France ; voici douze ans que je suis ici ; j'ai donc pu comparer et me prononcer en connaissance de cause. Eh bien ! je déclare en conscience que j'ai trouvé beaucoup plus de consolations avec ces pauvres Annamites

Digitized by Google

que l'on est si porté à juger sévèrement et à mépriser. Ce peuple est faible, mais bon; quand il a été bien instruit des vérités saintes, il a généralement une foi très vive ; il est naturellement docile et respectueux de l'autorité ; il peut faire des fautes, s'éloigner même de la religion, parce qu'il la trouve trop difficile à pratiquer ; mais on ne trouve pas chez lui, hormis peut-être exceptionnellement chez quelques-uns de ceux qui fréquentent les Européens, cette haine de Dieu et de son Église, cette impiété brutale et bête qui fait de nous, à cette heure, la risée de l'Europe et l'objet de la réprobation de tous les honnêtes gens.

Telle est la situation présente ; maintenant, quel sera l'avenir ? La France, nous l'espérons pour elle, est en train d'asseoir sa domination sur tout l'Annam. A la fin de ce siècle, à moins de revers et de fautes que notre patriotisme se refuse à prévoir, ce pays tout entier sera soumis à notre influence. Les chrétiens y gagneront la sécurité et la fin de ces longues persécutions, qui ont failli plusieurs fois étouffer dans le sang l'Église annamite, mais ils se trouveront en présence des difficultés dont nous avons fait, depuis vingt-cinq ans, dans la colonie l'amère expérience. Quel sera pour la propagande catholique le résultat final de la nouvelle situation dans laquelle elle se trouve désormais placée en ce pays ?

Je le dis avec douleur, mais c'est ma conviction intime, dans l'état actuel des esprits, la propagation de la foi ne peut que perdre, au contact de la France voltairienne et maçonnique. Conquis par nous, deux siècles plus tôt, l'Annam fût promptement devenue chrétienne, et l'Église eut trouvé, dans cette population de vingt millions devenue chrétienne, une magnifique base d'opérations pour assurer le développement des autres missions de l'Extrême-Orient.

Il est bien à craindre désormais que ces espérances ne se réalisent que dans un temps très éloigné, et peut-être jamais.

Digitized by Google

Aujourd'hui, si le sang des fidèles ne doit plus couler dans les prétoires des mandarins, les mauvais exemples, l'impiété, la luxure couleront à pleins bords, au milieu de ces populations encore faibles, et c'est là un genre d'épreuves plus redoutables pour nos néophytes que les tortures du bourreau.

Trois forces sont ici en présence : le christianisme, le bouddhisme et la franc-maçonnerie. Le bouddhisme, en tant que religion positive, n'a jamais exercé aucune influence sérieuse en Annam, pas plus qu'en Chine. Bien différent de ce qu'il est à Ceylan, aux bords de l'Iraouaddy et sur les hauts plateaux du Thibet, où il compte des millions de sectateurs convaincus et fervents, le bouddhisme s'est amalgamé ici avec les mille superstitions locales, et surtout avec le culte des ancêtres, qui constitue, au fond, la seule religion de l'Annamite. Les gens du peuple ont gardé quelques usages idolâtriques, qui ne reposent sur aucun dogme, et auxquels ils tiennent par cette raison, décisive en Orient, qu'on a toujours fait ainsi. Pour eux, le paganisme est avant tout affaire d'habitude, et aussi de nationalité. Quant à la classe intelligente, elle est généralement matérialiste et athée, bien qu'elle ait la prétention de suivre la doctrine de Confucius. Au contact de notre civilisation, le bouddhisme et le confucianisme ces systèmes religieux qui ne reposent sur aucun fondement dogmatique, ne peuvent que s'effondrer misérablement, car ils ne supportent pas l'examen de la discussion philosophique. Une seule chose pouvait les sauver, l'isolement. Aujourd'hui que toutes les antiques barrières sont tombées, que tous les sanctuaires sont fouillés d'un œil irrespectueux par l'Europe, le paganisme oriental est fini. Je ne crois pas me tromper beaucoup en pronostiquant que d'ici un demi-siècle, il n'y aura plus, en Cochinchine. au moins dans les centres européens, de païens convaincus A notre contact, ils seront tous devenus voltairiens ou chrétiens.

Terrible alternative! Laquelle triomphera de ces deux

Digitized by Google

influences rivales? Et qui doit l'emporter finalement. chez ce peuple intéressant de la mort ou de la vie?

Si les efforts de la franc-maçonnerie sont couronnés de succès, l'Annamite qui, surtout dans la classe intelligente, a une fatale propension au positivisme et à l'indifférence religieuse, en viendra vite à mépriser également toute croyance dogmatique, il mettra le Christ au même rang que le Bouddha et passera, sans transition, du paganisme à la libre pensée. Cela fera un peuple matérialiste et sensuel, qui ne connaîtra d'autre idéal que le plaisir et l'argent, et qui deviendra bien vite ingouvernable, car il aura perdu les qualités distinctives de sa race, le sens du respect, la soumission à l'autorité, sans prendre les fortes qualités des races occidentales, qualités qu'elles doivent à leur formation chrétienne, et dont elles conservent de beaux restes jusque dans leur apostasie.

La franc-maçonnerie a pour elle, au moins dans le présent, l'appui du pouvoir civil, le budget, les places, les honneurs; l'Église de Jésus-Christ n'a pour elle que la vérité; elle impose à ses fidèles le sacrifice de toutes les passions; elle prêche la chasteté à un peuple passionné pour le plaisir, l'humilité à une race orgueilleuse qui, dans son ignorance superbe, a longtemps méprisé l'Europe avec sa civilisation, le détachement à des hommes que l'on habitue de plus en plus à considérer la piastre comme la fin dernière de toutes choses. Humainement parlant, il semble que la lutte est impossible dans de pareilles conditions et que le christianisme, en Annam, n'a plus désormais qu'à se creuser une fosse à l'écart, auprès des ossements des vieux martyrs du passé!

Et cependant, au milieu des tristesses et des angoisses de l'heure présente, j'ai peine à désespérer entièrement de cette noble église de Cochinchine, qui a donné, on a pu le voir dans ce livre, de si héroïques preuves d'une indomptable vitalité. Nous autres, enfants du Christ, nous sommes une race de fer, dont on n'a pas raison si facilement qu'on veut bien

Digitized by Google

le dire. L'histoire du passé, cette histoire glorieuse dont je viens de dérouler les annales, doit nous rassurer, en nous montrant ce que sera l'avenir. Les fils des martyrs sauront tenir tête, il faut l'espérer, à la persécution hypocrite et légale de notre époque. Ils garderont leurs convictions et sauront protéger la foi de leurs enfants contre les tentatives de la libre pensée. Non, l'Église d'Annam, fondée dans le sang de dix générations de martys, ne périra pas. Il y aura, c'est à craindre, des défections; on trouvera parmi nos néophytes des ambitieux et des lâches, qui vendront leur conscience aux séductions du pouvoir et de la fortune; faute de ressources suffisantes, le progrès continu de cette Église pourra être arrêté, au moins pour quelque temps, le développement de ses œuvres entravé dans une certaine mesure; mais es chrétiens de Cochinchine en ont vu d'autres, et leur foi, jamais vaincue, triomphera finalement des efforts coalisés du bouddhisme et de la franc-maçonnerie : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides vestra*[1].

1. « La victoire qui vaincra le monde, c'est celle de la foi. » (Saint Jean.)

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU DEUXIÈME VOLUME

I

LISTE DES ROIS DE COCHINCHINE AU XIXe SIÈCLE

1. Nguyen-anh, devenu roi de tout l'Annam en 1802, prend le nom de Gia-long et règne jusqu'au 25 janvier 1820.
2. Minh-mang, son fils (illégitime) lui succède, il meurt le 20 janvier 1841.
3. Thieu-tri, son fils, meurt le 4 novembre 1847.
4. Tu-duc, fils du précédent, meurt le 29 juillet 1883.
5. Hiêp-hoa, neveu du précédent, mis à mort le 29 novembre 1883.
6. Kiên-phuc, placé sur le trône à l'âge de quinze ans, le 30 novembre 1883.

Digitized by Google

II

LISTE DES GOUVERNEURS DE LA COLONIE DE COCHINCHINE

1. Rigault de Genouilly, vice-amiral, commandant en chef de l'expédition du 1er septembre 1858 au 1er novembre 1859.
2. Jauréguiberry, capitaine de frégate, premier commandant de la place de Saïgon, depuis la prise de Saïgon, 17 février 1859, jusqu'au 1er avril 1860.
3. Page, contre-amiral, commandant en chef de l'expédition, du 1er novembre 1859 au mois de mars 1860.
4. Dariès, capitaine de vaisseau, commandant à Saïgon, du 1er avril 1860 au 7 février 1861.
5. Charner, vice amiral, commandant en chef de l'expédition de Chine et de Cochinchine, du mois de mars 1860 au 30 novembre 1861.
6. Bonnard, contre-amiral, commandant en chef, du 30 novembre 1861 au 1er mai 1863.
7. De la Grandière, contre-amiral, gouverneur, du 1er mai 1863 au 4 avril 1868.
8. Roze, contre-amiral, fait l'intérim du 1er avril 1865 au 28 novembre de la même année.
9. Ohier, contre-amiral, gouverneur du 5 avril 1868 au 11 décembre 1869.
10. Faron, général de brigade, gouverneur par intérim, du 11 décembre 1869 au 8 janvier 1870.
11. Cornulier-Lucinière, contre-amiral, gouverneur, du 8 janvier 1870 au 1er avril 1871.
12. Dupré, contre-amiral, gouverneur, du 1er avril 1871 au 16 mars 1874.
13. D'Arbaud, général de brigade, fait l'intérim, du 4 mars 1872 au 16 décembre de la même année.

Digitized by Google

14. Krantz, contre-amiral, gouverneur par intérim, du 16 mars 1874 au 1er décembre de la même année.
15. Duperré, contre-amiral, gouverneur du 1er décembre 1874, au 16 octobre 1877.
16. Bossand, général de brigade; fait l'intérim, du 1er février 1876 au 6 juillet de la même année.
17. Lafont, contre-amiral, gouverneur, du 16 octobre 1877 au 7 juillet 1879.
18. Le Myre de Villers, premier gouverneur civil, du 7 juillet 1879, révoqué le 12 janvier 1883.
19. De Trentinian, général de brigade, fait l'intérim du 4 mars 1881 au 31 octobre de la même année.
20. Thomson, gouverneur civil, du 12 janvier 1883.

III

LISTE DES VICAIRES APOSTOLIQUES DES MISSIONS DE COCHINCHINE ET DU CAMBODGE, PENDANT LE XIXe SIÈCLE

1. Jean la Bartète, évêque de Véren, coadjuteur en 1793, vicaire apostolique, le 9 octobre 1799, meurt le 6 août 1822.
2. Jean-André Doussain, évêque d'Adran, coadjuteur, sacré en novembre 1808, meurt le 14 décembre 1809.
3. Jean-Joseph Audemar, évêque d'Adran, coadjuteur, sacré le 29 mars 1818, meurt le 8 août 1821.
4. Thomassin, Auguste, supérieur de la mission, du mois d'octobre 1822 au 24 mai 1824.
5. Jean-Baptiste Taberd, d'abord supérieur de la mission, puis évêque d'Isauropolis, sacré en juin 1830, meurt à Calcutta le 31 juillet 1840.
6. Étienne-Théodore Cuénot, évêque de Métellopolis, coadjuteur, sacré en mai 1835, vicaire apostolique en 1840, par-

Digitized by Google

tage, en 1844, la mission de Cochinchine, et se réserve la Cochinchine orientale, meurt en prison pour la foi, le 14 novembre 1861. Déclaré vénérable par Léon XIII.

Cochinchine septentrionale.

1. François-Marie Pellerin, évêque de Biblos, sacré coadjuteur de Mgr Cuénot, en 1845, premier vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale en 1850, meurt le 13 septembre 1862.
2. Joseph-Hyacinthe Sohier, évêque de Gadare, coadjuteur, sacré en septembre 1851, vicaire apostolique en septembre 1862, meurt le 3 septembre 1876.
3. Martin-Jean Pontvianne, évêque de Botra, sacré en mai 1878, meurt le 30 juillet 1879.
4. Marie-Antoine-Louis Caspar, évêque de Canathe, sacré à Saïgon le 24 août 1880.

Cochinchine orientale.

1. Mgr Cuénot, cité plus haut.
2. Herrengt, Charles-Ferdinand, supérieur de la mission, à partir de novembre 1861, meurt à Saïgon le 20 juin 1863.
3. Eugène-Etienne Charbonnier, du Tong-king occidental, confesseur de la foi, sacré en mars 1865, évêque de Domitiopolis, meurt à Saïgon, le 7 août 1878.
4. Marie-Louis Galibert, évêque d'Eno, sacré le 26 octobre 1879, meurt en France en mars 1883.
5. François-Xavier van Camelbeke, évêque de Hiérocésarée, sacré à Saïgon le 27 avril 1884.

Cochinchine occidentale.

1. Dominique Lefebvre, évêque d'Isauropolis, sacré coadjuteur de Mgr Cuénot, en 1841, devenu, au mois de septembre 1844, premier vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, deux fois confesseur de la foi, donne sa démission (décembre 1864), et meurt à Marseille le 30 avril 1865.

Digitized by Google

2. Jean-Claude Miche, confesseur de la foi, évêque de Dansara en 1848, et coadjuteur de Mgr Lefebvre, puis en 1852, premier vicaire apostolique de la mission du Cambodge, passe à la Cochinchine occidentale en 1864, en retenant l'administration du Cambodge, meurt à Saïgon le 1er décembre 1873.
3. Isidore-François-Joseph Colombert, évêque de Samosate, sacré coadjuteur le 25 juillet 1872, vicaire apostolique à partir du 1er décembre 1873.

Cambodge.

1. Mgr Miche, cité plus haut.
2. Ausoleil, Louis, supérieur de la mission, retourne en France en 1875.
3. Marie-Laurent-François-Xavier Cordier, d'abord supérieur de la mission, de 1875 à 1882, sacré évêque de Gratianopolis le 6 janvier 1883.

IV

LISTE DES MISSIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES QUI ONT TRAVAILLÉ DANS LES MISSIONS DE COCHINCHINE ET DU CAMBODGE DEPUIS 1800.

	Diocèses.	Départ.	Mort.
1. Joseph Isoard	Gap	1803	1809
2. Jean-Joseph Audemar. . . .	Digne	1804	1821
3. Auguste Thomassin	Angers	1818	1824
4. Jean-Baptiste Tabert	Lyon	1820	1840
5. François-Isidore Gagelin, martyr, déclaré vénérable par Grégoire XVI	Besançon	1820	1833

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
6. François Jaccard, martyr, déclaré vénérable par Grégoire XVI.	Chambéry	1823	1838
7. François Régereau.	Le Mans	1824	1842
8. François-Louis Noblet. . . .	Bayeux	1827	1828
9. François Bringol	Nancy	1827	1841
10. Étienne-Théodore Cuénot, mort en prison, déclaré vénérable par Léon XIII	Besançon	1828	1861
11. Joseph Marchand, martyr, déclaré vén. par Grégoire XVI .	Id.	1829	1835
12. Jean-Pierre Mialon.	Le Puy	1830	1832
13. François-Alphonse Vialle . .	Aix	1830	1838
14. Gilles-Joseph-Louis Delamotte, mort en prison pour la foi, déclaré vénérable par Pie IX.	Coutances	1830	1840
15. Jean-Jacques Candalh. . . .	Vannes	1832	1838
16. Pierre-Léopold Jeanne, retourné malade en France	Bayeux	1834	1864
17. Dominique Lefebvre, deux fois confesseur de la foi. . . .	Id.	1835	1865
18. Jean-Claude Miche, confesseur de la foi	Saint-Dié	1836	1873
19. Joseph Guillon	Rennes	1836	1837
20. Pierre-Irénée Duclos, deux fois confesseur de la foi, mort en prison à Saïgon.	Bayeux	1837	1846
21. Jean-Paul Galy, d'abord missionnaire au Tong-king, confesseur de la foi, passe dans la mission de Cochinchine. .	Toulouse	1838	1869
22 Jean Chamaison, revenu directeur à Paris; plus tard, missionnaire au Japon. . . .	Montauban	1840	1880

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
23. Marie-Charles Fontaine . . .	Le Mans	1841	1871
24. Pierre-Léon Douai.	Chartres	1842	1854
25. Joseph-Hyacinthe Sohier. . .	Le Mans	1842	1876
26. Jean-Bernard Dégouts . . .	Auch	1842	1857
27. Alexis-Théophile Barbier, retourné en France	Saint-Dié	1843	
28. Pierre-Jean Basile-Lacroix, retourné en France	Rhodez	1843	
29. Marie-François-Agathon Pellerin	Quimper	1843	1862

Cochinchine septentrionale.

Pellerin, déjà nommé.			
Sohier, déjà nommé.			
Galy, déjà nommé.			
30. Denys Jourdain, d'abord au collège de Pinang, passe à la Cochinchine septentrionale, puis à l'occidentale. . . .	Dijon	1846	1871
31. Joseph-Stanislas Choulex, retourné malade en France. .	Annecy	1853	1884
32. Jules-Constant Paspin . . .	Verdun	1855	1856
33. Antoine-Marie Raynaud . . .	Saint-Flour	1858	1858
34. Jean-Patrice Desvaux, passé au Tong-king occidental . . .	Saint-Brieuc	1858	1879
35. Théodore-Prosper Bernard, passé à la Cochinchine occidentale.	Langres	1859	1868
36. Jean-Pierre-Étienne Poret, retourné en France	Coutances	1859	
37. Louis-Étienne Dangelzer. . .	Strasbourg	1863	
38. Martin-Jean Pontriane. . . .	Le Puy	1863	1879
39. Claude-Victor Cros	Lyon	1863	1870

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
	—	—	—
40. Jean-Baptiste Maybon, retourné en France.	Montauban	1866	
41. Claude Bonin	Autun	1867	
42. Jean-Nicolas Renaud. . . .	Metz	1867	
43. Jean-Pierre-David Montrouzier, passé au Tong-king méridional	Alby	1867	1878
44. Louis Pineau	Angers	1868	1877
45. Martin-Henri Brillet	Nantes	1872	
46. Émile-Paul Mathey	Langres	1874	
47. Charles Patinier	Cambrai	1875	
48. Eugène-Marie-Joseph Allys . .	Rennes	1875	
49. Ernest Girard	Luçon	1876	
50. Pierre Guillot	Chambéry	1876	
51. Alfred-Marie-Eugène Barthélemy	Paris	1877	
52. Jean-Baptiste-Cyprien Julien .	Le Puy	1877	
53. Louis-François Dezalay . . .	Le Mans	1879	
54. Jean-Marie Héry	Luçon	1879	
55. Jean-Louis Bonnand	Lyon	1880	
56. Jean Closset.	Metz	1881	
57. Joseph-Victor Grosjean . . .	Besançon	1882	

Cochinchine orientale.

Cuenot, déjà nommé.			
Chamaison, déjà nommé.			
Fontaine, déjà nommé.			
Douai, déjà nommé.			
Sohier, déjà nommé.			
Barbier, déjà nommé.			
Lacroix, déjà nommé.			
Pellerin, déjà nommé.			
58. Jean-Pierre Combes	Alby	1848	1857

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
	—	—	—
59. Pierre Dourisboure	Bayonne	1848	
60. Charles-Just Arnoux, passé à la Cochinchine occidentale .	Besançon	1850	1864
61. Jean Verdié	Montauban	1851	1861
62. Charles-Ferdinand Herrengt. .	Cambrai	1852	1853
63. Jean Laffite	Aire	1855	1856
64. Jean Roy, retourné en France .	Besançon	1856	
65. Jean-Baptiste Besombes . . .	Rhodez	1859	1867
66. François-Xavier Van Camelbeke.	Nantes	1863	
67. Pascal Bossard	Poitiers	1864	1880
68. Mgr Charbonnier du Tong-king occidental sacré évêque de Domitiopolis et vicaire apostolique en 1868	Digne	1848	1878
69. Louis-Gustave Derenne . . .	Laval	1865	1870
70. Auguste-Ernest Curt	Langres	1865	1868
71. François Murcier	Lyon	1867	1870
72. Honoré-Donat Suchet. . . .	Id.	1867	1868
73. Marie-Louis Galibert. . . .	Alby	1868	1883
74. Étienne Vivier	Besançon	1868	
75. Constant-Julien Fourmond . .	Le Mans	1869	
76. Armand-Jules Landier . . .	Id.	1869	1873
77. Jean-François Hugon. . . .	Angoulême	1870	1877
78. François-Marie Geffroy . . .	Saint-Brieuc	1870	
79. Félix-Bonnet Desolmes, passé au Sut-chuen oriental. . .	Lyon	1870	
80. Pierre-Alphonse Perrot . . .	Besançon	1872	1876
81. Jules Vialleton.	Le Puy	1872	
82. Jean-Marin-Jules Poirier. . .	Rennes	1873	
83. Jean-Joseph Martin	Moutiers	1874	
84. Joseph-Pierre-Jean Panis . .	Rhodez	1874	
85. Pascal-François Roger . . .	Coutances	1875	
86. Henri-Marie-Joseph Macé . .	Luçon	1875	

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
87. Jean-Pierre Laurent	Lyon	1876	
88. Jean Bruyère	Chambéry	1876	
89. Jean-André Soubeyre . . .	Le Puy	1877	1880
90. André-Marie Garin	Moutiers	1878	
91. Marie-Joseph-Francisque Auger	Clermont	1878	
92. François-Xavier-Louis Barrat.	Nantes	1879	
93. Jean-Claude Chabas	Lyon	1879	1882
94. Joseph Lacassagne	Montauban	1880	
95. Benoît Chambost	Lyon	1880	
96. François Chatelet.	Id.	1880	
97. Louis de Gonzague Villaume .	Saint-Dié	1881	
98. Joseph-Auguste Mazoyer . .	Lyon	1881	1882
99. Donat-Étienne Maillard. . .	Besançon	1882	
100. Jean-Baptiste-Marie Guerlach.	Metz	1882	
100 *bis*. Louis-Maréchal Guégnan .	Vannes	1882	
101. Dominique Iribarne . . .	Bayonne	1883	

Cochinchine occidentale.

Mgr Lefebvre, nommé plus haut			
Mgr Miche, nommé plus haut.			
Duclos, déjà nommé			
102. Jean-Henri Borelle	Toulouse	1846	1860
103. Jean-Claude Pernot, retourné en 1860, directeur à Paris .	Besançon	1852	
104. Jean-Marie Guillou	Saint-Brieuc	1856	1866
Arnoux de la Cochinchine orientale déjà nommé.			
105. Jean-Joseph Barou	Lyon	1859	1869
106. Théodore-Louis Wibaux . .	Cambrai	1859	1877
Fontaine, déjà nommé.			
107. François-René Lizé	Rennes	1861	
108. Henri-Jean-Antoine Azémar .	Rhodez	1861	

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
109. Charles-Joseph Gernot . . .	Metz	1861	
110. Donatien Eveillard	Nantes	1861	1883
111. Julien Thiriet	Nancy	1862	
Jourdain, déjà nommé.			
112. Oscar-Auguste-Victor de Noioberne passé dans la mission du Cambodge	Cambrai	1863	
113. Jules Errard	Saint-Dié	1863	
114. Jean-Claude Péguet	Autun	1863	1873
115. Isidore-François-Joseph Colombert	Laval	1863	
116. Henri-Louis Le Mée . . .	Id.	1864	
117. Jean-Baptiste-Charles-Xavier Chabrier	Marseille	1864	1867
118. Alfred Roustant, rentré en France.	Fréjus	1864	
Galy, déjà nommé.			
119. François-Timothée Marc, passé du Tong-king méridional .	Toulouse	1854	1870
120. Joseph-Constant Sorel . . .	Beauvais	1865	1873
121. Marie-Antoine-Louis Caspard, passé en 1880 dans la Cochinchine septentrionale, vicaire apostolique	Strasbourg	1865	
122. Pierre-Marie Philippe, passé de la mission de Canton. .	Nantes	1859	1871
123. Albert-Victor Creuse . . .	Paris	1865	1866
124. Edouard-François-Marie Vincent	Saint-Brieuc	1865	1877
125. Gédéon-Osée Legrand, retourné en France	Poitiers	1866	
126. Louis-Philippe Montmayeur .	Moutiers	1863	
127. Charles-Adolphe Tournier . .	Besançon	1866	

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
128. Gilbert Bouiller, retourné malade en France.	Lyon	1866	
129. Jean-Matthieu Fougerouse. .	Clermont	1866	
130. Jean-Victor-Frédéric Gentillon	Gap	1867	1870
Bernard, de la Cochinchine septentrionale, déjà nommé.			
131. Jacques Jager.	Metz	1867	1872
132. Henri-Marie-Thérèse-Alexandre Juhel des Isles de Kerlan.	Angers	1867	1877
133. Paul-Louis-Joseph Boyer de Lavergne, retourné en France	Alby	1867	1883
134. Eugène Gauthier, passé au Thibet	Le Puy	1868	
135. Théodule-Joseph Hamon, passé dans la Cochinch. orientale.	Rennes	1869	
136. Jean-Joseph-Remi Delpech .	Montauban	1869	
137. Paul-Marcel Simon	Autun	1869	
138. Charles-Émile Bouillevaux, passé du Cambodge, retourné en France.	Langres	1848	
139. Jules-Adolphe Leprince . .	Séez	1869	
140. Louis-Jules Thinselin . . .	Nancy	1869	
141. Émile-François-Marie Moreau.	Angers	1869	
142. Louis-Marie-Joseph Martin, retourné en France . . .	Poitiers	1869	
143. François-Honoré Favreau, retourné directeur à Paris .	Nantes	1869	
144. Jean-Bap.-Denys Duquesnay.	Coutances	1870	1877
145. Pierre-Henri Moulins . . .	Toulouse	1870	
146. Jean-Guillaume Abonnel, massacré par les païens . . .	Gap	1870	1872
147. Jacques-Alexis Hirbec . . .	Coutances	1870	

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
148. François-Constant Derval, passé au Cambodge . . .	Rennes	1870	
149. Alfred-Aimé-Fortuné Devulder	Cambrai	1870	1872
150. Jean Piault, passé au Sut-chuen méridional	Bourges	1870	
151. Henri-Joseph-Lucien Raimbaud	Luçon	1870	
152. Émile-Marie Briand	Rennes	1872	1874
153. Nicolas-Émile Colson . . .	Nancy	1872	
154. Jean-Marie Favier	Le Puy	1872	
155. Charles Boutier	Angers	1872	
156. Eugène-Louis Louvet . . .	Orléans	1873	
157. Pierre-Joseph Greset . . .	Besançon	1873	
158. Jean-Augustin Dumas . . .	Agen	1873	
159. René-Louis Coutable . . .	Le Mans	1873	1875
160. Joseph-Maurice Chédal . . .	Moutiers	1874	1878
161. Eugène-François-Joseph Faron	Verdun	1874	
162. Alphonse-Joseph Joubert . .	Le Mans	1874	
163. Nicolas Hamm	Metz	1874	
164. Louis-François Cagnon . . .	Chambéry	1874	
165. Louis-Étienne Pugnet . . .	Lyon	1874	1884
166. Félix Humbert	Saint-Dié	1875	
167. Pierre-Marie Hamon . . .	Rennes	1875	1875
168. Pierre-Marie Lallement . .	Nantes	1875	
169. Jean-François Génibrel . .	Alby	1875	
170. Georges Ritter	Strasbourg	1875	
171. Joseph Poinat	Lyon	1875	
172. Lucien Mossard	Besançon	1876	
173. Joseph-Louis-Marie Martin .	Avignon	1876	
174. Adrien-Charles Launay . .	Laval	1877	
175. Frédéric-Henri-Eugène Napoléon Sidot	Paris	1877	

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort
176. Jean-Baptiste-Marie Clair . .	Saint-Dié	1877	
177. Eugène-Joseph Creusat, retourné en France	Id.	1877	
178. Ferdinand Combalbert . . .	Montauban	1877	
179. Jean-Alexandre Prodhomme.	Laval	1878	
180. Auguste Abonnel	Gap	1878	
181. Jean-Marie Dépierre . . .	Chambéry	1879	
182. Paul-Pierre Provost, passé du Sut-chuen oriental . . .	Angers	1863	
183. Louis-Camille Laurent . . .	Saint-Dié	1880	
184. Jean-Marie-Ernest Verney . .	Dijon	1880	
185. François-Victor Grelet . . .	Nantes	1881	
186. Jean-Marie Rénier	Angers	1881	

Cambodge.

Mgr Miche, déjà nommé.			
187. Marie-Laurent-François-Xavier Cordier.	Gap	1847	
188. Louis Aussoleil, retourné en France	Tulle	1847	
189. Edme-Nicolas Sylvestre . .	Dijon	1849	
190. François-Joseph Beuret . .	Besançon	1851	1853
191. Antoine-Pierre-Célestin Basset, retourné en France. .	Digne	1852	
192. Arsène-Charles-Bernard Hestrest, retourné en France .	Soissons	1854	
193. Jean-Baptiste Barreau, massacré par les païens. . . .	Bordeaux	1857	1867
194. Constantin Janin	St-Claude	1860	
195. Jean-François-Amédée Joly, retourné en France . . .	Besançon	1867	
196. Auguste Gazignol	Alby	1868	
197. François Martin	Besançon	1870	

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
198. Jean-François-Victor Leray.	Nantes	1870	1872
199. Jean-Baptiste Grosgeorge . .	Saint-Dié	1870	
200. Adolphe Turlin	Besançon	1872	
201. Alphonse Misner	Strasbourg	1872	
202. Antoine-Romuald Daumont .	Montpellier	1872	
203. Charles-Albert Joly	Beauvais	1872	
204. Célestin-Augustin Combes . .	Alby	1873	
205. Jean-Baptiste Vauzelle . . .	Le Puy	1874	
206. Vincent-Victor Gonet . . .	Nancy	1874	
207. Marie-Joseph Guédon, a quitté la Société	Luçon	1874	
208. Séraphin-Joseph Maille . .	Besançon	1875	1877
209. Jean-François-Léon Lavastre.	Viviers	1877	
210. Jean-Marie Valour	Le Puy	1877	
211. Cyprien Sauvebois	Gap	1878	
212. Jean-Joseph Lazard	Avignon	1879	
De Noioberne de la Cochinchine occidentale déjà nommé.			
Derval, de la Cochinchine occidentale déjà nommé.			
213. Henri-Jules-Victor Pianet . .	Chartres	1882	
214. Jean-Claude Bouchet . . .	Lyon	1883	
215. Louis Guyomard	Vannes	1883	

V

LISTE DES MARTYRS QUI ONT VERSÉ LEUR SANG EN COCHINCHINE PENDANT LE COURS DU XIXe SIÈCLE

François-Isidore Gagelin, de la société des Missions étrangères, étranglé le 17 octobre 1833; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

Digitized by Google

Paul Buong, capitaine des gardes du roi, décapité le 23 octobre 1833; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

18 chrétiens mis à mort, en basse Cochinchine, à la fin de 1833. (Lettre de Mgr Taberd. *Annales*, VII, p. 615.)

5 chrétiens ont le cou scié à Chaudoc (janvier 1834).

P. Odorico, franciscain, meurt en prison le 25 mai 1834.

66 chrétiens et le P. Phuoc, curé de Cho-quan, pris dans la citadelle de Saïgon, sont coupés en morceaux comme rebelles (septembre 1835).

André Trong, soldat, décapité le 28 novembre 1835; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

Joseph Marchand, de la société des Missions étrangères. Supplice de la mort lente ou des cent plaies, 30 novembre 1835; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

François Jaccard, de la société des Missions étrangères, étranglé le 21 septembre 1838; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

Thomas Thien, son disciple, étranglé avec lui; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

Antoine Nam, décapité le 10 juillet 1840; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

Joseph Haon, son frère, meurt en prison.

Gilles Delamotte, de la société des Missions étrangères, meurt en prison le 3 octobre 1840; déclaré vénérable par Pie IX.

Simon Hoa, catéchiste, décapité le 12 décembre 1840; déclaré vénérable par Grégoire XVI.

Jean Trang, meurt en prison (décembre 1840).

Chi Hâu, religieuse, meurt en prison le 30 janvier 1841.

Pierre Dinh, catéchiste, meurt à Cai-nhum, des suites de la torture, le 9 novembre 1844; déclaré vénérable par Pie IX.

Louis Ngo, catéchiste, meurt en prison, le 26 février 1845; déclaré vénérable par Pie IX.

Digitized by Google

Joseph Michel Quon meurt en prison, le 17 avril 1846, après cinq ans de captivité.

Pierre-Irénée Duclos, de la société des Missions étrangères, meurt en prison à Saïgon, le 16 juillet 1846.

Matthieu Gâm, pilote, décapité à Saïgon, le 11 mai 1847; déclaré vénérable par Pie IX.

Philippe Minh, prêtre, décapité le 3 juillet 1853; déclaré vénérable par Pie IX.

Joseph Luu, catéchiste, mort en prison le 2 mai 1854; déclaré vénérable par Léon XIII.

André Nam Thuong, catéchiste, mort en exil le 15 juillet 1855; déclaré vénérable par Léon XIII.

Michel Ho-dinh-hy, grand mandarin, décapité le 22 mai 1857; déclaré vénérable par Léon XIII.

François Trunh, capitaine, décapité le 6 octobre 1858; déclaré vénérable par Léon XIII.

Dans le courant de 1858, un prêtre tong-kinois, nommé Cat, exilé au Binh-thuan, est décapité avec un de ses parents et trois néophytes.

Au Binh-dinh, un prêtre indigène, nommé Chung, est décapité le 15 janvier 1859, avec deux de ses élèves.

Paul Loc, prêtre indigène, décapité à Saïgon, le 13 février 1859; déclaré vénérable par Léon XIII.

A Baria, le P. Thien, meurt en prison, dans le courant de 1859.

Paul Hanh, de Cho-quan, tenaillé et décapité le 28 mai 1859.

Antoine Thien, meurt en prison le 20 juin 1859.

Pierre Qui, prêtre, décapité le 31 juillet 1859; déclaré vénérable par Léon XIII.

Ly Phung, catéchiste, décapité le 31 juillet 1859; déclaré vénérable par Léon XIII.

Au Binh-dinh, un prêtre indigène, nommé Loi, est décapité le 14 septembre 1860, avec un chrétien qui portait des lettres.

Digitized by Google

Le même jour, les deux élèves de ce prêtre sont étranglés.

Joseph Thi, mandarin, étranglé le 24 octobre 1860; déclaré vénérable par Léon XIII.

Décembre 1860. Le Thây Xuân, médecin, est décapité à Bien-hoa.

Dans le courant de 1860, environ 120 chrétiens sont décapités à Bien-hoa, sur la colline de Doc-soi, derrière la citadelle.

Avril 1861. Le P. Luu est décapité à My-tho.

Jean Hoan, prêtre, et son catéchiste, Matthieu Phuong, décapités à Hué, le 26 mai 1861; déclarés vénérables par Léon XIII.

Mgr Cuenot, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, meurt en prison, le 14 novembre 1861; déclaré vénérable par Léon XIII.

Décembre 1861. Ses compagnons, avec la ba Luu, qui lui avait donné l'hospitalité, sont décapités.

16 décembre 1861. 401 chrétiens sont brûlés vifs dans les prisons de Bien-hoa.

7 janvier 1862. 290 hommes, 106 femmes, environ 50 enfants sont brûlés vifs à Baria.

Décembre 1862. Une vingtaine de chrétiens sont décapités à Ba-giong, près de My-tho.

Environ 20 chrétiens sont jetés à l'eau à Go-sam, 80 massacrés à Dat-do, près de 100 jetés dans un puits, à Thom (district de Baria).

Nota. — On peut porter à 10,000 environ, pour les trois missions de Cochinchine, le nombre de chrétiens qui furent brûlés, noyés, massacrés, ou qui périrent de faim et de misères, dans les prisons, pendant cette période de 1858 à 1862.

9 janvier 1867. Au Cambodge, M. Jean-Baptiste Barreau, des Missions étrangères, est massacré au pied de l'autel, par les païens.

Juillet 1868. 3 chrétiens brûlés vifs et 24 jetés dans un puits, à Thi-tinh (district de Thu-dau-mot).

Digitized by Google

Février 1872. Jean-Guillaume Abonnel, des Missions étrangères, massacré par les païens, dans la basse Cochinchine.

Vidi subtus altare animas interfectorum, propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant. Et datæ sunt illis singulæ stolæ albæ. (Apocalyps., VI, 9, 11.)

VI

LETTRE DU ROI GIA-LONG AU GOUVERNEUR DE MANILLE[1]

Le roi de Cochinchine et du Tong-king, à Son Excellence don Aguilar, gouverneur général des Philippines, pour que Son Excellence soit instruite de ce qui suit, à sçavoir :

Nos armées navales et de terre ont été, l'an dernier, faire la guerre au Tong-king; nous y avons pris le rebelle *Van-toan*[2], qui avait usurpé le titre de roi, avec tous ses officiers. Nous nous sommes aussi emparés de tout ce royaume.

Mais, dans le sixième mois de l'année dernière (juillet 1802), notre armée navale envoyée au Tong-king, après notre départ pour le dit royaume, a été accueillie d'une furieuse tempête qui l'a toute dispersée; elle montait, en galères grandes et petites, à plus de cent; elles sont toutes rentrées dans nos ports; mais douze grands vaisseaux n'ont pas reparu; nous n'en avons jusqu'ici aucune nouvelle certaine. Seulement on nous a dit que quelques-uns d'eux avaient été portés sur les terres précieuses des Philippines. En ce cas, permettez-nous de prier Votre Excellence de vouloir bien fournir aux officiers et soldats des dits vaisseaux ce dont ils pourront avoir besoin, et de

1. Chapitre premier, p. 1-46.
2. C'est le dernier roi des Tay-son, dont le nom de règne était Canh-thanh.

Digitized by Google

leur procurer un passage pour Macao, où ils seront remis au gouverneur de cette ville, qui voudra bien prendre les moyens nécessaires pour les renvoyer en Cochinchine. Si Votre Excellence a la bonté de tirer ces infortunés de l'état déplorable où ils se trouvent, ce sera un bienfait qui s'imprimera profondément dans notre cœur, nous en conserverons un éternel souvenir, comme étant fait à nous-même, que vous considérez dans la personne de nos sujets. Nous avouons que rien ne peut égaler un tel bienfait, et que les pierres même les plus précieuses lui sont bien inférieures.

Telles sont les paroles de cette lettre. Le 20e jour du 2e mois de la 2e année de notre règne (mars 1803).

VII

LETTRE DU ROI DE COCHINCHINE A M. JOSEPH MANUEL PINTO, COLONEL, GOUVERNEUR DE LA VILLE DE MACAO

Nous avons recouvré notre ville royale de Phu-xuân[1]. *Van-toan,* qui avait usurpé le titre de roi, a pris la fuite, et s'est retiré à sa ville royale du Tong-king. Le 17 du 5e mois de l'année dernière (juin 1802), nous avons envoyé trois de nos plus grands mandarins, pour faire la guerre au royaume du Tong-king... L'armée de terre s'est emparée de la ville royale du Tong-king, que l'usurpateur *Van-toan* avait abandonnée, pour prendre la fuite. Le peuple, s'étant attroupé sur son passage, s'en est saisi, ainsi que de ses frères et des mandarins qui étaient à sa suite, et nous l'a livré. Nous avons pris sur les rebelles un nombre très considérable d'éléphants, de chevaux, de vaisseaux, de galères, d'armes, de provisions de bouche.

1. Hué.

Digitized by Google

Enfin, le 22 du 6e mois, notre principale armée est entrée dans la ville royale, et, dès ce moment, nous avons été entièrement maîtres de tout le Tong-king. Tout y étant pacifié, nous sommes retourné dans le 10e mois à Phu-xuân, où nous avons immolé à nos ancêtres l'usurpateur et ses adhérents. Maintenant nous sommes occupé à prendre tous les moyens convenables pour que nos peuples jouissent des fruits précieux de la paix.

A la vérité, notre royaume et la ville de Macao, dont vous êtes l'excellent gouverneur, sont distants l'un de l'autre, mais à cause des rapports et de l'union qui est entre nous, la joie et la tristesse réciproques nous sont communes. C'est pour cette raison que nous vous écrivons nos heureux succès, afin que vous y preniez part, et que vous vous en réjouissiez avec nous.

Telles sont les paroles de cette lettre le 20e jour du 2e mois de la 2e année de notre règne (mars 1803).

VIII

RÉPONSE DU ROI DE COCHINCHINE A UNE LETTRE DU GOUVERNEUR DE MACAO

Le 4 du 2e mois de cette année, nous avons reçu, généreux et excellent gouverneur, une lettre et des présents de votre part. Ayant lu et considéré votre lettre, nous avons ressenti une joie inexprimable, parce qu'elle est une vive expression de votre sensibilité. Le ciel nous a été propice : nous avons vaincu les Tay-son, et nous nous sommes rendu maître de de toute la Cochinchine et du Tong-king. Nous sommes actuellement occupé à prendre les moyens convenables pour que nos peuples jouissent de l'abondance et des avantages précieux de la paix. La confiance qu'il y a eu jusqu'ici, et qui

Digitized by Google

sera toujours la même entre nous et vous, excellent gouverneur, fait que nous nous servons de choses qui se trouvent pour le présent dans notre royaume, quoiqu'ayant peu de valeur, pour vous les envoyer avec cette lettre que nous vous écrivons. Daignez les agréer, s'il vous plaît.

Telles sont les paroles de cette lettre. Le 3e jour du 5e mois de la 3e année de notre règne (juin 1804).

IX

TRADUCTION DE LA LETTRE DE L'AMBASSADEUR ANGLAIS, SIR ROBERTS, AU ROI GIA-LONG

Du port de Tourane, le 14 août 1804.

Sire,

Je remercie infiniment Votre Majesté des attentions que j'ai reçues des officiers du gouvernement et des provisions qui m'ont été données par ordre de Votre Majesté durant mon séjour dans ce pays. Je regrette beaucoup que Votre Majesté n'ait pas trouvé à propos de prendre des engagements qui auraient procuré l'amitié et le commerce suivi avec l'honorable compagnie anglaise des Indes, ce qui aurait manifestement procuré l'agrandissement et la prospérité de votre royaume. La manière dont Votre Majesté en a agi avec l'honorable compagnie n'est pas, à mon avis, aussi amicale que la conduite de l'honorable compagnie envers Votre Majesté. Étant arrivé à Touron, j'ai été retenu près de trois semaines, sous le prétexte d'expliquer le sujet de ma mission, dont Votre Majesté était déjà informée par mes lettres de Touron[1], du mois de décembre de l'année dernière. Quant aux présents envoyés,

1. Dans ces lettres, la Compagnie des Indes demandait à faire un établissement dans l'île de Cham, au sud de la baie de Tourane.

Digitized by Google

en témoignage des égards de l'honorable compagnie et de son Excellence le très noble gouverneur général des possessions anglaises dans l'Inde, à Votre Majesté, ils ont été reçus d'une manière bien différente d'une réception amicale; je le sais, par l'exposé qu'en a fait l'honorable compagnie, dans ses communications avec les diverses cours de l'Inde.

Le refus positif des propositions et des demandes que j'ai eu l'honneur de faire à Votre Majesté et qui auraient dû être examinées d'une manière plus amicale, étant avantageuses à votre royaume, est fâcheux. En retour des douces espérances qu'avait conçues l'honorable compagnie, ceci, à savoir que Votre Majesté permettrait aux vaisseaux anglais de venir dans les ports de ses États de la même manière qu'à ceux de toutes les autres nations, est blessant. Cette permission, étant toujours accordée, n'est d'aucun prix et ne peut être considérée comme une expression d'aucun désir de correspondance avec la compagnie; mais, au contraire, vous avez rejeté ses ouvertures avec indifférence. La conduite impérieuse, fière, arrogante, observée par Votre Majesté dans toutes les occasions, répond mal aux propositions faciles de l'honorable compagnie, Votre Majesté n'ayant accordé aucun moyen d'une conférence particulière.

Votre Majesté a dû cependant être satisfaite des intentions amicales de la compagnie, et des avantages qui seraient résultés de votre correspondance avec elle. La détermination clairement manifestée de la part de Votre Majesté pour éviter toute liaison avec la nation anglaise est, à mon avis, incompatible avec la réception des articles et demandes de Votre Majesté[1].

Je trouve que la conduite de Votre Majesté est gauche, maladroite et incertaine. Si vous voulez traiter amicalement

1. Le roi avait écrit au gouverneur des Indes pour qu'il permît l'exportation d'armes et de munitions de guerre de Madras en Cochinchine.

Digitized by Google

avec la nation anglaise, nous avons encore le désir d'établir une correspondance avantageuse aux deux nations. Le seul expédient est d'envoyer une députation à Son Excellence le très noble gouverneur général, au fort William. Ce point désirable peut être exécuté.

Comme je ne puis pas croire que Votre Majesté refuse que les vaisseaux anglais viennent dans ses ports comme ceux des autres nations, mais peut-être elle craint qu'on n'agisse contre les lois du pays, je dois informer Votre Majesté que tout délit commis par un Anglais serait puni, sur une représentation en forme, et qu'on en ferait part au gouvernement cochinchinois. Je dois de plus informer Votre Majesté que si elle accorde un établissement, ou facilité de commerce, en quelque manière que ce soit, aux ennemis de la Grande-Bretagne[1], Votre Majesté voudra bien considérer qu'en contractant une alliance avec eux elle encourt le ressentiment du gouvernement britannique.

Je désire de tout mon cœur que les choses n'en viennent pas là, mais que Votre Majesté vive longtemps en paix et contentement.

J'ai l'honneur d'être avec la plus grande considération, etc.

X

LISTE DES OBJETS OFFERTS AU ROI GIALONG, APRÈS LA MORT DE MGR D'ADRAN.

Une tabatière d'or, avec le chiffre de Louis XVI en diamants, plus un diamant brut;

1. Cette menace s'adressait directement à la France, avec laquelle l'Angleterre était alors en guerre.

Digitized by Google

Le portrait de Louis XVI, avec cadre et garniture en or, plus deux glands d'or;

Six chandeliers en argent;

Quatre couverts en vermeil avec deux cuillers à café aussi en vermeil;

Un plat d'argent, avec un huilier, garniture argent;

Un grand sucrier d'émail, enchâssé dans une boîte d'argent, avec couvercle argent;

Une salière double émail, avec tour et garniture argent;

Une grande cafetière argent;

Une cuiller à sucre, percée de trous, argent;

Un vase de cristal à fleurs d'or, avec son couvercle et son plateau;

Deux verres à boire en cristal doré;

Quatre verres à liqueur dorés, en cristal;

Un service complet de table en porcelaine dorée, à fleurs;

Une caisse de vin blanc de 50 bouteilles;

Une caisse de vin rouge de 25 bouteilles;

Une petite caisse de 5 bouteilles de vin muscat;

Une cassette où il y a 2 bouteilles d'eau forte;

Le cheval européen de Mgr avec la selle dorée;

Et beaucoup d'autres objets de prix, qui furent distribués au prince Canh, à la reine mère et aux premiers mandarins de la cour, et qui provenaient des dons de Louis XVI et de la cour de Versailles, à Mgr d'Adran.

Digitized by Google

XI

LETTRE DE NAPOLÉON Ier AU PAPE PIE VII AU SUJET DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Très saint Père,

J'ai fait remettre sous la protection de la France le saint sépulcre, tous les chrétiens de Syrie, ainsi que toutes les églises qui existaient à Constantinople. J'ai reçu plusieurs demandes des évêques d'Arménie et des chrétiens persécutés en Valachie. J'en ai écrit au sultan Sélim, avec qui je suis en correspondance directe, et qui me paraît animé du désir de faire ce qui est juste.

Je désirerais de donner une nouvelle activité aux missions de la Chine, et je ne cacherai pas à Votre Sainteté qu'indépendamment du bien général de la religion, j'y suis porté par le désir d'ôter aux Anglais la direction de ces missions qu'ils commencent à s'attribuer.

Je suis, avec un respect filial,
De Votre Sainteté, le très dévoué fils,
BONAPARTE, premier consul.

Paris, le samedi 10 fructidor, an X (28 août 1802).

XII

PATENTE DE CONSUL DONNÉ PAR LOUIS XVIII A M. CHAIGNEAU

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Ayant jugé convenable d'établir un consul dans les États de

Digitized by Google

la Cochinchine, pour veiller à la sûreté des personnes et des propriétés de ceux de nos sujets qui y feront le commerce, et étant informé de l'intelligence, probité, zèle et fidélité à notre service du sieur Jean-Baptiste Chaigneau, officier de la marine et mandarin cochinchinois, qui, en outre, a une connaissance exacte des mœurs et usages de ces pays, par la longue résidence qu'il y a faite, nous avons fait choix de sa personne, et nous l'avons nommé et constitué, et, par ces présentes, signées de notre main, nous le nommons et constituons notre consul dans tous les États de Cochinchine, pour, en cette qualité, exercer avec l'autorité nécessaire les fonctions attachées à cet office, conformément aux lois, édits et ordonnances du royaume.

Ordonnons à tous navigateurs, commerçants et autres, nos sujets, de le reconnaître et de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera à raison de la dite charge de consul dont il nous a plu de le revêtir.

En foi de quoi nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes.

Donné à Paris, le 12e jour du mois d'octobre de l'an de grâce 1820, et de notre règne le 26e.

LOUIS.

XIII

PATENTE DE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DONNÉE AU MÊME

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre cher et amé le sieur J.-B. Chaigneau, officier de notre marine, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, salut.

Désirant sincèrement de voir s'étendre et se consolider le

Digitized by Google

commerce des Français dans la Cochinchine, et étant informé que le souverain de ces États est dans les mêmes dispositions, nous ne doutons pas qu'il n'accueille favorablement la proposition qui lui sera faite, de notre part, de régler de la manière la plus amicale les relations de commerce à établir entre les deux États. A ces causes, nous confiant entièrement dans votre expérience, zèle et fidélité pour notre service, nous vous avons nommé, commis et constitué, et, par ces présentes signées de notre main, nous vous nommons, commettons et constituons notre commissaire, à l'effet de vous réunir, de la part de la France, avec le commissaire ou les commissaires, ou tels autres agents à ce dûment autorisés de la part de notre très cher et très bon ami le roi de Cochinchine, pour parvenir au but que nous nous proposons ; nous vous avons donné et nous vous donnons pouvoir, commission et mandement spécial de négocier, arrêter et signer tels traités, articles, conventions, capitulations et actes quelconques qui vous paraîtront nécessaires pour régler convenablement le commerce de nos sujets, et pour établir la sûreté des personnes et de leurs biens.

Donné à Paris, le 12 octobre 1820.

LOUIS.

XIV

LETTRE DE LOUIS XVIII AU ROI DE COCHINCHINE

Très haut, très excellent, très puissant et très magnanime prince, notre très cher et bon ami, Dieu veuille augmenter votre grandeur avec fin heureuse !

Nous avons éprouvé une vive satisfaction en apprenant que vous avez accueilli avec bienveillance les Français qui se sont

Digitized by Google

présentés dans vos États pour y faire le commerce. Cette conduite à leur égard est une preuve que vous conservez le souvenir de l'ancienne amitié qui a subsisté entre les souverains de la France et ceux de la Cochinchine.

Comme, de notre côté, nous sommes dans les mêmes dispositions, nous devons espérer qu'il en résultera des avantages réels pour nos sujets respectifs, en favorisant les relations qui se sont déjà établies, et en cherchant à les étendre de plus en plus. C'est dans cette vue que nous avons jugé convenable d'accréditer près de vous, en qualité de notre agent, le sieur J.-B. Chaigneau, officier de notre marine et mandarin cochinchinois. Le principal motif qui nous a déterminé dans ce choix a été l'avantage qu'il a d'être connu de vous et d'avoir su se concilier votre estime et votre confiance. Nous ne doutons pas que vous n'écoutiez favorablement toutes les demandes et représentations qu'il sera dans le cas de vous adresser en faveur de nos sujets, soit relativement à leur commerce, soit pour tout autre objet, et nous devons croire qu'ils sont assurés de jouir toujours de votre bienveillance et de votre justice.

C'est avec empressement que nous saisissons cette occasion pour vous témoigner la sincère amitié que nous avons pour vous.

Sur ce, nous prions Dieu qu'il veuille augmenter votre grandeur, avec fin heureuse.

Écrit en notre château impérial des Tuileries, le 12 octobre 1820.

Votre cher et bon ami

LOUIS.

Le ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, de S. M. l'Empereur[1] *de France et de Navarre.*

Signé : PASQUIER.

1. L'empereur de Chine étant suzerain de l'Annam, le titre d'empereur est supérieur, en Cochinchine, à celui de roi, qui emporte idée de vassalité. C'est ce qui explique pourquoi Louis XVIII s'intitule empereur de France.

Digitized by Google

XV

LISTES DES PRÉSENTS ENVOYÉS PAR LOUIS XVIII AU ROI DE COCHINCHINE.

Une grande pendule dorée ;
Deux candélabres dorés ;
Deux vases de bronze dorés ;
Seize gravures représentant des batailles de l'Empire ;
Un fusil à piston, dans une boîte richement garnie ;
Une paire de pistolets avec leur boîte ;
Une glace de grande dimension.

XVI

REQUÊTE CONTRE LES CHRÉTIENS, PRÉSENTÉE A MINH-MANG, AU MOIS D'AOUT 1826[1].

Requête pour supplier Sa Majesté de défendre la religion perverse, afin de rétablir les anciennes coutumes et usages.

Saisis de crainte, nous courbons la tête et présentons notre requête.

Nous supplions Sa Majesté de vouloir bien s'occuper de l'établissement d'une religion véritable, afin que les grands et le peuple puissent en profiter ; car toute religion perverse abuse et trompe le peuple, et renverse la véritable religion naturelle. Aussi il est écrit[2] : « Il faut réprimer toute religion mauvaise et contraire au bon ordre ; le peuple doit suivre ce qui est droit et conforme à la religion naturelle ; mais il faut

1. Chapitre II, pages 47-118.
2. Dans les livres de Confucius.

Digitized by Google

défendre absolument tout ce qui est contraire à la religion des ancêtres, et réformer le cœur des hommes.

Ainsi, toute religion qui séduit et trompe le peuple, est une religion perverse. La religion appelée Duong, celles de Mac, et de Lao-quan [1], enseignent, la première, à n'aimer et à n'avoir soin que de sa personne ; la seconde, à aimer tout le monde ; et la troisième regarde comme une chose chaste et pure les occupations vaines et inutiles. Toutes ces religions ne laissent pas d'enseigner qu'elles suivent la religion naturelle : en effet, elles ne sont pas perverses et opposées à la loi naturelle, ni capables de vicier les mœurs et coutumes, comme la religion de Jésus, qui détruit et pervertit tout. Cette religion est fausse et contraire à la véritable doctrine ; elle séduit le peuple et abuse de sa simplicité ; elle emploie la crainte des supplices et de l'enfer, pour effrayer les faibles, et la jouissance des plaisirs du ciel, pour attirer les autres. Elle en est venue au point de publier un calendrier particulier ; elle a même des tribunaux à elle, pour juger les affaires [2]. Ceux qui suivent cette religion s'assemblent, offrent des sacrifices et font des adorations ; des milliers de personnes entrent et sortent, pour rendre leurs hommages, comme s'ils allaient assister un des premiers dignitaires du royaume. Ils publient que leur parti est saint, et investissent de dignités ceux qui le suivent. Depuis que cette religion a pénétré dans le royaume, des milliers de personnes la professent dans toutes les provinces. Ceux qui sont imbus de cette doctrine sont animés d'un zèle qui les transporte hors d'eux-mêmes et les fait courir çà et là comme des insensés.

Les sectateurs de cette religion n'adorent pas l'Esprit de clarté ; ils ne rendent aucun culte à leurs ancêtres. Prêcher la

1. Mac et Duong étaient deux philosophes chinois qui vivaient 600 ans avant Jésus-Christ. Lao-quan, ou Lao-tsen, est le chef de la religion des sorciers.

2. Allusion au tribunal de la pénitence.

Digitized by Google

religion, l'étudier, tenir des assemblées, est une chose passée chez eux en coutume. Ils se multiplient de jour en jour; on bâtit continuellement de nouvelles églises; toutes ces abominations sont répandues partout, et il n'y a pas d'endroit qui n'en soit infecté.

C'est pourquoi nous élevons nos regards vers Sa Majesté, et nous la supplions de corriger tous ces abus. Sa parole sera comme un étendard qui ramènera un nombre infini de peuples au même lieu. Alors toutes les coutumes et les lois du pays seront uniformes, les paroles et les actions seront en harmonie, tout ce qui est juste et raisonnable sera suivi, et la génération présente, ainsi que les générations à venir, garderont constamment toutes ces lois. Ainsi les voies tortueuses seront redressées et le mal sera changé en bien; tout sera ramené à un seul et même point, savoir, la religion du roi et les bonnes coutumes du pays, et partout on se conformera à cet ordre.

Mais la religion de Jésus est un obstacle à toutes ces améliorations. Quoiqu'on la prohibe, on ne pourra jamais la détruire entièrement. La religion de Confucius est très ancienne et vénérable; cependant grand nombre de personnes sont imbues de la doctrine de Jésus, ce qui empêche le peuple, qui est simple, d'observer la religion de Confucius.

Ainsi donc nous avons examiné le code des lois chinoises prohibantes; il y est écrit: « Tout Européen résidant dans le royaume, qui s'y fait un nom et se met à la tête d'un parti, pour séduire et abuser le bon peuple, se rend coupable d'un grand crime et mérite d'être étranglé. Quant à ceux qui n'ont aucune dignité ou réputation, il faudra d'abord les emprisonner; on verra ensuite. Ceux qui se sont laissé séduire et qui professent cette religion, il faut les envoyer en l'esclavage chez les barbares; ceux qui emploient des discours captieux pour séduire une multitude de femmes imbéciles et sans pudeur, ainsi que ceux qui arrachent les yeux des malades, s'ils sont pris, seront punis selon la gravité de leur crime. De plus, tous

Digitized by Google

les mandarins de lettres et les mandarins militaires, ainsi que les officiers subalternes, qui seront reconnus manquer de vigilance, seront livrés au grand tribunal, pour être jugés. »

Toutes ces défenses rigoureuses sont très bonnes et très louables, pour mettre obstacle aux doctrines perverses. Ramener le peuple à de meilleures mœurs est une chose très raisonnable. C'est pourquoi, après avoir examiné cette affaire, nous supplions Sa Majesté de publier un édit, dans toutes les villes, provinces et cantons du royaume, afin que tout le monde sache que tout Européen et prédicateur de la religion chrétienne, en quelque endroit qu'ils soient, doivent retourner chacun dans leur patrie. Il leur est accordé trois mois pour cela; ce délai expiré, il leur est défendu de rester davantage en ce pays. Il faut détruire les églises, brûler les livres de religion, et défendre au peuple d'étudier désormais cette doctrine perverse. Si, après trois mois, on découvre quelque Européen caché dans ce royaume, celui qui l'aura découvert et dénoncé jouira de tous les biens de celui qui recélait l'Européen dans sa maison. En outre, le recéleur et les chefs du village seront regardés comme coupables d'un grave délit. Si l'Européen se cache encore parmi le peuple, et que celui-ci se laisse séduire par ses doctrines mauvaises, au point qu'il soit impossible de purifier le royaume de cette souillure et abolir la religion perverse, alors l'étranger sera mis à mort, selon la loi chinoise. De plus, tous les mandarins reconnus coupables de négligence seront livrés au grand tribunal des crimes, afin que la chose soit plus claire, et que tout soit manifesté avec plus d'appareil; car si l'on emploie la sévérité des lois, il y a espoir de ramener le peuple au droit chemin, et la véritable religion subsistera.

Pour nous, nous sommes des gens vils; c'est ainsi que nous avons examiné et statué. Avons-nous bien ou mal fait? Nous élevons nos regards vers le trône de Sa Majesté, et nous la supplions d'examiner cette affaire.

Digitized by Google

XVII

MANDAT D'ARRÊT LANCÉ CONTRE MGR TABERD

Le gouverneur de la province de Can-cao, en conséquence d'un ordre donné par le commandant de la division des départements d'An-giang (Chau-doc), qui a reçu lui-même cet ordre du gouverneur de la province de Bien-hoa, fait savoir à tous ses administrés que le maître européen Phu-hoa-nhon[1], qui habitait la province de Bien-hoa, dans le district de Binh-an, et dans le village de Binh-nhan (Lai-thieu), est mandé à la province royale, pour y traduire les lettres européennes. Le préfet de Bien-hoa l'a appelé à la préfecture pour lui en donner connaissance; mais le dernier jour de la 12e lune (19 février), ce maître a pris la fuite. Le préfet l'a fait chercher avec soin dans son département, mais il n'a pu le découvrir. En conséquence, il prie les préfets des divers départements de le faire chercher dans tous les lieux qui leur sont soumis, et soit qu'il le trouvent ou non, de lui en faire donner connaissance aussitôt. Il faut donc examiner avec attention le signalement de ce maître que nous mettons à la suite de cette lettre. Si quelqu'un le rencontre, et ne peut le saisir seul, il doit de suite en donner avis aux mandarins. Si ce maître s'est caché dans quelque maison païenne, cette maison doit examiner le signalement, et user de ruses pour le prendre et le livrer à l'autorité. Si l'on ne fait aucun effort pour le découvrir, et que les espions du gouvernement parviennent à le saisir, dans quelque lieu ou quelque maison que ce soit, toutes les personnes qui l'habitent seront coupables d'une faute grave.

Signalement du maître Phu-hoa-nhon; âge quarante ans,

1. C'était le nom annamite de Sa Grandeur.

Digitized by Google

gros, taille moyenne, nez grand, sachant et parlant clairement la langue du pays ; on y reconnaît cependant un peu d'accent étranger.

La 14e année du règne de Minh-mang, le 3e jour de la 2e lune (23 avril 1833).

XVIII

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE DE LONDRES (FÉVRIER 1835).

Une lettre signée de Jean-Louis, évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de la Cochinchine, Cambodge et Ciampa, datée de Singapour, 15 juillet, a été publiée dans le *Singapore chronicle*, elle se plaint des injustes imputations contre les missionnaires catholiques en Cochinchine, insérées auparavant dans un des numéros de ce journal, spécialement contre l'assertion qu'ils furent chassés du pays, à cause qu'on soupçonna les chrétiens d'avoir pris une part active à la révolte qui éclata dans le royaume. L'évêque repousse cette inculpation de la manière la plus satisfaisante. Le décret de persécution contre la religion chrétienne, dit-il, fut porté le 6 janvier 1833, et immédiatement mis à exécution. La révolte, dont les chefs étaient les anciens officiers du vice-roi de Saïgon, mort l'année précédente, et qui étaient tous païens, eut lieu le 6 juillet suivant, et par conséquent six mois après l'édit de persécution. Le chef des rebelles devait être mis à mort ce jour-là; mais ayant eu avis de la sentence de mort portée contre lui, il trouva moyen de s'évader de sa prison, la nuit d'auparavant, mit à mort le gouverneur de Saïgon et leva l'étendard de la révolte.

En peu de temps, il fut joint par un grand nombre d'officiers et soldats païens et plusieurs milliers de Chinois. Au bout

Digitized by Google

de quelques jours, il se rendit maître de toute la province, tant le peuple avait confiance en lui. Tout le monde cria au prodige. Les dieux, disaient-ils, nous ont envoyé un libérateur, pour nous protéger contre la tyrannie de Minh-mang.

Je sais que le chef de la révolte usa de tous les moyens en son pouvoir pour engager les chrétiens à se joindre à son parti; mais je sais aussi qu'ils refusèrent, lui faisant observer que la religion de Jésus-Christ, qu'ils professaient, leur imposait le devoir d'être fidèles et soumis au souverain légitime, et ne leur permettait aucunement de prendre part à la révolte. Mais lorsque le chef de la rébellion fut en possession pleine et entière du pouvoir, alors seulement les chrétiens furent obligés de se soumettre à son autorité, comme tous les autres habitants. Comment auraient-ils pu résister à la force ?

L'évêque ajoute que le roi de Cochinchine n'a pas chassé les missionnaires; au contraire, il a employé toutes sortes de ruses pour les attirer auprès de lui et les mettre à mort. Le missionnaire Isidore Gagelin, dit-il, fut étranglé le 17 octobre 1833. La sentence de mort portée contre lui portait, non pas qu'il avait aidé les rebelles, mais qu'il avait violé les ordres de Sa Majesté, en pénétrant dans les provinces, pour y prêcher la religion perverse de Jésus. Plusieurs chrétiens, ajoute-t-il, ont versé leur sang pour la foi, d'autres ont été envoyés en exil. Ceux qui ont eu la faiblesse d'apostasier et de fouler la croix aux pieds ont été renvoyés libres.

Quant à moi, conclut en terminant l'évêque, ayant été averti secrètement, en février 1833, que Sa Majesté cochinchinoise avait donné des ordres d'arrêter tous les missionnaires, et moi en particulier, comme leur chef, et de nous conduire à Hué, la capitale du royaume, je crus expédient de suivre le conseil du divin Maître : « Lorsqu'on vous poursuivra dans un endroit, fuyez dans un autre. » Je m'enfuis donc avec les missionnaires, mes compagnons, dans le royaume de Siam, d'où, grâce à Dieu, j'ai eu aussi le bonheur de m'échap-

Digitized by Google

per, pour me réfugier sous la protection d'un gouvernement généreux et libre, en attendant le moment où il plaira à la Providence de m'ouvrir une voie, pour aller rejoindre et consoler mes pauvres ouailles.

XIX

DÉCALOGUE DE MINH-MANG

I. Garder exactement les rapports sociaux.

(Ces rapports sont ceux du roi et des sujets, des époux entre eux, des pères et des enfants, des frères et des amis. Ces cinq espèces de rapports forment le fond de la morale de Confucius ; on les a exposés au long dans l'introduction.)

II. Porter en toute chose une grande pureté d'intention.

(Le commentaire explique que cette droiture donne la moralité à l'acte. C'est un emprunt évident au christianisme, la morale de Confucius ne s'occupant que des actions extérieures.)

III. Remplir avec diligence les devoirs de notre état et condition.

(Chacun doit être content de la condition dans laquelle le ciel l'a placé et s'efforcer d'en remplir les obligations spéciales.)

IV. Être sobre dans le boire et le manger.

(Le commentaire s'explique de toutes sortes d'excès, comme l'ivrognerie, le jeu, l'opium, etc.)

V. Garder les usages et les rites du royaume.

(C'est un appel à pratiquer toutes les superstitions du pays.)

VI. Les pères et mères doivent élever avec soin leurs enfants ; après leur mort, les frères aînés doivent surveiller l'éducation de leurs cadets.

Digitized by Google

VII. Étudier les bonnes doctrines et éviter les mauvaises.

(C'est à propos de cet article que Minh-mang se livre à toute sa haine contre la religion chrétienne, qu'il met au-dessous de tout, comme violant la droite raison et favorisant les mauvaises mœurs. Tout ce passage n'est qu'un tissu de blasphèmes et d'infamies.)

VIII. Garder la chasteté et la pudeur.

IX. Observer exactement les lois du royaume.

(Le commentaire insiste sur l'obligation de payer les impôts, d'acquitter les corvées et de servir dans la milice.)

X. Être persévérant dans la pratique des bonnes œuvres.

(C'est encore un emprunt fait au christianisme. On remarquera que dans tout ce décalogue, il n'est pas fait une seule fois mention de Dieu et de nos devoirs envers lui. C'est une morale purement athée, qui conviendrait fort bien à nos nouvelles écoles sans Dieu.)

XX

LETTRES DES CONSEILS DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

A nosseigneurs les évêques, vicaires apostoliques et coadjuteurs, aux prêtres, missionnaires et fidèles du Tong-king et de la Cochinchine, exilés ou persécutés pour la foi et le nom chrétien.

Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous donne en tous lieux des sujets de triomphe, et qui manifeste par vous la bonne odeur de la connaissance de son nom, auprès de ceux même de qui vous avez reçu l'Évangile.

Les paroles nous manquent pour vous exprimer tout ce que nous avons ressenti, en apprenant les maux que vous souffrez : nos âmes se sont trouvées inondées d'amertume, nos yeux

Digitized by Google

se sont remplis de larmes, à la vue de vos églises détruites, de vos maisons de Dieu renversées, de vos vierges dispersées, de vos prêtres, de vos missionnaires emprisonnés et mis à mort. Oh ! que ne pouvons-nous franchir l'étendue des mers qui nous séparent, vous visiter au milieu de vos épreuves ! Peut-être nous fléchirions vos persécuteurs, nous tenterions du moins de racheter votre vie, ou nous vous aiderions à porter vos chaînes, demandant pour vous au Seigneur quelqu'une de ces consolations, que l'apôtre, dans sa captivité, recevait de la visite des fidèles.

Mais la charité ne connaît pas de distances, la foi nous rend présents parmi vous, il nous semble que nous assistons à vos combats, nous partageons vos retraites et vos exils, vos angoisses sont les nôtres ; car nous sommes vos frères, membres d'un même corps, n'ayant tous ensemble, sous le même divin Chef, qu'une même vie et une commune espérance. C'est pourquoi, chaque jour, nous élevons les yeux vers les saintes montagnes d'où viendra le secours ; fléchissant le genou devant notre Père céleste, nous le conjurons d'abréger vos épreuves, de proportionner la tribulation à vos forces, ou de vous faire trouver dans vos afflictions mêmes et de nouveaux mérites et une gloire éternelle.

Toutefois le désir de vous voir glorifier dans votre chair Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas moins vif en nous que la douleur causée par la connaissance de vos maux. Que ne pouvons-nous vous dire tout ce que ce sentiment nous inspire à votre égard ! Mais lorsque, regardant en vous ce titre de confesseur qui vous honore, nous voulons continuer de vous adresser la parole, nous avons besoin, pour nous rassurer, de nous souvenir que, dans les premiers combats de l'Église, quand d'intrépides chrétiens défiaient la rage des bourreaux, des fidèles obscurs se glissaient dans la foule, et, non contents de prier pour les martyrs, quelquefois de la voix et du geste, se hasardaient à les encourager.

Digitized by Google

Timides commes ces chrétiens des premiers âges, et pénétrés aussi du sentiment de nos misères, comme eux, nous prions pour nos frères que le Seigneur appelle aux combats de la foi, nous offrons des aumônes, afin de soulager les saints, et puis, malgré notre indignité, nous osons leur dire :

Courage, généreux soldats de Jésus-Christ vous êtes choisis entre tous pour avoir cet honneur insigne, non seulement de croire en son nom, mais encore de souffrir pour lui : quel bonheur d'être appelés, comme vous l'êtes, à donner votre vie pour celui qui est mort pour vous ! Oh ! que vos lourdes cangues doivent être allégées par la vue de l'auréole de gloire qui bientôt les remplacera ! Vos cachots ne vous semblent-ils pas des palais, quand vous pensez qu'ils sont vraiment pour vous les vestibules de la céleste Jérusalem ?

Songez que le nom du divin Maître est glorifié en vous, que vous l'êtes en lui ; déjà le bruit de vos triomphes est allé au delà des mers, pour réveiller les cœurs assoupis par l'indifférence, et rendre croyable aux incrédules les merveilles des anciens jours ; combattez courageusement jusqu'à la fin ; vous aussi, vous êtes en spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes.

Déjà vos glorieux martyrs vous ont montré comment on mourait pour la foi, et, maintenant, ils vous représentent auprès du grand monarque du ciel. Non, ils ne sont point perdus ceux que vous révériez comme vos pères, leurs exemples vous restent, et, tandis que vous travaillez à accomplir saintement votre course, eux, ils intercèdent pour vous auprès de celui de qui vient tout don parfait et toute grâce excellente. Vos églises ne seront pas abandonnées, le sang de vos saints confesseurs deviendra, comme aux premiers âges, la semence féconde des chrétiens, il vous obtiendra de nouveaux apôtres. Rappelez-vous quels furent leurs dernières paroles et leurs derniers vœux. Pour nous, nous ne pouvons nous en souvenir sans une émotion profonde : au jour de leur combat et de

Digitized by Google

leur triomphe, l'un d'eux [1], tournant ses yeux mourants vers ses frères de la Propagation de la foi, leur promit dans le ciel un éternel souvenir. Non, elle ne sera pas stérile cette sainte bénédiction d'un martyr ; elle ranimera notre zèle, elle inspirera à tant de chrétiens qui en sont dignes, par leur foi et leur charité, le désir de joindre leurs offrandes aux nôtres, pour alléger le poids de vos tribulations. Quel honneur pour nous de penser qu'une part si légère de nos biens périssables se transforme en vos mains en richesses incorruptibles ! Nous vous donnons un or vil et terrestre, et vous, vous nous rendez des martyrs et des protecteurs dans le ciel.

Mais pouvons-nous oublier ceux de vos frères qui sont devenus pour vous un juste sujet de larmes? Faibles, hélas! nous-mêmes, si la conscience de nos misères ne nous a point portés à excuser leur apostasie, du moins elle nous a bien fait sentir leur déchirante position. Combien nous avons regretté de n'avoir pu placer dans leurs mains ce denier avec lequel ils auraient racheté de l'avarice de leurs juges et la vie de leurs corps, et la vie bien plus précieuse de leurs âmes! Puissions-nous bientôt apprendre que tous ont suivi l'exemple que plusieurs d'entre vous leur ont déjà donné, et que, si la crainte des tourments a pu les rendre infidèles, cédant enfin à la voix de leur conscience, aux exhortations de leurs prêtres, aux prières des saints confesseurs, ils se sont glorieusement relevés, et que leur pénitence a consolé l'Église, plus encore que leur chute ne l'avait d'abord affligée!

Nous vous prions de recevoir ces paroles en témoignage de notre foi commune, en gage de votre charité pour nous. Si nous apprenons qu'après une tempête si horrible, vous

1. Quand vous écrirez en Europe, je vous prie de faire connaître ma mort à la *Propagation de la foi*, qui a jusqu'ici témoigné tant de zèle pour les missions étrangères ; je n'oublierai pas devant Dieu les membres de l'œuvre, si j'ai le bonheur d'aller au ciel, comme je l'espère. » (Lettre du V. Gagelin au V. Jaccard, 15 octobre 1833.)

Digitized by Google

jouissez enfin du repos, nous bénirons le Dieu des consolations, qui console comme il éprouve, qui guérit comme il frappe ; mais s'il entre dans ses desseins impénétrables de prolonger vos tribulations, n'oubliez pas que la tribulation opère la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'espérance, et que l'espérance n'est jamais confondue. Donnez cette gloire à vos chaînes, de les porter jusqu'à la fin en vrais disciples de Jésus-Christ. Que le nom de ce divin sauveur devienne par votre résignation respectable à vos persécuteurs ; car c'est de lui que vous avez appris comme nous à bénir ceux qui vous maudissent, à prier pour ceux qui vous persécutent ; voilà la guerre des chrétiens : leurs armes sont les larmes et la prière, leurs conquêtes les souffrances, leur victoire, c'est la mort.

Nous saluons d'une manière particulière ceux d'entre vous qui seraient encore dans l'exil et dans les prisons ; nous baisons avec respect leurs cicatrices et ces lourdes cangues qui sont, autour de leur cou, comme des ornements de gloire ; nous nous recommandons avec simplicité à leurs prières, leur demandant quelque part à leurs mérites, afin qu'ils obtiennent de Dieu, qu'unis par la foi sur la terre, nous le soyons dans le ciel par le lien de la charité.

Nous vous saluons tous affectueusement dans le Seigneur.

Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les consolations de sa grâce, que l'esprit de conseil et de force demeurent toujours avec vous.

(*Suivent les signatures.*)

Digitized by Google

XXI

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE GRÉGOIRE XVI

A nos fils bien-aimés, les fidèles du Christ, qui habitent les vicariats apostoliques du Tong-king et de la Cochinchine.

Grégoire Pape, seizième du nom.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

Les nouvelles récentes qui Nous sont venues de vos contrées, très chers fils en Jésus-Christ, Nous ont causé tout ensemble une vive douleur et une grande consolation. Nous avons appris, en effet, que la persécution des païens contre les fidèles du Christ continuait, multipliait même ses ravages, et qu'au Tong-king oriental, deux prélats d'un rare mérite, Ignace Delgado, notre vicaire, évêque de Mellipotamos, et son coadjuteur, Dominique Hénarès, évêque de Fesseite, ainsi que plusieurs autres ouvriers évangéliques, avaient péri par le glaive. On Nous a fait savoir encore, qu'au Tong-king occidental, notre vicaire, Joseph-Marie Havard, évêque de Castorie, non moins recommandable que ses collègues, était mort de fatigues et de misères et que plusieurs ministres de Jésus-Christ avaient succombé sous le fer des persécuteurs, que d'autres enfin avaient été massacrés en Cochinchine.

D'une part, Nous avons dû nous réjouir des nouveaux et glorieux triomphes que l'Église de Dieu vient de remporter sur l'impiété des païens, et des combats qu'ont soutenus pour la divine religion du Christ tant d'hommes, dont on ne saurait trop louer la sainteté et le courage; mais, en même temps, Nous avons ressenti une grande tristesse, en considérant à quel péril vous êtes exposés, très chers fils. C'est pourquoi, pressés par la sollicitude universelle de toutes les Églises, et davantage encore par la bienveillance particulière

Digitized by Google

que nous éprouvons pour vous, Nous avons porté sur vous toute notre attention et tous nos soins, afin de réparer les pertes que vous avez faites, en vous envoyant de nouveaux pasteurs pour vous conduire et vous diriger dans la voie du Seigneur.

Cependant, craignant que la mort ayant frappé les pasteurs, les brebis ne soient dispersées, ou que les menaces de vos ennemis, l'appareil des supplices, la violence des tortures ne fassent fléchir votre courage, Nous ne cessons d'élever nos prières vers le Dieu très bon et très grand, afin que, fortifiés par le secours d'en haut, vous puissiez résister à toutes les violences des impies. C'est pour la même raison que Nous vous adressons les présentes lettres, par lesquelles Nous vous embrassons dans notre charité paternelle, vous pressant et vous suppliant au nom du Seigneur, de garder inviolablement le don que vous avez reçu, c'est-à-dire la foi catholique. Ne craignez pas, c'est le conseil même de Jésus-Christ, ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent atteindre l'âme, mais craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer.

Ne vous laissez donc pas effrayer par la courte et légère épreuve de la tribulation, sachant qu'elle prépare en vous un poids immense de gloire. Tournez, Nous vous en conjurons, vos regards, vers le très saint et très divin auteur de votre foi, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, du fond de vos ténèbres vous a appelés à l'admirable lumière de sa religion, et qui, pour procurer votre salut, a donné sa vie, au milieu des plus cruels supplices.

Considérez aussi les illustres exemples de vos chefs : afin de remplir dignement leur devoir de pasteurs, ils n'ont pas hésité à donner leur vie pour vous. Si donc il s'en est trouvé parmi vous, qui, comme Nous l'avons appris avec une extrême douleur, ont été saisis d'une trop grande terreur à la vue des tourments, et ont été assez impies pour rougir de confesser le Christ devant les hommes, Nous les exhortons et conjurons

Digitized by Google

de laver dans les larmes de la pénitence un crime si détestable, et d'implorer avec ardeur leur pardon de la divine miséricorde.

Pour vous, nos très chers fils, qui avez eu horreur de commettre un pareil forfait, ne vous laissez pas décourager par la gravité de vos souffrances, car c'est le dessein providentiel du très sage et très clément modérateur des choses que ceux qu'il entoure d'une prédilection particulière soient éprouvés par de nombreuses et diverses adversités. Regardez le ciel; à ceux qui combattent avec courage est réservée la couronne de l'immortalité; les jours de votre lutte seront courts, mais la félicité qui vous attend est éternelle, comme celle de Dieu même. Dans cette carrière de la vie mortelle, la souffrance n'est pas toujours le partage des serviteurs de Jésus-Christ, mais souvent leurs plus dures afflictions sont suivies de consolations plus abondantes. Vous n'êtes pas voués pour jamais à cette atroce persécution ; un jour viendra que, délivrés de vos alarmes, et comme échappés à cette furieuse tempête, vous rendrez en paix un culte au vrai Dieu, et vous lui adresserez d'éternelles actions de grâces, pour le calme enfin rétabli.

Et maintenant, Nous vous recommandons tous au Dieu tout-puissant, et Nous vous donnons, avec amour, la bénédiction apostolique, présage du secours d'en-haut.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 4e jour d'août, de l'année 1839, la 9e de notre pontificat.

Grégoire, pape, seizième du nom.

Digitized by Google

XXII

EXTRAIT DU JOURNAL « LE MONDE, » DU 5 AOUT 1863 [1]

Pour concevoir des choses une juste idée, il est nécessaire de rappeler qu'avant de se soulever dans le Tong-king, les partisans de Pierre Phung avaient demandé à l'amiral Charner et au colonel Palanca des secours et des renforts. Ils entreprirent la campagne dans la persuasion que ces secours leur seraient envoyés, et que l'on ne ferait jamais de traité avec Tu-duc, tant que durerait la guerre dans les provinces du nord. Nos correspondants croient même que des promesses formelles leur avaient été faites, mais cela semble impossible à croire[2]. Si des engagements de ce genre avaient été pris, assurément ils auraient été tenus.

Quoi qu'il en soit, les Tong-kinois, pleins de ces espérances, se soulevèrent contre Tu-duc, avec un courage que l'on rencontre rarement dans les contrées d'Asie. Après avoir remporté quelques victoires et s'être emparé de deux préfectures, le prétendant envoya des ambassadeurs à Saïgon, et envoya en même temps des lettres à Manille, conjurant avec instance le commandant espagnol de vouloir bien venir avec ses troupes au Tong-king[3]. Celui-ci crut que le moment était venu de se

1. Chapitre VII, pages 299-335.

2. Le journal, gêné par la législation impériale sur la presse, n'a pu tout dire. Il n'est que trop vrai que l'amiral Charner, à défaut d'engagements formels et écrits, avait très vivement encouragé la diversion des Tong-kinois qui facilitait singulièrement sa tâche dans le sud, en divisant les forces de Tu-duc. Malheureusement l'amiral Bonnard, égaré par ses préventions irréligieuses, abandonna nos malheureux alliés et les laissa écraser, parce qu'ils étaient chrétiens. (*Note de l'auteur.*)

3. Dans cette occasion, les Tong-kinois s'adressèrent au chef espagnol, parce qu'ils envisageaient les opérations des deux puissances comme isolées, c'est-à-dire qu'ils considéraient les Français comme n'ayant de vue que sur la Cochinchine, et les Espagnols comme étant destinés seulement pour le

Digitized by Google

rendre à leurs prières, et il transmit une dépêche à l'amiral Bonnard, qui avait succédé à l'amiral Charner dans l'éminente charge de plénipotentiaire, afin d'obtenir qu'il consentît à une expédition dans le Tong-king, et donnât pour l'accomplir une partie de ses troupes et un bâtiment à vapeur. M. Bonnard ne jugea pas devoir accéder à cette demande. L'expédition n'eut pas lieu, et le colonel Palanca dut attendre des événements ultérieurs.

Malgré ce contre-temps, les troupes du prétendant continuaient à avancer sur le territoire tong-kinois, remportant des victoires sur les mandarins de Tu-duc et occupant un grand nombre de villages et de villes, de sorte que, peu de mois après le commencement de l'insurrection, elles étaient maîtresses de quatre ou cinq provinces entières, à l'exception de l'enceinte de leurs capitales respectives, lesquelles étaient tenues en état de siège.

Tu-duc, se voyant pressé de tous les côtés, songea alors à demander la paix aux Européens. De leur côté, les alliés à Saïgon, fatigués d'une campagne déjà longue, ne désiraient rien tant que de trouver une occasion favorable qui leur per-

Tong-king ; car, soit dit en passant, telle était l'intention du gouvernement espagnol, quand il avait envoyé ses troupes au royaume d'Annam. En effet, l'Espagne a toujours élevé la voix en faveur du Tong-king, où se trouvent les missions administrées par des missionnaires espagnols, pour lesquelles rien n'a été fait durant les quatre années de la campagne. Le gouvernement français ne l'avait pas compris autrement, car, lorsqu'il s'éleva à Saïgon quelques différends entre les plénipotentiaires, sur ce que la France aurait déclaré sien, sans s'être préalablement entendue avec l'Espagne, ce territoire, qui avait été pris et conservé par le sang et les efforts tant de l'Espagne que de la France, l'amiral Charner, pressé par les fortes raisons qu'alléguait le colonel Palanca, répondit que l'Espagne n'avait aucun intérêt à Saïgon, le Tong-king renfermant les missions espagnoles; qu'il lui paraissait plus convenable que Saïgon fût laissé à la France, et que, lorsque l'occasion se présenterait d'aller au Tong-king, il y enverrait une partie de ses troupes, afin d'aider l'Espagne dans ces provinces, où elle avait ses intérêts religieux à protéger, ainsi que des avantages politiques à recueillir, si elle voulait s'en prévaloir. Ainsi la France acquitterait envers l'Espagne, par ses services au Tong-king, ceux que l'Espagne venait de lui rendre et qu'elle lui rendrait encore en Cochinchine. (*Note de la rédaction du* Monde.)

Digitized by Google

mît de conclure un traité. Lorsque les envoyés de Tu-duc arrivèrent à Saïgon, ils furent donc bien reçus. On entra en conférence immédiatement, et il n'est point surprenant qu'on soit bientôt tombé d'accord. Le Tong-king et les chrétiens de ce pays, compromis dans la cause de Pierre Phung, qui avaient mis toute leur confiance dans les Européens, leurs coréligionnaires, ont malheureusement été oubliés. Dans aucun des articles du traité, il n'est question d'eux. Il est certain cependant que les victoires du prétendant dans le Tong-king ont été la cause principale, sinon unique, du consentement de Tu-duc à un traité avec les Européens.

On dit, mais nous ne pouvons le croire, que, non contents de voir nos frères du Tong-king ainsi abandonnés, certains hommes avaient entrepris de persuader à l'amiral Bonnard que ce serait un grand coup de politique de se joindre à Tu-duc contre son rival, de faire appuyer son armée par l'escadre française, et de l'aider ainsi à disperser les troupes de Pierre Phung. C'eût été porter le dernier coup aux chrétiens du Tong-king et assurer la mort de ceux qui ont survécu à la persécution. L'amiral a rejeté bien loin ces propositions aussi anti-politiques qu'anti-chrétiennes. Ce sont d'impérieuses nécessités, sans doute, qui l'ont contraint de traiter avec Tu-duc. Plus que personne, il doit regretter de n'avoir pu assurer à Pierre Phung la souveraineté du Tong-king, qui aurait eu alors un roi chrétien, au lieu d'un persécuteur de la religion, un roi qui consentirait à admettre dans son royaume la civilisation européenne, au lieu d'un ennemi mortel de tout ce qui a rapport à l'Occident[1].

1. Ainsi, dès 1863, on nous offrait ce protectorat du Tong-king, pour lequel nous combattons encore en 1883. Une politique chrétienne nous l'eût alors assuré sans difficultés. Le malheureux Phung, abandonné par ses alliés naturels, ne tarda pas à succomber. Pris et mené à Hué, il subit avec ses partisans l'affreux supplice de la mort lente ou des cent plaies ! (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

XXIII

TRAITÉ DE PAIX ENTRE LA FRANCE ET L'ANNAM (5 JUIN 1862).

Article 1er. Il y aura dorénavant paix perpétuelle entre l'empereur des Français et la reine d'Espagne, d'une part, et le roi d'Annam de l'autre; l'amitié sera complète et également perpétuelle entre les sujets des trois nations, en quelque lieu qu'ils se trouvent.

Art. 2. — Les sujets des deux nations de France et d'Espagne pourront exercer le culte chrétien dans le royaume d'Annam, et les sujets de ce royaume, sans distinction, qui désireront embrasser et suivre la religion chrétienne le pourront librement et sans contrainte; mais on ne forcera pas à se faire chrétiens ceux qui n'en auront pas le désir.

Art. 3. — Les trois provinces de Bien-hoa, de Gia-dinh[1] et de Dinh-tuong[2], ainsi que l'île de Poulo-condor, sont cédées entièrement par ce traité en toute souveraineté à Sa Majesté l'empereur des Français.

En outre, les commerçants français pourront librement commercer et circuler sur des bâtiments, quels qu'ils soient, dans le grand fleuve du Cambodge et dans tous les bras de ce fleuve; il en sera de même pour les bâtiments de guerre français envoyés en surveillance dans ce même fleuve ou dans ses affluents.

Art. 4. — La paix étant faite, si une nation étrangère voulait, soit en usant de provocation, soit par un traité, se faire donner une partie du territoire annamite, le roi d'Annam préviendra par un envoyé l'empereur des Français, afin de lui soumettre le cas qui se présente, en laissant à l'empereur

1. Saïgon.
2. My-tho.

Digitized by Google

pleine liberté de venir en aide ou non au royaume d'Annam; mais si, dans le dit traité avec la nation étrangère, il est question de cession de territoire, cette cession ne pourra être sanctionnée qu'avec le consentement de l'empereur des Français.

Art. 5. — Les sujets de l'empire de France et du royaume d'Espagne pourront librement commercer dans les trois ports de Tourane, de Balaï et de Quang-nam.

Les sujets annamites pourront également librement commercer dans les ports de France et d'Espagne, en se conformant toutefois à la règle des droits établis.

Si un pays étranger fait du commerce avec le royaume d'Annam, les sujets de ce pays étranger ne pourront pas jouir d'une protection plus grande que ceux de France ou d'Espagne, et si ce dit pays étranger obtient un avantage dans le royaume d'Annam, ce ne pourra jamais être un avantage plus considérable que ceux accordés à la France ou à l'Espagne.

Art. 6. — La paix étant faite, s'il y a à traiter quelque affaire importante, les trois souverains pourront envoyer des représentants pour traiter ces affaires dans une des trois capitales.

Si, sans affaire importante, l'un des trois souverains désirait envoyer des félicitations aux autres, il pourra également envoyer un représentant.

Le bâtiment de l'envoyé français ou espagnol mouillera dans le port de Tourane, et l'envoyé ira de là à Hué par terre, où il sera reçu par le roi d'Annam.

Art. 7. — La paix étant faite, l'inimitié disparaît entièrement; c'est pourquoi l'empereur des Français accorde une amnistie générale aux sujets soit militaires, soit civils du royaume d'Annam, compromis dans la guerre, et leurs propriétés séquestrées leur seront rendues.

Le roi d'Annam accorde également une amnistie générale à ceux de ses sujets qui se sont soumis à l'autorité française, et son amnistie s'étend sur eux et sur leurs familles.

Art. 8. — Le roi d'Annam devra donner, comme indemnité

Digitized by Google

une somme de quatre millions de dollars[1], payable en dix ans, donnant ainsi chaque année quatre cent mille dollars[2], qui seront remis au représentant de l'empereur des Français à Saïgon. Cet argent a pour but d'indemniser les dépenses de guerre de la France et de l'Espagne.

Les cent milles ligatures[3] déjà données seront déduites.

Le royaume d'Annam n'ayant pas de dollars, le dollar sera représenté par une valeur de soixante-douze centièmes de taël.

Art. 9. — Si quelque brigand ou fauteur de troubles annamite commet quelque brigandage ou désordre sur le territoire français, ou si quelque sujet européen coupable de quelque délit s'enfuit sur le territoire annamite, aussitôt que l'autorité française en aura donné connaissance à l'autorité annamite, celle-ci devra faire ses efforts pour s'emparer du coupable afin de le livrer à l'autorité française.

Il en sera de même au sujet des brigands ou pirates, ou fauteurs de troubles annamites, qui, après s'être rendus coupables de délits, s'enfuiraient sur le territoire français.

Art. 10. — Les habitants des trois provinces de Ving-long, d'An-gian et de Ha-tien pourront librement commercer dans les trois provinces françaises, en se soumettant aux droits, en vigueur ; mais les convois de troupes, d'armes, de munitions ou de vivres, entre les trois susdites provinces et la Cochinchine, devront se faire exclusivement par mer.

Cependant l'empereur des Français accorde, pour l'entrée de ces convois dans le Cambodge, la passe de My-tho, dite Cua-tien, à la condition toutefois que les autorités annamites en préviendront à l'avance le représentant de l'empereur, qui leur fera délivrer un laissez-passer. Si cette formalité était négligée et qu'un convoi pareil entrât sans un permis, ledit

1. 20 millions de francs.
2. 2 millions.
3. 100,000 francs.

Digitized by Google

convoi et ce qui le compose seront de bonne prise et les objets seront détruits.

Art. 11. — La citadelle de Vinh-long sera gardée jusqu'à nouvel ordre par les troupes françaises, sans empêcher pourtant en aucune sorte l'action des mandarins annamites. Elle sera rendue au roi d'Annam aussitôt qu'il aura fait cesser la rébellion qui existe aujourd'hui par ses ordres dans les provinces de Gia-dinh et de Dinh-tuong, et lorsque les chefs de ces rébellions seront partis, et le pays tranquille et soumis comme il convient à un pays en paix.

Art. 12. — Ce traité étant conclu entre les trois nations et les ministres plénipotentiaires desdites trois nations l'ayant signé et revêtu de leurs sceaux, ils en rendront compte chacun à leur souverain, et, à partir d'aujourd'hui, jour de la signature, dans l'intervalle d'un an, les trois souverains ayant examiné et ratifié ledit traité, l'échange des ratifications aura lieu dans la capitale du royaume d'Annam.

XXIV

TRAITÉ ENTRE LA FRANCE ET LE ROI DU CAMBODGE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROTECTORAT

LL. MM. l'empereur des Français et le roi du Cambodge Maha Abbarach, désirant faire jouir le royaume du Cambodge des bienfaits de la civilisation et de la paix, considérant que l'intérêt commun des deux États devenus aujourd'hui limitrophes exige que le gouvernement du Cambodge s'entende parfaitement et agisse toujours d'accord avec le gouvernement français; S. M. l'empereur des Français a nommé pour son représentant M. le contre-amiral de la Grandière, gouverneur et commandant en chef en Cochinchine, à l'effet de

Digitized by Google

régler avec S. M. le roi du Cambodge les conditions auxquelles S. M. l'empereur des Français consent à transformer ses droits de suzeraineté sur le royaume du Cambodge en un protectorat.

En conséquence S. M. le roi du Cambodge et M. le gouverneur de la Cochinchine sont convenus.

Article 1er. — S. M. l'empereur des Français accorde sa protection à S. M. le roi du Cambodge.

Art. 2. — S. M. l'empereur des Français nommera un résident français auprès de S. M. le roi du Cambodge, qui sera chargé, sous la haute autorité du gouverneur de la Cochinchine, de veiller à la stricte exécution des présentes lettres de protectorat.

S. M. le roi du Cambodge pourra nommer un résident cambodgien à Saïgon, pour communiquer directement avec le gouverneur de la Cochinchine.

Art. 3. — Le résident français aura au Cambodge le rang de grand mandarin, et il lui sera rendu dans tout le royaume les honneurs dus à cette dignité.

Art. 4. — Aucun consul d'une autre nation que la France ne pourra résider auprès de S. M. le roi du Cambodge ou dans aucun lieu de ses États, sans que le gouverneur de la Cochinchine en ait été informé, et se soit entendu, à cet égard, avec le gouvernement cambodgien.

Art. 5. — Les sujets français jouiront dans toute l'étendue du royaume du Cambodge d'une pleine et entière liberté pour leurs personnes et leurs propriétés. Ils pourront circuler, posséder et s'établir librement dans toutes les provinces et dépendances de ce royaume, lorsqu'ils en auront informé un grand mandarin cambodgien qui leur délivrera un permis.

Art. 6. — Les sujets cambodgiens jouiront, dans toute l'étendue de l'Empire français, d'une pleine et entière liberté pour leurs personnes et leurs propriétés. Ils pourront circuler, posséder et s'établir librement dans toutes les provinces et

Digitized by Google

dépendances de cet empire, lorsqu'ils en auront informé un officier français compétent, qui leur délivrera un permis.

Art. 7. — Lorsqu'un Français établi, ou de passage dans le royaume du Cambodge aura quelque sujet de plainte ou quelque réclamation à formuler contre un cambodgien, il devra d'abord exposer ses griefs au résident français qui, après avoir examiné l'affaire, s'efforcera de l'arranger à l'amiable. De même, quand un cambodgien aura à se plaindre d'un Français, le résident écoutera sa réclamation avec intérêt et cherchera à ménager un arrangement amiable. Mais, dans l'un et l'autre cas, si la chose était impossible, le résident français requerrait l'assistance d'un fonctionnaire cambodgien compétent, et tous deux, après avoir examiné conjointement l'affaire, statueront suivant l'équité. Le résident français s'abstiendra de toute intervention dans les contestations des sujets cambodgiens entre eux ; de leur côté, les Français dépendront, pour toutes les difficultés qui pourraient s'élever entre eux, de la juridiction française, et l'autorité cambodgienne n'aura à s'en mêler en aucune manière, non plus que des différends qui surviendraient entre Français et Européens, qui seront jugés par le résident français. Les crimes commis par des sujets français dans le royaume cambodgien, seront connus et jugés à Saïgon par les cours de justice compétentes. Dans ce cas, le gouvernement cambodgien donnera toute facilité au résident français pour saisir le coupable et le livrer au gouverneur de la Cochinchine. En cas d'absence du résident français, le commandant des forces françaises le remplacera pour exercer la justice.

Art. 8. — Tous les Français qui voudront s'établir dans le royaume du Cambodge devront se faire inscrire à la chancellerie de la résidence française, et le résident en avisera le gouvernement cambodgien.

Art. 9. — Tous les Cambodgiens qui voudront s'établir dans les possessions de S. M. l'empereur des Français, devront se

Digitized by Google

faire inscrire auprès du résident cambodgien à Saïgon, qui en informera le gouverneur de la Cochinchine.

Art. 10. — Les marchandises importées ou exportées par navires français dans le Cambodge, lorsque leurs propriétaires seront munis d'un permis du gouvernement de Saïgon, seront admises en franchise de tous droits dans tous les ports du royaume du Cambodge, excepté l'opium, qui sera soumis aux droits.

Art. 11. — Les navires chargés de marchandises cambodgiennes qui auront acquitté les droits au Cambodge, s'ils sont munis d'un permis du gouvernement cambodgien, visé par le résident français seront admis en franchise de tous droits dans tous les ports ouverts de la Cochinchine.

Art. 12. — Les Français voyageant en qualité de savants, tels que naturalistes, géographes, etc., donneront avis de leur mission au gouvernement cambodgien, et ils en recevront tous les soins et bons offices de nature à les aider dans l'accomplissement de leur mission, et à leur faciliter les voyages de l'intérieur du pays.

Art. 13. — Dans le cas où des navires français seraient attaqués ou pillés par des pirates dans des parages dépendant du royaume du Cambodge, l'autorité locale du lieu le plus rapproché, dès qu'elle aura connaissance du fait, en poursuivra activement les auteurs et ne négligera rien pour qu'ils soient arrêtés et punis conformément aux lois. Les marchandises enlevées, en quelque lieu et en quelqu'état qu'elles se trouvent, seront remises à leurs propriétaires, ou, en leur absence, entre les mains d'une autorité française qui se chargera de les restituer. Si l'on ne pouvait s'emparer des coupables ni recouvrer la totalité des objets volés, les fonctionnaires cambodgiens, après avoir prouvé qu'ils ont fait tous leurs efforts pour arriver à ce but, ne sauraient être rendus pécuniairement responsables. Il en sera de même pour les actes de pillage ou de vol qui auraient été commis sur les propriétés des Français éta-

Digitized by Google

blis dans le royaume du Cambodge : l'autorité cambodgienne, après avoir prouvé qu'elle a fait tous ses efforts pour saisir les coupables et recouvrer la totalité des objets volés ne saurait être rendue pécuniairement responsable.

Art. 14. — Dans le cas où des navires cambodgiens seraient attaqués ou pillés par des pirates dans des parages dépendant de l'empire français, l'autorité locale du lieu le plus rapproché, dès qu'elle aura connaissance du fait, en poursuivra activement les auteurs et ne négligera rien pour qu'ils soient arrêtés et punis conformément aux lois. Les marchandises enlevées, en quelque lieu et en quelqu'état qu'elles se trouvent, seront remises à leurs propriétaires ou, en leur absence, entre les mains de l'autorité cambodgienne qui se chargera de les restituer. Si l'on ne pouvait s'emparer des coupables ni recouvrer la totalité des objets volés, les fonctionnaires français, après avoir prouvé qu'ils ont fait tous leurs efforts pour arriver à ce but, ne sauraient être rendus pécuniairement responsables. Il en sera de même pour tous les actes de pillage et de vol qui auraient été commis sur des propriétés de Cambodgiens habitant sur le territoire français. L'autorité française, après avoir prouvé qu'elle a fait tous ses efforts pour saisir les coupables et recouvrer la totalité des objets volés, ne saurait être rendue pécuniairement responsable.

Art. 15. — Les missionnaires catholiques auront le droit de prêcher et d'enseigner. Ils pourront, avec l'autorisation du gouvernement cambodgien, construire des églises, des séminaires, des écoles, des hôpitaux, des couvents et autres édifices pieux sur tous les points du royaume du Cambodge.

Art. 16. — S. M. l'empereur des Français, reconnaissant la souveraineté du roi de Cambodge, Som Dac Pra Norodom Prom Boreraksa Pra Maha Abbarach, s'engage à maintenir dans ses États l'ordre et la tranquillité, à le protéger contre toute attaque extérieure, à l'aider dans la perception des

Digitized by Google

droits de commerce et à lui donner toute facilité pour établir une communication entre le Cambodge et la mer.

Art. 17. — Pour faciliter l'exécution des articles précédents, le gouverneur de la Cochinchine, désirant obtenir un terrain, à l'endroit nommé *Chreuy-Changva*, ou les *Quatre-Bras*, pour y construire un dépôt de charbon et des magasins d'approvisionnements pour les navires français, S. M. le roi du Cambodge consent à donner ce terrain, en amont de la partie réservée à l'extrême pointe, pour construire un fort, le terrain concédé devant avoir quinze *sons* ou cinq cents mètres environ sur les deux rives; si, sur ce terrain, se trouvait une pagode ou lieu consacré, on le respecterait.

Si d'autres établissements devenaient nécessaires, pour les besoins de la station française, le roi examinerait la demande que lui en ferait le gouverneur de la Cochinchine, et l'accorderait aux mêmes conditions que la concession précédente.

Art. 18. — En reconnaissance de la protection que lui accorde S. M. l'empereur des Français, S. M. le roi du Cambodge concède à la France le droit de choisir, abattre, débiter, exploiter dans les forêts de son royaume les bois propres aux constructions des vaisseaux de la marine impériale. Les agents français chargés de cette exploitation devront en donner avis au grand mandarin cambodgien, qui leur délivrera les lettres et autorisations nécessaires. Toutefois les frais d'exploitation restent à la charge du gouvernement français.

Les Français qui commerceront au Cambodge devront débattre à l'amiable les prix d'achat avec les vendeurs.

Art. 19. — La présente convention ne sera valable et ne devra être en vigueur qu'après avoir été ratifiée par S. M. l'empereur des Français.

En foi de quoi S. M. Som Dac Pra Norodom Prom Boreraksa Pra Maha Abbarach, roi du Cambodge, et le plénipotentiaire, gouverneur et commandant en chef en Cochinchine,

Digitized by Google

sus-désigné, ont signé la présente Convention en triplicata, et y ont apposé leurs sceaux.

Palais de Houdon, le 11 août 1863, correspondant au 27 de la lune Asah de l'année Cor 1225.

De la GRANDIÈRE, (*Cachet du Roi.*)
Commandant en chef en Cochinchine.

ARTICLE ADDITIONNEL

S. M. l'empereur des Français, donne à S. M. le roi du Cambodge un bâtiment à vapeur, dont le capitaine, les mécaniciens et les maîtres seront Français, à la solde de la France; le reste de l'équipage, les consommations, approvisionnements vivres de toutes espèces seront à la charge du roi du Cambodge.

S. M. le roi du Cambodge pourra disposer de ce bâtiment pour tous les services qu'elle jugera convenables, et, au besoin, pour agir contre les rebelles désignés par le gouvernement cambodgien.

S. M. le roi du Cambodge facilitera par tous les moyens le commerce des bestiaux.

Palais de Houdon, le 11 août 1863.

De la GRANDIÈRE,
Commandant en chef en Cochinchine.

XXV

TRAITÉ DE 1874 ENTRE LA FRANCE ET L'ANNAM

S. Exc. le président de la République française et S. M. le roi de l'Annam, voulant unir leurs deux pays par les liens d'une amitié durable, ont résolu de conclure un traité de paix et d'alliance remplaçant celui du 5 juin 1862, et ils ont

Digitized by Google

en conséquence nommé leurs plénipotentiaires à cet effet, savoir :

S. Exc. le président de la République française :

Le contre-amiral Dupré, gouverneur et commandant en chef de la basse Cochinchine, grand-officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, etc.,

Et S. M. le roi de l'Annam :

Le Than, ministre de la justice, premier ambassadeur, et Nguyen Van Tuong, premier conseiller du ministre des rites, deuxième ambassadeur, qui, après communication de leurs pouvoirs respectifs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. — Il y aura paix, amitié et alliance perpétuelles entre la France et le royaume d'Annam.

Art. 2. — S. Exc. le président de la République française, reconnaissant la souveraineté du roi de l'Annam et son entière indépendance vis-à-vis de toute puissance étrangère, quelle qu'elle soit, lui promet aide et assistance et s'engage à lui donner, sur sa demande, et gratuitement, l'appui nécessaire pour maintenir dans ses États l'ordre et la tranquillité, pour le défendre contre toute attaque et pour détruire la piraterie qui désole une partie des côtes du royaume.

Art. 3. — En reconnaissance de cette protection, S. M. le roi de l'Annam s'engage à conformer sa politique extérieure à celle de la France et à ne rien changer à ses relations diplomatiques actuelles.

Cet engagement politique ne s'étend pas aux traités de commerce. Mais, dans aucun cas, S. M. le roi de l'Annam ne pourra faire avec une nation, quelle qu'elle soit, de traités de commerce en désaccord avec celui conclu entre la France et le royaume d'Annam, et sans en avoir préalablement informé le gouvernement français.

S. Exc. le président de la République française s'engage à faire à S. M. le roi de l'Annam, don gratuit :

Digitized by Google

1° De cinq bâtiments à vapeur d'une force réunie de cinq cents chevaux, en parfait état, ainsi que les chaudières et machines, armés et équipés, conformément aux prescriptions du règlement d'armement;

2° De cent canons de sept à seize centimètres de diamètre, approvisionnés à deux cents coups par pièce;

3° De mille fusils à tabatière et de cinq cent mille cartouches.

Ces bâtiments et armes seront rendus en Cochinchine et livrés dans le délai maximum d'un an, à partir de la date de l'échange des ratifications.

S. Exc. le président de la République française promet en outre de mettre à la disposition du roi des instructeurs militaires et marins en nombre suffisant pour reconstituer son armée et sa flotte; 2° des ingénieurs et chefs d'ateliers capables de diriger les travaux qu'il plaira à Sa Majesté de faire entreprendre; des hommes experts en matière de finances, pour organiser le service des impôts et des douanes dans le royaume; des professeurs pour fonder un collège à Hué. Il promet, en outre, de fournir au roi les bâtiments de guerre, les armes et les munitions que Sa Majesté jugera nécessaires à son service.

La rémunération équitable des services ainsi rendus sera fixée d'un commun accord entre les hautes parties contractantes.

Art. 4. — S. M. le roi de l'Annam reconnaît la pleine et entière souveraineté de la France sur tout le territoire actuellement occupé par elle et compris entre les frontières suivantes :

A l'est, la mer de Chine et le royaume d'Annam (province de Binh-Thûan);

A l'ouest, le golfe de Siam;

Au sud, la mer de Chine;

Digitized by Google

Au nord, le royaume de Cambodge et le royaume d'Annam (province de Binh-Thûan).

Les onze tombeaux de la famille Pham, situés sur le territoire des villages de Tannien-Dong et de Tanquan-Dong (province de Saïgon) et les trois tombes de la famille Hô, situées sur les territoires des villages de Linh-Chun Tay et de Tan-May (province de Bien-Hoa) ne pourront être ouverts, creusés, violés ni détruits.

Il sera assigné un lot de terrain de cent *maos* d'étendue aux tombes de la famille Pham et un d'égale étendue à celles de la famille Hô. Les revenus de ces terres seront consacrés à l'entretien des tombes et à la subsistance des familles chargées de leur conservation. Les terres seront exemptes d'impôts et les hommes de ces familles seront également exempts des impôts personnels, du service personnel et des corvées.

Art. 5. — Il est fait remise au roi par la France de tout ce qui lui reste dû de l'ancienne indemnité de guerre.

Art. 6. — Sa Majesté s'engage formellement à rembourser, par l'entremise du gouvernement français, le restant de l'indemnité due à l'Espagne, s'élevant à 1 million de dollars (à 0,62 de taël le dollar) et à affecter à ce remboursement la moitié du revenu net des douanes des ports ouverts au commerce européen et américain, quel qu'en soit d'ailleurs le produit.

Le montant en sera versé chaque année au Trésor public de Saïgon, chargé d'en faire la remise au gouvernement espagnol, d'en tirer reçu et de transmettre ce reçu au gouvernement annamite.

Art. 7. — S. Exc. le président de la République française et S. M. le roi accordent une amnistie générale, pleine et entière, avec levée de tous séquestres mis sur les biens, à ceux de leurs sujets respectifs qui, jusqu'à la conclusion du traité et auparavant, se sont compromis pour le service de l'autre partie contractante.

Digitized by Google

Art. 8. — S. M. le roi de l'Annam, reconnaissant que la religion catholique enseigne aux hommes à faire le bien, révoque et annule toutes les prohibitions portées contre cette religion et accorde à tous ses sujets la permission de l'embrasser et de la pratiquer librement.

En conséquence, les chrétiens du royaume d'Annam pourront se réunir dans les églises en nombre illimité pour les exercices de leur culte. Ils ne seront plus obligés, sous aucun prétexte, à des actes contraires à leur religion, ni soumis à des recensements particuliers. Ils seront admis à tous les concours et aux emplois publics sans être tenus pour cela à aucun acte prohibé par la religion.

Sa Majesté s'engage à faire détruire les registres de dénombrement des chrétiens faits depuis quinze ans et à les traiter, quant aux recensements et impôts, exactement comme tous ses autres sujets. Elle s'engage en outre à renouveler la défense, si sagement portée par elle, d'employer dans le langage ou dans les écrits des termes injurieux pour la religion et à faire corriger les articles du Thâp Dieu dans lesquels de semblables termes sont employés.

Les évêques et missionnaires pourront librement entrer dans le royaume et circuler dans leurs diocèses avec un passeport du gouverneur de la Cochinchine visé par le ministre des rites, ou par le gouverneur de la province. Ils pourront prêcher en tous lieux la doctrine catholique. Ils ne seront soumis à aucune surveillance particulière et les villages ne seront plus tenus de déclarer aux mandarins ni leur arrivée, ni leur présence, ni leur départ.

Les prêtres annamites exerceront librement, comme les missionnaires, leur ministère. Si leur conduite est répréhensible et si, aux termes de la loi, la faute par eux commise est passible de la peine du bâton ou du rotin, cette peine sera commuée en une punition équivalente.

Les évêques, les missionnaires et les prêtres annamites

Digitized by Google

auront le droit d'acheter et de louer des terres et des maisons, de bâtir des églises, hôpitaux, écoles, orphelinats et tous autres édifices destinés au service de leur culte.

Les biens enlevés aux chrétiens pour fait de religion qui se trouvent encore sous séquestre, leur seront restitués.

Toutes les dispositions précédentes sans exception s'appliquent aux missionnaires espagnols aussi bien qu'aux français.

Un édit royal, publié aussitôt après l'échange des ratifications, proclamera dans toutes les communes la liberté accordée par Sa Majesté aux chrétiens de son royaume.

Art. 9. — Le gouvernement annamite aura la faculté d'ouvrir à Saïgon un collège placé sous la surveillance du directeur de l'intérieur, et dans lequel rien de contraire à la morale et à l'exercice de l'autorité française ne pourra être enseigné. Le culte y sera entièrement libre.

En cas de contravention, le professeur qui aura enfreint ces prescriptions sera renvoyé dans son pays, et même, si la gravité du cas l'exige, le collège pourra être fermé.

Art. 10. — Le gouvernement annamite s'engage à ouvrir au commerce les ports de Thin-Naï, dans la province de Binh-Dhinh; de Ninh-Haï, dans la province de Haî-Dzuong, la ville de Hanoï, et le passage par le fleuve du Nhi-Hâ, depuis la mer jusqu'au Yunnan.

Une convention additionnelle au traité, ayant même force que lui, fixera les conditions auxquelles ce commerce pourra être exercé.

Le port de Ninh-Haï, celui de Hanoï et le transit par le fleuve seront ouverts aussitôt après l'échange des ratifications, et même plus tôt, si faire se peut; celui de Thin-Naï, un an après.

D'autres ports ou rivières pourront être ultérieurement ouverts au commerce, si le nombre et l'importance des relations établies montrent l'utilité de cette mesure.

Art. 11. — Les sujets français ou annamites de la France et

Digitized by Google

les étrangers en général pourront, en respectant les lois du pays, s'établir, posséder, et se livrer librement à toutes opérations commerciales et industrielles dans les villes ci-dessus désignées. Le gouvernement de Sa Majesté mettra à leur disposition les terrains nécessaires à leur établissement.

Ils pourront de même naviguer et commercer entre la mer et la province du Yunnan par la voie du Nhi-Hà, moyennant l'acquittement des droits fixés, et à la condition de s'interdire tout trafic sur les rives du fleuve entre la mer et Hanoï et entre Hanoï et la frontière de Chine.

Ils pourront librement choisir et engager à leur service des compradors, interprètes, écrivains, ouvriers, bateliers et domestiques.

Art. 12. — La France nommera dans chacun des ports ouverts au commerce un consul ou agent assisté d'une force suffisante, dont le chiffre ne devra pas dépasser le nombre de cent hommes, pour assurer sa sécurité et faire respecter son autorité, pour faire la police des étrangers jusqu'à ce que toute crainte à ce sujet soit dissipée par l'établissement des bons rapports que ne peut manquer de faire naître la loyale exécution du traité.

Art. 13. — Les sujets du roi pourront, de leur côté, librement voyager, résider, posséder et commercer en France et dans les colonies françaises, en se conformant aux lois. Pour assurer leur protection, Sa Majesté aura la faculté de faire résider des agents dans les ports ou villes dont elle fera choix.

Art. 14. — Lorsque des sujets français, européens ou cochinchinois, ou d'autres étrangers désireront s'établir dans un des lieux ci-dessus spécifiés, ils devront se faire inscrire chez le résident français, qui en avisera l'autorité locale.

Les sujets annamites voulant s'établir en territoire français seront soumis aux mêmes dispositions.

Les Français ou étrangers qui voudront voyager dans l'intérieur du pays ne pourront le faire que s'ils sont munis d'un

Digitized by Google

passeport délivré par un agent français et avec le consentement et le visa des autorités annamites. Tout commerce leur sera interdit sous peine de confiscation de leurs marchandises.

Cette faculté de voyager pouvant présenter des dangers dans l'état actuel du pays, les étrangers n'en jouiront qu'après que le gouvernement annamite, d'accord avec le représentant de la France à Hué, jugera le pays suffisamment calmé.

Si des voyageurs français doivent parcourir le pays en qualité de savants, déclaration en sera également faite; ils jouiront à ce titre de la protection du gouvernement, qui leur délivrera les passeports nécessaires, les aidera dans l'accomplissement de leur mission et facilitera leurs études.

Art. 15. — Toutes contestations entre Français ou entre Français et étrangers seront jugées par le résident français.

Lorsque des sujets français ou étrangers auront quelque contestation avec des Annamites ou quelque plainte ou réclamation à formuler, ils devront d'abord exposer l'affaire au résident, qui s'efforcera de l'arranger à l'amiable.

Si l'arrangement est impossible, le résident requerra l'assistance d'un juge annamite commissionné à cet effet, et tous deux, après avoir examiné l'affaire conjointement, statueront d'après les règles de l'équité.

Il en sera de même en cas de contestation d'un Annamite avec un Français ou un étranger : le premier s'adressera au magistrat qui, s'il ne peut concilier les parties, requerra l'assistance du résident français et jugera avec lui.

Mais toutes les contestations entre Français ou entre Français et étrangers seront jugées par le résident français seul.

Art. 16. — Les crimes et délits commis par des Français ou des étrangers sur le territoire de l'Annam seront connus et jugés à Saïgon par les tribunaux compétents. Sur la réquisition du résident français, les autorités locales feront tous leurs efforts pour arrêter le ou les coupables et les lui livrer.

Si un crime ou délit est commis sur le territoire français par

Digitized by Google

un sujet de Sa Majesté, le consul ou agent de Sa Majesté devra être officiellement informé des poursuites dirigées contre l'accusé, et mis en mesure de s'assurer que toutes les formes légales sont bien observées.

Art. 17. — Si quelque malfaiteur, coupable de désordres ou brigandages sur le territoire français, se réfugie sur le territoire annamite, l'autorité locale s'efforcera, dès qu'il lui en aura été donné avis, de s'emparer du fugitif et de le rendre aux autorités françaises.

Il en sera de même si des voleurs, pirates ou criminels quelconques sujets du roi se réfugient sur le territoire français ; ils devront être poursuivis aussitôt qu'avis en sera donné, et, si faire se peut, arrêtés et livrés aux autorités de leur pays.

Art. 18. — En cas de décès d'un sujet français, les biens du décédé seront remis à ses héritiers ; en leur absence ou à leur défaut, au résident qui sera chargé de les faire parvenir aux ayants droit.

Art. 19. — Pour assurer et faciliter l'exécution des clauses et stipulations du présent traité, un an après sa signature, S. Exc. le président de la République française nommera un résident ayant le rang de ministre auprès de S. M. le roi de l'Annam. Le résident sera chargé de maintenir les relations amicales entre les hautes parties contractantes et de veiller à la consciencieuse exécution des articles du traité.

Le rang de cet envoyé, les honneurs et prérogatives auxquels il aura droit, seront ultérieurement réglés d'un commun accord et sur le pied d'une parfaite réciprocité entre les hautes parties contractantes.

S. M. le roi de l'Annam aura la faculté de nommer des résidents à Paris et à Saïgon.

Les dépenses de toute espèce occasionnées par le séjour de ces résidents auprès du gouvernement allié seront supportées par le gouvernement de chacun d'eux.

Art. 20. — Ce traité remplace le traité de 1862, et le gou-

Digitized by Google

vernement français se charge d'obtenir l'assentiment du gouvernement espagnol. Dans le cas où l'Espagne n'accepterait pas ces modifications au traité de 1862, le présent traité n'aurait d'effet qu'entre la France et l'Annam, et les anciennes stipulations concernant l'Espagne continueraient à être exécutoires. La France, dans ce cas, se chargerait du remboursement de l'indemnité espagnole etse substituerait à l'Espagne, comme créancière de l'Annam, pour être remboursée conformément aux dispositions de l'article 7 du présent traité.

Art. 21. — Le présent traité est fait à perpétuité. Il sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Hué dans le délai d'un an et moins si faire se peut. Il sera publié et mis en vigueur aussitôt que cet échange aura eu lieu.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Saïgon, au palais du gouvernement de la Cochinchine française, en quatre expéditions, le dimanche, 15e jour du mois de mars de l'an de grâce 1874, correspondant au 27e jour du premier mois de la 27e année de Tu-Duc.

(S.) Contre-amiral Dupré.

(S.) Le Tuan et Nguyen-Vin Tuong.

XXVI

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ A LA BÉNÉDICTION DE LA CATHÉDRALE DE SAIGON, LE 11 AVRIL 1880 PAR MGR COLOMBERT, VICAIRE APOSTOLIQUE

C'est le dimanche, 11 avril, qu'a eu lieu l'ouverture de la nouvelle cathédrale de Saïgon. La veille, à cinq heures du soir, Mgr Colombert, vicaire apostolique, assisté de son clergé,

Digitized by Google

avait procédé à la bénédiction du monument ; puis, les six cloches sonnant à toute volée, on avait apporté processionnellement le Saint-Sacrement de l'ancienne et modeste église dans le nouveau et magnifique sanctuaire.

Dès le matin du dimanche une foule empressée accourut à la cathédrale, qui fut remplie toute la journée de visiteurs. Européens et indigènes, tous admiraient la beauté de l'édifice, la splendeur des vitraux et la richesse de l'autel en marbre précieux.

A huit heures, la messe pontificale commença par le chant du *Veni Creator*. A la fin de l'hymne, Mgr Colombert prit la parole. Après avoir rendu grâces à Dieu, auteur de tout don parfait, de l'érection de cette église, le prélat remercia avec effusion toutes les personnes qui avaient contribué à sa construction. Puis, rapprochant par une suite naturelle de pensées le monument qu'il avait sous les yeux des innombrables basiliques bâties en Europe au moyen âge, le pontife rappela, en quelques mots, le rôle glorieux de la France chrétienne, et ajouta :

« En établissant sa domination sur ces rivages lointains, la France ne pouvait être infidèle à sa vocation, ni oublier ses traditions chrétiennes. Elle avait montré à ce peuple annamite la puissance de ses armes et la grandeur de sa civilisation ; elle devait également établir à ses yeux, par une preuve manifeste, la supériorité de son culte, en édifiant à Dieu un monument digne de sa foi antique et de l'art religieux de ses pères. Cet édifice sacré devait l'emporter aux yeux de tous sur les pagodes du paganisme, parce qu'il est la maison du vrai Dieu, édifiée par la France chrétienne. Il devait l'emporter sur les temples de l'erreur, et votre patriotisme peut constater avec joie que sur tout le continent asiatique, depuis les rivages méditerranéens jusqu'aux extrémités de la Chine et du Japon, nulle part le voyageur ne rencontrera un seul

Digitized by Google

temple du protestantisme comparable à cette église catholique.

« Voudrait-on maintenant en critiquer la grandeur ou la magnificence? La religion répondrait : « Ce qui est fait pour Dieu est toujours bien fait. Les cœurs ingrats ou les esprits incrédules pourraient seuls le regretter. » La raison et l'expérience répondraient : « Ce monument est pour les nécessités du présent et de l'avenir; il aura la durée séculaire de nos antiques cathédrales, et les progrès constants de cette jeune colonie ont déjà fourni la preuve que les générations futures viendront le remplir. » Le patriotisme répondrait : « Ce monument fait honneur à la France; il la distingue en cet extrême Orient, entre toutes les nations occidentales. » Nous ajoutons : « Ce monument est une œuvre de démocratie chrétienne. Il est à tout le monde; la lumière qui l'inonde, l'encens qui l'embaume, la mélodie qui le remplit appartiennent à tous. Plus que les autres, l'église cathédrale est la maison commune, où tous ont le droit de venir prier; sa gloire et sa splendeur, qui satisfont le riche et consolent l'indigent, ne peuvent être indifférentes à personne.

« La construction de cette église chrétienne, au milieu même de l'ancienne citadelle annamite, répond évidemment à un dessein providentiel. Les temps ne sont pas encore éloignés où le glaive de la persécution était suspendu sur l'Eglise annamite. Ici même fut arrêté en 1833, un noble enfant de la Franche-Comté, Joseph Marchand, pour aller de là, au sein de la capitale, subir le supplice des cent plaies, sous les yeux d'un féroce tyran. Non loin d'ici, dans la plaine, dorment, en attendant la résurrection glorieuse, plusieurs centaines de chrétiens inhumainement massacrés à la même époque. Quelques années plus tard, à l'entrée de cette route de Choquan, un vénérable serviteur de Dieu, Lai Gâm, recevait la palme du martyre en récompense de son dévouement aux ouvriers évangéliques. Ici encore, à la même époque, le véné-

Digitized by Google

rable évêque d'Isauropolis[1] a passé de lougs mois dans les fers, et son compagnon de captivité[2] y trouvait la fin de ses douleurs. En 1859, la veille même de la prise de Saïgon, un jeune prêtre indigène, Paul Lûc, versait son sang sur le glacis de l'ancienne citadelle, dont nous voyons encore aujourd'hui les derniers vestiges. Oui, cette cité, ces lieux, cette terre ont été sanctifiés par la souffrance. Longtemps l'Eglise y a semé dans les larmes, les opprobres et la mort. Dieu a voulu, n'en doutez pas, lui donner une consolation et un encouragement, en la glorifiant aux yeux des hommes, sur le théâtre même témoin de ses douleurs..... »

1. Mgr Lefebvre.
2. M. Duclos.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

CHAPITRE PREMIER

TRENTE ANNÉES DE PAIX (1800-1830).

Situation politique de l'Annam en 1800. — Mort du prince Canh (février 1801). — Fin de la guerre des Tay-son. — Gia-long, roi de la Cochinchine et du Tong-king (juillet 1802). — Situation religieuse. — Bonne disposition du roi. — Synode (1803). — Dispositions ferventes des chrétiens. — Édit injurieux au christianisme (1804). — Nombreuses morts de missionnaires. — Mort de Gia-long (janvier 1820). — Mort de Mgr Labartette (août 1822). — M. Thomassin, supérieur. — Sa mort (mai 1824). — Signes avant-coureurs de la persécution. — Départ de MM. Vannier et Chaigneau (décembre 1824). — L'œuvre de la Propagation de la foi. — Lettre aux associés. — Premières mesures contre les missionnaires (1825). — Intervention du vice-roi de Saïgon en faveur des chrétiens. — Situation religieuse et statistique en 1830. — Sacre de Mgr Taberd (juin 1830) . 1

CHAPITRE DEUXIÈME

L'ÈRE DES MARTYRS (1830-1840).

Commencement des tracasseries. — Arrestation de M. Jaccard. — Affaire du village de Duong-son (1831-1832). — Requête contre les chrétiens. — Premier édit de persécution générale (6 janvier 1883). — Dispersion des missionnaires. — Fuite de Mgr Taberd au Cambodge et à Siam. — Martyre de M. Gagelin (17 octobre 1833). — Exil de M. Jaccard et du P. Odorico à Ai-lao (décembre 1833). — Martyre du capitaine Paul Buong (23 octobre 1833). — Martyrs annamites (1833-1834). — Mgr Taberd à Siam. — Ses difficultés. — Révolte de Saïgon (1833-1835). — Prise de M. Marchand (8 septembre 1835). — Son martyre (30 novembre 1835). — Martyre du soldat André Trong (28 novembre 1835). — Mgr Cuenot, coadjuteur (mai 1835). — Nouvel édit de persécution (janvier 1836). —

Digitized by Google

Redoublement de persécution (1838). — Martyre de M. Jaccard (21 septembre 1838). — Édit de 1838. — Martyre d'Antoine Nam (10 juillet 1840). — Mort du vénérable Delamotte (3 octobre 1840). — Mort de Minh-mang (20 janvier 1841). 47

CHAPITRE TROISIÈME

LA PERSÉCUTION SOUS THIEU-TRI (1841-1847).

Les commencements de Thieu-tri (1841). — Les confesseurs de la foi (1841). — Synode de Go-thi (1841). — Administration de Mgr Cuenot. — Commencement de la mission des sauvages (1842). — Expédition de MM. Miche et Duclos. — Leur capture, leur interrogatoire. — Treize mois de captivité (1842-1843). — Délivrance des missionnaires par le commandant Lévêque (17 mars 1843). — Suite de la mission des sauvages. — Première arrestation de Mgr Lefebvre (octobre 1844). — Sa délivrance par le contre-amiral Cécile (avril 1845). — Érection du vicariat de la Cochinchine occidentale (1844). — Seconde captivité de Mgr Lefebvre (1846). — Mort de M. Duclos (juillet 1846). — Mgr Lefebvre reconduit à Syncapour. — Propositions anglaises. — Refus de Mgr Lefebvre (1847). — Martyre de Matthieu Gâm (11 mai 1847). — Le commandant Lapierre à Tourane (mars 1847). — Mort de Thieu-tri (4 novembre 1847). 119

CHAPITRE QUATRIÈME

LES COMMENCEMENTS DE TU-DUC (1847-1858).

Caractère de Tu-duc. — Édit de persécution (août 1848). — Situation religieuse en basse, en moyenne et en haute Cochinchine (1850). — Érection de la mission du Cambodge. — Érection de la Cochinchine septentrionale. — Choléra de 1850. — Jubilé de 1851. — Nouvel édit de persécution (mars 1851). — Martyre de Philippe Minh (5 juillet 1853). — Mort du catéchiste Joseph Luu (2 mai 1854). — Confesseurs du Binh-dinh (1853-1854). — Situation au Cambodge (1854-1860). — Consultations et rapports des mandarins (1853-1855). — Édit de persécution générale (septembre 1855). — Statistique générale des missions, à la veille de la crise (1855) 171

CHAPITRE CINQUIÈME

L'EXPÉDITION FRANCO-ESPAGNOLE (1858-1862).

Motifs de l'expédition. — Mission Montigny (1856-1857). — Voyage de Mgr Pellerin en France (1858). — Prise de Tourane (1er septembre 1858). — Prise de Saïgon (18 février 1859). — Martyre du P. Paul Loc.

Digitized by Google

(février 1859). — Les chrétiens autour de Saïgon (1859). — L'amiral Page prend le commandement de l'expédition (novembre 1859). — Le commandant Dariès à Saïgon (avril 1860). — Saïgon débloqué (février 1861). — Traité de paix (juin 1862). 213

CHAPITRE SIXIÈME

L'AGONIE D'UNE ÉGLISE (1858-1862).

Situation générale en 1858. — Édits de Tu-duc contre la religion chrétienne (1857-1861). — La persécution dans la Cochinchine septentrionale. — Martyre du grand mandarin Ho-dinh-hy (22 mai 1857). — Affaire du bachelier Lê (1858). — Vexations des païens. — Soldats chrétiens. — Martyre de François Trung (6 octobre 1858). — Mandarins chrétiens. — Martyre de Joseph Thi (24 octobre 1860). — Arrestation des notables (1859-1860). — Martyre du prêtre Jean Hoan (26 mai 1861). — La persécution dans la Cochinchine orientale. — La grande dispersion (1861). — Arrestation et mort de Mgr Cuenot (14 novembre 1861). — La persécution dans la Cochinchine occidentale. — Martyre du P. Qui et du Ly Phung (31 juillet 1859). — Les confesseurs de Vinh-long (1859-1860). — Les confesseurs de My-tho (1859-1860). — Les confesseurs de Choquan (1859). — Les confesseurs de Bien-hoa (1859-1860). — Résumé. 247

CHAPITRE SEPTIÈME

LES FRANÇAIS A SAIGON (1861-1867).

L'amiral Charner organise la colonie (1861). — L'amiral Bonnard, gouverneur (1861-1863). — Prise de Bien-hoa (16 décembre 1861). — Prise de Ba-ria (8 janvier 1862). — Prise de Vinh-long (22 mars 1862). — Traité de paix (5 juin 1862). — Décret d'amnistie aux chrétiens (juillet 1862). — Fautes administratives (1862). — Révolte (décembre 1862). — Proclamation Bonnard aux païens (février 1863). — Ratification du traité à Hué (avril 1863). — L'amiral de la Grandière (mai 1863). — Ses dispositions chrétiennes. — Budget des cultes. — Ambassade de Phan-thanh-gian en France (août 1863). — Nouveau projet de traité (1864). — Protectorat du Cambodge (1864). — Prise des trois provinces de Vinh-long, Chau-doc et Ha-tien (juin 1867) 299

CHAPITRE HUITIÈME

RÉSURRECTION ! (1862-1873).

Mgr Lefebvre à Saïgon (1861). — Hôpital indigène (1861). — Séminaire (1861). — Carmel (1861). — Sœurs de Saint-Paul de Chartres (1861). —

Digitized by Google

Situation des fidèles de la Cochinchine occidentale, au sortir de la crise (1861-1862). — Statistique (1864). — Démission et mort de Mgr Lefebvre (décembre 1864-avril 1865). — Portrait du prélat. — Mgr Miche (1865-1877). — Sa réception. — Première Fête-Dieu à Saïgon (1865). — Mouvements de conversion. — Les frères des Écoles chrétiennes (1866). — Leurs succès. — Les sœurs de Saint-Paul de Chartres. — Leurs œuvres. — Sainte-Enfance de Saïgon. — Orphelinat. — Pensionnat. — Refuge. — Les hôpitaux militaires. — Les orphelinats et les écoles de paroisses. — Les hôpitaux indigènes. — Mission du Cambodge (1866-1870). — Massacre de M. Barreau (9 janvier 1867). — Ruine de la mission des sauvages (1867). — Massacres de Thi-tinh (juillet 1868). — Dernières années de Mgr Miche. — Massacre de M. Abonnel (février 1872). — Mort de Mgr Miche (1er décembre 1873). — Portrait du prélat . . 337

CHAPITRE NEUVIÈME

RÉSURRECTION ! (*suite*).

Rentrée des missionnaires en Annam (août 1862). — Édits de Tu-duc, au sujet de la religion chrétienne (1862). — Mgr Sohier reconnu officiellement à Hué (avril 1863). — Mgr. Charbonnier au Binh-dinh (1865). — La résurrection dans la Cochinchine septentrionale et l'orientale (1864-1865). — Complot des lettrés contre les chrétiens (1864-1865). — Décret de Tu-duc en faveur du christianisme (1865). — Statistique des deux missions (1867). — Mouvements hostiles (1867). — Arrestation de Mgr Charbonnier (janvier 1868). — Confession de Tu-duc (octobre 1867). — Traité de 1874. — Proclamation de la liberté religieuse (octobre 1875). — Mort de Mgr Sohier (3 septembre 1876). — Portrait du prélat. — Mort de Mgr Charbonnier (7 août 1878). — Portrait du prélat 397

CHAPITRE DIXIÈME

ÉTAT PRÉSENT DES MISSIONS DE COCHINCHINE ET DU CAMBODGE (1884).

Les œuvres. — Constructions d'églises. — La cathédrale de Saïgon. — Les écoles de paroisses. — Statistique de l'enseignement catholique dans les quatre missions. — Catéchistes et maîtres d'écoles. — Sœurs annamites. — Sœurs de la Providence, au Cambodge. — Imprimerie. — Statistique générale pour 1884. — Personnel. — Population chrétienne. — OEuvres. — Statistique comparée : 1800-1830-1855-1884. — Moyenne annuelle des baptêmes d'adultes. — Baptêmes d'enfants d'infidèles. — Communions. — Situation morale des chrétiens de Cochinchine. — Que sera l'avenir ? — Conclusion. 441

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Date Due

MR 16 '69			
OC 20 '68			

Demco 293-5

89017648502

b89017648502a

Digitized by Google

Digitized by Google

89017648502

b89017648502a

Digitized by Google